HAL
open science

Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones

Ferdinand Njoh Kome

To cite this version:

Ferdinand Njoh Kome. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones. Linguistique. Université Rennes 2; Université Européenne de Bretagne, 2009. Français. NNT : . tel-00458211

HAL Id: tel-00458211

https://theses.hal.science/tel-00458211

Submitted on 19 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ RENNES 2

ÉCOLE DOCTORALE **ARTS, LETTRES, COMMUNICATION**

ÉQUIPE ACCUEIL : 3207 - PREFics
Plurilinguismes, Représentations Expressions Francophones

APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE DES TITRES À LA UNE DES JOURNAUX CAMEROUNAIS FRANCOPHONES

Thèse de Doctorat
Discipline : Sciences du langage

Présentée par
Ferdinand NJOH KOME

Sous la co-direction de :

Philippe BLANCHET
et de
Yves CHEVALIER

JURY :

Louis-Jean CALVET	Professeur	Université de Provence	Rapporteur
Thierry LANCIEN	Professeur	Université Bordeaux III	Rapporteur
Philippe BLANCHET	Professeur	Université Rennes 2	Co-directeur
Yves CHEVALIER	Professeur	Université Bretagne-Sud	Co-directeur

À Ian-Peter,

bienvenu…

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

REMERCIEMENTS

Philippe Blanchet et Yves Chevalier ont dirigé cette thèse en m'apportant de nombreux conseils, en se montrant toujours disponibles et jamais avares d'encouragements. Une grande distance géographique nous séparait, mais je ne l'ai jamais ressentie. Chers professeurs, merci pour tout. Votre optimisme me guidera toujours dans cette longue voie qu'est la recherche.

Je remercie également Flora Amabiamina, Jules Assoumou, Valentin Feussi et Georges Madiba pour leurs relectures minutieuses et leurs critiques toujours pertinentes.

Toute ma gratitude à mes parents, à l'équipe de recherche PREFics et à l'équipe du Cedima pour l'intérêt manifesté pour mon travail.

Merci à tous ces journalistes rencontrés sur le terrain pour leur disponibilité, à ces anonymes croisés dans la rue devant les kiosques, dont certains me prenaient la main pour qu'on s'isole et qu'ils me disent leur peur de venir là tous les matins découvrir sur des "papiers" ce que devenait "leur" Cameroun. Merci de toutes ces confidences, merci de la confiance, merci de cette expérience.

Je ne peux pas ne pas remercier toute l'administration de l'université de Douala qui a favorisé la réalisation de ce travail. Deux grandes dames ont particulièrement œuvré à la facilitation de mes conditions de travail. Mesdames Nicole Claire Ndoko et Hélène Ntonè, je n'oublie rien.

À Eyoum et Baboungleck, au trio de "secrétaires de choc" Souvenir, Dina et Timbo, j'espère pouvoir en retour passer des nuits blanches à vous aider à la réalisation de vos objectifs.

Last but not least, Stella. Je tiens à te remercier pour ton soutien. Il eût été facile que tu privilégiasses ton confort au détriment de mes recherches. Mais tu as toujours eu la patience de mettre en avant la nécessité qu'était l'avancement de cette recherche.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

- Genèse ……..11
- Nature ……...12
- Problématique ……..15
- Sociolinguistique comme théorie scientifique du langage ……...16
- Méthodologie et corpus ……26
- Plan ……...38

PARTIE I : **DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU TITRE DANS LA PRESSE CAMEROUNAISE** ……..40

CHAPITRE I : **TITRES DE PRESSE COMME OBJETS TEXTUELS** ……...44

1.1 Le surtitre ou séquence cadrative …… 48

1.1.1 Aspects formels de la relation du titre au surtitre ……... 48

- Le surtitre comme cadre de discours ……48
- La mise en page ……51
- La ponctuation …….....53

1.1.2 Nature grammaticale et référence ……55

- Des noms propres …….55
- Des noms communs ou des SN …….. .56
- Les rubriques et assimilés …….....59
- L'énumération et la coordination ……60.
- Une proposition "indépendante" ……..61
- Un détachement en relation logique avec le titre …… 62

1.2 La séquence-titre : formes, fonctions et valeurs discursives …… 63

1.2.1 Les types de phrases …… 64

1.2.1.1 La phrase déclarative …… ..65

- La déclarative affirmative ……..66
- La déclarative négative ……68
- L'atténuation de l'assertion ……...70
- L'expression de l'emphase ……...70

1.2.1.2 La phrase interrogative : des appréhensions aux suggestions ……72

1.2.1.3 L'impératif et les rapports d'influence locuteur-interlocuteur ……77

1.2.1.4 L'exclamation……79

1.2.2 Fonctions syntaxiques, fonctions sémantiques et fonctions pragmatiques …… 80

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

1.2.2.1 La phrase verbale …….85
1.2.2.1.1 Sujet ou thème ? …… ..86
- Valeurs du sujet, thème et agent ……..88
- Thème, sujet et agent de processus……...89
- Cas du thème, sujet non agent ……..89
- Thématisation par le passif …… .91
- Thématisation par brisure syntaxique ……..92

1.2.2.1.2 Rhème ou prédicat verbal ?.....93
- Prédicat, rhème et actant ……..93
- Rhématisation et actualisateur nominal …….....95
- Les énoncés-rhèmes ……96

1.2.2.2 Les phrases averbales ……...98
1.2.2.2.1 Présentation de la phrase nominale ……...98
- Omission de la copule ……..98
- La phrase nominale et le passif…… 99

1.2.2.2.2 La phrase elliptique …… 100
1.2.3 Essai de taxinomie générique ……...102
- Référentiels ou thématiques ? ……102
- Thématiques ou fonctionnels ? ……..105
- Discours rapporté ou titres rédactionnels ? ……105
- Récit ou discours ? …… 106

1.3 Le sous-titre ……..108
1.3.1 Les formes du sous-titre ……108
1.3.2 La progression thématique dans les sous-titres …… .110
1.4 Plurisémioticité du titre de presse ……112
1.4.1 Les choix typographiques et chromatiques ……113
1.4.2 À la recherche du pathos par l'image ……115

<u>CHAPITRE II :</u> MODÈLES D'ANALYSE DES ACTES DE LANGAGE DANS LES TITRES DE PRESSE : POINTS DE VUE ÉNONCIATIF ET STYLISTIQUE ……...120

2.1 Énonciation et actualisation du discours……...122
2.1.1 Pour une théorie du sujet de l'énonciation et de sa relation au discours ……...123
2.1.1.1 Stratification de l'instance énonçante dans les titres de presse : énonceur, locuteur ou énonciateur ? ……..124
2.1.1.2 Énonciation et responsabilité ……129
2.1.2 Les traces d'inscription langagière : l'appareil formel ……...131

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

2.1.2.1 Les indices de personne ……132
2.1.2.2 Les indices de temps et de lieu ……..135
2.1.3 Indices de jugement et positionnements énonciatifs ……141
2.1.3.1 Concevoir une instance de modalisation énonciative dans les titres de journaux 141
2.1.3.2 Types de discours et positionnements énonciatifs : le discours rapporté ……..146
2.1.3.2.1 Discours rapporté comme propos ……...146

- Propos, déictiques et jugement……..147
- Propos et effacement énonciatif ……147
- Propos, effacement énonciatif et point de vue ……..149

2.1.3.2.2 Le discours représenté ……155

- Discours direct ……...156
- Discours narrativisé et discours indirect ……157
- Discours indirect libre ……161

2.1.4 Agir sur le destinataire-public : les fonctions pragmatiques …….. ..163
2.1.4.1 Définir l'instance de destination du titre de presse ……163
2.1.4.2 La une comme espace d'actes de communication : les fonctions pragmatiques ……166

- La fonction informative ……167
- Les titres persuasifs ……...170
- La fonction ludique ……...172

2.2 Stylistique et rhétorique : à la recherche de la persuasion par les figures ……...173
2.2.1 Les tropes ……..174

- Le discours par l'image sur le football et sur la politique ……..176
- Les figures de substitution paradigmatique …… ..181
- Les figures d'opposition …….. ..183
- L'ironie …….. 184

2.2.2 Jeux phoniques et défigement ……...185
2.3 Style, lexique et créativité lexicale ……..188
2.3.1 Le journal comme espace polyregistral ……189
2.3.1.1 Le titre de presse : lieu d'oralisation de l'écrit ……189
2.3.1.2 Les registres de langue …… ..191
2.3.2 Esthétique d'une écriture par la variation lexicale ……194
2.3.2.1 L'emprunt ……...195

- Emprunt aux langues camerounaises …… 196
- Emprunts à l'anglais ……...198

- Emprunts au pidgin ……...199
- Emprunt à des systèmes divers ……..201

2.3.2.2 Emprunt ou citation ? …… 202

2.3.2.3 Les statalismes …… .203

- Références culinaires ……204
- Références politiques ……204
- L'onomastique ……205
- Les dates et mots-événements ……207

2.3.3 La néologie …… ..208

2.3.3.1 L'hybridation ……..208

- Les emprunts morphologiques ou néologismes par dérivation ...……..208
- Les néologismes par composition ……209

2.3.3.2 Les calques et changements de sens ……. 210

2.3.3.3 Faute ou particularité linguistique ? …… 211

DEUXIÈME PARTIE : **REPRÉSENTATIONS, LANGAGE ET LANGUE** ……. 215

- Le matériau de base et organisation des représentations sociales ……. 217
- "Une" langue, objet des représentations sociolinguistiques …… 221
- Approche méthodique des représentations …….. 225

CHAPITRE III : **LES REPRÉSENTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES** …… 227

3.1 Les représentations sociolinguistiques des lecteurs …….. 230

- Pratiques avouées …… 230
- Rapport avec les langues nationales …… 231
- Rapport avec le français ……. 232
- Pratique des titres de presse ……. 233
- Influence de la presse …… 233
- Rapport au français des titres …… 233
- Rapport à la variation …… 235

3.2 Pratiques et représentations linguistiques des journalistes …… 235

- Sentiments à l'égard de la variation ……. 236
- Relation du journal au lecteur …….. 237

3.3 Conflits linguistiques dans l'espace francophone ……. 241

3.3.1 Français et langues nationales : l'impossible normalisation …… .241

3.3.2 …Et l'improbable substitution ……..242

3.3.3 L'actuel conflit linguistique français – formes identitaires ……...244

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

CHAPITRE IV : **VERS LA NORMALISATION DES USAGES DE LA FRANCOPHONIE CAMEROUNAISE PAR LES MEDIAS ?** ……...248

4.1 La francophonie par les titres ……...248

4.1.1 L'expression francophone au Popoli ……249

4.1.2 Le français et sa variation dans les quotidiens Le Messager, La Nouvelle Expression et Mutations ……...256

4.1.3 Le français normatif à Cameroon Tribune ? …….. ..261

4.2 Le français au/du Cameroun – le français des journaux camerounais : continuum ou diglossie ? ……. 263

4.2.1 Modes, formes d'appropriation du français au Cameroun ……... 263

- Appropriation et niveau scolaire ……. 264
- De la compétence comme critère d'appropriation …….. 266
- Existe-t-il un "français camerounais" ? ……269

4.2.2 Et si un (des) français camerounais existai(en)t quels en seraient les attributs ? …… 275

- Vers l'individuation du français camerounais …….. 276
- … Et l'affirmation d'une identité culturelle camerounaise …… 285

4.3 Norme, qualité et enseignement ……. 288

4.3.1 Qualité et langue à la une de la presse francophone …… 289

- Langue, qualité et norme sociale ……. 289
- Langue, qualité et genre ……... 290
- Langue, individu et qualité …… 291
- Langue, qualité et fonctions ……...291

4.3.2 Norme, stéréotypes linguistiques et enseignement …….. 292

- Source de la norme linguistique : l'attitude vis-à-vis du langage ……. 293
- La norme prescriptive …….. 294
- La pédagogie centrée sur la norme objective …….. 294

4.3.3 Didactique du français langue camerounaise …….. 295

- Langue étrangère, langue seconde ou langue maternelle ? ……. 296
- Approches méthodologiques du français dialectal ……... 297

TROISIÈME PARTIE : **TITRE DE PRESSE, IDENTITÉS DISCURSIVES ET ESPACE SOCIOCULTUREL CAMEROUNAIS** ……. 301

CHAPITRE V : **L'IPSÉITÉ ET L'ALTÉRITÉ DANS LES DISCOURS** …… 305

5.1 Attitudes et traits stéréotypiques de l'homme Blanc en littérature …… 306

5.2 Les traits stéréotypiques du Blanc dans les titres de presse …… 310

5.2.1 La victimisation : le Blanc, prédateur économique et social ? …… .. 311

5.2.2 Dominer pour être crédible ? …… 313

5.2.3 Le parrain – médiateur ……. 316

5.2.4 Le Blanc dans la jungle du football ……320

5.2.5 Rival ou victime ? ……321

5.2.6 Les Blancs par assimilation ……..323

5.3 Les représentations sociales du Cameroun et des Camerounais……...324

5.3.1 Représentations du pouvoir politique ……. .324

5.3.2 La violence ……. ..328

5.3.3 Les valeurs métaphysiques ……330

5.4 Existe-t-il une(des) idéologie(s) autour des représentations sociales dans la presse camerounaise ? ……... ..331

5.4.1 L'idéologie politique à la une est-elle fonction de l'origine des ressources du journal ? ……. ...333

- L'idéologie du journal à capitaux d'État ……. ..333
- L'idéologie des journaux à capitaux privés ……335

5.4.2 Typologie des actes de discours dans la presse camerounaise : presse de rupture/presse de la continuité ……...337

CHAPITRE VI : **PLURALITÉ DES PRODUCTIONS DISCURSIVES DES TITRES DE PRESSE : POUR UNE ÉDUCATION /FORMATION AUX MÉDIAS AU CAMEROUN**……339

6.1 Unes de presse et démocratie ……...340

6.1.1 Formes d'expression de la démocratie ……..340

- De l'information à la formation ……..340
- La contestation comme mode d'expression de la démocratie …….. .343

6.1.2 La pluralité est-elle signe de démocratie ? ……. ..345

6.2 Pour un discours de qualité et la survie de la presse écrite camerounaise ……...348

6.2.1 Pour quitter les dénominations non assumées ……. 348

6.2.2 Le scandale est-il sine qua non ? …….. 351

6.2.3 Face à la manipulation ……. 354

6.3 Comment réguler le discours de la presse écrite ? ……. 356

6.3.1 Formation au langage des médias …….. ..357

6.3.2 Discours et qualité ……358

6.3.3 Le partage des responsabilités ……...360

CONCLUSION …… …....364

BIBLIOGRAPHIE ……. . .367

ANNEXE ……. .382

RESUME/ABSTRACT ……441

INTRODUCTION GÉNÉRALE

GENÈSE

De plus en plus, dans les principales villes camerounaises, on constate des attroupements devant les kiosques à journaux et de vives discussions ne manquent pas d'éclater après lecture et interprétation des unes. Ce public ne semble être pas un public de lecteurs de journaux, mais plutôt celui de lecteurs de titres de presse. Certains appellent ce phénomène *le parlement debout*, phénomène qui met en valeur un aspect très souvent négligé par les observateurs du langage et des médias, le titre de presse.

Il faut commencer l'étude du texte par celle de son titre, pensait Hoek (1981). Comme tout élément paratextuel, le titre doit donner envie, il doit susciter des attentes de lecture. Seulement, au Cameroun et dans plusieurs autres pays africains, les moyens ne permettent pas toujours à une frange importante de la population d'avoir accès aux médias, surtout pas aux médias écrits. Lorsqu'on parle de *moyens*, il s'agit plus de moyens financiers que de la capacité à lire, à contextualiser, à comprendre un texte plus ou moins long, écrit dans un français que Pierre Dumont et Bruno Maurer (1995) présument *français de prestige*. André-Jean Tudesq (1999 : 49) le confirme : *L'audience des journaux est plus large que celle des seuls alphabétisés dans la langue du journal*. La page de titre semble ainsi devenue un support d'information essentiel et, au-delà, un véritable *acte de communication*. Cela signifie que le titre à la une s'est imposé comme un phénomène social caractérisé par le fait que des individus cherchent à entrer en relation les uns avec les autres, à établir des règles de vie communes, à construire une vision commune du monde, et ceci à l'aide du langage et à travers le langage (Patrick Charaudeau, 2007).

De ce fait, avec la tendance stratégique des médias audiovisuels camerounais à se rapprocher des groupes sociaux traditionnellement exclus par les usages linguistiques des médias, notamment avec la multiplication de programmes en langues nationales et en syncrétismes linguistiques locaux (pidgin-english, camfranglais et autres), vu l'essor de ces médias et de ces programmes, on devait s'attendre à une réaction de la presse écrite. La presse écrite francophone se veut en effet un espace privilégié d'utilisation publique de la langue française contemporaine au (du) Cameroun. Une langue de consensus, du modèle commun, issue d'un contrat tacite de communication lecteur/média. Cette presse se trouve alors dans une situation paradoxale devant les exigences de qualité et de représentativité qui sont les siennes.

En écrivant cela, nous impliquons que la représentativité est antithétique de la qualité. Un des aspects de ce travail sera d'examiner la conception de la qualité linguistique d'un journal, surtout lorsque nous savons la floraison de titres dans les kiosques au Cameroun depuis quelques années.

Une motivation plus personnelle pour cette recherche, celle du lecteur de journaux et de l'enseignant des sciences du langage que nous sommes, est d'examiner les modes d'exposition du français au Cameroun, d'analyser les orientations socio-pragmatiques du discours et de savoir comment les faits analysés serviraient dans l'apprentissage scolaire de la langue d'abord et dans les autres apprentissages sociaux par la suite.

NATURE DE L'ÉTUDE

Analyse sociolinguistique des titres à la une des journaux francophones du Cameroun. L'objet d'étude est explicite : le titre de presse, plus précisément le titre à la une. En effet, le texte journalistique est un multitexte constitué d'une mosaïque d'informations et la page de une illustre cette diversité. Le titre fait partie de ce que Lane (1992) a appelé *la périphérie du texte*. Dans cet espace péritextuel, on peut distinguer le *péritexte du journal* (dénomination, indicateurs de genre ou de rubrique…) qui est relativement fixe, et le *péritexte de l'article* (les unités verbales : surtitre, titre, sous-titre ; les unités verbo-iconiques, les unités iconiques) qui constitue l'essentiel du message informatif (Gilles Lugrin, 2001). Ce sont ces éléments du message informatif que sont les titres de la une[1] qui sont l'objet de notre analyse. La conception générale du titre, quel que soit le document (roman, tableau, pièce de théâtre, journal), se fait très souvent par rapport à ses fonctions : la désignation ou moyen d'accès au référent, sa fonction étymologique[2], et l'appellation ou moyen d'attirer l'attention sur un document.

L'autonomie fonctionnelle et significative du titre alimente bien de perspectives divergentes de la notion de texte. Certains affirment qu'il ne s'agit point d'une unité autonome : le titre serait une structure d'une hyperstructure. Ils le réduisent alors à une fonction épiphanique et sommarisante. Autrement dit, il est mise en présence, mise en exergue ou résumé du texte qu'il annonce. Léo Hoek (1981), Gérard Vigner (1980), Gérard Genette

[1] Que nous appelons aussi titre de presse, titre du journal, titre à la une, titre de manchette. Il nous arrive d'englober et de parler de titre, de presse ou de journal, encore plus métonymiques.
[2] Le *titulus* latin signifie marque ou inscription. Nycole Paquin (2008) explique l'évolution polysémique du mot déjà dans l'Antiquité Romaine. Notons également que Récanati parle de *désignateur rigide* (il renvoie au sens des expressions déclanché par la référence à un individu), différent du nom propre.

(1987), Furet (1995), Bosredon (1997) soulignent cette force nécessairement métalinguistique et désignative des titres d'œuvres, ils n'oublient pas sa force commerciale. Par rapport au texte, le titre doit *faire croire et faire sentir pour réussir à faire ensemble* (Didier Prioul).

Admettons définitivement dès lors, lorsqu'on parle du titre, que l'on se trouve devant un acte de communication, que l'on se trouve dans un espace d'interaction sociale avec un acte matériel d'énonciation, ce que Charaudeau (ibid.) appelle *contrat de reconnaissance*. Bronckart (1985) parle de *zone de coopération sociale* et énumère les paramètres définitoires de ces actions langagières spécifiques. Genette (ibid.) et Mitterand (1979) parlent de la spécificité du titre due à sa liaison au monde et Hoek (ibid.) le reconnaît comme un acte de parole et donc le lieu d'une interaction sociale. Cet acte est nécessairement différent de l'acte posé pour la rédaction du "co-texte", ce qui fait de lui un acte autonome, ou tout au moins distinct du contenu de l'œuvre. Le titre est pour tout dire un acte de langage et acte textuel ayant une identité propre.

Dans le cadre du journal, l'actualité de l'autonomie du titre aurait pu ne pas se poser, vu que le texte journalistique ne forme pas un bloc comme le texte romanesque, un tableau ou un document fonctionnel. Ce type de texte se présente plutôt sous la forme éclatée, Gilles Lugrin (2001 et 2000) parle d'ensemble rédactionnel (ER). L'ER est constitué du corps de l'article, du péritexte (dont le titre) et des éléments auxiliaires (photographies, illustrations). Est-ce que le titre est donc autonome du corps de l'article ? Gilles Lugrin utilise le paradoxe : le titre de une est une unité autonome, mais non indépendante de son objet.

En réalité, aucune structure textuelle n'est indépendante dans le sens où l'entend Lugrin : l'intertextualité, l'interdiscursivité et même l'interculturalité propres à tous les textes (journalistiques ou non) refusent cette éventualité. Si l'on doit par conséquent étudier le titre de la manchette, ce doit être comme un genre discursif ou textuel spécifique, avec une dimension linguistique et sémiotique construite pour la signification. La spécificité du titre de presse, du fait de son exposition quotidienne au public et à la société, sa structure et ses fonctions en font un espace discursif particulier. Il est une mise en scène dont l'entreprise de compréhension demande la prise en compte à la fois des dimensions linguistique et sémiotique. La dimension linguistique intègre l'analyse syntaxique, stylistique et pragmatique, les motivations psychologiques des choix des signes du langage et les intentions communicatives (partage de la symbolique du goût, partage de l'ethos), les traits sociaux du langage. La dimension sémiotique marque la rencontre entre deux langages, le texte et l'image pour une lecture visuelle, certains disent *parcellaire*, de l'information. Sullet-Nylander (1998),

Mouillaud (1982) ou Tuomarla (1999), Engel (2001) ont ainsi travaillé à décrire la spécificité des titres de la presse française. Villers (1998), en comparant la langue des titres de la presse francophone québécoise et ceux de la presse française, a pu illustrer une norme spécifique aux médias québécois.

Par ailleurs, le sujet inscrit son objet dans un espace social spécifique, la société camerounaise. Develotte (2000) va dans ce sens montrer que le titre est un moyen privilégié d'accès aux représentations, à travers une étude sociolinguistique de la presse française et de la presse australienne. Il s'impose que l'on doive s'intéresser à l'influence du paysage linguistique et social camerounais sur ses titres de presse et aussi à l'inverse, c'est-à-dire à la manière dont la langue des titres de presse est reçue dans le paysage sociolinguistique camerounais. Il s'agit donc d'une étude (socio)linguistique d'un type particulier d'énoncés et de texte.

HYPOTHÈSES

Hypothèse 1 :

Si l'on considère le texte comme une organisation significative de séquences discursives profilant un genre, le titre à la une d'un journal est un genre textuel.

Hypothèse 2 :

Le titre de presse, comme tous les textes journalistiques et littéraires est un support des représentations socio-historiques d'un territoire. Les caractéristiques spécifiques et essentielles de ce texte résident au niveau de sa simplicité, de sa fonction de contact direct entre le journal et ses lecteurs, et des formes conséquentes à cette fonction. Et justement, le titre de presse est l'élément le plus lu d'un journal au Cameroun. Il y a ainsi comme une nécessaire identification du lecteur – destinataire (et donc de la société) à ce qui est dit et à la manière de le dire.

Hypothèse 3 :

Le Cameroun se trouve dans un contexte plurilingue dans lequel le français est en conflit avec les langues ethniques, le pidgin et le *camfranglais*, un parler jeune assez hétérogène. Dans les usages quotidiens des populations urbaines et semi-urbaines, scolarisées ou non, l'on constate une tendance du français à passer de simple véhiculaire à un

vernaculaire communément appelée *français camerounais*. Or la langue des journaux est sensée être celle d'une certaine élite intellectuelle, une langue *pure*. Nécessairement, les journalistes doivent dominer la langue qu'ils utilisent. Leur écriture est donc consciente et motivée. Seulement, les titres de presse s'adressant à tous les publics et pas seulement aux happy few lecteurs ordinaires de journaux, on suppose qu'il y est prévu des stratégies linguistiques et communicatives pour attirer, rassurer (on parlerait du sentiment d'insécurité linguistique) toutes les populations sachant lire et comprendre un énoncé français relativement simple. Le français serait par conséquent ici une langue de compromis. Il existe alors des éléments d'analyse qui permettent aux Camerounais d'interpréter aisément ce discours public malgré ses variations de codes.

Hypothèse 4 :

Les principes de popularité, de résistance d'un usage dans le temps (qu'il convient de préciser), d'écriture sont des critères d' « officialisation » d'un énoncé *français camerounais*.

Hypothèse 5 :

De leur côté, les journalistes peuvent trouver dans cet espace un lieu de développement de leurs compétences ethno-socioculturelles et de leurs pensées. Mais l'objectif n'est pas seulement de s'exprimer, d'informer, d'amuser, mais bien de construire et de refléter une identité camerounaise, un socle de valeurs, de culture, de réalités camerounaises.

PROBLÉMATIQUE

Comment le langage dans les unes de la presse francophone au Cameroun est-il le reflet de la société à laquelle il s'adresse ? Telle est la question de base qui sous-tend notre travail. Autrement dit, en situation assez formelle, il peut apparaître des formes traduisant une certaine volonté de *camerounisation* de la langue française et du discours dans l'exposition langagière médiatique, formes qu'il faut décrire et comprendre.

Une telle question en induit plusieurs autres, dont celle de savoir quelles sont les structures morphosyntaxiques, lexicales, pragmatiques et stylistiques de la phrase de titre des journaux camerounais. Comment le discours francophone de ce genre textuel intègre-t-il les réalités sociales, culturelles, linguistiques et historiques propres à cet espace national ? Quelle

norme utilisent les journalistes camerounais ? Une norme endogène, norme propre au Cameroun, ou plutôt une norme exogène, supposée unique à tous les locuteurs francophones ? Il faut arriver à expliquer, à justifier l'usage de la norme utilisée. Peut-on parler d'alternance codique, d'argotisation ou de créolisation ? Quelles représentations "du" français par conséquent pour les journalistes camerounais ? Avons-nous une homogénéité des médias écrits dans leurs usages du français ?

Par ailleurs, le niveau de langue des titres de presse est-il celui des locuteurs camerounais des milieux urbains ? Il faut également mettre la langue en rapport avec la qualité des médias. Il se pose un problème évident de hiérarchisation des parlers « français » dans ce pays. Quel est le profil des lecteurs de titres de presse ? Quelles sont les représentations du français dans l'imaginaire linguistique de ces lecteurs ? L'enjeu est aussi académique, quant à la possibilité d'intégration de la diversité linguistique dans l'enseignement, du moment où celle-ci s'expose déjà. Il faut placer la diversité linguistique au cœur de l'enseignement des langues pour donner un souffle nouveau aux pratiques d'enseignement/apprentissage qui, théoriquement, veulent placer l'élève au centre des préoccupations.

Une problématique autre de la linguistique est mise en jeu. Sur le plan du discours et de la communication, quels sont les enjeux identitaires du titre de presse dans l'espace socioculturel camerounais ? Quelle est la norme discursive dans ce cas ? Quelles attitudes vis-à-vis de cette norme ? Comment le discours reflète-t-il ou favorise-t-il l'apprentissage social ?

SOCIOLINGUISTIQUE COMME THÉORIE SCIENTIFIQUE DU LANGAGE

Pour une linguistique de la diversité

Louis-Jean Calvet (1993 : 107-108) accorde deux tâches au linguiste, l'analyse des faits de langue généraux et l'analyse sociolinguistique des faits de langue en rapport avec les structures sociales. Double orientation méthodologique de la science, due à la complexité de son objet d'étude. Il y a ainsi chez Calvet une certaine volonté non plus de proposer une nouvelle approche des objets de l'une des faces de la dichotomie linguistique/sociolinguistique, mais d'aller au-delà pour proposer des objets nouveaux à la linguistique. Ces objets nouveaux devront être décrits selon les méthodes des analyses "internes" de la langue, mais également en tenant compte des dimensions historique, psychologique, sociale. Il utilise la graphie *(socio)linguistique*, le segment entre parenthèses

étant appelé à "tomber". On entrevoit là ce que Philippe Blanchet appellera une *linguistique de la complexité.* Cette approche des faits conduira Louis-Jean Calvet à indistinguer la sociologie du langage de la sociolinguistique : *L'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement la langue ou les langues mais la communauté sociale sous son aspect linguistique* (ibid. :109).

L'étude des pratiques linguistiques serait alors un but et indissociable de l'étude des sociétés. Toutefois, il ne faut pas voir uniquement l'inscription de la langue dans son contexte social, mais penser aussi au contexte culturel : *L'étude des contextes sociaux et culturels est un moyen au service de cette connaissance des pratiques et des communautés linguistiques* (Blanchet, 2000 : 75). On retrouve dans cette affirmation deux préoccupations principales : déjà, en sociolinguistique, les facteurs externes ont pour fonction de comprendre les faits linguistiques ; ensuite la prise en compte du souci de Wilhem Von Humbolt de mettre en relation la langue et la culture qui sont l'expression de l'esprit d'un peuple, de sa spécificité. L'ethno-sociolinguistique de Philippe Blanchet se fonde donc sur *l'étude des rapports entre langues, sociétés, cultures, discours et communication* (ibid. : 79). Comme dans la conception dite micro-sociolinguistique, primauté est aux pratiques directement observées sur le terrain, à la contextualisation, à la variation. On veut décrire et comprendre :

> -les variétés et variations linguistiques en jeu dans les interactions;
> -les usages en contexte ethnosocioculturel qui sont faits par le locuteur;
> -les interprétations /significations symboliques de ces usages;
> Ceci en privilégiant notamment la dimension de l'identité culturelle des individus et des groupes en interaction (…)
> À un deuxième degré, ce projet [celui de l'ethnosociolinguistique ou linguistique de la complexité] est interventionniste: implications sur la gestion de la diversité linguistique dans une ou des sociétés données, sur les plans politiques, juridiques, sociaux, culturels, éducatifs, didactiques, pédagogiques,etc.
> Enfin, à un troisième degré, il s'agit de contribuer à l'élaboration progressive d'une théorie intégrante compréhensive en science de l'Homme, via une linguistique de la complexité. (ibid. : 72)

Ce descriptivisme de Blanchet, rappelons que nous l'avions déjà chez Calvet (1993 : 91), qui pensait qu'il fallait décrire les codes puis structurer la communauté sociale en fonction desdits codes, décrire ensuite les variations des codes en usage, et les conséquences linguistiques et sociales de ces phénomènes. La sociolinguistique ne crée donc pas de méthodes propres, elle semble se contenter d'être une lecture de descriptions linguistiques, de données statistiques, sociologiques, psychologiques. Cette sociolinguistique peut-elle se poser comme une science sans être elle-même convaincue de ses méthodes ? Ne peut-on pas lui opposer ce qu'on reprochait déjà aux études du langage avant Ferdinand de Saussure, de n'avoir pas de méthodes propres ?

Sachons nuancer, la sociolinguistique applique à l'*écologie* de son objet des méthodes particulières, méthodes dont l'éclectisme du champ disciplinaire n'est que le reflet de la volonté de saisir différents paramètres des données. En plus, les choix de procédures se veulent cohérents : en français, l'analyse fonctionnelle de Martinet pour son dépassement de la simple segmentation-commutation-combinaison structuraliste et la place accordée à la variation ; la contextualisation du discours par les approches énonciatives et par l'analyse du discours ; diverses méthodes de quantification des données. On mise plus sur la cohérence et la complémentarité des méthodes. Philippe Blanchet parle de la recherche absolue de la "compréhension" : *Le chercheur en vient nécessairement à construire lui-même des catégories d'analyse en croisant des concepts opératoires issus de divers champs complémentaires parce que cohérents entre eux* (2000 : 55).

L'analyse sociolinguistique, dans sa démarche est empirique. Pour saisir la variabilité des faits et comportements linguistiques (et même humains), c'est dans les observables qu'il faut chercher les réponses.

La linguistique structuro-générativiste a voulu établir une théorie générale du langage qui dicterait des lois universelles de causalité des faits. Cela veut dire que l'analyse part d'hypothèses pour expliquer le fonctionnement des langues. Ces lois générales sur le langage, chez les générativistes sont innées, antérieures à l'individu, qui les possèderait comme compétence. La démarche hypothétique est le fruit d'un contexte scientifique, elle est héritière du positivisme des sciences dites "de la nature", dont les principes sont la rationalité, la disjonction de la subjectivité humaine, l'identité (mises dans les mêmes conditions, les mêmes causes produisent les mêmes effets). Le monde serait régi par des lois universelles qui permettent des prédictions : ils ont ainsi créé une *linguistique scientifique et monolingue* (Blanchet, 2007 : 21).

La démarche empirico-inductive cherche à *donner du sens à des événements spécifiques* (Blanchet 2000 : 30), à comprendre les phénomènes. On accède à la compréhension en tenant compte des systèmes de référence des participants, des jeux d'influence réciproque en interaction, en prenant les divers paramètres socioculturels et linguistiques comme un tout, en prenant en compte divers paramètres permettant de valider la recherche. L'auteur pense que le linguiste crée lui-même sa méthodologie. Il ne doit pas tomber dans le piège d'une idéologie méthodologique absolue : approche hypothétique - méthodes expérimentales / approche empirique - méthodes de terrain. La sociolinguistique ne vise pas non plus à substituer les modèles contextualistes aux modèles "scientifiques" structuralistes. Même la méthode d'analyse doit être synthétique et doit répondre à un souci de cohérence. On doit pouvoir

rendre complémentaires une méthode statistique sur échantillon et une méthode interprétative sur observation participante, des enquêtes macro-sociolinguistiques et des enquêtes micro-sociolinguistiques, des enquêtes directives, semi-directives et non-directives. H. Walter (1982 : 84)[3] disait à propos que *l'outil [d'enquête] doit s'adapter constamment aux variations de l'objet d'étude*.

Avec les méthodes hypothétiques par exemple, on pourrait mettre à jour la structuration de la langue prise en tant que produit d'une théorie, respectant un ensemble d'exigences épistémologiques. Par l'approche empirique, on part de corpus contextualisés réunis par enquêtes non sélectives. Néanmoins, ce corpus devrait savoir équilibrer les variables contextuelles qualitatives avec une validité quantitative, sachant que certaines variables isolées peuvent être éloquentes. Il reste qu'on doit pouvoir à la fois décrire les situations ponctuelles et établir des principes de fréquence des variations, la fréquence de l'usage de ces variations en rapport avec des contextes sociaux, pour proposer des interprétations valides qui n'ont pas l'ambition d'être des théories générales.

Pour Blanchet (2007 : 10), c'est une véritable (r)évolution dans la science. On doit réfuter la croyance en une méthodologie prescriptive pour un objet donné, en une *théorie générale protégée par des critères fermés de scientificité*. Mais n'est-ce pas là le rejet d'une autre forme de cohérence, la science étant relative à la systématicité ou à la cohérence des objets d'une classe ? En réalité, ce que semble rejeter le linguiste est le dogmatisme qui entoure très souvent les théories qui ont un certain succès, car liées à des idéologies posées comme dominantes[4]. Toute science doit évoluer par le doute sur ses méthodes, en relativisant de façon permanente ses résultats. Le doute scientifique et la nuance doivent prévaloir. En philosophie, on aurait reconnu à la science non pas une recherche de *la* vérité, mais celle d'*une* vérité.

Ce principe ancre encore plus l'orientation de cette (socio)linguistique[5] vers la diversité, mais subsiste une question d'ontologie de la science. Le structuraliste, dont on utilise les descriptions destine-t-il les données de son analyse à l'ambition sociolinguistique ? Il structure son analyse en veillant à une cohérence de son objet, cela pouvant expliquer pourquoi la segmentation structuraliste a intégré le facteur paradigmatique au facteur syntagmatique. On lui reproche son refus de la variété, alors qu'il ne s'agissait justement que d'apporter de la

[3] Cité par Blanchet (2000 : 36)
[4] L'intervention de Louis-Jean Calvet (in Robillard et Blanchet dir., 2003 : 11-29) est à ce propos édifiante du rejet de la théorie générative présentée comme incomplète et incertaine.
[5] Dans cette même intervention, L-J Calvet revient sur cet espoir de voir les parenthèses et son contenu disparaître au stade de la conception de toutes les perspectives d'analyse de la langue comme simplement linguistiques.

cohérence à son outil d'analyse et, parallèlement, aux aspects de l'objet qui pouvaient l'être. La cohérence elle-même est liée à l'idéologie de départ et à la représentation de l'objet[6]. Il n'y aurait donc pas une mais des cohérences (socio)linguistiques dans la linguistique de la complexité. Cela ne veut pas dire que la (socio)linguistique soit neutre en termes idéologique ou représentationnel de l'objet d'étude, mais cela veut dire qu'elle met à son service, au service de la cohérence et de la compréhension générale, des procédures issues de diverses représentations des phénomènes qu'elle veut observer. Le (socio)linguiste est par conséquent un constructeur de sens, le constructeur à l'arrivée, et on comprend pourquoi Robillard, Calvet et Blanchet (2007) pensent qu'il faudrait le connaître, les contextes scientifiques n'étant pas indépendants des individus qui les construisent[7].

La compréhension (du contexte scientifique) devient une règle de cette linguistique du terrain, même si Blanchet (2000 : 100) s'empresse de redonner la priorité au locuteur :

> c'est le découpage ethno-sociolinguistique réalisé par les locuteurs eux-mêmes qui détermine les "repères" internes au continuum, les ponctuations (au sens systémique), ces barrières symboliques demeurant toujours relatives, discutables, ouvertes, mouvantes et subjectives, mais fonctionnelles.

Le locuteur détermine probablement les repères de l'objet, mais le linguiste en construit la "re-présentation" ; et ce dernier ne peut que vérifier la pertinence de ses appréhensions chez le locuteur en cherchant chez lui des représentations sociolinguistiques. Le chercheur semble être un démiurge, qui rend compte des aspects structuraux du matériau linguistique, des situations de communication, des situations d'enquête et des observables recueillies par diverses méthodes. Ce pouvoir re-créatif se doit donc de respecter une certaine éthique, qui seule garantit la crédibilité des observables linguistiques.

Quel(s) est (sont) l(es) objet(s) d'étude de la linguistique de la diversité

Louis-Jean Calvet utilise souvent la métaphore d'une véritable *écologie linguistique* pour signifier d'abord que les objets linguistiques sont "vivants" (dans le sens de la nécessité du dynamisme et de l'adaptation), qu'ils fonctionnent en relations internes entre eux, externes avec un milieu naturel qui est le leur.

---

[6] C'est pour cela que toutes les théories linguistiques se posent en s'opposant, le refus d'une idéologie étant la naissance d'une nouvelle idéologie.

[7] Philippe Blanchet : "ce dont le chercheur rend compte en termes de pratiques, c'est la représentation que lui-même s'en est construite selon les modalités d'investigation, de compréhension et de restitution propres à sa démarche de recherche (…). Ce dont il rend compte en termes de représentations, c'est la représentation qu'il s'est lui-même construite des représentations qu'il a suscitées et/ou qui lui ont été communiquées selon les modalités de sa recherche (…) : une sorte de méta représentation scientifique de représentations ordinaires" (2007: 51-52)

Les observables ou données issues du terrain partent de l'enquête : le linguiste les obtient par observation participante, par enquêtes semi-directives et directives. Ces observables sont des données de la langue, des *variables linguistiques* comme les nommait Calvet (1993 : 76) : *Il y a donc variable linguistique lorsque deux formes différentes permettent de dire "la même chose", c'est-à-dire lorsque deux signifiants ont le même signifié et que les différences qu'ils entretiennent ont une fonction autre, stylistique ou sociale.*

Autrement dit, l'usage des structures et des mots de la langue est contraint, construit par les catégories psychologiques et sociales, et donc la linguistique doit pouvoir étudier la corrélation entre catégories psychologiques, catégories sociales et variantes linguistiques. La variable peut avoir un sens social et marquer consciemment (dans ce cas le locuteur peut jouer sur cette différence) ou pas, une différence sociale, une différence géographique, une différence culturelle qui permettent de situer topiquement le discours. Philippe Blanchet (2000) ajoute de ne pas omettre les données ethnologiques qui permettent de situer l'interaction, les individus et le groupe par rapport à la dimension culturelle. Part-on des données socio-historico-ethno-géographiques pour comprendre la langue ou alors des données de la langue pour ces réalités ? À moins qu'on intègre, comme nous l'avons voulu, les deux types de processus dans une même analyse, sans ordre absolu de préséance.

La sociolinguistique place irréfutablement l'usage marqué culturellement et socialement comme denrée principale au menu du projet linguistique. Les variétés, variables, variations produites par les locuteurs dans des interactions semblent seules les intéresser. Tout se passe comme si elle voulait occuper un champ dédaigné par la linguistique structuro-générative, champ abandonné au profit de la littérature par la stylistique classique, celle de *l'écart* dans les productions langagières du terrain (terrain non littéraire, la littérature pouvant être considérée comme un terrain particulier de pratiques réalisables ou réalisées). À ces variables *réelles*, il faut ajouter les variables cognitives, qui permettent de comprendre comment les usagers interprètent leurs usages en contexte ethno-socioculturel, quelles significations symboliques ils donnent aux variations et aux variétés. Ces variables sont construites à la fois par le linguiste (par l'orientation qu'il donne à sa question et par divers paramètres qui orientent la lecture qu'il a du phénomène) et par le locuteur. Elles entraînent une conception de la langue et de la linguistique autre que la conception saussurienne, en privilégiant la variation et la contextualisation. La variabilité s'inscrit donc au cœur de la linguistique.

On ne saurait écarter le locuteur de la sociolinguistique. En admettant que les variables ou variations, dans une même langue, sont des *formes différentes pour un même signifié* (Calvet, 1993 : 65), elles relèvent de la stratégie individuelle et *s'insère[nt] à l'intérieur d'un*

cadre construit à la fois par le contexte ethno-sociolinguistique et par l'interaction en situation, par l'événement de communication. Le locuteur joue donc sur son répertoire linguistique et sur les catégories sociales. La variation est un jeu, *c'est le jeu des locuteurs à l'intérieur de la marge de manœuvre qu'ils peuvent prendre par rapport aux contraintes et conventions ethno-socio-linguistiques* (Blanchet, 2000 : 123).

Si la variation était une forme à usage ludique et interpersonnel, la variété, *est un système linguistique (interne et externe) identifiable comme distinct des autres par un certain nombre de caractéristiques récurrentes (dont certaines emblématiques) partagées par la grande majorité des locuteurs du groupe auquel cette variété est liée (et réciproquement)* (Blanchet, ibid. : 120). La variété appartient à un continuum dont elle est le fruit, et son identification reste une subjectivité produite par les locuteurs eux-mêmes. Elle a une certaine stabilité dans ses formes et dans la caractérisation de la communauté de ses locuteurs. Alors les formes linguistiques de la diversité francophone que nous avons identifiées à la une des journaux relèvent-elles de la variation et donc du style ou de la variété et donc d'une langue ?

La langue objet de la sociolinguistique est un système dynamique, un système en *équilibre dynamique*, à la fois stable et mouvant. Elle est loin de l'homogène abstraction de Ferdinand de Saussure, instituée par la société pour ses échanges communicatifs. En fait, la langue objet de la linguistique saussurienne, on ne le relève pas souvent assez, est un outil méthodologique. L'autre aspect de la dichotomie saussurienne, la parole est la matière de la linguistique. Il ne fallait pas confondre la matière d'une science et son objet. La science linguistique devait et doit d'abord construire sa théorie et son objet, avant d'envisager des analyses empiriques. Et l'analyse empirique n'est scientifique que parce qu'elle re-construit un objet. Dans cette approche déductive de l'objet, les données de la parole viennent confirmer ou infirmer une *construction rationnelle*. Le caractère systématisant de la langue (système de signes pour les structuralistes, système de règles pour les générativistes) doit rester un *a priori* linguistique. Mais ce code est lui-même constitué de codes sous-jacents, on parle alors de niveaux de langue. Les distributionnalistes ont reconnu l'existence de ce qu'ils ont appelé les idiolectes. La langue est donc un *polylecte*, composé de plusieurs variétés individuelles, sociales, géographiques.

Blanchet le confirme en parlant d'un système ouvert, *se modifiant diversement en fonction de son environnement tout en conservant un équilibre homéostatique* (2000 : 108). Il préfère parler non de la langue, mais d'une langue pour montrer son caractère à la fois homogène et hétérogène. Calvet va dans le même sens lorsqu'il pense que les locuteurs, même s'ils se croient monolingues possèdent un large éventail de registres à fonction sociale, allant

des formes vernaculaires aux formes véhiculaires, toutes relevant d'un même ensemble de règles linguistiques. Tous les locuteurs sont donc plurilingues.

On pose ainsi la diversité au cœur de la linguistique. Une langue ne se réclame plus à partir d'un ensemble de prescriptions référentielles, mais bien à partir d'un espace fait de pratiques linguistiques, ethnoculturelles, sociales à la fois hétérogènes et instables. Les langues sont donc des objets empiriques. Le linguiste peut-il déterminer un tel espace ? Non. Il peut tout juste en rendre compte, rendre compte d'un espace dont seule la subjectivité des locuteurs peut définir les contours, les contours d'un ensemble de pratiques spécifiées et aussi d'un ensemble de sentiments d'inclusion ou d'exclusion. Prenons par exemple le français à la une des journaux camerounais, est-ce du français des médias ? Du français camerounais ? Du français ? Du français des médias camerounais ? Peut-il (le linguiste) rendre compte de faits construits comme chaotiques ? (Robillard, 2001). Didier de Robillard estime que la peur du linguiste est de se trouver submergé par des faits linguistiques hétéroclites, or *le désordre n'est désordre que perçu, construit par opposition à un ordre* (ibid. : 67). Ainsi, il faut percevoir les objets chaotiques comme des objets spécifiques, auxquels l'on doit appliquer des méthodes spécifiques. Des objets dont *les comportements ne sont ni totalement aléatoires, ni complètement prédictibles* (ibid. : 170). Comment rendre compte de ces objets ?

La sociolinguistique interroge des faits dont le mode d'organisation caractéristique est l'imbrication de plusieurs ordres hétérogènes. Elle interroge des comportements à la fois cohérents et imprédictibles et aussi des faits linguistiques dont le trait principal est la variabilité.

Blanchet recommande que l'on distingue modèle et théorie. S'appuyant sur la modélisation de G. Willet (1992 : 33), il définit le modèle comme une description synthétique du réel interprété, consciemment schématisé selon des paramètres pertinents, en vue de faciliter la compréhension et l'action. La théorie par contre est une explication analytique de lois causales visant une prédictibilité générale. La (socio)linguistique dont les objets chaotiques ont été identifiés (un ensemble de pratiques et des représentations) "repousse" par principe la construction d'une théorie générale de la communication. Elle intègre les modèles compréhensifs de faits grammaticaux, culturels et interactionnels (situationnels), mais pas dans un seul cadre conceptuel, pas dans une théorie générale. Cela signifie qu'il n'existe pas (encore) de théorie *déterministe* de faits de (socio)linguistique. L'analyse se déroule dans le cadre d'*une dialogique récursive compréhension explication* (2000 : 61). Un éternel compromis entre modèles compréhensifs des sciences humaines et théories explicatives des

sciences positives. L'écologie linguistique de Calvet, la linguistique du chaos de Didier de Robillard et l'ethno-sociolinguistique de Blanchet sont un carrefour de l'interdisciplinarité.

Dans l'analyse des pratiques, la linguistique de la diversité puise dans la linguistique (elle-même conçue comme plurielle). Les linguistiques structurales, particulièrement la linguistique fonctionnelle d'André Martinet, vont permettre de comprendre le fonctionnement des unités phonologiques, syntaxiques et morphologiques. Cette théorie syntaxique semble en accord avec le principe de complémentarité voulu. Martinet en effet plaide pour une approche empirique des phénomènes de langue tout en proposant d'exploiter, dans une structure équilibrée, par segmentation et commutation, les unités signifiantes. Il relève *la nécessité de présenter une méthode de description couvrant, de façon cohérente, l'ensemble des faits de langue* (1991 : 3). C'est la linguistique des signes car tout fait de sens est lié à une forme ; mais Martinet, c'est aussi le refus du formalisme et de l'*a priori*. Sa linguistique fonctionnelle présente un répertoire raisonné de la diversité des réalisations linguistiques selon les langues, un guide de description et non une théorie générale, achevée de la langue. Mais le locuteur destine-t-il ces objets au linguiste ? La description fonctionnelle et structuraliste est une entreprise de reconstruction. Pour Roland Barthes dans ***Essais critiques*** (1964), le structuralisme procède par imitation et par recomposition de l'objet visant à faire apparaître ses fonctions. En syntaxe, on envisage toutes les unités structurant la forme ainsi que leurs fonctions. Nous ne saurons dissocier la forme du signifié de sa substance et donc la syntaxe de la sémantique. Cela nous permettra de faire une typologie des énoncés comme déterminant un genre précis de texte.

Le linguiste s'occupe également de remettre les énoncés dans le contexte de leur production. Pour Philippe Blanchet (2007 : 18), *la signification n'est pas dans les unités linguistiques, même pas dans les messages, mais dans l'activation d'un contexte social*. On peut aller plus loin par l'activation de paramètres psychologiques et techniques du cadre de la communication. La linguistique va se lancer dans une entreprise de re-construction, mais cette fois non avec des signes et des messages de la langue, mais à travers des indices. Les indices de l'énonciation de Benveniste sont des marques d'inscription du discours dans le contexte de son énonciation. Notons pour le rappeler que les indices en sémiologie sont des faits interprétables à partir de l'expérience des situations, qui peuvent modifier la perception du message et de la situation d'énonciation de façon involontaire. De cette étude des instances de production de l'énoncé, on peut se projeter vers des analyses stylistiques mettant le sujet parlant au centre des structures linguistiques et de la variation. La pragmatique, avec les théories des actes de langage d'Austin, la socio-pragmatique d'Anscombre et Ducrot,

permettrait d'intégrer l'autre, le destinataire du message, par l'étude de l'influence interactive du discours. La cohérence de l'analyse linguistique pourrait aussi se construire sur la théorie de l'analyse du discours, non pas seulement l'analyse des phénomènes transphrastiques de cohérence textuelle et de mémoire discursive de Reboul et Moeschler, mais une analyse du discours globalisante, proche de celle de Dominique Maingueneau (2005 : 66), qui veut appréhender le discours comme *une intrication d'un texte et d'un lieu social*. Une analyse du discours qui permettra d'étudier la jonction de paramètres d'organisation textuelle et ceux de la situation de communication dans un dispositif énonciatif spécifique.

La linguistique ou plutôt les sciences du langage[8] peuvent ici intégrer divers apports de la sémiologie sur la communication non verbale, plus spécifiquement la communication para-verbale, celle de traits supra-linguistiques. On veille toutefois à ne pas simplement juxtaposer des théories mais à les organiser dans leur complémentarité pour la compréhension.

La linguistique de la complexité utilise des méthodes et des données du domaine de la sociologie et de l'ethnologie pour l'analyse du langage. Elle va lier les éléments de stratification internes de la société au langage, les effets des formes et des fonctions des organisations sociales sur les pratiques et les systèmes linguistiques. Joshua Fishman (1971 : 69), cité par Louis-Jean Calvet (1993 : 107), affirmait que la sociologie du langage *doit clarifier la transition d'une situation de contact direct à une autre. Elle doit éclairer les différentes convictions et les divers comportements en ce qui concerne la langue de groupes entiers ou de classes entières de la société*. La connaissance de la société fonde donc également celle de la langue. La sociolinguistique se confond avec la sociologie du langage, elle est une sociologie des interactions, des pratiques sociales du langage, et le langage serait le moyen d'accès à la société, l'inverse étant tout aussi valide. Cette description de la société ne sera pas exclusivement une description de son aspect linguistique (nombre de langues, leurs fonctions, nombre de locuteurs…), mais bien celle de tous ses autres aspects pouvant avoir une influence dans la compréhension des faits linguistiques. C'est d'ailleurs pourquoi on intègre dans ces études celles des représentations linguistiques.

Philippe Blanchet insiste sur le cadre ethnologique de cette linguistique interdisciplinaire. Elle conforte effectivement les méthodes de terrain envisagées par le projet sociolinguistique (et plus courantes en ethnologie;) elle permet d'intégrer la variable culturelle dans l'approche "chaotique" des faits linguistiques : *Le terme culture inclut la dimension*

[8] La nuance que l'on établit entre les deux concepts est d'inclure la linguistique parmi les sciences du langage. Elle étudierait l'aspect strictement phonologique, syntaxique, morphologique et sémantique de la langue. Les sciences du langage envisagent en plus toutes les "autres" linguistiques, les linguistiques de la parole, la sociolinguistique, la psycholinguistique…

psycholinguistique de la construction de l'identité individuelle et des relations langue/pensée ou langue/cognition (2000 : 79). Il faut par conséquent pouvoir interpréter la signification symbolique des comportements humains. Nous n'omettons pas de signaler les aspects de psychologie individuelle et sociale, les aspects didactiques, historiques et géographiques dans cette véritable *écologie disciplinaire*. Mais nous voulons insister sur les représentations sociolinguistiques car la langue n'est pas seulement un ensemble de pratiques, c'est également la manière dont les usagers jugent ces pratiques et les processus qui les construisent.

MÉTHODOLOGIE ET CORPUS

Une convergence de vues a lieu sur ce que la sociolinguistique est une linguistique de terrain, son analyse ne peut se contenter des intuitions du chercheur ou d'un locuteur idéal. Elle doit atteindre les pratiques et les représentations par un certain nombre d'investigations. Comment procéder à des investigations lorsque son corpus est écrit et que l'on n'en connaît pas le locuteur ? Qui ou qu'observe-t-on dans ce cas et pour quels objectifs ?

Problématique d'un corpus écrit : pourquoi le titre de journal est un terrain sociolinguistique

Les données d'analyse du sociolinguiste sont des faits et des comportements issus d'observations (directes, indirectes et participantes) et liées à des types d'enquêtes (par immersion, sondages, interviews). Ces observations de situations sociales effectives, avec des locuteurs concrets, constituent ce que les sociolinguistes appellent le terrain. Comment considérer les pratiques linguistiques par le titre de presse comme un terrain sociolinguistique à partir du moment où l'identification des locuteurs (surtout de l'émetteur) relève de l'ardu ? Sue la difficulté de l'interaction dans la pratique langagière par le titre de presse, comment la considérer comme une situation "réelle" de communication ? En fait, il faut considérer le terrain comme une construction de l'enquêteur : Isabelle Pierozack (2007 : 9) déclare qu'il y a autant de terrains que de chercheurs, et Josiane Boutet (in Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 569) d'ajouter de l'eau à ce moulin : *les "terrains" ne sont pas des lieux objectifs et extérieurs au chercheur*. Les données (observables) sont alors fonction de la posture de l'enquêteur : impliqué dans les entretiens et questionnaires, détaché dans les travaux sur des films, les textes de presse, littéraires… *Le choix du mode de recueil des données constitue même une étape fondamentale dans la démarche de recherche puisque l'objet effectivement étudié en dépend étroitement* (Bruno Maurer in L.-J.Calvet et P. Dumont dir. 1999 : 167). Pourtant, les

écrits de presse semblent des données dont le recueil ne sollicite pas l'implication de l'enquêteur : elles ne lui semblent pas destinées et le précèderaient, les destinataires étant un public de lecteurs que l'on veut divertir, informer. Ces données ne répondraient pas à l'interrogation du chercheur.

Cela ne veut pour autant pas dire que ce sont des données plus authentiques que d'autres, déjà parce que toute production linguistique a l'authenticité de la situation dans laquelle elle est recueillie.

> Tout d'abord, il faut rappeler que toute pratique linguistique est également authentique, du moment qu'elle est appréhendée en tenant compte de la situation de communication dans laquelle elle a été recueillie. (P. Dumont et B. Maurer, ibid. : 108)

Le contexte de l'écriture n'est qu'un contexte, avec ses contraintes (la surveillance linguistique qu'on lui reproche souvent par exemple), dont il faut tenir compte dans l'analyse des performances et qu'il faut mettre en relation avec celles-ci. A l'oral, le problème de la connaissance du locuteur réel du texte est plus à mettre avec la maîtrise de la dimension historico-psychologique du personnage (on ne peut tout savoir d'un individu) alors qu'ici, la question est plus complexe car peut-on analyser les sources individuelles d'une production présentée comme collective ? Dumont et Maurer (ibid.) recommandent :

> Pour pouvoir tirer des documents écrits des enseignements linguistiques, il faut donc éviter de postuler que l'on sait de qui ils émanent. Au contraire, il est sans doute préférable d'évacuer cette question de l'auteur et de se contenter de référer le texte ainsi produit aux performances communément relevées dans ce genre de situation. La démarche est ainsi délibérément sociolinguistique, qui part de discours, en étudie les caractéristiques linguistiques en les rapportant à leur valeur communicative, pour en inférer des conclusions portant sur le fonctionnement d'une langue articulée en variétés différentes ou sur le partage du marché linguistique entre les différentes langues en présence.

On a par conséquent une démarche sociolinguistique de contextualisation des données, que l'on interroge non pas par rapport à ce qu'on sait de ses auteurs, mais par rapport au genre et à la situation[9]. Les caractéristiques linguistiques, leur valeur communicative sont à mettre en relation avec les contextes social et linguistique de la production, on ressortira ainsi les modalités de leur fonctionnement interne et celles de leur fonctionnement par rapport au marché linguistique en présence. De tous ces facteurs significatifs, il ne faudrait pas oublier la prégnance du chercheur qui est également constitutif de ce terrain linguistique. C'est pour cela que, dans une perspective constructiviste, Pierozack (ibid.) définissait le terrain comme *l'ensemble des contraintes qui pèsent sur la construction de phénomènes pertinents pour le chercheur*. Et les données issues de ces contraintes sont dites des *observables*.

[9]C'est une question de focalisation dans l'analyse parce qu'on se rend bien compte de la transitivité ici, les données du genre et de la situation nous renseignent nécessairement sur le locuteur.

Ensemble d'énoncés homogènes et représentatifs, envisagé comme échantillon de la langue, le corpus est la base de données sur laquelle les descriptivistes ont appliqué leurs procédures d'analyse (segmentation, comparaison, pertinence). Les structuralistes le considèrent ainsi extérieur au chercheur[10]. Seulement, nous l'avons vu, il est illusoire de penser éloigner l'enquêteur des données recueillies, nous ne reviendrons pas sur ses choix dans la constitution du corpus, sur l'orientation qu'il donne aux observables qu'il recueille et sur l'influence qu'il a sur la situation de production desdits observables. Par conséquent, le corpus ne saurait être un ensemble de données réifiées, on ne saurait le clore. Celui qui interprète les observables d'un corpus ouvre nécessairement celles-ci sur le contexte social, historique, psychologique qui fonde sa cohérence.

On pourrait reprocher au corpus son manque de dynamisme, comme on le fait très souvent des textes écrits, et aussi on lui reprocherait son formalisme, titrer étant régi et enseigné par des manuels. Le statisme n'est toutefois qu'apparent, le titre de presse ayant l'avantage d'être un corpus écrit comportant des caractéristiques des textes oraux.

Nous n'avons pas voulu limiter notre corpus à une sélection d'observables des supports écrits. Il fallait écouter un ensemble de discours et d'opinions sur les pratiques discursives venant de journalistes producteurs de phénomènes de langue et de lecteurs consommateurs de ces phénomènes. Ce n'est pas pour savoir qui sont les auteurs des titres du point de vue identitaire (ce que déconseillent Maurer et Dumont), mais pour avoir les représentations d'un rédacteur vis-à-vis des produits : les représentations socio-culturelles et sociolinguistiques commandent en effet les produits et comportements. En outre, nous devions collecter un ensemble d'observations et de sentiments de ceux qui lisent ces titres, et donc qui voient et interprètent en premier les faits et comportements dans ces espaces d'exposition langagière : pourrions-nous ainsi obtenir une typologie des consommateurs des titres de presse. Il fallait alors entre autres savoir comment ces deux acteurs de la construction linguistique voient le(s) français dans la distribution (socio)linguistique du Cameroun. L'objectif final étant de ressortir des réseaux d'association d'opinions et de mots, et ainsi des attitudes et des stéréotypes propres aux groupes sociaux enquêtés. Étudier les représentations de langues (ou sociolinguistiques)[11], c'est envisager la manière dont les locuteurs pensent gérer leurs compétences linguistiques et la situation plurilingue de leur environnement. Nous avons avec

[10] Cf. Jean Claude Beacco in Charaudeau et Maingueneau dir. (ibid. : 148)
[11] On pense que les représentations sociolinguistiques sont des représentations des deux aspects du langage, à la fois celles de la langue et celles du discours.

nous un corpus qui nous aura précédé[12] et un autre corpus de données orales et écrites constitué de matériaux que nous avons co-produit avec des "locuteurs-types" et des "destinataires-types". Nous nous présentons à ce moment, encore plus que dans les corpus essentiellement oraux, comme constructeur d'un modèle, d'une homogénéité de l'hétérogénéité des phénomènes. Il s'agit donc d'une perpétuelle recherche de cohérence entre les domaines et les méthodes que nous appliquons aux objets, dont les résultats n'ont de validité que par le respect de l'éthique dans son parcours épistémologique. L'on doit dès lors envisager les modes de rassemblement des observables pertinents d'un terrain aussi complexe pour la constitution d'un corpus homogène.

Méthodes de collecte et d'analyse des observables

Philippe Blanchet (2000 : 46-47) fait un certain nombre de recommandations pour détacher les observables de la subjectivité des situations, pour se donner la possibilité de passer de la compréhension à l'explication. Même si celles-ci semblaient destinées au recueil et à l'analyse d'un corpus oral, la plupart d'entre elles valent également pour les textes journalistiques : faire se succéder, en trois mouvements, les méthodes de recueil des données allant de l'observation participante (pour s'imprégner du terrain et recueillir dans les micro-actions un large échantillon de données indicielles), les enquêtes semi-directives ouvertes et pré-cadrées, intermédiaires entres les non directives et les directives et, enfin, les directives pour vérifier les résultats obtenus et obtenir ainsi des indicateurs valides. *La position en dehors que permet l'entretien tant directif que non directif peut apparaître comme moins risquée sinon comme plus confortable que la position au-dedans qu'implique l'entretien interactif* (Jacques Bres, in Calvet et Dumont, ibid.: 70).

Il s'agit par la suite de comparer les divers résultats obtenus pour mettre en lumière les effets d'orientation des réponses qu'induit le mode d'observation. Il faut donc avoir des points de repères nécessaires à la contextualisation des données et à leur interprétation. Les objectifs sont doubles dans cette étude : recueillir des observables sur les pratiques linguistiques effectives (les formes et les contenus) et atteindre les représentations aussi bien du public-consommateur que des journalistes sujets de ces pratiques. Enquêter sur le cadre de production de ces textes s'avère important pour mieux les comprendre.

[12] Ces produits, le chercheur ne les a certes pas construit avec le journal-locuteur, mais parce qu'il les sélectionne, il construit de façon déterminante leur sens.

Comment atteindre les pratiques linguistiques ou la constitution du corpus

Nous avions une trentaine de journaux lorsque nous avons défini l'objet de notre étude et plus approximativement sa problématique. Nous avons dû nous rapprocher de quatre rédactions pour faire des photocopies de quelques pages de une. Cette étape a eu comme difficulté principale l'incompréhension des agents chargés de faire ces photocopies sur les enjeux d'une recherche scientifique. Certaines pages de photocopies, malgré les autorisations obtenues, nous sont revenues à 300 francs Cfa la page ! Certains journaux, comme *Le Front* ne nous ont pas permis de faire notre enquête pour des raisons que nous ignorons. Nous avons dû promettre au journal *Le Messager* de leur faire parvenir une copie de notre travail. Mais en général, nous avons pu recueillir environ 1600 pages de une.

Les journaux sur lesquels nous avons principalement travaillé[13] sont *Cameroon Tribune* (213), *Le Messager* (358), *La Nouvelle Expression* (352), *Le Popoli* (266), et *Mutations* (376). Nous avons également pu collecter, de manière moins systématique, quelques unes de *Le Front* (17), *Challenge Hebdo* (2), *L'Anecdote* (2), *Le Jour* (12), *La Météo* (1), *Aurore plus* (2), *La détente* (1) et *Confidence* (1).

Notons que dans les exemples retenus, CT correspondra à *Cameroon Tribune*, LM au *Messager*, LN à la *Nouvelle expression*, LP au *Popoli*, MU à *Mutations*, LF à *Le Front*, AP à *Aurore Plus*.

L'expression "journaux francophones du Cameroun" pose un problème référentiel évident. *Cameroon Tribune* est un quotidien bilingue, ses titres sont soit en anglais, soit en français. En outre, dans les journaux paraissant au Cameroun, nous avons écarté les magazines, les mensuels et bien d'autres journaux irréguliers. Nous avons eu la faiblesse de privilégier les plus connus et les plus lus. Mais les phénomènes linguistiques posés de temps en temps par les journaux à très faible audience ont retenu notre attention (c'est le cas de *La Météo*, voulant dénoncer l'homosexualité au Cameroun). Nous n'avons pas non plus voulu parler des "journaux camerounais", car des journaux de Camerounais basés en France ou ailleurs qu'au Cameroun ne nous intéressaient pas, seuls ceux devant lesquels le public s'arrête tous les matins étaient pertinents pour nous. Les journaux étudiés sont bien des "journaux francophones du Cameroun" et assez représentatifs de ce qui se fait en matière linguistique au Cameroun.

[13] Entre parenthèses le nombre de pages de une recueillies.

La période retenue est celle de 1993 à 2008, cela signifie celle allant de l'aube des mutations sociopolitiques au Cameroun[14] à une période plus récente. Les années 1990 ont marqué le paysage sociopolitique du Cameroun avec, à la faveur de ce qu'on avait appelé alors *le vent de l'ouest*, la publication d'une série de lois consacrant les libertés individuelles et collectives. Le Cameroun est en proie à la fois à une crise économique, à une crise politique née de la vitalité des partis politiques de l'opposition sur la scène politique et des nombreuses tentatives d'anéantissement dont ils sont victimes, à une crise identitaire avec de nombreux conflits à forts relents ethniques, et même à une crise éthique et sociale, miné qu'il est par l'ampleur de la corruption. Quelles sont les incidences sur le plan linguistique ? Comment l'écriture des journaux, qui sont à l'avant-garde de ces luttes pour la liberté, sera-t-elle influencée par le contexte ? En fait, ces combats ont marqué le début d'un changement social[15] encore en cours aujourd'hui. Ce changement social a-t-il entraîné de nouvelles attitudes linguistiques ?

Revenons sur les journaux pour dire qu'ils n'ont pas toujours eu une régularité dans leurs parutions. Seul *Cameroon Tribune* a pu avoir des parutions quotidiennes, les autres journaux paraissant lorsque l'administration et leurs moyens le voulaient bien. Aujourd'hui, les cinq journaux qui sont la base de notre analyse sont presque tous quotidiens. Notons par ailleurs qu'ils ont connu plusieurs mutations : *Le Popoli* est parti du groupe *Le Messager* depuis 2003 ; *Le Messager* a contourné la censure en devenant tour à tour *La Messagerie, La Messagère* ; pour les mêmes motifs, *La Nouvelle Expression* a été l'*Expression*. Pour garder une certaine cohérence dans l'analyse et favoriser des comparaisons, nous avons privilégié les journaux des années 1993, 1998 et 2000. Cependant, nous n'avons pas fait que recueillir des titres de presse, nous avons voulu aller plus loin par une observation participante.

L'observation participante consiste pour le chercheur à intégrer une communauté à étudier, à participer soi-même aux situations productrices des phénomènes linguistiques *afin d'en comprendre les rouages de l'intérieur et de lever les obstacles d'une trop grande distance culturelle* (Dumont et Maurer, 1995 : 101). Cette méthode de recueil des données est propre à l'ethnologie et on l'a également appliquée en sociolinguistique interactionnelle (J. Gumperz, 1989). Le chercheur assiste au quotidien du groupe, il prend part au réseau d'interactions des membres du groupe, hors de toute situation explicite et formelle d'enquête. Il met donc de côté sa position d'analyste des phénomènes pour être à la fois *acteur producteur de faits*

[14] Cf. Tsofack J.-B. et J.-J. Rousseau Tandia Mouafou (2007) qui ont également observé l'incidence de ces mutations sociopolitiques dans le discours des journaux francophones.
[15] Transformations de la société pendant une période assez courte. Pour des développements sur le changement social, cf. Guy Rocher (1968)

discursifs et *auditeur interprétant* (selon la terminologie de Gumperz) des discours. Dans les textes écrits à communication différée comme des titres de journaux, il n'assumerait que le second statut. La nécessité était pour nous d'aller devant des kiosques à journaux observer les comportements, écouter les commentaires des uns et des autres sur l'actualité et sur la présentation de cette actualité à la une. Nous avons également pu assister à l'élaboration de quelques numéros de journaux.

Ce type d'enquête requiert de l'enquêteur des efforts d'insertion afin de faciliter son adoption par la communauté linguistique étudiée ; il requiert que celui-ci développe une certaine connaissance du terrain et qu'il use de stratégies d'observation. En progressant par paliers successifs dans ses interventions aux échanges, les topiques d'entretien n'étant pas fixés au préalable, nous avons laissé librement s'exprimer l'enquêté, amenant "naturellement" la conversation vers nos centres d'intérêts. Il fallait développer un grand sens d'adaptation et une certaine intelligence des situations. Cette méthode présente un certain nombre d'avantages : elle permet de réduire le paradoxe de l'enquêteur[16]. Nous avons pu par la suite comparer les discours sur les pratiques aux pratiques effectives, les données d'une enquête au milieu de l'interaction langagière, à l'intérieur de la communauté linguistique sont parfois plus riches et plus fines, parce que les enquêtés livrent plus facilement leurs impressions, même s'il est difficile de suivre un cadre de communication.

Malheureusement, l'observation participante présente un certain nombre de limites du moment où l'enquêteur peut difficilement enregistrer les faits observés et du fait de la possible subjectivisation des faits observés, à cause de l'implication de l'observateur. La question de la généralisation des faits observés se pose : quelle est leur représentativité en termes qualitatif et quantitatif ?

Obtenir des représentations par l'entretien semi-direct

L'enquête se départit de son caractère ethnologique pour se présenter aux participants sous les contours d'une enquête explicite. On enregistre les observables d'un évènement au moment où ils se produisent avec un maximum d'objectivité. On annule au maximum les effets de la présence de l'observateur, celui-ci restant à l'extérieur de l'objet observé. Il s'agit également d'une observation active, les locuteurs pouvant être enregistrés à leur insu (nous ne l'avons pas fait car cela peut poser un problème éthique) ou pouvant être avertis de la présence

[16] L'influence que la présence de l'enquêteur a sur l'informateur et qui va modifier les pratiques qu'il souhaite observer.

d'un enquêteur. L'observation directe n'était pas possible pour notre travail pour des raisons évidentes de confidentialité. Nous pouvions observer, mais nous ne pouvions pas enregistrer.

Nous avons privilégié l'entretien sous la forme de questionnaire, questionnaire dont l'ordre et la forme des questions sont pré-établis. Ces questions sont en principe fermées et les réponses, prédéterminées, doivent être simples et brèves. Le principe qui préside à la conception du questionnaire, selon Jacques Bres (ibid. : 63) est celui de la standardisation, *dans le souci de pouvoir comparer scientifiquement les différentes réponses, on adresse aux interviewés exactement les mêmes questions*. En effet, on peut comparer des populations importantes et la standardisation des questions facilite le dépouillement et l'exploitation quantitative des données. Nous avons usé de cette méthode pour la typification des locuteurs, ceci dans l'optique d'une évaluation quantitative de la diversité du corpus.

Concrètement, nous avons d'abord distribué un questionnaire à 500 lecteurs que nous avons rencontré devant des kiosques à journaux. Personne n'ayant véritablement le temps matériel de remplir le questionnaire sur place, nous ne pouvions respecter l'un des conseils de Ahmed Boukous (in Calvet et Dumont, ibid. : 19) qui demande une passation du questionnaire d'un quart d'heure environ et sa récupération immédiate, en permettant qu'on rentre avec les fiches pour les déposer les jours suivants (deux ou trois) dans un kiosque à journaux. Les journalistes ont également eu un questionnaire spécifique et nous leur avons également donné trois jours pour répondre aux questions. La méthode a le défaut de tuer toute spontanéité dans les réponses, nous n'étions pas présent pour constater des variables comme le langage du corps au moment des réponses. Cette méthode nous a fourni tout de même des réponses que chaque sondé a dû penser satisfaisantes et nous avons ainsi pu réduire l'influence directe de l'enquêteur sur les réponses.

Nous avons, pour nous introduire auprès des enquêtés, dit que nous travaillions sur le français dans les titres de presse, sans plus préciser.

Le fait d'avoir pu dire à certains enquêtés que nous étions de l'université et enseignant a pu influencer les réponses, par la mise en exergue du souci de correction du langage. Nous nous intéressions cependant moins à la structuration du langage qu'à celle des représentations. Il fallait en tenir compte et compléter cette méthode d'enquête par des interviews et croiser les résultats. Notons que les contraintes ne nous ont permis de collecter que 232 questionnaires sur les 500 distribués dans la rue. Le climat social n'a donc pas toujours favorisé cette recherche. Ainsi, les 232 personnes des deux sexes sondés par questionnaire dans les rues de

Douala et de Yaoundé[17] ont un âge allant de 16 ans pour le plus jeune (un élève), à 63 ans pour le plus âgé (un ancien vigile). Une trentaine de personnes sans profession fixe, une quarantaine de manœuvres, une quarantaine d'étudiants, 32 commerçants, une trentaine de chauffeurs (taxi et moto-taxi), une cinquantaine d'"intellectuels"(cadres d'entreprise, avocats, médecins, ingénieurs…) ont également répondu aux questions. Ils sont d'ethnies différentes et parlent différentes langues nationales[18], du nord (mundang, fulfulde) au sud (ewondo, bassa, bulu, bafia, eton), de l'est (gbaya) à l'ouest (medumba, bamun, bangu) et aussi du littoral (bakoko, duala).

Toutes les questions n'ont pas trouvé de réponse, la question 8 aux lecteurs a ainsi embarrassé les enquêtés parce que nous voulions un classement en types de journaux et non un classement hiérarchisé des journaux selon leur "qualité" de langue. Mais ce second sens n'est pas moins intéressant. L'embarras des locuteurs sur la question 13 peut être plus informative qu'on ne peut le penser, sentiment de honte à l'égard de cette "culturation" ou "socialisation" de la langue française ? Aux questions 11 et 12 du questionnaire, nous n'avons très souvent pas obtenu de réponses, les enquêtés approchés ont répondu (pour ceux qui voulaient bien le faire, la plupart se dérobant à la question) qu'ils les trouvaient orientées idéologiquement et politiquement. Mais, en entrevue spontanée et informelle, nous avons pu avoir quelques informations. Tout le monde avait un avis sur les titres des journaux camerounais, même si le rapport était plus lié au contenu (aux aspects sociologiques et ethnologiques) qu'à l'aspect véritablement langue. Dans la rue, lorsque nous avons voulu compléter nos observables par des entrevues, de lourds soupçons sur la destination et l'utilisation des propos pesaient sur nous.

Cette méthode (le questionnaire) est biaisée par les consignes préalables qui vont guider le fonctionnement de l'entretien. Ce qui montre bien les limites de sa prétendue objectivité. Ses insuffisances viennent entre autres de ce que la distanciation choisie par le sujet enquêteur l'amène à très souvent se passer d'une interaction (questionné/questionneur) qui aurait pourtant pu lui être utile, ne serait-ce qu'afin de suivre les enchaînements de la pensée de l'enquêté, ou encore pour respecter l'indétermination caractéristiques des tours de parole dans les conversations ordinaires. On reproche à cette théorie son *a priori* behaviouriste, qui présuppose que les locuteurs recevraient un même stimulus, la même question se recevrait de

[17] Les principales villes sont les lieux où se vendent le plus les journaux.

[18] La Constitution du Cameroun, dans le Titre et article premier parle des "langues nationales" que l'État protège et promeut. Mais l'usage fait également de "langues locales", "langues autochtones", "langues camerounaises" et de "langues indigènes" ses synonymes. Nuançons : "langues locales" et "langues autochtones" devraient inclure les parlers hybrides au Cameroun, "langues indigènes" a une connotation coloniale et ethnologique, la français peut être considéré comme une "langue camerounaise".

la même manière chez tous. Or nous savons que le sens, la signification est une co-production intégrant divers paramètres contextuels et situationnels. Comme il n'y a pas interaction, comment résoudre tout bruit qui surviendrait au niveau du sens ?

Nous avons, et nous l'avons déjà dit, pour comparer et compléter les observables d'analyse par questionnaire, réalisé des interviews. Les interviews réalisées doivent nous permettre de déterminer comment les locuteurs perçoivent leurs pratiques linguistiques. L'entretien semi-directif, qui est le mode par excellence de l'observation dans l'interaction, est constitué de questions ouvertes, des questions auxquelles on peut donner la réponse que l'on veut. De cette manière, l'interviewer peut relancer le dialogue par de nouvelles questions, insister s'il attend que l'enquêté aille plus loin, réorienter le sens de la discussion. Chacun des participants tient un rôle véritable ; l'entretien devient moins mécanique et véritablement interactif avec sa progression dans le temps. L'observateur trouve ici une fonction de participant à l'interaction, et une fonction de constructeur analyste de ladite interaction : il organise thématiquement l'interview, comprend et explique le développement de la pensée du locuteur, ses représentations, ses concepts. Ledit locuteur conserve cependant sa liberté d'expression car le but de l'enquêteur est de le faire parler. C'était le moyen de recueillir les représentations des lecteurs et ceux de quelques journalistes pour les comparer avec celles qui sont déduites des pratiques écrites effectives.

L'entretien semi-directif présenterait cependant des contacts humains relativement factices. En plus ce caractère artificiel est renforcé par le fait que ce mode d'entretien n'ait pas de schéma préétabli, il ne correspondrait donc aux règles d'aucune situation ordinaire d'échange. La situation relativement complexe du discours (on demande au sujet d'être libre, mais celui-ci ne sait pas ce qu'on attend de lui, les micros et magnétophones ne contribuent pas à le mettre à l'aise) ne favorise pas l'émergence des styles contextuels de façon spontanée. La cause en est simple, les codes étant fonction de paramètres contextuels comme la personnalité de l'interlocuteur, les circonstances de l'interaction ou la thématique choisie, ces paramètres sont biaisés par l'interviewer linguiste qui n'obtient du locuteur que le code qu'il attend de lui : peut-il obtenir les différents codes correspondant aux différentes situations de communication ?

Ainsi, la tendance à croire que l'entretien semi-directif produit des données artificielles parce que les réponses données seraient déformées par l'influence de l'interviewer, ne serait-ce qu'à travers l'orientation des questions posées, passe pour vraie. Pour Dumont et Maurer (ibid. : 104), poser la variation des réponses du sujet en situation d'entretien en termes de biais ou de déformation est erroné. Cela signifie qu'il existerait une vérité du sujet hors situations

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

d'interaction. Or toute réponse, et même toute production langagière est donnée dans une situation d'interaction particulière dont elle porte nécessairement la trace. L'ajustement de l'informateur à la situation et même à l'enquêteur est mécanique dans le dialogue chercheur/informateur. La variabilité des réponses d'un sujet ne remet pas en cause leur authenticité, cette authenticité ne vaut toutefois qu'en rapport avec la situation d'interaction. La situation d'interview étant une situation sociale, la variabilité est de fait sociale.

Aucune parole produite en entretien n'échappant à l'interaction, il faut, dans les réponses obtenues d'enquêtes non directives, directives et semi-directives, tenir compte des stratégies et des paramètres de l'interaction (paramètres du genre) au moment de l'analyse, au lieu de stigmatiser les méthodes d'observation. Aucune n'est parfaite pour rendre compte de la globalité des faits linguistiques. Celle que nous devions adopter devait donc atténuer les biais.

L'étape d'analyse des données devra donner un sens aux divers observables avec comme parcours : l'analyse, la comparaison et une synthèse interprétative.

L'analyse des observables

L'analyse des observables consiste non pas à leur appliquer des principes théoriques généraux d'un objet lui-même théorique, principes conduisant à l'explication et à la prédictibilité, mais à examiner en détail chaque donnée, à la sélectionner et à la ranger dans un ensemble descriptif dont elle forme une pièce. Le fonctionnement de chaque élément doit se rapporter au fonctionnement du contexte global de la situation de communication, de l'usage ou des usages du (des) code(s), de l'ensemble d'un système linguistique. L'analyse met donc en relief un ensemble de stratégies humaines possibles dans certains types de contextes ethno-sociolinguistiques. Les procédures de cette analyse vont des champs d'analyse linguistique de la variation étudiés plus haut, à l'analyse quantitative.

L'analyse quantitative sert de complément d'enquête car elle ne prétend pas à une représentativité absolue de l'ensemble d'une population ou de pratiques linguistiques. Le nombre de sondés est d'ailleurs relativement faible pour cela. Les spécialistes de l'analyse des données pensent, pour l'analyse textuelle, que l'on peut se limiter à une proportionnalité simple, le pourcentage, avec une éventuelle vérification de la représentativité. Le chercheur doit *in fine* construire lui-même des catégories d'analyse en croisant des concepts issus de divers champs complémentaires parce que cohérents entre eux. Bref, en suivant l'expérience de Blanchet (2000), il est nécessaire d'adapter les catégorisations existantes (théories linguistiques ou modèles méthodologiques) à l'objet d'étude.

La comparaison

L'approche comparative, dans une recherche marquée par sa transdisciplinarité ou son interdisciplinarité, remet en question chaque activité scientifique, chaque angle de vision pour l'intégrer, dans une démarche progressive vers la cohérence des phénomènes humains. On passe du particulier au général, car cette méthode aspire à une certaine universalité. La comparaison de la pluralité des données, des cas, des concepts théoriques permet de réduire les biais de la subjectivité du chercheur, limite les débordements idéologiques.

La comparaison pourra nous aider dans l'interprétation globale des observables. Après avoir déterminé les différentes approches de l'objet (des objets), nous devons établir le degré de comparaison permettant une meilleure compréhension. Comparaison est également faite avec les observables de diverses enquêtes menées par d'autres chercheurs, il faut cependant préciser l'objectif de l'enquête qui fonde lesdits observables.

Synthèse interprétative

La synthèse interprétative est une étape fondamentale des activités de la linguistique de la complexité. On définit ici la synthèse comme une saisie globale des données dans une perspective systémique complexe. *Il s'agit […] de conserver la perspective d'un tout, de toujours revenir à la complexité du contexte des données dans lequel le travail de recherche est mené* (Blanchet, 2000 : 57). Un tout qui est à la fois plus et moins que la somme des parties, un tout dont le fonctionnement rétroagit sur les éléments du système (de la globalité dirait-on). Il faut donc mettre chaque donnée de ce tout en contexte pour faire de la langue plus que la somme des énoncés, usages et effets produits, une organisation avec des potentialités infinies. La synthèse vise donc la saisie de la globalité des usages effectifs, des procédures de contextualisation des données. J. Gumperz (1989 : 33 cité par Blanchet (2000 : 58), identifiait l'objet de cette phase en ces termes :

> Il s'agit de découvrir les liens jusques là non étudiés entre la perception des signes linguistiques de surface et l'interprétation […] [d'] expliquer la capacité humaine à contextualiser l'interprétation […] [de mettre] l'accent sur les stratégies qui gouvernent l'emploi par l'acteur des connaissances lexicales, grammaticales, sociolinguistiques et autres dans la production et dans l'interprétation des messages en contexte.

Cette phase met en relation inextricable la locution et son contexte, les possibilités d'un système codique, l'interprétation et son contexte. Quand nous parlons de contexte et de possibilités, nous inscrivons la variation et l'alternance au sein des préoccupations de la

linguistique. La démarche compréhensive ne peut évaluer cette subjectivité à chaque étape qu'en appréciant qualitativement les situations et les objets qui l'intéressent.

La validité scientifique de cette linguistique doit tenir compte de la nécessité de reconfigurer le champ scientifique et institutionnel. Le fait linguistique n'est plus valide lorsqu'il respecte une certaine méthodologie prescriptive et des critères fermés de scientificité d'une théorie donnée. Didier de Robillard (2001) souligne d'ailleurs que certaines occurrences ne pourraient pas s'expliquer par les démonstrations des *linguistes de la langue*. Devait-on les invalider ? La méthode scientifique selon Blanchet (2007 : 10) doit promouvoir le doute, la nuance, la relativité des résultats en forme d'hypothèses toujours renouvelées. Les sciences humaines peuvent rechercher la prédictibilité des comportements humains, du moment où ceux-ci sont "chaotiques", la science, selon Didier de Robillard, doit développer des processus chaotiques : sélection aléatoire d'un facteur parmi plusieurs, amplification de celui qui a été sélectionné. Mais cette sélection/amplification ne se fait que dans une cohérence (un déterminisme) en rapport avec l'état empirique des discours et des processus de changement. Les données doivent figurer dans la cohérence et la complémentarité de la compréhension à l'explication.

PLAN

Ce travail présente un plan en six chapitres, organisés en trois parties.

La première partie est consacrée à la description linguistique de la structure du titre dans la presse camerounaise. Cette description présente les différents aspects linguistiques et sémiologiques du titre de presse pris comme un texte, et le rôle de chacune de ces séquences, en rapport avec la visée pragmatique. Si le titre est un art et une technique, une inventio et une dispositio, il faut pouvoir d'abord démêler les éléments de sa stratification. En plus, le texte journalistique étant le produit d'une énonciation complexe, il se révèle important d'en examiner le cadre de communication comme pouvant expliquer les observables linguistiques. Cela revient à rechercher l'organisation énonciative, aussi bien au niveau de l'émission qu'au niveau de la réception, mais aussi l'influence du contexte psychologique et situationnel (social et culturel) sur cette communication. Il est difficile d'analyser des productions sociales sans envisager les représentations que les acteurs ont des produits sociolinguistiques.

La seconde partie examine les représentations que les destinataires et les locuteurs ont de l'outil linguistique qu'ils utilisent. Elle exige de présenter des observables obtenus d'enquêtes de terrain et permettra de comprendre si la tendance est à la stabilisation d'un

français au Cameroun par les médias. La spécificité de cette écriture est-elle le reflet de réalités sociales ou peut-elle avoir des incidences sur la normalisation des pratiques ?

La troisième partie concerne l'aspect discursif des représentations sociales. Quelles sont les représentations sociales constitutives de l'imaginaire discursif des titres de presse ? Y a-t-il des traits idéologiques ? Quelle pertinence pour la gestion et la régulation des discours médiatiques dans la société ?

PREMIÈRE PARTIE

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU TITRE DANS LA PRESSE CAMEROUNAISE

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

PREMIÈRE PARTIE :

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU TITRE DANS LA PRESSE CAMEROUNAISE

L'histoire de la linguistique voudrait que celle-ci s'érige en une science *autonome* consciente de ses méthodes avec Ferdinand de Saussure, qui lui désigne un objet spécifique : le langage humain. La linguistique s'occupe de la description de la langue ou des langues et, d'autre part, les théories et méthodes linguistiques sont nombreuses à cause de la vision particulière de cet objet. L'analyse linguistique porte sur l'abstraction des formes réalisées de la langue appelées, avec des nuances liées au contexte d'emploi, corpus, discours, phrase, parole, énoncé, texte. Décrire la langue pour Saussure c'est d'abord la réifier, distinguer à travers un raisonnement par dichotomies la langue de la parole. Dans les dichotomies saussuriennes, la parole renvoie à toutes les variations individuelles de la faculté de langage, alors que la parole est du domaine des réalisations concrètes de ladite faculté[19]. La description linguistique est celle de la langue, son organisation, son fonctionnement.

Bien que s'inscrivant dans la mouvance structuraliste post-saussurienne, André Martinet (1985 : 85) met en avant l'énoncé comme tout segment de discours analysable. Le terme vient de la volonté de traduire l'anglais *utterance*, et il traduit un objet, un produit concret résultant d'un acte de parole. Autrement dit, l'énoncé résulte d'un processus d'actualisation qui fixe la référence des termes de la phrase. La phrase est la structure de cet objet. Une structure que les pratiques sociales et individuelles, rendent dynamique. Martinet concrétise ainsi l'idée selon laquelle la phrase appartient à la langue et son utilisation particulière la met dans l'ordre du discours et en fait un énoncé. Il s'oppose alors à Saussure qui excluait la phrase de la description linguistique, arguant qu'elle est une réalisation de la langue et donc de l'ordre de la parole. Les deux concepts (phrase et énoncé) sont analysables de manière tout à fait indissociable suivant le principe saussurien de l'analyse de l'objet *sui generis* pour la phrase, et suivant l'analyse des situations d'énonciation pour l'énoncé.

[19] Gustave Guillaume préfère parler de l'opposition langue/discours. Le passage de la représentation abstraite (langue) à l'expression (discours) présente l'acte de langage comme dynamique et se fait par "coupes" successives. Benveniste quant à lui distingue parole et discours : *Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est-ce pas simplement la parole ? Il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet* (1966 : 80). La parole est donc de l'énoncé, le discours de l'énonciation.

L'assimilation de la phrase à la structure est constante dans les écoles linguistiques. Les distributionnalistes la conçoivent comme une unité d'ordre syntagmatique correspondant à une structure invariante de constituants. Les théories génératives voient dans la phrase une structure résultant d'une reconstruction inductive. Les générativistes affirment d'ailleurs que les locuteurs d'une langue ont l'intuition de la phrase du fait qu'ils intègrent en eux ses principes de constitution, les règles de combinaison de ses éléments constitutifs. En grammaire, Joëlle Gardes-Tamine (1998 : 10) la définit comme *la plus grande unité, celle qui inclut les autres, sans être elle-même incluse dans une unité supérieure*. Elle souligne ainsi son autonomie et sa représentativité. La grammaire traditionnelle, d'inspiration logico-sémantique, définissait déjà la phrase comme une unité de propositions. La proposition étant l'unité minimale de jugement, unité de groupement, constituée d'un sujet et d'un prédicat.

En outre, les critères d'acceptabilité de la phrase (et de l'énoncé) sont formels, phonétiques, sémantiques, fonctionnels. La phrase débuterait par une majuscule et s'achèverait par un élément de la ponctuation à l'écrit. Pour Maurice Grevisse (1988 : 293), *c'est la suite phonique minimale par laquelle un locuteur adresse un message à un auditeur*, alors que pour Robert-Léon Wagner et Jacqueline Pinchon (1962 : 502) il s'agit d'un *énoncé qui doit à sa mélodie et à son autonomie le caractère d'un ensemble équilibré*. Henri Bonnard (1992 : 248) quant à lui insiste sur l'aspect fonctionnel et parle d'une *unité d'énonciation dont la fonction est d'exprimer un propos*. Toutes ces généralités pour rappeler que le titre est d'abord une structure linguistique et que son analyse est d'abord celle de constituants linguistiques.

Les titres d'information journalistique, comme le rappelle Bonnard (ibid.), sont des phrases du moment où il y a propos. Que l'on fasse appel à la logique, à la sémantique ou à la syntaxe, il reste qu'une description de l'organisation syntaxique du titre de presse devra converger avec la description de leurs modes de réalisation dans des situations déterminées. En effet, remarque-t-on en pragmatique, *différents énoncés d'une phrase ont généralement des sens tout à fait différents* (Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer, 1995 : 220).

On ne saurait faire du titre de presse une phrase ou un énoncé isolé, sa structure bien souvent étant d'une plus grande complexité. La définition du texte comme structure combinée de signes, comme un tissu d'éléments (de l'étymologie latine du mot *tessere* signifiant "tisser") ayant un aspect matériel, sémantique, symbolique et pragmatique résume mieux l'idée que nous nous faisons du titre de presse. Le titre est donc un texte, une séquence verbale qui forme un tout relevant d'un genre de discours déterminé, même si on reconnaît que le texte dans la une de presse est moins construit, ou plutôt autrement construit, que celui de l'intérieur

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

d'un journal ou celui d'une œuvre littéraire. Il doit néanmoins être expliqué *dans le cadre d'une théorie de sa structure compositionnelle* (Jean-Michel Adam, 1992 : 15). Il faut dire qu'un texte ne peut être réduit à une suite linéaire de signes ou de phrases repliés sur eux-mêmes. Chaque texte se définit en tant qu'organisation de signes et de phrases, constitués en réseau de déterminations mutuelles, qui concourent au sens et dont la formulation dépend de paramètres linguistiques, de genre, de contexte (énonciatif et pragmatique). L'explication ne sera pas aisée puisque notre genre de texte semble rebelle à toute typologisation : il paraît moins interactif qu'une communication orale ordinaire mais le contact direct qu'il a avec le public, dû à son exposition, va susciter une illusion d'oralité. Au journal *Le Monde*, on avait l'habitude de dire que *la radio annonce l'évènement, la télévision le montre et la presse l'explique*. Le titre de presse annonce, montre et même explique l'évènement… Il reste que, comme tout acte de communication, le titre à la une possède un *contrat de reconnaissance*, c'est-à-dire des conditions discursives et énonciatives surdéterminantes et nécessaires à sa réalisation.

Au Cameroun, comment le contexte et ses fonctions influencent-ils cette forme d'exposition langagière dans la transmission/interprétation des informations ? *À l'échelle du discours, on n'a en effet pas affaire […] à des déterminismes exclusivement linguistiques, mais à des mécanismes de régulation communicationnelle hétérogènes dans lesquels les phénomènes linguistiques doivent être envisagés en relation avec des facteurs psycho-linguistiques, cognitifs, et sociolinguistiques* (M. Charolles et B. Combettes, 1999 : 79).

Le parcours analytique est d'appliquer à l'étude du texte - titre les méthodes de l'analyse linguistique interne pour en observer les spécificités structurelles génériques, puis partir de celles-ci pour étudier les variables linguistiques et stylistiques liées à l'homme (au sujet parlant, sujet énonciatif) et celles liées à la société. Pour tous ces paramètres imbriqués les uns dans les autres, une description sériée semble de prime abord subjective, il fallait cependant observer les rapports fonctionnels entre les éléments linguistiques du titre de presse. La singularité du support textuel (on parle d'écrit oralisé, de communication directe ou destinée) va demander une analyse des rapports syntaxique, logique et sémantique. Il fallait aussi observer l'organisation formelle péri-linguistique, ses relations avec le texte pouvant être un moyen d'accès au sens (chapitre 1). Ceci fait, il s'avère difficile de ne pas placer l'homme, le sujet au centre des descriptions linguistiques. Il s'agit alors de voir les formes et le degré d'implication du journal, pris comme sujet d'énonciation, dans les faits qu'il rapporte et ainsi, de comprendre comment un style est mis au service de la communication et d'un jeu d'influence entre ce sujet et les lecteurs (chapitre 2).

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

CHAPITRE I :

LES TITRES DE PRESSE COMME OBJETS TEXTUELS

La relation du titre avec ce que nous allons appeler le co-texte (le texte intérieur du journal) a amené certains à lui dénier la qualité de texte. L'une des raisons évoquées était qu'il n'était pas choisi en fonction du sens qu'il exprimait mais de celui que l'on veut appliquer à l'objet sémiotique, le texte intérieur. Le seul référent du titre serait le texte auquel il renvoyait à l'intérieur du journal. Gérard Vigner (1980 : 1) a exprimé d'une certaine manière l'embarras quant au statut générique du titre lorsqu'il parle d'*unité discursive restreinte* ou de *micro-texte*[20]. On en parle comme d'une structure avortée par rapport au texte intérieur, et même la pertinence textuelle tient de sa densité, plus précisément de sa densité spatiale. Certains analystes de la langue comme Claude Furet (1995 : 10), plus optimistes, le présentent comme l'élément le plus important de la plupart des textes, affirmant ainsi son appartenance immédiate à une unité supérieure qui est le texte. Est-il aussi strictement subordonnable à un autre texte lorsqu'on parle des titres à la une d'un journal ? Peut-on parler d'intertextualité dans un journal avec des textes convergeant vers le même référent ?

Si nous avons affirmé du titre qu'il était un genre textuel, c'est que son organisation répondait à des critères de cohérence interne. Déjà partageons avec Françoise Sullet-Nylander (1998 : 3) qu'il est du texte, *un texte reprenant le contenu essentiel (ou considéré comme tel par le rédacteur) de l'article, sans que cela n'engendre de dépendance "textuelle" quelconque vis-à-vis de celui-ci. Il assure entièrement le rôle de transmettre la nouvelle au premier niveau de lecture*. Il est aussi un genre, avec le sens que François Rastier (2004 : 125) donne à la notion, *un mode de régulation du contexte interne et externe (textualité et intertextualité). Il permet enfin au texte de rester compréhensible alors même que la situation qui lui a donné naissance, ou du moins prétexte, a disparu sans retour*. Autrement dit, il est un cadre de modulation de sa compétence communicationnelle à la fois comme locuteur et comme destinataire, une structure de sens extra-énonciatif relativement constante. Un genre est un acte communicationnel particulier. Denise Malrieu (2004 : 73) poursuit dans le sens d'une conception sémiotique du genre : *le genre se définit à la fois par son appartenance à un domaine, par son contexte externe de communication […], par son insertion dans des surensembles d'objets sémiotiques […] et par sa structure interne*. Aussi devrait-on avoir un

[20] Selon lui, le titre est un *micro-texte de forme et dimension variables (mot, syntagme, phrase…) dont la fonction est de désigner à l'attention du lecteur public un objet ou un système sémiotique quelconque (texte, peinture, œuvre musicale, spectacle, etc.)*

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

certain nombre d'isotopies dans le titre, *des agencements particuliers de la matière langagière* (Eliseo Veron, 1988 : 33) qui le distinguent des autres genres journalistiques, une certaine constance dans la variation des situations et des intentions qui lui sont prétextes. Ces régularités linguistiquement observables et codifiables de certaines formes du genre sont dites types, ce sont *les types de pratiques sous-discursives* (J.-M. Adam, 1992 : 82).

Quintilien, au Livre IX de l'***Institution oratoire***, associe le *textus/textum* à la *compositio* c'est-à-dire à l'*inventio* (choix des arguments), à l'*elocutio* (mise en mots) et à la *dispositio* (mise en ordre ou plan du texte). La disposition (*dispositio*) qui est, dans la rhétorique classique *la partie de l'art d'écrire et de l'art oratoire qui règle la mise en ordre des arguments tirés de l'invention* (J.-M. Adam in Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 433), joue un rôle important dans la composition macro-textuelle du sens et dans le processus de communication. Avec Jacques Virbel (1989) et Fabrice Maurel (2004), nous postulons, dans la même perspective, que l'architecture du texte constitue un système dont il faut élaborer les modèles d'analyse. Même s'il ne se veut pas explicitement un modèle d'analyse sémiotique logocentriste, le MAT, Modèle d'Architecture du Texte selon Virbel se fonde sur le principe qu'un sous-ensemble de propriétés morpho-dispositionnelles et typographiques du texte possède des équivalences fonctionnelles avec des phénomènes langagiers. Ces propriétés concourent de ce fait à la signification (construction de la substance) et ont une valeur pragmatique. A partir de l'observation du processus d'oralisation de l'écrit, de la disposition sémiotique, nous analysons la mise en place du métalangage architectural des titres de presse, ceci afin de mettre en évidence à l'écrit des stratégies interprétables[21].

---

[21] La conséquence en est un modèle d'oralisation des textes écrits pour être lus silencieusement (MOTELS), dans lequel nous distinguons avec Maurel trois stratégies principales interdépendantes dans l'interprétation : La description objective des marqueurs, appelée forme descriptive discursive (FDDC), par laquelle on associe une manière de présenter à une manière de parler. Comment présenter une information ? Quelle est la place du titre ? Quels sont les éléments du titre ? L'interprétation de niveau1 ou forme descriptive dénominative (FDDN), c'est le niveau métalinguistique, celui de l'attribution d'un nom à la configuration métalinguistique. L'interprétation découle de la structuration interne des objets textuels, de la fonctionnalité des éléments de la morpho-disposition les uns par rapport aux autres. On parle de forme conventionnelle injective ou de forme prosodique hors texte. Comment fonctionnent les éléments d'un titre ? Qu'est-ce qui le distingue des autres genres ? Le niveau de l'interprétation profonde des intentions du rédacteur ou forme discursive interprétative (FDI) est celui de la forme prosodique en contexte. Il s'agit entre autres de la mise en relation de la forme prosodique et informationnelle avec la situation d'énonciation et des intentions pragmatiques. L'interprétation des titres lus est donc un processus de re-construction du sens, il suit le questionnement inverse de celui de la construction significative : "comment parler maintenant de X ? En faisant de X un titre ? Comment

Ainsi, la segmentation graphique joue un rôle énonciatif et même pragmatique (dans le sens de la pragmatique des actes) dans l'énoncé, et accompagne les unités et structures lexicales et morphosyntaxiques dans la signification. Ludmilla Georgievna Védénina, dans la ***Pertinence linguistique de la présentation typographique*** (1989) réfute l'idée que les éléments typographiques n'auraient que des fonctions ornementales. Dans le cadre du MAT, il s'agit d'actes textuels. Les actes textuels sont des types particuliers d'actes de discours, des performatifs métalinguistiques, dont la performativité est dirigée vers le texte lui-même. Ces actes de discours, s'ils ne sont pas réalisés dans le texte par la présence explicite de performatifs, sont inférables à partir de traces de l'effacement du performatif. Ces traces (éléments typographiques, morpho-dispositionnels) représentent des ressources significatives dont le lecteur appréhende l'enveloppe spatiale et oriente son traitement du texte.

L'objet textuel (OT) qu'est le titre de presse se présente en somme comme une structure particulière, polymorphe, intentionnelle et signifiante[22]. Une structure caractérisée par son unité et son ouverture à d'autres textes. Sa nature implique des contraintes linguistiques et favorise l'émergence de valeurs morpho-dispositionnelles, typographiques, lexico-syntaxiques. On se trouve devant une *unité de traitement* considérée par Maurel (ibid.) comme plus réaliste et plus efficiente que la phrase. En effet, si nous voulons considérer le texte comme un tout signifiant, il faut appréhender de manière englobante tous les systèmes signifiants qui le constituent. De facto, le texte se présente comme un objet transdisciplinaire, raison pour laquelle il est question de dépasser le plan de texte de la rhétorique classique (plan oratoire, principalement destiné au discours judiciaire) qui comprend l'exorde, la proposition, la division[23], pour voir dans la disposition des arguments un ensemble de schémas d'organisation du raisonnement spécifiques à un genre, à un corpus. Aussi avons-nous voulu une analyse de la logique argumentative d'un genre textuel indissociable de ses structures spatiolinguistiques. Il fallait convoquer, à côté des données de l'approche cognitive de la

---

titrer ? En centrant, soulignant…?" Cette re-construction segmente certes les données textuelles mais elle les interprète avec un souci de cohérence : Qu'est-ce qu'un titre et quels sont les éléments de sa composition ? De quoi parle-t-on dans les titres analysés ? Comment est-ce présenté ? Suit-on les plans conventionnels liés au genre ou au contraire a-t-on des plans occasionnels ?

[22] C'est bien de la présentation dont nous parlons, qu'elle soit *disposition, mise en ordre* ou *mise en forme* ou *mise en place des arguments*.

[23] Avec dans le développement la confirmation, la narration, la réfutation et la péroraison. Cicéron, dans ***Les Divisions du discours*** déclare : *Les discours se composent de quatre parties : deux visent à démontrer la cause, la narration et la confirmation, deux à émouvoir les âmes, l'exorde et la péroraison*. Ce plan de texte centré sur l'un des trois genres que l'on distinguait (le judiciaire, le délibératif, l'épidictique) pourra-t-il s'appliquer à la complexité générique des formes discursives modernes ?

spatialisation du langage de Virbel, mais aussi des données de la théorie des cadres de discours de Charolles, diverses autres données des approches informationnelle, sémiologique, logique et linguistique pour décrire les titres journalistiques au Cameroun.

On peut déjà, pour notre unité de traitement, penser à une organisation morpho-dispositionnelle et syntaxique en trois séquences : une séquence "situative", une séquence informative et une séquence explicative ou présentative. La *déclinaison des nouvelles*[24] la plus régulière, le type le plus courant dans les médias écrits francophones du Cameroun est la double articulation (titres bipartites ou *bisegmentaux*) et, en principe pour les titres "majeurs", la triple articulation.

Lions : en toute sérénité

L'équipe nationale poursuit en ce moment à Saint Quentin en France sa préparation pour le match crucial de dimanche prochain face à la Côte d'Ivoire à Abidjan, en éliminatoires CAN/Coupe du monde 2006. p. 29

Image1 : Titre de presse extrait de *Cameroon Tribune* du 30.08.05

Dans ces cas, la première structure place les circonstances de l'information, la seconde donne l'essentiel de l'information et la troisième vient apporter des précisions sur le contenu. En utilisant la nomenclature *headlinese*, cette structure première est le surtitre, la seconde est le titre proprement dit, la troisième est le sous-titre.

Le surtitre fonctionne comme un topique, met en place le cadre de l'information, il est supposé connu des interlocuteurs, tous ses implicites aussi. Mario Rossi (1999 : 56) propose du reste comme définition du topique : *constituant de tête qui acquiert une valeur contextuelle référentielle ou inférentielle à laquelle s'ajoute, comme conséquence nécessaire de sa valeur première et de sa place dans l'énoncé, une valeur thématique*. L'information se trouve dans le second segment, elle est mise en valeur : c'est le titre proprement dit.

Le titre à la une peut se présenter sous la forme de "bloc" (sans surtitre ni sous-titre). Bien qu'il s'agisse d'un énoncé, il n'y est pas toujours possible de déployer toute la gamme de structures grammaticales. D'où la surcharge informative que portent en principe les formes linguistiques et sémiotiques. Le sous-titre est le texte qui apporte davantage d'informations pour donner plus de détails aux lecteurs, les situer et les aguicher davantage.

[24] Ensemble des surtitres et des sous-titres qui accompagnent le titre d'un article.

Dans le genre discursif qu'est le titre de presse, la préorganisation de la structuration du sens se met-elle au-dessus des nécessités sémiotiques contextuelles ou plutôt comment est-elle utilisée pour mettre en exergue ces dernières? Par ailleurs, comment interagissent les formes du lexico-syntaxiques et les autres formes sémiologiques constituant l'information environnementale dans la cohérence textuelle ?

1.1 LE SURTITRE OU SÉQUENCE CADRATIVE ?

Élément de la titraille, le surtitre (ou sur-titre) est un segment dont les caractères contrastés par rapport au titre servent à poser le cadre dans lequel celui-ci se développe. Il est sobre, dépouillé et obéit à la règle du parler peu et dire plus. En principe et en se référent aux manuels d'écriture journalistique, la relation du surtitre au titre se fonde autour d'une altérité sur le plan pragmatique : lorsqu'il est incitatif, il favorise un développement informatif du titre, et lorsqu'il est informatif, le titre est incitatif. L'enjeu étant à la fois la cohérence discursive, l'accès immédiat au référent et l'économie maximale du langage, le surtitre a un rôle capital dans la construction du titre. Cette conception du surtitre, par ailleurs superficielle, ne nous dit pas quels sont les principaux éléments morpho-dispositionnels, lexicaux et, surtout, quelles sont les fonctions assumées par le surtitre dans la construction du texte – titre.

1.1.1 Aspects formels de la relation du surtitre au titre

Le surtitre comme cadre du discours

De l'étude de Lydia-Mai Ho-Dac, Anne Le Draoulec et Marie-Paule Peri-Woodley (2001 : 127) sur les composantes et des dimensions du texte, il est affirmé que *le titrage découpe le texte en sections, chaque section inscrivant son contenu dans un contenu général commun présenté par l'expression titre*. Le titre a donc une relation sémantique avec le texte qu'il précède. Étant lui-même un texte, il peut être découpé en plusieurs séquences représentant des fragments en relation logique dans une structure. Le surtitre relève du cadrage, il est un introducteur de cadre : *L'encadrement du discours crée un découpage en cadres, le contenu de chaque cadre étant à interpréter suivant un critère exprimé en initiale par un introducteur de cadre* (ibid.). Il ne faut cependant pas voir ici deux procédés distincts d'organisation du discours, il n'y en a qu'un seul, un cadre du discours, la titraille, avec des

segments particuliers : l'introducteur de cadre et sa portée immédiate. Michel Charolles (in J.-M. Adam, 1999 : 46) distingue effectivement quatre opérateurs relationnels assurant la cohésion d'un texte : les connecteurs, les substituts anaphoriques, les marques configurationnelles de segmentation, les introducteurs de cadres de discours. Le surtitre sert d'amorce à la portée textuelle, les autres opérateurs seront manifestes dans le cadre du discours : considérons-le comme l'introducteur de cadre du discours.

La notion de cadre du discours est développée par Charolles (1997 : 4) pour identifier un groupe d'unités qui doivent être traitées de la même manière, relativement à un critère plus ou moins spécifié par une forme expressive introductrice, et les surtitres peuvent être considérés comme des introducteurs de cadres (IC) du moment où ils sont en position initiale, non intégrés à la proposition qu'ils précèdent. Les IC peuvent se présenter comme introducteurs de cadre "univers de discours" : unités dont l'interprétation est indexée comme devant s'effectuer dans un certain univers de véridiction. Ils sont par nature une expression référentielle qui crée *un univers situationnel réduit* dans lequel la ou les propositions qui suivent sont à interpréter. Les introducteurs de cadre "thématiques" rassemblent autour d'un thème commun exprimé par l'introducteur un ensemble de propositions réunies autour d'*un univers thématique réduit*. Ho-Dac *et alii* (ibid.) attribuent au titre de presse la qualité d'un IC particulier, l'*introducteur de cadre-titre* avec la fonction de *localisation de l'à propos* (expression de Tanya Reinhart) : ce rôle, le titre le joue par rapport au texte qu'il annonce. C'est un rôle similaire que joue le surtitre par rapport au titre.

[a1] **Universités de Yaoundé**[25] Chantage et terreur à la veille des examens (LM 19.04.93)

L'IC-titre *Universités de Yaoundé* dans ce cas, qui est en réalité un IC-univers de discours porte sur une *dimension espace* (De), plus précisément sur une localisation interne à la *dimension phénomène* (Dp, qui concerne le phénomène dont on parle) : il dit où se passe le phénomène dont on parle. *Universités de Yaoundé* permet de situer l'espace de véridiction de l'événement.

[b] **Après Musongue** Voici pourquoi Biya va à Paris (LM 04.05.98)

[c] **Hier soir à 22h** Accident du 747 Combi à Paris (MU 06.11.00)

L'IC-univers porte sur la *dimension temps* (Dt) et vient situer le fait évoqué en titre. La pertinence du titre (sa portée) doit à sa situation dans cet espace temporel et à la précision dudit espace. L'indépendance de la portée est totale : *Voici pourquoi Biya va à Paris* est sémantiquement, syntaxiquement et même psychologiquement senti comme "complet".

[25] C'est nous qui soulignons.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

On a toutefois aussi des IC-titres (des surtitres) qui pourraient avoir la fonction d'*expression de l'à propos*. Ils contribueraient de fait à la construction de la Dp. Dans ce cas d'un IC-univers cette indépendance est réelle. L'indépendance dont il est question est d'abord syntaxique et, solidairement, sémantique. L'IC-univers s'attache à une portée complète sémantiquement et syntaxiquement, il est un véritable « complément ». L'IC-thématique est un "membre" essentiel de sa portée.

[d] **Disparition d'un hélicoptère présidentiel** Le gouvernement avoue enfin (MU 01.12.00)

La phrase de titre est imparfaite, car si nous masquons le surtitre, nous n'avons aucune information. Le verbe avouer porte en lui la nécessité de sa complétude : on ne peut avouer quelque chose qu'en l'affirmant. En [e], le sémantisme du verbe et sa passivation demandent de compléter l'information par l'agent ou tout au moins les mobiles de l'action. Le surtitre relève d'un choix stratégique du complément de l'information. Il a une valeur pragmatique.

[e] **Trucages des élections** Le Cameroun épinglé (LP 10.12.02)

L'indépendance d'une séquence est difficile à montrer : dans le cas [a], l'imprécision du mot "examen" rend discutable l'affirmation de l'indépendance de la pré-clause. Or l'IC porte sur la De et est bien un IC-Univers.

L'évocation de l'indépendance syntaxique du surtitre nous a, de fait, introduit dans une autre question : le surtitre est-il un *topique* (et donc en principe un IC-thématique) ou un *thème* (IC-univers) ?

Les deux notions sont souvent confondues lorsqu'un constituant périphérique se trouve en tête de phrase. Pour Combettes (2003), entre topique et thème, il y a une différence de degré d'intégration dans la structure de la proposition. R. Van Valin et R. Lapolla (1997 : 35) cités par Combettes (ibid.) parlent de *left-detached position* pour parler du thème et de *pre-claused slots* pour parler du topique. Mais cette nuance n'est pas catégorielle, elle n'est pas discrète. Les valeurs pragmatiques et contextuelles peuvent permettre de lever certaines ambiguïtés :

> En effet, l'antéposition du complément en début d'énoncé obéit bien, dans bon nombre de contextes, aux règles de la hiérarchisation du dynamisme communicatif ; il ne s'agit pas d'introduire dans le cours du texte un référent nouveau ou qui doit être réactivé et qui sera dans une relation de "à propos de" avec le contexte de droite, mais plutôt de marquer une continuité, par reprise, par inférence, ou par contraste, avec le contexte antérieur. (Combettes, ibid. : 144)

S'il est considéré comme un thème, il doit être analysé comme le résultat d'une opération de détachement, d'isolation, d'autonomisation d'un élément au départ étroitement intégré à la structure propositionnelle. Les propriétés du thème relèvent non seulement du dynamisme communicatif mais aussi du champ de la prédication. La topicalisation par contre est une

opération d'intégration progressive d'unités hors proposition qui se trouvent prises dans le jeu des relations internes à la phrase. Elle fait porter certaines unités sur l'acte énonciatif et non sur l'énoncé lui-même.

Les valeurs du surtitre en principe sont des valeurs topiques du moment où ce sont des unités qui n'entrent pas directement dans la structure de l'énoncé - titre. Une reconstruction cognitive permet d'établir le lien entre le surtitre et la clause. Néanmoins, ces opérations d'intégration et d'autonomisation étant à la fois sémantiques, logiques, psychologiques, pragmatiques et syntaxiques, il est difficile de penser que l'usage d'une structure peu saturée sur le plan informatif, le surtitre, sera exclusivement topique. Certes la typographie et la morphologie du surtitre le détachent également de la clause-titre (il n'est souvent lié à elle par aucun item lexical ou autre élément à valeur syntaxique), pour renforcer son caractère topique, mais il arrive que la construction du surtitre se confonde avec une construction thématique.

I - C – Thématique	I - C – Univers
DP	D_e – D_t
Topique	Thème
Pre-claused slot	Left-detached position
Intégration d'unité hors proposition	Autonomisation d'un élément de la clause

Tableau de correspondances entre les notions développées.

La mise en page

La titraille comporte une structure visuelle qui constitue son architecture. Les règles de présentation de la page de une, pour nombre de journaux constituent un élément d'identité, un style. Sous la touche artistique de l'infographiste, on rencontre tout de même des permanences qui tiennent à la fois des règles typologiques, de style et de sémantique. Le contraste entre le

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

surtitre et le titre est une règle d'écriture. Mais la présentation de ce contraste diffère selon les journaux et la hiérarchie de l'information.

Le surtitre peut être séparé du titre par les deux points ou par un espacement (un blanc) lorsque celui-ci est en face de lui. Dans *Cameroon Tribune*, seuls les cas grammaticaux d'emploi des majuscules sont observés. La cohérence que l'on observe dans la présentation des journaux n'est pas la même partout, des majuscules apparaissant en début de titre, après les deux points dans certains journaux. Le surtitre peut par contre se présenter entièrement en petites majuscules : le titre qui suit est construit comme une phrase normale mais mis en valeur par la taille d'écriture et la graisse.

DOUALA Un marabout fouetté par des démons (LP 05.12.02)

La hiérarchie la plus courante met l'information majeure sous son surtitre. L'espace accordé au titre dans ce cas dépend de la densité de l'actualité, et donc du nombre de titres que l'on trouve à la une. La séquence-titre occupe plus d'espace (à cause de la police d'écriture) que le surtitre. C'est une question de lisibilité.

Image 2 : un titre du journal *Mutations*

Aucune ponctuation ne sépare très souvent les deux segments, mais le contraste entre eux est manifeste par l'aspect des caractères utilisés. Le surtitre est moins mis en évidence que le titre, même s'il arrive qu'il soit souligné, en capitales ou marqué d'une couleur différente. Dans le même encadré, il est sous la domination, du point de vue de la spatialisation, du titre. La relation de la spatialisation à la cognition est complexe car quel est par exemple l'angle de lecture d'un titre ? Des formes les plus en évidence vers les formes les moins en évidence ? En suivant la progression spatio-temporelle des formes linguistiques matérialisées ? Ou alors globalement (par groupe de lettres), le cerveau rétablissant, en fonction de sa culture (de là une compétence de lecteur), le sens et la grammaticalité (Jacques André, 1993 : 36) ? Les manuels recommandent très souvent une présentation tenant compte des pauses de la lecture. Les contraintes d'espace et de temps interdisent souvent une telle rigueur. Le surtitre doit être une annonce après laquelle on doit sentir une pause pour relever l'effet de l'information de la

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

clause. Mais comme plusieurs études ont démontré que le titre est encore plus vu que lu, on s'attend davantage à ce que le surtitre joue un rôle d'adjuvent de la séquence –titre, au service de la cohérence discursive. Force est de constater qu'il est tout aussi important que la séquence-titre sur le plan de l'information parce qu'il oriente celle-ci d'une manière ou d'une autre. Son espace, les marques graphiques qui le caractérisent, sa plus grande récurrence lui donnent, dans la hiérarchie de l'information, une plus grande intrication à la séquence-titre que le sous-titre.

Accident La belle-mère de Poupoul grièvement blessé (LP 14.11.02)

La ponctuation

Entre le surtitre et la séquence-titre, la ponctuation a des fins elliptiques ou expressives. Les ponctuations fonctionnelles comme les points, les virgules, les deux points hiérarchisent les séquences. Cette hiérarchie est autrement manifestée par la disposition spatiale et la typographie des séquences. Bosredon et Tamba (1992) parlent de titres à formule bisegmentale pour les titres dont les séquences sont liées par les deux points. La règle grammaticale importe moins que l'expressivité (Martin-Lagardette, 1987 : 155), c'est pour cela qu'invariablement, on trouve l'usage de la majuscule et de la minuscule.

[a] **Chantoux :** le joker électoral de Poupoul (LP 13.11.03)

[b] **SDF :** Le grand réveil

[c] **Etoudi :** la terreur du "came no go" (LP 16.04.98)

Les deux points en [a] jouent le rôle de substitut de la copule : *Chantoux* **est** *le joker électoral de Poupoul*. En [b], le surtitre est complément déterminatif de *réveil* : *Le grand réveil* **du** (**au**) *SDF*. Le surtitre du [c] est le locatif, les deux points signalant une ellipse verbale : *La terreur du "came no go"* est à *Etoudi*. L'autonomisation de ces segments de l'énoncé en fait des thèmes et justifie la minuscule en début de séquence-titre.

Lorsque le surtitre a des fins expressives, il peut être séparé de l'information par des points de suspension. Il s'agit généralement d'un SP détaché et antéposé pour être mis en lumière, pour souligner le rôle que le segment a dans l'information. Ce sont là des cas classiques de thèmes.

[d] **En plein procès de Bakassi …** Abacha confisque un Boeing de la Camair (LP 03.02.98)

[e] **Après le départ de Belinga…** Combat d'ombre au protocole d'État (LP.13.01.98)

[f] **Arrivé aux États-unis …** Biya Président du Monde (LP 17.09.02)

Les trois points comme le deux points marquent une pause dans le discours, ils construisent une forme d'oralisation de l'écrit. Par cette pause, le locuteur voudrait faire effet,

avec une annonce solennelle, triomphale. Les points de suspension dont la valeur générale est la non saturation de l'énoncé subordonnent sur le plan informatif la séquence-titre au surtitre.

L'expressivité peut venir de cas de surcharge d'information au niveau du surtitre, impliquant des organisations particulières de la ponctuation et de la segmentation des propositions. Même si comme le pense Charolles (2002), les propositions intégrées sous un même cadre de discours sont toutes placées sur le même plan et qu'il n'existe aucune relation hiérarchique entre elles, plusieurs IC peuvent tout de même mettre en facteur le cadre de discours qu'ils introduisent.

[g] **200 morts…**
Nsam : Samuel Minko et Nguini Effa convoqués chez le procureur (MU 23.04.98)

[h] **Après l'appartement de la rue Foch, d'autres propriétés et terrains de Golf,**
Popaul a un nouveau château en Autriche
(C'est un cadeau de l'ami DAMASE)
Preuve que les longs-brefs séjours en Europe sont bénéfiques. (LP 20.08.93)

[i] **ANNIVERSAIRE**
UPC : l'âme immortelle se meurt (MU 13.04.98)

Les points de suspension en [g] sont l'expression de l'état d'âme du sujet ou tout au moins d'une atmosphère qu'il veut faire régner avec l'utilisation de chiffres, ils symbolisent le silence de l'oral, le répit après une évocation chargée émotionnellement, et donnent une certaine gravité, une importance accrue à ce qui va suivre sur le plan énonciatif. On a ainsi un IC-thématique, *200 morts* qui surdétermine l'information du titre, qui lui-même a un IC-univers pour l'introduire. On peut parler ici d'une hiérarchie des surtitres, avec le topique en position de surtitre principal et le thème en position de surtitre secondaire. La même hiérarchie se dessine pour le cas [i], avec *Anniversaire* en surtitre principal et *UPC* en thème et donc surtitre secondaire. La forme prosaïque reconstituable du surtitre est *Anniversaire* **de l'***UPC*. Les auteurs utilisent un processus de signification en entonnoir, qui va du général au particulier. Du fait général qu'est l'*anniversaire*, on précise à l'alinéa la détermination. On peut aussi noter que le surtitre UPC est repris anaphoriquement (*l'âme immortelle*) comme sujet du verbe de la clause ce qui en principe l'exclut de la proposition. Unité topique relevant de la dimension espace ? Nous pensons qu'il faut plutôt considérer que l'anaphore, l'emphase sont des formes thématiques particulières. On parle de thématisation. Dans l'exemple [h], par contre, le surtitre énumératif manifeste l'excès dans l'accumulation. Il justifie la valeur du mot *nouveau* et conditionne le jugement de l'information non pas en elle-même mais en rapport

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

avec la saturation énumérative. Autrement dit, on ne juge pas l'acquisition de façon intrinsèque mais plutôt en rapport avec toutes les acquisitions antérieures.

Certains surtitres expressifs sont des interjections et ont un point d'exclamation final.

[j] **Au secours !** On revend de l'essence à Nsam (MU 01.11.00)

[k] **Alerte !** La ville de Douala s'enlaidit (LN 27.02.98)

Ainsi lorsqu' elle est expressive, la ponctuation du surtitre permet de donner une tonalité particulière à la séquence-titre. *On revend l'essence à Nsam* est une information absolument neutre, le tour oral du surtitre en [j] et [k] avec les points d'exclamation a pour objectif de mobiliser, d'interpeller. Les participants à la communication se trouvent par conséquent impliqués dans un échange seulement par la ponctuation. Ponctuation et morpho-disposition assurent la cohérence de l'ensemble textuel.

1.1.2 Nature grammaticale et référence

Des noms propres

La référenciation se fait par un nom propre indiquant l'espace géographique où se déroule l'information. Les deux grandes cités urbaines du Cameroun reviennent très souvent au point de devenir de manière plus ou moins consciente chez les lecteurs, des lieux où il se passe toujours quelque chose d'extraordinaire. L'explication vient peut-être des fortes concentrations des populations en zone urbaine. Ces noms propres s'assimilent alors à des titres de rubriques parce que devenus des repères fixes de journaux. On rapporte toutefois des phénomènes "urbains" de localités qui pourraient plutôt inspirer la tranquillité. La régularité de la mise au premier plan de telles localités peut contribuer à bâtir un contexte autour de la dénomination. Cela permet également au journal d'établir son caractère national en montrant son implication dans la vie de tous les citoyens. On parlerait du surtitre comme d'un thème par rapport à sa position en tête du titre. Il bâtit un univers de référence et permet la localisation.

Yaoundé Il tue une femme et pistache sa fille (LP 19.02.98)

DOUALA Une autre sorcière atterrit d'un avion de nuit (LP 06.08.02)

Mbalmayo Des trafiquants d'ossements humains enlèvent deux filles (LP 12.03.98)

Cameroun Les moustiques éliminent la chloroquine (LP 20.08.02)

Etoudi : Chirac attend la feuille du remaniement (LP 22.08.02)

Les IC-univers *Yaoundé*, *Douala*, *Mbalmayo* et *Cameroun*, mis en relation avec le titre et intégrés à la syntaxe, fonctionnent comme des compléments circonstanciels de lieu ou comme des datifs. On assiste à la perte de l'élément syntaxique fonctionnel (ainsi que le

désigne André Martinet) en partant de la forme discursive interprétative aux énoncés de titre effectifs : *Il tue une femme et pistache sa fille* (**à** Yaoundé); *Une autre sorcière* (**de** Douala) *atterrit d'un avion de nuit* (**à** Douala); *Des trafiquants d'ossements humains enlèvent deux filles* (**à** *Mbalmayo*); *Les moustiques* (**du** Cameroun) *éliminent la chloroquine* (**au** Cameroun).

Dans le dernier titre, contrairement à l'apparence, Chirac, le sujet ne se trouve pas à Etoudi[26], il attend la feuille du remaniement gouvernemental d'Etoudi. Il a vraisemblablement son mot à dire sur son contenu : *Chirac attend la feuille de remaniement* **d'***Etoudi*. Le nom propre datif situe sur l'appartenance de la feuille. En réalité, Etoudi est une figure de substitution, le palais présidentiel camerounais étant situé dans ce quartier. Le quartier sert à désigner l'institution présidentielle. Sur le plan grammatical et sémantique, les sujets sont les véritables éléments thématiques dans les quatre derniers titres. Ils sont dits thèmes secondaires par rapport aux IC-univers qui sont les thèmes principaux du titre. Le surtitre n'est donc pas seulement un élément thématique de l'information, il faut le voir comme une structure hors phrastique, un introducteur de cadre référentiel hiérarchiquement dominant le cadre de la séquence-titre et probablement celui du texte.

Le thème en surtitre peut être une référence à une institution sociale. L'évènement rapporté se déroule à l'intérieur de l'institution nommée. Il y a alors comme une situation de contextualisation de l'information. Voir son institution en surtitre lui assure une certaine notoriété car elle devient ou est connue comme un point référentiel saillant de la société. En effet, les valeurs psychologiques du thème (information connue, partagée par les interlocuteurs ou par la communauté) sont vérifiées dans les exemples suivants :

UPC Hogbe Nlend, un crabe sans pinces (LP 29.08.02)

LIONS INDOMPTABLES Schäefer enfin confirmé (LP 03.09.02)

ENAM Les étudiants bavent devant la formation militaire (LP 22.08.02)

ASSEMBLÉE NATIONALE La Poste, Sonel et Snec à vendre (MU 09.10.98)

Les institutions en surtitre n'ont plus besoin d'élément métalinguistique pour leur construction référentielle. Elles sont connues, même si elles se présentent sous la forme acronymique. Le présupposé de pertinence que contient l'opération de topicalisation concerne l'énonciation du commentaire (K. Lambrecht, 1994) : même si les topiques portent eux tout un univers présuppositionnel, ce n’est qu’en relation avec le contenu de la clause que ces présupposés sont activés, mis en effection dans un sens attendu ou dans un autre. La mise en

[26] À moins qu'une autre lecture ne prétende que le président français est un personnage clé de la présidence de la République camerounaise et qu'il fait donc partie des murs. L'interprétation de la phrase serait Chirac attend la feuille de remaniement à Etoudi. Les interprétations de l'ellipse et du thème sont donc diverses et fonction du lecteur.

forme matérielle prend le relais dans la construction de cette pseudo double énonciation. Dans les exemples ci-dessus, bien qu'enseignant et ministre, c'est en tant que secrétaire général de l'UPC que Hogbe Nlend fait l'actualité. C'est donc de l'actualité de l'UPC, des Lions indomptables, de l'Enam et de L'Assemblée Nationale qu'il s'agit dans ces titres. Il faut comprendre dans le dernier exemple que la poste, la Snec et la Sonel ne sont pas à vendre à l'Assemblée nationale, celle-ci donne juste son accord à la mise en vente de ces entreprises.

Une opposition de personnages publics ou d'acteurs de la vie sociale et politique, dont l'animosité réciproque est régulièrement annoncée dans les médias fait assez souvent office de surtitre. Un signe de ponctuation (le trait d'union) ou un élément lexical (*contre*) va symboliser la confrontation. Cette confrontation constitue explicitement une information connue des interlocuteurs. La valeur thématique semble être la valeur principale du segment introducteur. On revient une fois de plus sur la fragilité de la distinction du topique et du thème, par rapport aux couples autonomie/dépendance, information connue/circonstants. Si l'on considère que l'information de l'IC relève de la dimension phénomène, le surtitre est dit topique. L'opération d'élision propre au genre peut avoir fait évacuer les adverbiaux modalisateurs ou les structures "Quant à X, P".

Biya – Fru Ndi Rencontre autour d'un cercueil ? (LP 26.03.98)

Manga – Le Roy Déjà les prémices d'une mésentente (LP 02.04.98)

Tumi –Biya Comment le Vatican a manœuvré (LP 09.10.03)

Omar Bongo contre Obiang Nguema Quand Poupoul sème la discorde (LP 18.12.03)

RDPC – SDF : il n'y a pas de rupture (CT 28.01.98)

On aurait par exemple la reconstruction *Quant au couple Manga - Leroy, il est possible de voir déjà les prémices d'une mésentente*. La rivalité entre les personnages en tête est connue ou attendue, et les journaux rapportent chaque fois les péripéties de la vie de ces couples problématiques. L'autonomie que pourrait prendre ces segments thématiques par leur fixité les rendrait indépendants de toute structure prépositionnelle et, en surtitre, en ferait des topiques.

La valeur principale des noms propres en surtitre est une valeur topique, du moment où ceux-ci désignent régulièrement des cadres spatiaux dans lesquels se déroule le mouvement de la clause. Toutefois, lorsque les personnages cités font l'essentiel de l'action, le surtitre devient un cadre thématique explicité par le titre.

Des noms communs ou SN

En surtitre, peut se présenter un objet concret, objet auquel la société attribue une valeur certaine. Le surtitre a une dimension thématique, il doit attirer l'attention des lecteurs, favoriser la proximité des informations.

FETICHES Des marabouts se déchaînent contre le Ministre Kodock (LP 10.10.02)

PÉTROLE Les comptes de Poupoul saisis en Europe !! (LP 17.10.02)

CARTE D'IDENTITÉ La police légalise l'arnaque (MU 24.08.98)

Routes : les priorités du gouvernement (CT 09.06.93)

Le pétrole connote la richesse mais également une nébuleuse pour le citoyen ordinaire. Mais quelle relation entre le pétrole et les comptes du président ? La reconstruction cognitive permet de comprendre que pendant longtemps, il a été seul à gérer les revenus issus de l'exploitation pétrolière sans compte à rendre à qui que ce soit. Le parallèle est donc vite fait entre les biens de M. Biya et la rente pétrolière. Les fétiches témoignent de l'attachement au métaphysique, à l'irrationnel qui est encore très présent dans les esprits populaires nous le verrons dans la partie sur les représentations sociales. La carte d'identité reste, du fait de relents de la colonisation, de la répression qui entoure encore aujourd'hui la construction de la citoyenneté, un objet très important pour les citoyens camerounais. La problématique des routes est liée au développement et à l'intégration nationale, comme le pense Jean François Tétu, à la construction de l'identité symbolique d'un territoire.

Des noms génériques exprimant des impressions et des sentiments amorçant l'information ou la résumant. L'objectivité de l'information n'est plus de mise puisque le journal informe sur le sentiment général ou donne le sentiment de l'énonciateur à l'égard de l'information, on suggère au lecteur cette prédétermination de l'information.

Mystère Une grossesse disparaît mystérieusement (LP 20.01.98)

Mécontentement Les retraités décidés à brûler la CNPS (MU 14.09.98)

Horreur Un bandit fait exploser la tête d'un policier (LP 21.04.98)

Piège Petit Pays roule J.P. Essome (LP 05.05.98)

Insécurité : Biya otage des militaires (LM 25.02.00)

Clash Fame Ndongo censuré à la Crtv (MU 10.04.00)

Le surtitre est donc inférentiel du titre, avec un succès relatif sur le mode d'encodage. Il relève du champ notionnel d'un élément du titre considéré informativement comme nodal : *mystère* et *mystérieusement* ; *horreur* et *fait exploser la tête* ; *piège* et *rouler quelqu'un* ; *insécurité* et *otage* ; *clash* et *censure*.

Le surtitre peut être un groupe nominal ou un nom support de l'information, qui situe sur une situation psychologique, contextuelle, historique. La séquence-titre va expliquer le

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

surtitre. Le surtitre a alors avec le titre des relations logico-sémantiques implicites de justification, d'englobement, d'addition, de cause à effet, de finalité.

Visite privée de Popaul en France Tonton consulte son bambinot (LP 06.06.93)

Bruits du palais Un remaniement en préparation (LP 21.04. 98)

Trucages des élections Le Cameroun épinglé (LP 10.12.02)

Tension au SDF Les pères fondateurs veulent reprendre le parti…Fru Ndi dans la tourmente (LP 05.02.98)

Visite Les intérêts de la France sont-ils menacés (MU 30.03.98)

Agitation à la Camair Qui veut vendre le Combi? (LM 26.01.00)

Baisse de 25% sur le ticket et de 50% sur la carte d'abonnement La Sotuc écrase ses prix (CT 17.06.93)

Billetterie mafieuse de la coupe du monde V. Onana rejoint T. Edzoa au Sed (LN 08.06.98)

Le surtitre permet de comprendre le titre, sa pertinence, il le place en contexte. Par exemple, *Le Cameroun épinglé* ne se comprendrait que par rapport au contexte des nombreux *trucages des élections*. Comme le destinataire qui est le public camerounais vit dans l'actualité de trucages électoraux, le titre lui permet de savoir que le débat sur les élections au Cameroun n'est plus un débat camerouno-camerounais. On est dans la dichotomie informationnelle connu/nouveau. Ces surtitres soumettent la vérité de l'information à la vérité des circonstances. Ils représentent ainsi une intertextualité, des informations déjà entendues que l'on met en relations avec des informations nouvelles. Entre le surtitre et le titre, on a des relations logiques de cause à conséquence (*Trucages des élections)*, de finalité (*Agitation à la Camair*), des relations d'englobement sémantique ou relations métatextuelles (*bruits du palais*) d'explication (*Baisse de 25% sur le ticket et de 50% sur la carte d'abonnement*). Le nom commun ou le groupe nominal prennent des valeurs topiques que le rapport avec la clause soit inférentiel ou référentiel. L'absence de mots de jonction est l'une des raisons du caractère référentiel de la plupart de ces titres et de leur apparente autonomie. Mais il existe toujours une relation logique, contextuelle entre les différents segments, reconstruite mentalement pour donner une forme discursive interprétative.

Les rubriques et assimilées

Notons par ailleurs qu'un même topique en surtitre peut amener des informations différentes. On parle de rubrique pour les surtitres nominaux récurrents et figés. Les rubriques sont également celles des articles de journaux : société, politique, sport, football, coopération, débat. L'actualité a fait de certains thèmes des quasi rubriques : Insécurité, Opération épervier, Université, Gabegie, Corruption, Affaire X ou affaire Y.

Le thème du *remaniement* a entraîné trois titres différents dans trois éditions différentes du même journal. L'actualité, l'information, ce n'est pas comme on le croirait, l'évocation de plusieurs topiques toujours nouveaux mais bien souvent la vision sous plusieurs angles d'une problématique donnée.

Suite du remaniement Poupoul distribue les savates (LP O5.03.98)

Remaniement Les noms sortent des tiroirs. Grégoire Owona SG d'Etoudi ? (LP 07.05.98)

Remaniement Le koki national est servi (LP 27.08.02)

Remaniement Omgba Damase assiège Etoudi (LP 29.08.02)

La persistance d'un topique en surtitre montre bien qu'il passionne les lecteurs et l'un des sports camerounais consiste à anticiper les départs des ministres de la république. Les remaniements ministériels figurent donc, avec les Lions indomptables et récemment l'"opération épervier" parmi les surtitres les plus fréquents.

Nous avons affirmé que des localités à forte concentration de populations, dont l'actualité revient couramment dans les journaux jouent le rôle de rubriques de titres (Douala, Yaoundé, Bafoussam ou Bakassi) ; des régions administratives également, évidemment lorsque la localité évoquée est estimée inconnue des populations urbaines, ou lorsqu'il s'agit de l'actualité des autorités administratives.

Bakassi Bavardage inutile à la télé (MU 30.03.98)

Yaoundé Grogne à l'hôpital central (LN 05.01.98)

Adamaoua L'école publique d'Alamissa dotée d'un nouveau bâtiment (CT 19.12.00)

Mbéré Le préfet fustige les entrepreneurs véreux (CT 19.04.00)

L'énumération et la coordination

Le style d'un surtitre s'accommode mal en principe avec la coordination et l'énumération. Les termes génériques sont en théorie les plus prisés. Mais quand sur une liste donnée chacun des constituants interpelle le public, les journaux, à la une et en surtitre vont saturer l'énumération. On peut également interpréter cela comme une volonté de transparence, de refus de taire ce qui fait problème sous des généralités réductrices. Cette énumération va grossir le trait et installer une certaine manière de voir l'énoncé-titre.

Munzu, Anyangwe, Elad : Tango au Comité technique (CT 28.05.93)

Trafic, Marchandages et Corruption
Police : les galons aux enchères (LM 07.01.00)

Corruption, médias et pouvoir Une enquête du CRETES révèle… (LM 04.01.00)

Diplomatie, feymania, trafic d'armes… Nouvelles révélations dans l'"affaire Donatien" (LN 16.02.98)

Une proposition "indépendante"

Il arrive que l'autonomie syntaxique et sémantique du surtitre paraisse totale, car il s'agit d'une proposition. Mais celle-ci peut avoir des liens anaphoriques avec la proposition du titre.

Ça doit se savoir Le gouvernement que Poupoul va nommer ! (LP 04.07.02)

Ça chauffe à la CIJ Le Nigeria aggrave son cas (LN 12.03.98)

Ce segment phatique est en relation logique avec la clause, une logique textuelle. *Ça*, le pronom démonstratif est une reprise pronominale de la seconde proposition. L'autonomie syntaxique étant un critère de la topicalisation, le surtitre serait topique. Seulement le topique ne se réduit pas à la dimension espace. Certaines expressions à valeur phatique, c'est-à-dire visant à attirer l'attention sur le titre sans en être un détachement syntaxique seraient topiques. Ces expressions oralisées (ici *ça doit se savoir* n'est pas sans rappeler le titre d'une émission de la chaîne RTL9 qui a eu un certain succès auprès des masses populaires) ne demandent pas véritablement de mots pour reconstituer la forme discursive interprétative, elles sont des formes phatiques manifestant une certaine expressivité du locuteur. Expressivité que l'on retrouve d'ailleurs dans le point d'exclamation de la première proposition.

La proposition en surtitre peut être une citation, la reprise ironique d'une rhétorique discursive contestée :

"Message de fin de siècle" Biya constate ses échecs (LM 04.01.00)

"Je vous verrai…" Roger Milla nommé par Paul Biya (LN 05.01.00)

Le "je vous verrai" est un propos resté célèbre de M. Biya, exprimant publiquement l'ambition du président de recevoir l'ancien joueur de football. L'expression s'est popularisée pour exprimer une promesse qui n'engageait que celui qui y croyait, mais elle a également longtemps été récupérée par les contradicteurs du président pour illustrer le manquement à ses promesses. Le surtitre reçoit ainsi une fonction essentiellement phatique. Ladite proposition peut être assertive, avec la valeur du thème spécifiée.

Paris reprécise sa ligne à Yaoundé Josselin bientôt au Cameroun (LN 25.03.98)

L'opposition réveille la contestation Grève, panique et bluff (LN 01.09.93)

A partir des deux cas *supra*, on se rend compte que des relations sémantiques existent néanmoins entre le surtitre et le titre : l'énoncé-titre est la finalité du surtitre ou sa conséquence. Il est sémantiquement dépendant de ce dernier. Mais il faut faire attention, le surtitre reste un topique, un élément non focus du discours, l'énoncé-titre restant le segment sur lequel porte le focus du discours. Même dans le cas suivant où l'indépendance syntaxique du surtitre est marquée par le fait que le titre correspond aussi à une phrase assertive verbale.

La cohérence reste sémantique, l'affirmation 1 du surtitre restant la cause ou la conséquence de l'affirmation 2.

La région des Grands lacs s'embrase de nouveau Kabila déclare la guerre au Rwanda (LM 07.08.98)

Le surtitre sert à la spectacularisation de l'évènement, avec un ton solennel. L'évènement marque l'histoire, et le locuteur l'exprime soit en retenant comme surtitre la date événementielle, soit par un discours sentencieux, une morale interprétation d'un événement d'envergure.

Yaoundé, 08 janvier 1998 Au cœur de la 3ème rencontre RDPC-SDF (LN 08.01.98)

Quand la misère pousse au suicide collectif Tout sur la tragédie de Yaoundé-Nsam (LM 16.02.98)

Un détachement en relation logique avec l'énoncé- titre

Le surtitre thématique est détaché de la syntaxe du titre et, parce qu'il est un IC-thématique, on est dans le cas de la dimension phénomène, l'expression des faits dont veut parler l'auteur. L'action circonstancielle ne doit pas seulement être considérée comme un détachement du titre mais comme une donnée première qui, en relation avec le propos le modélise, lui donne une certaine perspective. La thématisation porte ici les marques de rappel de discours précédents ou des marques inférables à des discours et à des situations précédents et partagés par les interlocuteurs. Une certaine intertextualité rend problématique l'autonomie du thème. Surtout qu'il est encore lié à la clause par des marques de fonctions grammaticales dans la phrase (gérondif, adverbe, préposition). Ce détachement fait du surtitre dans ce cas le focus du discours, et donc son thème.

En plein procès de Bakassi … Abacha confisque un Boeing de la Camair (LP 03.02.98)

En attendant la mort du pape Guerre des lobbies au Vatican (LP 12.05.98)

Après l'échec des négociations … La vie du Chairman du SDF en danger (LP 17.02.98)

Encouragé par Chirac Poupoul provoque Georges W. Bush (LP 10.09.02)

Antoine Ntsimi et Émile Finateu font… Main basse sur le Crédit Foncier (LN n°20.04.93)

Pour l'épanouissement total de l'homme L'Église et l'État main dans la main (CT 12.07.93)

Les IC-univers conditionnent le mode de perception du titre, modifient la relation au dit, parviennent à dramatiser le contenu informationnel. On assiste ici à une véritable mise en scène référentielle. Le rapprochement des deux segments modifie la relation énonciative : du détachement énonciatif de l'assertion, on se trouve devant une évaluation de l'acte affirmé dans le propos du second segment. Les expressions référentielles de temps (la simultanéité, l'antériorité et la postériorité) fondent une interprétation à la fois de l'information nouvelle et celle de l'information présupposée (elles fonctionnent donc comme des *adverbiaux cadratifs*). Ce dernier aspect est important. Les exemples relèvent des analyses tantôt du procès de

Bakassi où le journal doute de la bonne foi des Nigérians ou tout au moins réclame un redoublement de la vigilance, tantôt des conséquences éventuelles de la certaine mort du pape, des conséquences de l'échec des négociations entre le parti au pouvoir au Cameroun et l'opposition, des conséquences du soutien aveugle de Chirac au président camerounais. Le thème détermine, par sa mise en relation avec la clause, le sens de celle-ci, et même, il complète son propre sens. Il peut également être interactionnel, pragmatique car eu égard à la pluralité ou à l'antériorité des discours sur la question (la mort du pape ou l'échec des négociations par exemple), l'élément détaché a la fonction de signaler un discours nouveau sur le thème. Le journal peut donc jouer sur le contraste des discours sur le thème, avec une visée pragmatique ou de prestige, en voulant montrer qu'il peut « surenchérir » sur des thématiques *a priori* difficiles, en voulant mettre en exergue une actualité dans une autre actualité. Au niveau de l'organisation discursive l'intégration du surtitre à la structure propositionnelle prend aussi les formes du sujet du participe passé elliptique *encouragé* qui est le même que celui de la clause. Le référent étant le même dans la clause comme dans le topique, le topique souligne une circonstance de la clause contrastant avec celle-ci mais par ailleurs conditionnant sa véracité.

En somme, qu'il soit un introducteur sur la base duquel se développe le titre ou qu'il soit un procédé référentiel le situant, le surtitre joue un rôle important dans la construction synthétique de l'information. Cet élément fonctionnel a donc des formes spécifiques qui participent à la mise en place et en valeur de l'information et de l'item titre.

1.2 LA SÉQUENCE - TITRE : FORMES, FONCTIONS ET VALEURS DISCURSIVES

Le titre est une intuition selon Märdh (1980 : 14) car bien qu'il soit difficile à circonscrire, surtout dans un ensemble rédactionnel journalistique, il est courant de le définir par opposition au texte. Texte et structure d'un hypertexte, il est une unité discursive détachée de l'article, placée à sa tête ou, de toute façon, une unité dont l'entrée précède celle de l'article. Il informe et fait partie d'un ensemble signifiant techniquement appelé la titraille. Nous avons souligné sa nature contradictoire, d'être un texte et de répondre ainsi à des critères de cohérence interne, mais aussi d'être partie d'un hypertexte par le texte intérieur qu'il appelle et par les discours qui le fondent.

Lorsqu'on parle de titre comme objet d'analyse dans ce sous-titre, il s'agit de l'item titre, d'une séquence du texte - titre à la une, nous l'avons également appelé *énoncé-titre* ou *phrase-titre* et on le distingue traditionnellement du surtitre et du sous-titre. Les éléments typographiques (graisse, couleur, taille de police) permettent d'isoler le titre des autres séquences textuelles. C'est la structure focus du discours, celle qui porte l'information. Même si le titre est assimilé à une phrase, il a des spécificités formelles, ne serait-ce que dues à ses relations avec le surtitre et le sous-titre, à celles avec le co-texte intérieur du journal. Nous nous proposons de faire une description d'une phrase particulière, base d'un genre bien particulier. Cette description peut se faire sur la base d'une typologie des variantes syntaxiques du genre, établissant des continuités et des discontinuités avec les typologies de phrases grammaticales. Limiter l'étude de la phrase de titre à une description formelle ou grammaticale serait envisager sa description de manière partielle. Nous devions faire intervenir une étude synchronique des caractéristiques et fonctions à la fois syntaxiques, informatives et sémantique afin d'envisager toute la dynamique des constituants phrastiques visant la signification.

1.2.1 Les types de phrases

Linguistes et grammairiens, nonobstant les écoles, s'accordent pour concevoir la phrase comme une structure de plusieurs éléments ayant des formes diverses. Les formes de phrases, les *familles paraphrastiques d'énoncés* (Culioli) sont autrement appelées *modus*, *types de phrases* ou *statuts de phrase*. Depuis Port-Royal, les types de phrases sont, avant tout, des types d'opérations syntaxiques liées aux formes d'expression de la pensée. L'idée est de faire correspondre une intention signifiante et un acte de langage à une forme linguistique, et inversement. À la jonction d'une analyse énonciative et d'une analyse grammaticale, les types de phrases indiquent l'attitude du locuteur vis-à-vis des faits qu'il présente, les différents actes que les phrases (produits de l'énonciation) permettent d'accomplir, chaque type de phrase correspond à une structuration particulière du matériau linguistique. Par conséquent, la phrase s'inscrit dans la communication verbale, une production effective de l'énoncé qui matérialise l'échange entre un émetteur et un destinataire. Le langage devient un acte.

> La notion d'acte de langage resitue en les intégrant organiquement la dimension sociale et la dimension cognitive de l'activité langagière, c'est à partir de cette notion qu'il faut définir l'intervention, l'échange, les structures et les transactions. (Trognon et Kostulski, 1999 : 170-171)

C'est donc ramener l'acte à un ensemble de savoirs et de savoir-faire de la part du destinateur, et aussi à l'environnement social dont la résultante est les formes linguistiques tel

que nous les observons. Or la démarche classique recommande de partir de ces formes pour tous les éléments contextuels qui les gouvernent.

En grammaire générative, les types de phrases entraînent des transformations du matériau phrastique et résultent d'un choix du locuteur. Chaque phrase française est un des quatre types obligatoires et il est possible de lui affecter des types facultatifs. Paul Eluerd (1992 : 233), de son côté, pense que le seul statut obligatoire de la phrase c'est l'une ou l'autre des polarités : la polarité positive ou affirmative et la polarité négative. On ne saurait dès lors confondre types de phrases (catégories formelles, en nombre limité) et modalités de phrases (catégories conceptuelles fonctions des situations d'énonciation). Quoiqu'il en soit, l'expression des modes de phrases est aussi multiforme que le sont les situations d'énonciation, et que le sont les rapports d'influence du locuteur à l'interlocuteur.

1.2.1.1 La phrase déclarative

La phrase déclarative est encore appelée phrase énonciative ou assertive. Le locuteur ou le scripteur communique simplement une information à autrui (Grevisse, 1988 : 616). Par l'exemple *Michel Roussin vient racheter nos télécoms* (MU 14.12.98), le journal veut véhiculer une information qu'elle détient, comme une réponse à une question que se pose le public, la satisfaction de son souci de savoir pourquoi Michel Roussin est au Cameroun. La déclarative est l'énoncé d'un fait en principe déchargé de toute affectivité. Plusieurs grammaires considèrent le type déclaratif comme le type neutre. Elles considèrent que la phrase assertive, à la question "est-ce vrai ?" doit donner lieu à une réponse par oui ou par non. À l'écrit, le point sert à indiquer la fin de la phrase. Toutefois, les structures neutres du titre de presse n'ont pas de ponctuation finale, mais elles débutent par une majuscule.

> Le point n'est pas nécessaire dans les titres d'ouvrage ou de sections de texte parce que ce sont des phrases isolées, donc on n'a pas besoin de séparateur. Mais on trouve les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension pour ne pas confondre l'interprétation avec le cas non marqué. (Dugas, 1995 : 144-145)

Lorsqu'elle est verbale, la phrase de titre a la forme SN+SV+(SP). Ce type de phrase a l'avantage d'être "complète", c'est-à-dire qu'en principe, elle évite toute ambiguïté sur l'information. On y a des réponses essentielles à la paraphrase des questions de Laswell : qui, fait quoi, par quel moyen, à qui, pourquoi et pour quel effet ?

Visite Jacques Chirac vient pour rien (MU 12.07.99)

Le ministre Fame Ndongo passe en revue les entreprises de communication (CT 04.04.00)

La première phrase présente un nom propre sujet, un verbe intransitif et un complément circonstanciel de but. L'omission d'un circonstant aurait donné un ton impatient, triomphal

même à l'énoncé. Le complément le neutralise et lui donne moins la forme d'une communication que celle d'une information. Le second exemple est construit avec un verbe transitif ayant ses deux valences. Sur les plans syntaxique, morphologique et sémantique, la construction est celle d'une phrase déclarative classique.

Les phrases averbales syntagmes nominaux, se présentent sous la forme N+SP ou N+Adj (ou une forme participiale) ou encore N+Relative.

Soa L'Université de la mort (LN 10.03.00)

Tensions à la Bicec (LM 16.02.00)

Le DTN et le MINJES en désaccord sur la préparation des Lions (LM 05.01.00)

L'homme qui roulait Paul Biya (LN 19.01.00)

Certains titres déclaratifs sont construits sous la forme de syntagmes prépositionnel ou adverbial.

De l'euphorie à l'austérité (CT 04.11.93)

Bourse des valeurs Pourquoi Bongo a battu Biya (LM 22.12.00)

Comment JAE monnaie ses reportages (MU 12.07.99)

Malgré la divergence des formes, la phrase déclarative est un mode de relation des éléments dont on parle dans la réalité discursive et elle peut être décrite sous une forme affirmative ou sous une forme négative. Autrement dit, elle peut être décrite selon le degré de vérité du propos, le mode d'existence discursive du propos. Elle serait en principe l'expression du constat du locuteur, de son savoir ou de son ignorance, de ses opinions, appréciation, vouloir, promesse, accord, refus et supposition.

La déclarative affirmative

La déclarative affirmative est la forme positive de l'énoncé assertif car elle ne comporte pas les marques de la négation. Certaines marques viennent jouer le rôle de réplique affirmative, installant une sorte de contexte dialogique fictif où un locuteur implicite mettrait en doute la vérité, ou alors celle-ci serait en suspens. Tel est le rôle des mots et locutions *certainement, assurément, oui, si, bien, certes, sans doute, en vérité*. Dans les phrases à la une, ces formes installent une impression d'interaction langagière avec le public, interaction dans laquelle seules les paroles d'un sujet parlant, démiurge, source de vérité, sont retenues. Il dit comment se présente le monde.

Cumul des fonctions 20 ministres violent la constitution (LM 13.03.98)

Le locuteur sait, probablement à partir d'une enquête à laquelle n'a pas participé son destinataire que des ministres violent la constitution et qu'ils sont au nombre de vingt. Il suppose que le destinataire ne le sait pas ou n'en a pas conscience. L'assurance avec laquelle

l'information est donnée fait foi de l'objectivité de la réalité construite. Le titre ne permettant pas toujours de déployer tous les artifices de la démonstration, l'objectivation tient souvent au degré d'adhésion du locuteur à son propos ou alors à la valeur accordée à l'autorité source du propos.

L'affirmation a ainsi une valeur d'explication causale, c'est-à-dire qu'elle consiste à donner la raison pour laquelle un événement a eu lieu ou non, la raison pour laquelle il peut avoir lieu ou non.

Massayo en Europe pour recruter un coach blanc (LP 10.03.98)

Exclusif Nyango est morte de sida (MU 26.02.01)

L'objectif n'est pas d'informer le public que Massayo est en Europe, mais bien d'affirmer les motivations de la visite de celui-ci. La justification (*pour*) motive l'information, relève son caractère pertinent. Dans le second exemple, le débat sur la mort de Nyango alimentait probablement des chroniques, le journal vient rétablir la vérité et couper court aux supputations. Cela aurait pu assimilé à la calomnie, au dévoilement du secret médical ou à une atteinte à la vie privée mais le journal prend la peine en sous-titre de dévoiler ses sources (*Quand une famille décide de rompre le silence…*). À partir de cette information, l'affirmation du journal, en prenant les formes du discours rapporté, devient interprétable comme un conseil, un message de prévention (la mort de Nyango est présentée comme une illustration d'un phénomène jusque là tu).

L'affirmation peut également avoir, dans le discours, l'objectif de surprendre, d'aller contre l'ordre établi. Il s'agit de contredire un argument ou une vérité implicite susceptible d'être mis en avant par la société ou par les contradicteurs du journal

Une femme devant la barre pour adultère (LM 22.09.06)

Le Rdpc contre l'entrée du chairman au gouvernement (LP 25.07.02)

Le plus souvent, les hommes sont au tribunal pour adultère, l'adultère de la femme restant un lourd tabou pour la société. Cet énoncé n'est assertif qu'en rapport avec les présupposés liés au genre. Sinon, l'on doit pouvoir préciser la femme dont il s'agit pour que l'énoncé reçoive un jugement de vérité ou de fausseté. Le journal prend donc l'opinion à rebrousse poil afin de susciter la curiosité. Par ailleurs, dans le paysage médiatico-politique camerounais, on a l'impression que, le RDPC, parti au pouvoir, courtise le principal parti d'opposition qu'est le SDF et son leader Fru Ndi (*le chairman*) pour former un gouvernement d'union nationale. Le journal semble démentir cette idée pour affirmer que le blocage d'un tel processus viendrait plutôt du parti au pouvoir. L'information assertée qui, selon Charaudeau, construit le monde, procède ainsi par destruction iconoclaste de vérités sociales

traditionnelles, pour imposer son monde nouveau. Ce pouvoir iconoclaste qui semble reconnu au discours journalistique, le journal l'utilise d'ailleurs à des fins publicitaires et idéologiques. On a des exemples du *Messager* qui titre :

En cinq ans 115 milliards de notre pétrole ont disparu (LM 04.10.93)

La Lufthansa s'en va Le gouvernement chasse les Allemands (LM 01.11.93)

Chaque affirmation tend à discréditer le pouvoir en place, de manière implicite en l'accusant de gabegie dans le premier cas (remarquer l'usage du "notre") au détriment des masses populaires, dans un second temps en établissant une conclusion par trop abrupte et pas du tout avérée d'un fait. Ce fait relève d'une conjoncture que le commun des camerounais ne maîtrise pas toujours, les stratégies commerciales d'une entreprise internationale et le journal, par fausse naïveté, présente le fait en rapport avec la situation sociopolitique du Cameroun, qui intéresse davantage les lecteurs, pour affirmer le discrédit du pouvoir politique camerounais à l'étranger. En face, tout ce qui peut renforcer la crédibilité du gouvernement, *Cameroon Tribune* s'organise pour l'affirmer en titre :

Radios et télévisions privées : la libéralisation est effective (CT 04.04.00)

La SOPECAM renoue avec les méthodes orthodoxes de gestion (CT 17.04.00)

Il s'agit de véhiculer le discours officiel face aux critiques, de présenter les gouvernants comme oeuvrant au progrès du Cameroun. On prend ainsi à contre-pied les discours qui tendent à critiquer de façon permanente les modes de gestion des dirigeants camerounais. Ce faisant, on assure la promotion des structures de l'État comme la Sopecam, éditrice de *Cameroon Tribune* et celle des dirigeants. Le discours thuriféraire n'est plus celui du "tout est bien", il est celui du "tout est meilleur".

La déclarative négative

Par la négation généralement, le locuteur réfute la proposition, il nie le propos de l'énoncé. *Ne…pas* est la particule négative la plus courante. Mais on a aussi *ne…que*, *ne…rien*, *ne…jamais*. Ces locutions adverbiales portent sur la prédication. Elles marquent un point de vue, c'est-à-dire la manière dont le dit est en relation avec le locuteur. Par cela, elle rompt avec l'illusion d'objectivité que donnait la déclarative affirmative. Le point de vue est un engagement du locuteur par rapport au propos. Pour Patrick Charaudeau (1992 : 553) le locuteur ne s'engage pas sur la *vérité de l'existence de tel ou tel élément du contenu de l'énoncé, mais sur ce que l'on peut appeler évènement du discours qui met en relation deux éléments*.

L'information n'est pas attendue, elle vise à surprendre et la négation sert à marquer le paradoxe.

Songo'o ne change plus de slip (LP 02.06.98)

Fécafoot : La Fifa ne recule pas (MU 06.11.98)

La surprise entraîne l'ironie avec un paradoxe entre la personnalité de l'individu et le ridicule supposé du rituel d'interruption de précautions d'hygiène. Le second cas par contre est l'annonce d'un résultat contraire au résultat attendu d'une action précédente, une infirmation des aspirations considérées comme légitimes par un autre discours. L'annonce peut venir dissiper le doute.

Marc-Vivien Foé ne jouera pas la coupe du monde (MU 25.05.98)

RDPC-SDF : il n'y a pas de rupture (CT 28.01.98)

Le locuteur réfute des supputations autour de la réalisation d'un fait, autour d'une qualification. L'information niée s'adresse en principe à un large public et sert à rompre les certitudes, les présupposés : Foé devait jouer la coupe du monde. La reprise de la proposition sous la forme négative construit le contexte interactif. Le titre répond aux angoisses des ménages camerounais quant à la participation du joueur à l'événement après sa blessure. Par la négation absolue, le journal met fin aux supputations et se substitue aux très prudentes agences de communication qui mettaient long à se prononcer définitivement sur la question. Le locuteur peut ainsi nier dans le sens d'une réplique à un propos ou à une idée véhiculée par d'autres canaux d'information. Le style est direct.

Le Rdpc n'a pas tout raflé à Douala (LP 12.09.02)

John Fru Ndi : "Je n'ai pas d'écorces" (LP 23.04.98)

Non, Poupoul n'est pas parti se soigner en Suisse (LP 27.01.98)

Traité de l'Union Africaine Biya n'a pas signé ! (LM 14.07.00)

Ces dernières propositions s'inscrivent dans une interaction fictive avec le public et un participant fictif à la communication (probablement un autre journal), qui auraient déclaré ou pensé que le Rdpc avait gagné tous les sièges dans la ville de Douala et que Fru Ndi est invulnérable grâce à des écorces aux pouvoirs magiques ; annoncé la maladie de Poupoul et qui le disait parti en Suisse pour se soigner. Il est possible également de comprendre que la nécessité de se soigner s'est imposée pour le personnage et qu'il soit en train de l'éviter. Lorsque la négation est une affirmation du contraire, elle établit une vérité nouvelle. On ne nie que pour mieux affirmer.

Enseignement supérieur Tous les bacheliers ne seront pas admis à l'université

Lions indomptables Pierre Wome ne viendra pas (MU 04.10.06)

Ce type d'énonciation est donc bijective dans une communication avec deux participants : l'énonciateur est le destinataire de plusieurs propos sur Pierre Wome ou sur les bacheliers à l'université. Il les sélectionne pour devenir un locuteur pour son public. L'énonciation est donc avant tout un choix, une sélection. Le public quant à lui se dédouble car c'est de son opinion ou de ses appréhensions que part l'énonciation. Il est donc à la fois destinateur et destinataire de l'information nouvelle.

Le nombre d'assertions par la négation reste généralement faible[27]. On retrouve surtout ce type de phrases dans les discours directs : les locuteurs s'attachent à nier des faits qui leur sont attribués afin de rétablir leur vérité sur le propos. C'est pour cela que les formes de négation marquant un degré faible comme *vraiment pas, presque pas, sans doute pas, quasiment pas* sont assez rares.

Séverin Tchounkeu "Je ne suis pas en collusion avec le pouvoir" (LP 20.11.03)

Djeukam Tchameni "Je n'ai jamais reçu de l'argent d'Amnesty International" (LP 16.10.03)

John Fru Ndi "Nous ne laisserons plus Paul Biya tricher" (MU 03.11.00)

Quand l'expression de la négation refuse la nuance, l'atténuation pour l'engagement du locuteur dans ce qui est dit, ou plutôt nié. D'autres formes de la phrase assument cette énonciation.

L'atténuation de l'assertion

Parce que l'assertion est l'expression de la vérité, parce qu'elle situe par rapport à la réalité concrète du propos, elle est apte à révéler la distance que le locuteur prend par rapport au contenu de son propos. Ce locuteur peut ainsi se réserver une marge d'erreur, voir le propos d'une certaine manière avec des expressions appropriées, des verbes comme pouvoir, devoir, sembler. On peut également, pour exprimer le doute utiliser le conditionnel, le futur, si + verbe à l'imparfait, qui ont une valeur d'atténuation et qui permettent alors d'exprimer quelques réserves sur le fait énoncé. Les éléments de modalisation sont plus explicitement étudiés dans le chapitre suivant. Cette réserve est très importante vu la fragilité de la liberté de la presse au Cameroun.

L'expression de l'emphase

L'emphase est la mise en valeur d'un élément du discours et donc de la phrase par l'insistance sur lui. Les présentatifs, que Martinet appelle "actualisateurs" sont des formes de

[27] Trois fois sur les 155 titres des 46 unes du Messager de l'année 1993, contre 8 fois pour le discours direct à la forme négative.

focalisation sur un élément prédicatif. On retrouve ces formes dans c'est + relatif, il y a + relatif, voici, voilà…

Il y a un an mourait Mgr Ndogmo (LM 25.05.93)

Voici pourquoi Musongue énerve Biya (LN 17.07.98)

Le propos implique la mort de l'évêque Ndogmo et le locuteur présente l'année comme symbolique de ce que l'on n'avait certainement pas célébré l'homme comme il fallait. Le rappel de l'anniversaire de la mort du prélat relève du refus de l'oubli et d'un appel à la réflexion sur la portée de ses positions dans le débat politique camerounais. Dans le second exemple, l'hypothèse de "l'énervement" de M. Biya causé par son premier ministre n'est valide que lorsqu'on aura pris connaissance du "pourquoi". Cette hypothèse est suffisamment racoleuse pour inciter les lecteurs à découvrir les raisons. L'emphase est donc un procédé stylistique et pragmatique important.

Les phénomènes de détachement, de dislocation et de répétition caractérisent aussi l'emphase. Le thème est mis en valeur par l'emphase et le prédicat suit. Les constructions phrastiques en dislocation et en détachement sont présentes cependant, la plupart du temps sans la virgule. La césure est faite par un espacement entre les deux segments de la phrase ou par un retour à la ligne. Le surtitre, en fonction de thème, est donc un élément de la phrase. C'est certainement la raison pour laquelle certains titres ont à la fois un topique comme surtitre et un thème, partie détachée de la phrase.

Deux mois après sa nomination Le Directeur des Douanes parle… (LM 11.08.00)

Après l'expulsion L'État impose la réintégration du consulat du Canada (LN 04.10.00)

Dans certains titres cependant, la virgule peut intervenir pour séparer des segments juxtaposés pour constituer la phrase. Elle va jouer le rôle d'accélérateur du rythme de l'énoncé.

Il y a un an, LE SERMENT (CT 03.11.93)

11 octobre 1992-11octobre 1993 Il y a un an, le hold up électoral (LM 12.10.93)

Paul Biya, son discours, les sectes et l'argent (MU 04.01.00)

On trouve des cas de dislocation de la phrase dans lesquels les deux points séparent les deux segments phrastiques.

Bois : la transformation locale progresse (CT 23.07.98)

Accords secrets : les députés français veulent tout savoir (LM 10.03.00)

Le segment de phrase antéposé a la caractéristique de l'absence de la préposition le liant à la phrase, ainsi que celle du déterminant : *La transformation locale* ***du*** *bois progresse* ; *Les députés français veulent tout savoir* ***sur les*** *accords secrets (entre la France et le Cameroun).* Les deux points sont une caractéristique de tous les types de phrases en titre, et on les retrouve donc dans les constructions averbales.

Femmes Pantalon : Le défi (MU 09.03.01)

La phrase déclarative, dans ces cas d'emphase, obéit plus à des critères d'expressivité qu'à de véritables critères grammaticaux. Cela signifie que sa conception comme type de phrase "non marqué" n'est pas tout à fait exacte. Elle l'est encore moins si l'on envisage que ce type de phrase comportait des formes et d'autres de modélisation de la phrase, dont la négation n'est pas la moindre. La déclaration dans un titre de journal est une forme marquée, tout autant au moins que l'interrogation.

1.2.1.2 La phrase interrogative : des appréhensions aux suggestions

Ses marques morphologiques à l'écrit (et phonétiques à l'oral) sont le point d'interrogation, l'inversion ou redondance du sujet. Elle peut être introduite par *est-ce que* aussi bien à l'oral qu'à l'écrit avec l'ordre syntaxique normal de la phrase, mais cette forme est assez rare, certainement à cause de la longueur.

L'interrogation est directe lorsque la question posée constitue une phrase indépendante, indirecte lorsqu'elle est subordonnée à une proposition principale sur laquelle elle s'appuie. Elle est indirecte libre, et la syntaxe est la même que dans le style direct, mais elle subit les modifications de personne et de temps propres au style indirect. Cette dernière forme est le propre des discours intérieurs et sert à l'expression d'un certain degré d'émotion. La première et la dernière forme de cette modalité sont les plus courantes du fait des liens de l'espace discursif avec l'illusion d'oralité et de la nécessité d'économie du langage.

L'interrogation disjonctive évoque une alternative fictive, délibérative.

Intellectuels La galère, la mort ou l'exil? (MU 17.05.99)

L'interrogation totale ou globale appelle une réponse par oui ou par non. Elle porte sur l'ensemble de la phrase, et évoque l'ignorance du locuteur et la possibilité pour l'interlocuteur de nier ou d'accepter le propos.

Va-t-on annuler le Bacc ? (LM 05.09.98)

Primature Mafany Musongè va-t-il démissionner ? (LP 08.04.98)

Chirac et Biya ont-ils parlé de Njawé ? (MU 07.06.98)

Jesse Jackson a-t-il mordu à l'hameçon ? (LP 02.07.93)

L'interrogation partielle use de mots interrogatifs dont la place est en tête de phrase. Ce mot représente un des termes de la phrase sur lequel on interroge. On peut ainsi s'interroger sur l'objet, sur le sujet, sur l'attribut, sur un complément déterminatif.

Que se passe-t-il au SDF ? (MU 26.10.98)

Que cachent les chansons "patriotiques" ? (MU 10.08.98)

L'interrogation rhétorique (questionnement intérieur à haute voix) livrée au public, devient destinée, contrairement à sa nature intrinsèque.

Le garde du corps de Biya visait qui ?
Le PM chinois ? un pigeon ? ou Poupoul lui-même ? (LP 03.09.02)

Malgré la multiplicité de ses formes, Patrick Charaudeau (2006) tient à inscrire l'analyse de l'interrogation dans l'analyse des rapports de force entre les instances interlocutrices. La phrase interrogative correspond à l'expression d'un besoin du locuteur à l'interlocuteur. Le locuteur révèle son ignorance par rapport à ce qu'il demande et l'interlocuteur est supposé être compétent pour répondre. Une interrogation est donc un acte, un acte illocutoire. Le titre à la forme interrogative justifie l'idée selon laquelle il existe bien un phatique implicite ou explicite entre le média écrit et le lectorat, mis en action dès la publication et la lecture du journal. Seulement le lourd héritage scolaire ferait encore apparaître l'interrogation plus comme une structure grammaticale qu'une forme véritablement discursive. Or l'étude de l'interrogation relève de la pragmatique. Les demandes par exemple établissent la position d'infériorité du locuteur qui demande une information ou un service à un interlocuteur de fait en situation de force. Lorsque la question est une intimation à produire une réponse, le locuteur est en position de supériorité. La position la plus courante dans les médias écrits est celle de la question interpellatrice qui consiste à mettre en cause ou accuser une institution, une opinion ou un individu et à prendre le public à témoin. L'interrogation se présente donc comme une pragmatique énonciative.

Face à la dérive de notre économie Faut-il "diaboliser" les étrangers? (LM 10.02.93)

S'interroger, ce peut être l'occasion de proposer une alternative, donner le choix à son interlocuteur (ici le lecteur). C’est donc affirmer l’indépendance de celui-ci et le poser en conscience capable d’apprécier, d’évaluer un fait. Le destinateur exprime ses craintes soit pour sensibiliser ses lecteurs sur une question donnée, soit pour aller plus loin dans l'illocutionnaire et faire une suggestion ou donner un ordre. Mais la question peut être directive et brider ainsi le lecteur.

Guerre de clans ou tentative de putsch ? (LP 17.12.93)

La possibilité de choix du destinataire est limitée, celui-ci ne peut choisir qu'une alternative, alternative problématique, assez grave. Cette interrogation est en réalité une affirmation alternative : il faut dire que la situation non précisée et donc supposée connue des interlocuteurs est celle d'une soute à munitions qui a pris feu dans la capitale camerounaise et dans un camp militaire. L'évènement domine à ce point l'actualité que l'on a plus besoin de le préciser : c'est une actualité "brûlante","phagocitante","dominatrice". Cet incident pour

l'énonciateur est soit une tentative de coup d'État, soit la manifestation d'une guerre de clans (sous entendu du parti au pouvoir) et rien d'autre. On exclut donc d'emblée le caractère fortuit de l'incident. Mais un coup d'État est-il autre chose qu'une guerre de clans ? Il y a donc guerre insinue le locuteur, et la question se pose sur la valeur de ses motivations.

Un fait posé peut-être remis en question par le journal. L'énonciateur journalistique, invite par conséquent les lecteurs à analyser une situation sous un jour nouveau.

Devait-on interdire le Dombolo ? (MU 27.07.98)

Cette interrogation présuppose une affirmation, *on a interdit la danse dombolo*. Une question relais devrait provoquer le débat. Or s'interroger sur l'opportunité de cet acte c'est prendre position. C'est implicitement donner son opinion sur le fait, le remettre en question et c'est suggérer que l'on pouvait ou que l'on devait trouver une autre solution ou tout au moins se poser la question avant d'agir. L'interrogation est donc orientée et à forte valeur suggestive. Une autre lecture peut voir dans cette interrogation une visée analytique à la fois explicative et critique. Interroger c'est donc donner au peuple la possibilité, les moyens de choisir ce qui convient à ses mœurs. L'interrogation se présente donc comme un outil de débat démocratique, d'ouverture à autrui.

La question peut être oratoire et se substituer à un ordre ou à un conseil. La valeur impressive de l'énoncé est doublement destinée au public et à celui que l'on interpelle, *infra* M. Biya. L'interrogation vient d'un constat et d'un raisonnement préalable du sujet énonciateur. Il sait la réponse, le lecteur destinataire1 doit suivre son parcours réflexif, le concerné, destinataire 2 est appelé à réagir de manière positive.

« Opération épervier »
Menaces de levée des immunités de Etonde Ekoto et Boto à Ngon… Pourquoi Biya n'arrête-t-il pas les détourneurs du Dja et Lobo ? (LF 05.10.05)

45 jours après… Nsam : où est passé le rapport ? (MU 02.12.98)

En réalité la première question ne demande pas une explication des raisons pour lesquelles le président Biya ne fait pas arrêter les ressortissants de sa région natale. La réponse est évidente : la fibre tribale. Elle est donc un constat, une affirmation du tribalisme guidant les arrestations des fonctionnaires indélicats. La question est aussi par ricochet un appel à l'arrestation de tous ceux qui sont accusés de détournement des biens publics (*détourneurs*), quelles que soient leurs origines ethniques. La seconde interrogation interpellative demande que les pouvoirs publics mettent à la disposition du grand public les résultats de l'enquête sur la catastrophe de Nsam. Le journal, par ces deux derniers exemples devient le lieu de médiations sociales. Les destinataires sont identifiables et les faits clairement énoncés.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Certaines questions sont polémiques et n'attendent ni une saturation informative, ni une réponse positive ou négative. Les faits implicitement établis (présupposés) sont : *l'immeuble T. Bella est saisi* / *Biya va en Afrique du Sud* / *on ne sanctionne pas les grumiers*. L'interrogation porte sur l'acte même du procès. L'interlocuteur à qui s'adresse la question n'est pas précisément identifié, mais le pouvoir qu'endosse le locuteur-journal fait de lui un outil de démocratie capable d'interroger ceux qui semblent dans ce contexte bénéficier d'une certaine impunité, les décideurs de la République.

Que cache la saisie de l'immeuble T. Bella ? (MU 28.03.98)

Stratégie : Que va chercher M. Biya en Afrique du Sud ? (MU 31.08.98)

A-t-on peur de sanctionner les grumiers ? (CT 01.04.98)

L'exemple 2 peut être lu comme l'expression d'un sentiment du journaliste à l'égard du voyage présidentiel. Mais le factorisateur *stratégie* montre bien que le locuteur regarde ce voyage du point de vue de la rentabilité. Cette rentabilité, le journaliste semble vouloir l'analyser. Une lecture identique de la première question peut être faite : le journaliste veut exposer les enjeux de la vente de l'immeuble concerné. Il va donc faire entrer dans la scène discursive son interlocuteur. Le rôle de l'interlocuteur n'est pas de réfléchir à cette complexe question, encore moins directement d'adhérer à la subjectivité de l'énonciateur sur le sujet, mais bien de porter son attention sur la suite informative explicative qui lui sera donnée. Le questionnement est donc phatique.

Nous ne sommes plus dans le phatique, mais d'emblée dans l'analyse quand dans un cas, une proposition 1 assertive précède une proposition 2 interrogative, qui vient porter sur les fondements vériconditionnels de la première : l'interrogation exprime un sentiment fort du locuteur sur un aspect ou sur la totalité du procès.

La manne tombe de l'Élysée Qui va rembourser ? (LP 09.07.93)

Les procès sont antithétiques (*manne tombe* / *rembourser*) : rembourse-t-on une manne ? L'interprétation possible serait que la France prête de l'argent au Cameroun mais c'est une manne providentielle pour les dirigeants et non pour le pays qui vit une crise économique et politique et ne bénéficie plus de la confiance de l'extérieur. Le journal s'inquiète toutefois de l'endettement du pays et de l'effort qui devra être consenti par les populations très certainement au service de la dette. Par *Qui*, on établit une distinction entre l'emprunteur et les "rembourseurs". Du point de vue énonciatif, on est loin de *l'élocutionnement neutre* de Petitjean (1987). L'interrogation marque l'appréciation de la proposition informative qui la précède.

L'interrogation peut, en outre, servir à nuancer une assertion, à présenter une éventualité ou à exprimer un doute

Y a-t-il un scandale autour du Bac 98 ? (CT 17.07.98)

Assassinat de l'étudiant Kamga Collins Et si c'était le pouvoir ? (LM 04.05.93)

Jean Paul II : la fin ? (LM 14.01.00)

Intimidation contre la presse Mendo Ze et A.M. Ngono bientôt en prison ? (LM 20.04.98)

L'impression est celle d'une demande d'information supplémentaire. Le locuteur-journal vraisemblablement a des informations qui vont dans le sens de l'affirmation de la proposition, sans l'expérience de la situation ou la certitude des sources. Il refuse dès lors la prise en charge du propos. Il n'en est pas le premier "asserteur" et donc n'en assume pas la validité. Se pose alors au fond le problème du partage, de la coopération contextuelle en amont : le lecteur a-t-il le "construit" contextuel dont la question semble être l'aboutissement ? Apporte t-on une nouvelle information (ou une information nouvelle) à l'interlocuteur ? Est-ce l'atténuation d'une information pas vérifiée ? L'avant-dernier titre comporte d'ailleurs une litote intéressante à ce propos. Dendale (1993) parle d'une valeur d'emprunt pour ces informations : *une information empruntée est par définition une information qui n'est pas créée par le locuteur lui-même […], ce qui a pour conséquence que cette information peut parfaitement être incertaine pour lui.* Kronning (2005), cité par Sullet-Nylander (2005), sur cette non-certitude dans un énoncé, évoque plutôt le refus d'une *attitude épistémique* du locuteur. Il est vrai que Robert Martin disait déjà que l'interrogation suspend la valeur de vérité de la proposition qu'elle exprime : *Elle apparaît comme un au-delà par rapport au vrai et au faux, comme une fonction suspensive de la valeur de vérité, comme la mise en débat d'une proposition préalablement envisagée dans quelque image d'univers comme vraie ou fausse* (1987 : 21). Aussi les locuteurs exploitent-ils cette fonction suspensive, cette *attitude non-thétique* (Gerard Moignet, 1974 : 100) pour faire des insinuations, rapporter des thèses les plus osées alors que rien n'indique une quelconque prise de position.

Amadou Ali prépare-t-il un coup d'État ? (LN 17.01.00)

Plan d'action de l'Union pour le changement Après le 5 avril, la guerre ? (LM 17.03.93)

Il est possible que Amadou Ali fasse un coup d'État, il en a les moyens ou tout au moins des motivations, c'est ce qu'établit la proposition. De la même manière que la guerre est une éventualité vers laquelle le Cameroun pourrait se diriger. L'absence de données fiables permettant de fonder son affirmation n'est-elle pas la raison de la présence de l'interrogation ? Auquel cas on est devant un problème déontologique. Mettre en débat l'éventualité d'un coup d'État c'est une chose, mais mettre en avant une personnalité, lui attribuer la paternité d'une sédition et suspendre la valeur de vérité de la proposition est un jeu d'insinuation pouvant

entamer le sérieux d'un journal. De la même manière, de toutes les possibilités non prévues par l'Union pour le changement, pourquoi ne retenir que la guerre ? Le journal joue-t-il à faire peur au pouvoir en place ou aux Camerounais ? Cette suspension de la valeur de vérité de la proposition est en réalité argumentativement orientée. R. Martin (ibid. : 25) pense que ces propositions présupposent la vérité des énoncés concernés dans quelque univers possible. Le journal doit donc préciser ce monde à l'attention de ses lecteurs.

Lorsque la fonction référentielle est très marquée, que la valeur polémique est subsumée par le phatique, que celui-ci est introduit par un adverbe explicatif, la phrase perd très souvent son point d'interrogation. Il s'agit du prolongement de l'interrogation et on peut parler à ce propos d'interrogations analytiques. On peut également les considérer comme des propositions subordonnées de manière ou de cause avec ellipse de la principale.

Comment "My Gary" négocie pour avoir 7 députés (LP 16.07.02)

Comment Obasanjo a roulé Poupoul à Genève (LP 19.11.02)

Corruption Pourquoi le Cameroun a perdu sa couronne (LM 18.09.00)

La récurrence de cette ellipse mettrait en avant un aspect du traitement de l'information par la presse écrite. La recherche permanente d'originalité de l'information ou tout au moins de l'originalité de l'analyse, l'expression par le commentaire. C'est un aspect marketing de l'information sur lequel nous reviendrons.

À travers l'interrogation, les titres de presse assurent trois actes de langage, trois fonctions essentielles. La première est l'expression des opinions, d'un sentiment à l'égard de faits sociaux, la seconde est l'interpellation du lecteur, la "simulation" d'une interaction langagière et la troisième est référentielle ou didactique, quand il s'agit de décrire, de présenter un fait, d'orienter. L'interrogation organise le discours en absolu et relatif, ce que l'on sait et que l'on va dire et ce que l'on veut savoir et que l'on demande. Elle rend visible la fonction de médiation du titre de presse. Comme nous nous proposons de revenir de manière plus générale sur les procédés de modalisation dans le titre de presse nous voulons également observer les formes et valeurs de la phrase impérative.

1.2.1.3 L'impératif et les rapports d'influence locuteur- interlocuteur

Avec l'interrogation et l'exclamation, l'impératif est l'une des modalités de la phrase mettant en exergue à la fois les fonctions expressive, phatique et allocutive du discours. L'injonction se libelle sous les trois autres formes de phrases. Elle peut ainsi se manifester avec un verbe à l'impératif ou à l'infinitif, un verbe illocutoire de l'ordre, un mot avec une intonation injonctive. Le type impératif peut relever de la modalité de l'ordre, exprimer la

volonté qu'un fait se produise. L'acte de l'impératif, à cause de maximes d'interactions verbales (politesse par exemple) est très souvent implicite dans l'énoncé. Il correspond non pas à une relation du locuteur avec son discours, mais à sa relation avec son interlocuteur. Il établit un rapport d'influence du locuteur à l'interlocuteur, rapport qui se lit suivant deux ordres de rôles langagiers : le rapport de supériorité et le rapport d'infériorité.

La spécification énonciative qui fait du rapport de force l'expression de la supériorité du locuteur face à son interlocuteur. Les catégories d'acte de langage que l'on peut exécuter son nombreux : interpellation, ordre, avertissement, jugement, suggestion, proposition, autorisation.

Union Africaine Il faut y aller (LM 17.07.00)

Le locuteur-journal voudrait s'imposer comme autorité, pouvant donner des conseils aux États sur la conduite à tenir dans face à l'enjeu dont on parle. En réalité, l'expertise du journal s'adresse à l'opinion publique, que l'on veut sensibiliser sur les enjeux d'une union des pays africains. Sans vouloir s'aventurer dans une "signifiose" du propos, nous voyons dans cette adresse au public l'ambition d'une adhésion non pas politique mais véritablement populaire à cette union. Mais qu'est-ce qui fondent les journaux à interpeller ainsi le public et à lui donner des directives ? Francis Balle (1999 : 22) esquisse une réponse : *Les médias n'agissent pas directement plutôt à travers ce que le public en attend, à travers ce qu'il leur demande et les besoins qu'il espère ainsi satisfaire*.

Le besoin de liberté que le public des lecteurs du journal manifeste déjà en achetant ou en lisant le journal fonde ainsi un titre comme :

Tous au palais de justice mercredi le 21 avril pour soutenir Séverin Tchounkeu et David Nouwou (LM 19.04.93)

Le rapport d'influence peut révéler un rapport d'infériorité du locuteur-journal par rapport à son interlocuteur. Le locuteur ne peut faire qu'une demande, il ne décide pas des événements du monde. Pour Patrick Charaudeau (1992 : 582), ce sont des formes comme celles de la requête, de la proposition, du souhait, du regret, de besoin de savoir (interrogation).

Déjà 15 jours que Puis Njawé est incarcéré en toute illégalité à la prison de New Bell Libérez-le ! (LM 07.01.98)

Un rapport secret l'affirme : Il fallait une Conférence Nationale au Cameroun (LM 23.02.93)

Ce n'est pas au journal ou au locuteur d'en décider, mais il suggère fortement aux décideurs et aux lecteurs sa manière de voir ce dont il est question. Un autre rapport figure en titre, les injonctions d'un locuteur autre que le journal à un interlocuteur ou à une entité abstraite :

L'État doit dépenser moins et mieux (CT 16.07.98)

L'injonction directe reste assez rare et sied mal à la prétention d'objectivité journalistique. Elle est donc présentée sous la forme de citation. Astucieusement, les journaux enlèvent les guillemets à ladite citation qui apparaît à première vue comme l'interpellation des acteurs publics par le journal, mais la lecture des sous-titres et surtitre permet au journal de se dédouaner de prises de position partisanes, surtout quand il s'agit pour *Cameroon Tribune* de critiquer l'État. Ce brouillage de positions ne garantit pas toujours l'objectivité, car à très souvent faire parler le même camp politique, il est facile de voir l'orientation éditoriale du journal.

1.2.1.4 L'exclamation

Il ne s'agit pas d'un acte de langage proprement dit, on ne lui reconnaît pas d'incidences pragmatiques propres, mais si la typologie des phrases tient aussi à des régularités de marques phrastiques spécifiques, l'exclamation est un type de phrase. À l'oral, l'intonation exclamative se caractérise par une voix plus forte et par une mélodie descendante. Cette intonation suffit souvent à assurer la cohérence sémantique. À l'écrit, elle est marquée par le point d'exclamation. L'exclamation traduit un état d'âme, un sentiment que l'on veut faire partager à ses lecteurs. On admet que ce "type de phrase"[28] exprime la réaction du locuteur face à un fait réel ou imaginaire. Il se distingue de la déclarative et de l'impérative par une surcharge émotive. Il correspond à la fonction expressive du langage. Un mot exclamatif peut introduire l'exclamation :

Enfin, Etoudi choisit son "sorcier blanc" ! (LP 31.03.98)

Bravo les gars ! (LN 14.02.00)

Le premier énoncé asserte qu'Etoudi devait choisir son *sorcier blanc*. L'exclamation est régie par l'adverbe *enfin* qui marque le soulagement d'une attente comblée, signe de la charge émotive dont nous parlions précédemment. Nous pensons également que le contenu de l'expression *sorcier blanc* participe de cette surcharge émotive génératrice de l'intonation exclamative et du point d'exclamation. L'image, qui accompagne le second énoncé assoit la référence (des joueurs de l'équipe nationale de football du Cameroun brandissant un trophée) et l'inscription de l'expression *bravo* dans son contexte suffit pour comprendre la référence de l'exclamation.

Des expressions oralisées le plus souvent, avec lesquelles le locuteur s'amuse entraînent l'exclamation.

[28] Nous utilisons l'expression par abus, du seul fait de la particularité des formes de sa présentation.

Fauve qui peut ! (LP 10.07.02)

An 1 de la victoire volée Bombe anniversaire ! (LP 04.11.93)

Grands Travaux : c'est fini ! (MU 18.06.98)

Stade Ahmadou Ahidjo Attention Danger ! (MU 07.07.04)

Cette empathie du "titreur" renforce le discours sur la subjectivité. Elle porte l'expression de la sensibilité des médias écrits, le dépassement de l'information et les modes d'expressivité à l'écrit. En effet, on a tendance à croire que la langue des médias se limite à l'obéissance aux contraintes liées au genre. Ce discours "contraint" répond quand même à des usages contextuels de la langue. Il met donc en présence un locuteur engagé dans une praxis communicationnelle et sociale, et c'est la raison pour laquelle Dominique Maingueneau (1998) réfute l'usage du terme *discours refroidi* pour qualifier l'expression journalistique. Le contexte peut par conséquent amener à comprendre l'exclamation.

Massayo se marie ce soir ! (LP 06.08.93)

Complot contre le Cameroun, la Fifa avoue !

Biya renverse un gosse à folle allure ! (MU 30.06.98)

Mendo Ze - CRTV Dix ans que ça dure ! (MU 26.10.98)

Malgré les morts de Nsam Toujours le trafic des carburants ! (CT 19.02.98)

Ces énoncés déclaratifs par le contenu ont une trame sentimentale telle que le premier exprime une excitation joyeuse, l'annonce triomphale du locuteur qui annonce le mariage caché d'un ministre de la République. Le second énoncé concerne une polémique "nationale", à relents identitaires, face à "l'injustice" dont a été victime l'équipe nationale de football du Cameroun en coupe du monde. Nous semblons lire dans l'exclamation la joie de l'évolution de l'affaire, mêlée à l'indignation populaire. Le troisième énoncé, quant à lui, est simplement la réprobation, l'indignation devant un accident causé par le cortège présidentiel. D'ailleurs, le coupable indexé est le président de la République et l'hyperbole montre bien les conséquences d'une attitude de mépris vis-à-vis des hommes et des lois. La dernière exclamation enfin marque l'impatience du locuteur à voir arriver la fin du règne et peut-être même l'étonnement d'un constat que personne n'avait prévu. La surcharge émotive à finalité phatique entre le locuteur et les récepteurs distingue donc la déclarative de l'exclamative.

L'interlocuteur peut alors exprimer sa surprise et même son admiration pour un fait moralement répréhensible.

Les paras de Koutaba enlèvent un Gouverneur ! (LP 15.10.93)

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Fauve qui peut ! Ou comment Poupoul a piégé Fru Ndi (LP 16.07.02)

L'exclamation peut orienter le lecteur sur les objets d'enthousiasme et de subjectivité d'une rédaction. Ainsi, dans l'année 1993 le journal *Le Messager* montre-t-il son admiration pour des parias du gouvernement, des contestataires du régime Biya :

Après quatre mois de silence… Célestin Monga refait surface ! (LM 02.03.93)

Tchounkeu et Nouwou enfin libres ! (LM 11.05.93)

Chaque phénomène tendant à la paralysie des activités de ce régime est accueilli avec un soulagement, un enthousiasme à peine caché.

Contestations tous azimuts Enfin les fonctionnaires ! (LM 06.12.93)

Université On boude les réformes ! (LM 01.02.93)

Exprimer sa fierté de détenir l'information que tout le monde vous envie, s'adresser directement au public pour mettre fin à un suspense par une nouvelle qui doit en principe le rendre joyeux, ce sont des facteurs d'expression par la phrase exclamative.

Ça doit se savoir Le gouvernement que Poupoul va nommer ! (LP 04.07.02)

Le pipeline est là ! La Banque Mondiale a dit oui ! (LM 07.06.00)

Par l'exclamation, l'on se rend compte que les journaux utilisent tous les types de phrases. Les outils grammaticaux se mettent au service d'une cause, la cause journalistique.

Il ne faut cependant pas réduire la séquence titre à une structure phrastique. Elle peut se développer autour de plusieurs phrases, souvent de types différents.

Conférence Nationale Souveraine Il y aura ! … Où ? Quand ? Comment ? (LM 12.04.93)

Onana refuse de signer le contrat de Didier Six. Massayo en colère. Les Lions dans l'impasse (LP 10.03.98)

Entre les différentes propositions du dernier énoncé, s'établissent des rapports sémantiques. Entre la seconde qui caractérise un individu Y et la première l'action d'un individu X, la relation est consécutive. La troisième caractérisant Z infère des deux premières. La ponctuation, l'agencement et le rythme des phrases rendent facultatives à la lecture les mots-outils de coordination et de cohérence discursive. C'est la proximité du style télégraphique (Engel, 2001).

Néanmoins, les valeurs modales des phrases ne respectent pas les contraintes typologiques. L'interrogation par exemple peut aussi bien exprimer la demande, l'ordre qu'un état d'âme. Bref, il semble davantage intéressant d'examiner les modalités du discours à la une de presse et leurs réalisations de manière synthétique, au-delà d'une typologie grammaticale réductrice. Les objets syntaxiques peuvent toutefois permettre une observation des jeux internes d'organisation de la signification dans la phrase de titre.

1.2.2 Fonctions syntaxiques, fonctions sémantiques et fonctions pragmatiques dans la phrase de titre

Parce que le titre se présente comme une construction, chacune des unités, chacun des segments qui le composent joue un rôle dans l'organisation signifiante. La notion de fonction est conçue comme la relation qu'entretient un élément de la structure avec un ou les autres constituant(s) de ladite structure. Cette relation, ces fonctions sont réalisées par la communication. Selon Patrick Charaudeau, *Communiquer, c'est procéder à une mise en scène* (1992 : 635), une mise en scène d'éléments fonctionnels divers de la structure discursive. On distingue alors dans la phrase titre les fonctions grammaticales (ou syntaxiques), les fonctions pragmatiques (ou énonciatives) et les fonctions sémantiques (ou actancielles) pour ne retenir que les plus importantes. Ces fonctions entrent dans un dispositif déterminé par le mode d'organisation du discours dans le genre, dans la situation de communication, un discours dont la finalité est d'agir sur son interlocuteur réel ou imaginaire.

Les fonctions grammaticales de sujet-prédicat sont liées à la constitution interne de la phrase. Elles sont proprement linguistiques car elles concernent la relation régulière existant entre les diverses classes d'unités, au sein d'un énoncé. Ces fonctions, pour Joëlle Gardes-Tamine (in Merle éd., 2003), relèvent autant du domaine de la Logique que de celui de la grammaire. La lecture grammaticale doit alors tenir compte de critères syntaxiques (relations structurales, paramètres de case), de critères morphosyntaxiques (accord) et des critères topologiques (paramètres de zone par rapport à l'élément nodal de la structure).

Les fonctions énonciatives placent l'interlocution au centre du langage. Les énonciativistes s'opposent aux logiciens sur la question de la construction des représentations pour voir au-delà, dans l'énoncé, l'expression d'un rapport au monde, la communication d'une certaine façon de représenter le monde. Tout énoncé, produit de l'acte d'énonciation, véhicule une information. Il modifie l'univers des représentations mentales préalables, construit, décrit et prédique de nouvelles représentations. La structure fonctionnelle de l'information réside dans l'opposition thème/rhème. Bien qu'il n'y ait pas unanimité autour de la notion, on considère le thème comme l'information connue, celle sur la base de quoi se construit le sens de l'énoncé. Le thème met en scène la référence (Robert Vion, in Merle éd., 2003). Le rhème est l'information nouvelle, la substance du propos, la caractérisation de la référence pour Charles Bally. On retrouve cette opposition dans ***l'Essai sur la structure logique de la phrase*** ouvrage de base de la théorie énonciative du langage d'Albert Sechehaye (1926), avec son

sujet psychologique représentant la situation initiale et son prédicat psychologique représentant la modification. Charles Bally ne renie pas la systémique saussurienne dont il est l'un des disciples lorsqu'il parle de l'ordre des mots d'un énoncé, qui serait la résultante de l'anticipation ou de la progression. Ces signes, quelle que soit l'opération de leur origine, ont entre eux des liens fonctionnels. Bally reprend ainsi, dans sa segmentation de l'énoncé, l'architecture opératoire de Port-Royal *modus/dictum*, avec le *modus* qui décrit la relation de l'énonciateur à la nouvelle situation qu'est le *dictum*.

Les fonctions sémantiques dans la structure propositionnelle de l'énoncé relèvent des rôles actanciels des unités de composition de la phrase (acteur/agent, patient/objet, bénéficiaire/détrimentaire), de la valeur des verbes (modalité, état, procès ou processus).

La méthode d'analyse cohérente de l'objet–titre nous vient des propositions de Philippe Blanchet (2004 : 32), qui recommande de

> […] Ne pas cloisonner, dissocier, atomiser des faits, classés dans des catégories artificielles de théories abstraites, déconnectées de la vie, mais au contraire, observer les faits dans leur globalité et leur complexité attestée, en intégrant d'apparentes contradictions dans un dépassement dynamique des paradoxes.

Autrement dit, l'analyse de ce que Dominique Maingueneau (2005 : 74) appelle *un parcours* doit être un dépassement des conflits épistémologiques qui tiraillent la linguistique. L'interprétation du fait linguistique reste l'objectif et la multidisciplinarité de la science doit constituer autant d'éclairages distincts du discours, même si il faut admettre comme principe que le point de départ de toute analyse linguistique sérieuse est structurale (sans donner au mot toute la connotation théorique et idéologique qu'il a aujourd'hui). L'option (plus ou moins voulue) des études formelles de la phrase d'évacuer dès le départ, avec le principe d'immanence, l'instabilité des usages de la langue, de mettre au centre de l'analyse ce que William Labov (2001) nomme les *invariants linguistiques* (des *patterns* linguistiques) a certainement permis de faire de grands bonds dans les domaines syntaxiques et phonologiques. Elle a permis d'affirmer la nécessité d'interpréter le sens de la phrase en tenant compte des relations significatives entre unités et segments la structurant. Or dans ces jugements sur l'intuition et "l'acceptabilité" de la phrase, une place prépondérante est donnée à l'expérimentateur et pas aux situations réelles de la langue. La prise en compte du cadre communicatif constitue dès lors une approche importante pour l'interprétation globale des phénomènes du langage. Il ne faudrait pour autant pas non plus vouloir tout réduire à cette inférence contextuelle de l'énonciation, faire croire que seules cognition et énonciation déterminent les énoncés. On invaliderait du coup la pertinence des relations fonctionnelles

dans la phrase. Antoine Culioli (1976 : 91), énonciativiste, insiste sur ce que *les opérations énonciatives sont difficilement dissociables des opérations prédicatives*. En plus, les positions absolues qui participent à la conception de deux linguistiques différentes sont à nuancer et l'on en veut pour preuve que l'on a accordé au fonctionnalisme et même aux bloomfieldiens d'avoir envisagé l'importance de la situation de communication et de la variabilité en linguistique, même si celles-ci ne vont pas avoir chez eux les implications théoriques conséquentes.

La fusion de la syntaxe et de la sémantique, de la sémantique et de l'énonciation dans ces différentes perspectives nous fera passer de l'écriture au sens, et du sens à la signification. La nécessité de cette fusion établie, il faut savoir comment organiser cet éclectisme méthodologique. Aurons-nous affaire à une *juxtaposition éclectique d'approches hétéronormes* (Maingueneau, 2005) ?

En d'autres termes, sur un plan purement théorique (ou épistémologique), la lecture des variables linguistiques et leurs fonctions dépendent de la grille appliquée. Mais force est de reconnaître que les concepts et les méthodes de la grammaire sont les plus éprouvés et connus, et la logique qui la sous-tend se veut "naturelle" et concomitante à la naissance de la pensée et du langage. L'organisation de ce chapitre est conditionnée par la segmentation morphosyntaxique de la phrase. La démarche sur le fond se veut également intégrative et concerne aussi la manipulation de la structure informative, créatrice de sens. Cette démarche est primordiale et elle aurait pu figurer dans une étude stylistique, car l'"objet premier" d'un titre est d'informer. Mais comment informer ? L'information a donc une logique de construction sur laquelle le sujet parlant va investir sa représentation du monde. Dans cette représentation, il faut également examiner les relations propositionnelles et voir comment les participants internes du discours, les co-énonciateurs, contribueront à la création de la référence et donc du sens. Un sens contextualisé, avec la notion de contexte structurée dans la double perspective de Moeschler (2001 : 98) comme l'ensemble des paramètres permettant de décrire la situation de communication et comme l'ensemble des informations qui constituent les connaissances mutuelles aux participants de la conversation.

Ceci pose par ailleurs le problème épistémologique du sujet interprétant. Le descripteur est obligé de se substituer à tout un public, puisque la communication est destinée à un public de lecteurs camerounais d'abord, il est obligé de veiller à la "conformité" de son analyse. Didier de Robillard (2007 : 15) expose le problème : *Au nom de quoi puis-je construire une représentation d'un autre et la communiquer à d'autres ?*

Comment être sûr d'avoir les bons prérequis cognitifs pour interpréter dans toute leur substance les énoncés ? Kerbrat-Orecchioni (1998 : 110) assure, pour ce qui est de l'interprétant, qu'*il est exclu qu'il ait accès à la totalité des données, puisqu'elles recouvrent l'ensemble des savoirs que les participants possèdent, non seulement sur la situation locale, mais à la limite, sur l'univers dans sa globalité*. Comment une explication, même si elle se veut la plus objective possible peut-elle plonger dans un contexte, résultat d'une construction permanente, d'une subjectivité de la pluralité ? Quel degré d'objectivité, quelle représentativité avons-nous pour parler au nom des lecteurs ou comme eux ? Nous prétendons nous placer au-dessus d'un contexte, d'un énoncé, à la manière d'un entomologiste devant ses insectes, essayant de comprendre leur comportement. En réalité, comme Robillard (ibid.) le constate, le chercheur construit plus qu'il ne décrit. Nous sommes aussi lecteur. Un lecteur qui construit des modèles, dont le but dans la lecture est de fonder une théorie des variations. Cette mise au point vaut pour ce que notre recherche est une lecture individuelle d'un sujet, elle est une expérience de vie d'un camerounais qui fréquente des kiosques à journaux.

La structure de notre grammaire "enrichie" se fonde sur la distinction et la description des formes nodulaires des phrases dans un titre ainsi que sur leurs différentes valeurs pragmatico-énonciatives.

1.2.2.1 La phrase verbale

Simple ou complexe, la phrase verbale se construit autour du verbe. Quand elle est simple, elle se réduit à une seule proposition et, complexe, elle en comporte plusieurs. La proposition elle-même est définie par les logiciens comme l'association d'un sujet et d'un prédicat pour la construction de la référence. L'expression du prédicat se fait par le verbe. Cette catégorie de mot variable est centrale dans la phrase verbale dont elle détermine déjà la dénomination, car les fonctions essentielles, les participants essentiels de la phrase verbale s'articulent autour d'elle. On l'oppose souvent au nom qui, dans la phrase, est son support notionnel. Alors que le nom ou substantif serait le mot propre à désigner des êtres, des objets, des choses, avec la caractéristique d'une certaine stabilité formelle et donc d'une "substance", le verbe quant à lui serait la catégorie d'expression du temps, si l'on se fie à la caractérisation guillaumienne.

La notion étant polysémique, le temps dont il est question est celui qui situe dans l'une des époques de la chronologie : le futur, le présent et le passé ; mais aussi le temps interne au verbe, celui qui indique une certaine manière de voir le procès. Ce dernier *temps* est l'aspect

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

(Imbs, 1978 : 13). Le verbe se conjugue donc, c'est-à-dire qu'il varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre (Grevisse, 1993 : 1118).

Certaines grammaires mettent en avant les fonctions sémantique et logique du verbe dans la phrase (Imbs, ibid. : 9). Le verbe exprime le procès ou plus simplement il sert à décrire, à apprécier ou à situer une action, un état, un changement d'état. Le procès désigne alors le côté existentiel ou événementiel de la situation. Cette vision ne le distingue cependant pas véritablement du substantif. Christian Touratier (1996 : 9) assimile la fonction prédicative du verbe à la fonction informative du rhème. Le verbe est admis comme un élément ayant une aptitude, ayant vocation à être le constituant central, le noyau de l'énoncé, celui qui remplit la fonction énonciative de rhème. Ceci fait qu'il se spécialise comme point d'ancrage des *morphèmes de phrases* (Jean Fourquet, 1950 : 78). André Martinet (1980 : 141) a défini le verbe (prédicat) en associant la fonction sémantique à la fonction syntaxique. Il pense que les verbes sont des *monèmes qui ne connaissent que les emplois prédicatifs*. Le prédicat étant l'élément central de l'énoncé, son noyau irréductible, ce qui le fait véritablement. Autour de lui, peuvent graviter des éléments structurels ayant des fonctions essentielles comme le sujet ou des fonctions secondaires comme les expansions ou compléments.

Les opérations d'analyse signifiante de la phrase verbale, si l'on ne s'en tient qu'aux valeurs du verbe, ne peuvent pas faire l'économie des aspects syntaxiques, sémantiques et énonciatifs, encore moins dissocier les uns des autres.

1.2.2.1.1 Sujet ou thème ?

Généralement, on parle du thème comme du constituant énonciatif qui pose ce dont on parle[29]. Dans la théorie informationnelle, il concerne une information ancienne, c'est-à-dire le contexte dans lequel se trouvent les interlocuteurs ou alors les connaissances qu'ils partagent déjà. Les fonctions énonciatives étant dépendantes des contextes, de la psychologie des sujets parlants et donc des stratégies énonciatives, nous étudierons le thème selon qu'il assume les fonctions martiniennes de sujet, d'actualisateur nominal, ou selon que l'on se trouve antéposé par emphase (extraction, dislocation gauche).

Sur un tout autre plan, la langue française admet comme constituant ou participant nécessaire à la proposition le sujet car il a une relation syntaxique étroite avec le noyau verbal. Le sujet (grammatical) est, de par l'étymologie du mot (de *subjectum*, "placé en dessous"), le support constitutif de la phrase. C'est l'élément sur lequel s'exerce l'incidence de l'apport

[29] Le thème dont il s'agit est le thème de phrase, différent du thème du discours, qui n'est pas un constituant de l'énoncé (sémancyclopédie).

prédicatif. Pour donc construire le sens, le sujet se trouve au centre de modules syntaxique, sémantique et discursif. Il se distingue des autres constituants de la phrase e*n ce qu'il est d'emploi obligatoire, au moins avec des formes personnelles du verbe, et lui impose souvent un accord, en personne, en nombre, parfois en genre*. (Baylon et Mignot, 1995 : 145)

Il peut être un nom ou un pronom, une structure substantive ou substantivée qui a trois caractéristiques, selon Gardes-Tamine (ibid.). La première est syntaxique (le sujet ou No est obligatoire dans la construction du verbe), la seconde est morphosyntaxique (il est lié au verbe par des règles d'accord), la dernière est topologique (la zone du sujet dans l'unité grammaticale canonique se trouve devant le verbe). Seulement, le sujet ne serait syntaxiquement obligatoire que dans les propositions assertives.

Cela dit, le sujet ne joue pas que le rôle syntaxique de support de la prédication, il peut également contribuer à la construction de la référence : Gilbert Lazard (2003 : 17) parle de *sujet de la référence*. Une référence tant pragmatico-énonciative que sémantique.

Dans la référenciation pragmatico-énonciative, le sujet ne coïncide pas toujours avec la structure thématique de l'énoncé. Généralement, le thème est compris comme ce ou celui dont on parle, l'information connue. Pourtant, il est aussi un mode d'organisation pragmatique de l'énoncé, ainsi que l'affirme Tanya Reinhart (1982 : 24) : *Sentence-topics, within this view, are one of the means available in the language to organize, or classify the information exchanged in linguistic communication. They are signals for how to construct the context set, or under wich entries to classify the new proposition*. Le thème, en plus de sa valeur de stockage de l'information nouvelle, a la propriété de l'évaluation de la valeur de vérité de la proposition. Il peut ainsi prendre la forme de ce que Martinet appelle *actualisateur nominal*, que Claire Blanche-Benveniste appelle *verbe de dispositif*, ainsi que diverses formes de l'emphase par antéposition d'une structure de la proposition.

Les relations sémantiques aujourd'hui renvoient au rôle du sujet (le support d'un comportement, d'un destin selon les philosophes) à l'intérieur d'une distribution actancielle. Il est celui qui fait ou subit une action, le point d'ancrage d'une modalité ou le siège d'un état. Tout sujet entretient une relation sémantique avec le verbe, même si cette relation reste imprécise. Rejoignant la Logique de Port-Royal, Dumarsais pense que le sujet est une partie de la proposition.

> C'est le mot qui marque la personne ou la chose dont on juge, ou que l'on regarde avec telle ou telle qualité ou modification (cité par Michel Arrivé et Jean-Claude Chevalier, 1975 : 104)

Sémantiquement, le sujet est donc l'élément regardé de la proposition. Pour analyser cet élément regardé, il faut le faire en en examinant toutes les valeurs théoriques.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Valeurs du sujet- thème et agent

Les grammaires scolaires nous fournissent la première valeur sémantique du sujet, celle d'agent. Le sujet est le participant, l'actant qui s'engage dans un faire transformateur. Dans un titre comme *Paul Biya repart en vacances*, Paul Biya est celui dont on parle, et par conséquent le sujet de la proposition. Sur le plan pragmatique, le journal présuppose que les lecteurs du titre connaissent Paul Biya. La connaissance est celle du titre de l'individu, de tous les actes antérieurs qu'on lui impute et de tous les préjugés que l'on de sa personne. Il est donc le thème de l'énoncé. L'acte rapporté du sujet est perçu avec la sensibilité propre du journal de façon neutre, positive ou négative. La perception de l'acte de *rosser un sous-préfet* par exemple (voir les exemples *infra*) a une incidence évidente sur la perception de son sujet. Le sujet– thème- agent est généralement un personnage (actant si l'on emprunte à la terminologie de Tesnière) désigné par son nom ou par son titre, mais on a aussi des surnoms, des tournures périphrastiques.

Mamy Chantoux tabasse Remy Ngono dans un bar (LP 20.08.02)

Les paras de Koutaba enlèvent un Gouverneur ! (LP 15.10.93)

L'épouse du ministre Nshalai rosse un sous-préfet (LP 16.07.02)

Tonton consulte son bambinot (LP 06.05.93)

Par le thème sujet et agent, nous avons ceux qui *font* l'actualité. Il y a chez ces sujets le principe de l'acte volontaire, assumé ou non *a posteriori*. Leurs actes sont soumis à la critique publique. Les participants les plus récurrents sont les personnages politiques, qui se définissent essentiellement par leurs actions, des entités comme le gouvernement, des sujets de milieux dynamiques comme ceux du football et de la musique. Pour les inconnus ou alors ceux qui sont supposés tels, il y a toujours un élément métalinguistique en incise ou en antéposition facilitant l'identification.

André Nguidjol, directeur administratif, parle de la débâcle des Lions (LP 11.07.02)

Avec les interrogations directes, le sujet thème est bien un actant de la proposition. Agent ou patient, son rôle ne saurait être posé comme vrai, mais plutôt comme possible. L'interrogation met en débat la totalité de la proposition, mais pas toujours la réalité du procès.

Damase a-t-il tué Ngongo Ottou ? (LP 24.09.93)

Le sujet-agent est Damase. En principe, aucune information nouvelle n'est apportée du fait de l'interrogation, nous ne pouvons donc pas dire du prédicat que nous sommes devant un rhème. Seulement, l'information recherchée n'est pas de savoir celui qui a tué Ngongo Ottou

sinon on aurait posé la question de savoir qui l'a tué, mais elle est de savoir si Damase est concerné. En fait, Ngongo Ottou a été tué, c'est la présupposition et donc le thème. Il y a une information nouvelle, nuancée il est vrai par l'interrogation, mais l'information selon laquelle Damase peut être concerné est la rhématisation. L'information, la mise à l'index de Damase, est renforcée par le tour actif et la position frontale de son nom. L'information est exceptionnelle car intéressant un proche du président de la République et c'est ainsi que la presse aborde des sujets sensibles sans sembler incriminer personne, mais en oblitérant pas le fait qu'un certain discours livre des noms.

Thème- sujet et agent de processus

Le sujet thème peut être un élément non doté d'un pouvoir d'initiative. L'action n'est pas issue d'un acte de volition du sujet agent. Celui-ci n'en n'est pas le déclencheur.

Quand les produits arabes envahissent le marché (LM 11.09.98)

Un rocher détaché du Mt Ebolowo'o cause des dégâts (CT 06.04.00)

Les flammes dévorent le marché des chèvres (LP 25.06.98)

Un plat de taro décime une famille (LP 29.08.02)

L'action du sujet est métaphorique, les sujets étant des inanimés auxquels on prête des propriétés humaines ou animales. Ces procès dont les sujets ne sont pas humains mais agissent comme des hommes avec le facteur maîtrise, volonté en moins, s'inscrivent par conséquent dans un processus irréversible. La zoomorphisation et la personnification, l'extraordinaire, l'hyperbole, le contraste entre le thème et le rhème font partie des stratégies discursives aux fins pragmatiques. Il s'agit d'influencer le lecteur, de captiver son attention.

Cas du thème-sujet non agent

Dans le titre :

La marâtre de la Cité verte écope de six ans (MU 12.10.98)

Le thème sujet n'est pas agent, mais plutôt patient et détrimentaire du procès. Il subit l'acte d'un magistrat implicite dans l'énoncé, qui le prive de la liberté. Les manuels de journalisme demandent qu'un titre soit attractif. Pour qu'il le soit, il faut un certain intérêt de la société destinatrice pour le thème. Ici, la *marâtre* est un point focal de l'actualité et l'information est la peine qui lui a été infligée. Le segment métalinguistique (*marâtre de la cité verte*) et l'article défini montre ou veut établir la fixité de la dénomination. L'institution sociale qui la condamne n'est pas pertinente puisque la condamnation semble collective et le journal peut déjà lui attribuer une dénomination péjorative. La valeur de la punition est ce

qu'attend le public après le scandale de la maltraitance d'enfants qui lui était imputé. Il y a en somme une double condamnation du journal. La condamnation par la société à travers le juge, la condamnation par le journal à travers la modalisation.

Le thème-sujet peut encore représenter des états et une propriété peut lui être assignée. Ce n'est pas l'acte posé par le sujet qui lui vaut d'apparaître dans la structure informative, mais l'attribut, la propriété qui lui est prêté. Il peut s'agir, après un changement de situation, de se trouver avec des propriétés nouvelles.

Notre ami Leroy est de retour (MU 02.04.98)

Pierre Lechantre est enfin là ! (MU 15.02.99)

Les radios sont libres ! (MU 08.03.99)

Le thème-sujet n'est pas agent parce qu'il n'y a pas d'action, plutôt il s'agit d'une caractérisation du sujet, du résultat d'une action. L'usage du verbe d'état correspond à ce type de sujet.

Le référent appartient au domaine de connaissance et de pathos des interlocuteurs. Le thème n'est en conséquence pas seulement une position spatiale dans le discours, il est également un ensemble de connaissances et de sentiments partagés par les interlocuteurs ou supposés l'être. Le sujet en position thématique peut ainsi prendre les traits d'un bien collectif, faire l'unanimité générale. La véracité des faits évoqués s'est imposée dans la *doxa* nationale. Cela entraîne pour le titre une modalisation "neutre" du propos. Neutre parce que tout camerounais l'aurait posée avec la même perspective, neutre parce qu'il ne peut s'agir que de résultats d'un calcul objectif dans l'optique d'une qualification.

Les Lions doivent vaincre le Chili (LP 18.06.98)

Le journal, de manière subjective peut donner son opinion sur un débat national, référencé sur un sujet.

Milla doit revenir ! (LP 26.06.98)

Le discours semble répondre à une interaction, à une conversation sur Milla, ou alors le contexte amène à parler de lui. C'est pourquoi le thème n'a pas besoin de développements métalinguistiques pour saturer la référence. Le débat sur Milla portait sur sa sélection en équipe nationale de football du Cameroun. Toujours est-il que le sujet semble être l'un des soucis du moment des camerounais. De ce fait, à travers les titres, les journaux se permettent de participer aux débats sociaux. Ils abandonnent alors leur position de neutralité de principe et deviennent des entités citoyennes. Un autre intérêt ici est le domaine dans lequel chaque camerounais donne son avis, le football et l'équipe nationale.

Thématisation par le passif

Le passif est une forme d'expression du procès avec mise en avant du sujet patient, bénéficiaire ou détrimentaire, objet de l'action. L'agent devient une partie du prédicat et donc du rhème. Le procédé syntaxique d'antéposition du patient permet de mettre en avant l'élément sémantiquement le plus pertinent et de jouer sur le contraste avec l'agent du procès. On parle de thématisation. La thématisation résulte d'un choix quant au point de vue qui déterminera ce qui sera thématisé.

Abacha a été tué par sa femme (LP 16.06.98)

Nous savons que le président nigérian est mort et le fait nouveau c'est que le journaliste révèle qui est l'agent de cette mort. Comme dans le cas précédent, le média antépose la valence à la référence la plus connue ou la plus intéressante pour la société. Il préjuge donc des représentations, de la popularité des individus, des actions, des objets. Dans ce cas comme dans la plupart des cas du passif, la structure réelle Sujet – Prédicat verbal correspond à la structure thème – rhème, l'information connue ou attendue et l'information nouvelle. L'agent correspond à un thème secondaire, très souvent, dans la dynamique communicative, il constitue la véritable information nouvelle, le véritable rhème. Comme la construction verbo-aspectuelle relève du parfait, de l'accompli et donc du su, le rhème est constitué essentiellement par l'agent. La structure propositionnelle (sujet-prédicat) est posée comme vériconditionnelle, présupposée. Ainsi, lorsque l'agent ne constitue plus véritablement l'élément informatif nouveau, il est oblitéré, parfois, au profit d'un circonstanciel.

Garoua **Le nouveau lamido sera élu** aujourd'hui (LN 23.06.00)

Comment Biya a été grillé chez Bush (LP 04.09.03)

Aujourd'hui est l'apport informatif de ce titre, le rhème, puisqu'il présuppose de savoir qu'un lamido nouveau doit être élu à Garoua. Si l'information porte sur le jour, cela exprime une certaine attente du public quant au dénouement de cette élection, et le journal voudrait n'avoir en titre que ses certitudes. De la même manière que le public sait déjà que Paul Biya n'est pas, à la période, en odeur de sainteté auprès du président américain. L'antéposition de l'adverbe, qui devait constituer le segment informatif en fait un thème. Le journal se propose de détailler les circonstances de la brouille. L'agent omis signifie également que le thème et le prédicat verbal suffisent à poser la pertinence du problème.

Le koki national est servi (LP 27.08.02)

Les intérêts de la France sont-ils menacés ? (MU 30.03.98)

Notre forêt est-elle surexploitée ? (CT 09.06.93)

Dans le premier titre, le *serveur* est connu, il est logique. En fait le sens de cette phrase, est le *gâteau national* (les postes du gouvernement, on parle également de *mangeoire nationale* pour illustrer la gloutonnerie de ceux qui y sont appelés) est servi (par le président de la République). Dans les deux derniers exemples par contre, le locuteur garde le mystère sur l'agent, qui constitue un élément essentiel de l'information. Celui-ci constitue une des informations à découvrir dans les pages intérieures.

Thématisation par brisure syntaxique

Nous avons abordé la question de la dislocation et du détachement en 1.1.2. Dans les éléments spatialement à droite de la prédication, nous avons distingué le topique du thème. Le surtitre, par des critères pas toujours similaires d'un cas à l'autre, occupait une fonction de topique du discours. Entre autres, nous avions l'indépendance à la clause, la discontinuité, le rôle cadratif dans le discours, le statut de référent non focus. Son autonomie l'écarte de l'analyse de la structure phrastique. Bien que certains en parlent comme thème secondaire, distinguant ainsi dans certaines structures du titre un thème principal (le thème de la séquence titre) et un thème secondaire (le surtitre), nous voulons ici garder une analyse de la séquence titre et ne conserver qu'un thème principal à l'énoncé. Ce thème est très souvent, sur le plan informationnel, l'information connue des participants à la communication. Il est le donné et se place à la gauche du prédicat. Dans les cas de détachement, il est le résultat d'une opération de déplacement, d'isolation et d'autonomisation d'un élément étroitement lié à la syntaxe propositionnelle au départ. Il est donc immédiatement accessible car représentant soit un élément mentionné dans un discours précédent, soit un élément inférable à partir de la situation ou du discours précédents, soit un élément appartenant à la mémoire à long terme de la collectivité des participants. En somme, le thème est étroitement lié à la prédication, sert à désigner un référent au centre de l'attention du destinataire, et est un élément du dynamisme communicatif par sa visée pragmatique.

Après Etame Mayer, Schaefer tire sur Bidoung (LP 12.09.02)

Un an après sa démission… qu'est devenu Titus Edzoa ? (MU 08.04.98)

45 jours après… Nsam : où est passé le rapport ? (MU 02.04.98)

Pour des wolowoss… Eto'o et Djemba bagarrent dans une boîte (LP 15.10.02)

Violée, elle accouche et jette le bébé au w .c. (LP 04.06.98)

Le sujet dans le premier énoncé est Schaefer. Le premier segment de l'énoncé a un adverbe servant à la spatialisation temporelle des évènements et assurant le lien syntaxique entre les deux énoncés. Il a le statut référentiel de thème puisque introduisant un référent qui

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

est le centre de l'attention du destinataire. Cette antéposition participe de la gestion organisationnelle de la communication (du discours), et relève plus du discours oral avec une motivation pragmatique que de la structuration de la phrase. Dans le troisième cas, deux segments topiques cadrent le discours. Il s'agit des cadres d'univers de discours les plus courants, ceux marquant le temps et l'espace (*45 jours* et *Nsam*). Mais on a aussi des circonstants de cause dans les deux derniers cas. Le thème cause montre le contraste entre la valeur de l'acte principal de la proposition et la valeur du circonstant, ceci pour amplifier les faits. Le circonstant est aussi important que la proposition elle-même : deux joueurs internationaux de football ont lutté, tel est l'information, à cause de *wolowoss* (prostituées) c'est le fait aggravant. Parfois cette juxtaposition sert à atténuer, à "justifier" la proposition. Tel est le cas du viol que l'on veut adoucissant la gravité de l'infanticide. L'anonymat du sujet recentre l'information principalement sur le thème. La signification de la proposition infère donc de celle du thème : le viol par exemple détermine les actions du sujet.

Le thème du discours est inférable de la situation de l'énoncé et de son contenu, on peut obtenir comme thème *L'armée et l'attitude du pouvoir politique* pour le cas suivant :

Irritée par l'attitude du pouvoir, une faction de l'armée lance un ultimatum à Biya (LP 29.10.93)

Le segment thématique *Irrité par l'attitude du pouvoir* permet au journal de placer ses interlocuteurs dans le contexte de l'information : l'attitude du pouvoir est irritable. Le rhème *une faction de l'armée lance un ultimatum à Biya* est le contenu informationnel, l'information que l'on apporte au public. Les compléments *un ultimatum* pour la détermination de l'objet et *à Biya* pour celle de la destination de l'objet ont l'avantage d'être concrets et l'information gagne en clarté.

1.2.2.1.2 Rhème ou prédicat verbal ?

Le rhème est la partie de l'énoncé sur quoi porte l'essentiel de l'acte d'énonciation, il est le commentaire de ce dont on parle, ce que l'on en dit. Les informations nouvelles, ou bien les informations connues sur lesquelles le locuteur fait porter l'attention. Le rhème peut s'assimiler au prédicat verbal ou dépasser celui-ci pour être tout segment d'information autre que le thème.

Prédicat, rhème et actant

Le prédicat exprime ce qui est affirmé d'un sujet (d'un thème) ou qui est dit lui appartenir. Le prédicat verbal est constitué du verbe et du complément. Le complément est le

second participant au procès après le sujet. Beauzée, Du Marsais et les logiciens de la grammaire traditionnelle ont défini le complément comme une addition faite à un mot afin d'en changer ou d'en compléter le sens. Le prédicat verbal est donc le signe de l'information complète et précise. La théorie informationnelle parle de rhème. Il est la structure autour de quoi tournent les éléments satellites du sens. Le complément, par son sens, élargira ou restreindra celui du verbe support. Il peut introduire une caractérisation, une détermination, une actualisation.

Chez Martinet, le complément est un élément facultatif, autonome que peut obtenir par le sens même du monème ou par l'emploi d'un élément fonctionnel, il est en fonction non régie dans l'énoncé : *les compléments sont identifiables comme tels précisément parce qu'ils correspondent à des éléments d'expérience à communiquer* (1980 : 124). Il y a donc entre le complément et le support un lien de nécessité communicative. Les compléments préciseront des mots qui ont une signification générale comme les noms, les adjectifs qualificatifs, les infinitifs verbaux et les adverbes. Ils peuvent également venir des mots à signification relative à un autre terme (phénomènes de rection formelle) comme les prépositions, les appellatifs et les verbes transitifs. En plus de la fonction communicative des compléments, Martinet envisage leur seconde nature syntaxique : il les caractérise syntaxiquement comme des expansions.

La Fifa **bloque l'argent de la Fécafoot** (MU 06.06.98)

Paul Biya **repart en vacances** (MU 27.07.98)

Un Feyman **s'attaque à la présidence** (LP 19.02.98)

Barbara Nkono **va épouser Emah Basile** (MU 25.06.98)

Les expansions du verbe sont ici nécessaires à la compréhension de l'énoncé, elles le déterminent sémantiquement et grammaticalement. L'argent, objet/patient est au centre des tribulations entre l'agent, la Fifa et le détrimentaire Fécafoot. La majorité des phrases-titres à l'actif ont à leur tête l'agent puis l'objet ou le patient, le bénéficiaire ou le détrimentaire. La distribution des rôles est importante, pour saisir les subtilités de l'expression : les actions de Paul Biya n'auraient que lui-même comme bénéficiaire ; même la présidence peut subir les actes de brigands de la république (elle est patient) alors qu'en théorie c'est elle qui doit agir sur lesdits brigands ; il est intéressant qu'un homme soit bénéficiaire d'un mariage et que la femme en soit l'acteur[30].

Mais dans certaines expansions, en plus du rhème propre, on a un rhème secondaire, souvent porteur de l'essentiel de l'intensité de l'information nouvelle.

[30] Est-ce parce qu'on le considère trop vieux pour elle ?

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Mama Chantoux tabasse Remy Ngono **dans un bar** (LP 20.08.02)

L'information elle-même est déjà sensationnelle, la belle-mère du président de la République battant un individu, qui plus est, un journaliste ! Remy Ngono (patient/objet) subit l'action et le rhème propre est le "tabassage" de l'enquiquineur. L'expansion circonstancielle *dans un bar* permet une gradation péjorative de l'information et fige le caractère de l'individu acteur dont on parle, son titre lui interdisant déjà de pareils actes et *a priori* la fréquentation de certains milieux. Cette expansion est le rhème secondaire de l'énoncé.

Si on considère le thème comme l'information connue, le donné informationnel, dans la structure suivante, on va le considérer comme postposé au rhème.

Le Renouveau finance la Rose croix alors que **l'État vit une crise sans précédent** (LP 10.12.93)

L'imbrication du thème et du rhème, deux réalités discursives difficilement catégorisables (du moins syntaxiquement), dans un énoncé rend certaines segmentations ambiguës. Dans ce cas, on nous révèle que l'État vit une crise sans précédent et cette information devient le rhème secondaire alors que le financement de la Rose croix est le rhème propre. Mais comme on suppose que les populations vivent au quotidien la crise de l'État, l'information peut être considérée comme un thème secondaire, le Renouveau le thème principal, le rhème reste que la Rose croix est bénéficiaire d'un financement.

Rhématisation et actualisateur nominal

André Martinet définit le monème comme toute unité minimale significative et pense que tout monème doit être actualisé.

> Il faut, pour ce faire, un contexte, c'est-à-dire, au minimum, deux monèmes dont l'un est spécifiquement porteur du message et dont l'autre peut être considéré comme l'actualisateur. (1980 : 124)

L'actualisateur peut être assimilé au thème dans le cas des prédicats nominaux, on parle des présentatifs (il y a, voici, voilà, c'est) et des clivées (c'est… qui / que). J. Jacobs (2001) utilise le terme *antitopic* dont la fonction est de promouvoir le référent du discours. La valeur déictique du thème met l'information nouvelle, la substance de la proposition, le rhème sur la chaîne du discours. Culioli (1976 : 40) situe cet actualisateur, qui sert de premier repère, de point d'orientation par rapport auquel le reste de la relation prédicative se trouve repéré, au niveau des *opérations d'instanciation*. De manière implicite, l'opération de rhématisation, première dans les niveaux de représentation théorique de l'énonciation, prend le statut d'opération énonciative et est symbolisé par epsilon ε. Robert Martin (1983 : 220) parle à ce propos de *focalisation identificatrice*. La valeur générale de focalisation dans ce cas peut être

perçue à travers la valeur *d'identification* (le terme rhématisant, ici Tumi et les successeurs de Wouking, est vu comme seul et unique vérifiant de la relation) ou à travers la valeur de *localisation* (ce terme est vu comme vérifiant la relation parmi d'autres).

C'est **Tumi** qui fait trembler Biya (LP 23.09.03)

Voici **les successeurs de Wouking** !! (LP 28.11.02)

C'est…qui pose une relation de vérité avec la structure prédicative de l'énoncé. Tumi fait trembler Biya devient vrai dans l'absolu, exclut toute autre possibilité puisque posé de manière catégorique. Robert Martin (ibid.) parlera de ce type de structures prédicatives en termes d'*assertions veri-conditionnelles*. *Voici* et *c'est que* posent alors l'intégralité de la substance du propos dans un espace, implicitement l'intérieur du journal. Ces éléments de désignation accentuent l'illusion d'interaction langagière et montrent que les interlocuteurs (dans la communication du journal et de ses lecteurs) se rejoignent autour de l'indexation. Ils partagent donc la même référence.

Le journal devient le lieu de révélations de secrets bien gardés, source de vérité. Il entre dans les très fermés cercles de décisions politiques et y devient le témoin du peuple, l'émissaire de la masse devant les puissantes machines (forces) politiques et religieuses. F. Balle (ibid.: 50) commente ce rôle du locuteur journal face au récepteur-public : *ses "émetteurs" perçus par les "récepteurs" tantôt comme des médiateurs privilégiés avec leur groupe d'appartenance ou de référence, tantôt comme des interfaces qualifiées pour découvrir ou connaître la société à travers ses actions, ses œuvres, ses institutions*. Ce faisant, il pose de façon manichéenne le peuple d'un côté, qui est manipulé, et les impénétrables cercles de pouvoir de l'autre. N'est-ce pas là une forme de légitimation de l'opacité de ces cercles et de l'exploitation des populations, et donc la légitimation de facto du journal, lui assignant un rôle dans le contrôle et la clarté des institutions ?

Les énoncés rhèmes

Les énoncés rhématiques oblitèrent les éléments de contextualisation or pour Charles Bally, un ligament implicite ou non doit rattacher le thème (repère) au Propos, le sujet au prédicat. Ainsi, nous l'avons dit, tous les circonstants n'assument pas la fonction rhématique. Si le sujet dans le cas n'assure pas l'actualisation de l'énoncé, s'il n'a pas le statut d'opération énonciative, on se trouve devant la spécification culiolienne (la détermination par une notion) d'un *il* de/à Yaoundé (Yaoundé joue les rôles de caractérisation/circonstant). L'ensemble de la spécification et de la caractérisation, le domaine notionnel, est pris dans sa représentation

abstraite, n'indiquant aucune référence concrète que l'interlocuteur pourrait situer dans le discours.

Yaoundé Il tue sa femme et pistache sa fille (LP 19.02.98)

Le sujet "impersonnel" joue le rôle de support de la prédication et l'élément topicalisant *Yaoundé* situe géographiquement le procès. Mais les participants à la communication ne partagent comme base référentielle que le genre de l'actant (masculin), et une certaine localisation du fait (indépendante de l'organisation idéationnelle). Les éléments référentiels du propos sont strictement dépendants les uns des autres pour constituer l'information. L'information ne part pas de présupposés pouvant conditionner sa véracité, elle se pose de manière factuelle. On a un thème du discours parce que ce dernier a un sens (de quoi parle-t-on? –De meurtre et de viol), mais pas de thème d'énoncé (le sujet n'est pas référentiel).

Alain Canu (1992 : 57) parle de *fonction propositionnelle* pour ces énoncés dont la valeur de la variable définitoire non spécifiée est vraie pour certains paramètres d'un ensemble et fausse pour d'autres. Dans ces titres, on a des sujets syntaxiques agents de l'action de procès mais que l'on ne peut pas considérer comme de véritables thèmes. Ils n'ont pas de véritable dimension phénomène (Dp), pas de substance référentielle. Toute la structure de l'énoncé est informative.

Douala Le père et le fils se battent pour un pistache (LP 23.09.03)

Le sujet est présenté inconnu des interlocuteurs, avec en prime l'article défini *le*. Or, ces actants sont des anonymes. Gustave Guillaume dans ***Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*** (1949) reconnaît d'ailleurs cette valeur généralisante et indéfinie à l'article défini. La relation familiale est un début de thématisation mais le mode de détermination nécessite une actualisation effective. Seulement, Douala qui se veut repère implicite de la proposition n'actualise pas effectivement l'énoncé et aucune vérification de l'information n'est possible. Pourtant, le thème a une valeur vériconditionnelle pour la proposition. Si l'on s'en tient à ce principe de Reinhart (ibid.), seule la non vérification des présuppositions déclenchées par le thème entraîne un défaut de valeur de vérité (*truth value gap*). Ainsi, le fait qu'il n'y ait pas d'antécédent anaphorique ou de segment métalinguistique pour saturer la référence est préjudiciable à la validité de l'information. La clarté thématique garantit la crédibilité de l'information. Et des informations comme :

Une femme devant la barre pour adultère (LM 22.09.06)

Elle brûle le sexe de son amant (LP 24.09.02)

Il dribble 42 millions à deux blancs (LP 11.09.03)

Bien que sensationnelles, n'ont cependant aucun fondement référentiel parce qu'elles n'ont véritablement pas de thème précis. G. Lazard (ibid.) parle de *sujet de prédicat* qui, pour l'essentiel est fonctionnel. Il s'agit alors d'un mot grammatical dont le calcul coréférentiel ne doit nullement se faire avec les antécédents cognitifs du lecteur. Cette référence se construira *a posteriori* avec la lecture de l'article qu'annonce le titre. D'un autre côté ces titres peuvent être incitatifs parce que sensationnels et imprécis, laissant le lecteur dans l'incertitude du sujet ou des circonstances, développant son imaginaire. L'objectif est de chercher à satisfaire sa curiosité en lisant le contenu du journal.

Les relations entre les acteurs sémantiques et les éléments de structuration de la phrase montrent que le titre de presse est bien plus qu'un support d'information, c'est un art oratoire, le matériau linguistique ne sert plus seulement à la signification, il sert à l'argumentation. Néanmoins, lorsqu'on parle de phrase verbale, il est également important de s'intéresser à son noyau, le verbe et à ses valeurs.

1.2.2.2 Les phrases averbales

Les phrases averbales sont des phrases qui ne contiennent pas de verbe prédicatif. Elles sont les plus nombreuses en titre. Ces phrases peuvent être nominales et omettre un verbe être (ou un autre verbe d'état) ou elliptiques et omettre un actualisateur que le contexte permet de deviner.

Achidi et Zéro Mort **[ont été]** pris en otage à Nkometou (LP 19.11.93)

[**Il y a** (une)**]** Mafia autour des billets du mondial (MU 01.06.98)

Les formes sont certes différentes de celles de la phrase verbale mais les valeurs changent-elles ?

1.2.2.2.1 Présentation de la phrase nominale

Omission de la copule

Pour des besoins de concision, les titres de presse ont la particularité d'oblitérer la copule dont le rôle est d'actualiser le propos et de contribuer ainsi à la compréhension de l'information indépendamment de la situation d'énonciation. Cette particularité en fait des phrases nominales.

Affaire de l'infirmière sidéenne du CHU Des hommes politiques [sont-ils] sur la liste des séropositifs ? (LP 23.07.93)

Les tracts "Akame Mfoumou" [sont] à Yaoundé (MU 21.09.98)

Des ministres [sont] au bord de la crise cardiaque (LP 12.09.02)

Même dans ces cas d'omission de la copule, un segment de la phrase joue le rôle de sujet, c'est-à-dire de ce dont on parle et un autre segment joue le rôle du propos relatif au sujet (rhème). Dans le premier exemple, *Des hommes politiques*, *Les tracts "Akame Mfoumou"*, *Des ministres* tiennent la fonction de sujet et de thème des énoncés. Les prédicats sont ici des suites prépositives *sur la liste des séropositifs*, *à Yaoundé*, *au bord de la crise cardiaque.* Mais, comme avec les phrases verbales, du moment où c'est la copule qui est omise, l'énoncé n'attribue pas des rôles sémantiques aux participants. Ils ont plutôt des propriétés. L'omission de la copule permet de poser en deux ou trois segments l'information. Comme dans les phrases-titres verbales, le surtitre a souvent une valeur topique. Mais il peut avoir une valeur thématique comme dans le titre :

Pour "incitation à la révolte" Gabriel Wato, J.M. Nintcheu et Martin Taffou à nouveau devant la barre (LM 28.06.93)

Le surtitre *pour "incitation à la révolte"* est un segment de la phrase nominale thématisé pour des raisons vraisemblablement idéologiques : il faut montrer le type de système politique qui dirige le Cameroun par la nomenclature qu'il utilise pour combattre ses opposants.

Une information ainsi posée répond aux critères de précision et de concision, mais elle doit nécessairement avoir le souci de l'expressivité. Le destinataire doit pouvoir interpréter l'information qui lui est envoyée sans bruit sémantique.

La phrase nominale et le passif

Les grammaires scolaires enseignent que le verbe se met à la voix active, à la voix pronominale ou à la voix passive et influence ainsi la structure de la phrase. Or l'ellipse du support verbal *être* n'empêche pas le maintien de la structure passive. Le participe passé (PP) et le complément d'agent (préposition introductrice du passif+groupe nominal) sont les éléments de construction du passif. Soit la structure :

[Groupe nominal+PP+préposition du passif+Groupe nominal]

Un homme chassé par le boa de sa copine (LP 26.02.98)

Foé maudit par les ancêtres ? (LP 26.05.98)

Un feyman molesté par quatre wolowoss (LP 21.04.98)

Chief Abiola tué par la politique (MU 09.07.98)

La thématisation se fait préposition formelle du patient objet du propos. Dans ces cas d'omission de la copule, on peut voir des valeurs actantielles sémantiquement pertinentes. Les sujets patients, dans les représentations sont supposés contrôler les agents. L'information joue sur le contraste entre la valeur thématique et la propriété du rhème. Le Popoli manipule les

valeurs sémantiques des procès de façon inattendue, et c'est ce qui caractérise l'absurde de son écriture. Les valeurs attribuées aux agents tendent au cynique. *Le boa de sa copine* (?), comment fait-il pour chasser l'homme ? Est-ce une métaphore ? Les *ancêtres* d'un individu, dans les clichés, sont sensés le protéger. Peuvent-ils aussi maudire ? Les *wolowoss* aiment en principe l'argent facile que leur offrent le *feyman*. Comment peuvent-elles molester cette catégorie de bandit ? La politique était devenue un métier pour Abiola, comment a-t-elle pu le tuer ?

L'omission de l'agent montre bien que la bipolarité de la phrase passive est nécessaire mais pas obligatoire, un seul acteur pouvant suffire à la substance informationnelle. La valeur sociale du sujet passif et le sens du prédicat qu'on lui associe constituent la pertinence de l'énoncé du titre journalistique.

Le père d'Eto'o traîné en justice (LP 24.10.02)

Vincent Onana interdit de sortie ? (MU 04.06.98)

Une centaine de millions détournée à Air France (LP 04.12.03)

Cette omission est moins formelle que fonctionnelle et pragmatique. On ne donne pas tout le propos au lecteur. Il faut pour cela une certaine "force thématique", une certaine qualité dans le paysage social et médiatique au Cameroun. Cette "force" est construite par les médias mais aussi par le bouche-à-oreille. La qualité du sujet et le procès qui lui est associé suffisent à accomplir l'information. On sature ainsi la valeur référentielle. Par exemple le segment métalinguistique le père d'Eto'o est suffisamment porteur de connotations dans un pays où le football et les footballeurs sont vénérés pour que le rhème traîné en justice soit inattendu. Cette antinomie suffit à la valeur informative de tout l'énoncé. Une autre forme de rétention d'une partie de l'information réside dans l'omission du sujet.

Arrêté par la police pour impayé d'écrasage (LP 09.10.03)

L'effet pragmatique recherché est d'amener le lecteur à la recherche du qui, du comment et du où. C'est la stratégie du dire peu, dévoiler peu pour attiser la curiosité. Dans cette stratégie, il ne faut cependant pas confondre phrase averbale et phrase elliptique.

1.2.2.2.2 La phrase elliptique

La phrase elliptique peut être réduite à un syntagme nominal. Le topique en surtitre est essentiel à la compréhension. Il est référentiel et concerne des événements d'actualité, des personnalités d'ordinaire sous les feux de la rampe ou des organisations sociales. Le SN de la phrase elliptique peut être suivi de diverses expansions.

Franck Biya **L'exil ?** (LP 09.10.03)

PROCHAIN SEPTENNAT **Les nouveaux dauphins du Lion** (LP 17.12.02)

Premier anniversaire de la mort de Jeanne **L'ADIEU AUX LARMES** (LP 30.07.93)

La menace qui vient de la Banque Mondiale (LP 28.11.03)

Avec les deux points, la frontière semble mince entre la valeur thématique et la valeur référentielle.

Fraude au Bac : les documents qui accusent (MU 20.07.98)

Lions : Une sélection contestée ! (LP 07.05.98)

Détaché du propos, le syntagme nominal antéposé ne comporte pas de déterminant et on a un effacement du présentatif. L'expression est sentencieuse.

Lorsque la valeur thématique dans la proposition est évidente, le circonstant (localisation, distribution, finalité) apporte l'information rhème.

Matinée de Kongossa au Palais d'Etoudi (LP 08.01.98)

Bagarre inouïe entre Petit Pays et Djéné Djento (LP 30.07.02)

Douala **Suicide manqué** pour un pistache (LP 27.08.02)

POUDRIÈRE ANGLOPHONE **Scénario à la Gbagbo** pour Poupoul ? (LP 01.10.02)

FINANCES PUBLIQUES **Frayeurs** sur le budget 98/ 99 (MU 28.09.98)

Le nom sans article en tête d'énoncé peut, si un de ses déterminants comporte un virtuème socialement pertinent, entraîner une exclamation.

DOUALA **Forte tension** dans l'armée ! (LP 23.09.03)

Dans le cas suivant, avec des noms propres, l'ellipse de l'actualisateur porte moins sur une forme de présentatif que sur un prédicat verbal comme "jouer" dans :

Mondial 98 Ronaldo [joue] contre Zidane en finale (MU 09.07.98)

L'infinitif, mode quasi nominal est propre à exprimer la nécessité, l'obligation.

Lions : vaincre ou mourir (LP 23.06.98)

L'adverbe peut introduire une phrase elliptique dont les actants et thèmes sont en surtitre ou alors dont le topique précise les circonstances.

Manga-Le Roy Déjà les prémices d'une mésentente (LP 02.04.98)

Remaniement Déjà 8 ministres suspendus de signature (LP 13.08.02)

Dans certaines propositions, on a l'ellipse du segment sujet- thème, le participe passé fonctionne comme un adjectif et il met en valeur un qualificatif. Ledit qualificatif n'est compréhensible que par rapport à un contexte lorsqu'il est seul. Il constitue en soi un thème de l'énoncé et peut être accompagné d'un segment précisant le moment, l'agent ou la cause.

Assassiné au moment de l'écrasage (LP16.04.98)

Emprisonné par sa future belle famille (LP 10.12.02)

Arrêté par la police pour impayé d'écrasage (LP 09.10.03)

La phrase averbale est donc elliptique ou nominale. Elle construit la référence par d'autres moyens que la phrase verbale, mais elle ne perd pas en précision. D'autres taxinomies

des énoncés titres sont possibles à partir de leurs structures discursives et de leur relation au cotexte.

1.2.3 Essai de transposition des taxinomies du genre titre

La recherche de la cohérence conduit à l'imbrication des séquences du texte qu'est le titre de journal. La séquence titre est une construction complexe déjà parce que la structure linguistique de base d'un texte est la phrase. Mais aussi bien sur le plan morphosyntaxique que sur le plan sémantique, l'autonomie du titre par rapport au surtitre, et donc son statut de phrase ou d'ensemble de phrases peuvent être battus en brèche. En nous fondant sur l'hypothèse qu'il y a phrase dès lors qu'il y a propos, c'est donc un type particulier de phrases que nous étudions, des phrases ayant divers moyens de refléter la situation de leur énonciation. Les taxinomies du "titulus" que l'on rencontre pour plusieurs autres supports (documents, littérature, peinture, musique) prennent en compte ces aspects formels et énonciatifs. Peut-on en fin de compte appliquer à cet objet une typologie essentiellement énonciative ?

Référentiels ou thématiques ?

En fonction de leur implication dans l'organisation du contenu textuel, Marie Paule Jacques et Josette Rebeyrolle (2006) ont élaboré un classement des titres applicable à des documents. D'un côté, on avait les titres d'implication référentielle et de l'autre des titres à implication thématique.

-Les énoncés-titres d'implication référentielle sont formés d'un bloc syntaxique unique, cela signifie qu'ils n'ont ni surtitre, ni quelque autre forme de dislocation syntaxique. Ils sont de types SN ou SN+SV+ (SP) et donnent lieu à une reprise strictement identique du titre ou à une anaphore pronominale, une reprise immédiate et en position sujet. Ils constituent un élément d'une chaîne de références dont les éléments figurent dans le texte. L'énoncé-titre est en somme la mise en saillance du référent.

Tchouta Moussa viré (LM 11.03.98)

À quoi sert encore le CEPE ? (CT 15.06.93)

Des militaires saccagent la paroisse St Paul de Nylon (LM 05.01.98)

Les nouveaux patrons des provinces (CT 20.07.98)

Sale temps pour les délinquants fiscaux (CT 20.07.98)

L'élément référentiel nominal est intimement lié à l'actualité, étant à l'avant-scène médiatique au moment de la publication du journal (*Tchouta Moussa*, *le Cepe*, *les militaires*, *les patrons de provinces*, *les délinquants*). C'est autour de lui que se construit le commentaire,

et donc le sens du texte. Ce texte peut avoir besoin d'un contexte pour sa pertinence : le sous-titre vient expliciter le propos, une image vient l'illustrer, la situation extra-textuelle l'actualise. Les événements exceptionnels sont rapportés sous cette forme (par exemple, le limogeage de Tchouta Moussa, haut cadre du parti au pouvoir, directeur du Port Autonome de Douala et grand mécène du parti au pouvoir sonne comme une révolution de palais). *Cameroon Tribune*, parce qu'il rapporte de manière systématique et impliquée les activités et les slogans du chef de l'État et celles du gouvernement se retrouve le plus souvent avec des énoncés-titres référentiels.

Un titre référentiel peut répondre à un titre thématique :

Odontol : pourquoi l'interdiction ? (CT 09.01.98)

L'odontol nargue les interdictions (CT 30.07.98)

Le second titre, qui est référentiel, présuppose que tout le monde sait déjà de quoi on parle, on a pas besoin de mettre en exergue un segment particulier de l'énoncé. La linéarité de l'information participe-t-elle de l'objectivation du propos ? En tout cas, elle ne favorise pas toujours la clarté de l'information, et le contexte situationnel, une photographie ou une caricature, l'intertextualité vont permettre de comprendre l'énoncé, de l'intégrer dans un ensemble de références donné. Ces éléments jouent un rôle thématique pour l'énoncé.

-Les énoncés-titres d'implication thématique sont de type SP+SN+SV, bipartites ou avec des constructions emphatiques. Ils donnent lieu à la reprise d'une partie ou de l'ensemble des éléments lexicaux du titre, mais éparpillés dans un texte relativement long, reprise distante et en position autre que sujet. Ces énoncés résument le texte (annoncé par le titre) pour canaliser les connaissances et inférences mobilisables par le lecteur pour pouvoir interpréter ledit texte. On va donc réduire l'univers du discours à un domaine de compétence, un point de vue, une situation spatio-temporelle.

Depuis un mois Deux pilotes de Paul Biya portés disparus (MU 15.11.00)

Pipeline : La Banque Mondiale demeure confiante (CT 07.04.00)

À la suite des requêtes de Fru Ndi La Cour Suprême confirme l'illégalité de Biya (LM 01.11.93)

La durée d'un évènement peut déterminer sa portée. Lorsqu'elle est mise en avant, elle sonne comme un appel à l'action, ou alors un refus de l'indifférence, de l'action du temps sur les mémoires. Le projet de construction d'un pipeline entre le Tchad et le Cameroun a été présenté comme révolutionnaire pour l'environnement économique du Cameroun. Son impact sur la nature bloque le projet. Il occupe donc l'actualité de manière prioritaire. Le mot porte donc en lui un contexte (*mot-événement*), ce qui justifie sa position en tête de l'énoncé et sa distinction du propos présenté. En 1993, tous les prétextes étaient bons pour présenter John

Fru Ndi comme l'homme providentiel du Cameroun. Mettre en avant son action dans la déstabilisation du pouvoir de Paul Biya participait de ce soutien que lui apportaient de façon générale certains journaux de l'opposition. Ce soutien est d'autant plus évident que le propos soulève un paradoxe. Paul Biya commet à leurs postes tous les magistrats, même ceux de la cour suprême. Que ces derniers puissent déstabiliser Paul Biya à la faveur de John Fru Ndi est problématique. En outre, la plainte émanant du parti politique de M. Fru Ndi, la substitution du Sdf par le nom de son leader illustre cette volonté de construire un mythe autour de la personne.

En fait, il est à dire qu'aucun titre n'est absolument référentiel, renvoyant seulement à un point de la référence, car titrer c'est mettre en avant un élément dans la chaîne de communication, c'est orienter ses lecteurs vers un univers discursif, un univers de connaissances particulier. Par ailleurs, un titre non-référentiel n'existe pas, puisque la situation d'un énoncé dans un cadre spatial est nécessaire à sa clarté. Tout est donc une question de degré de thématisation ou de référenciation.

En outre, l'idéal d'application d'une telle typologie réside dans un examen des titres des pages intérieures du journal ou dans une comparaison des titres avec le contenu auquel il renvoie. Néanmoins, à partir de l'importance de chaque titre, les référentiels comme contribution à la gestion des référents du discours, les thématiques comme mise en exergue d'un ensemble thématique dans lequel s'inscrit ce dont on parle ; à partir des processus d'interprétation consistant pour les premiers à attirer l'attention du lecteur sur un ou des référents particuliers, et pour le seconds types à canaliser certaines connaissances d'arrière-plan, on peut déduire qu'à la une, la majorité des titres sont thématiques. Les surtitres qui permettent leur développement installent la référence du discours et ils sont ainsi des référents particuliers d'un domaine annoncé. L'univers cadratif du discours titre est donc à dominante thématique avec des introducteurs référentiels. Les titres à implication thématique sont donc les plus nombreux.

> *Campagne* Les **tracts** "Akame Mfoumou" à ***Yaoundé***
> *Il y a quelques mois, ces curieux **tracts** apparaissaient à Douala. **Ils** sont aujourd'hui dans **la capitale**. Dans une atmosphère qui sent le pourrissement… qui se cache derrière tout **celà** [sic]? A qui profite véritablement la campagne ? Mutations a fait le tour de la maison.* (MU 21.09.98)

La précision est progressive dans l'ensemble thématique, à partir de référents qui sont des lieux communs pour la majorité du lectorat cible des journaux. Le thème annoncé (*campagne*) dès la première séquence est mis en évidence par l'existence de *tracts "Akame"* dont le locuteur a "certainement" entendu parler sans un univers référentiel donné. L'information réside dans l'évaluation de la présence de ces tracts dans un autre univers

référentiel (*Yaoundé*). Elle se trouve dans l'ordre argumentatif régressif P car Q. P la conclusion infère ou est la justification des données Q. Ces données modifient la nature de l'événement et en conclusion *une campagne*. Nous reviendrons sur la progression thématique, mais d'autres classements de la structure titre existent.

Thématiques ou fonctionnels ?

Le classement de Virbel (2002) donne l'impression il est vrai d'être inachevé, mais il distingue 3 types principaux de titres :

- Les titres thématiques : ce dont parle l'OT. La métaphore associée est : "l'Objet titre [traite de + parle de + a pour (sujet + objet) + est relatif à] + Titre"

Gabegie Tout sur le marché des voitures au Contrôle de l'État (MU 03.12.99)

Le sujet dont on parle est la gabegie. Tout le titre est une information nouvelle sur la gabegie.

- Les titres rhématiques ou fonctionnels : ce que constitue l'OT ainsi titré. La métaphore associée est : "L'objet titre (est + constitue+) un/le titre" ou encore "l'objet titre (appartient au + relève du) (genre + type) Titre".

Un ministre accusé de soutenir des bandits (LN 23.12.98)

Cela signifie également qu'il existe déjà dans le genre textuel titre, des types spécifiques, ou alors des genres discursifs spécifiques peuvent être annoncés comme titre. Ce sont, dans la majorité des cas des titres de rubrique, ce que Gilles Lugrin (2001) appelle *péritexte du journal*. Dans le journal *La Nouvelle expression*, une rubrique annoncée à la une est très prisée des lecteurs : *Lire nos coulisses*.

- La composition syntagmatique et sémantique des deux types. Dans l'exemple qui suit, le titre rhématique *enquête* est encadré un titre thématique (*saturation des cimetières de nos villes*).

Saturation Enquête dans les cimetières de nos villes (MU 05.02.99)

Discours rapportés ou titres rédactionnels ?

Harald Ulland (2002) propose un classement des titres en discours rapporté ou en discours non rapporté.

Les discours rapportés avec indication de source peuvent prendre la forme du DD, du DI, du DIL et du DN. Ils peuvent témoigner d'un comportement distant, dynamisant ou engageant du journal (Jacques Rivet).

Le Pr Mbede au personnel médical Les hôpitaux publics ne sont pas des cliniques privées (CT 16.11.93)

Le comportement distant du journal à l'égard du propos se manifeste par le discours direct. Le journal par contre peut rapporter des faits et gestes de différents personnages de la scène publique camerounaise. Il s'agit d'un comportement dynamisant du journal. Ces titres rédactionnels, du discours non rapportés peuvent être phrastiques et se décliner en phrase elliptique et en phrase verbale. On les retrouve également sous la forme de syntagme nominal ou de syntagme prépositionnel.

Les fils de Dakole Daïssala agressent un magistrat à Yaoundé (LN n°21 avril 93)

Le journal peut avoir un comportement engageant, et présenter une évaluation, un jugement des faits et dires de personnages publics.

SDF Le rôle flou des pères fondateurs (LP 31.03.98)

Du fait que lorsqu'on parle de titre on se réfère à un genre et à une séquence du genre dans un journal, il est difficile d'aborder sereinement un classement syntaxique. Les paramètres des titres de documents ne sont pas toujours ceux d'un journal. Il est certain que si nous voulons étudier le titre comme séquence d'un genre, nous devons le ramener à l'énoncé, et l'envisager sous les rubriques de la typologie des énoncés de Benveniste.

Récit ou discours ?

En fonction des valeurs prises par les marqueurs énonciatifs dans un texte, Émile Benveniste (1966 : 237-250) distingue l'histoire du discours. L'histoire est le *récit des événements passés sans aucune intervention du locuteur ; personne ne parle ici, les évènements semblent se raconter d'eux-mêmes*. Le discours est *toute énonciation supposant chez l'intention d'influencer en quelque manière*. La polysémie du mot discours pouvant entraîner la confusion sur cette analyse et la narration n'étant pas la catégorie exclusive des discours non embrayés, Dominique Maingueneau (1993) propose que l'on distingue plutôt un plan embrayé et un plan non-embrayé. Ce qui nous intéresse à ce niveau c'est de savoir comment le titre de presse, dont l'analyse jusqu'ici a montré une intrication dans son énonciation peut se détacher de celle-ci pour un plan non-embrayé. Les temps verbaux vont nous permettre d'étayer notre analyse.

Le présent de l'indicatif est le "tiroir" verbal le plus utilisé dans les titres de journaux. Nous avons les indicatifs présents exprimant le passé proche, ce passé semble encore avoir des effets dans le présent. Le retentissement de l'action compte plus que son temps.

Dernières nouvelles de France La France **pose** un lapin à Fru Ndi (LP 08.10.93)

Biya **renverse** un gosse à folle allure ! (LP 30.06.98)

L'énoncé a tendance à ne plus véritablement rendre compte de la situation énonciative mais de l'action. Il se charge donc d'une forte valeur narrative et même aoristique, au sens benvenistien du terme. Le présent est aussi utilisé pour des faits intemporels.

Prévention du Sida Le message **passe** mieux par les femmes (CT 18.11.93)

Que **cachent** les chansons "patriotiques" ? (MU 10.09.98)

L'imparfait de l'indicatif est un temps que l'on situe chronologiquement au passé.

Le garde de Biya **visait** qui ? Le PM chinois ? Un pigeon ? Ou Poupoul lui-même (LP 03.09.02)

Décrets présidentiels L'homme qui **roulait** Paul Biya (LN 19.01.00)

Le Popoli titre sur des faits qui se sont déroulé la veille de sa parution, lors de la visite du premier ministre chinois au Cameroun. Il s'agit d'un imparfait historique rapportant un fait précis qui a eu lieu dans le passé. L'action rapportée par *La Nouvelle Expression* s'est déroulée de manière continue dans le passé.

Dans l'exemple :

Un commerçant moleste un policier. Il **refusait** le "gombô" (LP 30.06.98)

Nous avons une opposition du présent de l'indicatif et de l'imparfait pour des faits ayant un repère temporel identique. Le présent (de narration) rapporte un événement passé, l'imparfait exprime une action durative et une valeur temporelle, une situation dont la durée a été probablement décisive pour l'événement ponctuel. Cet imparfait donne donc une certaine dimension à l'action, met en valeur les motivations, les causes.

L'imparfait dans les unes de presse a souvent la valeur itérative

Un voleur de cerveaux **se baladait** nu au campus (LP 28.04.98)

Ils **violaient** des femmes enceintes (LP 06.11.03)

Il est donc en principe l'expression de faits achevés qui se sont déroulés de façon régulière dans le passé. C'est l'expression des habitudes. L'imparfait peut exprimer un fait qui devait ou pouvait avoir lieu à un moment donné du passé mais qui ne s'est pas réalisé

Un rapport secret français l'affirme Il fallait une Conférence Nationale Souveraine au Cameroun (LM 23.02.93)

Nous avons relevé quelques cas du ***passé simple de l'indicatif*** dans le titre de presse :

Le Camerounais qui fit exclure l'Afrique du Sud de l'ONU (LN 03.07.98)

Comment la France massacra 400 000 Camerounais (LM 07.12.98)

Le passé simple sert à rappeler et à mettre en valeur des faits historiques : l'événement révolu car l'Afrique du Sud n'est plus exclu de l'Onu, mais il l'a été à une certaine période de l'histoire. Cette histoire, on l'utilise soit pour mettre en avant la fierté nationale, soit pour rappeler des accusations et prendre position par rapport à des faits tus ou niés. Seulement, dans le cas de :

À trois jours du verdict sur Bakassi… Abacha passa l'arme à gauche (LP 09.06.98)

L'usage de ce temps est inattendu car le Cameroun attend la reconnaissance de sa souveraineté sur le territoire de Bakassi et le président du pays occupant vient de mourir. Qu'est-ce qui justifie l'usage du passé simple ? Une erreur typographique du –a du passé à la place du –e du présent ? L'éloignement (psychologique ou temporel) des faits par rapport au présent ne peut être évoqué. Nous ne sommes pas en présence d'une succession de faits rapportés coupés du moment de l'énonciation. Alors, seul le caractère subit de la mort du président nigérian semble justifier le passé simple. Il aurait, dans ce cas, fallu renforcer le passé simple d'un élément adverbial marquant la soudaineté et ceci relève essentiellement du récit au passé : *A trois jours du verdict sur Bakassi… Abacha passa subitement l'arme à gauche*.

Les temps du plan non-embrayé de l'énonciation renvoient donc à la fois à la narration, mais aussi à l'énoncé de vérités générales, ou encore de faits itératifs. Cette diversité de plan est certainement due à la multiplicité de genres qu'annonce le titre.

La question qui se pose est celle de savoir si les locuteurs et les destinataires ont toujours conscience des valeurs impliquées par les temps verbaux. Quel est l'apport du sous-titre à la compréhension du discours dans le genre titre de journal ?

1.3 LE SOUS-TITRE

La disposition fonctionnant sur la base de la règle de gradation, un texte peut expliciter le titre, résumer le contenu de l'article ou du moins donner un aperçu pertinent des points développés ou le justifier. Le sous-titre suit le titre à la ligne. Il s'agit donc d'un autre segment, une autre séquence du cadre général de la titraille. Le sous-titre est homogène et cohérent avec l'ensemble du texte. Nous allons décrire ses formes, et voir comment se construit sa cohérence avec les deux séquences précédemment étudiées du texte.

1.3.1 Les formes du sous-titre

Le sous-titre a la forme de prose, il raconte pour mieux expliquer les circonstances du titre. Le journal *Mutations* se caractérise par la polysyndète dans l'enchaînement des phrases.

FÊTES AU VILLAGE Le PM interdit la télé aux ministres
La Crtv était envahie par les beuveries au village. Peter Mafany Musongè dit non. Et demande aux membres du gouvernement de se mettre au travail. (MU 08.04.98)

Bakassi Bavardage inutile à la télé

Les "héros" de La Haye sont de retour. Ils ont voulu communiquer. Le résultat est discutable. (MU 30.03.98)

Crise Le bras de fer se poursuit au Sdf
Chrétien Tabetsing confirme sa candidature. Alors qu'il est lâché de toutes parts. Par des cadres qui redoutent la furie du Chairman. Le NEC de samedi s'annonce houleux. (MU 22.02.99)

L'intention est très certainement d'utiliser un style télégraphique et de garder des phrases simples. La curiosité est l'usage associé de joncteurs (conjonctions, prépositions, adverbes) pour la cohérence textuelle et de la ponctuation pour simplifier la phrase. Ce style, on ne le trouve pas dans les autres journaux, eux qui peuvent user de phrases complexes sans rien sacrifier à la simplicité de la langue.

Dialogue SDF – RDPC : les travaux bloqués
Le parti au pouvoir cherche un consensus qui est difficile à obtenir. Hier, les travaux ont été suspendus pour certaines raisons. Aujourd'hui ça passe ou ça casse (LN 21.01.98)

Le besoin de simplifier l'accès au titre et donc à l'information commande en sous-titre non seulement l'usage de phrases dépouillées (pour ne pas dire simples), mais aussi celui d'un schéma narratif dépouillé (situation – rupture et transformation – résultat) ou d'une stratégie argumentative simple. Si le titre présente l'information, le sous-titre, en deux phrases par exemple, révèle la stratégie argumentative.

OPÉRATION ÉPERVIER
Voici le rapport secret des Français qui crucifie Abah Abah
****Le document confidentiel dressé par le Renseignement français atterrit dans notre rédaction. Polycarpe Abah Abah est bel et bien milliardaire***. (LF 03.04.06)

La stratégie argumentative s'articule autour d'un argument d'autorité (document du renseignement français), avec un schéma d'explication de thèse pour justifier les faits, ou moins probablement un schéma antithèse – thèse pour confronter les arguments du document français avec ceux présentés par Abah Abah.

Le sous-titre peut être référentiel. Les phrases ne sont plus liées dans une prose, elles sont plutôt présentées en rubriques. Les points donnés sont les différentes articulations, les différentes rubriques, les points référentiels du développement. Ce type de sous-titre sied aussi bien à des récits qu'aux dossiers ou aux analyses bilans.

[a] ANNIVERSAIRE
Mendo Ze – Crtv Dix ans que ça dure !

- ***Programmes noyés dans la dévotion mariale***
- ***Flou dans la gestion financière***
- ***Interview : le DG dresse son bilan*** (MU 26.10.98)

[b] Comité exécutif du SDF Débats houleux à Bamenda

- ***Le dialogue avec le RDPC crée deux camps dans le NEC***

- ***Les exigences du SDF jugées timides par les durs***
- ***Une commission d'enquête sur les sociétés d'État en vue***
- ***Mongo Beti coopté au NEC. Point sur le cas Lozenou*** (LN 19.01.99)

Qu'il se présente en prose ou en topiques, le sous-titre respecte le principe d'accessibilité au contenu informationnel du journal. La structure de l'analyse, la stratégie argumentative ou le schéma narratif qu'il présente ou plutôt qu'il reflète, peuvent donner l'impression d'une lecture de l'essentiel du journal. Avec son sous-titre et son surtitre, le titre s'assimile à du texte, un texte dont la cohérence est fondamentale.

Par ailleurs, la valeur que l'on reconnaît le plus souvent au titre est la valeur épiphanique : le titre annonce un texte en livrant, d'une manière ou d'une autre son contenu. Il faut se poser la question de savoir si, dans le titre, on ne peut retrouver des éléments d'identification du genre journalistique qu'il annonce.

Dans le cas [a] qui précède, le sous-titre annonce plusieurs types de textes dont un seul est précisé, "interview". Les deux premières articulations ne permettent pas de déterminer si le(s) autre(s) texte(s) seront des enquêtes ou des reportages. La perspective technique des domaines évoqués (gestion financière et gestion des programmes) nous font croire que l'on se trouve en face d'une analyse, et donc d'une enquête. Le journaliste va démontrer la pertinence des jugements de valeur portés sur ces domaines.

Dans le cas [b], aucun genre n'est précisé, mais le discours rapportés (*jugés timides*), les sentiments du locuteur-journal, les informations glanées et le type même de sujet (*débat*) nous font croire qu'il s'agit d'un reportage. Le locuteur-journal va "montrer" ce qu'il a vu, entendu, senti (perception) de la réunion du Nec.

Certains titres comme celui du Front (LF) qui précède sont imprécis sur le genre du texte qu'ils annoncent. S'agit-il d'un compte rendu du rapport, de la copie dudit rapport ou d'une analyse ? J. Mouriquand (1997 : 73) exige que l'article de presse doit être clair sur le genre et sur le genre d'effort qu'il sollicite du lecteur. C'est la raison pour laquelle plusieurs journaux, dès le titre, clarifient le genre auquel le lecteur aura affaire. L'enquête aura des formules comme autopsie de…, les raisons de…, pourquoi…, comment…

Autopsie de la crise du système éducatif (LN 14.10.93)

Les raisons de la rencontre Biya-Obiang Nguema (CT 20.04.98)

Le titre de presse est, en somme, un ensemble signifiant qui s'appui sur sa structure textuelle et sur sa composition lexicale à la fois pour signifier et pour orienter.

1.3.2 La progression thématique dans les sous-titres

Les sous-titres peuvent reprendre anaphoriquement des mots et expressions du surtitre et du titre, comme pour les développer (cf. Dulcie Marie Engel, 2001 et Sophie Moirand, 1975). Les expressions anaphorisées constituent alors la substance de l'information. Dans le cas précédemment vu de :

> FÊTES AU VILLAGE Le PM interdit la télé aux ministres
> ***La Crtv était envahie par les beuveries au village. Peter Mafany Musongè dit non. Et demande aux membres du gouvernement de se mettre au travail.*** (MU 08.04.98)

Bien que les thèmes soient différents (*le PM* pour le titre et la *Crtv* pour le sous-titre), on a plusieurs anaphores dont les coréférentielles *Fêtes au village* et *beuveries au village*, *le PM* et *Peter Mafani Musongè*, *ministres* et *membres du gouvernement*, *la télé* et *la Crtv*, Cette dernière anaphore étant d'ailleurs symptomatique de ce que la télévision, lorsqu'on parle du gouvernement, c'est la Crtv. *Interdit* est l'antécédent de l'anaphore *dit non*. L'apport d'information du sous-titre réside dans la demande du premier ministre.

La nominalisation porte sur le même sujet, l'une des séquences développant l'autre. On observe pourtant en sous-titre un développement à la fois d'un thème constant et d'un thème linéaire pour la conclusion. Pour A. Grobet (2002 : 55-56), les thèmes constants se référant aux personnages peuvent être implicites. C'est probablement pourquoi on ne retrouve pas les marques du thème constant en titre dans ce cas :

> Bakassi Bavardage inutile à la télé
> ***Les "héros" de La Haye sont de retour. Ils ont voulu communiquer. Le résultat est discutable.*** (MU 30.03.98)

La relation entre Bakassi et les "héros" de La Haye vient de ce que la question de la presqu'île de Bakassi était discutée à la Cour internationale de justice de La Haye. La question de Bakassi étant discutée à La Haye, une relation anaphorique est faite entre les deux villes dans le texte. On a également une anaphore conceptuelle de *bavardage à la télé* et *communiquer*, entre *inutile* et *résultat discutable*. Le sous-titre apporte plus d'informations que le titre, du moment où on précise de qui on parle, pourquoi le jugement de valeur. Les mots comme Bakassi à ce moment subissent une réorientation référentielle. On ne parle pas de la ville lieu où se déroule l'action ou sur lequel porte le "bavardage", mais du conflit qui oppose le Cameroun et le Nigeria dans la région.

Le sous-titre contribue à construction textuelle du titre, principalement à sa construction cognitive. Dans cet accompagnement cognitif, le sous-titre peut renforcer la dimension affective et interactive du titre à la une. Mais le message à la une de presse n'est pas que

linguistique, la dimension sémiotique apporte aussi à la signification. Comment interagissent le linguistique et le sémiotique au sein du message ?

1.4 PLURISÉMIOTICITÉ DU TITRE DE PRESSE

Puisque la une se présente comme un *réseau de signes* issus de systèmes sémiologiques différents, elle intéresse évidemment la sémiotique vue comme lecture de la relation du signe au sens dans une approche immanente, les signes entrant dans une combinatoire dans laquelle ils entretiennent des relations d'association et d'opposition. La communication s'approprie les objets sémiotiques en les replaçant dans leurs contextes d'énonciation et en tenant compte de leur ancrage pragmatique. L'on a tendance à opposer sémiotique et communication dans la lecture des messages médiatisés. Il importe d'expliquer ces approches pour comprendre que la lecture du "texte social" et plurisémiotique qu'est le titre de presse requiert un apport mutuel de la communication à la sémiotique.

Du grec *séméion* (signe) et de *logos* (science, discours), le mot sémiologie vient d'Hyppocrate et de la médecine pour désigner la discipline qui allait interpréter les signes que sont les symptômes. Saussure va le reprendre pour envisager une science dont la linguistique ferait partie, science qui va s'interroger sur la production et le fonctionnement des signes dans la société. Elle s'occupe donc des signes et de leur articulation en signifiant et signifié. Aujourd'hui, la tendance est à parler de sémiologie pour tous les systèmes de signes autres que les langues. Les objets de représentations sémiotiques[31] sont les couleurs, les images, les dessins et quelques éléments graphiques. Roland Barthes et bien de linguistes relèvent plutôt la primauté de la linguistique dans tous ces systèmes sémiologiques : il n'est aucun système sémiologique dont ne se mêle la linguistique. En outre, pour établir une taxinomie des systèmes sémiologiques, un ensemble de paramètres sont à prendre en compte, les *critères* dont parle Buyssens (1967) : celui de la stabilité ou de la non stabilité des règles de signalisation, le critère de la relation entre le sens du signal et la forme (symboles, signes), celui du rapport entre le sens et les signes (interprétation des signes et des indices). Force est de constater que les objets énumérés *supra* mettent en œuvre des aspects du signe qui ne s'accordent pas toujours avec l'ambition structuraliste de la sémiologie, à savoir le caractère arbitraire du lien de signification (plan de l'expression, signifiant – plan du contenu, signifié) et la présence d'un code (système). Pour les couleurs, les images, les caricatures, il est difficile

[31] Nous utilisons indifféremment sémiotique et sémiologie pour la même référence, même si la tendance aujourd'hui est à parler de sémiotique pour des analyses littéraires.

de parler de système, dans le sens d'une combinaison d'unités et de règles déterminant une structure et donc le sens. Tout juste peut-on leur concevoir l'existence d'un ensemble de conventions liées au genre et à la visée pragmatique de l'idée, un ensemble de procédés qui entrent dans un cadre général. Le rapport entre le signe et la forme est, dans la perspective de Louis Hjemslev (1971) et pour le cas de l'image par exemple, un rapport symbolique, c'est-à-dire qu'il y a conformité entre la représentation et le sens. De là, un système symbolique opposable aux systèmes sémiologiques. Au récepteur de reconstituer le rapport entre le signe et sa signification (rapports d'identité, d'équivalence, de déduction, d'induction), en évitant la tentation iconique[32] c'est-à-dire le besoin, devant un message visuel, de chercher à reconnaître les objets du monde. Les systèmes sémiotiques sont donc déterminés par leurs canaux de transmission. En plus, l'image, comme tous les autres objets sémiotiques, est polysémique.

L'interprétation devient plus que jamais tributaire d'un cadre général, d'un contexte, de la culture des participants à la communication, de leurs objectifs. Nous tendons donc vers une approche subjectiviste de la sémiotique, celle de la communication. Jean-Jacques Boutaud (2007) explique cette tendance :

> Plus qu'un simple outil de décryptage des signes et des codes, des images et des connotations, le caractère multimodal de la communication, sa dimension symbolique, avec tous les processus mis en jeu en termes d'identité, de sens, de relation, donne des champs nouveaux à la sémiotique.

Le langage écrit étant le canal principal dont il est question dans ce travail, ses relations avec les éléments visuels présents à la une seront-elles des relations d'engendrement, des relations d'homologie et des relations d'interprétance (le texte fournit, accompagne ou guide le sens)? Ainsi, les récurrences synesthésiques des divers éléments sémiotiques – dont le langage - conçus comme éléments actes de communication sont l'objet de notre analyse.

1.4.1 Les choix typographiques et chromatiques

La mise en valeur d'un titre est d'abord fonction de la place qu'on lui donne à la une. En effet, pour diversifier l'offre en termes d'information dans un journal, il est de tradition que l'on propose en tribune un grand titre et que l'on ait en sous tribunes (latérales et sous la tribune) d'autres titres. La tribune occupe donc une place importante. Le travail d'organisation graphique et spatiale des titres appartient autant aux journalistes principaux qu'aux

[32] Cette tentation est manifestée par la transparence du signifiant (c'est-à-dire que le lecteur d'une image oublie le signe pour ne voir que le référent, il oublie ainsi la dimension plastique du signe) et par l'illusion référentielle (les usagers confondent constamment le signe et le référent, autrement dit, ils ne perçoivent pas toujours son caractère codé).

maquettistes. Les choix de corps, de graisse et de capitales sont faits par le maquettiste en fonction de la hiérarchisation des responsables de la rédaction.

Le grand titre se présente en caractères d'imprimerie plus grands que les autres titres (très souvent équivalent au caractère du titre de la manchette). Pour contraster, on utiliser souvent une couleur différente de celle de la plupart des titres. Le rouge (et une variante violet) et le bleu sont les couleurs les plus fréquentes. Le surtitre est présenté en caractère moins grand, une graisse moins épaisse, avec parfois une couleur contrastée, sa position sur une ligne au-dessus du titre et parfois son surlignement montrent une volonté de mise en valeur du titre. Le sous-titre a un caractère typographique plus minuscule mais, il peut être au rouge si le titre est insuffisamment parlant pour les rédacteurs. Par ailleurs, dans certains cas, surtout à *La Nouvelle expression*, un mot saillant peut bénéficier d'une focalisation par sa couleur rouge.

La Nouvelle Expression
Quotidien | 12, rue Prince de Galles ● BP. 15333 Douala - Cameroun ● Tél. 343 22 27 ● Fax. 343 26 69
OPÉRATION ÉPERVIER II
YVES M. FOTSO,
L'ALBATROS
ET LA POLICE
L'audition de l'ex-administrateur directeur général de la Camair, par la police judiciaire, mercredi, pourrait donner lieu à une confrontation avec Atangana Mebara. Le dossier est soumis à une comptabilité brouillée, qui préoccupe la police. Et qui pourrait s'avérer préoccupante pour ce gestionnaire qui compte de puissants amis au cœur du pouvoir. PP.3-4

Image 3 : Une de *La Nouvelle Expression* du 05.08.08

Il détonnera ainsi encore plus que les autres. Ainsi, des mots-événements comme *"coup d'État"*, *l'Albatros*, *prison*, *nasse*, etc. sont marqués à cause de leur actualité et des représentations sociales qu'ils véhiculent. Les "petits titres" sont souvent oblitérés si l'actualité est marquée par un fait majeur, surtout lorsqu'il s'agit d'un fait politique ou sportif "historique". Lorsqu'ils existent, ils sont souvent cinq ou six à se disputer un espace assez réduit. Alors il est difficile de procéder à des mises en valeur. Certaines informations sont ainsi présentées sur un fond de couleur sombre, d'autres entièrement avec une couleur contrastive (rouge, violet, bleu). La coloration d'un titre ou d'un mot dans un titre répond à des besoins esthétiques et stratégiques discursifs.

Dans les rédactions, on dit être guidé par le principe de cohérence et de style. Le responsable de la rédaction du journal *Mutations* nous rappelle que le bon journal se donne *une charte graphique qu'il essaye de respecter de manière à ce que le lecteur ne soit pas perdu.* Le respect de cette charte graphique fait son identité et, dans la multiplicité des unes du kiosque, fait du journal le cadre ordinaire de rendez-vous avec le public lecteur. Au *Messager*, on préfère considérer l'élaboration de la une comme un art. Un art avec des règles qui, comme dans tous les exercices artistiques permettent l'adaptation et la compréhension, mais aussi avec l'apport stylistique, la touche personnelle de l'artiste. On aurait craint une contradiction entre la vision de ces médias : la normalisation d'un style pour l'un, le dépassement des techniques typographiques au profit de l'expressivité. En réalité, le titre est devenu un espace social et un espace marketing, personne ne nie le besoin d'y créer une/son identité graphique et chacun reconnaît le besoin d'accrocher. La dynamique sémiologique en titre, sur le plan graphique, consiste à aborder le marché tout en restant soi.

Il faut cependant nuancer car dans le contexte camerounais, l'inconfort financier des médias de la presse privée est la source invoquée justifiant la *logique de la pénurie chromatique* que l'on y observe. Les possibilités financières de ces médias ne leur permettent que deux ou trois couleurs alors que *Cameroon Tribune* peut utiliser jusqu'à huit gammes de couleurs. L'art réside dans l'agencement significatif de ces différentes couleurs que chaque journal a adoptées.

1.4.2 À la recherche du pathos par l'image

Les titres principaux ont leur signification accentuée, suggérée par une caricature ou par une photographie. La caricature procède par grossissement des traits d'un personnage, avec pour objectif de dévoiler, d'illustrer les défauts et les méfaits d'un personnage. *Le Popoli* est le journal qui propose principalement à sa une des caricatures pour accompagner ses titres principaux. Les autres journaux présentent une image photographique.

La caricature permet de faire la satire de la société en multipliant les thématiques, de la politique au sport, du fait divers aux débats sociaux. Les personnages sont croqués par hyperbolisation de leurs traits physiques distinctifs. L'image est symbolique du discours et constitue sa métaphorisation.

Images 4 et 5 : Unes du *Popoli* des 05.10.05 et 28.11.00

Le personnage le plus récurrent au journal *Le Popoli* est Poupoul, la caricature de Paul Biya, auquel on prête des traits d'animaux. Les paroles qu'on lui attribue sont éloignées de l'ethos prédiscursif du personnage réel. L'image et le discours construisent un ethos particulier des personnages de l'univers du journal.

On scénarise des faits en leur donnant volontairement un caractère ridicule, grossier, parfois même très vulgaire. Pour Patrick Charaudeau (2006), les caricatures de presse participent du commentaire critique sur l'actualité et ont en plus une fonction humoristique. Aucune des deux fonctions ne l'emporte sur l'autre. En effet, mettre en exergue l'humour dans une caricature, c'est atténuer son aspect critique. A l'inverse, l'interpréter sur son aspect critique c'est négliger la dimension humoristique, le plaisir gratuit. Parce qu'il s'agit d'une vision à la fois analytique et ludique du monde, Charaudeau semble refuser toute analyse critique d'un aspect ou d'un autre de la caricature. Le lecteur doit donc intégrer "naïvement" l'univers caricatural mais garder une distance critique de ce qu'une caricature véhicule toujours une perception et une interprétation singulière de la réalité. Il est nécessaire de mettre en avant la valeur symbolique de la caricature afin d'éviter illusion référentielle. Toutefois, la compétence des lecteurs de titres leur permet-elle d'avoir une distance critique vis-à-vis des images caricaturales ? Si ce n'est pas le cas pour la majorité, *Le Popoli* devient un danger pour la société camerounaise.

Les autres journaux proposent des photographies des personnages. Primauté est au texte sur l'image. On peut se passer de l'image en titre mais pas du texte. Ces images sans un texte

n'ont pas de sens, ou tout au moins n'ont pas un sens complet. D'ailleurs elles sont peu parlantes, l'essentiel étant de mettre un visage sur le nom, sur le référent évoqué. Il s'agit pour l'essentiel d'images dénotées, enregistrant, dans un rapport quasi tautologique, la référence aux objets qu'elle représente. Il n'existe pas de véritable transformation entre le signifiant et le signifié au niveau dénotatif (J-M Adam, 2005 : 178, citant Roland Barthes, 1964) et l'image exerce ainsi une fonction testimoniale : on montre de qui il s'agit, que quoi il s'agit, où cela se passe.

Transferts

Eto'o, c'est comment ?

Un flot d'informations contradictoires circulent au sujet d'un éventuel transfert de Samuel Eto'o. Le goleador des Lions Indomptables, un temps indésirable du côté du FC Barcelone qui aurait finalement renoncé à le transférer mercredi dernier, anime le marché des transferts. Hier il était attendu… en Ouzbékistan. p. 29

School Loans By Commercial Banks

Suspicious Generosity

Blamed for refusing to finance adequately the economy, commercial banks have suddenly become open to their customers in giving out school loans. Just why this abrupt generosity is the question on every lip. p. 7

Contrôle supérieur de l'Etat

Les nouvelles armes anti-corruption

En cette ère de la promotion de la bonne gouvernance et de lutte contre le détournement des deniers publics, le contrôle supérieur de l'Etat prend une nouvelle envergure. Avec un budget et des effectifs en hausse, le Consup déploie telle une hydre, des tentacules plus longues et plus nombreuses, traquant les gestionnaires indélicats de la fortune publique. Lire le Dossier de la Rédaction pp. 9 à 11

53 naufragés toujours à Kribi

Une équipe de la Direction de la

Réservé aux abonnés - Subscribers only

Réservé aux abonnés - Subscribers only

Image 6 : une de *Cameroon Tribune* du 18.07.08

La qualité des images et la récurrence des mêmes images illustrent bien la pauvreté du travail symbolique à ce niveau. Mais cette image doit au moins donner l'impression d'évoquer son objet, et, selon J.-M. Adam (ibid. : 96), *faute d'une telle mimesis référentielle, elle tomberait dans la gratuité et perdrait sa pertinence argumentative*.

En fait, de temps en temps, le lecteur est appelé à donner un sens (connoté) aux images, *sens qui se fait par l'injection de signifiés connotatifs, secondaires et culturels, sur les signifiants du niveau dénoté* (ibid.). Cela signifie que cette image dégage des traits de sens polysémiques, qu'il faut pouvoir canaliser. La genèse de ce sens dans le cotexte est une intention pragmatique : une intention illocutoire, informer, montrer et interpeller par l'image et une intention perlocutoire, choquer, émouvoir.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

La Nouvelle Expression

Insécurité

Séisme à Etoudi
Criminelle indifférence des députés
Violation d'immunité diplomatique
Le faux commissaire du commandement opérationnel
Les présumés ravisseurs du fils Arno en liberté
Pour un larcin de trop
Le long silence qui accuse

Carnage et barbarie à Douala

Justice du commandement opérationnel
Justice populaire

Rien ne rassure

Dimanche 19 mars 2000 à Auteuil. Le Quinté, c'est fou !!!

50.000.000 F CFA

A partager en plus au Quinté dans l'ordre

N° 641 du mercredi 15 Mars 2000

300 FCFA

LE GRAND DEBAT PREND LE LARGE

EDITORIAL
A qui profite le crime?

LA MESSAGERE
A l'écoute du peuple

JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT

N° 022 DU 4 MAI 1993 PRIX : CAMEROUN 200 F. CFA – AFRIQUE 250 F.CFA – EUROPE 10 FF

Assassinat de l'étudiant KAMGA Collins

Et si c'était le pouvoir ?

Ce n'était pas le feu
La négligence du gouvernement
Exploitation tous azimuts

Chronologie de la politisation de l'université

ETONNANT !
Le pouvoir veut "protéger" Fru Ndi

Rédaction-Administration-Publicité : Boulevard de la Liberté Face PTT Akwa, B.P. 5925 Tél. : (237) 42.04.39 Fax : (237) 42.04.57 Cameroun

Image 7 et 8 : *La Nouvelle expression* du 15.03.00 et Le Messager du 04.05.93

L'image a par conséquent une force argumentative tributaire du texte qu'elle accompagne, force qui fait d'elle un acte indirect. Dans ce sens, par l'image – choc (ici des photos de morts), les journaux voudraient combler le fossé qui s'est crée entre la télévision, les nouveaux médias et eux. Dans ces images, on ne veut plus seulement dire la mort, on veut la montrer [9], on ne veut plus dire l'horreur [8], on veut la présenter. Est-ce la faillite du discours ? S'il y a faillite, à quoi est-ce dû ?

Des études sur les usages du public montrent que celui-ci voit encore plus qu'il ne lit. La une de presse doit véritablement positionner la presse dans l'univers concurrentiel des médias et doit donner à voir : voir le titre et /ou les images et provoquer des réactions intellectuelles ou émotionnelles. En définitive et de prime abord, on ne lit pas un titre, on le voit. Et les journaux camerounais déploient une batterie de stratégies pour affronter ce marché de la perception, la une du journal rassemblant le matériau nécessaire pour être vue.

En conclusion de ce chapitre, les titres segmentent et hiérarchisent eux-mêmes l'information par la disposition des structures textuelles. Une disposition variable de quatre séquences textuelles principales, dont trois discursives et une sémiologique. De ce fait, l'interprétation de ce type de texte est le résultat de l'interaction d'un aspect visuel, d'un aspect lexico-sémantico-syntaxique et d'un contexte. Les titres participent donc doublement à la construction significative de la une : non seulement ils segmentent et hiérarchisent les

informations, mais leur contenu sémantique interagit avec le contenu sémantique du texte intérieur du journal. Il est aisé de parler d'une portée argumentative, à la fois persuasive et convaincante dans la convocation des outils sémiologiques et linguistiques de la une. L'aspect formel, la *dispositio* n'est pas cloisonné de l'aspect lexico-syntaxique. Cette disposition, en même temps qu'elle définit le genre textuel illustre l'envie d'utiliser et de dépasser le cadre générique, celui de la technique, pour plus d'expressivité. Ce dynamisme met déjà en avant le cadre de la communication, le contexte, et l'action des participants de ce cadre sur le cadre générique. Le choix des arguments, *l'elocutio* et donc l'implication de la subjectivité dans la communication est au centre de l'acte de titrer.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

CHAPITRE II : MODÈLES D'ANALYSE DES ACTES DE LANGAGE DANS LE TITRE DE PRESSE : POINTS DE VUE ÉNONCIATIF ET STYLISTIQUE

La question des rapports entre les médias, leur public et le contexte est avant tout linguistique. Le sens que l'on donne à ces rapports est l'ajustement au public et au contexte de production. L'information, le discours médiatique deviennent le résultat d'une négociation entre le média et son public. Il faut entendre par négociation une coopération, une influence réflexive et tacite média-public dans la construction des formes, des contenus discursifs et informationnels qui en portent la trace, mais aussi dans l'inconscient du message[33]. Le discours journalistique doit alors être perçu comme un acte de langage, et l'acte de langage met en œuvre une production langagière impliquant non pas seulement les relations entre les protagonistes de l'interlocution, mais également celles entre le producteur de l'énoncé et le monde. Les éléments sémiologiques d'une situation de communication se trouvent dans la situation elle-même, mais ils ne sont manifestes que dans/par le langage. Cependant, de la situation de communication dans les médias écrits se dégage le handicap de la déficience interactive que ces médias et leurs discours doivent surmonter.

Le discours écrit pour Benveniste (1974 : 88) en revanche, pour peu qu'il réunisse les éléments de l'instrument linguistique de l'acte énonciatif, mime une situation d'interlocution immédiate. Kerbrat-Orecchioni (1998) demande un dépassement de la conception abstraite, "non-adressée" des communications écrites. Pour elle, les pratiques écrites sont sémantiquement et stylistiquement "marquées", sollicitent une réaction, et sont donc des interlocutions. En fait, nous sommes à la recherche de traits linguistiques qui vont constituer l'objet d'étude de discours effectifs, produits dans le cadre "normal" d'une communication et reflet de ce cadre. Le fait linguistique doit donc porter les marques de la situation énonciative, celles de l'investissement du locuteur dans son discours. Dans le chapitre précédent, nous avons mis en relation l'énonciation avec une structure phrastique afin de retrouver des valeurs du sens "énonciatif", des actes et modalités d'énonciation. Ici l'objectif est de retrouver les

[33] Il faut refuser de croire que le sens est une donnée conventionnelle dans l'absolu. Dans l'interprétation de l'énoncé, un certain nombre d'éléments involontaires, un certain nombre de bruits de l'émission apportent des informations au destinataire. Cela veut donc dire que l'énonciation est au moins aussi importante que l'énoncé lui-même.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

traces d'inscription des catégories énonciatives dans les énoncés, de leur donner une interprétation, et aussi de voir les formes de subjectivation dans le/du langage.

Cela suppose qu'on admette un état de langue normal, objectivé qui serait le ***Degré zéro d'écriture*** (Roland Barthes), état qui correspondrait, dans la dichotomie saussurienne, à la langue. C'est dire qu'il existe un niveau de la langue qui se réduirait à la construction de la référence, le discours se réduisant à son contenu propositionnel. Oswald Ducrot (1993) parle de la *part isolable de la signification qui soit pure description de la réalité*. Pour lui, cette distinction du subjectif et de l'objectif dans le langage est davantage théorique.

En admettant avec Jean-Claude Coquet (1984) le primat des discours effectifs sur la langue, on reconnaît que l'instance énonçante, qui engendre le discours, oriente la sélection des éléments sémiologiques des énoncés. Dans ce chapitre, nous allons certes poser le problème du sujet énonciateur dans les titres de journaux, mais il faudra aller au-delà pour voir comment fonctionne la subjectivation du discours dans notre corpus et examiner la question de la cohérence argumentative des textes. Simone Delesalle (1986 : 7) avait déjà élaboré le programme de l'analyse énonciative :

> Seront ainsi évoqués les éléments proprement linguistiques, discrets ou non, qui ne peuvent être compris que par référence au plan énonciatif : le problème du sujet de l'énonciation, le rôle de l'interlocuteur, et le rapport de l'énonciateur à son énoncé ; et ce dans une prise en charge historicisée de phénomènes tels que les actes de langage, les indexicaux, la construction de la référenciation, la performativité, le dialogisme sous ses différentes formes ou l'hétérogénéité du discours.

Cette analyse a comme point d'aboutissement la conception de *la cohérence textuelle comme un rapport constant à l'instance d'énonciation* (Janetta Ouzounova, 1996 : 137). Cette cohérence implique des choix linguistiques et métalinguistiques de la part du locuteur. Ces choix, cette subjectivité, pour Kerbrat-Orecchioni (1980 : 180) signifient un obligatoire rapport d'intentionnalité dans les échanges et donc un engagement mutuel des instances d'énonciation dans la production des signes. Il s'agit d'abord de comprendre les "observables" de l'énonciation et le(s) effet(s) recherché(s) ou possible(s) sur les interlocuteurs : qui parle à la une d'un journal ? (2.1). Ensuite, pour donner une plus grande ampleur à cette étude des stratégies énonciatives, et plus globalement à celle de la pragmatique d'une subjectivité discursive liée au genre, il convient de jeter un regard sur les modalités stylistiques dans lesquelles les données (construites) d'un style individuel (2.2) seront distinctes des choix stylistiques aux valeurs socioculturelles (2.3).

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Ceci place d'emblée le sujet au centre de l'énonciation, puisque nous devons classer et dégager l'interprétation des formes d'expression de cette énonciation : marques d'énonciation, choix linguistiques, structures de subjectivité des énoncés.

2.1 ÉNONCIATION ET ACTUALISATION DU DISCOURS

La notion d'énonciation vient du latin *enuntiatio* qui désignait en général le lien qui existait entre ce qui est dit et celui qui le dit. La notion a d'abord été philosophique, grammaticale avant d'être au centre des préoccupations linguistiques. L'approche énonciative s'est développée avec les discours aussi bien de Platon, d'Aristote que ceux de Husserl et Kant sur le sujet du langage. L'énonciation linguistique s'est fixée dans les années 1920 avec des post-saussuriens comme Albert Sechehaye, Charles Bally, Gustave Guillaume, Émile Benveniste entre autres. Elle représente l'ensemble des actes qu'effectue le sujet parlant pour construire, dans un énoncé, un ensemble de représentations communicables. Elle repose sur l'intuition que les déterminations du langage humain se trouvent dans l'énonciation et non dans des réalités abstraites préconstruites comme la langue ou la proposition. Elle reconnaît par conséquent le lien de la langue et de la parole, l'implication des protagonistes de l'acte de langage dans l'étude du langage. Ainsi, on insiste sur le caractère actif et individuel et, nous l'avons évoqué, sur le caractère intentionnel de l'acte de communication.

Sur le plan théorique, Émile Benveniste (1966 : 238-245) se veut systématique en établissant l'appareil formel de l'énonciation comme un classement des points d'ancrage énonciatifs qui structurent la communication dans les circonstances de sa production : car l'énonciation est la *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* (ibid., 1974 : 80). L'analyse du discours doit alors commencer par une mise en place du *statut intratextuel des différents actants de la communication* (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 159), à travers un certain nombre de paradigmes. Par exemple, le titre de journal est un discours écrit que nous assimilons, sur le plan dialogique et dans la taxinomie de Catherine Kerbrat-Orecchioni, au *dialogue2*, qui est *tout discours adressé qui n'attend pas de réponse, du fait du dispositif énonciatif où il s'inscrit, ou des normes particulières qui régissent son fonctionnement* (1998 : 15). Autrement dit, le titre de journal est une interlocution particulière par son mode de fonctionnement et nous nous devons d'abord d'étudier le statut du sujet émetteur et de l'interlocuteur dans le (et possiblement hors du) texte.

En outre, avec Oswald Ducrot (1984) et la recherche de la responsabilité des actes locutoires, vient la nécessité du dépassement des tensions nées de la conception

benvenistienne de l'énonciation. Ceci pour permettre d'accéder à la construction de la modalisation, de la responsabilité énonciative et des points de vue dans le discours en interaction.

Par ailleurs, même s'il faut reconnaître que le dialogisme "externe" du genre est embryonnaire, à partir des discours rapportés (du discours représenté, de l'interdiscursivité) récurrents ici, force est de constater le dynamisme d'un dialogisme "interne" aux énoncés titres journalistiques. Ces paramètres constituent l'essentiel de notre analyse énonciative.

2.1.1 Pour une théorie du sujet de l'énonciation et de sa relation au discours

Si l'énonciation se noue autour de la situation d'énonciation et se veut son point de départ, il appert qu'elle met au premier plan l'instance d'énonciation qui lui donne forme et sens. Baylon et Mignot (ibid. : 43-44) affirment qu'à la base, il n' y a de sens que dans le cerveau des communicants. Si la situation se veut le point de départ de l'énonciation, il reste qu'elle est centrée sur le sujet parlant, qui est l'encodeur du sens dont nous parlons. Ce pôle de production de l'énoncé est désigné sous une multitude de dénominations mettant en vue un aspect ou un autre de sa caractérisation : sujet parlant, scripteur, locuteur, énonciateur, destinateur ou émetteur.

Émile Benveniste conçoit l'énonciation comme un acte d'appropriation linguistique, la manière dont un sujet s'énonce. Il suit en cela l'intuition saussurienne de la parole, *acte individuel de volonté et d'intelligence* (F. De Saussure, 1916/1972 : 30)[34]. Comme l'analyse Mathieu Valette (2004), les définitions successives que la linguistique a données des notions jumelles parole/énonciation mettent en évidence deux composantes : acte/individu; et donc actualisation/sujet parlant. Celui qui énonce est de ce fait la source de production de l'énoncé et le repère du mécanisme énonciatif au sein de cet énoncé. On fait ainsi le sujet centre de la linguistique : *Or c'est bien le sujet dans la langue que les linguistes ont à tâche d'analyser*. (Rabatel, 2005 : 135). Il permet *l'actualisation* de l'énoncé, et donc le passage du virtuel à l'actuel, de la langue à la parole de manière transitionnelle et non oppositive. L'énonciation est donc un acte, un acte de langage dont les marques définissent les modalités intersubjectives, elle est donc un acte pragmatique. Une autre conception de l'énonciation a cours, que Benveniste a structurée par un appareil formel : l'énonciation comme *le surgissement du sujet*

[34] Ceci a été développé par Arrivé (1999)

dans l'énoncé (Jean Dubois, 1969 : 100), un surgissement qui est observable par des indices, on parle aussi de traces, de marques.

Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau (2002 : 224) remarquent une ambivalence du JE de Benveniste, producteur de l'énoncé et énonciateur, c'est-à-dire instance impliquée dans l'acte d'énonciation en train de se faire et qui n'a pas d'existence indépendamment de cet acte. C'est avec Ducrot (ibid.) que va s'établir de façon nette une distinction entre le locuteur, siège des mécanismes d'actualisation déictique et l'énonciateur, siège de l'actualisation modale.

Ce d'autant plus que l'acte d'énonciation ne nécessite pas toujours d'être assumé. Des textes sans marques linguistiques formelles mettent quand même en scène des expressions linguistiques et des réalités discursives projetées par une instance énonçante. Jean-Claude Coquet (1993 : 13) admet une instance dépourvue de jugement et donc d'intentionnalité comme instance énonçante : c'est *l'instance non-sujet*. Pour que le discours garde sa cohérence, il doit y avoir un rapport constant à l'instance qui l'énonce. Ainsi, le statut indiciel n'est qu'une étape vers le statut instanciel. Seul ce dernier statut, par la présence ou l'absence de jugement permet de reconnaître le sujet du non-sujet.

Actualiser le discours c'est ainsi le poser comme l'acte d'un sujet protéiforme, d'une hétérogénéité énonciative. Il est nécessaire de stratifier l'instance énonçante, de voir ses manifestations dans le discours à travers les formes linguistiques systématisées par Benveniste à travers l'appareil formel de l'énonciation. Il convient donc de mettre en évidence les éléments du passage du virtuel de la langue à l'actuel de la pragmatique discursive.

2.1.1.1 Stratification de l'instance énonçante dans les titres de presse : énonceur, locuteur ou énonciateur ?

Le statut du locuteur dans les textes écrits, surtout en littérature a toujours été assez complexe. Un journal met en scène une hétérogénéité de sources. Le parcours le plus courant de la communication par le titre consiste pour l'auteur d'un article à proposer un titre qui peut être corrigé par le responsable ou un membre de la rédaction ou le maquettiste, pour respecter les impératifs d'espace ou pour des raisons d'efficacité. La complexité énonciative du support rend caduque une catégorisation de l'instance de production qui se figerait au locuteur et à l'énonciateur. Patrick Charaudeau (2006), parlant des caractéristiques du dispositif de l'information médiatique, renvoie à une instance de production composite comprenant divers acteurs aux rôles bien déterminés : le chercheur d'information, le pourvoyeur d'information, le transmetteur d'information, le commentateur d'information et le provocateur de débat.

Comment analyser cette pluralité de l'instance de production dans les unes en les mettant en rapport avec les spécificités du genre et des situations de communication ?

En admettant que nommer c'est segmenter la réalité au moyen des signes, et que ces signes ne prennent sens qu'à partir des communicants, il est aisé d'affirmer que les dénominations servant à évoquer les participants à la communication par le langage ont une incidence sur les contenus des énoncés. Le plus souvent, on distingue le couple locuteur/auditeur pour les communications orales et le couple scripteur/lecteur pour les communications écrites. Du moment où on constate l'imbrication de l'oral et de l'écrit, des termes génériques de chaque instance auraient été plus efficaces. Le couple émetteur/récepteur par contre a le défaut d'être un peu trop lié à la technologie. Quant au couple destinateur/destinataire, sa généralité est insuffisante puisqu'un destinataire par exemple n'est pas toujours celui que l'on a l'intention de toucher, mais peut être quelqu'un qui fortuitement saisit le message. Il faut donc adapter la nomenclature des communicants, à l'image même de la communication, en rapport avec le genre.

En principe, le travail du linguiste, et nous devons l'admettre avec Antoine Culioli (1986), consiste en la reconstruction d'une ontologie inobservable (la langue et tout le processus de "création"[35]) à partir d'un matériau tangible (le texte). Il conçoit donc l'étape de l'actualisation comme un processus ontologique qui, dans sa théorie des opérations énonciatives occupe les niveaux I et II[36].

Pour Christian Baylon et Xavier Mignot (ibid.:13) la dualité énonceur/receveur *marque la dissymétrie entre la personne à l'origine de l'énoncé, qu'elle prononce ou écrit, et la personne à qui il parvient, par l'ouïe ou par la vue, et qui lui attribue un sens*. Ces auteurs mentionnent en outre la distinction de l'énonceur et de l'énonciateur, celle de l'élaboration et de l'émission de l'énoncé face à la prise de l'énoncé à son compte, la revendication de la responsabilité de l'énoncé.

L'énonceur élabore un énoncé, une séquence de signes, à partir d'intentions signifiantes (Baylon et Mignot, ibid. : 42). Dans notre étude, nous ne voulons retenir que cet aspect de l'**énonceur** comme concepteur du discours, producteur des sens, la *source* de Shanon et Weaver.

L'énonceur est par conséquent l'être discursif à l'origine de l'énoncé, celui qui participe à sa conception : c'est le véritable metteur en scène de l'énoncé, statut que Ducrot accordait

[35] Arrivé et alii (1986)
[36] Le niveau I est celui des opérations mentales, des notions, *l'instanciation* et le niveau II est celui de l'agencement des marqueurs, des traces textuelles, *l'énonciation*.

plutôt au locuteur. Chaque énonceur est une motivation suffisante du locuteur. On retrouve des traits de cette instance dans le niveau I du système de représentation de la théorie des opérations énonciatives de Culioli, *l'instanciation*. Ce niveau est celui de la cognition, des activités affectives et sensori-motrices, de l'expérience physico-culturelle du monde. Il est aussi le siège de la mémoire discursive, celle des interdiscours. Cette instance appartient au plan puissanciel du discours chez Gustave Guillaume, le plan de l'idéation, celui de la visée des discours et des choix linguistiques, bref celui de la compétence communicative.

> L'instance se révèle à partir d'une expérience subjective, le pouvoir de signifier commence avant la prise en charge par le jugement de cette même expérience (Janeta Ouzounova, 1996 : 3)

J.C. Coquet (1996) suppose d'ailleurs aussi qu'il y a dans le langage une instance de production, un *moi premier* dans lequel on perçoit, à côté d'une instance projetée, celle qui se matérialise dans la communication, qui est dotée du pouvoir d'assumer un jugement. Nous reviendrons sur ce dernier aspect. Dans ce phénomène de double instance, l'une, par la parole (ici l'écrit) donne corps à l'autre. Kronning (2002) détache aussi une instance correspondant à l'énonceur, le *locuteur source*, distinct d'instances comme le *locuteur de l'énoncé* et le *locuteur du discours*. Chaque journaliste, chaque membre de la rédaction du journal agit comme sujet énonçant unique d'une globalité énonciative complexe liée au support. Il est de ce fait une complexité singulière qui se construit pour une autre complexité collective. Il constitue de facto un énonceur potentiel et, au moment où il intervient dans l'élaboration du titre, il devient un énonceur actif. L'énonceur dans la construction du titre est un mutant (il voudra par exemple "arranger" sa pensée pour être en conformité avec la ligne éditoriale du journal[37]).

Ce plan puissanciel n'est ainsi nullement disjoint du plan d'effet. Le plan de l'effection est celui de la perception du discours par l'interlocuteur comme émanant d'un sujet, autrement dit, c'est le second aspect de la vision que Baylon et Mignot avaient de leur énonceur, l'instance de l'émission de l'énoncé : appelons–la **locuteur**. Ce sujet constitue à quelques nuances près chez Oswald Ducrot le Locuteur λ (locuteur du discours), sujet de la production de l'énoncé et le Locuteur-L (locuteur de l'énoncé), sujet de la référence et des points de vue exprimés. Autant l'énonceur n'a pas de réalité discursive et sa virtualité lui refuserait un véritable statut linguistique dans la hiérarchisation des instances de l'énonciation, autant le locuteur voit sa concrétisation à travers le discours proprement dit ou par des marques formelles inscrites dans l'énoncé. Autrement dit, le locuteur a la particularité d'être l'instance d'objectivité, la manifestation définitivement physique de/par l'énoncé, celle dont les marques

[37] Cette entité surdéterminante de l'énoncé est elle-même le produit d'une énonciation.

objectives donnent une forme et une référence à la situation de communication (et au mode d'organisation énonciatif du discours, en suivant le sens que Ducrot donne au Locuteur-L). On peut alors attribuer au locuteur la référence délocutée, la représentation de soi dont on parle, le support d'indexation dans l'énoncé, la référence-source à partir de laquelle s'effectue le calcul des personnes et des temps et se mettent en place la deixis et les plans d'énonciation. Il est l'instance de production effective de l'énoncé (le sujet parlant), et agit par la parole sur le destinataire, c'est donc lui en principe qui émet les actes de langage. Il est un élément de la *subjectité*. Ce locuteur correspond au journal, conçu comme locuteur collectif Ses marques sont autant d'éléments d'actualisation et qui servent parfois de support de la modalisation de l'énoncé.

Sans doute, le locuteur peut-il dans certains énoncés s'assimiler à l'**énonciateur**, mais entre celui qui produit l'énoncé et celui qui assume tout ce qui est dit dans cet énoncé, il y a une différence nette. L'énonciateur est la source du jugement, des plans de l'énonciation. Les opérations de l'énonciateur sont celles *qui sont liées à une modélisation, et ne sont pas, en tout cas pas directement, de nature cognitive* (Franckel J.-J. et Lebaud D, 1992 : 90). L'énonciateur peut être dissocié des marques formelles d'indication déictique et apparaître dans l'énoncé à travers un certain nombre de subjectivèmes. Quand cependant l'actualisation déictique concorde avec l'actualisation modale on parle de "*subjectivité*".

Si nous schématisons les instances d'énonciation, du plan puissanciel au plan de 'effection, on aura :

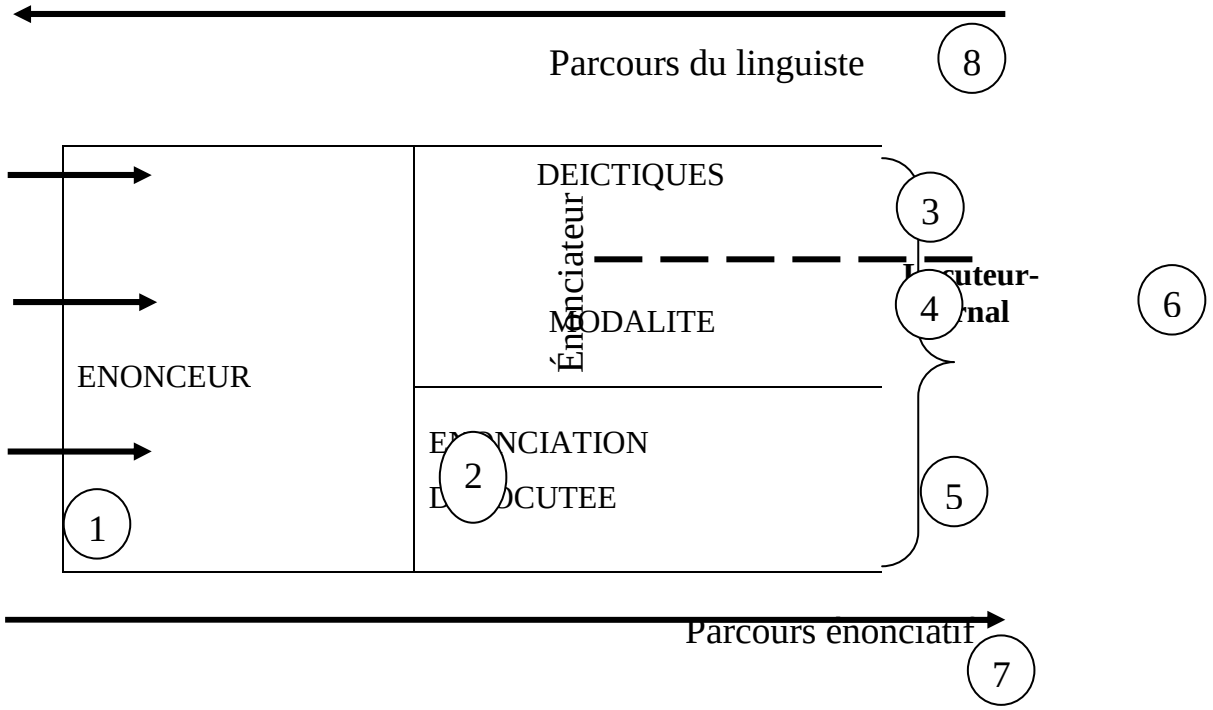

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Soit en (1) la zone d'ontologie du discours, sous la forme de facteurs motivants et déterminant le discours, elle peut être constituée de discours en circulation, d'actes, d'une ligne éditoriale, etc. La zone (2) est celle de l'énonceur, la première instance d'énonciation. Les journalistes sont les premiers énonceurs. Cette instance est celle du choix des mots, du style, des stratégies discursives. Deux énonceurs peuvent donner l'impression de s'imposer ici, chacun en fonction de ses intentions discursives va, dans la suite du parcours choisir son mode de passage pour la locution. Mais c'est illusoire parce qu'il y a une hiérarchie dans l'accès à la locution. Un rédacteur en chef a par exemple plus de chance d'orienter le discours d'un journaliste ou d'un individu quelconque mis en scène. Les instances (3), (4) et (5) sont les stratégies de manifestation locutoire. Elles sont conscientes ou inconscientes. La (3) est relative à la subjectité, l'instance (4) relative à la subjectivité. Les deux instances peuvent n'en former d'une, d'où les traits interrompus courts. Ces instances sont distinctes de l'énonciation délocutée (5). L'énonceur refusant ici de s'impliquer dans l'énoncé, on ne le connaît que parce qu'il y production verbale, parce qu'il y a locution. On peut parler en principe d'instance vide. Le locuteur-journal (6) est l'instance de la locution, de la production effective d'énoncés. On parle de locuteur collectif, mais nous préférons penser que la collectivité est celle des énonceurs, le locuteur n'est qu'une interface : visible, il rend également visible l'énoncé. Le parcours discursif du linguiste est de reconstituer une représentation de l'énonceur. Il effectue le parcours inverse du parcours de la locution et de l'illocution (7) et (8).

Le journal matérialise les intentions de communication d'un collectif énonceur, mais aussi l'implication de l'énonciateur, complexité pouvant être autonome de l'énonceur et même du locuteur-journal, source des jugements.

Dans le cadre du discours rapporté et des discours polyphoniques, on a une double locution. Pour Laurence Rosier, le discours rapporté est la *mise en rapport de discours dont l'un est un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non* (1999 : 125)

Les repères du locuteur du discours évoqué sont facilement identifiables dans le discours direct. Dans le discours indirect et indirect libre, les marques de subjectivité deviennent très fines à cause de la nature linguistique du discours. Par contre le discours du rapporteur devient important et, à travers un certain nombre de marques, on peut saisir le rapport qu'il établit avec les propos qu'il rapporte (le discours emprunté), son degré d'adhésion, d'implication dans ces propos. Cet aperçu théorique ne peut néanmoins se comprendre qu'avec la réalité des discours dans les titres de presse.

2.1.1.2 Énonciation et responsabilité

La responsabilité est une notion philosophique en partie liée à la morale. Dans un journal, espace de communication publique, et dans les formes de l'exposition langagière, une implication des journalistes est nécessaire pour valider les comportements langagiers. Quelle est la responsabilité du journaliste dans ce qui paraît dans un journal dès lors que toute une équipe entre dans sa confection ? La question est davantage complexe lorsque Culioli asserte qu'*il n'y a pas d'énoncé sans énonciateur*. Qui parle est responsable de l'énoncé dans un journal ?

> Les premières heures de V.O. à Kondengui.
> **Nous** l'avons accompagné à sa nouvelle demeure. Du château au cachot. Cinq chefs d'accusation retenus (MU 11.06.98)

Dans cet exemple, le *nous* de la subjectité est sujet de la prédication et sujet de référence, *transmetteur de l'information* selon Charaudeau (ibid.). Mais qui est l'énonceur? Tout le journal ne pouvait logiquement pas accompagner le personnage évoqué. Ainsi, si un membre de la rédaction assume tout seul la position d'énonceur, c'est-à-dire la construction discursive, linguistiquement, il est le locuteur. La possibilité existe en effet que le *nous* soit un *nous* de modestie. Dans ce cas, il s'agit d'une forme d'atténuation de la subjectivité, forme que l'on retrouve d'ailleurs dans les textes scientifiques. Le *nous* peut également désigner une équipe précise, dont on peut trouver les références autonymiques dans les pages intérieures. De toute façon, il est le lieu d'un projet de parole, et fait l'ontologie du discours anthropomorphique. Malgré tout, juridiquement et socialement, le statut de responsabilité de la parole est collectif, l'énonceur n'est pas comptable de son intention communicative. Selon Sophie Moirand (2006), parce que ce ne sont pas les interlocuteurs qui interagissent directement dans la presse, alors il y a, *surplombant la diversité des intervenants et la diversité des scripteurs, une responsabilité singulière, celle de l'instance socio-institutionnelle du journal*. Autrement dit, la responsabilité dans la presse est essentiellement éditoriale sur le plan de la justice, elle incombe au locuteur.

Le statut informationnel de ce *nous* peut être vu indéterminé et tout semble fonctionner comme si l'article de presse était une construction collective [Nous = Je+(Tu)+(Lui)], et que l'indétermination des énonceurs régissait l'usage du pluriel en titre. Les énonceurs vont subsumer leurs personnalités au bénéfice de l'abstraction qu'est le journal qui, en situation d'énonciation et de contact avec le lecteur, devient locuteur (l'instance énonçante, et aussi le sujet qui "s'engage" à échanger avec le lectorat). On pourrait gloser ce *nous* par un "Notre équipe de rédaction". À ce moment, l'énonceur partage avec d'autres personnes des liens

d'appartenance corporative. Au regard de la taxinomie des instances de production de discours médiatiques de Charaudeau, on a affaire à un chercheur–pourvoyeur-transmetteur d'informations.

Toujours est-il que l'énonceur marque la personne du locuteur, le JE et sa présence dans le discours. L'instance socio-institutionnelle locutrice laisserait donc se manifester l'expression d'unités discursives particulières. Cela signifie que la référence du locuteur-journal peut être une référence d'un sujet, d'un énonceur particulier. Cela rend compte de la complexité du cadre participatif et énonciatif quant à ce qui concerne les médias écrits et surtout dans les titres. L'énonceur est le chercheur et le pourvoyeur d'informations. La conception benvénistienne des instances d'énonciation ne parlait pas d'énonceur ni de son statut, mais on peut lire dans les évolutions du concept d'énonciation différentes acceptions dont la principale était de positionner l'instance du locuteur comme point référentiel, celui qui donne sa substance au *signe vide* qu'est le déictique. L'analyse énonciative tient donc compte de la production du sujet énonçant en situation.

Dans cet énoncé, le locuteur-journal est une instance de repérage des faits, il se présente comme sujet d'une expérience perceptive, sa présence donne comme une garantie d'objectivité, d'authenticité à la référence (*V.O. en prison*). Paradoxalement, le contrat de lecture oblitère que la compétence et les commentaires du *nous* ont une telle charge cognitive qu'il ne peut être qu'un "sujet évaluant", le produit d'une subjectivité. Il va alors commenter l'information et provoquer le débat. D'ailleurs deux éléments d'ironie montrent à suffisance la subjectivité du locuteur-journal au niveau du *dictum* et la possibilité de sa conception comme énonciateur : le choix du mot *demeure* pour désigner la prison, le jeu de sonorités en [o] mises en opposition dans *Du château au cachot*. Le *nous*, personne de l'énonciation n'est donc ni une garantie absolue de subjectivité, encore moins celle de l'objectivité. C'est un point de référence renvoyant à la présence du locuteur (et de l'énonceur) dans la communication et dans ce qui est énoncé.

Prenons le cas de deux discours rapportés :

[a] Fru Ndi met les points sur les i "Nous ne négocions pas avec le RDPC" (LM 12.01.98)

[b] Le Sdf dit non à la sécession (LN 08.05.00)

Nous avons une double ontologie du langage, deux énonceurs dans l'exemple [a]. Un énonceur du journal qui a écouté et stratégiquement choisi des propos de Fru Ndi à transmettre à un public ; un énonceur-locuteur source d'un propos. Nous avons également deux énonciateurs : un énonciateur assumant son point de vue (avec le déictique *nous* et la négation d'un propos) et un énonciateur évaluant les propos rapportés. Ce dernier énonciateur

est le locuteur-journal. Il aurait pu, en évitant d'être la source d'un point de vue, laisser se manifester le seul point de vue de celui dont il rapporte le propos. Le journal aurait gagné en objectivité (avec une formule comme *John Fru Ndi : "…"*). La double subjectivité ne montre-t-elle pas la volonté du journal de construire une certaine représentation autour de la personne du leader du Sdf ?

Dans le cas [b], on a toujours deux ontologies discursives, celle d'un énonceur du journal et celle du Sdf. Le locuteur-journal est responsable du point de vue, puisqu'il interprète des discours du Sdf. Le Sdf peut nier l'interprétation du propos, mais il ne peut nier la réalité de celui-ci.

Énonceur, énonciateur et locuteur, il s'agit de trois instances distinctes de l'énonciation dans un titre de presse. Pour mieux comprendre, il convient de revenir sur la théorie du statut de l'instance d'émission.

2.1.2 Les traces d'inscription langagière : l'appareil formel de l'énonciation comme objectivation d'une instance d'émission

Quand on ne s'en tient qu'au caractère informatif du titre de journal, la fonction représentative devait faire du récit, selon la taxinomie de Benveniste, le registre énonciatif principal de notre corpus. Le journaliste serait "énonciativement" absent et le dialogisme avec le lecteur serait très peu manifeste.

SDF Le Chairman manque une fessée en Allemagne (LP 24.10.02)

Certes traditionnellement, par le présent de l'indicatif, les éléments sont mis en liaison avec la situation énonciative. Mais cet énoncé, par son objectivité, la perspective accomplie du procès dans le temps, tend plus à se charger de valeurs narratives. L'action devient la référence au détriment de (l'état de) son aboutissement. Sous le prisme de Charaudeau (2006), on ne saurait dire avec exactitude si le dispositif énonciatif mis en place est *un contrat de communication médiatique* ou s'il s'agit plutôt d'un *contrat d'énonciation journalistique*[38]. Toujours est-il que la délocutivité, malgré la présence du présent de l'indicatif, correspond à l'enjeu de neutralité de l'énoncé. Ce présent, prend les valeurs de l'aoriste de Benveniste. Nous sommes dans ce cas dans l'information et pas dans la communication.

[38] La situation de communication médiatique est relative à un acte de communication, à une instruction discursive, et renvoie aux caractéristiques du dispositif impliquant une instance de production médiatique et une instance de réception-public, reliés par une visée d'information.
Le contrat d'énonciation journalistique, relatif au positionnement énonciatif du sujet journaliste, est la façon dont cet énonciateur journalistique met en scène le discours d'information à l'adresse d'un destinataire imposé en partie par le dispositif et en plus imaginé et construit par lui.

Pour étudier la communication, il faut pouvoir se placer dans les conditions qui président à la production des énoncés (la situation de communication). Des structuralistes comme Otto Jespersen ou Roman Jakobson ainsi que Émile Benveniste se sont attelés à une construction théorique de l'énonciation, en opposition avec l'énoncé. Ils vont concevoir la mise dans la chaîne du discours de l'instance énonçante [appelons-la Locuteur, comme Benveniste (1974) et Ducrot (1984)], son appropriation des faits évoqués, sa position par rapport auxdits faits, à travers un ensemble de signes appelés *déictiques*. La valeur des termes appelés déictiques ou *deixis* ou *shifters* selon les termes de Jespersen ou *embrayeurs* de Ruwet, est fonction de leur actualisation dans l'énoncé où ils apparaissent. En d'autres termes, les unités déictiques forment *une classe de mots promus à l'existence par l'acte d'énonciation* (Benveniste, 1974). De l'acte individuel de production dont les mécanismes devaient intéresser le linguiste (selon le projet de la notion d'*actualisateur* de Bally), l'énonciation devient l'impact du sujet dans le texte. Émile Benveniste (1966) parle d'*indiciels* et distingue les indiciels de personne, les indiciels temporels et les indiciels spatiaux. Ceux-ci correspondent à des séries paradigmatiques pronominales, à des indices d'ostentation (pronoms, adverbes, déterminants à base démonstrative), à des marques temporelles égocentrées (verbales et adverbiales). Ils situent par rapport au Moi – Ici - Maintenant du sujet parlant. En plus des deixis indiciels, les deixis anaphoriques permettent de leur côté de référer anaphoriquement à un élément en contexte : *Le contexte joue alors, dans le discours, un rôle analogue à la situation, créant une série d'"ancrages" pour la suite* (Fuchs C. et LeGoffic P., 1992 : 133)

2.1.2.1 **Les indices de personne**

Ce sont les indices de la première personne et de la deuxième personne. La relation je/tu permet de se poser comme sujet dans le discours, en relation avec un destinataire. La première personne du pluriel est une *désignation autique de celui qui parle : c'est le nom propre du locuteur* (Benveniste, 1974 : 200). Ouzounova estime que *la catégorie pronominale est envisagée dans un rapport nécessaire quand celui-ci est posé avec une instance personnelle assumant sa parole.* (1996 : 2). Le journal étant un locuteur collectif, le pronom personnel Je n'y apparaît que lorsqu'on rapporte, les paroles d'un personnage en le nommant :

Thomas Nkono : ce que je compte apporter aux lions (CT 06.04.98)

Lorsque le journal assume la référence, il utilise le Nous :

Urbain Olanguena nous écrit (LP 03.12.02)

Le *nous* "interne" associe l'énonceur, qui ne dépasse pas l'expérience perceptive, et un locuteur dont la caractéristique est le sentiment d'association avec l'interlocuteur. Il s'agit probablement de la communauté de la rédaction. Le *nous* énonceur (ou plutôt interlocuteur) comprend le destinataire et lecteur des écrits de Olanguéna. Le second *nous*, locuteur, qui est au contact du public, va exprimer l'expérience du *nous* premier, et peut-être l'évaluer. Le *nous* en première instance peut aussi inclure la communauté des lecteurs si le journal veut insister sur la convergence des leurs idées, sur une "communautarisation" de l'activité d'écriture-lecture. Malgré la présence marquée du *nous*, on a donc une multidimensionnalité de la personnalité du sujet énonciateur qui incarne une identité corporative. Dans l'exemple suivant, le nous désigne exclusivement la rédaction, le locuteur-journal et il participe à la construction d'un ethos discursif :

Le PMUC et nous (LM 21.01.00)

En titre, un journal va se poser comme une entité citoyenne et présenter à ses lecteurs une réalité qui est camerounaise. Il affirme alors son identité territoriale en tant que média camerounais dont le public se veut exclusivement camerounais. Les interlocuteurs possèdent donc un construit commun sur la base duquel le sujet énonciateur fonde ses opinions. Des opinions engageant en plus de ses lecteurs, toute la société (du moins c'est l'intention), pourront être véhiculées de la sorte, avec patriotisme et même avec un brin de chauvinisme.

[a] Nos universités sont en cessation de paiement (MU 10.08.04)

[b] En cinq ans 115 milliards de notre pétrole ont disparu (LM 04.10.93)

[c] Notre forêt est-elle surexploitée (CT 09.06.93)

[d] Claude Le Roy nous mènera au Paradis. Voici pourquoi (LP 16.04.98)

Dans ces exemples, le locuteur abstrait qu'est le journal est un JE qui s'adresse à des interlocuteurs abstraits. La situation d'énonciation dans le premier énoncé permet l'implicite. Ce qu'il y a de commun entre le locuteur (le JE) et le public (le VOUS), qui constitue la personne bipartie du *nous*, c'est probablement d'être au Cameroun et possiblement d'être des Camerounais. Le locuteur présent dans cet énoncé décrit la réalité. Cependant, dans le cas [b], Claude Le Roy mènera tous les Camerounais au Paradis, il s'agit d'une évaluation du locuteur dont les marques sont implicites dans le *nous*. Cette évaluation a des fins pragmatiques car il s'agit d'orienter favorablement le jugement de ses interlocuteurs. Le langage, l'énonciation transforment l'environnement, les représentations mentales tant du locuteur que de l'auditeur. Pour cela, l'autonyme *nous* aura l'objectif d'établir une communauté de destin entre le lecteur et le journal, communauté à laquelle le sujet évoqué, Claude Le Roy, ne semble pas appartenir. Le football étant un facteur d'union nationale, le journal joue sur le sentiment

patriotique pour se poser comme sujet Camerounais dans la situation camerounaise de la parution du journal : le Cameroun est engagé dans une compétition internationale de football et aucune entité "nationale" n'y est insensible, aucune n'est neutre devant les nombreux débats en cours. Comme quoi ce n'est pas un raccourci que de dire que aussitôt que l'image du pays devant l'étranger est en jeu, un sentiment d'appartenance nationale émerge.

Lorsque le chauvinisme cède la place au pédagogisme, le journal se soustrait de la réalité de ses interlocuteurs pour mieux les interpeller. Cette interpellation directe dans les textes écrits ainsi que le point d'exclamation sont des procédés d'écriture qui permettent l'oralisation, la modification de la situation de communication. Contrairement au *nous* d'égalité psychologique, le *vous* établit une situation de hiérarchie entre les participants à la communication. Pour comprendre l'usage du *vous* dans l'énoncé, il faut le considérer comme relevant d'une propriété du discours du titre de presse que Kronning (2002) appelle discours de la *catégorie médiative*. Cela signifie que le locuteur reprend une information empruntée à un énonceur donné (dans ce cadre appelé locuteur-source).

Vous payerez plus d'impôts ! (MU 02.07.98)

Impôts et taxes : ce que vous payerez (CT 02.07.93)

La loi budgétaire est publiée, et les interprétations sont diverses. Les journaux essaient de présenter de chacun sa lecture de la loi. Nous pouvons également penser ces énoncés comme des interprétations de *discours en circulation* dans le sens de Laurence Rosier (2005 : 160), *un discours (*qui*) doit avoir fait l'objet de plusieurs transmissions et progressivement s'imposer comme une évidence, par sa transmission*. Ces interprétations donnent lieu à des discours nouveaux sur le sujet, discours qui positionnent le locuteur comme source et transmetteur d'information. La particularité de l'allocutaire ici c'est qu'il ne peut répondre directement à son interlocuteur, la situation de communication immédiate entre le journal et ses lecteurs refusant la co-locution. La conséquence de cette pseudo co-locution est la valeur de vérité générale attribuable à l'énoncé, valeur que l'on reconnaît aux maximes et proverbes. Cette valeur se retrouve même dans les énoncés moins impératifs :

Opportunité pour les hommes d'affaires 1000 milliards F CFA à votre portée… (LM 27.04.98)

La référence du vous est déterminée par les autres séquences du texte. Le sous-titre de l'énoncé de Cameroon Tribune (*Sur les 546 milliards de francs du budget 1993-1994, les recettes fiscales s'élèvent à 399 milliards dont 185 milliards d'impôts et taxes assimilées. Cette dernière somme représente ce que les Camerounais devront payer comme impôts et taxes pour la réalisation du budget*.) identifie les Camerounais comme référence du pronom, le surtitre pour le second identifie les hommes d'affaires comme référence du vous (votre).

Pour conclure, on dirait que le locuteur-journal manifeste assez souvent une certaine identité par les pronoms personnels de la première personne du pluriel. Ces marques grammaticales indiquent tantôt le caractère collectif de l'ontologie du locuteur, tantôt visent à manifester un locuteur social, ayant des traits identitaires avec ses lecteurs-destinataires. La faible proportion de pronoms de la deuxième personne illustre le souci constant du locuteur de ne pas se disjoindre de ses lecteurs. Le sentiment d'appartenance à une entité commune, à une communauté est un facteur du sentiment d'interpellation et d'adhésion du lecteur par/aux les sujets développés et donc un argument d'attraction.

2.1.2.2 **Les indices de temps et de lieu**

Les unités de repérage, des points d'ancrage du texte à la situation d'énonciation, outre ceux de la personne forment un véritable système autour des marqueurs de la temporalité et ceux de la localisation spatiale. Ils permettent d'assigner des "valeurs référentielles" aux éléments de l'énoncé par rapport au sujet de l'énonciation. Entre ces unités et le contexte, se noue une relation d'interdépendance et Calame (1986 : 15) pense qu'il y a non seulement échange entre le contexte signifiant de production du discours et ce discours même, mais il y a constitution mutuelle par l'intermédiaire du sujet parlant et énonçant, de l'un par l'autre, de l'un dans l'autre. Il ne s'agit donc pas seulement d'examiner le statut du sujet et de son contexte situationnel dans le discours, on devra également déterminer l'influence dudit contexte sur le comportement linguistique, sur la perception du sujet. Les unités linguistiques du système indiciel du temps et de l'espace se rencontrent dans la catégorie des verbes (et des temps) et des adverbes.

La référence énonciative envisage un procès dans l'une des époques du temps. Le temps dont il s'agit n'est pas du temps *indivis*, mais bien un temps actualisé, le *temps triparti* (Imbs, ibid. : 248), c'est-à-dire un temps dont la localisation se fait en une série d'époques se succédant sur la ligne progressive du temps. Les divisions sont obtenues à partir d'un point d'origine. Le point d'origine dans le système dit de "l'appareil formel de l'énonciation" est le présent, pas le présent "réel", pas celui de la coïncidence avec le moment de production du discours (parce que la communication ici est différée), mais un présent *absolu*.

À partir du moment de l'énonciation, on peut alors envisager l'avenir. Les indices comme *bientôt* sont des marques de la situation d'un moment à venir non encore déterminé par rapport au jour, à la période de parution (d'énonciation) du journal. C'est la prépondérance du temps psychologique, insaisissable qui amène l'annonce de la situation encore incertaine.

Consty Eka et la Camair bientôt en procès (LP 22.08.02)

Congrès du RDPC Poupoul bientôt à Douala (LP 05.12.02)

Bientôt l'Etat en cessation de paiement ? (LP 21.10.03)

Autrement dit, que Consty Eka et la Camair aillent devant un tribunal, que Poupoul soit à Douala, que l'État du Cameroun soit en cessation de paiement, cela est du domaine des possibles. Il n'y a donc aucune certitude quant à la réalisation du procès, un ensemble de signes amènent le locuteur à envisager cette réalité.

Prochain par contre marque la situation d'un évènement ou d'un moment dont la réalisation est attendue et programmée dans l'avenir.

Prochain septennat Les nouveaux dauphins du Lion (LP 17.12.02)

Biya - Fru Ndi La rencontre programmée en mars prochain? (LP 26.03.98)

Le calendrier prévoit les références dont l'adverbe vient modifier le sens à savoir le septennat et mars. Le locuteur veut donner un contenu aux références d'un avenir certain. L'avenir peut s'exprimer par le **futur simple**, temps très souvent associé à la valeur de vérité. Gustave Guillaume le nomme d'ailleurs *futur catégorique*, distinct entre autres d'un futur hypothétique (le conditionnel).

Roger Milla succèdera à Manga après la CAN (LP 22.01.98)

Marc-Vivien Foé ne jouera pas la Coupe du Monde (MU 25.06.98)

Le tribunal annulera –t-il l'élection ? (MU 18.06.98)

Pierre Wome ne viendra pas (MU 04.12.06)

Cette valeur de certitude attribuée au verbe peut venir d'une circonstance précisée en surtitre, dans un raisonnement faussement déductif :

La Snec devient Française L'eau coûtera plus chère (LM 27.05.00)

Le **futur périphrastique** partage les valeurs du futur catégorique, le modal portant imperceptiblement lesdites valeurs. Le futur périphrastique renforce le caractère absolu du procès.

Barbara Nkono va épouser Emah Basile (LP 25.06.98)

Bourses de l'Université Ce qui va changer (CT 16.11.93)

Budget de l'État Va-t-on hausser les salaires (LM 16.06.00)

L'évocation récurrente de ces procès *à-venir* peut être interprétée comme la volonté de protéger son public des mensonges et des non-dits institutionnels. Le journal apparaît comme remplissant de réelles missions de service public.

L'accompli, en rapport avec l'espace-temps de l'énonciation, est marqué par des adverbes comme *dernier*. Il indique la situation d'un événement accompli par rapport à d'autres faits similaires et par rapport au moment de l'énonciation.

Le dernier feuilleton pour le contrôle de l'espionnage. Suicide et meurtre à Etoudi (LP11.11.93)

Le repère est le moment où l'on parle, le *dernier* est donc le plus proche de ce moment-là. Actualiser des faits, c'est les classer dans le temps. Implicitement, il y a eu de précédentes tentatives de contrôle de l'espionnage et celles-ci ont eu des formes diverses. Le *feuilleton* actualisé est décrit par les mots *suicide* et *meurtre*. *Le dernier* signifie-t-il qu'il n'y en aura plus ou alors qu'au moment où on parle, il n'y en a pas de plus récent ?

Le **passé composé** situe dans un passé avec une incidence psychologique au présent :

Tumi-Biya Comment le Vatican a manœuvré (LP 28.10.03)

Comment les américains ont piraté le Dr Anomah Nguh (LP 23.12.03)

Onel Comment l'Undp a été piégée. La loi scélérate est promulguée (LN 20.12.00)

Les faits dont on parle sont parfaits, accomplis, incidents mais ils demandent une explication, un apport de vérité nouvelle, bref, une actualisation. Cela veut dire que les médias usent du pouvoir de reconstruction ou de reconstitution d'événements historiques en insistant à la fois sur l'aspect actuel du fait (à partir des incidences remarquables) et sur l'aspect historique (le fil des évènements, le rôle et la dimension des personnages, etc.). Le passé composé joue donc sur ce contraste entre ce que l'on sait, le présupposé et un apport d'information pas nécessairement connu (amené par "comment" et par le tour interrogatif).

L'usage du **présent de l'indicatif** est problématique car, comme nous l'avons vu, il a souvent la valeur narrative, itérative et même la valeur de vérité générale. Quand bien même le présent serait celui de l'énonciation, il est difficile de circonscrire le moment dit de l'énonciation. La communication écrite étant une communication différée, il est très difficile que les faits soient exactement concomitants au temps de l'écriture ou au temps de lecture. Il ne peut s'agir dans l'absolu du jour de la lecture (celle-ci pouvant être de longtemps différée), mais est-ce le jour de parution ? Dans l'exemple suivant :

Le Lion se prend pour Moise (LP 19.05.93)

L'action s'est certainement déroulée avant le jour de la parution, et elle est vue beaucoup plus sous l'aspect duratif. Cette valeur aspectuelle du temps en accomplissement, pour la simplifier, on peut la gloser par "est entrain de + infinitif". Dans

Chirac attend la feuille du remaniement (LP 22.08.02)

On aurait *Chirac <u>est entrain</u> d'attendre la feuille du remaniement*.

Ce n'est pas le cas des procès à valeur narrative comme

Les fondateurs du SDF blâment le Chairman (LP 03.02.98)

Qui ne peut subir la transformation *Les fondateurs du SDF* sont entrain de *blâmer le Chairman* et garder la conformité sémantique. Le sens de l'énoncé est par contre : *les fondateurs du SDF <u>ont (récemment)</u> blâmé le Chairman*. Ces faits sont peut-être incidents avec l'espace-temps de la conception du journal, mais au moment de sa parution, ils sont

accomplis, et le présent tend à garder le procès dans l'actualité : ce présent peut être dit "informatif".

Cependant la nuance entre le présent de l'indicatif exprimant un "à venir" et le futur catégorique n'est pas simple. Pourquoi *Bla bla ou le discours qu'il* ***prononcera ce soir*** (LP 31.12.02) et *Massayo* ***se remarie ce soir !*** (LP 06.08.93) ?

Probablement pas à cause du sémantisme verbal, nous voyons ici une opposition du perfectif à l'imperfectif peu pertinente puisque le perfectif sied mieux à l'expression du présent-futur. En fait, l'action au présent suggère que la décision est prise, l'action est déclenchée, irréversible. Le futur, selon Imbs (ibid. : 45) *indique au contraire que l'action future est envisagée en elle-même et pour elle-même.* Le futur de *prononcera* détache l'action du présent et projette entièrement les faits dans un processus situé dans le futur.

Ainsi, la difficulté de la saisie du présent de l'indicatif vient de la particularité du *temps opératif* dans les écrits dits "oralisés". Du temps opératif "indivis" de Gustave Guillaume que l'on a dans les situations de communication directe, on a ici des temps opératifs séquentiels à cause des contraintes matérielles et de la spécificité du support. Le temps de l'énonciation est-il donc le moment de conception – réalisation du journal ? Est-ce le jour de la parution ? En réalité, il existe psychologiquement un espace-temps d'actualité dont les limites ne sont pas fixes[39], mais dont l'axe de rotation est le jour de parution du journal.

Revenons sur l'exemple de *Massayo se remarie ce soir*, il ne s'agit pas du soir de la conception du journal, mais bien du lendemain, jour de la publication de celui-ci. L'adjectif démonstratif renforce l'actualité du présent. Pour ancrer dans la situation d'énonciation, on n'a pas besoin en plus de précisions objectives, parce qu'elles sont évidentes à la réalité de l'interlocuteur – lecteur. L'évidence c'est qu'on ne dira par exemple pas : *Massayo se remarie ce soir 06 août 1993*, puisque le journal est déjà daté.

Quant aux structures nominales, l'actualité d'un fait permet de le mettre au présent de l'indicatif. Ses valeurs de temps de l'évocation de faits situés dans un passé ou dans un futur proche favorisent l'automatique conjugaison au présent. Le sémantisme de certains mots marque l'accomplissement.

Des milliers de faux timbres-poste en circulation (MU 07.08.98)

Du sang infecté de VIH dans nos hôpitaux (MU 14.12.98)

Le feuilleton de la roublardise Onobiono dans l'étau (LN 30.09.93)

[39] Patrick Charaudeau (2006) dit à ce propos que le temps des médias *n'a pas d'épaisseur […], et l'événement qui s'y trouve est comme un îlot perdu dans un espace archipélique dépourvu de tout principe de cohérence*.

Cela donnerait comme interprétation : *Des milliers de timbres-poste* sont *en circulation*. *Du sang infecté* se trouve *dans nos hôpitaux*. *Onobiono* est *dans l'étau*. L'on peut adjoindre à chacun de ces verbes l'adverbe *actuellement* ou *présentement* pour renforcer la valeur d'actualité.

Le procès peut relever de l'accompli. Un participe passé adjectif épithète sera la marque de l'accompli. Le passif permet de mettre en exergue la victime de l'action.

Un enfant décapité à l'Université de Yaoundé I (MU 22.06.98)

Song Bahanag braqué, Njitap victime d'un accident (LP 09.07.02)

Des déictiques anaphoriques peuvent servir à la situation du contenu du journal dans la situation de communication immédiate. On se réfère ainsi à des "objets" perceptibles par les interlocuteurs.

Voici ce qu'on reproche à Urbain Olanguena (LF 14.09.06)

Voici les successeurs de Wouking !! (LP 28.11.02)

Le couple Biya à Paris : voici pourquoi (LN 04.05.98)

Toute l'actualité sportive dans **ce** journal (LP 22.10.02)

Cet homme est dangereux ! (LN 02.06.08)

Ces déictiques (voici, ce) illustrent à suffisance l'acception que cette catégorie de mots n'a de sens que par rapport à une référence situationnelle ou contextuelle. On situe le contenu du journal par rapport au contenu des autres journaux du kiosque, par rapport aux précédentes publications du journal (*ce*) et aussi par rapport à un élément sensé être perçu par le destinataire. Cette auto-référenciation marque comme nécessaire la démarcation de la doxa, positionner le journal en rupture avec les discours en circulation, et donc inviter le lecteur à se rapprocher du "bon" journal. Malgré l'imprécision du point de référence, les anaphoriques affirment la présence de la réalité désignée dans un espace que le lecteur est "naturellement" capable de situer : l'intérieur du journal, en plus signalé par le numéro de page à la suite. Ces déictiques sont autant de promesses de récit et d'analyse qui rendent indispensable la lecture suivie du journal. Les déictiques assurent à la fois les fonctions de cohérence intertextuelle et des fonctions commerciales.

Ainsi la une, par une photo, celle du désigné, peut être le point référentiel du journal. L'interaction du texte et de l'image prend à ce moment une grande valeur de captation. Si l'on considère l'anaphore comme une mise en relation interprétative cognitivement déterminée d'au moins deux séquences textuelles et que l'on considère l'image comme une séquence pouvant guider l'interprétation du "cet", on est moins devant un déictique que devant une anaphore. Cela signifie que l'image est une séquence du texte, et, dans ce cas, l'image photographique de Samuel Eto'o, une icône populaire camerounaise, plusieurs fois cité en

exemple à la jeunesse par les pouvoirs publics, est en contradiction avec le titre qui barre la une (on l'aurait attendu plus commodément sur la photo d'un bandit ou d'un criminel fortement recherché). Il faut comprendre ici que les journaux ont plusieurs fois relevé les bourdes du footballeur, mais cette fois-là, il s'était attaqué physiquement à un journaliste, et il fallait casser le mythe. Cela explique probablement le caractère brutal du titre qui exprime à suffisance l'état d'âme du locuteur.

Pour 100 F pas plus !
Jeudi 29 mai
4.031.600 Fcfa
GAGNÉS !!!
Super 6
Nouvelle Expression
Quotidien
AGRESSION
CET HOMME
EST DANGEREUX
A cause du refus consensuel des confrères de poser des questions aux Lions lors de la conférence de presse d'avant match, Samuel Eto'o Fils agresse un journaliste. Avec l'aide de ses sbires. Récit. P.6
CAN/ MONDIAL 2010
Entrée en fanfare des Lions
Le Cameroun domine le Cap vert (2-0), samedi, à Yaoundé, lors de sa première rencontre dans le groupe 1 des éliminatoires. P.9
MISE EN PLACE D'ELECAM
Le gouvernement tenu par le délai
Concrètement,il est appelé à respecter ses engagements d'ici à la date du 29 juin 2008. PP. 8-9
CAMAIR
La longue agonie
Le dénouement intervient alors qu'il y a deux ans, le gouvernement était sur le point de réussir un processus de acisaion-liquidation-privatisation. P.2
ECRANS NOIRS 2008
Salle comble à l'entame
L'ouverture a drainé une foule immense samedi, au Palais des congrès. P.11
Bravo les Lions !
Orange, sponsor officiel des Lions Indomptables
orange
N° 2235 du Lundi 02 Juin 2008
300 FCFA

Image 9 : Une de la *Nouvelle Expression* du 02 juin 2008

Personne, singulièrement et physiquement, ne saurait cependant s'assumer comme responsable des propos d'un journal en dehors de lui-même, le locuteur-collectif. On ne peut toutefois pas réifier ses énoncés, ils sont le produit d'une situation de communication. Le journal s'identifie comme une personnalité collective[40], assumant des discours, prenant position, se démarquant des citations, avec des tensions entre les différents énonciateurs, tout comme les sujets physiques qui peuvent intérieurement vivre des conflits que le discours exprimé ne reflète pas toujours.

2.1.3 Les indices de jugement et les positionnements énonciatifs

Nous avons admis que les repères objectifs permettent d'identifier le locuteur-journal comme lieu de référence des marques d'énonciation. Nous avons cependant distingué ce

[40] Nous évitons le mot "morale" des juristes, susceptible d'entraîner bien de confusions sémantiques.

producteur d'énoncé des sources d'éventuels jugements qui se manifestent, suivant ainsi la voie déjà tracée par Ducrot. Comment concevoir cette instance ? Quels sont les différents aspects sous lesquels se présente la modalisation énonciative ?

2.1.3.1 **Concevoir une instance de modalisation énonciative dans les titres de journaux**

Les indices de jugement ou modalités de l'énoncé marquent le sentiment du locuteur à l'égard de ce dont il parle. Il peut s'agir de son degré de certitude, de l'évaluation de ce dont il parle ou de la nuance que l'on apporte à son énoncé en termes de jugements de valeurs ou en termes d'appréciations, de la motivation, de l'engagement, de la proclamation, de l'indication intentionnelle de ses sources d'information. Mais la modalisation n'est pas toujours du locuteur, en d'autres mots, le sujet modal n'est pas absolument le sujet énonçant. Or, nous savons que Benveniste a théorisé l'énonciation principalement autour de l'inscription des marques du *ego*, *hic* et *nunc* dans l'énoncé et également comme un acte qui est le fait du locuteur, qui mobilise la langue pour son compte. Ce faisant, la dualité de cette théorie a négligé le dialogisme interne des énoncés.

Lorsqu'on parle de dialogisme interne, on entend la manifestation de la réversibilité et de la différence de l'autre du locuteur (sujet énonçant) qui est un énonciateur (sujet appréciant), possiblement polémique, les deux instances étant inextricables dans certains énoncés. Antoine Culioli se démarque de Benveniste[41] et de cette réduction de l'énonciation à la recherche des traces textuelles de l'activité de parole. Dans sa pensée, l'énonciation est un *processus de construction du sens métalinguistiquement restitué à partir de l'énoncé* (cf. Valette, 2004 : 817). Il reconstruit un sujet abstrait, sujet de la modélisation, identifiable au terme d'une remontée à un repère-origine, qui n'est pas nécessairement la source de l'acte de locution. C'est également cette vision duale de l'instance énonçante qui a amené Ducrot (1984) à concevoir une instance autonome, source du point de vue exprimé dans un contenu propositionnel qu'il va appeler énonciateur, distincte du locuteur.

> J'appelle énonciateur ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis (1984 : 121)

L'énonciation pour lui est certes un acte, mais surtout le produit de cet acte, et elle se confond avec l'énoncé. Jeanne-Marie Barberis (citée par Rabatel, 2005 : 119) a le même souci

[41] Notons que la théorie de Benveniste a souvent évolué, mais on n'a retenu que le Benveniste de 1974 et son appareil formel d'énonciation.

d'aller plus loin que l'appareil formel de l'énonciation pour systématiser les marques de l'énonciation et retrouver l'origine énonciative de l'énoncé.

> En limitant la réflexion sur la subjectivité aux marques de la personne (pronoms personnels de première ou de deuxième personne), aux déterminants ou pronoms démonstratifs et possessifs, aux adverbes déictiques, on se prive de la possibilité de relier le sujet égotique, pleinement individualisé, aux autres formes d'apparition de la subjectivité, beaucoup plus discrètes et diffuses, mais effectives. Ici se trouve sans doute la limite des marques […] Car les plus claires deviennent aussi les arbres cachant la forêt, où se trouvent tous les autres modes de positionnement linguistiques de la subjectivité. En particulier, le sujet expérientiel ne trouve aucune place dans ce tableau de la subjectivité, qui fonctionne en tout (le sujet est pleinement actualisé dans la marque de première personne, et dans l'ici spatial), ou rien. (in Détrie, Siblot et Vérine : 330)

La subjectivité n'est par conséquent pas à réduire à des marques d'inscription du sujet dans son discours. Elle va exprimer le point de vue, une position, une attitude du locuteur/énonciateur à partir du mode de donation des référents objets du discours.

Les points de vue dépendent de l'identité des sujets en présence dans la communication, de leurs statuts et des rapports qu'ils entretiennent, des visées pragmatiques du propos, de l'univers de discours thématisé dans les propos échangés, de la situation de locution, du support de transmission de la parole, bref de la situation de communication. En plus de cette situation, l'orientation argumentative d'une référenciation, c'est-à-dire la façon d'organiser, de construire son discours conditionnent le point de vue. Les points de vue ont donc des entités sémantiques porteuses d'une source. Cela suppose qu'un énoncé cumule une valeur dénotative présentant des états de faits et une valeur interprétative exprimant des jugements d'êtres discursifs vis-à-vis des objets de discours dénotés.

La signification énonciative, et donc l'interprétation, ne peut, en outre, pas faire l'impasse sur un retour au plan ontologique de l'énonciation. Le niveau III des théories d'opérations énonciatives, et cela Culioli ne l'admet pas de manière formelle (1999 : 9), doit intégrer les éléments du niveau I, et la signification des occurrences partirait d'un niveau puissanciel du langage. Néanmoins, l'énonciateur est intrinsèquement lié à l'énonceur : NØlke et Olsen (2000 : 50), dans le cadre de la SCAPOLINE, ont adopté la notion d'*êtres discursifs* pour "saturer" sémantiquement celle d'énonciateur. Ces *êtres* correspondent à la prise en compte de l'incarnation sémantique de telle ou telle source de point de vue. On peut les associer à un locuteur virtuel ou à un non-locuteur en fonction des mises en jeu énonciatives. Ce qui veut dire qu'il est difficile de comprendre un énoncé sans s'intéresser à l'aspect cognitif de sa source, à l'expérience culturelle et à l'histoire affective qui l'a fait naître. D'où la notion d'*être du discours* qui associe directement l'instance de l'énonceur à celle de l'énonciateur. Le contenu analytique de l'énonciation devient par conséquent un rapport entre l'origine de l'énoncé (imagination et construction) et le sens "propre" de cet énoncé, la situation de

communication et la situation d'énonciation, l'acte de communication et l'acte d'énonciation. On doit aller plus loin pour voir dans ce repère – origine de l'énoncé et donc en l'énonceur un simple support, l'effet de discours.

Le Cercle de Bakhtine conçoit en général le dialogisme comme les relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ou ceux qu'il est possible de produire. Selon Authier-Revuz (1984 : 99), *toute parole est déterminée en dehors de la volonté d'un sujet, et que celui-ci est "parlé plutôt qu'il ne parle*". Le discours du sujet n'est donc que le produit de l'interdiscours, la subjectivité du sujet étant donc une re-présentation de discours entendus ou imaginés. L'activation de ces discours est fonction de la pragmatique énonciative.

Dominique Maingueneau (2005 : 66), à propos de l'analyse du discours énonciatif déclare que *[…] son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui se noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique*. Ainsi, l'analyste doit accorder une place importante à la notion de genre de discours ou contrat de communication : *L'intérêt de l'analyse du discours est d'appréhender le discours comme une intrication d'un texte et d'un* [individu dans un] *milieu social* (ibid.). Dans la même dynamique, Patrick Charaudeau (2006) établit comme base d'analyse que *le positionnement du sujet énonciateur dépend des données de la situation dans laquelle se trouve le sujet communicant*. La production de la signification n'opère donc pas seulement à la source, c'est-à-dire au niveau de l'intention, mais ses données relèvent d'une structuration et d'une négociation de sens entre acteurs de la communication. Ces données sont donc d'ordre socio-communicationnel parce qu'elles déterminent l'identité des partenaires de la communication, la relation qu'ils entretiennent entre eux, la visée pragmatique qui motive la prise de parole. Ces données fonctionnent dans un cadre *instaurant des places et des relations autour d'un dispositif* (ibid.) qui les déterminent réciproquement de même qu'il détermine le propos échangé, le support matériel de transmission et les circonstances matérielles selon le type de situation locutive.

Le discours d'information médiatique, dans le cadre d'un titre de presse, parce qu'il est fonction de la diversité des objectifs pragmatiques, de la complexité de la hiérarchie des relations entre les sujets de la communication, des thèmes abordés, révèle des postures énonciatives diverses et complexes.

La posture que l'on ne rencontre pas souvent dans le genre, sauf dans le cas de discours directs, est la posture dite du *author* par Goffman (1981 : 144) ; celle qui consiste pour le locuteur de s'engager dans ce qui est dit, d'être la source du discours qu'il assume entièrement. Cela signifie que ce type de discours comporte des marques de repérage du locuteur et de la

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

situation d'énonciation et des marques de subjectivité attribuées au locuteur. L'auteur a tendance à prendre à la fois les traits de notre énonceur en ce qu'il est le point source des sentiments, des choix lexicaux, de l'énonciateur en ce qu'il est la source des jugements et du locuteur parce qu'il produit les énoncés. Le locuteur du discours cité, dans un discours direct, se constitue le plus souvent énonciateur dudit énoncé (*l2* et *e2* dans l'usage de Rabatel).

Poupoul à Wouking
"Je vous verrai même au Paradis" (LP 26.11.02)

"Je" qui est l'instance de locution est également l'instance d'évaluation du propos (il exprime une certaine idée qu'il a du Paradis (vu comme moins grande probabilité de rencontre entre ces interlocuteurs), une certaine évaluation de la possibilité évoquée et possible d'une rencontre avec "vous" au Paradis. Nous reviendrons sur l'analyse de cette prise de parole d'un tiers nommément cité en titre dans le paragraphe sur le discours direct.

L'une des constances des titres journalistiques voudrait plutôt que le producteur soit, selon le *footing* de Goffman, un "*animator*", c'est-à-dire qu'il réfère à une autre source pour assumer son énoncé. Celui qui cite est l'animateur du discours (des mots) qu'il reprend sans en être l'auteur. On le désigne souvent de l'expression anglaise *sounding box* car il donne vie (ou une voix) à un message convenu (qu'il partage avec une référence). La référence peut se vouloir explicite et se marquer par le *nous*, le *on*[42] de référence à un ensemble dont la personne énonçante fait partie, ou alors elle est implicite par des dictons et des proverbes. On a alors une convergence de discours, de pensées entre le locuteur-journal et son public : le mot *média* a toute sa valeur étymologique d'être au centre de flux discursifs sociaux. Les médias activent un savoir collectif, une identité collective.

115 milliards de notre pétrole ont disparu (LM 04.10.93)

Mais cette identité, la source référée peut être corporative, représentant les discours de plusieurs participants. Le journal établit ainsi une identité exclusive de l'autre qui ne partage pas un élément distinctif de la communauté rédactionnelle : ce peut être un type de rubrique singulier (*Notre supplément sport* à *Mutations*) ou un reportage authentique supposé contraster avec des brèves

Centrafrique Une campagne électorale conviviale/ Reportage de notre envoyé spécial (MU 06.05.03).

Par ailleurs, la contrainte de crédibilité de l'information entraîne une recherche d'objectivité dont l'une des formes est l'énonciation délocutive. Ce plan d'énonciation est plus couramment connu comme *effacement énonciatif*, et Petitjean (1987) l'a qualifié d'énonciation

[42] Le "on" suscite toutefois des réserves parce qu'il a des valeurs qui n'impliquent pas toujours le locuteur.

élocutionnement neutre. Pour autant, la tentation de subjectivité reste présente. Ainsi, des postures énonciatives de Goffman, émerge le *principal* qui, dans le type d'énoncé à effacement énonciatif, va correspondre à l'image de soi dans le discours. Le principal est la source d'un point de vue qui se manifeste sous la forme de l'effacement énonciatif. Il peut correspondre au point de vue du locuteur en tant que tel ou du locuteur être du monde et, au-delà de lui, au sujet parlant (Rabatel, 2005 : 126). Il permet également de distinguer les points de vue développés par rapport à la position du locuteur dans les cas de points de vue anti-orientés ou par rapport au contexte de production pour les points de vue co-orientés. Il convient à l'exposition de jugements d'autorité, de la doxa, et symbolise la symbiose entre le sujet énonçant et le sujet modal. Son importance est de favoriser la hiérarchisation des énonciateurs en scène.

Sale temps pour les gestionnaires indélicats (CT 16.01.98)

Prévention du Sida Le message passe mieux par les femmes (CT 18.11.93)

L'effacement énonciatif ne signifie pas la non prise en charge de l'énoncé par un locuteur. Il faut souvent lire les sous-titres pour découvrir la source du point de vue manifesté dans chaque énoncé :

Sale temps pour les gestionnaires indélicats *À la lecture du communiqué du Conseil de cabinet tenu avant-hier à l'immeuble Étoile, il apparaît que le gouvernement est déterminé à passer de la parole aux actes dans la lutte contre le détournement des deniers publics*.

Le principal est ici le gouvernement (le journal aussi, puisqu'il interprète le communiqué), alors que des parlementaires assument le point de vue dans l'exemple suivant :

Prévention du Sida Le message passe mieux par les femmes *Une affirmation de parlementaires/ Dans le cadre de la première semaine nationale du Sida, le ministre de la Santé a fait la semaine dernière une communication aux députés réunis pour la deuxième session ordinaire de l'année législative. Des parlementaires que CT a questionnés sur la stratégie de sensibilisation des populations à la prévention du Sida, estiment que le message passe mieux par les femmes.*

En fait, le principal pose le problème des relations entre les instances énonciatives. Pour ne pas encombrer ce que l'on appelle couramment le locuteur, nous l'avons divisé en deux plans : un plan puissanciel qui est celui des imbrications psycho-socio-ethno-linguistiques productrices des énoncés auquel nous avons donné la dénomination *énonceur*. Le *Locuteur* est l'instance de matérialisation de l'énoncé, de la référence formelle à la source d'énonciation. C'est d'ailleurs du fait de la conjonction de ces deux instances comme Locuteur que l'on a pu voir celui-ci comme un metteur en scène, *le fantasme d'un moi tout puissant* (Bakhtine, 1975), une sorte de *deus ex machina* des relations avec les énonciateurs, et cela n'a pas permis de saisir sa relation avec ceux-ci. Toutes ces postures de Goffman montrent à suffisance l'importance de la diversité des discours et des énonciateurs, celle de leur hiérarchie dans

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

l'analyse des énoncés. Mais ces positions ne sont pas aussi cloisonnées que cela dans la réalité discursive. Quelles relations donc entre la dynamique des formes discursives et celle des énonciateurs pour l'énoncé-titre de presse ?

2.1.3.2 Types de discours et positionnements énonciatifs : le discours rapporté

Lorsqu'on s'en tient à la théorie de Patrick Charaudeau (1997) de l'information médiatique, le titre de presse appartient à *l'évènement rapporté* et le *discours rapporté* est le mode de discours qui lui correspond. Cet événement s'oppose à l'événement commenté et à l'événement provoqué. Il est *rapporté* parce qu'il est recherché, sélectionné et transmis à une instance cible et à l'instance public. Ce *discours rapporté* est le discours qui montre ou au contraire qui tente de dissimuler qu'il est dans un processus de circulation d'un énonciateur à l'autre, d'un espace énonciatif et discursif à un autre. *Parler, c'est toujours parler sous la domination d'autres discours déjà dits ou possibles, auxquels on se réfère ou que l'on rejette*, déclarait Charaudeau (1998). Ainsi, les discours en circulation, ensemble de dires récurrents sur une réalité véhiculant ou portés par des représentations en circulation, sont-ils des discours rapportés. Cela tend à simplifier à l'extrême la valeur et la force créatrice de l'énonceur-journaliste et accorde plutôt une place importante au contexte discursif.

Selon Sullet-Nylander (2005 : 5) le discours rapporté s'affirme comme une déclaration porteuse d'information essentielle (réduite à un Propos), ou comme une déclaration attribuée à un individu, déclaration qui fait elle-même l'événement (cet évènement peut être un discours évoqué ou alors un discours narrativisé). Cette double orientation du discours rapporté propre au titre de presse correspond à la distinction Propos - discours représenté.

2.1.3.2.1 Discours rapporté comme Propos

Nous allons ici étudier le positionnement énonciatif des discours rapportés[43] selon que le discours est embrayé, délocuté ou qu'il comporte un point de vue, en prenant ce type de discours comme une déclaration porteuse d'information essentielle.

Propos, déictiques et jugement

Le JE définit l'individu *par construction linguistique dont il se sert quand il s'énonce comme locuteur* (Benveniste, 1966 : 255). Cette marque d'actualisation déictique peut dans certains cas aller avec une actualisation modale et alors, l'instance locutrice, malgré sa

[43] Le discours rapporté correspond à certains égards à ce que Ducrot (1980 : 44) appelle polyphonie, c'est-à-dire le discours dans lequel le locuteur des propos d'origine est effacé. Le discours rapporté chez lui correspond au discours représenté dans ce travail.

complexité, assume la subjectivité discursive. Cette assomption n'est pas totale, et c'est cela la caractéristique de l'animateur. Celui-ci met en scène un discours[44] qu'il partage avec une communauté.

Notre ami Claude Le Roy est de retour (MU 02.04.98)

Privatisations Sawa/ Hilton/ Mont Fébé/ Notre patrimoine hôtelier en péril (LN 12.05.00)

La symbiose entre le Je, plus justement ici le *notre*, et les subjectivèmes *ami* et *péril* n'est pas attendue et courante à cause de la valeur de l'objectivité liée au genre. La modalité appréciative renforce la communauté de la subjectivité, et donc une connexion entre le locuteur-journal et le peuple, ce dernier étant un destinataire perçu du point de vue de son identité territoriale.

Propos et effacement énonciatif

Le discours rapporté relève soit d'une "vérité" que le journal révèle, un fait issu d'une source explicitement ou non identifiable, soit d'une déduction de l'énonceur-locuteur. Les déclarations des titres de presse donnent ainsi l'apparence de discours objectivants et assertifs. Le lecteur est rarement convoqué car on rapporte des faits expérientiels en s'effaçant énonciativement, et ceci n'est pas sans évoquer le discours théorique de J.-P. Bronckart (1996) avec les critères correspondants de *conjonction* et d'*autonomie*. Charaudeau (2006) affirme que les données du dispositif médiatique assignent à l'énonciateur certaines instructions discursives qui peuvent varier selon qu'elles obéissent à *l'enjeu de crédibilité ou de captation*. L'attitude de l'effacement énonciatif se veut de la recherche de l'objectivité, de neutralité et de précision, un objectif éthique de la simple transmission de l'information au nom de la démocratie : c'est l'enjeu de crédibilité. L'effacement énonciatif constitue donc une stratégie, selon Robert Vion (2001 : 334), *permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours* en faisant l'effort de gommer toute marque qui permette d'identifier la source de l'énoncé. On voudrait faire jouer au langage une fonction purement descriptive qui consiste à constater et relater les dispositions d'un monde dont le sujet parlant n'est qu'un spectateur passif. C'est pourquoi le présent de l'indicatif indique l'aspect duratif du procès, mais un procès dont la complexité énonciative refuse *a priori* une orientation subjective, comme dans :

Siac-Isenbeck Les Allemands débarquent Bibehe (LM 10.03.00)

Après l'offensive camerounaise Le Nigeria renforce sa défense (LN 09.03.98)

[44] Quand on parle de discours, il ne s'agit pas seulement de dires, il s'agit également de pensées, de sentiments.

On ne sait pas ce que pense le locuteur du propos. Seul lui importe de rapporter des faits perceptibles, faits nouveaux, dont les motivations sont à découvrir à travers une analyse *a posteriori*. Il invite le lecteur à la curiosité de la découverte progressive de l'envergure de ce qu'il rapporte, de ce dont il n'est qu'un témoin extérieur.

Cet effacement prend ainsi, en titre, la régularité des formes de constructions phrastiques impersonnelles, passivées et nominalisées.

Un couple écrasé par un camion (LM 19.04.93)

Ce n'est pas vraiment de l'objectivité, mais c'est le jeu d'objectivité par l'effacement énonciatif précise Charaudeau (ibid.). On ne peut se défaire de la nécessité de vendre, et donc de l'enjeu de captation qui conduit à la subjectivité. Par ailleurs l'énoncé est constitué d'un *modus* et d'un *dictum*, selon la terminologie de Charles Bally, d'un commentaire et d'un contenu propositionnel d'après Ducrot. Pour Robert Vion (2001), la prise de position n'existe pas que dans le commentaire (*modus*), elle intervient déjà dans le choix des dénominations, dans les qualifications (pourquoi le verbe "débarquer" et pas "sanctionner" par exemple ? Pourquoi "écrasé" et pas "heurté" ? Pourquoi désigner les investisseurs par leur nationalité "Allemands" et non par leur qualité "investisseurs" "partenaires" ou "actionnaires" ?), dans la structuration du *dictum* (pourquoi poser les circonstances avant le propos? Est-ce parce qu'elles semblent valorisantes pour le Cameroun ? Pourquoi la passivation dans le dernier exemple ? Est-ce pour mettre en valeur le GN "un couple" et ainsi profiter du gain émotionnel que cela peut provoquer ?). Il est donc difficile d'avoir en titre un énoncé délocutif absolu puisque l'absence de marques linguistiques d'énonciation ne garantit pas la délocution et leur présence n'assure pas non plus "l'énonciativité". En fait, *toute prise de parole est un acte d'imposition de sa présence de locuteur à l'interlocuteur* (Charaudeau, ibid.). Alors, parler c'est déjà s'exprimer comme une conscience face au monde, face aux discours[45] et face à la langue.

Mais cette expression, qui ne s'efface pas, connaît des degrés différents de manifestation. Elle peut quitter la position du jugement d'un ensemble de propos antérieurs à l'énoncé avec un point de vue attribuable à un être qui n'est pas absolument le locuteur, à un point de vue attribuable à un énonciateur identifiable, le journal. Dans ce dernier cas, l'implication de l'énonciateur-journal accompagne le propos et va servir d'adjuvant pour agir :

Détournements massifs à la CAAP
Criminelles manœuvres pour étouffer la sale affaire

[45] Face aux discours parce qu'il y a nécessairement un ou un ensemble de discours précédents sur "l'offensive camerounaise" ou sur "les Allemands" qui permettent de comprendre ce nouveau discours, qui l'actualisent.

Par de sordides manipulations tribales et sectaires, les responsables de la Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique ont pillé la fortune publique. Au menu : missions fictives, corruption, faux et usage de faux et tripatouillages divers. Au Minesec, on veut couvrir les renégats. Écœurant. (LF 14.11.06)

Le détournement de sommes d'argent d'une institution publique (la CAAP) est le propos. Celui-ci (le propos) fonctionne comme dans une communication orale. Le locuteur qu'est le journal met en avant un énonciateur dont les marques sont un florilège de jugements (*massifs*, *sordides*, *pillé*, *renégats*), la focalisation zéro ou narration par un narrateur omniscient (*on veut couvrir les renégats*), l'expression d'un effet sur l'énonciateur (*écoeurant*). Le contexte permet de définir l'acte de langage de l'énoncé : dans le contexte de lutte contre la corruption et la traque aux détournements de fonds publics, ce titre constitue un appel à l'arrestation immédiate des coupables, le journal les ayant déjà jugés. Le jeu d'effacement énonciatif devait permettre d'agir sur le lecteur tout en restant à l'extérieur du discours, mais une telle quantité d'informations au contenu subjectif n'altère–t-elle pas l'objectivité voulue de l'énoncé, rendant par là même inutile la stratégie ?

Propos, effacement énonciatif et point de vue

L'objectif en principe du discours du titre journalistique, réitérons-le, est d'éviter de *commentariser l'information* pour se délier de la subjectivité du locuteur, mais on constate que l'énoncé comporte des éléments que l'interprétation érige en commentaires. Des marques dont les modes de manifestation dans le discours sont multiformes, que l'on ne peut interpréter que par rapport à un contexte pragmatique. Elles témoignent de la façon dont les discours du monde, *le Tiers* de Charaudeau, sont posés par l'énonciateur. On dira que ce discours est "pris en charge", c'est-à-dire que l'énonciateur modifie le Propos par son degré d'adhésion, selon qu'il attribue la responsabilité à quelqu'un d'autre, qu'il commente sa propre parole ou qu'il thématise. Cette prise en charge n'appartient pas au locuteur qui n'en est qu'un simple rapporteur, mais elle est le fait d'un énonciateur. C'est ce détachement du locuteur des points de vue internes à l'énoncé qui donne ce tour objectivant aux énoncés non embrayés.

En effet, l'énonciation journalistique définit un énonciateur-journaliste mettant en scène le discours d'information déterminé par la situation de communication, par l'imagination et la construction de l'énonciateur. Cette situation intègre l'intentionnalité, situe le propos référentiel dans un univers du discours, pose donc le Propos auquel l'énonciateur apporte sa faculté de création et de construction. Le point de vue de cet énonciateur abstrait et complexe dépend de la charge significative et pragmatique qu'alternativement les pôles d'énonciation et

d'interprétation donnent à un mot ou à une expression ou à un procédé discursif. Il établit sa supériorité dans sa relation au lecteur car il joue sur une faculté à tout analyser et comprendre, sur la possibilité d'orienter la compréhension et les représentations du lectorat. Romedea (2005), faisant la synthèse des types de discours selon Patrick Charaudeau dans ***La Grammaire du sens et de l'expression*** (1992 : 649-650)**,** distingue dans les fonctions du discours énonciatif par point de vue, cinq grands types :

Le point de vue du mode de savoir qui précise de quelle façon le locuteur a connaissance d'un Propos ; le point de vue d'évaluation qui concerne la manière de juger le Propos ; le point de vue de motivation concerne les modalités de l'obligation, de la possibilité, du vouloir, toutes les motivations de la réalisation du contenu d'un Propos référentiel ; le point de vue d'engagement vise le degré d'adhésion au Propos ; le point de vue de décision qui précise le statut de l'énonciateur et le type de décision que l'acte d'énonciation réalise. Tous ces points de vue portent sur la perception psychologisante de l'énoncé et sur la façon dont le locuteur voudrait que soit perçu cet énoncé. Il n'y a donc pas de cloison étanche entre ces différents types de point de vue. Prenons les titres suivants :

[a] Le **scandale** qui divise les Bétis. Damase a-t-il tué Ngongo Ottou ? 4 pages de révélations **accablantes** (LP 24.09.93)

[b] Une main **mystérieuse** brûle 60 maisons (LP 08.01.98)

[c] Le **vrai** bilan de l'an I du septennat (MU 06.11.98)

[d] Université Les raisons d'un **chamboulement** (MU 02.11.98)

[e] La **marâtre** de la Cité verte écope de six ans (MU 12.10.98)

[f] L'héritage **dilapidé** de Jeanne Irène (MU 14.09.98)

[g] Paul Biya **lâche** ses militants (MU 09.11.98)

[h] **Complot** contre Issa Hayatou à la Caf (MU 21.08.98)

[i] Les Lions ont **enfin** un coach (MU 12.10.98)

[j] BAGANGTÉ Des ministr**ons** galèrent derrière Chantoux (LP 05.11.02)

Le fait rapporté est un nom simple contenant en interne le sème d'évaluation "forte" ou d'affection : *scandale*, *complot*, *chamboulement*. Le grossissement des actes rapportés constitue un moyen d'agir sur le discours et sur le lectorat. Parce qu'elle est connotée, la référence oriente inévitablement la lecture du lectorat cible (au moins plus que "situation", "opposition", "mutation" [ou "changement"] respectivement), donne un contenu événementiel, extraordinaire au propos. La question de responsabilité ou non responsabilité du journal ne se pose pas du moment où le locuteur s'éclipse du discours et l'énonciateur est non identifiable. Le journal nous impose le travail de déconstruction et d'association de la

notion à l'ensemble des faits rapportés. Ainsi, dans le titre, l'énonciateur-journal procède par sémasiologie et invite le lecteur à une construction onomasiologique du sens. Lorsque les processus de reconstruction du lecteur ne connotent pas la forme de base pareillement que le voulait l'énonciateur-journal ou ne la connotent pas du tout, le sentiment du "titre-ronflant-au-contenu-vide" va naître. Pour être plus clair, si en lisant le texte suivant le titre on ne découvre aucune manifestation de ce qu'on pourrait appeler un complot, on a un échec de la déconstruction et reconstruction du lecteur.

L'adjectif qualificatif peut à son tour donner une valeur sémantique particulière au nom, l'évaluer et révéler l'implication de l'énonciateur : *révélations accablantes*, *une main mystérieuse*, *l'héritage dilapidé*. C'est donc une manière personnelle pour l'énonciateur de participer personnellement à ce qui est dit. On doit noter d'ailleurs une incertitude au niveau de la détermination du véritable sujet évaluateur. Qui par exemple en [a] est ou sera accablé par les révélations ? Les acteurs nommés dans l'énoncé (les bétis, Damase) ? Le lecteur ? Le journaliste ? *Dilapidé* et *mystérieuse*, ce sont-là également des évaluations dont la source est le *principal*. La vision de l'objet, construite par un ou différents énonceurs internes du journal, se veut une appréciation objective, du fait de l'éclipse d'une entité précise à laquelle on pourrait l'attribuer. Le principal assure la cohérence, la solidarité entre les instances d'énonciation, il peut alors être marqué par des adjectifs de modalité appréciative. Bien que nous ne sachions rien des critères d'évaluation de l'énonciateur, le point de vue peut se fonder un jugement d'autorité. Ainsi, le contexte de production de ces énoncés peut amener à se méprendre sur le statut du principal : si l'énonceur en [b] établit dans son propos qu'une *main* a brûlé 60 maisons et que les discours en circulation (discours entendus, pensée commune) voudraient que l'incendie ne fût pas accidentel mais volontaire (*la main*), et qu'en plus la main criminelle fût mystérieuse, le locuteur a le statut de "rapporteur", qui n'assume dans le dialogue ni les dénominations, ni les faits. S'il n'a pas pu identifier la *main* (et qu'il a des indices lui permettant d'affirmer qu'il s'agit d'une main), et qu'il la qualifie de *mystérieuse*, le principal change de détermination. Dans le premier cas, il est dans l'association énonceur – locuteur (plus proche d'une certaine lecture de l'animateur de Goffman), dans le second cas, il est dans l'association énonceur – locuteur - énonciateur. C'est également le cas en [f] avec la marque de modalité *dilapidé*, selon que la source du jugement est liée à l'unité du couple énonceur-locuteur- énonciateur ou extérieure à celui-ci.

En fait, partant du principe qu'un journal doit provoquer, provoquer par les sujets abordés et les positions prises, les médias se transforment en véritables tribunes d'expression de philosophies et d'ambitions variées. Au-delà de la polémique, il ne faut pas négliger la

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

fonction cathartique des énoncés en titre. Ainsi, le *vrai* bilan [c] suppose une énonciation antérieure, que l'auteur juge fausse et qu'il oppose à un bilan plus à sa convenance. Ce type d'opposition dans l'évaluation sert également à certains médias à se démarquer d'un média donné ou d'un groupe de médias dont la lecture des faits est jugée partisane.

Dans l'énoncé [j], l'affixe est porteur d'appréciation d'un nom ou d'un adjectif objectifs : *-on* est un suffixe à valeur diminutive très souvent péjoratif, avec entre autres exemples moussaillon, souillon. Un *ministron* n'est pas digne du titre de ministre, il est un "petit" ministre probablement à cause de son asservissement à ce titre et à la personnalité de celui qui le lui a offert. On a également un affixe porteur d'appréciation de la moralité d'un individu mar(-âtre), avec le sens de la mauvaise mère et moins celui de l'épouse de son père. Par ces dérivations, l'énonciateur-journal[46] prend parti pour une certaine vision des entités désignées. Cela signifie un refus de la position de neutralité quant à juger de la valeur de ceux qui font l'actualité. En outre, l'énoncé *Des ministrons galèrent derrière Chantoux* est lourd de points de vue : en plus de *ministrons* patient du procès, le verbe *galèrer* est déjà une appréciation péjorative des actes subis, surtout que l'agent de ce procès est désigné par troncation *Chantoux*, certainement pour qu'il ne lui reste que l'aspect affectif et futile de son rôle politique. *Ministron* peut donc se justifier par la contradiction existant entre le sémantisme de galère et la futilité que l'on peut lire derrière la troncation.

Enfin est un adverbe d'un événement marquant la conclusion d'une action ou d'un discours. Dans ce cas [i], il est la tournure qui exprime un soulagement de l'énonciateur, le signe d'une certaine impatience. Le mot peut être renforcé d'un point d'exclamation qui transcrit une certaine montée de l'intonation à l'oral, expression d'un sentiment à l'égard de ce que l'on dit.

Enfin, Etoudi choisit son "sorcier blanc" ! (LP 31.03.98)

La lecture singulière de certains événements peut amener l'usage de verbes dont le sémantisme interne suffit à poser la gravité des faits que l'on attribue à un sujet : *Paul Biya lâche ses militants* [g] ne signifie pas qu'il était empêché, indisponible. La dérivation du mot utilisé fait du président un lâcheur, un homme indigne de la sympathie de ses militants ou tout simplement qui n'apprécie pas la compagnie de ceux-ci.

Le Lion **se prend** pour Moise (LP 19.05.93)

Il n'est pas Moise, tel est le jugement implicite de l'énonciateur. Le principal porte les marques de distanciation explicite, c'est-à-dire que le référent se connaît une faculté de

[46] Nous parlons indifféremment dans cette section du journal, de l'énonciateur-journal, du principal ou du principal-journal pour référer à l'instance de modalisation énonciative.

réflexion et d'orientation de son comportement vers les signifiés attachés (un mimétisme) à Moise, on ne sait pas s'il n'en revendique pas la dénomination. Or, le locuteur et principal prend des distances, par l'usage du verbe "se prendre pour" qui a un sème interne de réserve, par rapport aux convictions du sujet évoqué. Le commentaire, c'est donc qu'il veut être un Moise, très probablement pour son peuple mais il ne l'est pas.

Les verbes de modalité expriment une certaine manière de regarder le verbe à l'infinitif. L'idée regardante est une motivation par l'énonciateur de l'action du sujet regardé d'abord, même si par la suite celle-ci (la motivation) est partagée et logique pour tous. L'idée regardante dans le cas suivant est un impératif catégorique.

Les Lions doivent vaincre le Chili (LP 18.06.98)

L'État doit dépenser moins et mieux (CT 16.07.98)

Cela veut dire que le principal considère l'évènement "perdre" comme possible et il donne son point de vue par rapport au contenu propositionnel de Lions – vaincre – Chili. Ce point de vue relève de la logique, une logique dont le résultat est la qualification ou l'honneur. Dans le second énoncé, l'évaluation associée au verbe de modalité signifie que cet État dépense, pour l'énonciateur beaucoup et pas à l'optimum qualitatif. La posture prise par cet énonciateur lui accorde une certaine autorité dans l'évaluation des dépenses de l'État.

L'interrogation est le mode privilégié de l'incertitude et de la distance vis-à-vis de son énoncé. Elle a les mêmes valeurs que le conditionnel journalistique (Sullet-Nylander, 2005) et relève de la catégorie médiative du discours. On peut ici également parler de discours en circulation.

Derrière le "Comité de vigilance" Français du Cameroun : un État dans l'État ? (LM 07.02.00)

Cela signifie qu'une opinion pense que la France installe un État au Cameroun derrière le Comité de vigilance qu'elle a mis en place au Cameroun. Même on n'a pas la position de l'énonciateur-journal, le principe ici est de présenter d'autres opinions que les énoncés officiels et de les soumettre à l'appréciation du public.

En outre, nous avons des imparfaits exprimant le futur dans les constructions avec hypothèse. Ce futur est dit hypothétique et il pose des réalités à première vue improbables, des suggestions. L'objectif est de situer dans l'irréel. Irréel du présent ou irréel du passé, l'intention est de rassurer, d'effrayer, de banaliser le fait, bref de bousculer les consciences.

Guerre de clan ou tentative de putsch ? Si Semengue **prenait** le pouvoir (LP 17.12.93)

Incertitudes sur la zone franc face à l'euro Et si l'Afrique **lâchait** la France ! (LM 13.04.98)

Semengue étant l'un des responsables de l'armée, son premier général, le journal n'exclut pas une possibilité normalement absurde dans une démocratie. Le but est d'évoquer une

alternative à la confusion militaro-politique dans laquelle fonctionne le Cameroun. Les éventualités dont on parle font peur, mais les journalistes n'hésitent pas à aller aux devant des scénarii les plus improbables. Il est d'ailleurs courant de les voir accusés d'avoir préparé l'opinion, par la seule évocation d'un fait improbable, à des injustices et de faire le jeu des dictateurs de tous bords.

Le conditionnel journalistique est, un peu moins fréquemment que l'interrogation certes, le mode d'expression de l'incertitude, de l'emprunt ou de la distance prise avec le contenu de l'énoncé (Dendale, 1993). Il présume un énonceur différent de l'énonciateur qui apprécie le propos.

Diplomatie Le chef du protocole du PM viré
Il aurait failli créer un malaise diplomatique (LN 13.07.98)

Autant le locuteur affirme avec une certaine certitude l'énoncé-titre, autant il se veut réservé quant à la véracité du sous-titre. Cet énoncé vient certainement d'une source (emprunt) à laquelle l'énonciateur refuse d'adhérer complètement. Il prend dont une certaine distance par rapport au propos.

D'autres éléments de ponctuation peuvent marquer l'implication de l'énonciateur-journal à travers son énoncé.

Après l'appartement de la rue Foch, et d'autres propriétés et terrains de golf,
Popaul a un nouveau château en Autriche (c'est un cadeau de l'ami Damase)
Preuve que les longs-brefs séjours en Europe sont bénéfiques. (LP 20.08.93)

Dans cet exemple, la mise entre parenthèses est un tour pour suggérer une confidence possiblement utile, mais qui n'entre pas dans la substance de l'information. Il y a alors une certaine attitude de l'énonciateur vis-à-vis de son énoncé, de la hiérarchie des informations contenues dans celui-ci. Dans ce cas l'emphase énumérative est énonciative car l'attitude de l'énonciateur est de présenter, par la dislocation, un ensemble d'avoirs qu'il va saturer par la nouvelle acquisition : Après A, B, C, il y a D. En plus, on a un point de vue de l'évaluation dans l'appréciation de l'événement annoncé : *bénéfiques*.

Certains connecteurs argumentatifs expriment bien un sentiment ou un jugement du journal.

[a] Le Renouveau finance la Rose Croix **alors que** l'État vit une crise sans précédent. (LP 10.12.93)

[b] **Alors que** l'économie se meurt… 6 milliards pour le golf de Mvomeka'a (LM 11.05.93)

Alors que est un connecteur argumentatif qui marque une certaine contradiction entre les deux procès. Rabatel (2005) reprenant une terminologie de Claude Hagège parle de *connexion de nature syntaxique-hiérarchique*. En effet, l'implicature de ces *alors que* serait : "quand l'État vit une crise sans précédent et que l'économie se meurt, le président de la République (le

Renouveau) ne doit pas financer la Rose Croix, encore moins se construire des parcours de golf". Autrement dit, la contradiction que l'on relève dans le procès subordonné permet à l'énonciateur d'évaluer le procès de la principale. Cette évaluation est renforcée par l'expression modalisante *sans précédent*.

> Non, Poupoul n'est pas parti se soigner en Suisse ! (LP 27.01.98)

L'énonciateur-journal présente un point de vue d'engagement par le refus d'adhérer au propos, propos qui s'obtient par la transformation affirmative de l'énoncé : *Poupoul est parti se soigner en Suisse*. Le Propos est un discours rapporté car il renvoie à un autre acte d'énonciation et fait de l'énoncé un énoncé dialogique.

En somme, les titres de presse jouent sur une mise en scène de la complexité des positions énonciatives pour mettre en avant des idées, des propos qui leur seraient interdits, si l'on considère qu'ils sont voués à la neutralité. La neutralité est chimérique lorsqu'on peut faire intervenir l'énonciateur comme instance assumant les points de vue du locuteur-journal. Tous les points de vue pourraient apparaître, pris en charge par différents énonciateurs, mais une ligne éditoriale norme et sélectionne les énonciateurs et leurs actes d'énonciation pour le locuteur-journal. Cette tension imaginable entre les instances dans l'énonciation en titre pose de manière encore plus cruciale la question du fonctionnement des réseaux dialogiques dans ce genre textuel, dans cette énonciation particulière.

2.1.3.2.2 Le discours représenté

La problématique de l'énonciation intègre l'implication ou la distance de l'instance d'énonciation par rapport aux informations du message transmis. Ce que nous appelons ici discours représenté est un discours polyphonique, c'est-à-dire la superposition d'au moins deux énoncés : un énoncé d'un premier locuteur cité (L1) est rapporté par un second locuteur citant (l2), les deux discours se présentant comme au moins une double énonciation. On parle également de "discours rapporté", cette dernière notion dans notre perspective étant plus englobante encore des formes de l'interdiscours et relative aux mutations des formes discursives. Le *discours représenté* porte sur une déclaration-événement, il laisse mieux entendre

> Les calculs pragmatiques du locuteur/énonciateur du discours citant pour rendre compte des dires et/ou des pensées et/ou des perceptions d'autrui selon l'usage qu'il en a dans le hic et nunc de son énonciation. (Rabatel, 2003 : 74-75)

Dans le discours représenté, la manifestation du phénomène de distanciation/implication autorise l'interprétation des calculs pragmatiques du locuteur par les dynamiques créées par

l'utilisation de cette forme discursive. NØlke & Olsen (2002 : 87) réclament l'exploitation de toutes les formes de discours représenté, aussi bien les discours représentés qui sont dits que ceux qui sont pensés : *la linguistique n'a nul besoin de faire la distinction entre le dire et le pensé puisqu'en tant que représentée la pensée est verbalisée*. On distingue trois modalités classiques : le discours direct (DD), le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL). Les titres de presse utilisent-ils la même variété de formes ?

Le discours direct

Un personnage se fait le porte-parole d'un autre locuteur. Il présente un cas d'hétérogénéité discursive et rapporte un discours tel qu'il a été formulé et prononcé, conserve la spontanéité et l'authenticité du discours historique. Ce discours dans les titres est marqué par des indices typographiques comme les guillemets, les tirets, les deux points, la mise à la ligne ou un grand espacement. Ces signes marquent l'indépendance syntaxique du DD par rapport au verbe introducteur, quand il y en a un. Il est en effet souvent introduit par un support qui indique l'identité de celui qui parle et la manière dont il parle. Dans ce cas, les paroles rapportées sont en position COD du verbe de parole. Parfois le verbe introducteur est masqué, pour la rapidité des enchaînements et pour les rapprocher davantage de l'oral. Les points d'exclamation ou les points d'interrogation, les indices de l'énonciation sont repris pour garder le mimétisme du contexte d'énonciation.

Douleur se révèle "Je n'ai jamais porté de masque !" (LP 05.12.02)

On trouve couramment l'identification des deux protagonistes lorsqu'il s'agit d'un discours intercepté ou d'un discours imaginaire entre deux personnages. Le locuteur-journal semble s'abstraire de l'énonciation et met en scène, à la manière d'un texte théâtral les personnages :

Poupoul à Wouking "Je vous verrai même au Paradis" (LP 26.11.02)

Wouking est ici un COS d'un verbe de parole elliptique (dire, déclarer). Poupoul (dit) X à Wouking. X représente le discours rapporté et assume la fonction COD d'un verbe elliptique. Ce discours imaginaire n'a pas la spécification de l'énonciateur, mais le cotexte permet de l'identifier. Le discours imaginaire fait fi de la censure "naturelle" du discours oral, encore plus accrue dans le discours écrit. Il permet d'avoir des renseignements sur la manière dont on évoque l'intériorité des personnages et donc de quelle manière ils sont perçus.

"Quand les autres bouffent, personne ne parle, quand j'achète une vroum-vroum, tout le monde crie."
Achidi pratique l'incivisme fiscal (LP 16.07.93)

On imagine mal un premier ministre s'exprimant de manière aussi triviale: usage concomitant du registre familier (*bouffent*), des onomatopées nominalisées familières (une *vroum-vroum* pour voiture), de contenus improbables. On suppose ici que l'intimité favorise l'émergence des inhibitions. Puisque le propos reste du domaine de l'irréel, aucun verba dicendi, potendi ou sentendi ne vient le lier à un quelconque locuteur cité. On suppose seulement que l'énoncé est d'Achidi du moment où il est la seule référence animée.

Dans le DD, le locuteur parle, il ne parle pas seulement au journaliste ou au journal, puisque ses propos sont rapportés au public, il s'adresse indirectement à celui-ci. Ce faisant, il manifeste sa liberté, son indépendance et même son courage de prendre position. Le journal de son côté se dédouane en principe de tout procès de partialité.

Bien qu'il se veuille strictement neutre, le journal ne peut l'être entièrement. Ainsi, dans les DD, le verbe introducteur peut à lui seul modaliser le discours cité. C'est le cas dans le premier exemple avec le verbe *se révèle* qui se trouve être un jugement des propos cités. "Se révéler" implique des discours précédents qui n'ont pas assez montré ou présenté le concerné, il implique également une attitude de dissimulation de l'artiste. L'énonciateur-journaliste estime le contenu de ces propos (et pas seulement ceux du titre) assez caractéristiques du personnage. Toutefois, l'omission d'un verbe introducteur comme c'est le plus souvent le cas dans le corpus montre que même le nom (identifié aux propos) peut modifier la perception que l'on a d'un propos, du moment où il est chargé d'une histoire, d'antécédents qui font qu'il ait un sens, que son discours entre dans une certaine cohérence liée au contexte.

Lorsqu'on rapporte par exemple de Etame Mayer *"Je quitte les Lions, c'est décidé"*(LP 24.12.02), l'information quitte le stade des supputations, de la rumeur et devient officielle. Le DD sert donc à donner une information ou à la confirmer, étant entendu que les participants partagent un ensemble de connaissances communes sur le citant. Le DD se révèle l'espace d'expression de sentiments, lorsque le journal veut garder les termes exacts des propos du locuteur, termes problématiques. Ainsi de Joseph Mboui *"Hogbe Nlend m'a déçu"*(LP 03.10.02), on doit savoir le lien qui unit les protagonistes pour pouvoir saisir la mesure du propos. Le propos viendrait d'un antagoniste intérieur au parti divisé de Hogbé, cela n'aurait pas la même valeur que quand viennent d'un patriarche qui revendique son parrainage politique et sa parenté.

Le critère d'autorité détermine le choix de l'interviewé, c'est pour cela qu'on a un pourcentage élevé de négations (60%) parmi les discours directs, et plus souvent encore des pronoms personnels de référence autonymique : il s'agit en effet de rétablir une vérité ignorée

ou bafouée sur soi. Cela veut dire qu'aucun discours ne paraît *ex nihilo*. Il y a toujours un soubassement cognitif duquel part la vérité d'un entretien.

Séverin Tchounkeu : "Je ne suis pas en collusion avec le pouvoir" (LP 20.11.03)

Djeukam Tchameni " Je n'ai jamais reçu de l'argent d'Amnesty International" (LP 16.10.03)

Certainement, Tchounkeu a la réputation de flirter avec le pouvoir en place, ou a pu le faire au moins une fois. Tchameni est accusé d'avoir détourné de l'argent d'Amnesty International dans ses propres comptes ou d'en recevoir souvent de cet organisme. L'interview fonctionne dans ces cas comme un droit de réponse par rapport à un discours en circulation. Les règles de ce droit de réponse ne sont fixées nulle part et l'autorisation à le faire est toute subjective. Le locuteur citant peut donner son opinion d'expert. Il n'exprime plus des sentiments, il pose de véritables déductions qui annoncent des démonstrations rigoureuses.

Bonaventure Ndjonkep "On ne donne pas la chance aux nationaux" (LP 02.10.03)

Charles Twining, l'ambassadeur des USA au Messager
"La bonne gouvernance est une condition pour la paix au Cameroun" (LM 10.08.98)

Autre argument montrant la subjectivité permanente du DD : pourquoi tel extrait est mis en valeur plutôt qu'un autre ? Dans l'interview de John Fru Ndi (LP 23.04.98), pourquoi ressortir le *"je n'ai pas d'écorces"* plutôt que toute autre parole ? Nous savons déjà que l'interviewer oriente les questions et donc, quelque part, les réponses dans un entretien. En titre, on choisit de mettre en valeur un propos en fonction de la sensibilité ou d'un ensemble d'objectifs du journal. L'énonciation neutre ne semble donc pas exister, comme dans tous les discours destinés.

Quand le discours doit garder l'authenticité de ses sources et que le locuteur-rapporteur veut dévoiler plusieurs pans d'un riche entretien, on peut assister à une alternance de discours direct et de discours narrativisé, le DN étant l'idée, le résumé de segments longs, le tout donnant une impression générale de DD à forme énumérative.

Claude Le Roy s'explique
- La vérité sur la liste
- J'ai le temps
- Tchoutang, Mimboé, Etchi : j'ai mieux
- Mes choix tactiques (MU 13.05.98)

En fait, la polyphonie est poussée au point où on ne distingue plus l'instance d'énonciation. Maingueneau et Charaudeau (2002 : 194) recommandaient d'abandonner *l'idée que le discours direct serait plus "fidèle" que le discours indirect et qu'il reproduirait des paroles effectivement tenues*. Le segment *Claude Le Roy s'explique* est le segment introducteur avec un verbe de parole subjectivant nécessairement le segment dit "autonome"

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

du DD. Mais, dans ce qui est présenté comme un DD, on remarque une confusion de locuteurs, entre le cité et le citant. Le locuteur citant semble omnipotent puisqu'il peut paraphraser les propos du cité et leur donner des pronoms à la première personne. Le citant a donc une interprétation du discours cité, discours qu'il a raccourci, résumé (*la vérité sur la liste*). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce discours se présente sans ponctuation de dépendance syntaxique. Cette alternance de types de discours montre le besoin d'efficacité, par la recherche de la maîtrise par le journal de la substance du propos de l'auteur. Efficacité qui réside à la fois dans la capacité à amener le lecteur à s'intégrer directement dans la communication avec l'énonciateur premier, dans la possibilité que le message conserve sa crédibilité, mais également dans le maintien du caractère synthétique du support. Ce type "discours direct" est fréquent dans les titres journalistiques, lorsqu'on présenter l'essentiel des articulation d'une interview sans donner l'impression de travestir les propos du locuteur. Entre le mode synthétique du genre titre et la contrainte formelle du type d'énoncé, l'énoncé journalistique du titre de presse a construit un type de discours représenté hybride et spécifique.

Le discours narrativisé et le discours indirect

Dans le discours narrativisé (DN), le locuteur/énonciateur rapporte non pas des paroles, mais un acte locutoire, c'est-à-dire un ensemble de paroles prises comme évènement. Autrement dit, on laisse le lecteur imaginer le récit des paroles citées, dont on n'a qu'une paraphrase lointaine. On parle également du DN en termes de psycho-récit.

Schaefer dit non à Biya (LP 06.11.03)

Bla bla ou le discours qu'il prononcera ce soir (LP 31.12.02)

Communauté urbaine de N'kongsamba Le délégué menacé d'éviction (LP 28.11.02)

Démocratie, Gouvernance, Droits de l'Homme Le Sénat français donne zéro à Biya (LM 15.07.98)

Bla bla est un résumé de ce que le locuteur imagine que la personne évoquée dira, qu'il la connaît bien. Ce résumé sous la forme d'onomatopée annonce un discours avec une forme mais sans contenu.

Pourquoi et sous quelles formes Schaefer peut-il dire non à Biya ? Il s'agit certainement d'une interprétation du discours ou des attitudes de l'entraîneur de football face aux supposées volontés du chef de l'État. On a, dans cet énoncé, au moins une triple locution : celle de Biya supposée connue des interlocuteurs qui peut être une pensée ou un propos effectif, un discours certainement subjectif car exprimant un point de vue sur la situation des Lions indomptables ; celle de Schaefer prenant position par rapport au discours de Biya, un autre discours subjectif.

De ces deux discours évoqués, on sait qu'ils sont des produits d'énonceurs précis, identifiés, la subjectivité discursive est posée (du moment où ils expriment des opinions diverses sur un sujet), mais on n'a aucun élément de la production effective et donc des locuteurs. L'énoncé du journal se présente certes sous un effacement énonciatif, mais il est subjectif du moment où il rapporte des discours en les interprétant. Schaefer n'a pas directement dit non, mais le journal veut que ses lecteurs comprennent que "non" est la réponse de l'entraîneur. Ces simplifications énonciatives permettent d'orienter la nature des événements représentés tout en gardant une apparente objectivité.

La nuance entre le DN et le DI réside au niveau de ce que dans le DN, il n'y a pas hétérogénéité énonciative, c'est-à-dire que seul le point de vue du locuteur-journaliste constitue la voix du texte. Dans le DI par contre, on n'a qu'un locuteur certes mais le discours citant et le discours cité renvoient à deux énonciateurs différents. Ainsi, le locuteur peut incorporer l'énonciation du locuteur représenté (LR) dans son propre énoncé. De ce fait, l'énoncé représenté se voit donc doublement subjectif et il s'agira de hiérarchiser les points de vue manifestés. Le DI insère syntaxiquement des paroles dans un texte. Il est assez rare dans le titre de presse à cause de la lourdeur de sa construction. Un *verbum dicendi* (L. Rosier, 1999) est suivi d'une subordonnée complétive ou interrogative. Ce *verbum dicendi* ou verbe introducteur de parole permet de résumer, de reformuler les propos rapportés. Des modifications des pronoms, des adverbes, des temps et de la ponctuation s'ensuivent. Le discours citant subsume le cité, *dès lors qu'il n'y a plus qu'une seule situation d'énonciation, celle du discours citant, au discours indirect le discours cité n'a plus d'autonomie*. (Maingueneau, 2004 : 119)

Le discours narrativisé, comme le discours indirect, provoquent très souvent des contestations et des polémiques, surtout avec l'impression que les propos sont détachés de leur contexte. Ce d'autant plus que la prise en charge énonciative semble être le fait de l'énonciateur-journal.

Partage des fruits de la collaboration
Les militants de l'UNDP demandent des comptes à Bello Bouba (LM 15.07.98)

Il s'agit là d'une interprétation du journal des discours tenus lors d'une réunion de ce parti. Cette lecture est contestable, surtout dans les termes présentés : partage de fruits de la collaboration (peut-on admettre que l'on entre au gouvernement pour distribuer des prébendes à ses militants? Quel type de fruits ?), Les militants (lesquels ?), demandent des comptes (recommandation ou injonction ?).

Discours rapporté ou titre rédactionnel ? Le jeu sur le discours représenté permet de masquer ce qu'on appelle à Cameroon Tribune "l'information institutionnelle", c'est-à-dire dire ce qu'ont dit les pouvoirs publics, par la neutralité rédactionnelle.

L'appel au patriotisme Cavaye Yeguié dénonce les manœuvres anti-nationalistes de certains Camerounais (CT 10.11.93)

Et les journalistes chaque fois réduisent la différence entre ces types de discours, en oblitérant par exemple le véritable énonciateur source du propos. Prenons l'exemple de Cameroon tribune qui affectionne ce brouillage énonciatif :

[a] Les journalistes de "La Nouvelle Expression" comparaîtront libres (CT 17.04.00)

[b] L'État doit dépenser moins et mieux
Principale recommandation du Premier ministre aux membres du gouvernement hier en conseil de cabinet (CT 16.07.98)

Le propos [a] reprend les termes du discours officiel sur le procès intenté à des confrères mais la mise en évidence d'un énonciateur n'est pas possible. On a l'impression d'être devant un effacement énonciatif or la projection du journal sur le statut des accusés dans l'avenir montre qu'il peut justifier d'une source pour son information. Polyphonie énonciative ou discours représenté ? Le propos en [b] est-il un discours direct, le résumé de la pensée du premier ministre ou les deux ? Discours indirect libre ? cette dernière proposition semble la plus plausible.

Le discours indirect libre

Vuillaume, dans ***La Signalisation du Discours indirect libre*** (2000), revenant sur les formes du DIL et s'inspirant de Bally, énonce un certain nombre d'indices qui permettent de caractériser ce style. Il regroupe ces indices selon qu'ils sont d'ouverture, de clôture ou internes. Pêle-mêle, quelques uns de ces indices sont : le DIL est différent de DI par l'absence de marqueurs de subordination. Il marque une moins nette rupture au récit que le DD. Il s'agit d'un mélange entre les paroles d'un personnage, ses pensées et l'intervention du locuteur-journaliste lui-même. Même si on rencontre les deux points ou l'alinéa, comme dans notre exemple, la ponctuation marquant l'indépendance syntaxique et énonciative du DD est relative, la vivacité du DD est maintenue entre autres par l'interrogation et l'exclamation, on garde en outre l'aspect interprétatif du DI, les personnes, les temps, les déictiques sont ceux du DI.

Bernard Muna n'est pas le président du SDF.
C'est la décision du Tribunal de Grande Instance de Bamenda, mercredi dernier, en l'absence de l'intéressé. (MU 29.10.06)

On a gardé l'esprit de la décision, mais le propos n'est pas le même. On assiste à la nominalisation du verbe de parole (décider - décision), un discours "à la manière de", assez proche du DD. Parce qu'il rend floues les frontières entre les deux voix, ce qui favorise la maîtrise par le rapporteur du discours et donc la possibilité de son accessibilité, le DIL permet de simplifier un discours de le rendre intelligible par l'hétérogène public lecteur de titres.

En principe, la subjectivité apparaît dans le langage puisque l'élément introducteur peut orienter péjorativement ou méliorativement l'énoncé, il peut établir un certain degré de certitude par rapport aux propos rapportés.

L'histoire qu'on raconte Poupoul dans un avion de nuit (LP 05.11.02)

Koungou toujours vivant ? La rumeur court, court… (LP 02.07.02)

Le rapporteur dans le premier cas semble n'avoir aucune relation avec le propos. Il prend une certaine distance du discours cité par le *on* sujet du procès, mais ne met nullement en doute le propos. Dendale (1993) parle de *non-prise en charge de l'information*. L'incertitude réside au niveau de la détermination du sujet cité mis en scène par le locuteur-journaliste. L'oblitération du verbe interdit une conjugaison qui nous aurait permis de mesurer le degré de certitude du locuteur ("a été"ou "aurait été" ne sonnent pas de la même manière). Le locuteur joue donc sur l'ambiguïté de sa position par rapport à l'énoncé pour prendre en charge un certain nombre d'indices qui rendent pertinent son propos, mais dont les sources ne lui garantissent pas la crédibilité. Dans le second exemple, l'interrogation est une marque de l'incertitude du locuteur indéfini (la rumeur), signe que le propos se décline tantôt sous la forme affirmative, tantôt sous la forme négative. Le sémantisme du mot *rumeur* véhicule aussi le trait de l'incertitude dans l'énoncé. La saturation de la valeur d'incertitude dans l'énoncé permet la non-prise en charge de l'information par le locuteur citant. Par ailleurs, une autre lecture de l'énoncé, à partir de l'antéposition du segment interrogatif nous amène à nous poser la question de savoir si ce n'est pas le locuteur de l'énoncé qui adopte une attitude épistémique par rapport à l'énoncé, et si les sources que l'on retrouve dans le second segment ne servent pas à justifier l'information (qui serait ainsi empruntée) et à justifier ladite attitude. Sullet–Nylander parle de la *visée de crédibilité du contrat de communication médiatique* (ibid.: 15). Dans ce type de discours, le locuteur peut donc être une instance cognitive. Il ne sait rien de ce qu'il annonce, mais des discours en circulation vont lui servir d'ancrage énonciatif pour avancer le Propos. Le processus de reconstruction doit mettre le Propos informatif devant, la modalisation du Propos est postérieure.

Toutes les postures énonciatives observables, montrent bien qu'un enjeu important se joue à savoir qui parle dans un journal en général, dans un titre de presse en particulier. L'enjeu de captation que manipulent les nécessités commerciales fait que seules les positions les plus intéressantes pour le lecteur figurent à la une. Le journal marque son adhésion, son rejet ou s'efface par rapport à l'image qu'il veut donner de lui-même. Toujours est-il que le titre, quelle que soit la position qu'il met en scène doit agir, agir sur les lecteurs.

2.1.4 Agir sur le destinataire : les fonctions pragmatiques

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la construction phrastique avait pour objet la modalisation de la parole dans le but d'influencer son interlocuteur, d'attendre de lui un certain comportement. Le perlocutionnaire n'est pas seulement attaché à la construction syntaxique de la phrase mais plus profondément à l'intention, à l'orientation que l'on donne à un texte dans les relations interpersonnelles et interdiscursives. Avant d'étudier les fonctions pragmatiques qu'assurent les discours de la une de presse, il importe de mettre en exergue un pôle que l'on dit négligé de l'énonciation, le pôle de la réception.

2.1.4.1 **Définir l'instance de destination du titre de presse**

L'énonciation, quand elle convoque cette instance parle de "l'autre", comme si elle avait hiérarchisé les instances d'énonciation, la principale étant celle du locuteur, l'accessoire le destinataire. Cet "autre" de l'allocution est à notre sens très péjorativement dénommé et considéré. Les interactionnistes l'ont souligné, le sens se construit, s'enrichit, se modifie entre les interlocuteurs. Même si socialement leurs relations peuvent être de hiérarchie ascendante ou descendante, linguistiquement, cette relation part sur la base d'une égalité interactive. Dans la communication médiatique en général, l'instance de réception-public est imposée par le dispositif énonciatif, on ne parle pas pour soi, l'information est destinée, en plus, cette instance est imaginée et construite par le locuteur. Il ne faut cependant pas négliger la dimension humaine et interprétative chez le destinataire. Patrick Charaudeau (1983) met en place un dédoublement du destinataire de la communication par un circuit de quatre protagonistes : à côté du JEc protagoniste de l'acte du langage et donc sujet agissant, à côté du JEé sujet énonciateur qui prend en charge l'énonciation, il pose un TUi sujet interprétant que construit le sujet communicant JEc et un TUd sujet destinataire inscrit dans l'énonciation. Charaudeau va expliciter cette double énonciation (2006) : le TUi est l'instance-cible à

laquelle *s'adresse l'instance de production en l'imaginant*, le TUd est l'instance-public, *celle qui reçoit effectivement l'information et l'interprète.*

Comme si vous y étiez La cérémonie de l'homme de l'année et du Cameroun Press Awards (LN01.04.98)

Le "vous" désigne ici un le lecteur du journal. C'est le lecteur-cible. Maintenant, plusieurs lecteurs "parasites" comme les lecteurs de unes peuvent se sentir interpellés par le titre, dont le texte n'est pas sans rappeler le discours du courant réaliste impressionniste de la littérature. Ce type d'appel montre à suffisance les énergies déployés par les journaux et l'écriture pour combler le déficit d'interactivité. C'est donc pour le public que se construisent les genres discursifs : celui-ci contribue à produire le message qu'il perçoit.

Cette organisation des participants, dans le cadre de la communication écrite par un journal et à travers sa une se présente comme asymétrique, comme une communication à sens unique. Le public destinataire ne pouvant agir réversiblement dans la communication, le genre manifeste, dirait-on, les principes des théories de l'information. Le message du titre de presse semble destiné à provoquer une réaction chez l'interlocuteur cible, le TU-i : c'est le principe d'action-réaction cher au béhaviourisme. Le modèle de Laswell s'inscrit dans ce cadre instrumentaliste de la communication, avec son questionnement (Qui – dit quoi – à qui – par quel canal – avec quels effets ?) dont l'aboutissement nécessaire est un déterminisme comportemental du destinataire. Mais point n'est besoin d'aller vite en besogne, le locuteur-journal n'existe que parce qu'il est lu. Cette lecture et les lecteurs déterminent par conséquent son être, son contenu et ses actions. Cela implique une adaptation permanente au public dont on vise l'aspect intellect pour la compréhension et son affect avec ses désirs, ses fantasmes, ses intérêts. Ce public devient par conséquent co-énonciateur.

Il est co-énonciateur car tout est mis en œuvre pour le séduire. La plupart des rédactions avouent avoir dû s'adapter au public, le cas le plus extraordinaire étant *Cameroon Tribune* dont le discours stéréotypé des années antérieures à 1990 consistait à la louange des actions gouvernementales. Pour s'adapter au public de plus en plus exigeant, de plus en plus critique, le journal critique de plus en plus les incohérences de l'action de membres du gouvernement : dans sa livraison du 08.06.93, il titre *Le flou artistique*, critiquant ouvertement la décision du ministre des sports de créer un comité de gestion pour l'équipe nationale de football. Le public camerounais, au plus fort de la crise économique a besoin de changement de sa classe dirigeante et la presse lui livre des têtes. Les médias privés érigent des contestataires en héros. Célestin Monga, Pius Njawé, et surtout Ni John Fru Ndi, le leader du Sdf.

Investiture américaine Bill Clinton reconnaît les siens (LM 22.01.93)

Fru Ndi – Bill Clinton Au-delà d'une poignée de main (LM 01.02.93)

Face à la répression de l'intérieur et la vraisemblable impuissance à révolutionner les rapports de force avec le gouvernement, le "héros" recherche sa légitimité à l'extérieur, et les journaux les accompagnent en instillant l'espoir d'une intervention étrangère (américaine) pour imposer la volonté populaire. La communication référentielle, dans l'engagement militant qui était celui des journaux privés à cette période, s'effaçait d'une manière ou d'une autre pour faire place à une communication connotée, dans laquelle on retrouvait à la fois des discours populaires résignés (*Large débat national Une autre farce en perspective* LN mars 1993), un discours de résistance (*plan d'action de l'union pour le changement Après le 5 avril, la guerre?* LM 17.03.93), la désignation de coupables du malheur général et la victimisation (*Le Cameroun de la mafia* LN avril 1993). Il faut satisfaire l'idéologie dominante du public et mettre en scène une polyphonie discursive pour aller au-delà de l'information disponible et des entraves administratives.

Peut-on pour autant parler d'échange dialogique entre les participants ? En réalité, comme le disent J.-M. Adam et M. Bonhomme (2005 : 37) de la publicité, il s'agit d'un discours *se présentant comme un hybride énonciatif, il entremêle, pour ce faire, un être monologique et un paraître dialogique*. C'est le sens qu'il faut donner au "vous" du dialogisme (manifestation interlocutive de la réversibilité et de la différence de l'autre) feint qui met en présence le destinataire face au locuteur et qui l'invite à participer à l'élaboration des contenus.

Sondage sur Cameroun tribune : Quel journal voulez-vous ? (CT 18.05.93)

Cette action chez Pierre Fontanier (1977 : 414) est appelée *la communication* :

> Par la communication, afin de mieux persuader ceux à qui ou contre qui l'on parle, et même souvent afin de leur arracher des aveux plus ou moins pénibles, on a l'air de les consulter, d'entrer en conférence avec eux, et de s'en rapporter à ce qu'ils décideront eux-mêmes.

Le *dialogisme feint* est aussi illustré par la mise en scène phatique mimant une interaction langagière entre les participants :

Bonjour bébé ! (CT 02.04.98)

Joyeux anniversaire, M. le Président (CT 13.02.98)

Bonne année M. le président (CT 07.01.98)

Le journal gouvernemental salue ainsi aussi bien des initiatives des dirigeants de la république que son président. Ces formules rituelles ne sont pas loin de témoigner de l'allégeance du média à sa hiérarchie. La mise en scène phatique se fait également à travers des actes directifs implicites comme :

Attention, les escrocs sont de retour ! (CT 23.04.98)

Le journal voudrait s'imposer comme proche de ses lecteurs, les mettant en garde contre les phénomènes sociaux qui peuvent nuire à leur sérénité, pour tout dire il se veut l'ami du public. Les actes interrogatifs participent également de ces mises en scène :

Qui a tué Semengué ? (MU 30.04.99)

Camrail : où sont passés les trains modernes ? (LM 03.05.00)

La plupart de ces questions sont ouvertes, et, en sous-titre, le locuteur-journal fait des esquisses de réponse ou annonce des révélations à l'intérieur du journal. Le locuteur n'a donc pas véritablement à supputer sur la question. Mais il arrive que la question reste en suspens ou qu'elle soit fermée, chacun pouvant lui donner une réponse. Mais l'orientation de la question montre bien le type de réponse mentale que l'on veut provoquer chez le lecteur.

Biya – Chirac Quelle réconciliation ?
Les "amis" d'hier étaient fâchés. Depuis 1995. Ils se rapprochent. A quelle heure ? (MU 16.07.99)

Les résultats publiés ne sont pas définitifs Va-t-on annuler le Bacc ? (LM 05.08.98)

Les actes interrogatifs sont les plus nombreux parce qu'ils ont une valeur modale qui permet au journaliste de se distancer du propos du discours. Le locuteur-journal peut mettre en scène un destinataire fictif à qui il donne une réponse à travers le titre.

S'inscrire, oui ! Mais pour quelle élection ? (LM 08.02.93)

Ainsi, le titre appelle la manifestation d'un destinataire, même si la réponse de ce dernier est absente du discours. En plus, cette absence n'est pas aussi absolue qu'on peut le croire car à travers des interviews, les acteurs sociaux, eux-mêmes lecteurs peuvent intervenir pour recadrer des titres, des discours. Le discours dans un titre de journal joue, en définitive, sur l'implication du destinataire. Il doit provoquer chez lui l'adhésion ou au moins un réaction et les stratégies visant cet effet abondent.

.

2.1.4.2 **La une comme espace d'actes de communication : les fonctions pragmatiques**

À travers ce que Sophie Moirand appelle *éclairage* dans un texte, l'énonciation représente la réalité de la relation que l'énonciateur entretient avec son interlocuteur. Émile Benveniste, dont on réduit à tort la conception de l'énonciation aux marques formelles et strictes du contexte, déclarait déjà que toute énonciation supposait un locuteur et un auditeur, *et chez ce premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* (1966 : 242). L'acte de langage n'est donc pas qu'une forme, le sens d'un énoncé débordant couramment des indications qu'on y trouve. L'énonciation fait sens et le sens énonciatif établit un rapport entre les signes et leurs utilisateurs, un autre entre les utilisateurs. Si l'acte de langage sert à agir sur

autrui et à travers lui sur la société, il repose sur les relations existantes entre les partenaires de la situation discursive et sur les visées pragmatiques des énoncés. On doit considérer l'énoncé comme le reflet d'une situation sociologique mais aussi comme traduisant les pensées, les intentions du sujet. Il faut ici dépasser la performativité de John L. Austin, qui distinguait pour exclure les premiers de son champ d'étude les énoncés qui décrivaient un secteur de la réalité ou projetaient un secteur de la réalité imaginaire et les énoncés qui permettaient au locuteur d'agir, d'obtenir des résultats. Selon Rabatel, l'intervention de l'énonciateur dans le discours fait de l'énoncé, directement ou indirectement, un acte de langage :

> Dès lors que le point de vue ne se limite pas à sa seule dimension constative, mais intègre un faire voir, un faire penser, un faire agir, un faire dire, fût-ce indirectement, dès lors que les énoncés cumulent une valeur descriptive, dénotant des états de fait et une valeur interprétative exprimant des jugements de l'énonciateur envers les objets du discours dénotés, ces derniers équivalent à l'acte de langage indirect (2005 : 122).

Nous voulons envisager les énoncés journalistiques dans leur globalité fonctionnelle sous l'influence ou non de subjectivèmes et distinguer cette analyse de celle de l'interprétation structurelle du discours mettant en relation syntaxe, sémantique et pragmatique précédemment faite. Cette option se justifie par la conception que F. Balle (ibid.: 610) a de la fonction d'une réalité sociale, à la fois comme *sa finalité, son motif, ce pourquoi cet élément a été officiellement mis en place*, et comme *l'ensemble de ses compétences telles que les apprécient ses bénéficiaires*. Nous allons étudier les macro-actes de langage, c'est-à-dire rendre compte du sens des discours des titres, essentiellement en fonction des usages auxquels ils sont destinés et ceux qui sont les siens effectivement.

La fonction informative

C'est en principe la fonction la plus neutre d'un titre de presse. Fonction généralisante par excellence, elle consiste à apporter au receveur une information qu'il n'a pas et qui n'existe pas encore, ou qui est insuffisamment sue. P. Charaudeau (2007) ne limite pas cet acte à la simple connaissance des événement sociaux, il y ajoute la tentative de les expliquer. L'acte constatif est réalisé par un locuteur le plus souvent effacé sur le plan de l'énonciation. Le titre va annoncer l'évènement que le texte devra prouver. Cette fonction informative n'est pas dissociable de la fonction épiphanique.

Souvent on a mis en marge ces énoncés communicant la réalité, la référence, énoncés descriptifs, informatifs de la perspective et des performances. Mais si on admet qu'informer autrui sur ce qui s'est passé, sur ce qui existe ou sur ce qui sera répond à une intention, alors

les énonciations informatives sont des actes performatifs (John Searle, 1979), des incitations indirectes.

L'article intérieur du journal devra répondre à la question comment du titre et l'imperfection informative du titre de presse est incitative, ou, tout au moins formative (elle sert à construire sa propre opinion).

Les grands secrets du Palais
Massayo se remarie ce soir !
Il épouse une fille Bamoun (LP 06.08.93)

Cavale
Agbor Tabi s'enfuit par le Nigeria
L'ancien ministre était interdit de sortie; il vient d'échapper aux forces de l'ordre. (MU 10.08.98)

L'acte constatif peut être l'explication d'un fait déjà connu des locuteurs. L'énonciateur élucide l'information, donne au receveur l'information qui lui manque. L'énoncé comporte un présupposé, un ensemble de conditions qui doivent être remplies pour qu'il remplisse lui-même la fonction à laquelle il prétend (Ducrot, 1980 : 41).

[a] Après la grève des militaires et l'offensive de l'opposition
Biya entre les fusils et le zoua-zoua (LP 17.09.93)

[b] Voici pourquoi les américains ont sacrifié Siyam Siewe (LP 03.03.06)

Effectivement, Oswald Ducrot (ibid. : 5) affirme l'existence de nombreuses situations où l'on a besoin de *dire certaines choses, et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, de les dire, mais de façon telle qu'on puisse refuser la responsabilité de leur énonciation*. Le premier énoncé [a] présuppose pour le lecteur un savoir de l'antériorité d'une grève de militaires et d'un ensemble d'activités de l'opposition politique. Le second [b] présuppose que les Américains ont sacrifié Siyam Siewé. Ce sont ces présuppositions qui assurent la félicité de l'acte informatif de ces titres. Or on présuppose ici des informations que le public destinataires n'a pas toujours, et rien ne nous garantit que Siyam Siewé soit en prison parce que les Américains l'ont laissé tomber, ce n'est pas une information officielle. Qui savait d'ailleurs qu'il était soutenu par ceux-ci pendant ses fonctions ? Le journal est responsable de ses propos et cette responsabilité ne faiblit pas quand bien même le public partagerait l'univers présuppositionnel de ses informations. L'acte d'informer est un acte responsable.

La présupposition, contenant un appel à autrui, démontre le caractère performatif des énoncés informatifs des titres de presse, des performatifs le plus souvent *obliques*, dont le sens ne s'obtient que par dérivation. Elle met donc en jeu des implicites, fondés sur l'énoncé, mais aussi des sous-entendus du discours, fondés sur l'énonciation.

La remarque faite est que Ducrot pense les sous-entendus subjectifs, et les présupposés objectifs et connus par le destinataire. Néanmoins, dans les titres, les présupposés fonctionnent par un simulacre d'expérience commune, favorisé par le détachement interactif des destinataires. Le locuteur-journal affirme que son public sait qu'il y a eu "grève des militaires", même si c'est une interprétation d'incidents survenus au quartier général de l'armée qui ne devrait en principe engager que le journaliste. Il interprète les activités de l'opposition comme une "offensive" et cela reste un point de vue. Or ce sont ces deux pseudo présupposés qui fondent le posé, Biya se trouve entre un coup d'Etat ourdi par l'armée (le fusil est la métonymie du moyen de combat de l'armée) et une déstabilisation par l'opposition politique (le *zoua-zoua* était l'arme de combat dans la rue de l'opposition). On veut faire comprendre au public que le Cameroun court le risque d'entrer dans un cycle de violence, son président n'arrivant à satisfaire personne. Et si c'était pour montrer la fragilité de cet homme que l'on pensait naguère intouchable, aujourd'hui fragile au point où on n'utilise plus aucun titre de civilité, encore moins le prénom pour le désigner publiquement. Il semble donc y avoir, derrière toute information principale, plusieurs informations secondaires essentiellement contextuelles.

En outre, commenter l'information revient à la voir de façon critique, que ladite critique soit positive ou négative. Au-delà de l'information, le titre annonce une véritable analyse d'une situation complexe. Cela se fait par la présence de nombreuses marques de subjectivité.

> Présidence
> *Vérités* sur la campagne d'Akame Mfoumou
> De *curieuses* affiches ont été placardées à Douala. Qui donnent le Minefi partant pour remplacer Paul Biya. Que cache tout cela ? (MU22.06.98)
>
> Yaoundé *en ébullition*
> - Le patron du quartier général des armées limogé
> - Les ministres en congé et en mission rappelés d'urgence
> - Mécontentement dans la police (LM 22.09.06)

Ces éléments de subjectivité relèvent également le caractère performatif de l'énoncé. Le premier acte par exemple implique que le locuteur ne sait pas tout de la *campagne d'Akame Mfoumou*. En posant "ses" *vérités*, en jugeant péjorativement les affiches de *curieuses*, par l'interpellation directe du locuteur sur la réalité présupposée d'une intention cachée, le journal invite son lecteur à plus de prudence dans la perception de l'évènement. On ne dit pas brutalement "Méfiez-vous des affiches que vous lisez sur…", le lecteur doit sous-entendre cela. On sous-entend une manipulation, mais on ne donne pas d'emblée sa source, il faut lire les pages intérieures pour cela. Dans le second énoncé, le vocabulaire vise à provoquer l'inquiétude, mais ce qui frappe c'est le rythme saccadé des annonces qui doit accroître ce

sentiment. Le commentaire peut venir d'une information sur laquelle le journal se veut dubitatif, l'énonciateur refuse de prendre en charge un propos, une proposition.

Large débat national Une autre farce en perspective (LN 03.93)

Le qualificatif "farce" caractérise négativement la proposition du "Large débat national" plutôt que la "conférence nationale souveraine" proposée par l'opposition politique. Notons qu'il s'agit-là de déterminer le cadre dans lequel peut s'engager une discussion, un forum devant assurer pacifiquement et harmonieusement la transition de l'ère monolithique (politique) au pluralisme. Les acteurs sociaux et politiques discutent sur les formes et la dénomination à donner à ce cadre de discussion. Le rhème est donc qu'il s'agit là d'une farce.

Les titres persuasifs

On peut se donner les moyens de persuader le public. En cherchant à communiquer, c'est-à-dire en utilisant un "savoir-dire" dont la finalité est la manipulation des opinions pour obtenir l'adhésion (Charaudeau, ibid.). La structuration du titre relève des stratégies pragmatiques dont le perlocutoire est la conviction. La concision générique du texte contraint à une organisation de ses diverses séquences selon un schéma logique, chaque séquence étant un argument qui tend à convaincre le lecteur-destinataire.

Cependant le locuteur-journal ne mobilise pas seulement des outils de conviction, on trouve dans les textes à la une des journaux des stratégies qui font appel aux sentiments et aux émotions du destinataire. Certaines de ces stratégies comme l'interpellation, la recherche de la culpabilisation, l'appel à l'affectif, le vocabulaire de l'émotion, des figures de style sont évoquées de manière éparse dans diverses section de ce travail. Revenons tout de même sur les titres illocutoires directs, qui marquent la volonté de l'énonciateur d'influencer son interlocuteur, d'imposer son point de vue. Cela peut se faire à travers un reproche

Lutte contre le Sida L'Afrique veut les médicaments et non les discours (LM 25.04.00)

Cumul des fonctions 2O ministres violent la constitution (LM 13.03.98)

Le chiffre en lui-même est l'argument que brandit le locuteur-journal pour reprocher au gouvernement de ne pas respecter la loi fondamentale. Ce reproche sonne comme une interpellation. Les chiffres très souvent présentés à la une valent plusieurs discours et arguments :

Bonne gouvernance à la camerounaise : 43 sociétés, 2000 milliards brûlés en 20 ans (LM 17.08.98)

Sida 100 000 morts au Cameroun (LM 02.12.98)

L'appel à la prise de conscience citoyenne se fait plus fréquemment par des questions dites interpellatives. Selon Patrick Charaudeau (ibid.), le public est pris à témoin de la mise en

cause d'un individu ou d'une institution. *L'énonciateur journalistique*, terme de l'auteur désignant le sujet interrogant met en cause un acte, un acteur politique ou social. Le faisant, il se met en position d'évaluateur, de juge, d'expert de situations ou de personnes, ce qui dépasse le rôle premier de ce qu'un lecteur attend d'un journaliste. Mais, simultanément ces questions établissent un rapport de complicité entre le lecteur citoyen et le journaliste énonciateur, la nouvelle convergence d'idées établissant de l'autre côté une opposition à l'action d'une institution et/ou à celle d'un tiers.

Défaillance
Où sont passés les résultats du recensement ? (MU 04.10.06)

Après les échecs électoraux en Algérie, au Congo, au Cameroun, au Sénégal, au Nigéria… Faut-il dire adieu au vote ? (LP 09.07.93)

Où allons-nous ? (LM 19.07.93)

Interpellation de ceux qui ont conduit l'opération de recensement de la population et dans le second cas appel à la réflexion sur les modes d'alternance en Afrique. Il ne faut cependant pas totalement dissocier le public de cette interpellation puisqu'il est le premier concerné par l'acte récriminé, l'énonciateur l'appelle à l'éveil sur les questions de citoyenneté. L'énonciateur joue donc un rôle de vigilance sociale, celui de mémoire du citoyen. Son influence ne pourra être effective que si la société lui a dévolu ce rôle, ou s'il s'en est emparé de manière légitime. Le débat sur le pouvoir des médias et l'échec des parti politiques de l'opposition à jouer un rôle d'éveil face au pouvoir politique est aujourd'hui d'actualité.

Certaines des questions appelant à la réflexion du public semblent avoir des réponses que le journaliste veut consensuelles. Mais il ne manifeste pas de contrainte pour les lecteurs (possibles avec des questions fermées).

Que va chercher M. Biya en Afrique du Sud ? (MU 31.08.98)

Ce type de question est à mettre en relation avec le contexte de l'évènement dont on parle. Le président n'est pas un grand voyageur en Afrique, il semble préférer les voyages en Europe. Au moment où l'Afrique du Sud apparaît comme une alternative aux pays du Nord, l'auteur semble inviter à la recherche des conséquences du voyage présidentiel. Ainsi, lorsque les médias accusaient le ministre Abah Abah de détournement de deniers publics et qu'ils faisaient état d'une enquête secrète le concernant, la question suivante du journal Mutations semble évidente. La stratégie persuasive est la recherche d'une indentification du journal au lecteur, on présente à celui-ci un ennemi commun (les pilleurs de l'État sont les ennemis du peuple) dont suit avec attention les péripéties de la décadence.

Énigme :
Pourquoi Abah Abah n'a pas voyagé ?

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Annoncé à Paris, Vienne, Tunis, le ministre de l'Économie et des Finances ne fait pas non plus partie de la délégation qui accompagne le PM à Washington. (MU 03.03.06)

La réponse est consensuelle, contextuelle et constitue un indice important de l'information nulle part confirmée par des enquêtes judiciaires concernant le ministre des finances. La persuasion, c'est également la victimisation permanente du citoyen ordinaire. Ainsi, après la catastrophe de Nsam où les populations riveraines de ce quartier de Yaoundé se sont ruées sur des citernes d'essence en fuite pour recueillir le carburant et ont été victimes d'une explosion desdites citernes, les journaux privés ont un coupable tout désigné, l'État.

Quand la misère pousse au suicide collectif Tout sur la tragédie de Yaoundé-Nsam (LM 16.02.98)

Le peuple n'est pas coupable, il doit s'indigner de ses conditions de vie qui, si elles étaient meilleures, auraient pu épargner le pays d'un drame. Il faut comprendre par là que la cible des médias ce n'est pas une élite intellectuelle ou aisée, mais bien le citoyen qui fait face aux difficultés de la survie et qui rejette la plupart de ses difficultés sur l'État. Mais ces journaux savent également montrer le partage de ses intérêts avec le public, par l'exacerbation du chauvinisme.

Affaire Bakassi Le Cameroun ridiculise le Nigéria (LM 06.03.98)

Notons également, et nous reviendrons sur cela, que l'utilisation d'un registre proche de son public participe de ces stratégies de persuasion.

La fonction ludique

La fonction ludique se retrouve dans les nombreux jeux stylistiques. Les particularités du genre imposent la précision et la brièveté de l'expression, cela ne favorise pas toujours des développements ayant pour fonction de divertir et de séduire. Cependant, le comique des situations que l'on relève très souvent dans Le Popoli vient de l'évocation de situations burlesques, des emprunts aux lectes locaux, au registre familier et même souvent à la vulgarité, aux caricatures qui soutiennent le texte.

Bend skin massa like you! (LP 04.06.93)

Ce refrain de musique dont le clip met en scène des femmes callipyges, et si l'on se réfère à la caricature représentant Françoise Foning (un personnage l'appelle par son nom) entrain de danser devant M. Biya, on devine que c'est un peu pour se moquer des contorsions de cette dame à forte corpulence lorsqu'elle se retrouve devant le président de son parti M. Biya. On situe le jeu dans l'interaction du discours et de l'image.

La fonction ludique se réalise à travers le langage par les ruptures de registre de langue, par l'ironie, le défigement, phénomène qui sont l'objet de la seconde partie de ce chapitre.

La subjectivité dans le langage journalistique est du domaine de l'énonciation. Définitivement, il n'y a pas d'énonciation illocutionnellement neutre. Toute presse, toute une font intervenir une structure énonciative complexe, polyphonique dans laquelle le locuteur-journal fait jouer des rôles discursifs à des voix souvent difficilement identifiables. L'objectif d'un tel travail est d'atteindre le destinataire, de l'ébranler parfois aussi de servir une cause. Il va sans dire que les stratégies énonciatives ne suffisent pas à atteindre ces nombreux objectifs, les figures de style contribuent y contribuent grandement.

2.2 **STYLISTIQUE ET RHÉTORIQUE : À LA RECHERCHE DE LA PERSUASION**

Les comparatistes au XIXe siècle se sont donné l'ambition de comparer les systèmes phonétiques et syntaxiques, celle de l'étude des phénomènes linguistiques dans les divers stades de leur développement manifestant par là une recherche d'homogénéité et la mise en parenthèses du style. Cette antienne systématisante sera le credo de la linguistique européenne et américaine d'inspiration saussurienne. La langue, institution de la collectivité sociale distincte de la parole est l'objet de la linguistique. La stylistique appartient à la parole, production individuelle de la langue, manifestation concrète de celle-ci. Bally, élève de Saussure, essaie de concevoir une stylistique de la langue, la langue *lexicalisée et grammaticalisée* (Guiraud, 1967 : 54). Cette stylistique dite descriptive va étudier la valeur expressive des structures linguistiques, valeur qui peut être "naturelle" ou par "évocation". De même, l'école générative, dans sa recherche des principes grammaticaux qui régissent les langues universelles, relègue le style aux études littéraires et l'exclut de la linguistique. En privilégiant dans l'analyse, les faits discursifs réels par rapport aux intuitions du linguiste, l'analyse du discours mettra en avant l'instance énonçante qui engendre le discours et qui, par conséquent, opère la sélection des choix linguistiques et stylistiques.

Seule une linguistique de la parole, une linguistique de la variation tenant compte de l'environnement de la communication semble donc à même de nous édifier sur le style, composante linguistique. Pour Roman Jakobson, le style constitue un ornement au message, *la visée du message en tant que tel*. Le sujet parlant s'écarte donc de l'usage non marqué, du *degré zéro de l'écriture* (et de la parole), d'un style de base, d'un *vernaculaire*. Cet effort ayant pour but de capter l'attention d'une masse hétérogène de lecteurs (même si un public cible est

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

conçu), le jeu stylistique s'annonce comme un véritable jeu de funambule entre la norme et l'écart.

En posant avec Charaudeau (2006) comme hypothèse que le discours périphrastique de la une de presse doit informer et attirer afin de particulariser un journal et pousser à l'achat, le style est donc important, un style lié au genre, mais également et surtout fonction de l'investissement d'une singularité dans les aspects référentiel et poétique du message. L'un des paradigmes traditionnels sous lequel s'exprime ce degré d'attention porté au langage, c'est les figures du discours. Sous la rhétorique, nous voulons envisager les figures du signifié ou tropes et les figures du signifiant. La rhétorique est née d'une réflexion sur la nature conventionnelle du langage humain. Pour Emmanuelle Danblon (2006 : 3),

> La rhétorique est de part en part traversée par l'idée de convention. La conscience de la dimension conventionnelle du langage et des institutions est d'ailleurs une condition nécessaire à la critique qui est au cœur de l'activité rhétorique.

Elle est certes une convention, mais cela n'empêche qu'elle soit une émotion car le discours doit produire la persuasion. La rhétorique tient donc de la tripartition aristotélicienne du logos (le discours), du pathos (l'émotion) et de l'ethos (la règle). Nous voulons étudier la rhétorique sous les angles les plus courants visant à atteindre le public : des tropes et des jeux phoniques.

2.2.1 Les tropes

Figures du signifié, les tropes sont *certains sens plus ou moins différents du sens primitif, qu'offrent, dans l'expression de la pensée, les mots appliqués à de nouvelles idées* (Fontanier, 1977 : 39). Ils sont censés modifier le sens d'un mot (nom ou verbe) et aussi la logique de la phrase. Ils constituent un ensemble de ressources persuasives dont il faut évaluer les modes d'apparition (circonstances d'énonciation, ensemble de connaissances mobilisées) et le rapport au genre textuel. L'interprétation de ces formes sera principalement sémantique et référentielle.

Le discours sur le football et la politique par l'image

L'analogie et l'intensité du discours ont la particularité de simplifier en contextualisant et d'inciter un comportement du lecteur par rapport au dit. L'emploi de la métaphore donne à un mot foyer, généralement un nom, le contenu sémantique *spécifique et intraduisible* (Michele Prandi, 2002) d'un autre nom désignateur. Le mot utilisé sort donc de son domaine de

désignation cohérent. Selon Aristote, la métaphore désigne le procédé de *transport à une chose d'un nom qui désigne une autre chose*. La métaphore est un *trope ponctuel* qui noue dans l'énoncé des relations et corrélations supplémentaires, et sa relation avec le message donne à l'énoncé un contenu spécifique. On admet le principe que la métaphore ne modifie que le sens d'un mot et intègre une structure syntaxique canonique capable de réaliser l'intention expressive. Cela veut dire qu'elle a trait au résultat et moins au procès.

Le processus métaphorique, chez Joëlle Gardes-Tamine, est du niveau de la production de l'objet, la *poïétique*, selon les termes de Molino (1985). En évoquant N. Charbonnel (1991), Gardes-Tamine (2003) caractérise la métaphore par la similitude et l'homogénéité : *elle crée de l'homogène à partir du disparate*. La linguistique la définit donc comme un mécanisme de création de connexions sémantiques dans une organisation discursive, et elle se présente comme une mise en relation de termes dans un cadre syntaxique donné, par un outil explicite comme la copule ou l'apposition (on parle de métaphore *in praesentia*), ou à l'inverse comme une impropriété qui transgresse la fonction référentielle des mots et qui s'appuie sur un contexte régulateur de référence (métaphore *in absentia*).

Toutefois, il faut la mettre en rapport avec un message, c'est le niveau du *translatum*, le "niveau neutre" pour Molino (ibid.).

> Le langage est indifférent à la distinction du vrai et du faux, et que c'est simplement sa mise en relation avec un objet extérieur, un pragma, si l'on emprunte ce terme à Aristote, qui permet de parler de conditions de vérité (Joëlle Gardes-Tamine, ibid. : 7)

Cet objet est représenté aussi bien par la partie affective du signifié (connotation) que par sa partie cognitive (dénotation). Mais le signifié métaphorique n'est interprétable que parce qu'il en relation avec d'autres signifiés, ses *interprétants*, selon la terminologie de Pierce. Les analogies qu'elle mettra en jeu dans son interrelation avec les autres signes du message doivent tenir compte du contexte, du topique, de *zones de sens* connues du locuteur et de son interlocuteur. En effet, Prandi (ibid.) pense que les sens métaphoriques *ne caractérisent pas des propriétés inhérentes aux signifiés complexes, mais la qualité d'une relation contingente entre ce signifié et une valeur de message activée lors d'un emploi particulier*. C'est donc l'interprétation générale de l'énoncé qui détermine la valeur métaphorique.

L'hyperbole par contre relève des *tropes diffus*. *Les tropes diffus se caractérisent par le fait qu'ils modèlent directement le décalage entre le signifié d'une expression et un message contingent, lié à la collocation dans un contexte ou un co-texte spécifique* (Prandi, ibid.). L'hyperbole amplifie le contenu du message, lie le signifié de la phrase au signifié contextuel.

L'interprétation permet de réduire le propos à ses dimensions réelles. En fait, ce n'est pas le Propos qui est pertinent pour l'interprétation, mais l'orientation argumentative de l'énoncé.

La récurrence de l'interprétation comme fondement trouve son origine de ce qu'elle permet de donner la valeur et la portée contingente d'un texte, d'un acte de langage. L'acte d'interprétation est certes individuel, il se situe néanmoins dans un ordre communautaire dont les traits peuvent être linguistiques (la langue étant une convention sociale) ou conceptuels. L'interprétation n'établit donc pas seulement le signifié de la phrase, mais elle recherche aussi les motivations ponctuelles d'un acte de langage. Cette interprétation s'appuie sur le texte donné, sur le contexte singulier de communication, mais aussi sur les repères cognitifs du sujet interprétant.

L'union, dans le cas des métaphores hyperboliques, du trope diffus et ponctuel ressort le degré de pertinence du conflit conceptuel entre le signifié et le message. L'hyperbole qui, selon Fontanier (1977 : 123), *augmente ou diminue les choses avec excès, et les présente bien au-dessus ou bien au-dessous de ce qu'elles sont, dans la vue, non de tromper, mais d'amener à la vérité même, de fixer, par ce qu'elle dit d'incroyable, ce qu'il faut réellement croire*, s'appuie ici principalement sur la métaphore. La métaphore hyperbolique marque donc un double décalage, celui entre le signifié et le message et celui interne entre des signifiés de concepts en relation dans l'énoncé.

Fécafoot Le Président **sodomisait** ses collaborateurs
Massayo crucifie Onana Vincent
Le Colonel Tchatchou va déposer Onana Vincent (LP 02.06.98)

Le discours établit une analogie entre l'acte ou les actes que posait le président de la fédération de football et l'acte de sodomie. L'image est inattendue et crée possiblement une confusion du moment où l'activité évoquée, dans son sens littéral appartient au domaine des possibles interprétatifs de l'énoncé (ce président pouvait bien avoir des penchants homosexuels). Les rails qui orientent l'interprétation sont d'abord de l'ordre du contexte, celui de la déchéance du "Président" et de ses modes de gestion des ressources financières et humaines. D'autre part, la sodomie étant considérée dans cette société comme un acte d'humiliation extrême de l'individu à qui l'on impose la pratique, le personnel de la fédération devait vivre en permanence des humiliations innommables. L'interprétation ne consiste donc pas seulement à reconstruire le rapprochement, l'inclusion d'un verbe dit *prototypique* ("sodomiser"), dans une classe dépourvue de nom conventionnel (mais pourvue des sèmes de "humiliation", "trahison"), mais aussi à étudier le trait paroxysmique qui illustre la monstruosité d'un personnage dans ses relations avec son entourage. Le processus interprétatif ramène alors le propos à ses dimensions réelles. Cela suppose que l'interprétant et le journal

sont capables de mettre sur le plan de la réalité des éléments de compétence communs. Les zones de cette compétence isotopique se situent au niveau linguistique, rhétorico-pragmatique, logique, ethno-sociologique. L'objectif de la mobilisation de ces compétences se situe entre le ludique et l'informatif, il est surtout de l'efficacité. Dans notre exemple, la reconstruction du parcours sémantique est le rôle du contexte et du cotexte, et ce n'est qu'à travers le sens que la valeur métaphorique donne à l'énoncé que l'on peut saisir l'hyperbole. Le discours ne s'adresse donc pas à ceux qui savent ce qu'est la sodomie, mais à ceux qui peuvent faire une analogie projective et contextualisée sur le phore. Le cotexte, avec des catachrèses métaphoriques sur la violence religieuse (*crucifier*) et sur la violence politique (*déposer*), par l'évocation d'acteurs administrateurs du football, permet de circonscrire et d'orienter le champ sémantique de terme métaphorique.

Dans le journal *Le Popoli*, l'une des caractéristiques du genre discursif est la métaphore et l'hyperbole. Le discours sur le football et l'équipe nationale, les Lions indomptables, constitue ainsi un florilège de métaphores par catachrèse dont la pointe d'exagération est révélatrice des intérêts en jeu dans le domaine.

La Fécafoot trempe Massayo dans un scandale financier (LP 03.02.98)

Équipe nationale Claude Le Roy et Roger Milla se bousculent aux portes des Lions (LP 24.02.98)

Lechantre déshabille Schäfer (LP 25.07.02)

Présélections des lions indomptables
Milla et Manga à couteaux tirés (LP 15.01.98)

Après Etame Mayer Schäfer tire sur Bidoung (LP 12.09.02)

Darmon livre les Lions aux Italiens (LP 23.04.98)

Le discours foisonne donc de catachrèses métaphoriques guerrières qui portent sur les verbes. Des verbes subjectifs avec un trait évaluatif négatif : tremper dans une affaire (l'y impliquer), se bousculer aux portes (concourir de façon déloyale), tirer sur quelqu'un (l'insulter) et livrer une équipe (céder ses droits). Certaines métaphores donnent un sens nouveau aux verbes, sens inattendu car propre à un espace géographique : déshabiller quelqu'un c'est le mettre à nu, dans le sens où on révèle sur la place publique tout ce qu'il a tendance à cacher. Par divers modes de référenciation et de caractérisation, les acteurs s'engagent dans une lutte bestiale pour la préservation de leurs intérêts. D'où la zoomorphisation de leurs traits :

Les **vautours** s'emparent des fonds du Mondial (LP 14.05.98)

Les Lions dans la **jungle** de la maffia (LP 28.04.98)

Mais aussi la personnification qui donne aux institutions des traits humains pour en faire des actants de ces batailles footballistiques :

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

La Fécafoot tacle le Minjes (MU21.09.98)

La Fifa ne recule pas (MU 06.11.98)

Il résulte de cela que le patient le plus courant de l'univers footballistique est l'équipe nationale. Elle subit les manipulations des hommes et des institutions, ce qui favorise sa chosification et son exécrable image véhiculée par les médias.

Les Lions entre dérive et dérision (LP12.02.98)

Ainsi, les sélections et les présélections alimentent les débats. On a autant de sélectionneurs que de Camerounais. Aucune liste de joueurs ne satisfait le public, et les journaux se font fort de relayer des informations sur des joueurs à problème. C'est la source des conflits entre les entraîneurs et les médias. L'autre source majeure du conflit entraîneur – médias se trouve dans les plans et la tactique du premier. Les compétitions (*CAN*, *Mondial* …) font logiquement l'actualité lorsqu'elles se déroulent. D'autre part, nous avons un déséquilibre entre les aspirations du public, les objectifs qu'il fixe à son équipe (*vaincre*, *paradis*) et les comportements du microcosme footballistique national. Nous avons relevé un florilège de noms, de groupes nominaux, d'adjectifs qualificatifs, de verbes se rapportant à ce milieu : *dérive*, *dérision* ; *colère*, *impasse* ; *liste noire*, *vautours* ; *jungle*, *maffia* ; *mésentente*, *se bousculer* ; *bouder*, *controversé*, *déshabiller*, *scandale*, *racisme*.

Il s'agit donc d'un milieu anxiogène et l'une des explications tient de ce qu'un mélange de passion et d'argent a certainement installé dans ce milieu un ensemble de méthodes et de règles de fonctionnement utopiques, dans le sens premier du terme. Le vocabulaire est péjoratif, voire acerbe, à l'image de la violence que peuvent déchaîner argent et passion. Il concerne un certain nombre de prévaricateurs très souvent brancardés par la presse. On n'est pas surpris de trouver que des sommes d'argent sont *portées disparues*, qu'un tel *se fait du beurre*… La majorité des joueurs de cette équipe font plus l'actualité des faits divers que celle des rubriques sportives.

Dans les moments d'espoir et de réussite de l'équipe nationale, on rencontre encore les catachrèses par métaphore et personnification, mais cette fois l'équipe est agent du procès. On parle de réveil pour une dynamique nouvelle, de paradis pour un état de félicité :

Claude Le Roy nous mènera au "Paradis". Voici pourquoi (LP 16.04.98)

Les Lions se réveillent à Amsterdam (LP 28.05.98)

Le microcosme politique semble tout aussi bien que le football se prêter à la truculence du style à travers de nombreuses autres catachrèses.

La manne tombe de l'Élysée (LP09.07.93)

Irritée par l'attitude du pouvoir, une faction de …

L'armée lance un ultimatum à Biya (LP 29.10.93)

Des marabouts se déchaînent contre le ministre Kodock (LP 10.10.02)

Après avoir perdu le Nord …
Andze se casse le nez au Nigeria.
Le film du crash (LP 22.10.93)

La valeur accordable à ces nombreuses catachrèses est de prime abord stylistique car dans l'optique de la captation, les journaux prennent l'option de communiquer par l'image. Ils se démarquent ainsi d'une langue neutre, sans relief et prennent leurs distances en même temps d'un langage par trop technique pour le commun des lecteurs. Il faut donc plaire par des expressions percutantes stables, ayant l'avantage de relever l'intensité du procès.

On communique par l'image, des images qui sont rentrées dans la langue, mais aussi par des images illustrant la vitalité de la langue.

Le PM cherche à **ligoter la langue de** Fame Ndongo (LP 05.11.02)

An1 de la **victoire volée** Bombe anniversaire (LP 04.11.93)

Ligoter la langue de quelqu'un pour montrer qu'on voudrait l'inciter au silence. Le processus de construction viendrait de "tenir sa langue" signifiant "ne rien dire", pour être sûr qu'autrui tienne sa langue, on ne va pas seulement la lui lier, on va la lui "ligoter". La métaphore marque donc un certain degré d'intensité dans l'expression. *La victoire volée*, dans ces années-là était un tour périphrastique désignant, du point de vue de son opposition politique, l'élection de M. Biya à la présidence. Cette métaphore témoigne de la frustration de l'opposition politique camerounaise dont le succès sur le plan populaire laissait croire que rien ne l'arrêterait dans la course au pouvoir. Cette opposition a donc du mal à admettre un revers, une défaite. La métaphore antithétique (l'association d'une action concrète répréhensible à une notion abstraite célébrée) sert à atténuer, à déteindre le succès de M. Biya, et donc à nier la réalité de sa défaite. Elle n'avait donc pour fonction que d'éviter de perdre la face devant des militants que l'on a assuré de son invulnérabilité.

Le style imagé d'un journal comme *Le Popoli* dégage comme une soupape à cette ambiance tragique d'une impossible adaptation aux règles d'une société moderne et de la troncation des valeurs traditionnelles. Une atmosphère d'un irréalisme complet, signe que la logique et la raison sont incapables de fournir au journaliste des réponses hic et nunc. On le montre par la prosopopée.

NDOM Un cadavre fâché casse son cercueil et tue deux vivants (LP 22.01.98)

D'où également cette incessante quête de l'information extraordinaire marquée par la récurrence des métaphores hyperboliques :

Le ngrimbah envahit Bakassi (LP 31.10.02)

Bonivan arrose les fous de gombo (LP 17.12.02)

Ivre de bastonnade, elle saute du 4ème étage d'un immeuble (LP 19.05.98)

Le *ngrimbah* synonyme de talisman est un objet inanimé dont la possession de plus en plus fréquente par les militaires de l'armée camerounaise engagés sur le front de Bakassi est assimilable à un envahissement. On peut aussi constater l'usage d'un terme guerrier en rapport avec des militaires. Possiblement est-ce pour relever qu'il s'agit d'un fléau aussi important et préjudiciable à l'armée que l'ennemi qu'elle va combattre, une sorte d'ennemi de l'intérieur. Donner de l'argent à des fous peut paraître insensé, mais les en "arroser" devient suspect. La métaphore est surprenante : elle provient peut-être de la synonymie de argent et de liquide, ou alors elle vient de l'image d'une grande quantité d'argent qui aurait été versée par le concerné. L'impropriété dans le troisième exemple est corrigée par l'image d'une perte de conscience probable. La métaphore de l'ivresse est hyperbolique en ce sens qu'elle illustre le degré de la bastonnade et l'état mental et psychique du sujet. L'information peut donc sembler banale, mais la métaphore hyperbolique vient relever son enjeu pour un lecteur passionné par la démesure.

L'exagération, le grossissement du trait est l'essentiel du support de la caricature au Popoli,

Trois étudiantes écrasent copieusement un professeur (LP 17.03.98)

Un bandit fait exploser la tête d'un policier (LP 21.04.98)

Crimes en cascade chez les feyman (LP 14.05.98)

Le grossissement du trait se fait soit à travers un adverbe d'intensité (copieusement), soit par un complément du nom à valeur adverbiale (en cascade) ou encore dans le sème interne du verbe (faire exploser la tête). L'objectif avéré est d'influencer d'emblée, au point très souvent de se situer au seuil de la confusion, à la limite du vraisemblable :

Le président de la Presby fouetté et noyé dans une marmite de sauce (LP 07.11.02)

On peut en somme caractériser le style discursif du *Popoli* comme satirique. Le journal dénonce les travers de la société entière en grossissant le trait, en se moquant. Cette satire discursive voudrait accompagner les traits caricaturaux des illustrations du journal. Il s'est ainsi développé de manière distinctive des autres journaux dits *sérieux* ou *d'informations générales*.

Il ne faudrait cependant pas faire croire que le discours dans les autres journaux ne comporte pas d'écarts stylistiques. Les images métaphoriques et hyperboliques sont courantes dans tous les autres journaux, surtout lorsqu'il faut mettre la langue au service d'un combat.

La Sotuc écrase ses prix (CT 17.06.93)

Monopole nocif : La Socatur brime les usagers (LM 29.01.05)

Universités : pourquoi les campus brûlent (LM 18.02.98)

La Sni massacre les sociétés (LN 16.03.93)

À chaque journal son combat : pendant que *Cameroon Tribune* essaie de montrer avec des traits hyperboliques les efforts d'accessibilité des produits d'une entreprise d'État, les journaux privés montrent plutôt la barbarie et la déliquescence des services de ce même État (universités, Sni, Socatur). Chacun de ces médias voudrait défendre le peuple, mais les angles de traitement de l'information ne sont pas les mêmes. Les uns dénoncent et l'autre défend. Mais ceci est caricatural car il arrive que les journaux privés défendent un gestionnaire de l'État :

Fritz Ntone veut tordre le cou aux embouteillages (LM 04.09.08)

La catachrèse métaphorique "tordre le cou à quelque chose" illustrant les efforts de l'édile de la ville de Douala montre que la critique n'est pas le seul credo des journaux privés. Les abus sont dénoncés, les drames sont soulignés et leur floraison a figé le discours des journaux comme *Le Messager* ou *La Nouvelle Expression*.

Congo Kinshasa Kabila massacre le cessez-le-feu (LN 26.08.98)

Des postes et puis rien Universités : Un enterrement de 1ère classe (LM 02.11.98)

Chiffres Le Sida progresse à pas de géant (LN 17.07.98)

L'humour tombe dans le caniveau (MU 24.04.00)

Paul Biya noyé dans le pétrole de Elf (LN 14.07.00)

Dans ce dernier exemple, la citation du nom du président de la république camerounaise dans l'Affaire Elf motive l'image. Le président n'est pas trempé dans cette affaire, il y est "noyé" selon le journal. Ces images véhiculent des clichés sur des personnages et des institutions, tendant à leur ôter toute crédibilité.

Figures de substitution paradigmatique

Les figures de substitution consacrent un certain nombre d'universaux linguistiques et non linguistiques, une culture commune, les moyens de faire des associations. La métonymie est le résultat d'une relation de contiguïté entre objets et elle opère une réduction dans l'expression : du contenant au contenu, de la cause à l'effet, de l'objet au lieu. Chez Pierre Fontanier (ibid. : 79), elle *consiste en la désignation d'un objet par le nom d'un autre objet qui fait comme lui un tout absolument à part, mais qui lui doit ou à qui il doit lui-même plus ou moins, ou pour son existence, ou pour sa manière d'être*. La métonymie repose sur une expérience cohérente des locuteurs, expérience qui préexiste à sa construction et donc sur une

isotopie du cadre discursif. Le décodeur doit donc être capable de focaliser sur la relation exacte entre rôle et procès.

Après la grève des militaires et l'offensive de l'opposition
Biya entre les fusils et le Zoua-zoua (LP 17.09.93)

Les fusils représentant l'armée dont la force destructrice tient du fusil, le Zoua-Zoua, carburant frelaté, était l'arme destructrice de l'opposition camerounaise. La métonymie contribue à l'économie et à la densité du discours.

La métonymie peut être proche de la métaphore pour réduire la désignation d'une catégorie d'individu par des "noms d'oiseaux".

Nsam Bal des vautours au-dessus d'un drame (20.02.98)

Les noms propres peuvent servir à indiquer un élément qui fait partie de leur identité. Ce transfert donne une nouvelle dimension référentielle au nom.

Exclusion des députés UPC : L'ordre serait venu d'Etoudi (LM 05.07.93)

Etoudi, quartier dans lequel se trouve la présidence de la république sert à désigner celle-ci, ceux qui y décident. Il représente ainsi le centre du pouvoir avec ses honneurs, ses servitudes et aussi ses peurs.

Panique à Yaoundé Les députés Sdf décidés à marcher sur Etoudi (LN 13.11.00)

Affaire des milliards de Meva'a Pourquoi Etoudi se tait (LP 23.12.03)

Les prisons sont généralement désignées du nom des quartiers qui les abritent. Kondengui et New-Bell sont les plus en vue et, depuis l'époque coloniale, véhiculent encore un grand effroi.

Le pouvoir veut envoyer Andze Tsoungui à Kondengui (LP 03.02.98)

Affaire du bébé vendu : le père et l'acheteur écroués à Kondengui (CT 07.04.00)

Affaire Bakassi Des militaires à New-Bell (LP 03.12.02)

L'important poste de péage à l'entrée de la ville de Yaoundé, Nkometou, est souvent cité pour les fraudes qu'on y enregistre dans les années 90.

Achidi et Zéro Mort pris en otage à Nkometou (Ils ont osé violer le péage) (LP 19.11.93)

Le segment explicatif permet de bien comprendre qu'il s'agit du Nkometou péage et non de la bourgade. Les capitales des pays étrangers figurent parmi les métonymies les plus courantes

Coincé par l'impasse au Cameroun Paris fait la cour à Fru Ndi (LN 04.10.93)

Les noms propres ne sont pas les seules métonymies fortement liées au contexte. Le gouvernement est une vaste *mangeoire* dans laquelle chacun puise à satiété. Autant l'image de l'opposition politique était marquée par le vandalisme, la destruction au feu (voir la métonymie du *Zoua-Zoua*), autant le pouvoir est associé à un festin animalier, un festin

sélectif, on y mange, on n'y produit rien. Dans la mangeoire, il ne s'agit même plus de se servir, mais de la manière dont on se sert. Chacun pour soi et… chacun pour soi.

Le Chairman bientôt dans la mangeoire ? (LP 18.07.02)

Cette substitution métonymique du gouvernement par mangeoire peut également se faire par des tours périphrastiques

Remaniement Le koki national est servi (LP 27.08.02)

Le koki est un mets que l'on partage en tranches entre les membres d'une communauté. La représentation signifie simplement que le gouvernement est nommé. Cette assimilation régulière du pouvoir politique à des références culinaires montre bien qu'il est conceptualisé comme l'objet de nombreux appétits et qu'il est utilisé pour servir et assouvir des individus.

L'opposition

Très souvent, pour montrer la contradiction entre le discours officiel et la réalité, les journalistes procèdent par oppositions. L'antithèse est fréquente :

Lions indomptables Sorciers blancs contre sorciers noirs (LP 05.03.98)

UPC L'âme immortelle se meurt (MU13.04.98)

Malgré son limogeage Chantal Biya embauche J.C. Biatcha (LN 18.09.98)

Mais également des oxymores .

Douala Vols officiels au port (LN 02.09.98)

Nous entendons par discours officiel ici la nomenclature admise ou courante pour des situations données. Il est par exemple fréquent d'entendre appelé les entraîneurs étrangers de l'équipe nationale de football "sorciers blancs". Il était courant en 1993, à cause de la crise économique et du désordre social et politique que vivait le Cameroun, et pour essayer d'endiguer le banditisme et la criminalité qui avaient atteint leur paroxysme, que le responsable de la police présente à la télévision nationale des malfrats de toute sorte, arrêtés, ceci probablement comme arme psychologique. La réalité tend à démentir les termes utilisés : malgré la présence de blancs dits "sorciers" dans l'équipe nationale et contre leur avis, il demeure des gens appelés "sorciers noirs" sensés protéger l'équipe des mauvais sorts et des maléfices. Contradiction donc entre une gestion moderne voulue de l'institution et la résistance de croyances et pratiques anciennes exclues du champ de la rationalité. Dans le second exemple, l'antithèse permet de relever la contradiction entre le slogan de l'UPC "Âme immortelle du peuple camerounais" et l'actualité de la déchéance progressive de ce parti. Enfin, l'oxymore "vols officiels" illustre l'ampleur des délits au port de Douala. Ces délits se

commettent au vu et au su de tous : tant que chacun peut en tirer quelque chose… On peut lire là l'état de déliquescence des services de l'État camerounais.

L'ironie

Certaines formes d'antithèse relèvent de l'ironie par le caractère surprenant et disproportionné des faits antithétiques.

Graves menaces de conflit frontalier au Lac Tchad… Paul Biya choisit d'abord d'aller se reposer un peu… (LM 28.08.08)

Le propos de la seconde proposition prend toute sa valeur en opposition avec la première. On croit toutefois déceler un sarcasme dans la manière dont le procès de la seconde proposition est présenté (*se reposer un peu*).

L'ironie rend le lecteur complice d'une information qui demande de la distance par rapport à la logique absurde qu'elle mobilise, en reliant une cause donnée à une conséquence sans rapport avec elle, par rapport à une caricature grotesque et à l'antiphrase. Pour se moquer du gouvernement, les journaux privés lui retournent à la fois ses mots, slogans et ses insuffisances :

Privatisation ou braderie ? La COCAM victime de la démocratie avancée ! (LM 10.03.93)

"Démocratie avancée", telle est la désignation du climat politique camerounais que le pouvoir présente. L'ironie porte sur le contraste entre la grandiloquence du nom, signe de la suffisance du pouvoir en place et l'absence d'une vision stratégique économique. Le pouvoir en place a également utilisé l'expression "démocratie apaisée" pour désigner le climat politique après l'anéantissement de l'opposition. Les journalistes retournent ironiquement le contraste entre les mots d'un côté, les situations et les actes de l'autre.

Emprisonnement du directeur du Messager Pius Njawé gêne-t-il la démocratie apaisée ? (LM 30.01.98)

L'interprétation possible de cet énoncé est que certains journalistes sont dangereux pour la démocratie camerounaise. Tout le pays est sous contrôle, toute la classe politique aussi. Alors le journal ironise sur la peur disproportionnée du pouvoir de devoir affronter son seul et dernier véritable opposant.

Le sarcasme des médias privés après qu'une institution a déclaré le Cameroun pays le plus corrompu au monde était attendu :

Le verdict est tombé Corruption : le Cameroun champion du monde (LM 23.09.98)

Corruption Pourquoi le Cameroun a perdu sa couronne (LM 18.09.00)

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Tout se passe comme s'il s'agissait d'un tournoi de football d'où on tire une gloire à vaincre et de l'amertume à perdre. L'ironie se présente également sous la forme de question argumentative ou de comparaison.

Vincent Onana "L'argent prévu pour les Lions est fini"
Le deuxième tour n'était-il pas prévu ? (LM 20.02.98)

Guerre ou adaptation ? Il y a plus de souris à Douala que d'habitants au Cameroun (LM 22.07.98)

Cette ironie est une autre forme de satire de la société camerounaise mise au devant de ses contrastes, de ses faiblesses.

L'antiphrase joue sur la crédulité des lecteurs. Pour bien la comprendre, il faut se référer au contexte. Ici, vu la situation de la chaîne de télévision publique, et lorsqu'on sait la multiplicité des institutions accordant des "awards" plus ou moins fantaisistes, lorsqu'on sait que le conseil d'administration de l'organisme vient de se tenir, on imagine très vite le sens de l'énoncé. Mais le journal prend un risque très important, dans une situation de corruption généralisée d'utiliser un tel tour. Sa crédibilité aurait pu en pâtir.

Mendo Ze Meilleur gestionnaire du Cameroun… (MU 21.08.00)

Les images singularisent le discours des journaux camerounais et demandent que le lecteur mobilise un ensemble de savoirs stylistiques et culturels pour la compréhension. Mais les jeux du langage ne s'appliquent pas seulement au niveau du signifié des unités linguistiques mais aussi au niveau des signifiants.

2.2.2 Jeux phoniques et défigement

Le langage peut avoir une fonction essentiellement ludique. On joue sur les similarités phoniques à partir d'expressions populaires, c'est le défigement. *Les défigements consistent à explorer les limites des variations sur des expressions toutes faites et supposent une conscience précise des règles de la langue* (Pierre Fiala et Benoit Habert, 1989 : 86). Sullet-Nylander (2002 : 767) remarque qu'à cause de la régularité de ces formes dans les titres de presse, il s'agirait plus d'une stratégie discursive que d'un véritable jeu gratuit. L'expressivité, la créativité de l'auteur du titre affronte le figement linguistique et culturel. On peut ainsi parler de manifestations polyphoniques du genre à tendance humoristique.

Premier anniversaire de la mort de Jeanne
L'adieu aux larmes (LP 30.07.93)

De "L'adieu aux armes" commun aux militaires et à Hemingway, le veuf président dit adieu aux larmes versées pour pleurer sa femme.

An 1 de la victoire volée
Bombe anniversaire ! (LP 04.11.93)

"Bon anniversaire" parce que M. Biya célèbre sa première année au pouvoir après des élections difficiles et contestées ; "bombe" parce que cet évènement est douloureux pour l'opposition, il lui rappelle sa frustration de ladite élection. L'opposition œuvre donc pour que l'évènement se déroule sous tension. L'évocation de la bombe montre bien la peur du journal que le pays, un volcan qui semble endormi, ne s'embrase. La polyphonie ici se situe dans la multiplicité et la diversité des formes énonciatives contractées en une seule, et dans l'éternel jeu de contraste entre un discours social "objectif" (le "bon anniversaire" de rigueur pour l'évènement) et un discours individuel subjectif (l'évaluation de la situation et sa caractérisation comme une "bombe").

Fauve qui peut !
Ou comment Poupoul a piégé Fru Ndi (LP 16.07.02)

Le jeu de mots semble très complexe ici, l'interlocuteur devant faire le lien entre Biya, surnommé le Lion et l'évocation du fauve, l'exploit qu'il réalise en piégeant son principal opposant et l'exclamation *qui peut!*. On annonce de ce fait le récit des exploits dans la manœuvre politique du président. Nous semblons bien éloignés du *sauve qui peut* qui montre la panique, l'appel à la fuite. Mais, du moment où le défigement porte sur une seule lettre, le journal peut avoir voulu attirer les regards par l'annonce d'une mise en garde qui n'en est véritablement pas une.

Goni déclanche l'agonie de la douane (LP 19.11.02)

A partir du nom du directeur des douanes et d'un bilan que l'on lui impute, le journaliste fait un jeu de mots.

Succession orageuse Faim et fin de funérailles à Bandjoun (LP 18.12.03)

L'homonymie entre "fin" de l'issue de la cérémonie et "faim" l'impossibilité de manger génératrice d'un sentiment de la mauvaise organisation permet le jeu de mots. Il faut d'ailleurs comprendre ici que le mot *funérailles* dans le contexte a une connotation culturelle et festive d'ampleur.

Les jeux phoniques et structurels ne sont pas l'apanage des journaux satiriques. Par exemple, l'homéotéleuthe montre la capacité à manier les ressources de la langue :

La rumeur fait toujours fureur (CT 17.06.93)

Dénouement de la crise à la Camair Etoudi impose Etoundi (LM 26.01.98)

Nous avons sélectionné et regroupé les structures de défigements en trois rubriques : ceux relatifs à des expressions figées (des slogans) ayant un sens contextualisé, ceux relatifs à la syntaxe française classique et ceux relatifs à la culture générale.

Pour les expressions figées contextuelles :

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Une rentrée pas ordinaire (LN 07.09.98) : "l'école ordinaire" était le credo du ministre Etoundi Charles dès sa prise de fonction comme ministre de l'éducation nationale. Le journal souligne l'inefficacité de cette politique du point de vue des parents.

Police Au service de tous et de …l'argent (LN 07.08.00) : on montre la gangrène qu'est la corruption dans les milieux de la police en retournant la devise des corps armés camerounais, "au service de tous et de chacun".

Large escroquerie nationale – Grande débâcle nationale (LN avril et mai.93) : défigement du "grand débat national", forum de réconciliation entre les forces vives du Cameroun, que le président de la république voulait éviter, il parlera plutôt de "large débat national"

Pour les défigements de la syntaxe française :

Moutomè avocat du diable devant l'Éternel ? (LM 26.04.93) : Moutomè est un avocat célèbre et le barreau est opposé à la politique du président Biya. L'avocat prend position en faveur du régime en place et sera nommé ministre.

Succession Marafat perd le Nord. Alim Hayatou lamido de Garoua (LN 26.06.00) : Marafa n'est pas devenu fou, il perd simplement son combat dans la lutte hégémonique qui l'opposait aux frères Hayatou pour le contrôle politique de la province du Nord.

Ngoa Ekelle *L'Assemblée n'est plus nationale* (LM 03.05.00) : l'Assemblée nationale se trouve à Ngoa ekelle et le locuteur semble contester l'orientation qui est la sienne.

Pour les défigements de structures de culture générale :

Malaise à la Camrail Le train sifflera-t-il encore trois fois ? (LN 26.04.00) : le défigement du titre d'un film "Le train sifflera trois fois". Le sens de l'énoncé c'est que l'entreprise de gestion du rail camerounais est en déclin, le train risque devenir un souvenir.

Université de Douala Peur sur le campus (LM 10.10.06) : encore un film célèbre "Peur sur la ville"; le titre traduit l'état de psychose qui a régné à l'université de Douala pendant les grèves estudiantines.

Conseil d'administration de la Socinada Salut les coquins (LN 07.08.00) : "Salut les copains", le titre du journal subit un défigement pour montrer la solidarité d'une bande d'individus uniquement liés par l'appât du gain.

Les figures de rhétorique présupposent l'existence d'une norme linguistique unique et la manipulation des outils du langage à des fins expressives. Elles permettent de passer du rapporté au commentaire, de l'information à la communication par la mobilisation de ressources linguistiques et culturelles. La compétence de communication réside autrement dans l'adaptation de la langue française à son environnement social et linguistique, à la

relation existant entre les interlocuteurs et à divers objectifs de communication. Cela entraîne une autre conceptualisation du style et de la stylistique par Lefebvre (1983 : 326) :

> Les locuteurs possèdent-ils effectivement plusieurs codes parmi lesquels ils opèrent un choix, ou n'en possèdent-ils qu'un seul dont ils s'écartent lorsqu'ils désirent changer de style ?

Le style peut donc être doublement défini. Il représente l'art de la manipulation des ressources d'une langue, mais aussi un choix opéré dans la multitude des codes que possède le locuteur. Le fondement de la validation de cette double hypothèse réside dans la double perspective que l'on a de la langue : objet statique ou équilibre dynamique. Ce dernier cas pose comme hypothèse que le locuteur a à sa disposition plusieurs états de langues (ou "codes"). Dans le cas d'espèce, il existe des mécanismes de passage d'un code à un autre qui ne sont peut-être pas explicités mais dont on dit qu'ils dépendent du jugement du locuteur de la situation. Si ces mécanismes sont intuitifs, a-t-on réellement marqué un progrès par rapport à la notion de compétence du générativisme ? Ce choix entre différents codes est une position relevée chez les ethnolinguistes dans leurs recherches sur le *code switching*, et également dans l'approche psycholinguistique de Bourhis sur la sélection des codes de communautés bilingues. En admettant que le locuteur francophone camerounais est un locuteur bilingue et que les journaux représentaient une classe de locuteurs des codes du français au Cameroun, pourra-t-on obtenir une certaine "traçabilité" des formes et usages discursifs ? Le lieu dans la langue où se manifeste le plus rapidement et visiblement ce dynamisme linguistique c'est le lexique.

2.3 **STYLE, LEXIQUE ET CRÉATIVITÉ LEXICALE**

La langue, support de la pensée, sert également à présenter des réalités. Elle rend possibles les échanges par l’expression d'un savoir, d’une identité, d’une culture, d’une idéologie. Pour cela, elle se sert d’unités et de règles qui constituent les outils de sa structuration. Même s'il reste aujourd’hui encore difficile à définir, le mot demeure une unité fondamentale de sens et de combinaison, et le disant, nous voulons nous rapprocher de son sens commun. Longtemps d'ailleurs, les grammairiens l’ont considéré comme l’unité première porteuse de sens. Les linguistiques d’inspiration structurale, par un souci de précision, parlent, pour les unités porteuses de sens, de monèmes ou de morphèmes. Le mot se définirait par des critères formels d’amalgame et de séparabilité. Il est la forme libre minimale séparée des autres par des espaces blancs. La spatialisation vient donc au secours de la structuration syntaxique pour définir la notion. Chez Grevisse, le mot est une unité phonique qui peut avoir

une fonction dans la phrase. Il précise toutefois qu'il faut distinguer les mots référentiels à sens plein des mots non référentiels dits grammaticaux ou vides. Les définitions sont nombreuses selon que les critères sont syntaxiques, sémantiques ou formels.

L'ensemble des mots d'une langue est le lexique. Pour Dubois *et alii* (2001 : 282), le lexique est *l'ensemble des unités du vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur x*. Mais peut-on parler de lexique du français vu que nous avons admis la diversité comme règle du côté de la langue ? Il faudra en effet revenir au rapport de l'homme à la langue pour comprendre le phénomène de la variabilité de la langue française au Cameroun et comprendre la nécessité pour la langue de pouvoir exprimer l'identité, la réalité de l'individu. Pour le moment, nous voulons voir le fonctionnement discursif et stylistique des différents *stades de langue* présentés en titre, voir comment se structure un champ registral propre à l'écriture journalistique camerounaise. Sauf que la nécessité référentielle du lexique n'est plus, dans les titres de journaux, liée à l'individu, mais à une communauté, à une diversité sociale interne.

2.3.1 Le journal comme espace polyregistral

A l'initiale, avec les grammairiens de l'Antiquité, l'aménagement linguistique sur la base de structures sociales se déclinait sous le terme *niveau de langue*. La notion allait de pair avec l'opération de normalisation du langage par l'indexation du bon usage. Aujourd'hui, l'étau prescriptif encombre moins la notion de niveau de langue et les autres notions liées à la variation (registre, stade, style…), mais les sens se sont resserrés : le niveau de langue prend en considération l'oral et l'écrit, les deux lieux où se développe le langage. Le registre de langue concerne principalement les espaces sociaux des échanges langagiers, c'est-à-dire le familier, le soutenu et le courant.

2.3.1.1 Titre de presse comme lieu d'oralisation de l'écrit

La notion de niveau de langue, si l'on en croit Dubois dans ***Dictionnaire de linguistique*** (1973 : 337), est *liée à la différenciation sociale en classes ou en groupes de divers types*. Selon les divisions de la société, on aurait des niveaux de langue différents (variations diastratiques). Une certaine vision simpliste et courante voudrait qu'il y ait un niveau de langue des classes aisées, un niveau des classes moyennes et un niveau des classes pauvres, ou encore un niveau des lettrés, un autre des moyens lettrés et un niveau des illettrés. Le niveau de langue serait rattachable à une hiérarchie sociale, ce que conteste Jean-Marcel Paquette (1983 : 370) pour qui le socioculturel n'est qu'un caractère des niveaux de langue. Il

faudrait y inclure une hiérarchie des codes reflétant le double aspect de la langue, l'oral et l'écrit.

Les niveaux de langue correspondent dès lors à l'idée de la variation linguistique dont la variation générique et la variation socioculturelle. Ayons en perspective dans l'étude de la variation générique que l'écrit représente la *norma*, la *regula* du fait de ses liens historiques avec le juridique. […] *La nécessité fondamentalement anthropologique et inhérente à son activité même d'écriture lui impose de s'instituer dans l'histoire comme formatrice de l'opération "normalisatrice" d'une langue.* (Paquette, ibid. : 375). En principe, l'écrit est le canal qui permet d'étudier les énoncés indépendamment de leur contexte, il met en place une situation discursive monologale[47]. On parle de variété haute (qu'il partage avec certaines situations orales formelles) contre la variété basse de l'oral, essentiellement instable. Seulement, la norme écrite, liée au genre titre ne peut être qu'une "inconsciente" formalisation du système "libre" qu'est l'oralité : la variation, les mélanges de niveaux et diverses modalités prendront donc des valeurs socio-pragmatiques.

La spontanéité et l'expressivité de l'oral se retrouvent dans notre genre de texte. L'interrogation et l'exclamation par exemple ont des effets sur les interlocuteurs et sur la situation de communication. Les faits discursifs que nous voulons relever manifestent une communication directe entre le locuteur-journal et son public, et excluent, de fait, la catégorisation absolue des genres écrits dans les situations de monolocution.

Bravo les gars ! (LN 14.02.00)

Le locuteur-journal adresse ses félicitations aux Lions indomptables, et la référence se trouve être les photographies de quelques joueurs à la une. Il peut s'agir d'une réponse à une question non formulée mais érigeant aussi la communication en une co-énonciation :

Non, Poupoul n'est pas parti se soigner en Suisse ! (LP 27.01.98)

Cameroun : Les droits de l'Homme, connait pas ! (LN 10.07.98)

La reprise des refrains de chansons populaires, dont le sens n'est compréhensible que lorsque l'on est trempé dans le contexte camerounais, la reprise de titres de films célèbres, de formules ou de proverbes sont de l'oralisation de l'écrit titre de presse :

BEND SKIN MASSA LIKE YOU! (LP 04.06.93)

Peur sur les villes (LN 16.02.00)

Coupe du Cameroun Anglophone now ! (LM 15.12.00)

Cameroun – France Le match ! ((LM 04.10.00)

[47] Les modes d'écriture par les TIC (tchat, SMS…) démentent ces propos qui concernaient principalement la littérature.

La caricature accompagnant le premier texte est celle d'une femme callipyge qui se met en scène, certainement Mme Foning. Et le clip de la chanson ainsi reprise met en valeur ce type de femmes. L'image du second texte montre un militaire armé jusqu'aux dents et un enfant lorgnant par l'ornière.

Coupe Dynamo a gwé raison (MU 27.12.98)

Le slogan combine le français et le bassa, langue des dirigeants de l'équipe de football de la Dynamo de Douala. Sa fonction est de créer une communion, un rassemblement identitaire autour de cette équipe. Comme la Dynamo a gagné la coupe, le journal reprend les chœurs des supporters de cette formation.

Les points de suspension marquent une pause discursive et sont souvent présents dans la mise en texte des titres pour montrer une énonciation non achevée, une parole en suspens, un effet d'annonce.

Projet pétrolier Tchad Cameroun Biya joue à qui perd gagne… (LN 29.11.93)

Dakolé interdit de voyager ... sans décoller (LP 07.05.98)

L'oralisation de l'écrit, manifeste à travers les éléments de ponctuation, enrichit l'expressivité du discours du titre à la une. Sa fonction est phatique pour compenser le déficit de visuel à la une de presse. Dans le dernier exemple, le journal adapte le refrain d'une chanson populaire locale. D'autres outils linguistiques peuvent renforcer cet effort phatique.

2.3.1.2 **Les registres de langue**

Comme le niveau de langue, le registre de langue relève de la variation linguistique. Il naît d'une contrainte socioculturelle liée à une hiérarchisation anthropo-idéologique des discours. La multiplicité des registres a amené une tentative de catégorisation en trois ensembles codiques : le registre familier, le courant et le soutenu. Ces registres ne fonctionnent que dans la pertinence de leurs traits les uns par rapport aux autres, mais également par rapport à un contexte socio-pragmatique. L'homme étant naturellement *polyregistral*, nous admettons qu'il existe une ample tessiture registrale située sur un continuum linguistique insécable, un continuum situé *de facto* lui-même du côté de la variation, et cela nous conduit à nous intéresser à la valeur pragmatique des choix stylistiques.

Le journal à caractère satirique Le Popoli est celui dans lequel on retrouve le plus souvent le langage dit familier.

Condamné pour avoir tondu le gazon d'un pistache (LP 28.05.98)

Un prof se sectionne le sexe (LP 16.07.02)

Jakiri L'épouse du ministre Nsalhaï rosse un sous-préfet (LP ibid.)

Son pilon dans le mortier de sa sœur (LP 23.09.03)

La remarque faite est qu'un grand nombre d'expressions familières se rencontrent lorsque les journalistes parlent de faits divers. Le registre familier est celui où il y a la plus forte densité de créations lexicales, où la langue française est vernacularisée pour entre autres traduire l'appartenance à un groupe social indéfini, les camerounais "authentiques". On procède par construction d'images par exemple lorsqu'on parle de sexe : aux procès *écraser le pistache*, *tondre le gazon*, *limer*, *pistacher*, *écraser*, correspondront des termes comme *le pistache*, *l'écrasage*, le *pilon*, le *serpent* (sexe masculin). On est à la limite du vulgaire et, par comparaison, la langue ordinaire devient chaste et strictement informative. Les auteurs ne veulent pas tant choquer qu'exprimer une certaine complicité avec les lecteurs. Mais un rapport existe entre le thème développé et le registre : les faits divers ont une tendance plus forte à l'usage du registre familier. Fosso (1999-b), à la recherche des fondements psychosociologiques du lexique de la sexualité, fait le constat du traumatisme de la paupérisation et des troubles affectifs de cette "jeunesse des années de crise économique". Son univers se réduit au sexe, à la nourriture, à la violence.

Les faits divers, c'est donc aussi des bagarres avec des verbes populaires comme *rosser*, *savater*, *tabasser*, qui véhiculent un plus sémantique de la grossièreté de l'action. Par l'évocation persistante de la sorcellerie, bien d'expressions pittoresques sont mises au grand jour : le *ngrimbah*, *attacher* quelqu'un, *libérer* une église, les *avions de nuit*, les *mallams*. Les sujets de société, les faits divers, certainement parce qu'ils décrivent une société dans laquelle doivent se reconnaître les citoyens ordinaires, s'expriment avec des mots du milieu. Mais lorsque le registre familier réfère à des informations politiques ou économiques, cela peut avoir une valeur pédagogique et même déconstruire le cadre rigide des informations sérieuses et banales. C'est le nivellement de l'information par le langage. Dans ce cas, la mise en forme des textes reste l'élément de hiérarchisation de l'information.

Le Popoli n'est pas le seul journal à utiliser le registre familier, les journaux d'information l'utilisent également parfois par effet de style, parfois par ignorance.

France 98 Y aura match (CT 10.07.98)

Le football est l'un des rares sujets où l'on rencontre des expressions familières, ici l'omission du sujet, dans le très formel Cameroon Tribune. Mais les critères ordinaires de taxinomie des registres de langue supposent une langue à la fois dynamique et stabilisée. Certains sujets "sérieux" peuvent, dans des journaux dits "sérieux" être livrés au registre familier. Or si on affirme qu'une langue est ce qu'en font les locuteurs dans leurs échanges, la taxinomie classique va être remise en question. Par exemple, dans cet exemple du journal

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Mutations, l'un de ceux qui insistent sur la "qualité" de l'expression, on a une expression familière dans le français standard (utilisons cette expression comme concept opératoire).

Ayissi LeDuc se fait du beurre sur la Coupe du monde (MU 15.06.98)

Un flic agresse le député Dzongang (LN 22.10.93)

Le problème est le ressenti familier de l'expression. Bien d'expressions du "français standard" au registre familier sont courantes. Ceci est probablement dû à leur appropriation au-delà du niveau scolaire. Le registre familier est celui de l'expression orale, l'usage de la rue, celui que rejette le système scolaire et les situations formelles. Ici, *se faire du beurre* devient une image intellectuelle du locuteur capable de manipuler des expressions bien françaises. Ainsi, il s'est construit un registre familier, un *familier indigène*, fait de créations lexicales locales et des jeux représentations phoniques et cognitives, registre différent du familier central, celui du parisien par exemple. Le *familier importé* accorde un plus stylistique, un relatif travail sur la langue que l'on va situer quelque part entre le registre courant et le registre soutenu.

Abus de confiance Maître Bizole enfin en taule (07.09.93)

On aurait, sur l'axe paradigmatique de taule, retrouvé "mitard", "geôle" ou "bagne", le registre aurait été ressenti comme soutenu. Le sentiment aurait été autre si on parlait de "ngatta", de "kondengui". Mais quels qu'ils soient, les familiers satisfont à une fonction de reliance sociale et formalisent une relation de complicité entre les interlocuteurs sur le sujet évoqué. Si le locuteur manifeste une certaine empathie à l'égard de ce qui est dit et qu'il estime ce sentiment partagé par son interlocuteur, il se laisse aller à l'expression de la subjectivité par le registre familier.

Désintégration Comment on casse du Camerounais à Malabo (MU 02.07.99)

Le sujet de l'intégration régionale étant l'un des plus importants aussi bien sur le plan économique, politique, stratégique que social, il peut paraître surprenant de le voir annoncé au registre familier. Le familier français n'étant pas toujours le familier camerounais, les expressions familières des journaux francophones camerounais ne seront pas toujours celles de la France. Il faut penser que la rareté d'une expression ou d'un mot, son usage préférentiel par une élite intellectuelle fait d'elle une expression courante voire soutenue. "Casser du Camerounais" fait recherché, alors cette expression imagée va relever d'un travail expressif et moins d'une nécessité de reliance sociale.

La fonction référentielle semble dominer toutefois dans les unes de presse. Le registre courant permet d'informer en recherchant le mot à la fois juste, celui qui porte le plus le poids de l'idée à véhiculer, et accessible à la compréhension de la majorité.

Poudrière anglophone Scénario à la Gbagbo pour Poupoul ? (LP 01.10.02)

Douala
Forte tension dans l'armée !
Un militaire fusillé par un gendarme
Les bérets verts crient à la vengeance
Ze Meka en renfort (LP 23.09.03)

La succession des événements dans ce titre à la typologie narrative nécessite une fluidité du style, et donc l'usage du registre courant. L'usage lexical s'arrime aux objectifs recherchés par le titre à savoir informer, rechercher l'expressivité pour atteindre et pour plaire. Le journaliste va donc utiliser toutes les ressources langagières et donc registrales qui peuvent servir à ces fins. Seulement, à des moments donnés l'on ne peut échapper à certains mots, nous allons les appeler des mots-événements.

2.3.2 **Esthétique d'une écriture par la variation lexicale**

La loi française n° 75-1349 de 1975 dans son esprit, voudrait, par principe de Pureté que, lorsqu'un terme ou une expression française normalisée par l'usage existe, le recours à toute expression étrangère soit prohibé. Cela tient entre autres de la volonté de défendre, à travers la langue, l'identité culturelle de la France.

Or, cette disposition légale n'est pas toujours respectée, si l'on ne s'en tient qu'aux nombreux anglicismes en usage dans la langue française. En fait, comme toutes les langues vivantes, le français connaît un dynamisme interne, surtout au niveau du registre lexical, qui lui permet de se régénérer, de s'adapter à l'évolution qui est sienne à travers le temps et l'espace et qui semble défier toute normalisation en la matière. Philippe Blanchet (2000 :119) affirme d'ailleurs que la *variabilité* est l'une des caractéristiques essentielles des systèmes linguistiques, langagiers et communicationnels. L'une des illustrations de ce phénomène est la francophonie, plus précisément la francophonie africaine. Comme le constate Valdman (1983) il s'est crée une relation ambiguë entre les créations lexicales et ce que l'on veut être la norme du français. La norme unique du locuteur hexagonal est fortement remise en cause aujourd'hui. Il s'est crée, dans le français d'Afrique et du Cameroun, une espèce d'hybridisme de la forme dont nous n'examinerons, dans ce cadre, que l'aspect lexical.

Il faut donc envisager, pour la communauté des lecteurs de titres de presse et des journalistes au Cameroun une variété lexicale issue d'une mosaïque de langues et de cultures. Selon Blanchet (ibid. : 120), une variété est *un système linguistique (interne ou externe) identifiable comme distinct des autres par un certain nombre de caractéristiques récurrentes (dont certaines emblématiques) partagées par la grande majorité des locuteurs du groupe*

auquel cette variété est liée. L'objectif est alors d'étudier les variations « individuelles » de cette variété, c'est-à-dire celles en usage dans le titre à la une. Claude Poirier (1995 : 19) utilise la terminologie de *variante topolectale* pour déterminer ces traits de la variété camerounaise. La sélection de ces variantes n'est pas libre car celle-ci dépend de la situation d'énonciation, de l'objet (topique) et des modalités (participants, médium), les facteurs géolinguistiques et sociolinguistiques. Différentes formes de la créativité lexicale comme les emprunts, la citation, les statalismes, la néologie.

2.3.2.1 **L'emprunt**

L'emprunt consiste à faire apparaître dans un système linguistique un élément issu d'une autre langue. Nous distinguons l'emprunt de la néologie par son appartenance, indépendamment de la mutation de l'aspect graphique et sémantique, à une autre langue. Pour Arrivé *et alii* (1986), il s'agit d'un processus d'intégration qui doit s'analyser soit à travers le sujet en contact avec des usagers d'une autre langue, sujet bilingue donc qui introduira dans ses usages un élément de la langue avec laquelle il est en contact, soit par le mode progressif de l'introduction de l'élément emprunté dans le système de langue. Le mot étranger est de toute manière intégré dans l'ensemble des structures de la langue.

Dans le contexte camerounais plurilingue, il est d'abord important de recenser les mots et les sens, de savoir ensuite les critères qui guident le choix d'un mot ou d'une expression d'une langue plutôt que d'une autre, et donner les implications d'un choix indifférencié, non contesté. Notons également que des mots et expressions d'origines diverses, popularisés par les médias sont courants et n'exigent pas une réelle compétence dans les langues d'où ils proviennent.

L'équipe IFA (1988) a donné 4 critères d'identification de l'emprunt : la fréquence ou nombre des attestations, la dispersion géographique, la dispersion dans les différents types de source, la dispersion chronologique (persistance dans le temps). Toutefois, l'usage d'un mot ou d'une expression étrangère par un médium comme la presse, surtout placé en titre, peut suffire à l'adoubement dudit terme.

Autant les emprunts anciens étaient « naturellement » intégrés dans la langue, autant l'intégration aujourd'hui est difficile et exige des interventions diverses. Claude Frey et Danièle Latin (1997) posent justement le problème de l'intégration de l'unité empruntée. Qu'est-ce qui est emprunté attesté dans une norme endogène et qu'est-ce qui reste terme étranger ?

Jean Tabi Manga (2000-a) soulève également le problème de l'acceptabilité et de l'intégration des mots africains dans une nomenclature francophone. Il s'agit pour lui de délimiter la frontière entre l'emprunt véritable, intégré dans le système (Blanchet parle de *variété*), et la citation *qui reste un xénisme dans la conscience des locuteurs*. Tabi Manga conçoit, avec une inspiration guillaumienne (de Gustave Guillaume), trois moments pour l'emprunt : un moment tardif où l'intégration est totale, un moment médian avec un processus en cours et un moment précoce, celui du mot étranger. Entre xénisme et emprunt, il s'agit donc plus d'une question de sentiment des locuteurs que de validation institutionnelle. Quels seront les réseaux privilégiés d'emprunt en rapport avec le genre et le cadre géographique ? Quelles valeurs expressives les emprunts ont dans leurs contextes d'usage ?

Emprunts aux langues camerounaises

En fonction des critères de définition utilisés, les linguistes donnent des nombres différents de langues existant au Cameroun. C. Hagège (2000) en dénombre 270, et, selon P. Renaud et M. Dieu (1984), le Cameroun compterait 239 langues distinctes représentant environ 400 à 500 variétés dialectales dont une grande partie n'a fait l'objet d'aucune description. Les emprunts se font dans les grandes langues du pays : duala, ewondo, bassa, les langues de l'ouest bamiléké,…

Les dangers du « **matango** » (MU 31.08.98)

Le mot *Matango* dans les langues fan-beti désigne le vin de raphia. Il doit sa vulgarisation à l'essor des boissons naguère distillées en zone rurale et dont l'urbanisation est due à l'augmentation des prix des bières au faîte des difficultés économiques des années 80-90. Le mot a un synonyme plus francisant,"vin de palme". L'utilisation de l'emprunt le rapproche plus de la citation, du moment où l'intention n'est pas de référer à un produit générique, mais à un phénomène social émergent, peu hygiénique dont la boisson est le prétexte. Le phénomène de ces boissons qui, socialement, renvoyaient à la pauvreté et à la fracture qui se créait entre le monde rural, (celui des classes défavorisées) et celui des classes urbaines que l'on qualifierait de « modernes », a donné des titres comme

Une dame-jeanne d'**odontol** tue une femme (LP 25.07.02)

Odontol pourquoi l'interdiction (CT 09.01.98)

L'odontol, désigne un alcool très fort distillé clandestinement, qui est aussi connoté de débauche, de pauvreté, mais aussi de virilité. Ce titre joue donc sur l'inattendu car l'odontol se boit dans des cercles assez masochistes et la quantité annoncée est ahurissante. À moins que l'auteur du titre n'ait joué sur les mots et leurs significations, alors qu'il considère par

exemple la dame-jeanne non comme une quantité, mais comme un objet destinateur ou adjuvent de l'action.

Une overdose de « **tob'asi** » tue un amant (LP 17.03.98)

En ewondo, *tob'asi* signifie *assieds-toi*. Il s'agit d'un tour métonymique désignant un gris-gris sensé consolider un mariage, stabiliser ou séduire un amoureux. Le tour se fait sur l'image de l'homme assis qui n'a plus besoin de se lever pour aller voir ailleurs.

Un feyman molesté par quatre **wolowoss** (LP 21.04.98)

Le mot est récurrent dans les journaux, surtout dans L*e Popoli*. Il vient de l'ewondo familier qui désigne comme *wolowoss* la prostituée et la femme peu vertueuse. Ces réalités existent bien dans d'autres communautés tribales camerounaises. Toutefois, l'ewondo, du fait de la médiatisation de sa culture à la télévision d'Etat, du succès des musiques bikutsi et de bien de paramètres socio-politiques, a donné plusieurs mots aux parlers populaires du Cameroun à partir des années 80. Le journal joue donc sur des expressions popularisées par des contextes spécifiques, mots qui ne peuvent avoir de synonymes parfaits en français. L'emprunt sert ainsi à une plus juste expressivité, et pas comme on le croit à un exotisme langagier.

Les cabarets de **bikutsi** se font rares (MU 13.04.06)

Le *bikutsi* est un rythme musical venant de musiciens s'exprimant principalement en ewondo. Le mot ewondo en français peut se traduire par « frappons le sol ». A la fin des années 80, cette musique a animé les nuits de Yaoundé et de bien de cités camerounaises.

Les mots empruntés, comme *matango* ou *odontol* orientent vers un certain besoin d'encodage du domaine de l'alcool. Les mots du domaine du sexe, *tob'asi* ou *wolowoss* obéissent à ce même besoin d'appropriation des référés.

A 70 ans, il « **mbinda** » le bébé de sa mbog (LP 31.12.02)

Mbinda signifie vulgairement faire l'amour avec une fille. Le mot est familier. N'est-on pas, dans le propos, loin de circonstances de la vulgarité ? Ces mots portent-ils à suffisance l'expression de la gravité des faits ? Le mot français *violer* à notre sens est plus fort que *mbinda*. L'évocation du *bébé* comme objet de cette action suffit à poser le caractère criminel des faits énoncés ; or l'emprunt ne relève pas assez le sordide. Le sens juste n'est donc pas toujours du côté de l'emprunt, le sexe n'étant pas toujours un sujet trivial ("violer" sémantiquement est plus pertinent).

Le mystère, la sorcellerie, le métaphysique sont également dans la thématique des mots de langues locales. Des mots comme "grimbah" (*Foot et magie fichus sans "grimbah"* LN

12.05.00) ou "mboma" sont connus d'un grand nombre. Mais lorsqu'on sort du contexte et qu'on parle objectivement du serpent, on retrouve le mot français.

Yaoundé Un **boa** tué quand il voulait avaler un bébé (LP 08.10.02)

Des emprunts de mots d'origine cultuelle et culturelle foisonnent dans la désignation de référents issus de régions aux modes d'activité encore peu « occidentalisés ».

Un **mallam** assassine une fille qui l'a fouetté (LP 27.08.02)

Un **Aladji** fait disparaître le sexe d'une fille (LP 19.11.02)

Affaire John Kohten 15 ans de prison pour le **fon** de Balikumbat (MU 13.04.06)

Le **lamido** de Demsa se dévoile (LM 17.07.00)

Mallam et *Aladji* sont des mots du fulfulde, qu'il a emprunté à l'arabe, et qui ont subi des évolutions phoniques. Le fulfulde étant la langue du nord du Cameroun, région longtemps peu scolarisée dans laquelle on trouve la plus forte concentration musulmane du pays. *Mallam* ou *malloum*, *aladji*, sont des dignitaires musulmans issus de cette région du pays, profondément ancrés dans les mœurs de leur religion, qui vivent généralement de pratiques divinatoires ou de négoce. Le *fon*, par contre, est un titre de royauté dans la zone nord-ouest anglophone du Cameroun. Pour les autres tribus, on utilise les mots "chef" (*Fotso Victor profane la mémoire du chef Ngnié Kamga* LP 30.12.03) ou sultan, mais "fon" et "lamido" sont liés à des régions encore fortement ancrées dans leurs cultures.

Il n'y a pas que les journaux traditionnels pour créer des métissages linguistiques, même la tradition orale popularisée par le football et les médias garde des traces de ces emprunts. Reprenons le slogan

Dynamo a gwé raison

Dynamo F.C. est une équipe de football créée et supportée par des originaires de l'ethnie bassa. *A gwé* peut être traduit par "il détient". Notons la disparition de l'article que l'on peut interpréter par le fait que "raison" est plutôt le mot emprunté et qu'il s'agit d'un énoncé bassa.

Emprunts à l'anglais

L'anglais, l'autre langue officielle a donné des mots comme *chairman* (dans le sens anglais "celui qui dirige"). Ici, chairman désigne John Fru Ndi, leader du parti SDF.

SDF Le chairman manque une fessée en Allemagne (LP 24.10.02)

Chairman est parfois en majuscule, signe que le titre est assimilé à un individu, le mot étant devenu le surnom du leader du SDF. Il n'est d'ailleurs point besoin de préciser le contexte SDF pour comprendre que ce titre renvoie au président du SDF.

Le Rdpc contre l'entrée du chairman au gouvernement (LP 25.07.02)

Les collaborateurs du "chairman", ceux de la première heures sont appelés "founding fathers"

SDF : les "Founding fathers"perdent le pouvoir (LM 22.07.98)

Dans les emprunts qui ont constitué la néologie dans le domaine de la téléphonie au Cameroun, le mot composé de l'anglais call box a une place de choix. Il s'agissait au Cameroun, au départ, de cabines téléphoniques, mais aujourd'hui, tous les points d'appel téléphonique sont désignés *call box*. Dassi (2003 : 149) montre bien la resémantisation du mot depuis son origine américaine.

Surpris en plein écrasage dans un **call box** (LP 21.10.03)

Pipeline est aussi l'un des anglicismes lexicalisés qui ont connu une forte actualité au Cameroun à cause de l'effervescence qui a régné autour de la construction de canalisation d'évacuation du pétrole tchadien.

Emprunts au pidgin

Le pidgin, selon Essono J.-M. (1998 : 59) est *une langue née du contact d'une langue véhiculaire avec d'autres langues permettant l'intercompréhension de communautés linguistiques différentes*. Son système linguistique est assez complet et il couvre diverses activités. Pour plusieurs linguistes, créole et pidgin sont synonymes, l'un s'appliquant aux avatars du français et l'autre à ceux de l'anglais. Au Cameroun, lorsqu'on parle de pidgin, il s'agit du pidgin-english dont la base est l'anglais, mais qui en réalité est une langue syncrétique de l'anglais, des langues locales.

Le cardinal Tumi sur un **bend skin** (LP 09.11.03)

Douala Les "bend skin" interdits de politique (MU 10.08.04)

Le bend skin est une moto qui assure le transport urbain. Le développement de ce mode de transport s'explique le plus souvent par le mauvais état des routes. Il signifie littéralement peau incurvée, et par déformation, en pidgin il s'entend comme "plie l'échine". Le mot a, en outre, servi à désigner un rythme et une danse dont le cri de ralliement était « bend skin massa like you ». Le contraste entre la stature d'un cardinal et un moyen de transport encore dans l'illégalité, généralement réservé aux couches sociales défavorisées, se veut détonnant.

Etoudi La terreur du " **came no go**" (LP16.04.98)

Dermatose (probablement mycosique) dont la particularité est d'être résistante aux formes de traitement proposées, le *came no go* provoque de nombreuses démangeaisons et a été véritablement endémique. Le mot pidgin signifie "vient (mais) ne s'en va pas". Il s'agit

encore d'une maladie de ceux qui vivent dans des conditions d'hygiène douteuses que l'on retrouve dans des milieux huppés.

Un "lanceur" d'épilepsie brûlé au **zoua-zoua** (LP 03.02.98)

Si l'on ne s'en tient qu'au *Zoua-zoua* (ou zoua zoua ou zoazoa), il est la dénomination cryptique du carburant frelaté venu du Nigeria voisin et, par assimilation, celle de tout carburant. On l'a dans :

Les retraités décidés à brûler la CNPS.
Ils décident de passer à la vitesse supérieure. Celle du **Zoua Zoua**. (MU 02.11.96)

Le pidgin peut être ironique dans la mesure où la connotation qu'il porte est en contradiction avec la réalité référée en français.

Un frère de Biya au "**Ngatta**" (LP 04.11.03)

Ngatta est un mot du pidgin que cette langue a emprunté à la langue duala. *Ngatta* en duala désigne des objets liés, d'où l'évolution de son sens vers l'enfermement et, en pidgin vers la prison. Le *ngatta* est de ce fait une prison avec la connotation sordide que lui donnent les pidginophones. Il est antinomique de "privilégié" (le frère de Biya en est un), et cette antinomie provoque une certaine impression d'ironie.

Les emprunts peuvent servir à désigner celui qui exerce une activité

Le "**mbéré**" limait sa propre fille (LP 09.04.98)

Mbéré désigne un policier. Dans le passé, les policiers mettaient des bérets kaki. D'où leur appellation "béret kaki". La prénasalisation bilabiale (mb) étant courante dans les langues camerounaises, l'usage a affecté le mot béret, ce qui a donné "mbéré kaki", et par économie de langage l'abréviation mbéré. Parler de *mbéré* au lieu de "policier" établit un sens dénoté et théorique du mot français à côté d'un sens connoté (brutalité, répression, corruption…) et proche d'un certain contexte. Le choix du mot pidgin est lié au sens de la prédication.

Un **feyman** échoue sur l'empire Fotso (LP 20.01.98)

Banditisme, **faymen**, corruption, torture…Le plan de Bell Luc René (CT 26.02.98)

Un **fey-man** mêle Biya a une affaire (LN 07.01.98)

Le *feyman*, *faymen* ou *fey-man* est un délinquant, un roublard, un escroc et même un bandit de grands chemins. Nous pensons que le mot doit son origine à un emprunt du pidgin au français et à la polysémie du verbe faire. Faire signifiant ici manipuler. L'homme qui fait (qui fey), le feyman est un manipulateur des consciences qui vit de la crédulité des autres et les autres sèmes du mot sont luxure, violence, froideur calculatrice, échec social. Les feyman, par leur mode ostentatoire de vie ont l'admiration de bien de jeunes Camerounais et le mot, de façon spontanée est apparu dans *le lexique commun fondamental* des Camerounais de la génération 1990-2000. Nous avons relevé la forme verbale dans :

Consty Eka veut "**fey**" Chantoux (LP 11.07.02)

Le pluriel semble invariable :

Crime[s] en cascade chez les **feyman** (LP 14.05.98)

Nous avons vu un cas rare de féminin "feywoman"

Douala Il fey le pistache d'une **feywoman** (LP 10.12.02)

Les feyman sont peut-être des voyous à dimension internationale, mais il reste localement un autre type de voyous appelés ndoss.

Violées par des **ndoss** devant leur époux (LP12.11.02)

Le terme est assez familier et, à notre sens, l'usage du terme pidgin n'est pas heureux dans l'énoncé. *Ndoss* est un peu trop générique car il désigne aussi bien le dur à cuire du coin que le voyou ordinaire et le braqueur arme au poing. On a une admiration cachée du courage et des exploits du *ndoss*, mais le mot peut également désigner des auteurs d'actes ignobles de lâcheté. Pour l'acte évoqué, il aurait fallu user d'un terme plus spécifique (criminel par exemple).

Les mots du pidgin vont donc s'intégrer dans le français et rendre publiques des réalités tues que vit pourtant, assez douloureusement, une frange importante de la population. Des activités et produits illégaux (*feyman*, *ndoss*, *zouazoua*, *bend skin*) à la représentation de la légalité (*mbéré*, *ngatta*), tout est problématique. Ceci explique en partie pourquoi le pidgin est considéré comme la langue de la subversion. Il s'agit d'exprimer des réalités telles que les connaissent les populations locales, la langue française ne pouvant pas porter les connotations historiques des référents.

Emprunts à des systèmes divers

Dans cette catégorie, nous classons les emprunts liés à une langue autre camerounaise, comme des langues africaines

Devait-on interdire le **Dombolo** ? (MU 27.07.98)

CRTV Mendo Ze interdit le Ndombolo-Zingué (LN 13.07.98)

Le mot est d'origine congolaise (lingala) et signifie singe. Le dombolo est une danse et un rythme qualifiés d'obscènes. La danse est aussi subversive car elle aurait participé à caricaturer le président Kabila de la République Démocratique du Congo. Par transfert métonymique, dombolo désigne aujourd'hui une femme callipyge et les fesses en général.

Des mots d'origine imprécise qui ne sont pas issus de systèmes linguistiques particuliers :

Elle quitte son mari et meurt pour un **yo** (LP12.09.02)

Les jeunes rappeurs ont pour habitude d'utiliser le "Yo" qui a la fonction phatique de ralliement. Par métonymie, le Yo est un jeune avec les sèmes virtuels de vitalité, d'imitation de la jeunesse occidentale, d'immaturité…

Matinée de **kongossa** au Palais d'Etoudi (LP 11.09.03)

Kongossa est un mot d'origine indéterminé signifiant ragots, médisance. Comme la plupart des mots d'emprunt, il a un caractère familier.

Nous avons utilisé le mot "emprunt" pour identifier tous les mots importés de systèmes linguistiques divers, déterminés ou non. Techniquement, il faut cependant distinguer les emprunts des citations.

2.3.2.2 **Emprunt ou citation ?**

Il est difficile de déterminer ce qui est un emprunt attesté dans une norme endogène de ce qui est xénisme ou mot étranger. La précision dans la conception de l'emprunt permet de le distinguer de la citation qui reste un xénisme dans la conscience des lecteurs. C'est donc dire que cette distinction réside au niveau des consciences et des représentations.

Jean Tabi Manga (ibid. : 170), nous l'avons évoqué, distingue trois niveaux de lexicalisation et donc d'intégration d'un emprunt : le moment tardif, dernier état du processus de lexicalisation, avec des mots comme "pipeline", "balafon", qui se sont dérégionalisés. Ces mots faisant partie de la langue française ne sont plus ressentis comme des emprunts et ils ne nous intéressent pas véritablement dans l'analyse des variétés. Le moment médian qui correspond au processus de lexicalisation dont l'intégration est en cours. On parle alors des statalismes qui, pour Claude Poirier (1995 : 29), servent à désigner des *realia* locales. La plupart de ces mots sont représentés sans guillemets. Ils sont intégrés à un français local, même s'ils ne font pas encore du lexique commun francophone. Des mots du vocabulaire de la cuisine comme koki, de la culture comme bikutsi, béti. Le moment précoce présente une lexicalisation à l'état initial mbog, mbéré… On garde très souvent les guillemets pour caractériser ces mots.

Seulement, entre le moment précoce et le moment médian, il n'existe pas véritablement un élément formel, une critérologie précise qui permette d'identifier de façon certaine à quel moment une lexie est dans le processus d'intégration. Qui définit le statut des mots "en cours d'intégration" ? Dans le même journal, un même mot est présenté tantôt comme emprunt, tantôt comme citation. La différence est encore plus criarde dans les journaux différents.

Pour Jean Tabi Manga (ibid. : 167), la citation remplit une fonction phatique dans le discours. Autrement dit, elle sert simplement à établir ou à maintenir un contact entre

l'émetteur et le destinataire, à établir entre eux une proximité par le langage, un rapprochement psychologique. Ella n'a donc pas de véritable fonction référentielle et communicative. Tabi Manga pense d'ailleurs que les xénismes sont marginaux du système linguistique et ne sont que des faits discursifs ponctuels satisfaisant à des besoins esthétiques et idéologiques. Néanmoins, nous voulons reconnaître, à l'inverse de cette idée, que les xénismes peuvent être porteurs de sens, même s'ils renvoient à des procédés stylistiques. "Mbog" par exemple, en plus de sa fonction de reliance sociale et de sa fonction ludique porte bien une référence et se révèle apte à communiquer une réalité. Il entre certes dans un axe paradigmatique assez fourni, cela ne lui enlève néanmoins pas sa portée sémantique. L'étude des citations ne saurait donc s'exclure de l'analyse linguistique puisque relevant des stratégies discursives. Le procédé typographique de formalisation des citations est le guillemet. Pour Ambroise Queffélec (2000), la distinction xénisme/emprunt n'a de pertinence que si on se situe dans le français méso- ou acrolectal, car ces notions constituent le cheminement vers la véhicularisation voire la vernacularisation[48]. La fréquence, la dispersion géographique, la validation par un jury sont des critères pertinents dans la distinction de ces notions, il insiste aussi sur le sentiment du locuteur pour l'appartenance d'une unité à un système. C'est donc mettre les représentations au cœur de la lexicologie.

2.3.2.3 **Les statalismes**

Les statalismes sont des mots qui servent à désigner des *realia* locales, ils renvoient à une réalité exclusivement nationale. Jacques Pohl (1985 : 10) définit le statalisme comme *tout fait de signification ou de comportement observable dans un pays, quand il est arrêté ou raréfié au passage d'une autre frontière*. Claude Poirier (1995 : 29) classe parmi les statalismes les mots relatifs à la toponymie, à l'oronymie, à l'odonymie, à la culture, à la cuisine…Ces mots désignent des réalités nationales, ils évitent des tours périphrastiques et les explications métalinguistiques.

Références culinaires

Le koki national est servi (LP 27.08.02)

Le *koki* est un mets traditionnel de l'ouest Cameroun. On l'appelle également gâteau. Le locuteur utilise sans doute cet autre nom pour parler des postes au gouvernement qui sont perçus comme le moyen pour ceux qui sont nommés de grignoter chacun une part du gâteau

[48] Nous revenons sur les guillemets en 4.1 quand nous étudions les représentations sociolinguistiques.

(la richesse) national(e). L'emprunt et métonymie koki est important dans la représentation que le journal se fait du pouvoir. Au-delà de la fonction ludique, l'emprunt reflète une représentation de la réalité locale.

Références politiques

La siglaison est le mode le plus courant de désignation des institutions et des structures politiques. Nous avons remarqué deux niveaux de siglaison, selon la récurrence du sigle dans l'actualité politique et donc du degré d'appropriation. On va ainsi parler de l'ONEL tout en majuscules, et l'explication ne peut être que psychologique : la siglaison réfère encore à une institution physique et pas encore à un concept. Il arrive que ce sigle soit accompagné d'un fragment métalinguistique. Or lorsqu'on parle du Rdpc, il s'agit plus d'un mot, d'un concept que d'un sigle.

Le Rdpc pour le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, le parti au pouvoir, qui se confond très souvent avec le gouvernement et l'Etat. On parle également dans le Popoli du *R*. (*Assemblée Nationale Comment le "R" a ramené le fon* LP 16.03.07)

Le Sdf pour le Social Democratic Front, principal parti d'opposition, très fortement implanté dans la zone anglophone du Cameroun. (*Que cachent les procès autour du Sdf ?* MU 08.02.99)

L'Undp, l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès parti implanté principalement au nord du Cameroun. (*Guerre de vice-présidents à l'Undp* MU 15.02.99)

L'*UPC*, Union des Populations du Cameroun, parti nationaliste dont les querelles de leadership ont entamé l'aura, à ce point que les journaux parlaient d'UPC-K et d'UPC-H (UPC tendance Kodock et UPC tendance Hogbe). (*L'UPC peut-elle recoller ses morceaux ?* LM 27.09.93)

L'Onel, l'Organe National chargé des Élections devient une institution majeure du moment où les acteurs politiques ont déporté leur bataille sur les modalités électorales. Lorsque l'on quitte la politique pour regarder les structures qui animent l'activité sociale, économique et culturelle du Cameroun, la siglaison par acronyme est ce qu'il y a de plus remarquable : Minesup, Fécafoot, Minjes, Mindic, Minuh, Mindef, Mincom, Camair, CRTV (ciartivi), SOCINADA.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

L'onomastique

L'altération hypocoristique du prénom et du nom est assez dense dans le journal Le Popoli, elle correspond à son style, à un registre donné. Mais les autres journaux jouent avec ces procédés.

Popaul ou Poupoul pour Paul Biya, le président de la République. (*Quand Poupoul embrouille tout un pays* LP 19.12.05)

Massayo : nom familier pour les pidginophones qui désigne ceux que l'on appelle Joseph. Mister pour massa, l'apocope Yo pour joseph prononcé [josɛp]. Joseph Owona, personnalité très forte, proche de Paul Biya a le privilège d'être celui que la presse désigne ainsi. (*Guerre des lobbies Massayo danse sur une tombe* LP 04.09.03)

L'altération du nom se présente également sous la forme de l'apocope.

Foch pour Fochivé, tout-puissant directeur de la police pendant les années 90, celles des revendications politiques. (*Le mensonge télévisé de Foch Encore de vrais-faux assassins* LP 03.09.93)

Des surnoms liés à une expression que l'on colle à un individu

Zéro Mort est le surnom d'Augustin Kontchou Komeni qui, au plus fort des frondes estudiantines du début des années 90, a plusieurs fois pris la parole pour dire qu'il y a eu *zéro mort à l'Université. Achidi et Zéro mort pris en otage à Nkometou* (LP 19.11.93)

Le Lion est le surnom de Paul Biya qui, lors de la campagne présidentielle de 1997 a axé sa campagne sur l'homologie qu'il pouvait avoir entre sa personnalité et celle de l'équipe nationale de football. On dit également l'homme-lion.

Le Mariologue pour Gervais Mendo Zé, longtemps directeur la CRTV, seule chaîne de télévision et de radio publique. Celui-ci aimait à disserter sur la Vierge Marie dans "sa" télé.

Le Chairman est le surnom de John Fru Ndi, leader du SDF, parti fondé par une certaine élite anglophone. (*SDF : les militants désavouent l'entourage du Chairman* MU 22.03.99)

Des prénoms restés célèbres :

Jeanne Irène est le prénom de la première épouse de Paul Biya.

Damase est le prénom d'Ombga Damase, ami de Paul Biya que l'on dit riche et très influent. (*A peine qualifiés, Damase encercle les Lions* LN 12.10.93)

De faciles jeux de mots

Fameux Ndongo, défigement du nom du ministre Fame Ndongo. (*Le grimbah attrape Fameux Ndongo en plein meeting* LP 18.11.03)

Un système politique

Le Renouveau, ici contrairement au New Deal de Roosevelt, le système a la connotation de corruption, de gabegie. On évoque cette dénomination dans la presse privée pour tancer le régime en place ou pour se moquer de lui. (*Les onze ans du Renouveau Economie : des acquis malgré la morosité* CT 03.11.93)

Les réalités géo-sociales ne sont que rarement énoncées. Probablement par crainte de l'accusation d'exacerbation des conflits ethniques. La question ethnique, dans ce contexte, est véritablement sensible. On trouve toutefois :

Les bétis, les élites bétis, les sawa, les bamiléké, Chef Bandjoun, une fille bamoun, le Grand Nord, l'Ouest Cameroun. On parle assez souvent aussi de Mvomeka'a, village du président, où se prennent bien de décisions importantes pour le pays.

Les éton se déchirent pour un chef (LN 19.10.98)

Si on observe les civilités, prenant le cas de Paul Biya le président du pays, les titres ne sont présents à la une de la presse privée que lorsque l'on rapporte des paroles de personnages politiques :

John Fru Ndi se confie à la Messagère : La réconciliation est possible…si M. Biya se confesse et restitue la victoire au peuple (LM 13.01.93)

Cameroon Tribune l'appelle invariablement par ses fonctions Le Président de la République, le Chef de l'État, M. le Président :

Le chef de l'État, Son Excellence Paul Biya, a quitté Yaoundé hier pour un bref séjour privé en Europe (CT 27.07.98)

Dans la presse privée, l'usage le plus courant est Biya. Paul Biya est souvent utilisé et des titres comme président de la République ou chef de l'État ici ne sont que anaphoriques.

Les enseignants écrivent à Paul Biya
Réunis à Douala le 28 novembre 2000, cinq syndicats de l'Éducation nationale adressent une correspondance au chef de l'État (LN 01.12.00)

En effet, le non-usage de titre de civilité au niveau de la phrase titre provoque régulièrement la reprise en sous-titre de la qualité du cité. Dans l'exemple qui suit les trois personnages évoqués en titre le sont également en sous-titre, sous la forme de leurs qualités. La politesse quand il s'agit des hommes surtout n'est pas liée au genre, mais à la qualité de la personnalité évoquée.

Agitations dans le sérail Biya convoque Hayatou et Doumba à Paris
Pour quoi faire ?
Le Messager tente une esquisse de réponse au lendemain de la convocation simultanée de l'ex-PM et du SG du parti au pouvoir, dans la capitale française par un président pourtant officiellement en vacances (LM 10.08.98)

Mais lorsque les enjeux sont importants et que la nation fait face à l'adversité, on souligne l'importance de la fonction présidentielle :

Cacophonie autour de la catastrophe… Où est donc passé le Président Biya ? (LM 18.02.98)

Les dates et mots-évènements

Le contexte socio-politique impose au citoyen ordinaire et aussi aux médias l'usage d'un ensemble d'expression que l'on ne comprend que si l'on est au fait de l'actualité. L'histoire, la psycho-sociologie, les hommes font les mots qui font l'actualité. Celui qui crée le plus de mot, celui sur qui les médias focalisent le plus l'attention, c'est le président de la République.

Le 06 avril : le 06 avril 1984, le président Biya est victime d'une tentative de coup d'État. La date symbolise d'une certaine manière la fragilité de l'équilibre national et l'importance de l'armée pour cet équilibre. (*Il y a 15 ans Le 06 avril* MU 05.04.99)

Conférence nationale souveraine réclamée par l'opposition camerounaise et par tous les combattants de la liberté à l'aube des années 90. Il s'agissait de mettre de côté les institutions, de se concerter dans une assemblée souveraine et de décider du destin socio-politique du pays. A cette conférence, M. Biya a répondu qu'elle était "sans objet". La plupart des journaux privés existant se sont fait le relais de cette revendication, en particulier *Le Messager*. (*La souveraineté du peuple par la Conférence Nationale* LM 08.06.93)

Plutôt que cette conférence, M. Biya a proposé à la société un *large débat national*. Les journaux de la presse privée s'en sont méfiés car le changement de dénomination signifiait un changement de contenu. D'où l'ironie qu'il y a dans les déconstructions de l'expression par les titres de La Nouvelle expression : *Large débat national* (n°18 de mars 93), *Grande débâcle nationale* (n°22 d'avril 93), *Large escroquerie nationale* (n°26 de mai 93).

CENI (Commission électorale nationale indépendante) souhaitée par l'opposition fait l'actualité, le gouvernement propose à la place des structures comme l'*Onel*, et plus récemment *Elécam*. Toutes les commissions gouvernementales sont présentées comme des caisses de résonance du gouvernement.

La *corruption* est un mot-événement depuis qu'une ONG a élu le Cameroun "pays le plus corrompu du monde". Le gouvernement en a pris conscience, et a lancé l'*opération épervier* qui devait conduire en prison tous les voleurs et corrompus de la République. Les journaux présentent une double face devant l'opération : la fascination de la chute des hommes naguère puissants et méprisants, mais également la méfiance de se délecter d'un règlement de comptes des barons du pouvoir sans incidence positive pour le peuple.

2.3.3 La néologie

D'un point de vue synchronique, la néologie se définit comme l'ensemble des néologismes présents dans un état de langue donné. La néologie part donc de la possibilité de création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de production incluses dans le système de la langue qui s'enrichit par ce procédé. Elle peut donc affecter le signifiant et se construire d'éléments préexistants par dérivation, abréviation, composition, cryptonymie. Elle peut également affecter le signifié pour produire les phénomènes de changement de sens. Étudier la néologie, c'est donc, après avoir fait l'inventaire des néologismes, envisagé les raisons historiques, sociolinguistiques et psychologiques qui en ont déterminé la création, regarder le fonctionnement discursif de la néologie.

2.3.3.1 L'hybridation

L'hybridation est le phénomène qui consiste à construire un néologisme en associant soit des unités de langues différentes, soit des unités d'une langue dont l'association est improbable, ceci leur donnant un sens original. Les mots hybrides marquent un certain degré d'appropriation des référents identitaires, et aussi une visée intégrative dans la langue française courante par la francisation. Ils perdent alors de plus en plus leur valeur ludique pour de véritables valeurs référentielles.

Les emprunts morphologiques ou néologismes par dérivation

Upciste : formé de UPC, un parti politique et de –iste, suffixe d'appartenance doctrinale. L'upciste (upéciste) est le militant de l'UPC et tout ce qui est relatif à l'UPC.

Bendskineur : vient de bend skin, en pidgin courbe l'échine, désigne familièrement une danse et les taxis motos. Le bendskineur est le conducteur de bend skin, celui qui exerce la profession de taxi avec une moto.

Sauveteur : on retrouve le mot dans les dictionnaires de l'équipe IFA. Le sauveteur est un vendeur à la sauvette. (*Yaoundé les sauveteurs défient les autorités* MU 20.08.99)

Pistacher : "le pistache" est un mets succulent, une spécialité de la partie sud du Cameroun. Par dérivation sémantique, "le pistache" sert à désigner dans le journal Le Popoli le sexe féminin ou l'acte sexuel. Pistacher, c'est donc accomplir l'acte sexuel et le pistacheur est celui qui accomplit l'acte. (*Braquage Ils pistachent une mère devant ses enfants* (LP 05.06.03)

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Taximan : Le taximan est le chauffeur de taxi. Composition de taxi et de man ou men au pluriel (homme), le mot signifie littéralement l'homme du taxi. (*Trafic urbain La grogne des taximen* LM 25.04.93)

Feyman : Le mot désigne [49]des bandits de grands chemins qui mènent grand train au Cameroun une fois revenus d'"opérations" juteuses à l'étranger. Il a donc connu une évolution sémantique et phonologique. (*Banditisme, faymen, corruption, torture… Le plan de lutte de Bell Luc René* CT 26.02.98)

Enceinter : rendre enceinte. (*Inceste Un gros papa enceinte sa fille de 16 ans* LP 17.10.05)

Les néologismes par composition

Coupeurs de route : sont des bandits de grands chemins qui opèrent dans les routes du nord du Cameroun surtout dans les zones frontalières de la Centrafrique, du Tchad et du Nigeria. Leur nom vient de leur mode opératoire, poser des barricades sur une route le plus souvent en mauvais état, donc "couper" la route, stopper tous les véhicules et faire descendre les passagers que l'on menace avec un fusil de guerre. (*Alerte Les coupeurs de route à l'Est* MU 09.04.99)

Mange mille : Le mot vient de mange mil, un oiseau dont l'aliment principal est le mil. La création désigne les policiers qui lors des contrôles routiers soutirent systématiquement mille francs CFA aux automobilistes qui ne sont pas en règle. Par englobement, le mange mille est un policier.

Mini cité : Les mini cités sont des cités estudiantines qui n'appartiennent pas à l'Etat et qui bordent l'université. (*Mini-cité "Bonamoussadi" : on y vend, on y achète…tout* CT 22.12.00)

Voitures sans papiers : l'inspiration vient certainement des immigrés sans papiers dont on parle en France. Les voitures sans papiers, sont celles qui n'ont pas le droit de circuler parce qu'elles n'ont pas un dossier administratif en règle.

Journées citoyennes : campagne de la communauté urbaine de Douala pour l'assainissement et l'hygiène publique de la ville.

Coup de cœur : contribution financière. Une opération coup de cœur montée par le gouvernement et ayant mobilisé tout le pays est restée l'une des plus grandes escroquerie publique (*Le coup de cœur de Chantal Biya aux enfants malades* CT 28.12.00)

Notons également un tour comme la *mal-vie* utilisé par La Nouvelle Expression du 23.12.00.

[49] Cf. les emprunts au pidgin

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

2.3.3.2 Les calques et changements de sens

Si les formes d'une langue vivante changent, les sens évoluent également. Ce phénomène, créateur de la polysémie, se réalise dans l'évolution diachronique et spatiale. Le glissement de sens représente très souvent un jeu stylistique pour le locuteur. Cette transgression du sens du mot peut cependant être due à l'ignorance du sens premier du mot, à la maîtrise imparfaite du code. Il s'agit d'un autre phénomène d'appropriation.

Pour certains linguistes, l'évolution du sens est un progrès car elle participe au principe d'économie linguistique par l'utilisation, l'enrichissement des mots déjà existants avec de nouveaux référents. Il n'est donc pas question d'un processus de dégradation du sens, mais du signe de la vitalité linguistique, les mots n'étant pas des réalités figées.

Sur le plan méthodologique, parce qu'il n'étudie que le corpus, le structuralisme peut rendre compte de la description des changements. Mais il est limité car il faut rechercher, dans l'analyse des processus de changements sémantiques, les motivations, qui débordent largement du cadre de l'analyse linguistique. Baylon et Mignot nous donnent la méthode d'analyse quant aux changements de sens :

> La recherche des lois, c'est-à-dire des rapports que l'on peut constater entre les phénomènes, se substitue alors à l'établissement des règles, des prescriptions traditionnelles imposées en grammaire, au nom du "bon usage", donc de jugements de valeur (1995 : 213)

Les lois que l'on recherche peuvent ressortir du domaine psychologique du ou des sujets parlants, du domaine de la logique, de la linguistique, etc. La multiplicité des explications possibles, si elle veut entrer dans une analyse efficiente, doit se faire dans les différents types de changements de sens.

Formes situées entre emprunts et néologismes, les calques gardent une place importante dans l'observation des phénomènes de diglossie. Ils consistent à utiliser des unités lexicales d'une langue dans un arrangement structural d'une autre langue. Une forme lexicale ou syntaxique d'une langue camerounaise peut ainsi être reproduite en français. Le calque n'est pas toujours compris du locuteur peu ancré dans la norme endogène.

> Le Ministre de la recherche scientifique a "lavé" tout le monde à la télé (MU 23.04.98)
>
> Le "mauvais cœur" des premières dames (LP 21.11.02)
>
> Fru Ndi déshabillé
> *Par un ancien responsable du Sdf en France qui condamne les pratiques du parti* (MU 20.09.99)
>
> Gustave Essaka se "gâte" contre le cardinal Tumi (LP 23.09.03)
>
> Des soldats américains se gâtent à Douala (LP 26.11.03)

Dans plusieurs langues du sud du Cameroun (duala, bassa, ewondo, etc.) *laver quelqu'un* au sens figuré signifie l'engueuler, le remettre à sa place, parfois aussi l'insulter; c'est donc s'en prendre à lui verbalement et violemment.

Le *mauvais cœur* réfère à la méchanceté, l'absence d'altruisme. Le cœur étant le symbole de la sensibilité, un "mauvais" cœur ne saurait exprimer que l'opposé de ce dit caractère.

Le dernier calque *se gâter* signifie s'emporter, manifester sa colère. Ces expressions sont métaphoriques et révèlent une autre vision de la langue que celle véhiculées dans les expressions françaises typiques. Elles sont d'ailleurs très parlantes : en lavant l'autre, on ôte de lui tout ce qu'on lui reproche pour le reprendre plus "propre". Celui qui se gâte enfin change et passe de son état appréciable à un état qu'il vaut mieux éviter. L'hésitation quant à l'usage des guillemets est révélatrice de l'indétermination quant au seuil d'appropriation des mots d'une langue.

2.3.3.3 **Faute ou particularité linguistique ?**

Distinguer la faute d'une variante du français vient de souci de réfléchir sur l'idée des "puristes" de la langue selon laquelle le débat sur la norme du français en Afrique et au Cameroun n'est pas pour favoriser l'essor des pays africains. Mendo Zé (1992) pense par exemple que les curiosités de la langue française en Afrique ne sont nullement un facteur d'enrichissement de la langue. Il s'agit plutôt d'une tendance à créer et favoriser l'émergence de ghettos linguistiques, avec une langue qui pourtant est, pour les pays africains francophones, un moyen d'intégration, d'échange dans le concert des nations. Faudra-t-il se résoudre à valider les incorrections d'usage ? En fait, qu'est-ce qu'une faute ?

Selon Jean-Marie Essono (2003 : 217), la faute se définit comme *tout acte qui transgresse une […] [des] règles d'usage de la langue*. D'après Valdman cité par Dumont (1990 : 120), la faute est *la manifestation, certes défaillante mais irréfutable, de la mise en place d'un système approximatif de communication*. La faute se situe pleinement dans l'acte de communication, de la mise sur le plan de l'effection d'un système de communication. La faute, lexicale ou grammaticale, relative ou absolue, n'est pas l'échec de l'acte de communication, mais elle peut constituer un bruit.

Il n'y a faute que parce qu'on a établi consciemment ou pas une norme à respecter, ce qui revient à dire qu'il n'y a de faute que parce qu'on a une certaine vision de l'objet-langue. En fait, la langue est un système tellement dynamique qu'il est courant que la faute d'aujourd'hui soit la norme de demain. Dans ce cas, la faute n'est plus ressentie comme une incorrection mais comme une variante dans le sens que donne Poirier à ce mot (ibid. : 19) ou une variété

dans le sens de Blanchet (2000 : 121) Ce processus, cette évolution vers la particularité ne se fait que sur la base d'un certain nombre de critères et principes, ainsi que le démontre Nsial (cf. Edmond Biloa, 2003 : 128-131)

Les principes

Une particularité du français est un trait non-conforme au modèle standard quand bien même elle serait attestée dans d'autres variétés du français.

À l'intérieur d'un contexte comme celui du Cameroun, on dénombre plusieurs variétés du français dit camerounais. De cela, une particularité du français camerounais doit être définie par rapport au groupe de locuteurs qui en est porteur ou par référence à la variété qu'elle caractérise.

Une fois que les traits sont recensés, il faut établir des distinctions fonctions du degré d'apprentissage et de maîtrise de la langue, de l'importance dans la communication, etc.

Les critères

Critère de fréquence : le nombre d'attestations ou d'occurrences de chaque trait aide à déterminer sa fréquence. Mais le chercheur doit également se fier à son expérience du terrain, à son intuition linguistique.

Critère de dispersion spatiale : quel est l'espace de distribution des traits ? Quelles sont les caractéristiques sociolinguistiques de l'espace de distribution ?

Critère de distribution des sources : il est important de déterminer les sources pour savoir s'il s'agit d'un phénomène oral, d'un phénomène écrit ou des deux à la fois.

Critère d'origine : permet de distinguer les traits issus du français, les emprunts et les créations endogènes.

Critères morphologique, phonétique, syntaxique, sémantique.

Malgré tout, ces critères restent liés à des représentations et on ne peut donc pas admettre certaines coquilles comme des particularités du français au Cameroun ou du français des médias écrits du Cameroun. On ne peut non plus voir des éléments de style, des variations au sens que donne Blanchet au mot dans les cas :

Biya a **fuit** le palais d'Etoudi (LP 03.12.93)

Sunnistes-Tidjannistes Guerre de **réligions** ou montée d'intégrisme ? (LM 15.11.93)

Socinada Veillée **en** armes avant l'assemblée (MU 04.09.00)

L'ambassadeur de France **rélance** secrètement les négociations (LP 24.02.98)

En définitive, l'acte de communication dans les titres de presse met en scène une construction complexe du sujet-source de l'énonciation. L'analyse de la polyphonie énonciative et des valeurs significatives inférables, c'est d'abord prendre en compte la conscience linguistique d'un genre. Par principe, l'acte énonciatif dans un journal d'information se veut délocuté et objectif. L'hétérogénéité énonciative la plus attendue est celle du discours représenté. Seulement, il faut constater qu'il n'est pas la seule manifestation de la pluralité des points de vue dans un titre de presse, la modalisation énonciative est courante dans un propos, que celui-ci présente des déictiques ou qu'il fonctionne dans un effacement énonciatif. L'analyse du titre de presse à la une ne se réduit pas au constat d'une hétérogénéité énonciative mais au service que celle-ci rend au genre, à sa visée, c'est-à-dire à l'action sur le destinataire. Cette intention d'action n'a pas seulement ses traces dans les marques énonciatives, mais également dans le jeu avec les figures de rhétorique et les registres de langue disponibles dans la culture des lecteurs et de la source énonciative.

Conclusion

L'hypothèse selon laquelle le titre à la une était un texte nous permis de valider une composition en trois séquences linguistiques : le surtitre, le titre et le sous-titre. Il s'agit de structures d'un système dans lequel chaque élément est significatif à une place donnée, sa place en langue. Nous avons ainsi pu établir une typologie des surtitres, axée sur leur fonctionnalité référentielle ou thématique par rapport au titre. Le titre quant à lui, nous l'avons analysé d'abord comme une structure phrastique parce qu'il présente, aussi bien sur le plan sémantique, morpho-syntaxique que pragmatique des valeurs usuelles de la phrase. Il a néanmoins des formes spécifiques au genre surtout dans la ponctuation, et des formes préférentielles comme la phrase averbale, elliptique ou nominale. La fonctionnalité du titre à la une autorise une typologie en rapport avec le sous-titre ou le texte intérieur : le titre peut tout aussi être thématique ou référentiel. Le sous-titre est le segment explicatif, narratif ou argumentatif qui suit le titre. Ce schéma argumentatif avec généralement un plan en trois séquences se complète d'un aspect sémiologique ayant tout aussi une force référentielle ou thématique en rapport avec le texte. L'ensemble de cette composition permet de convaincre le lecteur car l'hyper-genre auquel le texte appartient, le discours médiatique est un acte de communication. Cet acte de communication peut également se lire à travers des traces de subjectivité. Ces marques sont celles de l'énonciation et du style et permettent d'influencer le destinataire, de le persuader à une ultime fin idéologique, marketing ou éthique. Nous avons

régulièrement eu besoin du recours au contexte pour comprendre les pratiques textuelles et linguistiques, il importe de ce fait d'aller au-delà des usages pour comprendre les représentations qui les motivent.

Mais cette analyse du discours n'est qu'un prétexte à l'analyse sociolinguistique. La sociolinguistique n'a pas abandonné le champ du texte écrit à l'analyse du discours. L'analyse du discours et la sociolinguistique sont des disciplines du discours, d'où la proximité de l'analyse (Maingueneau, 2005 : 66-67). La sociolinguistique va plus loin encore que les manifestations du discours, elle va étudier l'être social producteur du discours, elle va analyser la société, cadre du discours. Comprendre la société par ses discours, comprendre les discours par leur société, c'est la démarche que nous voulons par cette analyse. Il est dès lors nécessaire de se rapprocher des instances de production et d'interprétation du discours du titre de presse pour comprendre, au-delà des pratiques effectives, les représentations qui les précèdent et qui en dérivent.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

DEUXIÈME PARTIE :

REPRÉSENTATIONS, LANGAGE ET LANGUE

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

DEUXIÈME PARTIE :
REPRÉSENTATIONS, LANGAGE ET LANGUE

La perspective de l'analyse des titres de presse que nous avons adoptée met en rapport des phénomènes linguistiques et des paramètres situationnels. Aussi avons-nous relevé de façon incidente, lors des descriptions linguistiques, des explications d'usages essentiellement sociales. Nous avons ainsi admis le postulat que l'exposition langagière est celle des membres d'une société, répartis de manière non cloisonnée en *producteurs* et *consommateurs-interprétants* de discours, les producteurs étant les premiers consommateurs de discours sociaux. Le titre de presse se conçoit de fait comme un produit par lequel transparaissent des éléments d'une organisation sociale, ce que nous appelons des représentations.

La notion de représentation, dans un sens général, se définit comme une présentation nouvelle d'un aspect de la réalité par l'intermédiaire d'un sujet à un destinataire. Ce sujet rend présent (de l'étymologie *re- praesentare*) un objet par sa perception, et il lui donne son caractère singulier, unique. La notion semble donc accorder une fonction nucléaire au sujet percevant et communiquant, qu'il soit un individu ou un groupe social. Pratiquement toutes les sciences dites humaines marquent un temps d'arrêt sur les représentations. Ainsi, de sa relation au psychologique et au social, la notion a vocation à intéresser en premier lieu l'interface entre la psychologie et la sociologie, mais elle va être mise en œuvre en histoire, en anthropologie, en linguistique, en psychanalyse… La raison de cette vitalité et de la transversalité des représentations vient de la complexité de leur objet. Elles doivent intégrer des données affectives et mentales (pôle du fonctionnement psychique), des données cognitives, mais aussi les règles de fonctionnement sociales. Pour Doise (in Jodelet 1991 : 36), c'est *dans une approche respectant la complexité des phénomènes et de la notion que doit se développer la théorie*.

Du sens général évoqué, prosaïquement, on aurait pu interpréter une représentation comme la manière de voir d'un sujet et l'assimiler au point de vue. Or Emile Durkheim (1895) a plutôt insisté sur les représentations, marquées par la conscience que les gens ont d'eux-mêmes et du monde dans lequel ils vivent, *l'idéation collective* distincte des représentations individuelles. Les représentations sociales (RS) reçoivent alors une coloration didactique ethnographique car, outre le fait de montrer la possibilité d'une isomorphie de la pensée avec les institutions, elles doivent permettre aux individus de comprendre leur environnement, de

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

s'adapter à lui et d'agir sur lui. Elles s'ouvrent donc sur des praxis individuelles et sociales. Si on s'en tient au concept d'*habitus* de Bourdieu, les RS sont le versant imagé d'une réalité référentielle des pratiques. La pensée psychosociologique et sociologique ne s'est peut-être pas accordée sur cette conception mais, de Moscovici à Jodelet, la constance sera de voir dans la représentation *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* (Denise Jodelet, ibid.), autrement dit, cette façon de rendre symboliquement présent à soi et à autrui tout ou partie du monde en dehors du champ de la perception directe. L'usage le plus familier est celui de la métaphore de la photographie.

Derrière la complexité de la notion de RS, des points de convergence sur le matériau de base de la structure du concept se forment, même si des divergences analytiques demeurent quant aux modalités de fonctionnement des composantes de cette structure et à leur portée.

Le matériau de base et organisation des RS

Les caractéristiques des RS, synthétisées par Jodelet (ibid. : 37) font une relative unanimité dans les sciences transversales qui les étudient.

- toute représentation est représentation d'un objet. Ce matériau de base peut être une chose, une personne, une idée, une théorie, un évènement matériel, psychique ou social, des attitudes, des images, bref des éléments concrets, imaginaires ou théoriques ayant une dimension cognitive, idéologique, informative, normative… L'objet de la représentation est, de toute façon, un savoir disant quelque chose sur l'état de la réalité : il n'y a donc pas de représentation sans objet. Dans cette partie, l'objet des représentations c'est une langue[50], ou plutôt les formes linguistiques rencontrées à la une des journaux.

- Le sujet est le siège de l'acte de pensée imageant l'objet. Il est d'abord le lieu de la perception de cet objet, c'est-à-dire celui de sa saisie par les sens ou par l'esprit. Le sujet est également le lieu de la re-construction, de l'interprétation de l'objet. Il détermine nécessairement le passage du percept au concept, du sensible à l'idée. On a deux catégories de sujets collectifs au départ, le journal et le public. Ce sont des sujets indivis dans l'absolu, mais chaque journal peut manifester, chaque journaliste manifeste ses représentations de l'objet analysé. De la même manière chaque lecteur construit une interprétation singulière de l'objet. Néanmoins journal et public ont en commun d'être des sujets sociaux.

[50] Même si , d'un certain point de vue, on peut penser que c'est le discours qui est cet objet, parce que nous étudions ce que les locuteurs pensent des productions langagières effectives. Ainsi, et en anticipant sur la troisième partie, on étudie les représentations des formes discursives ici et les représentations dans les/des contenus discursifs dans les chapitres 5 et 6.

- Si l'acte de pensée porte les marques du sujet et de son objet, il est essentiellement significatif et symbolique. Cette signification est liée à l'imaginaire social et individuel. On en déduit que la représentation symbolise l'objet qu'il l'interprète en lui donnant un sens.

- Cet acte est par ailleurs constructif : les RS sont une activité qui construit une réalité sociale. Selon Abric (1997 : 12), *toute réalité est représentée, c'est-à-dire appropriée par l'individu ou le groupe, reconstruite dans son système cognitif, intégrée dans son système de valeurs dépendant de son histoire et du contexte social et idéologique qui l'environne.* Il ne s'agit donc pas de la réalité camerounaise telle qu'elle serait mais telle que représentée dans les journaux à travers les titres à la une.

- Cet acte est pragmatique et social, il a une influence sur les attitudes et les comportements. Chaque activité représentative est donc relativement autonome et créative.

Ces éléments dits *invariants structuraux* sont interdépendants et fondent la cohérence de la représentation. *Une représentation se définit par deux composantes : ses éléments constitutifs d'une part, et son organisation, c'est-à-dire les relations qu'entretiennent ces éléments d'autre part.* (Michel-Louis Rouquette et Patrick Rateau, 1998 : 29).

Toujours en rapport avec la recherche des facteurs, si l'on s'en tient aux nombreuses définitions des RS, les référents essentiels récurrents d'une RS sont la *forme* et le *comportement* chez Jodelet, le *processus* chez G.N. Fischer (1987 : 118) :

> La représentation est un processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales.

Il s'agit de l'*ensemble* chez Abric (1996 : 11) : *ensemble organisé et hiérarchisé des jugements, des attitudes et des informations qu'un groupe social donné élabore à propos d'un objet*. Chez Roussiau et Bonardi (2001 : 18-19), il s'agit d'une *organisation*,

> organisation d'idées socialement construites, relativement à un objet donné, résultant d'un ensemble de communications sociales, permettant de maîtriser l'environnement et de se l'approprier en fonction d'éléments symboliques propres à son ou ses groupes d'appartenance.

Deux tendances non irréductibles et une récurrence sont perceptibles de ces définitions du référent : d'abord la tendance à considérer les RS comme un processus, une activité de construction qui vise la systémisation de son objet, d'autre part celle de voir en elles le résultat de ce processus, résultat qui se présente en système (d'idées ou de comportements). Les éléments de ce système de cognition ne peuvent se comprendre qu'en rapport avec leur ancrage social.

La représentation est/vient donc d'un double processus :

D'une part le processus de transformation de l'objet, par lequel, à une image perceptive d'un objet social, le sujet (psychique et cognitif) va associer un concept. Cela suppose un rapport de l'objet à la représentation à travers la médiation du sujet. Chez Moscovici, la première étape dans la création des RS est l'objectivation. Elle permet à l'individu de matérialiser les significations, c'est-à-dire d'intégrer le noyau figuratif par le tri des informations selon le modèle culturel et institutionnel, par la formation d'un modèle *simple, concret, imagé et cohérent avec la culture et les normes sociales ambiantes* (Rouquette et Rateau, ibid. : 32) et par la naturalisation de l'objet.

D'autre part le processus de familiarisation qui sert, quant à lui, à rendre l'objet signifiant. La signification permet d'adapter l'objet en construction au contexte interactionnel. La familiarisation correspond à l'ancrage de Moscovici, c'est-à-dire à l'enracinement social de la représentation et de son objet. L'ancrage se caractérise par la signification, la fonctionnalité et l'intégration des cadres historiquement et socialement établis.

Les RS sont des produits dont les éléments organisés et hiérarchisés sont symboliques et résultent d'un processus de re-création de l'objet. Il s'agit donc d'un système sociocognitif distinct qui postule une connaissance contextuelle. Les schèmes de ce système doivent d'abord être mis en relation entre eux dans les interrelations significatives avant d'envisager la compréhension paradigmatique de chacun de ses éléments.

Les RS sont des systèmes sociaux, les conditions de leur compréhension supposent une base culturelle, un savoir tacite et des conventions. En effet, Jean Pierre Brouat (1991 : 22) pense que la représentation a un amont constitué par un ensemble d'institutions qui la génèrent, *l'ensemble des systèmes normatifs qui structurent les légitimités de tous ordres (comportementales, perceptives, évaluatives, cognitives, discursives, etc.)*. Ces institutions, selon Jodelet, prescrivent qui doit savoir, ce qu'il convient de penser, comment il faut penser, comment structurer le monde environnant en un tout significatif et quelles sont les conséquences.

La conséquence de cette conception des RS est une structure hiérarchisée, paradoxalement stable et évolutive. Ce que Abric développe avec les notions de noyau central et périphérie.

Selon Abric (1997) une représentation est un ensemble d'éléments signifiants organisés autour d'un noyau central ou noyau structurant. Le noyau structurant est l'élément autonome, celui de la signification fondamentale de la représentation. On parle de lui comme du *noyau dur*, de l'élément le plus stable de la représentation. Il permet la communication et la comparaison des RS à travers ses éléments constitutifs, essentiellement des éléments de sens :

la nature de l'objet représenté, la relation de cet objet avec le sujet ou le groupe, le système de valeurs et/ou de normes. La nature de l'objet et la finalité de la situation définissent donc le ou les éléments centraux. Ceux-ci ont dès lors une dimension fonctionnelle, avec des éléments centraux concernant directement la réalisation d'une tâche, et une dimension normative, avec les éléments centraux constitués par une attitude dominante, une norme envers l'objet de la représentation. Ce noyau structurant a donc deux fonctions principales : une fonction génératrice, le noyau central étant à l'origine du sens et de la valeur de la représentation, le siège de la transformation des éléments ; une fonction organisatrice, ce noyau est l'élément unificateur et stabilisateur de la représentation. Lorsque le noyau central est transformé, la représentation est transformée. Les éléments de la RS doivent donc être étudiés dans leurs relations les uns par rapport aux autres dans le noyau central et dans une étude essentiellement qualitative car seuls les éléments de signification de la représentation importent.

Les éléments périphériques constituent *l'interface entre le noyau central et la situation concrète dans laquelle s'élabore ou fonctionne la représentation.* (Jean-Claude Abric, ibid. : 25). Ils sont constitués de jugements, de croyances, d'informations sur l'objet, permettent l'intégration d'éléments nouveaux dans la représentation, et donc la transformation du noyau central. Leurs fonctions selon Flament (1999) et Abric (ibid.) sont de trois ordres : une fonction prescriptive par laquelle ces éléments périphériques indiquent quelles attitudes, quelles opinions adopter selon les situations : ces éléments donnent une grille de décryptage de la situation. La fonction de personnalisation des représentations et des conduites qui lui sont rattachées ou fonction de régulation, tient des moyens et de la volonté d'accéder d'une manière ou d'une autre à la représentation, elle autorise souplesse et adaptation dans les évolutions du contexte. Une fonction de protection ou fonction de défense du noyau central et de la représentation. Les éléments périphériques indiquent ce qui est normal ou pas, par rapport à telle ou telle situation. Ils sont donc des schèmes dits *normaux* (Flament in Jodelet 1991, ibid. : 212). Ces schèmes normaux peuvent se transformer en schèmes *étranges* dans certaines situations comme le rappel du normal, la désignation de l'élément étranger, l'affirmation d'une contradiction entre deux termes, la proposition d'une rationalisation permettant de supporter la contradiction.

En synthèse, nous pouvons dire avec Abric (1999 : 238) que *si la réalité entraîne simplement une modification de l'activité des schèmes périphériques, il peut s'ensuivre une transformation progressive, mais néanmoins structurale, du noyau central*. Cela pour affirmer que la stabilité ou la modification du noyau structural est fonction du phénomène de variation/stabilité des éléments périphériques et dérive de manière progressive vers une

nouvelle stabilité de la RS. La stabilité semble donc relative à une situation, à un moment, à un contexte, ceci parce qu'on conçoit difficilement une société parfaitement homogène. Le noyau dans un contexte donné peut être périphérie dans un autre, la périphérie d'un espace le noyau dans un autre. Ces développements sont importants pour les chapitres suivants du moment où l'analyse des variables linguistiques identifiables dans notre corpus s'inscrit non pas dans une perspective strictement systémique, mais dans le cadre des représentations. Comme on les définit, c'est ainsi que l'on comprend une langue et, inversement, comme on comprend une langue, c'est ainsi qu'apparaissent les représentations.

"Une" langue, objet des RS : qu'est-ce qu'une langue ?

La linguistique structurale conçoit la langue comme une institution sociale, construite sous la forme d'un système *sui generis* de valeurs signifiantes, c'est-à-dire une structure homogène et abstraite, distincte des réalisations de la parole. André Martinet pense la langue comme un instrument de communication et donc comme relevant du domaine de l'expérience humaine et aussi différente d'une communauté à une autre. Seulement, seuls les traits qui contribuent à assurer cette communication sont pertinents, ils s'analysent alors selon une double articulation en monèmes et en phonèmes. En admettant l'idée de traits supra segmentaux non fonctionnels et donc plus contextuels que linguistiques, il rejoignait le dualisme saussurien, pour établir que tous les traits de la parole n'étaient pas pertinents. La langue devait rester un modèle collectif, partagé par tous les sujets la parlant mais indépendant des individus. Avec la grammaire générative, une théorie de grammaire universelle construite à partir des données d'introspection ou jugements de grammaticalité de locuteurs parfaits des langues individuelles est étudiée. Ces théories veulent objectiver les traits internes structurant la langue. Or, nous l'avons dit, si l'on admet la langue comme structure sociale, il paraît intéressant également d'intégrer dans son analyse des éléments à fonction sociale. Il a donc fallu passer d'une conception figée de la langue à l'étude des langues aussi bien dans leurs fonctionnements internes, dans les formes de leurs contacts, que dans les pratiques sociales qu'en font les locuteurs. Déjà ne serait-ce que pour expliquer l'influence des idiolectes (caractéristiques linguistiques propres à un individu) ou celle des contacts de langues dans le changement linguistique et dans la diversité des formes. Cette perspective avait été envisagée par Bloch (1948), Pike et Fries, ou encore A. Weinreich (1954).

La corrélation des facteurs sociaux avec des faits linguistiques permet d'avoir une perspective dynamique de la langue. Celle-ci est vue comme variante, aussi bien dans sa forme que dans son fonctionnement selon les circonstances de son emploi. Elle se présente ainsi avec une dimension géographique, une dimension sociale et une dimension stylistique (Claire Lefebvre, 1983 : 305-306). Cette variation constante la rendrait impropre à la description, à sa vision comme cohérence, comme globalité et donc à sa délimitation. Parce qu'elle a du mal à circonscrire son objet, la sociolinguistique a renvoyé la définition de la langue au sentiment du locuteur; à la reproduction qu'il se fait de la langue. Des paramètres psychosociologiques peuvent-ils à eux seuls définir la langue ?

La conclusion que donne Philippe Blanchet de ce tiraillement conceptuel est : *La/une langue est donc un ensemble homo-hétérogène ouvert en équilibre dynamique.* (2000 : 108) En clair, l'auteur intègre à la fois la considération généralisante du concept (la langue) conduisant à la systématisation du concept, mais également la particularisation marquant le principe de variabilité dans le concept. Pour lui, une langue est avant tout un système dynamique, évoluant à la fois selon des normes internes de fonctionnement, elles-mêmes liées à un ensemble de prescriptions, et selon un ensemble de pratiques liées au contexte, à l'environnement. La langue se définit donc comme un processus, ce qui est paradoxal avec l'idée du système qu'on lui reconnaît. Cette contradiction vient de ce que Blanchet ne distingue pas d'un côté la langue et de l'autre la parole. La psychomécanique du langage avait déjà autrement réclamé le dépassement de la dichotomie saussurienne en considérant la langue comme un processus allant du *plan puissantiel* à un *plan d'effection*. Dans une perspective similaire, Didier De Robillard (1995 : 21) envisage la langue comme dynamique, *comme un processus, et non simplement comme un produit*.

Cette perspective l'amène à construire les faits linguistiques comme *chaotiques* (Robillard, 2001) : partant de l'hypothèse selon laquelle les langues sont des objets empiriques manifestant des variations causées à la fois par des facteurs déterminants (c'est la théorie déterministe de la langue, qui permet l'analyse et l'explication des phénomènes) et des facteurs non déterministes, il présente la théorie du chaos comme l'*étude d'objets dont les comportements ne sont ni totalement aléatoires, ni complètement prédictibles* (ibid.: 170). On associe les faits et comportements linguistiques au *chaos*. L'analyse linguistique doit partir des comportements, des processus générateurs des faits ou produits linguistiques (par sélection aléatoire d'un fait et amplification du facteur choisi) pour expliquer ces derniers. Cela a l'avantage de détacher l'analyse des *a priori* théoriques et de garantir plus de cohérence dans l'explication des faits. Les facteurs déterminant les faits linguistiques sont d'abord

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

internes, mais ceux-ci peuvent aussi être prédictibles à partir des études sur les processus linguistiques (pragmatique, sociolinguistique, psycholinguistique...) qui vont conduire à d'autres formes de déterminisme (sémiotique, pragmatique, social et culturel). Plus simplement, la langue est une double tension : une première tension de constitution et de construction des données du système "pour soi" faite de propriétés intra-linguistiques et une seconde tension d'ouverture au contact avec d'autres idiolectes, sociolectes, ethnolectes et face au changement linguistique. Les unités des catégories déterministes forment des ensembles en situation de communication. Ce qui signifie une permanente conversion des faits linguistiques indéterminés en phénomènes explicables pour le linguiste, et de possibilités les plus ouvertes pour le locuteur d'une langue. Robillard conçoit ainsi le principe de la double transparence : le locuteur est transparent à la théorie linguistique et la langue est parfaitement transparente au locuteur.

Cette double ouverture (Blanchet parle de *double organisation*), du locuteur à la langue (l'individualité est irréductible d'un système) et de la langue au locuteur (elle est un système ouvert), pose la variation comme interne aux langues. Lorsque la variété s'inscrit dans un espace géographique donné, on parle de dialecte, dans une époque donnée de l'histoire d'une langue on parle de stade, de dialectes sociaux quand une langue est en corrélation avec une classe sociale donnée. Les registres, styles, codes, variétés standard, variétés non standard ont un rapport aux situations de communication. Plus couramment, on appelle ces formes lectes, et la langue est donc un polylecte. Bref, comme le dit Louis-Jean Calvet (1993 : 85) :

> Chacune de ces formes [de la variation] correspond à une fonction sociale particulière et les variations que l'on y trouve relèvent à la fois du diatopique (ainsi l'utilisation d'une forme locale peut répondre à une fonction grégaire, la volonté de connivence régionale), du diastratique (les premières enquêtes de Labov sont sur ce point éclairantes) et du diachronique (l'argot des adolescents répond en partie à une volonté de connivence au sein de la classe d'âge).

Mais ces variations ne constituent pas que des données d'une expérience sociale, elles sont également culturelles, et l'expérience culturelle nous permet d'interpréter les comportements humains, de construire notre propre comportement. Comme la société et la langue, la culture constitue *un système complexe, une globalité ouverte et organisée, une abstraction émergente qui n'existe que par les pratiques effectives des acteurs culturels* (Blanchet, 2000 : 113).

La langue est donc un système constitué de sous-systèmes qui permettent sa variation. L'analyse de ces variations lectales place la linguistique au cœur des usages d'un code. Calvet (cité par Robillard, ibid. : 176) recommande de ne pas séparer l'étude de ces usages (la sociolinguistique, la psycholinguistique, l'ethnolinguistique) de l'étude du code proprement

dite. Il faut déployer cette étude en synchronie des réalités énonciatives et du fonctionnement du code. La langue n'est pas qu'un objet construit par le linguiste à partir de l'homogénéité interne et de la fonctionnalité des formes en discours. Le plus, selon Robillard, vient de l'importance du sentiment du locuteur :

> Peut alors être avancée l'idée que les propriétés des formes linguistiques leur sont assignées par la fonction de représentation des locuteurs, et ne leur sont pas intrinsèques, ce qui explique peut-être, à la fois, en synchronie, la plasticité de leurs propriétés en discours pour la constitution de la signification en fonction de paramètres situationnels, contextuels divers, et, en diachronie, le changement linguistique (1995 : 23).

Ce qui expliquerait par exemple que les locuteurs bilingues ou plurilingues aient moins l'impression d'évoluer dans des systèmes différents que de choisir des éléments adaptés à une situation. Cela est à souligner et permet de comprendre les représentations des lecteurs et des journalistes : devant la nouvelle diglossie, tout le monde voudrait parler le bon français mais l'environnement déterminant l'usage, on ne se rend pas toujours compte des entorses faites à la norme scolaire, l'essentiel est de communiquer et de le faire dans la langue que comprend le lecteur. Philippe Blanchet sommarise la pensée :

> Enfin, les variations et les variances sont produites par les locuteurs au cours des actes de langage ou des acte de parole, c'est-à-dire dans les évènements de communication en contexte. […]Les pratiques intersubjectives occupent le même rang que les systèmes émergents, en ce sens qu'il n'y a de langue, de système ethno-sociolinguistique, de communication, que parce qu'il y a des personnes qui interagissent dans, par, avec du langage. (ibid. : 109)

En traversant ces conceptions de la langue, au vu de l'étroitesse de la relation de la notion avec celle de variance et compte tenu de l'importance que prend la pragmatique des situations dans les choix linguistiques, la cohérence d'une langue semble être autant psychologique que linguistique. Mais, puisque les usagers pensent et matérialisent la distinction des variétés et des langues, il faut pouvoir les identifier comme telles à travers les représentations. Quels sont réellement les outils d'analyse des langues qui sont (les outils) de l'ordre de la pensée ?

Approche méthodique des représentations

Nous nous rapprochons de l'approche analytique de Jean Sébastien Morvan et Henri Paicheler (1990) qui, dans un ouvrage collectif, s'interrogent sur ce qui ferait le substrat scientifique de l'analyse et de la compréhension des RS, et pour laquelle Jean-Pierre Brouat esquisse une réponse :

> L'étude des représentations devra s'opérer par deux entrées conjointes, à savoir l'analyse des institutions significatives pour les groupes sociaux étudiés (significatives au sens de génératrice de

légitimités donc de sens) et l'analyse des discours produits par les membres des groupes concernés. (1990 : 23 in Paicheler et Morvan éds.)

En d'autres termes, sur le plan des formes linguistiques francophones, quel est le marché qu'offrent les journaux du Cameroun à partir de leur exposition langagière ? Ces formes sont-elles en conformité avec la réalité linguistique camerounaise ? Pourquoi ? Qu'en pensent les journalistes et qu'en pense le public ?

Ériger un pont entre d'un côté l'explication et la compréhension de *la nature des liens sociaux qui unissent les individus, des pratiques sociales qu'ils développent, de même que les relations intra- et intergroupes* (Bonardi et Roussiau, 1999 : 25) et de l'autre les productions discursives effectives en contexte. Cependant, une représentation en linguistique ne saurait être réduite à une photographie, un exact reflet de la réalité. Elle est plutôt le compte-rendu fait par le linguiste d'une réalité symbolique. C'est d'abord *une notion construite par le chercheur qui a pour fonction de rendre compte de tel ou tel segment de la construction symbolique du monde réalisée par les groupes sociaux objets de son attention* (Jean-Pierre Brouat, ibid. : 21). Bourdieu parle d'images mentales et de *manifestations sociales destinées à manipuler des images mentales* (1987 : 136). Elle résulte de l'observation du chercheur fonction de ses orientations problématiques. La représentation suppose un système social normatif qui fonde sa légitimité. Les institutions sont donc des "machines" à produire de la cohérence, à produire du sens. Les représentations s'assimilent ainsi à des principes organisateurs communs constitués d'attitudes, d'idéologies et de stéréotypes, et à leurs fonctionnements cognitifs.

L'attitude est la disposition à réagir de telle ou de telle manière à une classe d'objets. Lüdy et Py (1986 : 97) parlent de pré-disposition psychique latente, acquise, à réagir d'une certaine manière à un objet. Elle intègre un ensemble de croyances. Les croyances constituent une accumulation latente, évolutive, d'informations objectives, de préjugés ou de stéréotypes. Elles motivent les conduites et les comportements plus ou moins stables, mais ne peuvent pas être directement observables.

Les stéréotypes sont des *formes spécifiques de verbalisation d'attitudes* (Castelloti et Moore, 2002) caractérisées par l'accord des membres d'un groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire l'étranger dans sa différence. Le stéréotype assure les perceptions identitaires et la cohésion de groupes. L'analyse des stéréotypes identifie des images stables et décontextualisées, schématiques et raccourcis valides dans la mémoire collective.

L'idéologie interprète une classe d'objets dont les frontières demeurent en permanence ouvertes. Elle constitue un ensemble de conditions et de contraintes cognitives qui, selon Rouquette, président à l'élaboration d'une famille de RS. Cet ensemble de conditions et de contraintes assure la cohérence ou la dissonance sociale et générale des représentations. *Derrière la diversité apparente des préférences et des engagements se situent des règles configurantes d'origine sociale.* (M.L. Rouquette, 1996 : 171) Elle est donc le cadre dans lequel évoluent les RS, *les idéologies incarnent les principes généraux qui contrôlent la cohérence globale des représentations sociales partagées par des membres d'un groupe* (Teun Van Dijk, 1998).

Nous avons affirmé dans le chapitre précédent la variabilité dans l'expression francophone au niveau des titres de presse, mais peut-on parler d'attitudes ? Nous ne pouvions par exemple pas, précédemment, répondre à la question lorsque nous voulions caractériser cette variabilité en termes de faute ou de particularité linguistique, car cela implique la prise en compte de représentations. Qu'est-ce qui relève du stéréotype, du style ou de l'incorrection ? Si des spécificités lexicales relèvent des stéréotypes et sont ainsi d'une relative stabilité, peut-on parler d'un parler français du Cameroun ? Quels seraient ses attributs ? Les médias camerounais ne contribuent-ils pas à la stabilisation de l'usage d'une (ou de) forme(s) francophone(s) locale(s) ? En plus, que pensent les lecteurs des pratiques linguistiques dans (les titres de) la presse au Cameroun ?

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

CHAPITRE III :
REPRÉSENTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES

Dans le ***Cours de Linguistique Générale*** de Ferdinand De Saussure (1917), on a semblé noter une contradiction entre le caractère social que l'auteur reconnaissait à la langue et l'immanence de la démarche linguistique : *La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*. Les linguistiques structurales se développeront autour de ce principe d'analyse, excluant le social ainsi que ses fonctions de l'étude du langage. Labov critiquera le "social" saussurien, transcriptible par *pluri-individuel*, non suggestif de l'interaction sociale sous ses aspects les plus étendus. Il est donc des linguistes insatisfaits de ce qu'on appellerait le saussurisme, qui préfèrent valoriser les théories d'Antoine Meillet pour leur approche distinctive des faits de langue internes des faits externes, la double perspective d'appréhension de l'objet manifestant une volonté de compréhension globale du phénomène linguistique. Le concept de sociolinguistique s'inscrit dans toute cette problématique de l'angle de perception de langue et a d'emblée voulu s'imposer comme alternatif au structuralisme. En effet, qu'on le veuille ou pas, le "courant" sociolinguistique, comme toutes ces linguistiques qui se sont voulues de la parole ou du discours, se veut une alternative à la fois aux corpus désincarnés des structuralistes, corpus non fonctionnels en termes de communication, et au formalisme des générativistes. Les sociolinguistes ont mis le rapport de la langue à la société au centre de leurs préoccupations, affirmant avoir un *autre* objet que les linguistiques structuro-générativistes. Un autre objet, des méthodes différentes, la sociolinguistique semble se détacher de la linguistique.

Toutefois, par sa forme de mot-valise, la sociolinguistique se perçoit aisément comme un croisement de la sociologie et de la linguistique, interrogeant la société à l'aide de la langue. Autrement dit, elle serait une sociologie du langage. Ceci donne aux générativistes l'argument d'exclure la sociolinguistique des courants de la linguistique. William Labov (1976) définissait pourtant comme sociolinguistique *l'étude de la langue dans son aspect social*, entendant par là qu'elle est la véritable linguistique, le chemin, volontairement omis par la vision parcellaire qu'ont eu les post-saussuriens de la définition de l'objet et de la méthode de la linguistique (la langue par elle-même et pour elle-même) : la sociolinguistique serait donc la linguistique.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Les sociolinguistes partent du principe que les analyses objectivistes des faits de langue ne tiennent pas compte de la variabilité qui est essentielle à la langue. La variable peut être stylistique ou sociale, elle renseigne sur un comportement face à une langue et sur le fonctionnement social des langues. L'hétérogénéité des pratiques sociales caractéristiques de la langue rend cette sociolinguistique apte à présenter les équilibres dynamiques des phénomènes de contacts de langues, de variation et de variété de langues. Cette linguistique, dont le parti pris variationniste est plus que évident, part de l'hypothèse que le monolinguisme n'existe pas. Même lorsqu'il a l'impression de ne parler qu'une seule langue, le locuteur possède un éventail de possibilités de langues qui le rendent compétent et libre d'évoluer entre vernaculaires et véhiculaires à l'intérieur d'un même ensemble de règles linguistiques (Calvet, 1993 : 85). Ces variations ont une fonction grégaire et pragmatique interactionnelle, elles sont entre autres de l'ordre de la psychologie, de la stratification sociale, de la diachronie et de la géographie. C'est dire que la sociolinguistique ne peut pas se réduire à la description de la variation sociale. Celle-ci ne lui sert que de prétexte pour des analyses prenant en compte de plus en plus de paramètres permettant de comprendre les dimensions individuelle et sociale du langage.

La langue française en Afrique, constitue alors un objet privilégié de cette linguistique de la diversité. Francis Gandon, dans sa présentation du numéro 104 de la revue ***Langue française*** consacrée au français en Afrique noire (1994 : 6), posait déjà le problème de l'adéquation entre les méthodes et la complexité de l'objet :

> La question [du français en Afrique noire] peut décourager, du fait de l'hétérogénéité des niveaux en jeu, du caractère évanescent des traits idiosyncrasiques, du cercle vicieux des explications : substrats linguistiques, niveaux sociaux, pratiques institutionnelles… on ressent confusément l'inadéquation des concepts en cours (une véritable linguistique du discours mixte reste encore -largement- à inventer)…

Cette description du désordre de l'objet n'est pas sans rappelé le "système chaotique" de Robillard, et *[c]e désordre n'est désordre que perçu, construit par opposition à un ordre* (2001 : 167). L'étude du français en Afrique devrait donc s'adapter à *la dialogique récursivité explication compréhension* de la linguistique de la complexité.

La particularité de notre corpus c'est d'être écrit, donc *a priori* pas destiné au linguiste. Toutefois il présente des pratiques du français au Cameroun qu'il convient d'analyser, en tenant compte des spécificités du genre, des cadres contextuel et situationnel des discours. Comment comprendre les significations et interprétations de ces pratiques sans les intégrer dans un système de représentation des langues ?

Analyser les représentations sociolinguistiques, c'est une fois de plus placer l'étude du sujet à côté de celle des réalisations linguistiques : *il n'y d'autre réalité du sujet parlant que celle que permettent les représentations qui circulent dans un groupe social donné, représentations configurées en "imaginaires discursifs"*, affirmait Patrick Charaudeau (2005 : 90). Henri Boyer (1990 : 104) le réitère, dans un programme destiné à l'analyse sociolinguistique :

> La sociolinguistique est inséparablement une linguistique des usages sociaux de la/des langue(s) et des représentations de cette/ces langue(s) et de ses/leurs usages sociaux, qui repère à la fois consensus et conflit, et tente donc d'analyser des dynamiques linguistiques et sociales.

L'étude d'une langue et de ses pratiques ne saurait donc faire l'économie des représentations en termes de chocs ou tout simplement de rencontres à la fois sociales, culturelles et linguistiques. On le comprend mieux avec G. Desbois et G. Rapegno *et alii* (1994 : 3-4)[51] qui résument la langue comme

> Tout système symbolique et comme tout fait de culture, [elle] est l'objet de multiples représentations et attitudes individuelles, collectives, positives ou négatives, au gré des besoins et des intérêts. Ces représentations qui trouvent leur origine dans le mythe ou la réalité du rapport de puissance symbolique, dictent les jugements et les discours, commandent les comportements et les actions.

Ces représentations se présentent comme la clé de voûte de la compréhension de la diversité des faits et des attitudes d'usage et interprétation des faits linguistiques. En effet, le caractère social de la linguistique met en exergue l'importance des interprétations collectives et individuelles des utilisateurs de la langue au moins tout autant que les pratiques effectives. Philippe Blanchet (2007 : 52) établit d'ailleurs un continuum entre le discours épilinguistique (*qui rend compte implicitement, dans les comportements langagiers, des représentations sociolinguistiques*) et le discours métalinguistique (*qui expose explicitement une réflexion sur des phénomènes linguistiques*). Ainsi, pense-t-il, la réalité, la connaissance que l'on extériorise est une représentation mentale/sociale du réel : *Les représentations que les locuteurs ont des phénomènes linguistiques sont constitutives de ces phénomènes et contribuent grandement à leurs dynamiques* (ibid. : 42). Les représentations (re)construisent donc le réel, une reconstruction somme toute subjective car soutenue par une entreprise d'évaluation. Comment opposer le réel et sa représentation du moment où toute perception du réel et son idéation est une entreprise de représentation ? L'enjeu dans l'analyse des représentations commence avec la distinction des représentations "ordinaires" et des représentations "scientifiques", ou comment comprendre les modalités de construction des représentations. Dans les

[51] Cité par Karine Boucher (1999)

représentations scientifiques, le chercheur a une démarche réflexive, avec une historicisation de sa démarche socio-cognitive. Une recherche traduit donc à la fois les interprétations de témoins sous la forme des interprétations (précédées de la vérification du déclaratif et du comportemental du témoin) du chercheur. Ces interprétations visent à rendre compte des représentations des acteurs du genre analysé.

L'étude des représentations sociolinguistiques dans ce chapitre porte sur les opinions, les mots traduisant des attitudes de quelques lecteurs et journalistes sur le contexte linguistique des et autour des titres de journaux du Cameroun. Nous avons enquêté par un questionnaire distribué aux lecteurs devant les kiosques à journaux, puis par un autre que nous avons distribué dans les rédactions. Nous avons également eu quelques entretiens afin de valider les opinions récurrentes. Il ne faut cependant pas croire que seule la quantité des informations était importante pour nous. L'analyse des observables a très souvent été qualitatives, tous les observables pouvant permettre la compréhension. De cette enquête, il ressort principalement que le français au Cameroun se trouve dans une situation diglossique particulière : la double impossibilité de substitution et de normalisation au contact des langues autochtones et la confrontation conséquente avec des *métastases linguistiques* issues des contacts avec lesdites langues.

3.1 LES REPRÉSENTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES DES LECTEURS

Pratiques linguistiques

Sur le plan des pratiques linguistiques, **à la maison**, 71% des enquêtés disent parler la langue française, 60% une langue nationale, 5% l'anglais, 2% le pidgin, 1% le camfranglais, moins de 1% l'espagnol. Cela signifie que le français, en zone urbaine, est, de façon certaine, devenu une langue maternelle. La plupart de nos sondés sont donc plurilingues même à la maison où les langues nationales se disputent la primeur des usages avec le français. Ainsi, les langues nationales, malgré la contestation de l'exclusivité, gardent un très fort caractère d'intimité familiale.

Ce qui justifie leur baisse dans **la communication entre amis**, elles ne sont parlées que par 11% des sondés contre 84% pour le français. Ce dernier, dans le contexte plurilingue camerounais, ceci dans les principales villes, reste la langue d'intercompréhension, en principe parce qu'il manque un véritable véhiculaire camerounais. Gervais Mendo Zé (1999 : 45) a obtenu, dans une enquête à plus grande échelle, des chiffres à peu près similaires : 80% de

Camerounais parlaient français à la fin de la décennie 90. L'anglais avec 15,45% est la seconde langue des échanges spontanés interethniques. Les deux langues officielles sont également les principales langues véhiculaires. Le camfranglais, avec 10% des échanges, est surtout parlé par les élèves et les étudiants. Le pidgin[52] est, quant à lui, usité par 3% des sondés, surtout par les chauffeurs et les manœuvres de plus de quarante ans. Nous avons l'impression que cette langue a tendance à exprimer une certaine ruralité pour les francophones, après avoir aussi assumé le rôle de code des jeunes (C. Féral [1989] parle de *pidgin-makro*). Elle est supplantée aujourd'hui, sur ce dernier rôle, par le camfranglais.

Paradoxalement, **en situation professionnelle**, le pidgin est en nette croissance, parlé par 5,5% des sondés, principalement par les manœuvres. Dans le contexte professionnel donc, 95,45% des enquêtés s'expriment en français, 13,43% en anglais, quelques chauffeurs en langues nationales (2% des sondés). Personne n'avoue parler le camfranglais en situation formelle, ce qui est surprenant et intéressant de la part des représentations que les étudiants, si l'on ne considère que ceux-ci, ont de ce parler : possible de l'utiliser à la maison et avec des amis, usage impossible en situation formelle. Remarquons que s'il y a une proportion de 20% de Camerounais locuteurs anglophones, plusieurs subissent la domination du français dans les grandes villes camerounaises. Ils essaient donc de se conformer au modèle linguistique dominant (G. Echu :2004).

Rapport avec les langues nationales

À la question : "que représentent les langues camerounaises (sans définition préalable du concept) ?", 71% des sondés admettent qu'elles sont dominées par le français et l'anglais, 40,52% les considèrent comme véhicules de la tradition, 16,38% des camerounais pensent qu'on ne peut ni lire ni écrire les langues camerounaises, on ne peut que les parler. 2% ont tendance à croire qu'elles sont *démodées*[53]. Par ailleurs, quelques locuteurs ont parlé de "langues du quartier", d'autres de langues *en voie de disparition*. Le terme *importantes* a été recueilli 2 fois parmi les intellectuels. Mais on déplore ici qu'elles soient *trop nombreuses et différentes* ou qu'elles ne soient *pas enseignées aux enfants* encore moins *enseignées à l'école*. L'ouverture du questionnaire a également permis de relever le souci d'unité nationale ou alors la nécessité d'un outil de communication de masse et donc la conception fonctionnelle de la

[52] Nous n'avons malheureusement pas pu interroger oralement les témoins pour nous rassurer de ce qu'ils construisent une frontière entre le pidgin et l'anglais. Mais Carole de Féral (1989) montre la créolisation du pidgin-english par rapport à l'anglais.
[53] Mot volontairement proposé par nous pour sa portée sémantique.

langue comme outil de communication, lorsque des enquêtés répondent que ces langues *empêchent l'intercompréhension*.

Dans l'écologie linguistique camerounaise, les langues en contact se posent à la fois en situation de "conflit" et de "convivialité". Les langues nationales, perçues comme un ensemble disparate sont, dans leur ensemble, en opposition avec le français. Tant que les rapports de ces langues avec le français seront posés en termes de domination, tant que la vision que l'on en a sera négative *langue du quartier*, des revendications fuseront, qui les mettront en conflit avec le français. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse tant d'une mésestimation des langues nationales ; il s'agit plus d'un problème d'éducation, d'une méconnaissance de ces langues. Preuve en est des plus de 16% des sondés qui ne savent pas qu'on écrit les langues camerounaises et qu'on les lit.

En outre, la récurrence du champ de l'éducation (avec *école*, *enfant*, *enseigné*) montre bien le souci des lecteurs de la maîtrise et du développement de ces langues pour permettre la convivialité avec le français. De façon plus équitable et devant la francisation généralisée de l'expression, les langues nationales et la langue française pourraient se partager les domaines d'expression sans que l'on ait l'impression que l'une repousse toutes les autres. L'on serait bien dans une figure de diglossie, mais loin d'une diglossie dichotomique à la Fergusson.

Rapport avec le français

Quand on parle du français aux Camerounais dans la rue, 64% mentionnent la faculté de cette langue à servir à la communication interethnique dans le plurilinguisme camerounais. 26% des personnes interrogées sont d'avis que le français leur a été imposé. Mais seuls 9,50% notent la xénicité du français, déclarant que c'est *la langue du Blanc*. Deux étudiants ont parlé de *langue de la colonisation*.

Cette langue sert à *être important* dans la société pour 14% des sondés et 10,35% pensent que le Français permet d'être intégré en ville. Les autres caractéristiques relevées du français vont de *la langue nationale* du Cameroun (ce qui n'est pas la terminologie officielle) à la *langue du travail*, la *langue du commerce* (véhiculaire ?). L.M. Onguene Essono (1999 : 291) reconnaît au français une fonction véhiculaire au Cameroun. Face aux 248 langues nationales[54] et en l'absence d'un véhiculaire local, le français a tendance, surtout dans la partie sud du Cameroun, à être une langue véhiculaire. Nous avons rencontré l'expression la langue de la mondialisation pour un lecteur qui voit certainement la nécessité de regroupements de

[54] Statistiques de Jean Tabi Manga (2000)

populations autour de grandes langues. Est-ce une autre annonce de la mort de nos langues locales ?

Pratique des titres de presse

Le titre de presse ne laisse personne indifférent. Ainsi, 25,42% du public lit chaque jour les titres de presse. 74,57% des sondés sont des lecteurs irréguliers. Cela signifie qu'il ne s'agit point d'une contrainte pour les trois quarts des lecteurs, mais bien l'expression d'une certaine curiosité intellectuelle. C'est la raison pour laquelle 40,67% des sondés disent passer entre deux et cinq minutes devant les kiosques à journaux. Très peu ne font que circuler et passer moins d'une minute devant les journaux. La lecture des titres occupe 45,81% des enquêtés pendant plus de 10 minutes. Certains passant même jusqu'à une heure et plus devant les kiosques. Probablement parce qu'il s'agit en plus de la lecture de discussions entre lecteurs. Quand il s'agit d'achat, seulement 4,5% des enquêtés achètent systématiquement un journal. Le titre affiché est le facteur déterminant d'achat pour 63,63% des lecteurs. 26,36% des lecteurs de titres avouent rarement acheter des journaux. Quatre étudiants disent n'avoir jamais acheté de journal. En plus du titre, une bonne partie des lecteurs disent acheter au besoin d'une information particulière, d'autres disent acheter en fonction de leurs moyens, des étudiants évoquent le facteur utilitaire (la publication des résultats des examens). Un autre mode de lecture encore marginal a été évoqué par quelques intellectuels et quelques commerçants : la lecture des journaux sur internet.

Influence de la presse

La presse écrite a une influence avouée sur plus de 70% de la population, quand ils sont 25% à avouer ne subir d'aucune manière l'influence de ce qu'ils lisent dans les journaux. Ceux-ci influencent pratiquement la manière de penser de 45% des sondés. 17% avouent être influencés dans leurs actes par ce qu'ils lisent dans les journaux. 31% acceptent que les journaux influencent leurs usages linguistiques. Nous n'avons pas pu savoir de quelle manière concrètement cette influence s'exerce, mais ces statistiques montrent que la presse joue un rôle social majeur au Cameroun.

Rapport au français des titres

Globalement, la langue des titres de presse est accessible à la majorité des lecteurs, soit 58,62%. Cela est à comparer avec la proportion de ceux qui ont déclaré parler la langue

française aussi bien sur le lieu de travail, à la maison qu'avec des amis. Parler n'est pas écrire, encore moins lire. Si les sondés à environ 70, 80 et 95% disent pratiquer la langue française dans différentes situations (soit une moyenne de 81,56%), il faut savoir de quel français il s'agit. Cela signifie que les pratiques effectives du français d'une frange de lecteurs ne correspondent pas aux pratiques journalistiques. L'évident écart entre ceux qui déclarent l'usage régulier du français et ceux qui déclarent comprendre aisément les titres peut venir des variations de niveaux et de registres d'un journal à l'autre.

Cependant, une majorité, plus ou moins difficilement, a accès au contenu et se reconnaît dans le(s) français des titres de journaux. La preuve en est que seuls 6% des lecteurs estiment *incompréhensible* ce qu'ils lisent en titre. 6% également estiment que les pratiques linguistiques de la presse francophone camerounaise ne correspondent pas à leurs pratiques. On juge ces pratiques *terre à terre* ou au contraire (je pense) *fictives*. Cette ambivalence des jugements vient de la diversité des formes linguistiques utilisées et de la multiplicité des attitudes à l'égard de la langue. La langue doit marquer l'ascension sociale de l'individu. Plus haut il est dans la hiérarchie sociale, plus haute doit être la variété qu'il fréquente (c'est le sens que nous donnons à ce *terre à terre*). Or les journaux n'élèveraient pas assez le niveau de langue pour garder le contact avec ceux qui peuvent acheter régulièrement un journal. Pendant que certains ont besoin de plus de *pureté* de la langue, d'autres voudraient que les journaux reflètent les pratiques effectives, d'où le *fictives*. Il faut tout relativiser, tout nuancer, comme le conseillent certains sondés : il serait superfétatoire de faire une estimation globale des usages de la presse écrite, il faut prendre les journaux au cas par cas.

35,5% des sondés pensent *s'instruire* du français qu'ils lisent dans les titres de presse. Quelle nuance entre "influencer ses pratiques linguistiques" et "s'instruire de la langue des titres" ? *Instruire* a une connotation positive d'apport, d'acquisition d'informations et de données nouvelles, d'une construction de l'individu social. *Influencer* porterait plus possiblement la négativité dans la virtualité de ses sèmes. Vraisemblablement pour les 4,5% (de la marge entre les 31% et les 35,5%) des sondés, on peut avoir appris à s'exprimer sans le faire effectivement. On peut par exemple croire que certaines conditions (âge, situation professionnelle…) ne favorisent pas les changements du ou des mode(s) d'expression. Il faut également croire que la pluralité des moyens d'information à la portée du citoyen ordinaire fait qu'on ne ressente plus nécessairement l'influence des pratiques journalistiques dans les siennes.

Rapport à la variation

Les enquêtés ont une vision coercitive des règles de la langue et donc une vision monolithique de la langue : ils condamnent à 43% la présence de variétés de français dans les presses. Au-delà, 23% d'entre les lecteurs sondés trouvent ridicules et vulgaires les vernaculaires français dans les journaux. Par contre, 21,55% trouvent ces usages intéressants mais avouent ne pas s'exprimer ainsi. Ils pensent d'ailleurs en majorité qu'il s'agit d'une politique commerciale. Les étudiants, plus proches des variations sont partagés entre la condamnation et l'indifférence : *ce n'est pas un problème* affirme l'un d'eux. Un cadre d'entreprise trouve d'ailleurs cela *comique*, *amusant*. Il est presque 19% des sondés à encourager la diversité dans l'expression francophone. On les trouve *originaux*, apte à particulariser un français du Cameroun. Aucun sentiment ne l'emporte de façon définitive quant à la variation linguistique.

L'aversion des lecteurs francophones des formes de langues éloignées du français scolaire montre bien encore l'importance de la correction dans les institutions sociales que sont l'école, la politique et les médias. Souvenons-nous qu'aucun locuteur n'avouait parler le camfranglais en situation professionnelle. Il est impératif, pour comprendre le jugement sur la variation, de savoir ce que représentent les médias pour les locuteurs. Si presque la moitié des enquêtés avouent admettre et même encourager les variétés du français, l'autre frange de la population cache mal son inquiétude devant le succès de la camerounisation du français dans les journaux. La peur viendrait de la nécessité de s'intégrer dans un milieu professionnel resté assez conservateur des normes du français. Par les unes de presse, on assiste comme à une officialisation de certaines formes lectales prohibées dans les supports formels.

3.2 PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES DES JOURNALISTES

Nous présentons les données du questionnaire soumis aux journalistes non du point de vue quantitatif, mais en ce qu'il peut aider à la compréhension des propos recueillis dans les rédactions. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons proposé très peu de questionnaires aux rédactions (pas plus de quatre).

Dans tous les journaux où nous avons enquêté, le français est la langue la plus parlée, certains avouant parler de temps à autre la langue anglaise. Au *Popoli*, on dit parler le camfranglais aussi naturellement que le français. Ce parler témoigne de la camaraderie qui

règne entre collègues, aussi bien sur le lieu du travail qu'en dehors. C'est la raison pour laquelle on affirme également s'exprimer en camfranglais entre amis. En famille, les langues ethniques et le français cohabitent. Cela signifie que le français est la langue principale de tous les échanges, aussi bien professionnels qu'amicaux et familiaux. Les journalistes camerounais, comme tous les travailleurs diplômés du supérieur que nous avons interrogés dans la rue, échangent le plus souvent en français, dans des situations des plus variables. Les langues nationales interviennent dans les situations de conversations en famille. D'ailleurs tous les journalistes sondés remarquent que les langues ethniques subissent une grande domination de la part du français, même si on leur reconnaît une grande importance culturelle. Il n'est alors pas surprenant qu'un journaliste de *La Nouvelle Expression* relève en plus la fonction sociale du français, qu'il s'agisse d'un *moyen d'accès au modernisme*. Implicitement, les langues nationales ne relèveraient pas de la modernité et cela explique qu'on en abandonne l'usage, qu'on le réduise au mieux à des interactions familiales ou à caractère tribal. Alors, même si on a conscience de la nécessité de garder ses valeurs (surtout chez certains jeunes journalistes qui veulent poser le problème en termes idéologique), la force du statut du français oblige à l'utiliser le plus fréquemment possible. Est-ce pour se montrer "intellectuel" jusqu'au bout ?[55]

L'unanimité est faite autour de ce que la langue française au Cameroun sert à l'intercompréhension. C'est pour cela que les journalistes affirment parler une langue que peut comprendre la majorité des lecteurs. Au *Popoli,* on veut corriger : plutôt que d'utiliser la langue comprise par les Camerounais, on veut surtout se servir de celle qu'ils parlent. Les pratiques réelles dans un contexte donné ne reflèteraient pas entièrement toute la compétence de communication en français. Autrement dit, les Camerounais parlent et comprennent plusieurs formes de langues (et de français), il faut que ces formes, du moins les plus populaires, se retrouvent dans le journal.

En plus de sa fonction dans la communication interethnique, le français est un *outil de travail*. En le reconnaissant tous, les journalistes donnent à penser que cette langue a une fonctionnalité précise dont ils se détacheraient une fois l'usage accompli. En fait, il y a là sensiblement une indistinction du caractère instrumentaire et donc pas naturel de la langue française de son caractère culturel et propre au Camerounais, puisque certains affirment par la suite qu'il s'agit là d'une de leurs langues, d'un facteur d'unité nationale.

[55] On rejoint ainsi l'une des constances du statut du français : l'instrument de promotion sociale.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Sentiment des journalistes à l'égard de la variation

Comme le citoyen ordinaire, la majorité des journalistes notent que le français des rues camerounaises est mauvais pour les jeunes. Ils soulèvent ainsi le problème du rôle de cette langue en société. Contrairement à ce qu'on veut bien admettre, le français procure encore un certain prestige et il est une voie d'accès à de hautes responsabilités sociales. Les jeunes en situation professionnelle ou aspirant à une telle situation sont donc ceux pour lesquels la vernacularisation du français peut sembler dangereuse. On doit unir autour du français, mais d'un français standard, c'est pourquoi on ne manque pas de mentionner le rôle des médias dans le processus de correction et d'amélioration du français. D'ailleurs, paradoxalement (à notre avis), un journaliste du *Popoli* pense que l'usage de ces vernaculaires français peut entamer la crédibilité du journal. Par contre, le REC dudit journal dit parler ces formes lectales et insiste, avec certains membres de son équipe, sur ce qu'il s'agit dans ces langues de manifestations d'une identité camerounaise.

Relation du journal au lecteur

La méfiance pour les vernaculaires vient d'une certaine idée de la relation du journal au lecteur. Pour la majorité des journalistes (et même pour un membre de l'équipe du *Popoli*), le journaliste est le reflet de la norme, le lecteur doit se mettre à son niveau. Si on cible tous les Camerounais indépendamment de leur niveau scolaire[56], cela souligne encore le caractère didactique de l'expression du journaliste. C'est celui-ci qui oriente le lecteur, qui lui montre la norme. Nous comprenons mieux pourquoi certains ont soulevé la question de la crédibilité pour justifier le rejet de la vernacularisation.

Au Popoli principalement, on pense que le journaliste doit adapter son niveau de langue à celui de ses lecteurs. C'est ainsi qu'il peut se faire comprendre et donner un sens à son action citoyenne. Cette orientation voudrait valider un contenu culturel et social, un contenu identitaire dans des formes d'expression de la francophonie camerounaise. Il s'agit de débrider l'écrit et le support de l'étreinte de la norme scolaire, réduire l'abysse entre les situations orales non formelles et l'expression policée du contexte des écrits institutionnels.

En somme…

[56] Deux modes de perception du comportent linguistique du journaliste vis-à-vis de son lecteur son possibles et, selon plusieurs journalistes, complémentaires. Il s'agit pour le journaliste d'adapter sa langue à celle du lecteur ou pour le lecteur de s'élever au niveau de la langue du journaliste.

Le plurilinguisme affiché dans les titres de presse au Cameroun traduit l'incertitude des attitudes à l'égard de la diversité. Le poids sociohistorique a conditionné une certaine vision de la langue française qui rend en principe ses relations difficiles avec toutes les autres formes linguistiques, y compris même avec ses avatars. La recherche de l'identité camerounaise et la construction nationale ont justifié l'institution du français et la répression des "patois" et des "mauvais français". La langue française devenait, de fait, le mode d'accès à la modernité et le mode de promotion sociale : presque tout le monde avoue parler plutôt français dans diverses situations de communication.

Mais ces mêmes besoins d'identité sont à l'origine de l'appropriation du français et de sa vernacularisation. La presse reflète ces tensions (évolutions ?) linguistiques. Bien qu'elle influence les lecteurs et qu'elle soit devenue un moyen d'instruction des masses, la presse accorde au français et aux parlers en présence un statut fonction de l'idée que sa rédaction se fait de l'unité nationale et de la revendication identitaire, mais aussi de facteurs comme la qualité, le public cible, etc.

De façon consciente, lorsque l'attitude se veut pédagogique et uniquement pédagogique, le français normatif devient référentiel et la variation a le statut de faute. La diversité du français est en conséquence perçue comme un signe d'insuffisance de compétence, le journaliste invite alors les lecteurs à s'ajuster en permanence pour pouvoir le comprendre. Ainsi, 21.5% des lecteurs avouent s'intéresser à la variation camerounaise du français sans jamais la pratiquer, alors que 23% disent condamner absolument un tel type de comportement linguistique. Dans ce sens, 44.5% avouent plus ou moins directement ne pas utiliser un français vernaculaire camerounais.

De tels chiffres ne sauraient être considérés dans l'absolu car dans la pratique, le français scolaire dit *normatif* est empreint d'écarts (cf. Queffélec, 1994). Ces écarts liés au contexte social ne sont pas ressentis comme des incorrections. Que plus de 50% des sondés implicitement pensent utiliser un français contextualisé est surprenant lorsqu'on sait la valeur de l'école dans cette société et que l'on sait l'orthodoxie linguistique de l'institution scolaire. Est-ce une évolution des croyances et des attitudes ?

En tout cas, une autre attitude est que, de façon ludique, on utilise la variété. Elle est acceptée et utilisée pour amuser ou pour échanger de façon plus authentique (avec une fonction phatique que traduit l'expression *langue du quartier*), et le français normatif serait la langue des situations formelles, une langue fonctionnelle. Dans ce cas, les journalistes ramènent la langue au contexte du lecteur. Cette *hypocorrection* se veut une rencontre sociolinguistique, et c'est au journal de manifester à la une sa compétence ethno-

sociolinguistique : il est capable de refléter tous les *imaginaires ethno-socioculturels [des langues]* (Boyer, 2008) du Cameroun sur un continuum allant de la pureté de la langue française au "nationalisme linguistique francophone". Aux pratiques plurielles des journaux, correspond donc une vision plurielle des langues en présence, une vision de moins en moins unanime du statut hégémonique du français dans les médias au Cameroun.

3.3 CONFLIT LINGUISTIQUE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

Les unes de la presse francophone manifestent une diversité linguistique qui montre un dynamisme dans l'expression francophone du pays. Ce dynamisme a sa source dans le contact de langues de l'écologie linguistique camerounaise. Il est nécessaire de revenir sur les contacts de langue au Cameroun. Pendant plusieurs années, l'étude des contacts de langue aussi bien au niveau du bilinguisme qu'à celui de la diglossie mettait en relief la relation du français avec les langues locales camerounaises. Quelle synthèse peut-on faire du parcours des études de contacts de langues entre le français et les langues autochtones ?

Le bilinguisme, selon Uriel Weinreich (1953), concerne les situations de contact plurilingue au niveau de l'individu. De ce que les faits de bilinguisme ont relevé de l'individuel au départ, ils ont désigné l'utilisation alternative de deux ou plusieurs langues par un même individu et ont été rangés du côté de la psychologie et de la psycholinguistique. Seulement aujourd'hui, tous les phénomènes issus des situations de contacts de langues tels les interférences linguistiques, l'alternance codique, les mélanges de langues, les sabirs, les créoles (ou les pidgins) ont bien plus qu'une dimension individuelle, ce sont des phénomènes sociaux et ils relèvent de la sociolinguistique.

Du moment où la plupart des locuteurs avouaient pouvoir utiliser à la fois une langue locale camerounaise et une forme de français, le bilinguisme des locuteurs camerounais se posait également comme un phénomène diglossique. La diglossie est la situation de langues différentes qui se répartissent des fonctions dans une communauté. Elle est donc un fait social. Pour Charles Fergusson (1959) et les linguistes Nord-américains, la diglossie est une situation linguistique relativement stable d'une langue (de ses variétés dialectales) et de la variété plus complexe, mieux codifiée qui se superpose à la première grâce à un certain nombre de supports. On diviserait donc les langues selon leur fonctionnement : la première (Calvet parle de *variété basse*) aurait des fonctions de base de la communication ordinaire, et la seconde (*variété haute*) était prestigieuse et servait à l'usage littéraire et scolaire. Les deux

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

codes (le français et les langues autochtones[57]), si on les rapporte au contexte camerounais, coexisteraient de manière pacifique. Parce qu'ils se sont réparti les situations d'usage, ces deux codes fonctionnent dans une complémentarité, une solidarité et une convivialité durables. Le français représenterait la langue de l'école, celle des institutions et des médias. Les langues autochtones, essentiellement orales, serviraient aux usages familiers, à l'expression des réalités culturelles locales.

Seulement, il est illusoire de penser la coexistence entre ces langues pacifique. Par essence, a pensé la sociolinguistique catalane (P. Gardy et R. Lafont, 1981), le conflit linguistique est propre à toute situation de contacts de langues. Le conflit linguistique se détermine par la situation de langues différentes qui s'affrontent l'une comme politiquement dominante et l'autre comme politiquement dominée. La langue dominante est réservée aux usages officiels et aux usages publics, c'est donc la variété dite haute. Cette inégalité de prestige, ne serait-ce que par une certaine influence de l'idéologie, ne peut donner lieu qu'à une certaine instabilité, à un déséquilibre dont la conséquence serait de façon exclusive la normalisation ou la substitution.

L'hypothèse première dans le cas de la normalisation est que les langues autochtones, en s'émancipant, accèdent aux fonctions officielles en s'imposant aussi bien dans l'administration, à l'école que dans les médias. Mais jusqu'à quel pourcentage de fréquence la langue autochtone accèdera-t-elle à la représentativité ? En d'autres termes, comment évaluer la représentativité ?

La seconde hypothèse est que la langue française s'impose à tel point qu'elle entraîne la disparition des langues africaines. Celle-ci aurait pu être difficilement envisageable car elle est effrayante : peut-on obtenir en Afrique une situation de locuteurs exclusivement unilingues francophones ?

La réalité des pratiques et des représentations que nous avons obtenue de notre enquête révèle que le français n'est plus senti comme la langue d'une certaine élite intellectuelle, il fait partie de l'univers politique et social du Camerounais. Tout le monde reconnaît parler la langue française dans une situation ou dans une autre. Par rapport aux situations d'emploi, le français ne peut plus aujourd'hui être considéré comme la variété haute, ses emplois ont varié : il est au Cameroun la langue la plus usitée dans le contexte professionnel certes, mais aussi la langue la plus souvent citée dans les usages courants et familiaux. Dans le cas des usages familiaux, il devance, en zone urbaine, les langues locales par le nombre de locuteurs qui

[57] Qui ne sont pas déjà, dans l'absolu, des variétés de la même langue.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

avouent l'utiliser. Même si les locuteurs réservent les langues locales aux usages familiers et aux cultures orales traditionnelles, ils sont nombreux à les poser comme victimes de la domination du français et donc à ne pas les envisager en complémentarité harmonieuse avec le français. Le plurilinguisme camerounais ne se pose donc pas en termes stricts de diglossie fergussonnienne[58].

Effectivement, les locuteurs pensent que les langues indigènes sont sous la domination du français, et ils sont nombreux à regretter qu'on ne mette pas en place des structures permettant leur développement. Les langues dominées et une langue dominante posent la diglossie du Cameroun comme conflictuelle. Le développement des langues dominées se fera-t-il au détriment de la langue française et en faveur d'une normalisation ?

3.3.1 Français et langues nationales : l'impossible normalisation…

Comme le font remarquer P. Dumont et B. Maurer (ibid.: 87), l'existence de plusieurs langues dans une situation de conflit sera un premier obstacle à la réalisation de la normalisation ou de la substitution. Les enchâssements diglossiques multiplient les acteurs du conflit et rendent complexe la situation camerounaise. La multiplicité des langues en présence au Cameroun, qui ont déjà entre elles des tensions d'hégémonies régionales et même démographiques entraîne *a priori* un sentiment de menace de son identité culturelle et une attitude d'affirmation par sa langue. Cette attitude ne vaut que dans le cas de l'unicité du pôle opposé. Par exemple, le Mundang s'exprimera en mundang lorsqu'il veut marquer sa différence au Foulbé son voisin régional, à qui on attribue une certaine hégémonie sur les peuples du nord Cameroun. Par contre, face à la pluralité des milieux urbains, milieux "pluriels" par essence, la langue française s'affirme comme un bien commun, la langue de la communauté nationale. Le mundang serait un bien culturel spécifique.

Par ailleurs, les langues africaines font de timides incursions dans l'institution scolaire, malgré l'enthousiasme volontaire des politiques. L'administration et la politique étant des milieux dans lesquels on prône une certaine orthodoxie et qui ont gardé un ensemble de traditions coloniales, les langues locales ont du mal à y trouver une place. Toutefois, dans les médias et surtout les médias radiophoniques et télévisuels, quelques émissions de vulgarisation existent en langues locales et en pidgin. Bref, institutionnellement, les langues

[58] Même si Carole de Féral (1993 : 209) a essayé d'illustrer une diglossie à la camerounaise, cette schématisation ne tient compte que des traits dominants, on n'y retrouve par exemple pas la situation des lectes francophones et on oublie souvent que la réalité des zones rurales est toute autre.

locales ont du mal à supplanter le français. Ce dernier mute, il n'est plus seulement la langue d'intercompréhension, les locuteurs se la sont appropriés. Les enfants aujourd'hui l'acquièrent "naturellement", de la même façon qu'on aurait pensé qu'ils acquièrent leurs langues ethniques (en famille, entre amis, à l'école). Tout se passe comme si le français avait phagocyté toutes les autres formes linguistiques. Pour autant que assiste-t-on à un phénomène de substitution ?

3.3.2 … Et l'improbable substitution

La langue française n'a pas fait disparaître les langues nationales. Pour celles-ci, les locuteurs gardent des sentiments d'affection, d'enracinement culturel. Tant que restent des efforts d'intégration des langues locales dans les milieux institutionnels, tant que persisteront les affirmations d'ethnicité et d'authenticité au Cameroun, il sera difficile que le français se substitue aux langues africaines. C'est ce qu'affirme également Onguéné Essono (1999 : 295). Si la diversification des situations d'emploi du français peut faire croire au phénomène de substitution, c'est mal analyser le plurilinguisme camerounais. Le français est avant tout une langue fonctionnelle. Il sert aux échanges pluriethniques, assure une certaine cohésion nationale, mais est aussi un des moyens d'accès à la modernité. Son prestige ne lui vient pas d'une domination extérieure, mais de la nécessité d'une régulation interne d'une société ethniquement et linguistiquement "chaotique". Ainsi, face à la peur de la division ethnique, l'État camerounais a pris comme mode de gestion politique *l'intégration*, pendant de la politique coloniale française de *l'assimilation*. Il a voulu au préalable gommer les identités linguistiques autour du français et de l'anglais et instituait que le Cameroun était *un pays bilingue*. Seule comptait ici une identité nationale que l'on construisait autour d'éléments neufs, relativement extérieurs et communs aux communautés ethniques. Aujourd'hui, cette politique n'a pas véritablement changé et ces éléments, dont la langue française fait partie, sont jugés nécessaires pour le développement de la communauté et aussi pour le développement des individus. Mais les autorités camerounaises veulent poser cette nécessité en termes de complémentarité avec les langues ethniques dans quelques domaines d'emploi (les campagnes de sensibilisation sur le sida ou l'institution des langues nationales comme matière à l'école par exemple). Cette prise de conscience et ce nouveau statut institutionnel, espère-t-on, va redynamiser des langues minorées face au français. La réalité du terrain reste cependant à la glottophagisation desdites langues par le français, phénomène que l'on lie certes à la pluralité linguistique du contexte camerounais, mais également à la forte scolarisation du pays, stratégique de la politique d'uniformisation linguistique que nous avons

évoquée (Tabi Manga, 2000-b). Cela peut paraître étrange mais les langues ethniques sont des langues de l'avenir. Très peu de lecteurs pensent qu'elles sont en voie de disparition (1 sur l'ensemble des sondés) ou qu'elles sont démodées (4 sur l'ensemble des sondés). Le seul problème qui se pose est celui de déterminer pour elles un statut à côté du français ; dès lors qu'on va vulgariser les éléments de leur codification, elles seront sorties de l'ornière. Du moins le problème va se poser autrement, de la parité des langues dans le champ médiatique et institutionnel.

Les écueils que pose le plurilinguisme aux États neufs comme le Cameroun et le dynamisme dans le domaine linguistique révèlent le caractère conflictuel des langues en présence. Mais ce conflit, de par ses spécificités, ne donne pas lieu aux conséquences attendues des situations diglossiques. Il va plutôt en résulter un caractère ambigu de la langue dominante qui va s'imposer sans pour autant faire disparaître les langues indigènes. Cette langue dominante, du fait de sa nécessité et de son appropriation va générer des formes mutantes contextuelles auxquelles il faut s'intéresser.

Le conflit prend une autre orientation, le français ne va plus s'opposer aux langues locales, plutôt à des formes syncrétiques issues des contacts bilingues et diglossiques qui se développent entre autres dans les rues, les écoles, au travail. Jean Tabi Manga (1999 : 43) préfère au conflit le terme *colinguisme* :

> Le français, à travers sa forme standard et normalisée, manque totalement d'efficacité dans la communication sociale pour des besoins de développement. De sorte que l'on assiste indubitablement à un colinguisme. À côté du français de référence, ou français standard, on voit se développer dans les communautés francophones des particularismes linguistiques qui font apparaître d'autres visages du français.

Ces formes linguistiques, acquises "naturellement" par les locuteurs se distinguent de la langue standard, se départissent de la caractéristique d'être les formes d'expression de ceux qui ont une compétence[59] approximative de la langue. Elles prennent des fonctions de véhiculaire et se présentent donc comme des modes d'expression nouveaux face à la pluralité linguistique. L'identité linguistique du Camerounais se complexifie davantage d'une compétence nouvelle, nullement exclusive des autres compétences (français scolaire, langue ethnique, un véhiculaire régional dans certains cas …). Le développement de cette nouvelle compétence et son caractère identitaire entraînent un conflit nouveau entre le français dit normatif et les formes identitaires locales pour ne pas encore les nommer.

[59] Nous reviendrons sur la notion de compétence.

3.3.3 L'actuel conflit linguistique français/formes identitaires

La nouvelle diglossie (ou plutôt polyglossie) ne peut pas s'exprimer en termes de complémentarité ne serait-ce que parce que les formes linguistiques en présence se disputent à la fois la fonction grégaire dans l'espace camerounais et que les Camerounais pour la plupart ont une compétence plurielle. Il est également judicieux de tenir compte de ce que rien d'absolu ne détermine qu'on ait affaire à deux variantes d'une même langue ou à deux langues devenues différentes.

Le conflit linguistique ici non plus ne respecte pas le système d'alternance et de domination voulu par la sociolinguistique classique, la normalisation et la substitution. Déjà parce qu'on ne peut savoir du français et des syncrétismes francophones locaux, quelle est la forme dominante des échanges. Il faut pour cela codifier, stabiliser, pouvoir les reconnaître lesdits syncrétismes. Quel français parle-t-on au Cameroun ? Bien de locuteurs disent s'exprimer en français à la maison, entre amis comme au bureau, mais quel français ? Il est vrai que la norme scolaire est l'idéal linguistique vers lequel on veut tendre, mais à quelle distance en sont les locuteurs ?

Il est difficile dans le contexte camerounais d'assister à la normalisation du français probablement parce que cette langue assume un ensemble complexe de fonctions, dont celles de moyen d'accès à la modernité et à la réussite sociale (les deux étant très souvent confondus). La dimension pédagogique du français, ajouterait-on pour les jeunes, dans la perspective de l'insertion socioprofessionnelle, conduit à la condamnation totale des parlers populaires par les intellectuels et les adultes. Comme le remarque Carole de Féral (1994 : 3) :

> Celui qui ne parle pas [bien] français est, dans une certaine mesure doublement pénalisé : il est en effet contraint – du moins en contexte urbain – d'en être un auditeur passif, d'en subir le "bruit" (informations à la radio; conversation entre amis; communication dans les lieux publics…) tout en se voyant refuser l'accès aux fonctions de pouvoir et de responsabilités offertes par l'Afrique moderne

Et Henri Boyer (1990 : 75) insiste sur l'origine de ce phénomène :

> La prolifération des mauvais modèles de français et la diffusion des tons et des langues familières et argotiques, soit pour des raisons de facilité, soit par ignorance des règles essentielles et des structures immanentes de la langue française, soit enfin du fait de l'éveil d'une conscience linguistique nationale selon laquelle, les locuteurs s'acharnent sur le français, lui donnent une couleur désagréable et cause du tort à l'éloquence

Dans le même sens, Mendo Zé s'inquiète du développement d'un français de "mauvaise qualité" en Afrique, qui marque l'échec des politiques linguistiques francophones et la baisse du niveau de langue dans le système éducatif, qui embarrasse sur la place et le crédit à

accorder à une langue française spécifique. Dans ***Le Français en Afrique noire francophone : une crise dans les crises*** (1990), il affirmait déjà :

> Il est inconcevable d'admettre que l'injection à forte dose dans le français d'éléments hétéroclites des langues camerounaises soit un phénomène d'enrichissement.
> Il n'est pas possible de prétendre que les créations lexicales bizarres soient des éléments d'enrichissement du français.
> Il en est ainsi du développement des formes argotiques d'un français incompréhensible, truffé de fautes et actuellement pratiqué au Cameroun. Il est néfaste à la bonne maîtrise de la langue française […]
> Cette langue [l'argot] inattendue et hétéroclite se propage à une allure inquiétante dans les lycées et collèges et naturellement dans les quartiers, les marchés et les places publiques.

Pour l'enseignant de langue française soucieux de préserver une certaine pureté de la langue, il s'agit de trouver la langue à enseigner en Afrique. Il faut que le linguiste puisse décrire et comprendre la réalité et les enjeux du français dans le continent, pour pouvoir engager une véritable purification cathartique des mœurs linguistiques francophones. L'école et les médias, garants d'un niveau de langue proche des *standards enseignés* ne feraient des *escapades linguistiques* (Mendo Zé, 2003) que dans une option stratégique. Seul un français standard permettra à l'école et aux médias africains de se développer et d'acquérir une certaine crédibilité dans le monde francophone. Pour Gervais Mendo Zé, pour échanger, pour s'ouvrir au monde, les Africains doivent avoir une maîtrise des outils de la modernité dont la langue française fait partie. L'enfermement dans la médiocrité linguistique va causer une autre forme de marginalisation des Francophones africains, et peut entamer leur marche pour le développement :

> Pour notre part, nous pensons que la maîtrise d'une langue française correcte, standard, la connaissance des universaux du langage, la manifestation d'une performance linguistique ouvre le monde aux locuteurs.
> La pratique d'une violation gratuite des règles de la langue maintient dans la paresse et produit, à termes, des francophones de seconde zone du point de vue de la langue (ibid. : 32-33)

Face à cette opposition des intellectuels camerounais, un français spécifique du Cameroun aura des difficultés à s'imposer dans le domaine institutionnel, et donc à renverser le français normatif qui reste recommandé, même si la réalité de ses usages n'est pas toujours manifeste.

En outre, à cause la complexité de la situation du français dit "du Cameroun" eu égard au statut qu'il a et de celui qu'on pense qu'il doit avoir ; à cause de l'instabilité de ses structures et de son lexique ; à cause de la difficulté même à lui donner des contours, à le définir, ils ont été nombreux à penser que les parlers typiques du français au Cameroun n'ont pas d'avenir (Jean Marie Essono, 1982). Il est néanmoins peu possible que le français, conçu comme standard, domine les échanges ordinaires. Ambroise Queffélec (1994 : 100), affirme

la différence entre le statut officiel du français et son usage réel, ceci causant l'opposition des normes locales à la norme scolaire. Pour lui, les deux normes tendent à se superposer. Mais en cas de conflit, la norme mésolectale a tendance à l'emporter à cause de la raréfaction des contacts avec la norme exogène, du poids démographique des lecteurs les moins lettrés, du niveau des enseignants (instituteurs, professeurs). Cette norme est instable, elle *fait l'objet néanmoins d'un subtil réglage social* (Queffélec, ibid. : 111) qui conduit à l'oblitération progressive du français normatif. Les journalistes ont des contacts réguliers avec la langue française par leur ouverture aux médias français et par leur niveau académique (on parle ici plus des principaux rédacteurs). Ils sont donc susceptibles d'utiliser une norme proche du standard. Seulement, le poids démographique, social et économique des moins lettrés ne peut-il pas les isoler et les amener vers des attitudes d'hypocorrection (pour se conformer à la norme dominante) ?

Cette réflexion implique, et c'est ce qui fait la particularité du conflit des langues au Cameroun et à la une des journaux, la juxtaposition, voire la *superposition* (Féral, 1995 : 213) d'un français éthéré sur un ensemble de parlers francophones et sur les langues locales. Le français joue le rôle de l'idéal linguistique, les "parlures" francophones ayant une fonction grégarisante et les langues locales pour la plupart marquant l'ethnicité.

Afin de comprendre la rencontre linguistique que nous supposions entre les journaux et leur public, nous avons mené différentes enquêtes qui nous ont conduits aux conclusions suivantes : la langue française est pratiquée au Cameroun dans pratiquement toutes les situations de communication ; les locuteurs avouent utiliser d'autres formes linguistiques concurremment avec la français ; la norme scolaire a encore une certaine autorité dans les usages sociaux ; les lecteurs ne peuvent et ne veulent pas utiliser ces formes linguistiques dans des situations formelles ; le statut de ces parlers est vu inférieur au français ; les représentations qu'ils ont auprès des usagers urbains sont péjoratives ; la majorité des journalistes rejettent l'usage d'une langue qui ne respecte pas la norme scolaire ; mais ils avouent comprendre ces usages. Ces stéréotypes sur le français sont visibles sur les unes de presse et matérialisent un conflit, le conflit permanent de l'usage préférentiel d'une norme endogène ou d'une norme exogène du français. La dynamique des usages peut-elle rendre l'usage d'une norme ou d'une autre absolu ? Nous en doutons fort et, dans ce cas, ne vaut-il pas mieux éviter de parler de "norme de la langue" et de "normes d'usages" ? Il faut pouvoir

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

définir les modes d'expression en présence afin de voir le statut qui leur est donné dans les journaux.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

CHAPITRE IV :

VERS LA NORMALISATION DES USAGES DE LA FRANCOPHONIE CAMEROUNAISE PAR LES MÉDIAS ÉCRITS

Tous les journalistes interrogés dans le cadre de cette étude affirment la volonté d'être compris par un public de lecteurs francophones indépendamment des frontières géographiques. Cependant, Onguéné Essono (1993 : 250) affirme qu'il existe des *obstacles linguistiques susceptibles d'empêcher un locuteur natif du français d'aborder et de comprendre aisément un journal camerounais écrit en français, obstacles qui n'en sont pas pour un Camerounais moyen*. Admettre cette hypothèse signifie que le français écrit et exposé au Cameroun n'est pas le français central, celui de la France (celui-ci existe-t-il comme homogénéité ?). Jean Tabi Manga (1990) parle d'une *écriture de l'insolite* pour les usages de langue française spécifiques, mais il déclare *l'impossible créolisation du français* dans le contexte camerounais. Le problème en effet est celui de la conception de la/une langue française par rapport au dynamisme des situations d'emploi, celui de l'identification et de la catégorisation des usages provenant de l'évolution de cette langue au Cameroun. Un français langue camerounaise, c'est-à-dire la langue camerounaise appelée français existe-t-il ? À partir de l'exposition langagière dont l'une des formes est la une de presse, des usages courants des locuteurs-journaux francophones camerounais, est-il possible de catégoriser les lectes de la francophonie au Cameroun ? Que disent les rédactions de la langue qu'elles utilisent ? Comment rendre compte d'une régulation de la francophonie camerounaise par les médias sinon en examinant les usages comme à la fois raisonnés, et donc normés, et socio-culturels, reflets du contexte qui leur donne jour ?

4.1 LA FRANCOPHONIE PAR LES TITRES

Il faut remarquer que le sort du français au Cameroun, comme toute politique linguistique sera fixé par les enjeux identitaires nationalistes. Que cette perspective vienne des autorités politiques ou des usagers de la langue à l'instar des journalistes. Mais l'identité distincte d'un français camerounais peut-elle encore émerger face aux multiples métissages linguistiques en francophonie ? Autrement dit, y a-t-il des facteurs de créolisation et donc d'individuation du français camerounais aujourd'hui face à l'ouverture de plus en plus croissante vers la francophonie, vers la mondialisation, vers la généralisation de la scolarisation et à l'ère du tout média ?

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

4.1.1 L'expression francophone au ***Popoli***

Les discours et les parlers mixtes se développent très souvent dans des contextes où aucune langue véhiculaire n'assure la communication interethnique. La forme métissée (et le français) constitue une certaine continuité interlinguistique entre les langues en présence, mais une discontinuité intralinguistique[60] avec le français. Cette discontinuité, ce processus de fixation de la variété, est essentiellement oral dans le cas camerounais. Peut-on parler de créole ?

Le créole est un hybridisme linguistique qui naît de l'exclusion des peuples esclavagisés non seulement de la langue prestigieuse, mais également des commodités d'une vie de liberté. Par la suite, avec l'accès à la liberté, le français devient la langue de la distinction sociale, de là le conflit linguistique avec le créole qui porte des traits d'attachement liés au sentiment historique : *Nous avons donc confié au créole l'entièreté de nos souffrances, des nos espoirs de nos rêves, de notre rage qui éclatait parfois en révoltes vite matées dans le sang*. (Raphaël Confiant, 2005). Mais l'accès du créole à l'écrit et à une littérature de qualité a favorisé une certaine diglossie avec le français.

Le camfranglais et les autres parlers vernaculaires au Cameroun ne sont pas dissociables de l'histoire de l'administration quasi coloniale française et anglaise et de la prégnance du français dans les échanges officiels. Le français est aussi ici la langue de la distinction sociale. Mais là s'arrête la similarité avec le créole, car on a toujours eu du mal à présenter les formes linguistiques francophones camerounaises comme charriant une culture, une identité propres à cette communauté. La raison en est probablement que les langues nationales étaient considérées comme jouant déjà ce rôle. En plus, ces lectes restaient essentiellement oraux et instables. Fosso (1999-a) est d'avis que le camfranglais se parle, il ne s'écrit pas (encore), sinon on n'aurait pas de variations morphologiques pour un même mot. Il est vrai qu'une tentative d'insertion de cette langue s'est faite dans le journal public Cameroon Tribune dans les années 80, mais celle-ci a suscité une forte réprobation de la part des linguistes et de la part des enseignants de langue (Rachel Efoua Zengue, 1983). Cependant, cette expérience a montré qu'il était possible de transcender l'instabilité orthographique et d'écrire le camfranglais, ou tout au moins d'en avoir un standard de compréhension. Ceci veut dire que les Camerounais ont pu structurer un parler hétéroclite, un *bricolage culturel* (Lévi-Strauss) lui-même continuum de plusieurs espaces linguistiques, mais qui pouvait être transmis par

[60] Dans le sens de P. Wald (1973)

l'écrit, et donc qui a une possibilité de diffusion assez large. Le journal *Le Popoli* s'est engouffré dans cette aventure linguistique. Avec des titres comme :

La terreur du "came no go" (LP 16.04.98)

Poupoul apporte le "ngrimbah" aux Lions (LP 11.06.98)

Une dame-jeanne d'odontol tue une femme (LP 25.07.02)

On constate que la description syntaxique (de la forme lectale) du *Popoli* est assimilable à celle du camfranglais. On est devant des structures françaises types :

[Déterminant+Nom+suite prépositive en complément déterminatif]

[Nom propre+Verbe attributif+objet direct+objet second]

[Groupe nominal sujet+Verbe+objet direct]

Fosso avait déjà remarqué que le mot camfranglais est inséré dans la syntaxe française et n'a aucun fonctionnement syntagmatique, au contraire, son fonctionnement est paradigmatique :

> C'est que la valeur d'une occurrence du lexique camfranglais n'est pas dans sa capacité d'entrer en voisinage avec les autres signes, mais bien plus d'entretenir un rapport de substituabilité avec les mots français correspondants dans la langue : parler camfranglais, c'est tout simplement convertir dans la chaîne parlée le mot français en un mot anglais ou camerounais (ibid. : 190-191).

Ainsi, même avec un lexique camfranglais plus "pidginisé", on aurait les mêmes structures syntaxiques :

La fia du came no go

Poupoul bring le ngrimbah aux Lions

Une dame-jeanne d'odon(tol) kill une nga

Les supports morphologiques comme les déterminants, les prépositions demeurent en français (*le*, *du*, *une*, *aux*, *d'*), certains supports aspectuels et temporels également[61]. Les emprunts au pidgin (ou à l'anglais, la frontière ici est mince) et aux langues ethniques, des néologismes, des changements de sens contribuent à la construction de la substance ou des contenus sémantique, stylistique et pragmatique. La mise en contexte linguistique (le français, l'anglais, le pidgin, différentes langues ethniques principalement) et énonciatif (interaction et situation) permet la compréhension d'énoncés comme

[a] Elle quitte son mari et meurt pour un "yo"[62] (LP 12.09.02)

[b] Un mboma dans le w.c. du chairman ! (LP 29.10.02)

---

[61] Ici on utilise la forme Ø du présent de l'indicatif. À l'imparfait, on aurait eu *killait* ou *bringuait* par exemple.

[62] "Yo" est un cri de ralliement phatique des rappeurs, par métonymie il a servi à désigner les rappeurs, et, par englobement sémantique les jeunes. L'énoncé a donc le sens de "elle quitte son mari et meurt pour un jeune homme".

Dans le premier énoncé (a) par exemple, en faisant abstraction de l'emprunt *yo*, on obtient *elle quitte son mari et meurt pour un X*. L'énoncé est du français courant et comporte deux procès dont le second est postérieur au premier et possiblement consécutif à lui. Que "mourir" soit une métaphore hyperbolique signifiant "mourir d'amour" ou pris au sens propre, "mourir pour quelqu'un ou pour quelque chose" est une rection syntaxique parfaitement française. L'évènement X serait en français courant ou plus ou moins connu des locuteurs, évalué comme socialement plus ou moins important qu'un mari. Mais l'information rhématique porte ici une surcharge informative. La construction camfranglaise sert à faire style certes mais également elle sert à signifier en connotant, en contextualisant. Ici, *yo* porte des sèmes virtuels d'irresponsabilité, de futilité, d'imitation de la jeunesse branchée occidentale. Le contraste entre le mari et le *yo* est ce sur quoi porte la pertinence de l'information.

Dans le second exemple (b), la ponctuation marque déjà un état d'âme du locuteur par rapport à l'énoncé, celui-ci n'est donc pas neutre. Le noyau syntaxique de la phrase nominale est *mboma*. Un nom intégré dans la forme syntaxique française par l'attribution d'un genre manifesté ici par le déterminant. Parce qu'il constitue l'élément thématique, *mboma* n'est plus en soi un xénisme, mais un nom "commun" qui peut s'intégrer à un énoncé français "du" Cameroun, sans perdre ses sèmes virtuels de sorcellerie, de mystère, de fascination mêlée de peur. En somme, la surcharge d'information que contient le mot local, intégrée dans une structure française n'est nullement perdue, ce qui permet la contextualisation. Nous insistons sur ce dernier mot parce qu'on aurait pu parler de "boa". Mais le mot "boa" est référentiel, il n'a pas la méta-référence, la connotation mystique et effrayante que porte *mboma*. Sachant avec Deroy (1957 : 261) cité par Ambroise Queffélec (2000) que *l'emprunt d'un mot entraîne aussi parfois des modifications sémantiques*, et qu'il se distingue ainsi du xénisme, les lexies non françaises seraient-elles des xénismes? Nous ne croyons pas, du moment où ces mots sont intégrés dans un système linguistique dans lequel ils sont *naturels*, c'est-à-dire que les locuteurs n'ont pas le sentiment de parler un français altéré, fautif. Ils sont dans la logique de construction d'un code particulier. La discontinuité avec le français est donc moins de la linguistique que des représentations. On le reconnaît d'ailleurs au *Popoli*, principal journal qui utilise un mélange de *camerounais*[63] et de français pour se faire comprendre assez facilement (osons *interlecte*). Le sens des mots de ce *camerounais*, du moment où il résulte d'une appropriation collective peut être enrichi de connotations nouvelles, la construction

[63] Nous empruntons cette dénomination à son rédacteur en chef

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

sémantique des énoncés est un processus collectif et non le résultat de règles reproductibles. Le dynamisme de la langue, dans la perception du *Popoli*, c'est une licence poétique absolue d'où, dans la perspective d'un locuteur de la langue française, le foisonnement de créations lexicales, de changements de sens. Les auteurs jouent parfaitement à utiliser des éléments du vernaculaire camerounais, du français courant et familier pour un interlecte assez original. Dans ce cas, quelle est la valeur des guillemets dans la présentation de certains mots ?

L'usage des guillemets à l'écrit marque une modalisation des termes à l'intérieur de ces marques ou sert à distinguer l'emprunt véritable de la citation. Fait ponctuel satisfaisant les besoins esthétiques ou idéologiques, la citation ou xénisme se matérialise graphiquement par les guillemets (Tabi Manga, 2000-a). Pour Authier-Revuz que reprend Prignitz (1998 : 38), le guillemet ne renvoie pas exclusivement à des valeurs comme la réserve, la citation. Au-delà, il est : *[…] un signe non ambigu, à valeur générale –celle d'une pure opacification-, associé en discours à un ensemble non fini de représentations.*

Autrement dit, les guillemets sont des indices d'énonciation marquant un certain sentiment, une attitude du locuteur par rapport au contenu du signe. L'interprétation des guillemets est tributaire de la situation d'énonciation (psychologie, histoire, contexte linguistique…) et de l'intention de celui qui écrit. Ils sont désignés comme un ailleurs qui vient interférer dans le fil du discours. Les guillemets ont donc comme valeur générale la modalité pragmatique.

Pour le REC[64] du *Popoli*, interrogé sur les critères de mise entre guillemets des mots, l'usage des guillemets permet d'introduire un mot jamais encore utilisé ou d'utilisation récente :

> "[…] nous sommes sûrs que les gens ne le [le mot] comprennent pas encore+Il n'est pas encore matérialisé dans le langage commun des Camerounais"

L'adoption par le public du mot, sa fréquence, favorise la suppression des guillemets. L'intégration est donc liée au critère de fréquence-quantité et non directement au critère de qualité, celui du sentiment d'appartenance (ou non) à la langue. Ainsi le journal a-t-il résolu le problème de l'instabilité lexicale. Comme on est au stade de l'attribution d'une forme graphique au français camerounais, ce journal veut donc construire avec méthode la graphie des mots du *camerounais*. Nous avons vu le mot *yoyette* avec des guillemets dans le numéro 251 du 12 février 1998 (*Depuis l'Europe Poupoul "lance le maïs" aux "yoyettes"*) passer sans guillemets dans les numéros 279 et 688 des 26 mai 1998 et 09 juin 2002 (*Pédophilie en matinée de yoyette* et *Bafoussam : Un viellard* [sic] *répudie ses épouses pour une yoyette*). Le

[64] Rédacteur en chef

processus d'intégration des mots est permanent, obligatoirement subjectif et simplifié, les guillemets signalant la précocité dans la saisie dudit processus. Biloa (2003 : 129) et l'équipe IFA considèrent également la fréquence comme un critère essentiel d'intégration d'un mot dans un code. Mais dans ces cas, la fréquence est un critère essentiel et pas décisif (Tabi Manga, ibid.:167).

En outre, des éléments contradictoires, étranges apparaissent entre guillemets. Est-ce une question de style, de compétence ou une invigilance coupable ?

Un marabout attrapé par ses propres "gris-gris" (LP 10.03.98)

Charles Ndongo épouse Sylvie Nguiamba en "catimini" (LP 28.04.98)

Gris-gris et *catimini* sont bien des mots de la langue française et dans des dictionnaires français. Le contexte linguistique (français) d'usage de ces mots est correct, on ne saurait parler de citation. Dans le premier exemple, on aurait mis *attrapé* entre guillemets parce que son emploi est métaphorique, plus conforme à l'usage du français camerounais. Certaines citations ne sont pas entre guillemets :

Comment W. Bush biokotte Poupoul (LP 19.12.02)

Pour dire *boycott*, un homme d'affaires peu lettré (si tant il est que l'on puisse évaluer l'illettrisme) de l'ouest Cameroun, assez célèbre, a déclaré et répété, à l'ère de la présence dans le paysage médiatique camerounais d'une seule chaîne de télévision, la chaîne publique (cause de l'écho et du succès du mot), qu'il était contre le *biokott* des élections. Les journaux se délectent de cette interférence phonétique avec les langues locales et le mot, dans cette forme altérée, est une citation qui devait être rapportée comme telle.

La citation et la distanciation sont néanmoins présentes à travers les guillemets :

Enfin Etoudi choisit son "sorcier blanc" (LP 31.03.98)

Sur RFI Encore des "versets sataniques" de Mgr Tumi (LP 26.11.04)

Sorcier blanc est le terme que l'on utilise pour qualifier ces entraîneurs européens de football plus ou moins qualifiés qui encadrent les équipes nationales africaines.

Bien que la démarche dans la manipulation des guillemets se veuille consciente, raisonnée et guidée par la fréquence des données, des usages contraires et des usages classiques signalent la très forte implication du rédacteur dans la façon dont il veut que son discours soit perçu. Est-ce pour compenser dans l'expressivité que l'on perd en passant de l'oral à l'écrit ?

Par ailleurs, on peut croire l'effectivité d'un français camerounais liée à une certaine thématique. Il serait l'expression de ce qu'on ne veut nommer en français. La thématique choisie, la satire des mœurs sociales et politiques, les champs lexicaux préférentiels comme le

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

sexe, la violence, l'ésotérique et la sorcellerie, justifient probablement l'usage d'un langage plus social que formel en titre. Cette forme, rare dans d'autres situations discursives que les usages ordinaires de la langue, fait dire que le titre du journal est une oralisation virtuelle du langage, une forme d'interaction langagière courante. Biloa (2003 : 125) reconnaît d'ailleurs dans la vernacularisation du français au Cameroun une neutralisation des registres de langue. C'est pour cela que le Popoli peut titrer en utilisant des expressions grossières du vernaculaire camerounais (*limait*) ou encore des expression familières du français central (*un prof*). Ce caractère *iconoclaste* (Fosso, ibid.) ne peut justifier la durée du succès de ce journal. À notre avis, il y a une rencontre linguistique, sociale et culturelle du Camerounais avec ledit journal, une certaine identité dans le *mélange*. Ils le disent dans la rédaction :

> "Donc euh:: le langage que nous diffusons n'est pas étranger aux Camerounais+Il est même plus proche d'eux quelle que soit leur classe sociale"

On attribue à la langue un caractère de proximité avec une certaine identité nationale. C'est donc dire que la rédaction conçoit une identité camerounaise manifeste par la langue.

La variabilité constatée dans la vernacularisation du français d'un "camfranglais pidginisé" à un "camfranglais popolien" plus proche du continuum francophone entraîne une perception chaotique des phénomènes de vernacularisation. Si l'on définit la variété comme *un système linguistique (interne ou externe) identifiable comme distinct des autres par un certain nombre de caractéristiques récurrentes partagées par la grande majorité des locuteurs du groupe auquel la variété est liée* (Blanchet, 2000 : 120), et que ce groupe est une communauté ethno-sociolinguistique, on peut dire que l'on est en présence de deux variétés différentes du français du Cameroun. *Le Popoli* ayant une communauté de lecteurs qui se recrutent dans toutes les couches de la société camerounaise, des lecteurs ayant une compétence ethno-socioculturelle nécessaire à la compréhension de la vernacularisation du français au Cameroun. ; le camfranglais étant essentiellement le langage des jeunes scolaires des zones urbanisées.

Toutefois, par une autre orientation de la perception, on peut croire que l'on a affaire à des variations (en rapport avec de objectifs, les évènements, le style personnel et toutes les contraintes situationnelles de l'énonciation) d'une variété non encore systématisée, variété qui est le vernaculaire camerounais[65]. Cette variété correspond à une communauté (hétérogène) sociale camerounaise. Robillard (2001) affirme :

[65] Que nous appelons aussi "la francophonie camerounaise" pour ne pas parler des formes de souche française que l'on identifie dans une communauté au Cameroun.

> Lorsqu'une communauté linguistique correspond à une communauté sociale qui souhaite affirmer son identité par le biais de la langue, on s'aperçoit que l'une des évolutions que connaît la langue ainsi fonctionnalisée consiste pour elle à accentuer l'irrégularité de son système.

Le Popoli titrerait ainsi avec humour, avec une orientation vers le familier, souvent même avec une tension vers le vulgaire. Il reste néanmoins dans la continuité du français normatif, le camfranglais des jeunes irait vers la codification encore plus opaque (au français) pour échapper à l'attraction de la zone du système français. L'évolution sociale et l'évolution linguistique étant isomorphes, au Cameroun, la langue symbole de la subversion, d'une jeunesse, d'une société ou d'une communauté sociale à la recherche de repères n'est plus tout à fait le pidgin-english mais le camfranglais et les formes de vernacularisation du français. Est-ce que cette reconnaissance de la vernacularisation qui en réalité est une manifestation de la quête identitaire peut entraîner à la négation du français ?

Nous ne le pensons pas. L'expérience du créole antillais est là pour nous le rappeler : l'exclusion des populations des moyens d'appropriation de la langue française a favorisé son développement, le mépris avec lequel il a été traité par les Occidentaux a, avec la scolarisation, créé un sentiment de culpabilité linguistique. On a assisté à une tendance générale de francisation contre laquelle devait lutter le créole. Des intellectuels comme Édouard Glissant ont dû engager le créole vers l'hybridation avec le français, afin que cette langue ait accès à la littérature et à d'autres moyens de diffusion non pas seulement de la langue mais aussi une vision du monde, d'un discours spécifique. L'identité antillaise s'est donc appuyée sur l'expérience francophone et sur les traits d'une histoire, d'une culture pour s'imposer, se propager et se développer. On a comme une stratification du dynamisme de la langue : la communauté des locuteurs fait un travail de soubassement et les journalistes, les écrivains généralisent et amplifient les phénomènes. *Le Popoli* est dans cette perspective du métissage du français avec un parler typique camerounais, ce qui favorise à la fois la *nativisation* du français, mais également le développement, la diffusion du vernaculaire français camerounais. Le système de cette forme linguistique, parce que servant de véhiculaire à plusieurs groupes différents, ne pourra que se régulariser (Robillard, 2001). Les propos du REC du Popoli sur les relations entre la forme vernaculaire du français (qu'on appelle ici *le camerounais*) et le français vont dans le même sens :

> "[Le français,] il peut peut-être s'affaiblir+ d'autres langues peuvent se positionner à côté de lui+ mais il sera toujours là. […] Alors on parle de cette façon là+On ne pense pas que notre façon d'écrire ou de parler viendra euh::: causer une quelconque entorse au français+ Non++ Pas du tout"

Autrement dit, l'objectif n'est pas de parler un mauvais français, ni même de provoquer une insurrection contre le français standard, mais plutôt d'affirmer son identité dans la convivialité, la superposition avec le français. La même perspective est adoptée face aux langues ethniques. Il ne s'agit cependant pas de superposer (dans le sens où chaque langue aurait son domaine d'activité) mais d'évoluer ensemble de façon harmonieusement substituable :

> "Non elle [la langue du Popoli] ne peut pas la remplacer [la diversité linguistique camerounaise] + Telle n'est pas sa prétention++elle vient juste se poser à côté d'elles+ pour les accompagner+ pour avoir une autre vision+ pour parler d'une autre façon+mais c'est même grâce à toutes ces langues que notre façon de parler est la nôtre"

Le *camerounais* a donc besoin de toutes les langues de son environnement pour acquérir un certain prestige et l'entreprise du *Popoli* est pionnière dans ce sens. En somme, *le camerounais* (ou le *popolien* c'est selon) n'est pas un comportement langagier périphérique strictement réservé aux jeunes ou à des catégories d'individus précis. C'est l'une des causes et des conséquence de la pluralité du lectorat et de sa proximité du camfranglais.

4.1.2 Le français et sa variation dans les quotidiens privés *Le Messager*, La *Nouvelle Expression* et *Mutations*

L'une des récentes études sur la presse écrite au Cameroun date de 2005, elle est l'œuvre du CRETES et avait l'ambition d'évaluer la presse écrite par rapport à l'opinion, aux représentations qu'en avait le public, et aux ventes. Mais ses résultats sont contestés et jugés tendancieux, évidemment parce qu'on soupçonnait les Allemand de collusion avec certains cercles de l'opposition. Cette étude a néanmoins mis en exergue un certain nombre de journaux privés de qualité comme *Le Messager*, *La Nouvelle Expression*, *Mutations.* Cette élite de *la nouvelle presse* (Tudesq, 1999) se distingue par le caractère quotidien de leurs parutions. Elle se distingue également par le respect d'un français de qualité qui se veut conforme au standard.

Onguéné Essono (1999) soutient cependant que l'on ne retrouve pas que des traits conformes au français central dans ces journaux. En dehors des incorrections d'accord, de frappe et d'orthographe d'usage, on peut identifier des formes linguistiques à valeur socio-culturelle qui font tendre vers la *domestication de l'écriture* (Tabi Manga, 1990), vers une subversion du français. Ce qui fait de ces médias le *point de soudure entre le français scolaire normatif et le français des utilisateurs* (Onguéné Essono, ibid.). Cette bipolarité ne semble pas nuire à la compréhension des textes par les lecteurs camerounais, mais elle crée des

inquiétudes quant à la qualité de la langue des médias. Comment ces trois journaux se situent-ils face à la bipolarité linguistique spécifique du genre au Cameroun ?

Les dénominations utilisées pour caractériser l'expression francophone dans ces journaux vont de "français courant" à "français standard" et à "bon français". Pour David Nouwou à *La Nouvelle expression*, le *bon français*,

> "C'est celui qui est connu+qui est facile +qui est accessible++parce que notre cible ce n'est pas seulement l'intellectuel+c'est quand même le grand public"

La langue se définit par rapport au public, on l'évalue selon la compétence supposée des locuteurs. Implicitement, le grand public camerounais comprend un "bon" français, celui que l'on utilise pour enseigner à l'école primaire, même s'il ne le parle pas. Le journal ne se positionne pas par rapport aux pratiques réelles, mais par rapport à la compétence théorisée. Ainsi donc l'accessibilité refuse la variation car, disent les rédacteurs

> "Nous avons l'ambition de nous faire lire à travers le monde+on ne peut pas mettre le français camerounais ! [...] Nous ne voulons pas qu'on dise que c'est un français parlé [rires] par La Nouvelle expression ou par les Camerounais++parce que nous ne sommes pas seulement lus au Cameroun"

Pour Alexandre Djimeli de la direction du *Messager*, le "français courant" est générique de la pratique journalistique, c'est l'une de ses exigences. La langue n'est plus régulée par la compétence plutôt par le genre. *Le Popoli c'est la satire*, dit Nouwou. Le public doit avoir la *capacité* d'accéder au contenu, *l'équipement intellectuel* nécessaire.

Au journal *Mutations*, le REC pense que le français utilisé est du "standard". Ce standard relève de l'identité du journal. Le journal a une image, un ancrage dans l'élite intellectuelle, même si au départ il se veut le journal des classes moyennes, c'est-à-dire

> "Tous ces travailleurs+étudiants+tous ceux-là qui sont allés à l'école jusqu'à un certain niveau"

La tentation est courante de faire un lien entre le niveau de langue, le niveau d'études et l'organisation sociale. On peut avoir des réserves quant à la systématisation d'une identité entre ces trois structures hiérarchisées. La langue utilisée est donc fidèle à son public, ce qui interdirait au journal de le *choquer* par des *néologismes*.

La vision de la variation est donc dangereuse pour l'identité du journal, pour son image et pour ses ventes. En plus, même s'il doit être ouvert au public, le journal doit lui servir la langue dans laquelle il l'identifie, celle qui éduque et oriente, mais également celle qui va l'ouvrir à l'universel. La variation n'est pas nécessaire quant à la langue, et à *La Nouvelle Expression*, on est ferme là-dessus :

> "On ne peut pas avoir plusieurs langues pour une langue"

Les positions ne sont pas les mêmes au *Messager*. On admet l'utilisation de temps à autre de la variation, *puisque les logiciels ont consacré un français camerounais* dit A.

Djimeli. Et puis bien souvent, et c'est A. Dooh Bell, secrétaire général au *Messager* qui l'affirme, la langue dans un journal est fonction non seulement du niveau scolaire des journalistes, mais aussi et surtout de leur culture. Transparaissent nécessairement dans un journal des traits culturels que l'on tente bien souvent d'étouffer avec la norme acquise à l'école. Bien qu'on évite l'abondance (*l'abondance peut nuire*) et la rupture syntaxique d'avec le français, le français camerounais est quand même présent :

> "c'est des expressions+des emprunts de vocabulaire+des emprunts de figures de style+des emprunts d'expressions idiomatiques qui traduisent un certain nombre de réalités qui ne peuvent pas s'exprimer autrement que dans ces langues-là+ qui sont repris:::"

La présentation des formes de la variété du français se fait entre guillemets.

> Foot et magie Fichus sans "grimbah" (LN 12.05.02)

Le REC du *Messager* nous parle de ce mode de présentation de la variété, en prenant exemple sur un titre.

> Drame à Douala
> Deux containers écrasent un taxi, un "bend skin" et un "pousse pousse" (LM 31.06.07)

À la question de savoir pourquoi les guillemets, il nous a répondu :

> "Nous l'avons fait de façon:de manière consciente+nous avons voulu mettre ça entre guillemets pour montrer que:: c'est: un emprunt au langage:: familier+ au parler populaire+donc::n'est-ce pas: ne fait pas partie forcément du français standard+et nous avons voulu marquer la différence en mettant entre guillemets+parce que quand on parle en français il faut parler en français et si on ajoute des choses qui ne font pas partie du français il faut les mettre entre guillemets pour attirer l'attention du lecteur++on aurait bien voulu mettre une moto+on aurait bien voulu mettre un porte tout mais à notre sens c'était peut-être plus intellectuel pour le lectorat+là il a fallu ajuster entre les exigences de se faire comprendre rapidement et:::le respect de la langue que nous utilisons qui est le français"

Ainsi, les médias ont une exigence de respect de la langue normative, de la même manière que toutes les autres situations d'enseignement/apprentissage de la langue. Le locuteur se sent donc le besoin de se dédouaner de la désacralisation. On a une représentation de la langue française relativement comme homogène, stable, figée. On va enrichir cette langue d'usages sociaux reflétant la réalité camerounaise. La variation, l'*altérité* (telle que conçue par Authier-Revuz, 1984 : 103) renvoient à un autre discours au statut indéterminé : s'agit-il d'un registre (*familier*), d'une variété (*standard* opposable à régional), d'un niveau (*ajuster* signifie mettre au même niveau), ou alors d'une autre langue (*choses qui ne font pas partie du français*) ? Cette indétermination de statut fait face au français "standard" dont l'usage est assimiler à *parler en français*.

L'interviewé, après une légère hésitation parle d'*emprunt*. Si l'on considère avec Tabi Manga (ibid.: 167) et Queffélec (2000 : 288) que la différence entre un emprunt et un xénisme se trouve au niveau de la conscience des usagers d'une langue, que l'on a affaire à un emprunt lorsque les locuteurs ont intégré un mot dans leurs usages et que l'on tend vers son implantation, et que le xénisme ou citation est encore ressenti comme étranger, alors pour l'auteur des propos rapportés, les guillemets encadrent des xénismes. Seulement, en inférant aux propos du journaliste, l'éclectisme social crée chez le journaliste un double besoin : celui de satisfaire les puristes de la langue en manifestant sa conscience d'utiliser une langue étrangère, mais aussi celui d'impliquer tous les publics dans l'échange. Tudesq (ibid. : 49) l'affirme, *l'audience des journaux est plus large que celle des seuls alphabétisés dans la langue du journal*. Ainsi, dans l'altérité de l'interaction du journal au lecteur, le premier identifie son destinataire comme *le grand public* et dit se conformer à ses usages. Il n'assume néanmoins pas les usages de ce public comme usages du français. Il les emprunte pour se rapprocher de lui et se présente moins comme vecteur légitime de la norme que comme marchand de l'information. Il doit alors réussir un savant mélange tenant compte :

-De la pragmatique commerciale de proximité traductible en formes linguistiques,

-De la nécessité professionnelle d'informer, de dire l'actualité car l'objet prioritaire d'un journal et d'un titre est référentiel,

-Des représentations qu'il sait que le public a de lui, qui lui imposent une attitude normativiste et pédagogique (la pédagogie de la norme), aussi bien au niveau de la méthode qu'à celui des modes d'écriture.

Aussi la dimension pédagogique ne doit-elle pas être ignorée, encore moins que les représentations sociales collectives et spécifiques de la langue. Le lecteur de son côté ne veut pas seulement retrouver sa manière de parler, il doit dès le titre sentir et satisfaire le besoin d'apprendre quelque chose de nouveau, de s'intégrer dans la modernité que représente le français. On est donc devant un cas d'insécurité linguistique, *les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.* (L-J. Calvet, 1993 : 50) Il n'y a pas que les journalistes pour se méfier des formes linguistiques appelées populaires ou familières, le constat de ces usages et la méfiance à leur égard est général auprès des enseignants et de la grande partie de l'élite intellectuelle. La culture camerounaise ne serait pas dans la dénaturation langue française, et la proximité des médias des lecteurs les moins privilégiés serait "idéologique"selon les rédacteurs du *Messager* : faire entendre la voix de ceux qui n'ont pas les moyens de se faire

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

entendre et surveiller la gestion des ressources publiques. À *La Nouvelle Expression*, on partage entièrement cet avis :

"La diversité camerounaise dans notre journal+ c'est au niveau des informations"

Ce qu'il faut comprendre par ailleurs, c'est que l'on n'est plus dans la problématique de l'emprunt aux langues locales et du statut des langues nationales par rapport au français. Le conflit réside plutôt dans le contact d'une norme locale en voie de pidginisation avec la norme scolaire. En effet, les parlers dits familiers se sont imposés dans les processus de communication publique avec comme fonction essentielle la reliance sociale. Or il s'agit là d'une fonction que la société a attribuée au français vu la situation plurilinguistique du Cameroun. Tous les utilisateurs de la langue reconnaissent l'existence d'un parler camerounais comme système dynamique à côté de la langue française considérée comme autre système dynamique. Les mélanges courants des deux systèmes constituent ce que Prignitz appelle *interlectes* dans le contexte de mixité du français et du créole dans la communauté créolophone. Avec ce mélange, la production discursive *polyphonique* écrite est exposée et ludique ne rentre plus dans les rubriques intérieures humoristiques ou dans les faits divers. Ceci quelles que soient les raisons avouées ou inavouées : pragmatiques dans la rapidité de compréhension et de l'influence de l'opinion publique, commerciales dans l'élargissement du lectorat et le besoin de plaire et de faire valoir sa créativité, stylistique dans le rapprochement de l'écriture de l'oralité.

L'intégration partielle, volontaire et fonctionnelle du *système* sociolinguistique camerounais dans le système français crée un interlecte des journaux camerounais variable et homogène. Mais eu égard aux déclarations précédentes, cette intégration ne semble pas toujours volontaire, des mots du topolecte camerounais se retrouvent à la une sans signalisation métalinguistique.

Succession L'inégalité des co-épouses (LN 07.12.05)

Ouest La razzia des coupeurs de route (LN 18.06.05)

Examens officiels Comment l'eau a coulé à Bamenda (LM 31.07.00)

Coupeur de route et *co-épouse* sont des synthèmes composés à partir d'éléments lexicaux français. Lorsqu'on parle de *l'eau* qui *a coulé* lors des examens, on parle de la fraude et des épreuves qui ont circulé avant la tenue de la session. Ces expressions sont d'usage courant dans les médias et dans les échanges ordinaires depuis longtemps, au point qu'ils ne sont plus ressentis comme des emprunts. Ce sont des mots français pour les locuteurs, des *realia* camerounaises pour un usager du français hexagonal. L'impression que nous avons est que le français acrolectal, que l'on attribuait aux médias, à l'école et à l'administration dans la

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

typologie de Chaudenson, ne se retrouve pas dans les échanges de masse des camerounais parce qu'il est resté intellectuel, discriminant. Une déchirure est observable entre la nécessité d'être un journal de référence et donc de parler un français de référence scolaire et le besoin d'adaptation aux situations réelles du français. Ambroise Queffélec (1994) constate que le problème se pose de la même manière dans l'enseignement du français au secondaire : les enseignants parlent une langue ancrée dans le contexte et, volontairement ou plutôt involontairement, transmettent aux élèves des traits qui ne sont pas toujours ceux du français hexagonal. Ainsi des réalités locales situant le discours dans le contexte socio-historico-culturel porteuses de connotations comme des métonymies Etoudi, Kondengui, des *realia* ethniques (bamiléké, bamoun, sawa, bakweri), géographiques (Le Grand Nord, l'Ouest), culinaires (ndolè, koki), culturelles (medumba, ngondo, lamido et son pluriel lamibé, laakam) sont elles florissantes dans un discours supposé acrolectal. Queffélec (1994 : 110) parle à juste propos d'*acrolectal local* pour qualifier ce standard métissé.

4.1.3 **Le français normatif à *Cameroon Tribune* ?**

Le journal de la Sopecam n'a pas de caractérisation officielle de la langue française qu'il utilise. Certains de ses rédacteurs parlent de *français soutenu*, d'autres préfèrent éviter la catégorisation et parlent d'une langue de *bonne qualité*. La justification est très simple, selon l'un des rédacteurs de Douala :

> "Le français de Cameroon Tribune est soutenu++ c'est un journal qui a une certain caractère+une certaine position+c'est le journal des décideurs en même temps le journal des décisions"

La position est celle que l'opinion générale en a : *Cameroon Tribune* est le journal d'une certaine élite, ne serait-ce que sur le plan linguistique. Mais ce n'est pas toujours aussi évident puisque les rédacteurs affirment lutter contre la mauvaise langue régulièrement mais n'en avoir pas toujours les moyens. Le journal trempe dans le contexte de népotisme et de favoritisme qui caractérise très souvent l'administration publique et, selon l'un des rédacteurs, il n'y a pas que de bons journalistes, les journalistes imposés constituent une tache très souvent visible pour le journal, déjà à partir du niveau de langue.

Seulement, les responsables de la rédaction avouent avoir conscience de la variation que subit le français au Cameroun. Parmi eux, nous avons observé un conflit entre les générations : la jeune génération veut instiller à dose homéopathique des *termes camerounisés* pour adapter la langue française au contexte camerounais.

> Odontol : pourquoi l'interdiction
> Les dégâts causés par cet alcool frelaté sont nombreux (CT 09.01.98)

Dans cet exemple, le terme culturel *odontol* est vite repris par une anaphore explicative qui montre bien que l'auteur n'avait pas d'autres ressources que de désigner cette boisson locale par son nom le plus connu. La reprise semble venir rattraper l'écart, remettre à son niveau "normal" la langue. Parfois, les guillemets signalent la citation des usages francophones camerounais :

Yaoundé, Tsimi Evouna n'a jamais interdit les "DVD" (CT 20.02.08)

Et le sous-titre vient lever un pan de voile sur l'objet cité :

Face aux rumeurs persistantes depuis quelques jours, le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé précise qu'il n'a jamais pris de mesure contre les jeunes filles légèrement vêtues. Et que les préoccupations de la municipalité en ce moment sont ailleurs.

Les jeunes filles légèrement vêtues est une périphrase substitue de *DVD*, même s'il ne l'explique pas entièrement[66]. Le souci de rigueur et de travail dans le langage entraîne l'utilisation de litotes qui peuvent rendre le style pompeux, inutilement grandiloquent.

Yaoundé Un sergent ivre se fait dépouiller par une belle de nuit (CT 12.07.93)

Mais, dans le même journal, lorsqu'il s'agit de défendre le président de la République attaqué par les médias privés, le style est brutal et les expressions imagées de la francophonie camerounaise sont convoquées :

Affaire du golf de Mvomeka'a Petitjean n'était qu'un escroc
Comment les confrères sont tombés dans le … trou[67]

Ainsi donc, le journal, qui se veut *pointilleux sur le langage soutenu* et paradoxalement ouvert à *une langue qui puisse permettre au Camerounais moyen de comprendre* a souvent du mal à dominer totalement la langue française et à la cloisonner des usages contextuels camerounais. Est-ce volontaire ? Rien ne permet de le penser. Cette situation se présente aussi bien lorsqu'on recherche l'expressivité que lorsqu'il s'agit de référents types locaux.

Maroua 15 ans de prison pour trois coupeurs de route (CT 12.09.08)

Eto'o, c'est comment ? (CT 18.07.08)

La police en haut (CT 20.11.08)

L'expression *coupeurs de route*, nous l'avons dit, est tellement usitée à cause de la régularité de l'actualité de ces bandits que l'on a l'impression qu'il s'agit d'un mot de la langue française. Le *c'est comment* oral exprime l'inquiétude, l'impatience, l'exaspération et, en lisant

[66] Les DVD acronymes de Dos et Ventre Dehors sont des habits prisés par des jeunes filles qui, dit-on, défient les mœurs en laissant leurs dos et leurs ventres nus. Avec à peu près la même construction, les étudiants nous ont également parlé des VCD, Ventre et Cuisses Dehors !

[67] "Tomber dans le trou" signifie se tromper lourdement, se laisser prendre au piège. Une expression plus française aurait dit "tomber dans le panneau". Il faut également noter l'affaire dont on parle est celle d'affirmations de la presse privée selon lesquelles le président de la république se faisait construire un parcours de golf onéreux dans son village natal.

le sous-titre, on se rend bien compte que le journal est inquiet du "*flot d'informations contradictoires qui circulent*…". Dans le(s) vernaculaire(s) francophone(s) camerounais, "être en haut" a le sens d'avoir le vent en poupe, être heureux, nager dans le bonheur, vivre son instant de gloire… En lisant le sous-titre (*Le chef de l'État a signé une série de décrets et arrêtés portant inscription au tableau d'avancement, avancement de grade et d'échelon de divers personnel de la Sûreté nationale*.), on comprend pourquoi le corps de la police est *en haut* : ils bénéficient de la "magnanimité" du chef de l'État.

L'impossible fixité du français en contexte, la tendance à l'idéalisation des usages à la une posent un problème majeur de qualité : la qualité d'un journal francophone est-elle tributaire de l'utilisation d'une norme endo- ou exogène ?

En somme, cette diversité d'usages francophones dans les journaux camerounais n'a pas l'air d'aider ni à la construction d'un système linguistique des usages francophones camerounais, tout au moins un système écrit, ni à l'implémentation d'une langue française "pure", scolaire, normative. Dans les journaux et à leur une, on assiste plutôt à un non-système du français. Lorsqu'on sait que *les usages du système sont prioritaires [dans l'étude linguistique] parce que c'est plutôt eux qui régissent le système que le contraire* (Julliard, 2000) que dira-t-on des usages issus du mélange d'un système et d'un proto-système ? Régissent-ils encore un système ?

4.2 LE FRANÇAIS AU/DU CAMEROUN – FRANÇAIS DES JOURNAUX : CONTINUUM OU DIGLOSSIE ?

4.2.1 Modes et formes d'appropriation du français au Cameroun

Au chapitre 2, nous avons admis que le fait discursif résultait, entre autres paramètres, d'une intention et d'un choix. Un choix sémiotique par lequel la langue servait à désigner, à représenter les intentions signifiantes du locuteur. Ce choix de signes a pour effet l'actualisation d'une catégorisation des codes et au-delà, d'une catégorisation sociale. Cela signifie que le discours structure un espace linguistique et social : l'une de ses fonctions est de catégoriser les interlocuteurs et d'intégrer le code utilisé dans un répertoire général à caractère social. Il va donc se créer des catégories de langue et des catégories de locuteurs.

Appropriation et niveau scolaire

Avec l'hypothèse théorique d'un espace unilingue, celui dans lequel une langue domine les échanges, l'interprétation des choix linguistiques n'aurait plus véritablement de pertinence pour la catégorisation sociale des codes. Mais en Afrique, les sociolinguistes relèvent deux espaces dans lesquels évolue le français, deux espaces de contact : un espace plurilingue et pluriethnique dans lequel, en dehors de son usage institutionnel, le français se distingue des autres parlers locaux. Il prend néanmoins une coloration locale. Le terme utilisé est *adaptation*. Dans les espaces monolingues, avec une seule langue dominante (un véhiculaire), le français va devenir une variété populaire en se mélangeant avec le véhiculaire local. Alternance codique ou appropriation d'un ensemble cohérent ? On parle de *métissage*. Le français au Cameroun n'a pas toujours adopté la forme "adaptée" qui lui était vouée : des parlers métissés ont vu le jour dans un contexte plutôt pluriethnique. Métissage et adaptation témoignent d'une appropriation de plus en plus camerounaise du français.

En effet, selon Paul Wald (1994 : 115),

> L'appropriation d'une langue importée commence dès le moment où, en dépit de son identification comme langue étrangère et/ou véhiculaire, son emploi n'implique plus nécessairement le rapport avec l'étranger. […] Une langue sera appropriée dès que sa présence dans le discours ne marque plus nécessairement une frontière qui actualiserait des limites virtuelles dans l'espace social.

Le constat de l'émergence de classes sociales en Afrique dans lesquelles se fait l'appropriation du français est une évidence pour de nombreux linguistes[68].

Dans ***Le Français hors de France*** (1979), ouvrage publié sous la direction de A. Valdman et G. Manessy, un certain nombre de traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux permettaient de décrire des variétés du français autres que le français hexagonal pris comme norme centrale. Dans l'article sur *Le français au Cameroun*, Patrick Renaud pense que la pression scolaire, qui dicte une norme exogène, favorise les interférences avec les langues bantous et le développement d'une variété de français locale dite norme scolaire camerounaise. L'auteur évoque également d'une forme d'appropriation du français, acquise hors du milieu scolaire éloignée de la forme normative de la langue. Toutes formes d'appropriation comparées à une forme standard, exogène, française.

Cette approche contrastive de la variation linguistique, rappelle la distinction par Manessy (1974) de plusieurs types de français :

[68] Ainsi dans la linguistique écologique, la langue et la société d'adaptent l'une à l'autre. La structuration sociale créée des catégories de langues et les catégories de langue permettent de construire des couches sociales.

Le **sabir**, forme prototypique de français, avec des mots et des formules construites selon les règles de la langue du locuteur ;

Le **pidgin français**, *variété aux structures grammaticales différentes de celles du français, malgré des analogies de surface relevées ça et là* (Dumont et Maurer, ibid. : 21);

Le **français élémentaire** qui est un véhiculaire acquis par l'usage et présentant des caractéristiques habituelles des langues de cette sorte ;

Le **français langue étrangère** d'emploi occasionnel qui est un français imparfaitement appris et très difficilement maîtrisé ;

Le **français régional** syntaxiquement et morphologiquement "correct"[69] mais dans lequel s'inscrivent quelques particularismes régionaux, aussi bien lexicaux que phonétiques.

Ce classement se fait donc selon l'éloignement plus ou moins marqué d'avec un français standard que doit véhiculer l'école. L'importance de l'institution scolaire dans l'élaboration de taxinomies de français en Afrique est d'autant plus pertinente que d'autres classements de types de français ont suivi, dont le traditionnel classement de Derek Bickerton repris par Nacro (1988), Biloa (2003), Mendo Ze (1999) : français acrolectal, français mésolectal et français basilectal. Entre ces niveaux de langue, variables du même lecte, il existe des relations d'implication.

Le niveau **acrolectal** est considéré comme identique à la variété hexagonale. C'est la langue de prestige, qui reste un idéal à atteindre. On l'assimile à l'expression de ceux ayant un niveau d'études supérieures. Ambroise Queffélec (1994) parle des *lettrés supérieurs*.

Le niveau **mésolectal**, caractérisé par un usage marqué de régionalismes, avec une norme locale implicite. Il correspond au parler propre à un niveau d'études secondaires, Suzanne Lafage (1979) parlait d'une *classe moyenne lettrée*.

Le niveau **basilectal**, caractérisé par ses écarts par rapport à la norme exogène et dont l'acquisition se fait plus dans la rue qu'à l'école.

Entre ces niveaux de langue, il existe un *continuum* dont chaque variable est un lecte.[70] Caitucoli (1986) conçoit ce continuum comme une compétence active des locuteurs (-lecteurs) leur permettant de passer d'un niveau à l'autre en fonction de la situation de communication et du contenu thématique de l'énoncé. C'est dans ce sens que Julliard (ibid.: 135) voit le contact de langues résider dans le répertoire individuel et non dans la compétition abstraite de systèmes linguistiques. Or, ce répertoire individuel, cette compétence s'évalue

[69] Conforme à la norme scolaire.
[70] Bickerton précise toutefois que ces variables appartiennent à une même communauté linguistique et pas nécessairement à la même langue.

assez souvent par rapport au niveau scolaire. S.M. Ardeleanu se veut nuancée : certes la subjectivité individuelle stratifie les usages linguistiques mais celle-ci n'est pas strictement relative à la stratification sociale : *il est démontré que les "sentiments" ou attitudes linguistiques ne sont pas strictement déterminés par la position sociale du sujet* (Ardeleanu, 2000 : 24)

De la compétence comme critère d'appropriation

Le terme a pris une place centrale dans la linguistique générative de Noam Chomsky. En 1971, il définissait la compétence comme un système sous-jacent de processus génératif, soutenant l'aptitude des sujets à produire et à comprendre des phrases grammaticales même jamais entendues auparavant. La compétence est de ce fait commune à tous les sujets parlants, elle est intériorisée et se définit en un ensemble de règles capables de produire des *prédictions vérifiables par l'expérience*. Il distingue alors une compétence universelle innée et une compétence particulière spécifique à une langue et apprise dans un environnement linguistique donnée.

Or si on s'en tient à Bickerton (1973) et à Caitucoli (ibid.), la compétence, surtout dans les situations de contacts et de changements de langues, n'est pas spécifique à une seule langue théorique, l'individu se situe au centre d'une multitude de codes. La compétence qu'il a à exercer n'est plus celle de la ou des langue(s), mais bien celle de la situation : les règles régissant la communication selon les locuteurs, les lieux, les moments, l'humeur, les facteurs culturels et sociaux. La compétence semble avant tout stratégique et communicationnelle. Baylon et Fabre (1990 : 179) reprennent les subdivisions de cette compétence : la compétence linguistique consistant à la maîtrise d'une langue, de sa prononciation, de son lexique, de sa syntaxe, etc. ; la compétence logique qui est l'aptitude à la cohérence ; la compétence encyclopédique qui englobe les connaissances d'ordre varié portant sur l'infinie diversité des sujets dont une langue permet de parler ; et la compétence rhétorico-pragmatique qui est intuitive du sens à donner aux situations et aux rapports humains.

Dell Hymes (1984) détermine les composantes essentielles de la compétence de communication, en concevant un modèle dont les composantes sont interdépendantes, modèle dit SPEAKING, acronymique de :

Settings : le cadre de communication. Il s'agit des savoirs sur la situation physique et psychologique dans laquelle se déroule la communication.

Participants : indication de interlocuteurs et de tous ceux qui sont présents pendant la communication, ceux qui y participent d'une façon ou d'une autre. La compétence concerne leurs caractéristiques socioculturelles et psychologiques.

Ends : les finalités. Il s'agit des objectifs aussi bien du point de vue des intentions que de celui des résultats. Le but et les résultats ne coïncident pas toujours.

Acts : les actes de langage. Il s'agit de la combinaison du contenu du message (thème) et de sa forme. Cette forme se décline comme les types d'action sur le réel que l'énonciation instaure.

Keys : tonalité. Permet de caractériser également la manière dont se déroule l'énonciation sur le plan linguistique et paralinguistique. Généralement, l'aspect psychologique de l'échange est mis en valeur à ce niveau.

Instrumentalities : moyens de communication. Prend en compte les canaux de communication et les codes qui lui correspondent. Les codes peuvent ici être linguistiques (dialectes, styles) et paralinguistiques (kinésique, proxémique, symboliques, etc.). L'on ne saurait décrire tous les codes et canaux intervenant dans une communication. Seuls les plus pertinents pour les participants à la communication sont intéressants pour le linguiste.

Norms : les normes ou *règles sociales de comportement linguistique, culturel et social*. Ces normes sont des normes d'interaction et des normes d'interprétation. La régulation des tours de parole relève des normes d'interaction; les normes d'interprétation sont celles déterminant le sens du message transmis, à savoir les normes d'interaction sociale, le système des présupposés socioculturels des participants. Il faut donc avoir une certaine connaissance des modes de fonctionnement et de pensée du groupe que l'on étudie.

Genres : le genre ou type de discours. Il s'agit de la distinction des catégories de discours faisant l'objet de conventions langagières et sociales préalables. Le titre par exemple est un genre.

Pour que la compétence soit le critère d'appropriation linguistique, elle doit être perçue non comme un ensemble de règles linguistiques apprises ou innées (Hymes s'oppose ainsi à Chomsky), mais plutôt comme un ensemble de systèmes de règles à la fois linguistiques et de règles d'usage. Pour Hymes (1981), *les membres d'une communauté linguistique ont en partage une compétence de deux types : un savoir linguistique ou, en d'autres termes, une connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi*. Pour Sophie Moirand (1982 : 20), la compétence intègre en plus de la composante linguistique et de la composante discursive (stratégique), une composante référentielle et une composante

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

socioculturelle. En somme, la compétence dans l'appropriation d'une langue s'analyse par rapport à une perception *émique* de l'objet langue.

D'un autre côté, Philippe Blanchet voit cette compétence communicationnelle avec un double sens car une compétence dans l'émission des messages appelle alternativement une compétence dans la réception. La compétence de la réception étant aussi importante que celle de l'émission, parfois, elle se trouve plus développée que la compétence d'émission des messages (on comprend toujours plus de variétés de langue que l'on n'en parle) :

> Il est important d'envisager non seulement la compétence active (émission des messages) mais aussi une compétence passive (réception des messages), toutes les deux à l'œuvre de façon complémentaire et interactive. […] Dans les cas de diglossie et de chocs interculturels, la compétence passive peut servir de refuge lors d'une stratégie de coupure (dissimulation de compétences). (2000 : 106)

Ainsi, la compétence est interactionnelle, et nous allons plus loin pour la voir sociale, culturelle. Elle est partagée par des individus ayant tissé entre eux des liens sociaux, linguistiques et culturels. Elle est supra-individuelle. On pourra être lecteur d'un journal et avouer ne jamais se servir de la variété linguistique qu'il utilise, c'est une question de représentations et non plus de compétence. En plus, la compétence dans l'expression française ne peut pas se réduire en des termes aussi tranchés que ceux de *français des lettrés, français de l'élite* et de *français appris dans la rue, français des analphabètes*. Ces critères sont *incertains* (Manessy, 1994 : 12) et la situation du Cameroun est plus complexe que cela. Du fait du fort taux de scolarisation (par rapport aux autres pays d'Afrique Noire), du rapport à l'école et à la norme scolaire, de l'exposition aux médias et aux TIC, à la culture française, le locuteur camerounais (urbain tout au moins) est au contact d'un répertoire linguistique francophone vaste.

Féral (1993 : 208) et (2005) quant à elle distingue les catégories de français d'un côté, dont les usages des locuteurs à la compétence linguistique insuffisante et dont les modes d'acquisition des structures de la langue sont question, les usages de locuteurs chez lesquels consciemment ou pas, on rencontre des interférences du substrat prosodique ou des constructions de langues camerounaises, les usages d'un français hexagonal qu'on ne retrouve que dans des cadres formels et pas dans les échanges, avec entre ces trois formes un continuum. De l'autre côté, elle range le camfranglais, "langue" des jeunes des cités urbaines qui a une fonction essentiellement identitaire. La camfranglais est un mélange de français, d'anglais, de pidgin-english et de langues ethniques. Or, la connaissance de l'une ou de toutes ces langues n'assure pas une compétence linguistique dans le camfranglais. Carole de Féral

s'interroge même sur une certaine autonomie de ce code : *il semble difficile de reconnaître l'existence d'un français spécifiquement camerounais mis à part le camfranglais* (1993 : 213).

Cette description a l'avantage de ne pas réduire la compétence des locuteurs francophones uniquement aux modes d'acquisition du français, notamment au degré du contact avec l'école, même si celui-ci est pris en compte. L'auteure de cette catégorisation semble concevoir les véhiculaires francophones camerounais comme dynamiques et chaotiques, raison pour laquelle elle évoque pour la taxinomie de certaines formes le critère de compétence linguistique du sujet, pour d'autres le rapport à l'usage hexagonal, pour d'autres encore le contexte d'usage ou la fonction sociale (compétence socio-pragmatique).

La compétence est donc plurielle pour un individu, et, plus il est exposé à la pluralité ethno-socio-culturelle, plus étendue est-elle. Le locuteur Camerounais a donc une compétence plurilectale. En dehors du français hexagonal, toutes les autres formes linguistiques sont orales. C'est pour cela que les formes utilisées paraissent nombreuses et rebelles à toute catégorisation objective. Avec l'hypothèse que la compétence passive (celle des lecteurs) est plus développée que la compétence active, que les journaux étudiés s'adressent à tout le public camerounais, si on constate que les journaux reflètent de plus en plus les usages sociaux *mélangés*, va-t-on vers l'émergence d'un français camerounais? Quel statut ont les variétés dans les journaux camerounais francophones ?

Existe-t-il un français camerounais ?

Formulons l'hypothèse que la langue française au Cameroun est, à la base, une langue d'appropriation, de communication et non une langue culturelle, identitaire. Ceci explique la grande influence de l'école qui en reste le mode normatif d'appropriation le plus courant. L'école garde un équilibre virtuel dans la langue, puisqu'il est admis que l'incorrection et les calques sont des phénomènes normaux en situation d'appropriation. L'histoire, les dynamismes linguistiques des contextes plurilingues, la construction d'une identité nationale se sont chargés de socialiser ces calques et incorrections, de telle sorte qu'on peut les attribuer à une classe d'âge, à une classe ethnique, à une région, à un pays.

Si on se réfère à l'équipe IFA (1988), parler d'un français spécifiquement camerounais est un abus de langage parce que la plupart des éléments lexicaux existant au Cameroun existent également dans plusieurs autres pays africains. Gabriel Manessy (1979 : 344-345) refuse de conférer une importance capitale aux français *nationaux* car dit-il *outre les plurilinguismes divers, s'insinue une structure linguistique semblable qui mérite d'être*

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

théorisée. Le problème est celui de la norme française au contact des langues locales. Dans le multilinguisme camerounais, et eu égard à la transnationalité de certaines langues, peut-être n'a-t-on pas suffisamment de stabilité ou de traits communs pour que l'on parle de français camerounais.

Or sur les plans phonétique, lexical et morphosyntaxique, il existe bien un (des) *français du Cameroun*. Edmond Biloa (2003) essaie de le définir en en donnant un ensemble d'*aspects* permettant de le légitimer, de critères permettant d'en donner une typologie :

L'aspect idéologique. Le français est entrain de devenir le véhicule de plusieurs cultures originellement véhiculées par les langues locales, identitaires ou véhiculaires. Cette orientation a favorisé le développement d'une francophonie différentielle, d'une francophonie multiculturelle. L'espace francophone ne doit pas être le lieu d'un conflit entre le français et les langues locales mais bien un espace de partenariat, de cohabitation. Dans la même optique, les francophonies africaines doivent être perçues comme formant des fibres du tissu francophone et faire l'objet de descriptions comme dynamique des français régionaux de la même façon que les français de Belgique, du Canada, de France… Il est donc hors de question d'avoir à l'égard des colorations africaines et camerounaises du français de la condescendance.

L'aspect linguistique. La structure du français camerounais se distingue de la structure du français *central*(?), aussi bien dans les variations de l'usage (neutralisation des registres, modification d'expressions figées, modification de la fréquence, la survivance d'expressions désuètes, les modifications d'origine phonétique) que dans les variations sémantiques (restriction de sens, extension de sens, néologismes, calques, emprunts, hybridation, composition, changement de connotation, changement de dénotation, translation). Les principes qui permettent d'admettre un trait comme du français camerounais et non comme marque de déficience de la compétence linguistique ou comme trait idiolectal sont repris de l'IFA : le critère de fréquence, le critère de dispersion géographique, le critère de dispersion dans les sources, le critère chronologique, le critère d'origine, les critères morphologique, phonétique, syntaxique et sémantique. On doit donc pouvoir, dans les titres de presse, déterminer les lexies et les structures spécifiques ainsi que les processus de leur re-construction, organiser en champs sémantiques l'ensemble des lexies propres au français camerounais, interpréter des énoncés dont la structure est problématique.

L'aspect historique et sociolinguistique. Le français au Cameroun est un fait colonial et son imposition aux langues locales puis sa rection en langue officielle lui ont assuré un statut dominant. Un regard diachronique permet d'apprécier l'importance des innovations

apportées (par la cohabitation avec les langues locales et identitaires et aussi avec l'anglais) à la langue française. L'aspect sociolinguistique devrait s'attacher à délimiter avec précision les diverses communautés linguistiques au Cameroun dans lesquelles le français est parlé. Il s'agit de *découvrir dans quelles conditions* ***le français*** *est parlé, par qui, quels rapports entretient-il avec les autres langues, comment se diffuse-t-il dans le temps et dans l'espace, qu'est-ce qui explique la variation observée, quelles sont les attitudes des locuteurs et des non locuteurs vis-à-vis de cette langue, quelles représentations socioculturelles se fait-on d'elle ?* (Biloa, ibid.: 132)

Cette légitimation reste donc un chantier et Biloa ne donne pas le stade du processus et le chemin qu'il reste à parcourir. D'emblée, une question se pose sur laquelle nous nous proposons de revenir *infra* : le statut, la catégorisation d'une langue est elle une construction du linguiste ? L'auteur va néanmoins donner des critères pour une typologie des variétés du français camerounais ;

Le critère socioéconomique. Du fait des mutations sociales dues à la colonisation, à l'européanisation, à l'éducation et à la mondialisation[71], on a une timide classification socio-économique au Cameroun. Biloa organise cette tendance en distinguant: la bourgeoisie compradore (avec de grands industriels), la bourgeoisie politique (avec des fonctionnaires et hommes politiques qui se sont enrichis en gérant les affaires publiques), la petite bourgeoisie urbaine et rurale (commerçants, grands planteurs, cadres et commis de l'État et du privé), la paysannerie (agriculteurs, chasseurs, éleveurs), le prolétariat urbain et rural (travailleurs manuels, semi lettrés de l'industrie, de l'agriculture, du commerce), le lumpen-prolétariat (les faibles économiquement des centres urbains (cireurs de chaussures, chômeurs, domestiques, laveurs de voitures…).

Le critère éducatif. Au lieu de la dichotomie habituelle lettrés/non lettrés, Biloa propose quatre groupes : les lettrés (diplômés du supérieur), les lettrés moyens (diplômés du secondaire), les peu lettrés (niveau d'études primaires), les non lettrés (qui n'ont pas été à l'école).

Le critère (socio)linguistique. On distingue, calqués sur les critères précédents quatre groupes de locuteurs : l'élite (lettrés, bourgeoisie politique et haute bourgeoisie) qui parle la variété acrolectale du français, les lettrés moyens (petite bourgeoisie urbaine et rurale certains membres des classes précédentes) qui utilisent une variété mésolectale du français, les gens peu lettrés qui ont appris le français de manière informelle et qui parlent une variété

[71] Pour ne pas parler de "modernisme", péjorativement connoté.

basilectale, les gens qui ne parlent pas du tout la langue française. Pour Biloa, ils constituent la grande majorité de la population.

Nous remarquons qu'Edmond Biloa définit le "français du Cameroun" comme une complexité, une diversité, un *répertoire linguistique*[72]. Cependant, lorsqu'il affirme que la majorité de la population ne parle pas du tout la langue française, il fait fi de ce que cette langue a le statut, et pas seulement dans les milieux urbains, de langue des échanges interethniques et même celui de véritable langue maternelle. Le fort taux de scolarisation[73] soutenu pendant près de trente ans fait de ceux qui ne parlent pas du tout une forme ou une autre du français une très infime minorité. La compétence passive étant relativement étendue du fait de contacts plus ou moins fréquents mais obligatoires avec la langue française, la majorité des Camerounais de la partie francophone, pour ne prendre que celle-ci, comprend un énoncé relativement simple dit ou écrit dans le français courant. En outre, le critère de compétence fonction du niveau scolaire est certes fonctionnel, pratique, mais il reste peu convaincant. C'est pour cela que l'on retrouve par exemple la haute bourgeoisie et la bourgeoisie politique dans les trois niveaux linguistiques ainsi que d'autres catégories sociales qui altèrent la catégorisation linguistique. D'ailleurs, aucune analyse sociologique sérieuse ne sous-tend une telle stratification sociale.

De son côté, Louis Martin Onguéné Essono (1999) reconnaît la camerounisation de la langue française, même s'il semble lier le phénomène à l'évolution naturelle d'une langue et non à une mauvaise maîtrise du code. En fait ce sont les enjeux didactiques et stratégiques de cette évolution du français "au" Cameroun qui le préoccupent. Le français acrolectal enseigné à l'école définit un ensemble de normes et son statut de langue officielle a fini par en faire une abstraction purement fonctionnelle pour la majorité des Camerounais. Seulement, le statut de cette langue a évolué car elle a fini par devenir une langue de grande communication et même une langue seconde pour la majorité des camerounais. On assiste comme à un face à face entre l'acrolecte et le mésolecte. Onguéné Essono se préoccupe ainsi de la légitimation d'un français "au" Cameroun à côté de la langue du puriste : *la norme subit ainsi des variations qui s'imposent sans nuire à la compréhension de l'acrolecte* (2003 : 61). Cette légitimation va favoriser la maîtrise de la variation et donc l'enseignement de la norme française. En effet, la floraison de mots camerounais a fini par restreindre le choix des locuteurs et par les éloigner

[72] Différent pourtant de la conception de Philippe Blanchet de la langue, parce que les variétés de ce répertoire sont référencées sur une conception objective de la langue française ("le français" que nous avons souligné dans ses propos *supra*).

[73] D'après l'Unicef, le taux d'alphabétisation des adultes entre 2000 et 2007 est de 68%, les taux nets de scolarisation/fréquentation à l'école primaire sont de 84%. Ce qui est relativement élevé par rapport aux pays de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale.

davantage du français normatif. Seulement, et c'est le salut dans ce nouveau fonctionnement quasi diglossique, il faut déterminer les critères d'acceptation de la variabilité : il emprunte à Gadet (1997 : 5-18) les critères de fréquence, de spontanéité du locuteur, d'appartenance à une structure plus large et de quantification scalaire linéaire. La brisure de la norme lexicale et syntaxique vient du mouvement permanent entre le système linguistique normatif et *la réalité discursive et opératoire* dans une société culturelle qui veut s'imposer. La norme pourra s'imposer par l'école, qui devra réguler en les usages sociaux. Il faut donc que l'école camerounaise s'ouvre à la norme locale, mais toujours avec le souci de préserver une norme qui permette de s'ouvrir au monde.

Implicitement, Onguéné Essono admet l'existence de formes linguistiques spécifiques, mais il a le souci de la maîtrise de ces formes et donc de la stabilisation d'un français au Cameroun qui permettrait la mise en valeur de la norme scolaire. Le français "au" Cameroun est donc une réalité sans forme, glottophagique et effroyable, mais qui s'impose dans les pratiques courantes et qui devrait connaître son encadrement et sa légitimité par l'usage littéraire et journalistique. Le programme de l'individuation d'un français camerounais est tracé : après les pratiques orales, l'usage dans les journaux et dans la littérature stabiliseront les formes, les dictionnaires et des manuels permettront l'entrée dans les salles de classe. Nous en sommes au stade 2, celui de l'usage dans les genres scripturaux. En fait, Onguéné Essono, Mendo Zé et quelques pédagogues de la langue française mettent une certaine emphase sur la stabilité de la langue et on sent poindre chez eux le souci de l'appropriation d'une langue de "développement". L'altération de la langue normative peut lui faire perdre son bastion institutionnel et ce phénomène inquiète dans une société à la recherche d'un équilibre socioéconomique et sociopolitique. Équilibre par "le haut" ou équilibre par "le bas" ? Pour eux, le Cameroun n'est pas prêt pour la remise en question de l'*appropriation fonctionnelle* du français. C'est aussi l'opinion des journalistes des médias dits "d'élite" : on doit parler le français, le conseille Dooh Bell, rédacteur au Messager, *comme on l'apprend à l'école*.

Quant à l'autonomisation de certaines formes du répertoire linguistique camerounais, Biloa dit qu'il s'agit de variétés basilectales qui se rapprochent des langues identitaires et des véhiculaires locaux. Le français du Cameroun serait donc un français mésolectal différent des formes basilectales d'appropriation essentiellement marginales. Le basilectal serait donc ces modes d'expression mélangés, métissés et serait en rapport avec une insuffisante compétence du français. De son côté, Féral pense aussi l'appropriation du français "au" Cameroun (elle parle également de "français des camerounais", de "français parlé au Cameroun" et de

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

"français vernaculaire du Cameroun") comme mésolectale [74](1993 : 215). Seulement, ce n'est pas la même vision qu'elle a des formes d'expression métissées : le camfranglais, qui en est le mode d'expression le plus connu, serait une forme de vernacularisation du français et donc une variante argotique de la forme mésolectale. En fait, la typologie et la nomenclature de Bickerton deviennent embarrassantes parce qu'elles ne reflètent pas véritablement ici la réalité des lectes francophones. Bien qu'étant un parler mixte résultant de mélanges de langues locales, de pidgin et du français, la cohérence interne du camfranglais, sa marginalité amène Féral à poser par ailleurs l'hypothèse de son autonomisation. Mais est-il mésolectal parce que ses locuteurs ont également une compétence du français et qu'il résulte d'une façon ou d'une autre d'une combinaison interne du français et d'autre chose, ou alors parce que, en externe, les locuteurs sont capables de combiner des séquences en français et en camfranglais ? Qu'est-ce qui est mésolectal et donc du "français du Cameroun" : le camfranglais ou les formes quasi interlectales discursives ?

D'ailleurs Carole de Féral (1994) préfère parler de la mutation du français de sa fonction véhiculaire vers une forme de vernacularisation. Elle distingue ainsi trois formes d'expression du français :

-les approximations des locuteurs non scolarisés, approximations qui n'ont pas donné lieu à un système stable, à un pidgin français de la même manière qu'il y a un pidgin-english.

-L'usage vernaculaire, langue principale de nombreux citadins, est cet *état de langue familier, courant, commun, socialement neutre en ce qu'il ne suscite pas de jugements de catégorisation lorsqu'il est employé dans les situations requises* (Manessy, 1993 : 107). Ces deux premières formes fonctionnent en idéalisant une langue cible, un français scolaire. Pour elle, la vernacularisation est hétérogène et l'une de ses manifestations les plus connues est le camfranglais.

-Un parler jeune essentiellement identitaire des élèves et étudiants des cités urbaines. Mis à part cette forme linguistique qui conquiert une certaine autonomie, les formes de la vernacularisation s'inscrivent dans un continuum de français et on a du mal à parler d'elles en termes de "français camerounais" (Féral, 1993 : 217). Pour Manessy (1994 : 12) par contre, cette vernacularisation permet de voir dans *le français africain* (et dans "le français camerounais"), autre chose qu'une variante exotique du français central parce qu'elle consiste en une appropriation du langage plus que de la langue. Le *français camerounais* manifestera donc une manière camerounaise de voir et de concevoir son univers, il serait le moyen

[74] Même si elle n'utilise pas l'expression, elle lui en donne les caractéristiques.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

d'expression directe d'une réalité perçue, d'un jeu de mécanismes cognitifs spécifiques. Ces mécanismes inconscients concernent aussi bien la forme de l'expression que le contenu, aussi bien la langue que le discours.

En somme, la question de l'existence d'un français camerounais ne fait pas l'unanimité parmi les linguistes. Biloa affirme l'existence d'un français "du" Cameroun sur la base d'un ensemble de critères qu'il énonce. Il s'agit de la langue française qui viendrait s'adapter aux réalités d'un contexte spécifique, une forme mésolectale du français. Mais ce mésolecte français est problématique à côté de l'acrolecte des écoles et des institutions. Onguéné Essono recommande, dans l'aventure du français "au" Cameroun, une complémentarité institutionnalisée entre les deux niveaux, qui seule permettra de faire de cette langue un outil de développement. Seulement, le cadre de cette complémentarité demeure incertain car fondé sur le principe de l'existence d'une norme française légitime et sur la prégnance de l'institution ou du linguiste sur les phénomènes linguistiques. Les enjeux socio-économiques, les stratégies politiques convoqués nient le principe de l'auto et de l'éco régulation de la langue. Pour éviter les conséquences d'une conception abstraite et objective de la langue, Carole De Féral évoque le mouvement, la mutation du français de sa fonction véhiculaire vers sa (ou plutôt ses) vernacularisation(s). Les formes de cette vernacularisation, parce que liées aux usages et aux situations sociaux constituent ce qu'on appellerait des parlers francophones du Cameroun, raccourci en "français camerounais". Nous prenons donc le sens de Manessy pour dire que le français camerounais, ce n'est pas seulement une langue, c'est également un discours spécifiques à un espace territorial.

4.2.2 **Et si un (des) français camerounais existai(en)t, quels seraient ses attributs ?**

La langue française, comme toutes les langues, s'inscrit comme une pratique sociale hétérogène et ouverte. Cela veut dire qu'elle change dans l'espace, le temps et selon les individus. Cette ouverture, qui s'est par exemple géographiquement révélée par la floraison de français régionaux et même nationaux, a rendu imperceptible la frontière entre le français et ses variétés d'un côté, et des langues issues de la vernacularisation ou de la pidginisation du français de l'autre. A partir de cette véritable évolution (ou vie) des langues, Philippe Blanchet (2004) constate, avec bien d'autres linguistes, la nécessité de revoir la catégorisation des pratiques linguistiques non plus sur des critères strictement linguistiques, mais en tenant compte des aspects socio-politiques et ethno-culturels qui les déterminent. Il propose de

modéliser les variétés linguistiques à partir d'un processus dynamique intégrant les pratiques sociales, les représentations et l'institutionnalisation. L'analyse ne doit pas atomiser les faits, encore moins se dissocier du vécu des personnes.

Vers l'individuation du français camerounais…

Les faits de langue du français au Cameroun tiennent-il de **l'individuation**, *processus par lequel émerge l'identification d'une unité sociolinguistique en tant que constituant une entité reconnue distincte d'autres ensembles (socio)linguistiques, possédant des attributs spécifiques globaux qui ne se limitent pas à la somme des attributs de ses parties* (Blanchet, 2004 : 31), ou plutôt de **la satellisation diglossique,** *inclusion dans un ensemble linguistique dominant, consiste à considérer un ensemble de pratiques comme une sous-variété incluse dans une variété englobante*? (Ibid)

L'individuation commence lorsque les locuteurs ont **un sentiment d'appartenance à une même langue**. Cette conscience est pérenne malgré les variétés et très souvent en référence à une norme commune. Ces locuteurs désignent d'un nom spécifique la langue. L'identité collective de cette langue est affirmée par des institutions culturelles et administratives. Cette langue est structurée, enseignée et diffusée à travers un certain nombre de supports. Le cas échéant, la volonté majoritaire, démocratiquement, décide de ne pas considérer la langue comme une variété. Selon Blanchet, *ce n'est que lorsque tous ces critères sont remplis que l'individuation est assumée comme "langue"* (ibid. : 33). Il s'agit d'un processus évolutif, imprédictible. En outre, l'individuation linguistique ne signifie pas que les langues perdent entre elles tout contact, ou qu'elles perdent absolument toute similitude, toute trace de continuité. Dans l'espace francophone, *zone du système français* de Didier de Robillard (2001), on constate l'évolution des véhiculaires vers des créoles français autonomisés par rapport au français, ce que l'auteur appelle l'*isomorphisme partiel du changement linguistique*. Les créoles, *ces langues qui ne feraient plus partie de l'ensemble français, par l'orientation des changements opérés dans leur système indiqueraient néanmoins la direction du changement du français*. Le français local au Cameroun s'est-il "isomorphisé" ?

Le français camerounais appartiendrait donc à la zone du système français. Il est la langue d'un groupe ethno-sociologique qui construit autour d'elle un lien identitaire. Ce groupe est encore appelé *communauté ethno-sociolinguistique* par Philippe Blanchet, *communauté linguistique* par Labov et Calvet, *communauté de discours* par Gumperz. Mais il

faut nuancer, la communauté ethno-sociolinguistique n'est pas la communauté linguistique au sens de William Labov (1976 : 338) *un groupe partageant des normes (socio)linguistiques constitutives et prescriptives consenties ou imposées* ou du *marché linguistique* de Bourdieu. La norme légitime d'une langue permet de définir le groupe. Ainsi conçue, il n'existe pas de communauté linguistique camerounaise à proprement parler mais une communauté francophone puisque la norme institutionnelle en vigueur dans le pays est la norme d'un français standard. Or ce ne sont pas directement les États qui sont à l'origine des principes de fonctionnement des langues dans leurs circonscriptions. En outre, comme le remarque J.J. Gumperz (2000), il existe des contradictions systématiques entre les façons de parler et les jugements prononcés à ce propos[75]. D'ailleurs la communauté linguistique ne se définit pas par ses frontières symboliques mais par des caractéristiques internes spécifiques. Cette communauté est rarement uniforme. Elle est traversée par de multiples identités autres que linguistiques. Pour Louis-Jean Calvet (1993 : 89), la communauté linguistique est constituée de gens qui pensent ou veulent appartenir à cette communauté. Cette appartenance est un acte volontaire qui engendrerait chez l'individu des comportements d'adaptation à la communauté choisie, d'insertion dans ses réseaux et ses stratégies. Au Cameroun, l'État a été le facteur de construction d'une communauté sociale par la multiplication des brassages de populations. Ainsi, afin de bâtir une nation de la multiplicité ethnique, linguistique et religieuse, la politique camerounaise a longtemps consisté à muter de façon rotative le personnel de l'État dans l'ensemble du pays, à construire des internats (ou des pôles de scolarité comme l'université de Yaoundé) dans lesquels on retrouvait des élèves de toutes les composantes du pays. D'où l'idée de mélange de cultures qui serait l'une des sources du français camerounais. L'appartenance volontaire à la communauté linguistique elle-même est fonction de paramètres supra individuels comme les paramètres politiques. Les camerounais francophones avaient-ils d'autres choix que de s'adapter à l'idée transcendantale de construire une nation ?

J. Gumperz (1972) adhère à l'idée d'hétérogénéité et explique :

> Un groupe humain caractérisé par des interactions régulières et fréquentes au moyen d'un répertoire partagé de signes verbaux et distinguable de groupes similaires par des différences significatives dans les usages langagiers. […]Les variétés de discours employées au sein d'une communauté linguistique, quelles que soient leurs différences linguistiques forment un système car elles sont reliées à un ensemble de normes sociales.

En fait, le concept semble insaisissable malgré la connaissance que l'on a des critères (système linguistique normé, sentiment linguistique, espace socio-historique et politique). Les

[75] C'est le cas par exemple à Cameroon Tribune où le rédacteur en chef affirme ne jamais utiliser un français camerounais à la une et dans les pages d'analyse. La réalité est toute autre, surtout à la une.

attitudes manifestes de cette variation, en communication, fournissent par contraste des informations sur les identités sociales des locuteurs. Autrement dit, on part des comportements interactifs des locuteurs, des pratiques linguistiques pour déduire des identités sociales qui, posées de façon contrastive prouvent l'existence d'une communauté linguistique.

Blanchet (2000 : 119) se veut pragmatique :

> Le concept de communauté ethno-sociolinguistique, fondé sur l'articulation des points communs et des différences, pourra être opératoire à des niveaux divers qu'il réfère notamment : 1) au groupe des locuteurs d'une variété linguistique, construit à l'instar de la variété par l'identification subjective de caractéristiques ethno-sociolinguistiques emblématiques et spécifiques relativement largement partagées/pratiquées [communauté signifiant avoir quelque chose en commun et non avoir tout en commun]; 2) ou au groupe de locuteurs partageant relativement des connivences et conventions ethno-socioculturelles (donc capables d'interpréter des variations en contexte), ces deux types de groupes interagissant et s'englobant mutuellement.

La variété est partagée et/ou pratiquée par un ensemble de locuteurs. Ainsi, les camerounais reconnaissent des pratiques linguistiques socialement et culturellement marquées spécifiques à leur espace socio-historico-politique. On a donc une variété camerounaise même si le sentiment de rejet ou de honte de la part d'un certain nombre de locuteurs est visible eu égard à la force sociale de la variété normative. Valentin Feussi (2006 : 323-324) parle d'une *communauté de représentations*, insistant sur ce que les pratiques ne pouvant être absolument homogènes, il faut regrouper autour des comportements et des attitudes : *Nous pensons en tout cas que ce pôle stabilisé nécessaire pour la dynamique de l'ensemble, ce serait le partage de traits expérientiels et affectif qui permettraient de décrypter assez facilement l'interaction dans toute sa créativité*.

Si les camerounais des régions francophones se veulent massivement locuteurs du français et ont de plus en plus le français comme langue seconde et même première, il faut pouvoir identifier ce qu'ils appellent *français*. Féral (1994) a esquissé des traits de ce qui est ici appelé français, une variété culturellement et socialement marquée, dont l'usage est tellement ancré dans les mœurs que les locuteurs n'ont plus le sentiment de la différence.

Le second critère de l'individuation linguistique du français camerounais est **la dénomination de la variété**. En effet, l'une des manifestations du sentiment d'appartenance à une langue est la terminologie spécifique à la langue. Le processus d'individuation du français camerounais n'est pas encore parachevé si l'on s'en tient à ce critère. Il reste du français, et d'ailleurs les locuteurs *internes* ne l'appellent que français. Il n'est ressentit différent que par les autres locuteurs et par les linguistes et les puristes de la langue qui perçoivent une certaine différence avec la norme centrale. L'affinité et même la dépendance normative avec la langue scolaire semblent encore naturelles et le statut de ces variétés est encore flou. C'est pour cela

qu'on en parle avec des noms évoquant une certaine satellisation diglossique : on a ainsi *français de la rue, français du Cameroun, français populaire, français au Cameroun, français camerounais*. Ce ne sont pas des synonymes absolus.

Si on observe la nomenclature utilisée par Ambroise Queffélec (2000 : 287), à titre d'hypothèse, dit-il, le schéma de l'évolution du français en Afrique à trois phases :

Un *français en Afrique*, sur le mode de la superposition d'un français hexagonal dans un milieu *extralocal*.

Un *français d'Afrique*, sur le mode de la cohabitation. La norme de référence reste le français d'Europe, langue acquise en milieu scolaire.

Le *français africain*, sur le mode de l'imprégnation. Sa systématisation progressive montre des parlers alloglottes apprivoisés, domestiqués.

Ainsi, pour le cas camerounais, *français de la rue* et *français populaire* sont relatifs à une représentation la stratification sociale. Ces dénominations péjoratives témoignent de ce qu'à côté *du* français de l'administration et de l'élite, on avait une variante parallèle acquise et fonctionnelle hors des situations formelles. Le nivellement se faisant par le haut, la référence est donc cet autre français que les linguistes nomment acrolectal, scolaire, normatif, central, hexagonal, de France… *Français au Cameroun* est très souvent utilisé par Onguéné Essono et désigne l'aventure du français dans le contexte camerounais. Une telle dénomination sémantiquement aurait demandé encore plus d'études sur l'écriture et l'oralisation du français dans les supports littéraires et non littéraires de la parole. Mais force est de constater qu'une majorité des études du *français au Cameroun* focalise sur le contraste de la norme endogène et de la norme exogène, surtout sur son aspect lexical. Quand bien même une étude porte sur l'analyse des écrits d'un romancier camerounais comme Gaston Paul Effa, hors particularismes lexicaux, on parle simplement d'une étude du français. Le français au Cameroun c'est donc la variation topolectale dans les formes d'expression des camerounais francophones comparée à la forme hexagonale. Le français du Cameroun, l'expression est subrepticement utilisée par De Féral (1994)[76], signifie l'atteinte d'un premier niveau d'individuation. Elle parle ainsi de français *ordinaire* du Cameroun pour parler des formes de vernacularisation de cette langue au Cameroun. On n'envisage plus la langue par rapport à une norme exogène, mais par rapport à son fonctionnement interne et à ses fonctions. Biloa (2003) le reconnaît, la durée et la fréquence de certaines formes spécifiques au contexte camerounais peut amener à parler de français du Cameroun ou encore de français camerounais. Entre au et

[76] Qui hésite d'ailleurs à trancher entre français au et français du Cameroun.

du, la notion de français perd une certaine valeur de tutorat normatif et prend plutôt la connotation d'une juxtaposition de formes plus ou moins autonomes ayant des relations historiques de filiation. L'abandon de la préposition signifie l'atteinte d'un certain stade de l'individuation.

L'une des formes du français camerounais auxquelles on reconnaît une relative indépendance est celle appelée camfranglais. Déjà la dénomination s'est stabilisée car De Féral (2005 : 586-587) remarque que ces pratiques langagières propres aux jeunes ont été appelées franglais, français makro, francanglais, francanglais, camanglais, chaque dénomination présentant une nuance nouvelle dans l'évolution du contact entre les langues camerounaises, le français et l'anglais. Dans cette multiplicité de lectes, nous ne savons pas ce qui est camfranglais et ce qui ne l'est pas. Les résultats des enquêtes de Elisabeth Ngo Ngok-Graux (2006) établissent que le camfranglais est un parler de jeunes élèves, étudiants, commerçants ou vendeurs à la sauvette, parlé aussi bien par les garçon que par les filles. Mais le camfranglais reste *insaisissable* (Ngo Ngok-Graux, ibid. : 223).

La population pratiquant le camfranglais, entre autres caractéristiques, fait penser qu'il s'agit d'une sorte d'argot. En effet, dans ***Parlures argotiques*** (1990), Denise François-Geiger définissait l'argot comme une manière de parler, de se faire comprendre particulière à un groupe social. L'argot a à la fois une fonction cryptique, une fonction ludique et une fonction identitaire. Ngo Ngok-Graux (ibid.) semble reconnaître des fonctions identiques au camfranglais. Et, Josiane Boutet (2002 : 63 in Charaudeau et Maingueneau dir.) tempère : *Ce n'est donc pas en tant que langue qu'on peut montrer une spécificité des argots que dans leur énonciation en discours, dans leurs usages ainsi que dans les situations sociales d'emploi.*

Le camfranglais est donc parlé par les jeunes des milieux scolaires et universitaires urbains, il est marqué par une créativité lexicale abondante puisant sans règles aucune aussi bien dans les langues camerounaises que dans les langues officielles du pays. Il est une glossogénie permanente, et Fosso (1999 : 178-179) écrit : *il est une opérativité discursive consciente qui s'inscrit dans la logique de toutes langues, la logique systématique, cette tendance à la création, à la construction et à la continuation par dépassement constant des systèmes constitutifs de la langue*.

Faire appel à un terme camfranglais n'est donc pas une contrainte linguistique mais un choix discursif, dont il nous appartient de découvrir les motivations (Féral, 2006 : 212). Les locuteurs jouent avec une langue, dans une frontière entre des langues selon l'humeur, le sujet de conversation, l'identité des participants à l'interaction verbale. Le camfranglais est une langue d'initiés (de *connaisseurs*) parce que la compétence du français, du pidgin, de l'anglais

ou des langues camerounaises n'assure pas une compétence en camfranglais. Sur le plan linguistique, il est greffé sur une syntaxe du français oral. Fosso (ibid.) observe qu'il s'agit d'un phénomène oral, la construction semble normale mais des mots sont transformés, à l'exemple de cette phrase : *Tu ne wet pas ton frère ?* (*wet* pour *wait*, attendre en anglais). Cette oralité du français peut expliquer pourquoi il est construit avec des langues essentiellement orales (pidgin et langues camerounaises). Ngo Ngok-Graux distingue un camfranglais *ordinaire* que tout le monde comprend et un camfranglais plus crypté, en rapport avec des catégories socioprofessionnelles. Le camfranglais est donc lui-même une discontinuité. La variable socioprofessionnelle intervient également sur la fréquence d'usage du camfranglais, les petits commerçants avouant par exemple le parler plus que les autres. Chez Carole de Féral (1994 : 45), la compétence du lecteur est le critère de la plus ou moins grande fréquence de lexèmes de camfranglais. Dans les milieux formels, bien qu'on rencontre des discours camfranglais à l'oral[77], l'écrit reste la chasse gardée du français scolaire.

Toutefois, le camfranglais ne peut être considéré comme un simple argot. Dans le plurilinguisme camerounais, il assume également, chez les jeunes, une fonction véhiculaire (Ngo Ngok-Graux, ibid. : 223) rapporte les représentations de jeunes pour qui, à 80%, *le camfranglais contribue à abolir les clivages ethniques, à répondre à un besoin réel de communication interethnique*. Ce parler transcende ainsi le plaisir pour l'efficacité de la communication et, *mutatis mutandis*, elle devient une langue d'intégration et non plus celle de l'exclusion. Argot ou langue ? La différence de perception de ce parler se traduit par le contraste des sentiments des locuteurs camerounais. Les plus de 45 ans disent à 75% rejeter le camfranglais parce qu'il contribue à l'échec scolaire et d'insertion des jeunes dans le milieu professionnel, mais tous restent favorables à la diffusion de cet argot-langue. Langue parce qu'il est avancé dans le processus d'individuation, ne serait-ce que parce qu'il a un nom, une communauté de locuteurs spécifiques. Cette volonté de promotion du camfranglais malgré les dangers que l'on lui reconnaît semble tenir de l'envie de réaliser une certaine identité culturelle par une langue unique.

Aucune institution culturelle ou administrative ne semble déterminée à reconnaître le français camerounais intégrant ou pas le camfranglais comme une langue spécifique. Les contingences politiques font que d'autres préoccupations sont plus cruciales. Le sujet linguistique majeur reste la place à accorder aux langues nationales à côté du français. Les intellectuels ont balisé la voie quant au français : la norme exogène, standard reste l'objectif à

[77] Dans les sketchs, les chansons populaires, à la radio.

atteindre et elle continue à représenter le moyen d'accès à la modernité, le moyen d'accès au développement. La variété, il faut l'appréhender, la comprendre pour favoriser le *bon français*. Mais dans les radios, le français camerounais est fréquent, les émissions dans cette forme topolectale sont des plus suivies[78]. Louis Martin Onguene Essono (1989, 1991, 1993) cherche à expliquer et analyser les moyens d'enrichissement du français dans les médias écrits au Cameroun. Il constate, comme Efoua Zengue (1983) l'existence d'une norme endogène prévalant dans ce type de médias, alors qu'on croyait que la norme endogène était le fait de la radio. Onguéné Essono demande de distinguer les articles dans lesquels on rencontre le plus souvent cette norme (société, faits divers, sport) des autres (politique, économique). Il accuse la rédaction précipitée des textes, le niveau de formation médiocre mais souligne également le besoin de se rapprocher du lectorat (ce qui implique qu'il s'agit là des pratiques réelles des lecteurs). Il pense à la nécessité de sensibiliser les journalistes sur le rôle didactique des médias. Pour le linguiste, la norme endogène pourrait partir des couches sociales défavorisées aux couches favorisées, à l'élite. La diffusion du français camerounais dans les journaux a donc une conséquence didactique inverse. Au lieu de la fonction cathartique du français standard que l'on attendrait des médias, ceux-ci généraliseraient la gangrène dans la société d'un français populaire.

Par ailleurs, sur le plan de **la diffusion**, Germain Moïse Eba'a (2003), qui a travaillé sur la variété dans le discours politique au Cameroun voit dans le discours oratoire politique une prédominance dans l'usage du français standard. Cet usage est stratégique dans l'optique de convaincre, de persuader un large public. Mais ce discours a souvent recours aux pratiques langagières courantes et populaire pour l'efficacité de l'ancrage culturel. Ces recours restent marginaux, l'auteur affirmant qu'il s'agit de se faire comprendre par tous. Qu'est-ce qui est exclusif dans ce contexte ? Le français standard ou le français populaire camerounais ? En fait, il s'agit d'inclure comme cible les locuteurs non natifs, les étrangers car leur opinion compte tout autant sinon plus que celle des nationaux dans les messages et les engagements politiques. Le discours politique camerounais n'est donc pas un discours camerounais. C'est le discours français d'un Camerounais.

Sur un tout autre plan les chansons populaires diffusent, après les langues nationales, un français camerounais. Le récent succès du musicien Koppo dont les textes figurent dans la récente anthologie de la littérature camerounaise[79] sonne comme une évolution d'une langue

[78] Cf. Ngawa Mbaho, C.L. (2004) **Le Français des émissions radiophoniques : le cas de bagatelle**, Mémoire de maîtrise, université de Douala.
[79] ***Anthologie de la littérature camerounaise, des origines à nos jours***, Éditions Afredit, 2007

dont on avait honte, une forme linguistique que personne n'avouait parler. Ceci montre bien que le français camerounais souffre d'un certain snobisme dans sa diffusion, du fait qu'il était associé à une compétence limitée sur le plan scolaire. La chanson sort son locuteur du carcan de l'élève ou du citoyen médiocre dans lequel on le confinait. Dans ces chansons, on revendique l'assainissement du monde politique, un avenir pour les jeunes, on chante l'amour et les difficultés de la vie, bref, une littérature orale en français camerounais voit le jour.

La littérature écrite a toujours et fortement été marquée par le débat de la norme. Tchicaya U Tam'si, écrivain congolais déclarait : *Quand j'ai commencé à écrire, j'ai dit : "Sale tête de nègre, voici ma tête congolaise". J'ai revendiqué une géographie* (in ***Notre Librairie*** n°84). La revendication n'est donc pas tant linguistique qu'identitaire. Ahmadou Kourouma aussi le soulignait en 1988 dans un entretien dans la revue ***Diagonales***, à propos de ***Les Soleils des indépendances*** (1968) : *Les Africains, ayant adopté le français, doivent maintenant l'adapter et le changer pour s'y trouver à l'aise, ils y introduiront des mots, des expressions, une syntaxe, un rythme nouveaux*. Jean Tabi Manga (1990 : 17), qui fait le constat de l'existence d'une autre écriture au Cameroun, une *écriture de l'insolite*, réclame un statut linguistique nouveau pour les africanismes, de la même manière que l'on considère les canadianismes, les belgicismes et les helvétismes. On pourrait donc parler des camerounismes de la littérature de Ferdinand Oyono, de Guillaume Oyono Mbia, de Eza Boto, de Gervais Mendo Ze et de René Philombe. Ceci reviendrait à reconnaître un statut semi-autonome au français camerounais et une relative indépendance vis-à-vis du français de France.

L'art théâtral n'est pas du reste. Polycarpe Oyé Ndzié (1985) dénonce dans le théâtre un français mal exécuté qui contracte souvent un air de langue étrangère, même pour les français de souche, qui plus est, la pauvreté de la mise en scène oblitère les subtilités de la langue et des textes. Les spectateurs camerounais préfèrent donc des textes dramatiques dans lesquels on retrouve un *français folklorisé*, un *français dialectisé*. Ce que l'auteur n'explique pas, c'est que cette langue est plus commune aux locuteurs qui retrouvent là des traits grossis de leurs modes d'expression très souvent inconscients. On rit de la caricature de ce qu'on est ou de celle de celui que l'on connaît. La langue orale devient donc un objet dramatique. Le français camerounais devient un enjeu pour les spectateurs et sa mise en scène campe les rôles. Ce français témoigne d'un *bilinguisme burlesque* aussi bien de la part des spectateurs que des acteurs.

Le français du Cameroun (et le français camerounais) dans les manuels et autres documents scientifiques a été condamné, les auteurs ont circonscrit son rapport avec la norme lexicale. On s'attache à corriger les fautes usuelles commises par le locuteur camerounais.

L'enjeu est idéologique, le jeune camerounais doit se montrer capable de parler la langue française aussi bien que le blanc. Les séquelles de la colonisation par la répression scolaire (très souvent violente) de la faute perdurent. Le mode d'enseignement est orthopédagogique : "on ne dit pas… on dit…" ou "Au lieu de… dire…". Un grand silence est gardé sur les statalismes qui embarrassent les puristes de la langue. L'idéal linguistique, c'est le style grandiloquent des correspondances administratives. Patrick Renaud (1977), l'un des premiers à mener une véritable étude linguistique sur ces formes d'appropriation, pose les parlers français du Cameroun comme une diversité en rapport avec les substrats dus aux langues locales des locuteurs. Cette étude se veut à la fois phonétique, lexicale et sémantique d'un côté, sémantique d'un autre français. Renaud puise aussi bien ses exemples dans les pratiques ordinaires qu'à la radio ou dans la littérature. Même si sa perspective reste contrastive des écarts par rapport à la norme d'un français de référence, il admet des formes d'appropriation essentiellement culturelles et identitaires. Avec Mendo Zé *et alii* en 1979 la quête identitaire prend une grande ampleur. On élabore un glossaire, ***L'Inventaire des particularités lexicales du français parlé du/au Cameroun***. Cet inventaire fait appel à plusieurs sources, notamment à des sources littéraires. La perspective n'est pas absolument contrastive, les auteurs veulent recenser les formes populaires du français au Cameroun, les spécificités lexicales exprimant les réalités culturelles du pays. Par la suite, avec ***L'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*** (1988) de l'équipe IFA, on confirme les critères d'acceptation des particularités du français au Cameroun et en Afrique.

L'affirmation du droit à la particularité des locuteurs africains dans la francophonie sous-tend cette ambition classificatrice. Cette recherche de légitimité va par exemple être sous-jacente de l'étude de Carole De Féral (1994) qui va rapprocher la norme populaire française à la norme populaire du français camerounais. Aujourd'hui, avec les résolutions des États généraux de l'enseignement du français de mars 2003 à Libreville, le français devra être appréhendé dans toutes ses composantes, surtout par son aspect syntaxique. Avec la mondialisation et l'osmose culturelle, le français du Cameroun entre dans une optique résolument francophone d'un répertoire francophone général. Nous devons donc percevoir la camerounisation de l'écriture de la presse comme un processus légitime vers l'individuation linguistique. Cette individuation est solidaire de l'affirmation identitaire.

… Et l'affirmation d'une identité culturelle camerounaise

Il existe un sens administratif à la notion d'identité : un ensemble de caractéristiques permettant de distinguer un individu parmi tant d'autres. Ces caractères peuvent se retrouver dans une carte d'identité (c'est le cas du nom, du sexe, de la race, de la taille…), de la même manière que l'on fiche les données d'un pays, d'une région ou d'un peuple. Cette identité fonctionne sur le principe de la permanence, de la stabilité, de l'exactitude avec, en toile de fond, la volonté de singulariser de manière objective. On pose alors le principe d'une identité naturelle. Mais l'identité est aussi et surtout culturelle, et elle relève de l'éducation (croyances issues du système social ou connaissances issues de l'expérience ou de l'apprentissage), de l'acquis lorsqu'elle concerne des arts, des techniques, des représentations, des systèmes sociaux. Elle est alors subjective.

Ainsi conçue, l'identité a deux dimensions imbriquées : une dimension individuelle liée à la conscience et à la (re)connaissance de soi. Qui suis-je ? Cette identité de soi comme sujet, l'ipséité, se pose par rapport à la projection de l'autre duquel on se différencie, l'altérité. On est là devant une confrontation permanente, activité qui se déroule dans un espace, un espace symbolique, l'espace de communication. L'identité collective quant à elle est une appartenance : *l'appartenance à un groupe et l'appartenance à un système de valeurs* (Albert Memmi, 1997 : 94). Cette appartenance se présente comme le signe d'une non-appartenance. Autrement dit, s'affirmer comme groupe social donné c'est en principe se distinguer d'un quelconque autre groupe. Jean-François Tétu (2002) illustre la relation entre l'identité individuelle et l'identité collective :

> Au niveau individuel, celui des relations interpersonnelles, ou plutôt intersubjectives, il a fallu que quelqu'un, un parent par exemple, me dise « tu » pour que je devienne « moi » qui dit « je ». Mais le même processus, non personnel cette fois, me permet de passer au rapport proprement social entre « je » et « il » (l'autre), entre le « nous » d'un groupe social et le « ils », les autres, d'un autre groupe social.

L'identité du groupe social est donc la mise ensemble des identités des différents individus membres du groupe. Il ne s'agit nullement d'un effacement des identités individuelles pour une identité collective abstraite, encore moins d'une mosaïque d'identités individuelles indépendantes. L'identité collective est une hétérogénéité structurée des acteurs et de leur espace. Selon Albert Memmi (ibid. : 95-106), l'identité culturelle, l'appartenance à un groupe reposent sur un triangle, schéma du système mettant en cohérence un ensemble de valeurs, des institutions (une dénomination par exemple), une relative permanence démographique. Plus simplement, considérons l'identité culturelle comme la mise en bloc d'un axe vertical, celui des mutations individuelles dans le temps et dans l'espace (le

contexte) et de leurs permanences, et d'un axe horizontal de la confrontation avec l'autre. Ces axes se reconfigurent lorsqu'on passe d'un niveau d'identité (l'identité nationale par exemple en est un), d'un bloc à un autre dans lequel il s'emboîte.

L'identité se manifeste sous un aspect symbolique par la culture définitoire du groupe et la culture, elle, est matérielle par le langage. La relation entre identité, culture et langage est une relation de transitivité. L'identité culturelle est tributaire de la conception même de la culture. La culture, dans l'acception la plus courante est un imaginaire, un ensemble d'us et coutumes, d'expériences transmis par les générations antérieures : la culture, c'est la tradition. On évoque les richesses d'une culture historique et on l'oppose régulièrement à la civilisation moderne. Ainsi, les langues nationales, les danses traditionnelles appartiennent à nos cultures et la langue française, les danses modernes sont d'une autre civilisation, occidentale et importée. La culture tient donc des représentations que l'on a de soi, de l'autre et du monde. Mais l'on doit avoir de la culture aujourd'hui une conception dynamique et pratique. Elle permet de répondre aux difficultés de l'existence. Philippe Blanchet (2000 : 113) voit ici un ensemble de schèmes, de grilles d'analyse qui nous permettent d'interpréter les comportements humains et de construire notre propre comportement. Ces schèmes favorisent notre adaptation à notre milieu de vie. Pourtant, la tradition ne fournit pas toujours des réponses à notre existence. Les changements sociaux entraînent nécessairement des changements de modes de pensée, d'action, de perception, d'expression, bref des changements de notre culture. La culture vit comme évolue le peuple camerounais (comme tous les peuples) face aux problèmes de survie, de développement, d'affirmation et d'accomplissement. Ce qui fait la cohérence de cette évolution, c'est cette représentation collective d'une unité symbolique. Albert Memmi (ibid. : 103) souligne l'importance de la croyance : *si la culture est l'ensemble plus ou moins cohérent des réponses, concrètes et idéelles, d'un peuple à ses conditions d'existence, pour bénéficier de l'héritage commun, il faut croire et faire croire que l'on appartient au groupe*.

A partir de cette conception de la culture, notre souci est de montrer que les différentes formes linguistiques que l'on rencontre dans les titres de presse constituent des formes hétérogènes d'une identité nationale camerounaise, ou tout au moins d'une identité culturelle francophone au Cameroun.

Le langage, comme aspect de l'identité culturelle est le moyen principal de socialisation de l'individu. L'identité sociale et culturelle se définit essentiellement par ses caractéristiques linguistiques, qu'elle soit une identité individuelle (par le discours ou l'idiolecte) ou collective (par une langue ou un sociolecte, un géolecte), la langue est le

système prioritaire qu'utilise la culture pour se déployer. Seulement, la variation est inscrite dans l'usage et donc dans la conception de toute langue, et le fait d'employer une certaine variété linguistique, pense Blanchet (2000 : 116), permet de construire un lien identitaire avec un groupe. Toute variété linguistique est indicatrice de la constitution d'un groupe ou d'un sous-groupe différent. Un même individu pouvant appartenir à plusieurs groupes différents. La dérive du lien entre une langue et un peuple a été d'en faire un lien absolu. « Une langue, un peuple, une nation », ce slogan donnait une vision rigide de la langue, une langue dont les descriptions grammaticales avaient permis de dégager une certaine homogénéité, et qui devait être parlée par tous suivant une présentation normée. Une langue systématisée assurait et représentait l'identité nationale. La langue française par exemple a symboliquement marqué l'unification de la France.

Nous ne pouvons pas nier le rôle de la langue dans la cohésion sociale d'une communauté, mais il faudrait prendre garde à cette réification de l'identité et de la culture qui passe par la réification de la langue. Lors du colloque de la "Deuxième semaine culturelle nationale" (Ministère de l'information et de la culture, 1985 : 33), Martien Towa évoque la situation culturelle particulière du Cameroun avec deux catégories culturelles : les élites acculturées garantes d'une culture systématisée, exclusiviste et même impérialiste ; les masses africaines certes sollicitées par les cultures élitistes, mais plus ou moins volontairement ou plus ou moins consciemment enracinées dans les cultures traditionnelles.

Nous avons admis que l'homme était un être polyregistral et que les cas de monolinguisme étaient très rares. Ainsi, même si nous l'avons identifié comme un journal populaire utilisant un registre familier, des formes du camfranglais, et même parfois une certaine hypercorrection dans l'expression, Le Popoli garde une certaine cohérence linguistique qui est propre à des Camerounais pris dans des contextes donnés. De la même manière Cameroon Tribune est lu par des Camerounais qui font un parallèle entre la variété lectale utilisée et celle qu'ils utilisent, celle qu'ils pensent utiliser ou celle qu'ils rêvent d'utiliser. Toute identité est une pluralité car on reste soi, même lorsqu'on parle plusieurs langues ou plusieurs registres de langue. Ce qui est à noter, c'est que certaines variétés donnent plus que d'autres accès à des identités sociales essentiellement liées au prestige, mais les variétés sous évaluées, non élitistes n'excluent pas de l'identité nationale. Au contraire, les formes linguistiques spécifiques ont tendance à figer dans une identité locale et les formes qui se rapprochent du standard permettent d'échapper au carcan de l'identité nationale camerounaise. Il s'est ainsi constitué par la langue une identité supra nationale, celle de ceux qui pensent pouvoir détacher leur identité francophone de leur identité camerounaise. Ces

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

happy few très souvent pensent pouvoir observer leur culture camerounaise à partir de leur culture francophone : *la diversité camerounaise dans notre journal,* disait David Nouwou de *La Nouvelle expression, c'est au niveau des informations.*

De même à côté, se forme une identité de ceux qui, pour plusieurs raisons qui peuvent aller des réactions identitaires à une insuffisante compétence, veulent adapter la langue française à des usages que ne peut facilement comprendre un non natif : *Le journal* [et son expression langagière], pense A. Djimeli du *Messager, reflète l'anarchie de la société*.

L'écrit tait les aspects identitaires liés au substrat phonologique tribal. Ce n'est plus le français des Bamiléké ou le français des "nordistes", mais du "français de France" face au(x) "français camerounais". Et la posture psychologique entre les deux groupes identitaires, deux types de médias différents (de par les représentations qu'ils ont de la langue qu'ils utilisent), n'est pas la même : les premiers campent dans une posture moralisatrice, prescriptive, condescendante vis-à-vis des autres variétés du français, tandis que les seconds sont dans la posture du défi, de l'iconoclastie. La variété, le pluralisme, intrinsèques aux formes d'expression linguistiques et donc identitaires ne semblent pas nuire à la constitution d'une identité culturelle nationale au Cameroun. Seulement, comme celle-ci ne saurait se construire dans l'unanimisme, et même qu'au sein d'un même journal parfois les avis sont divergents, il est possible d'affirmer que la langue française dans les titres de presse au Cameroun renvoie à une fonction identitaire, à côté de la fonction de communication.

4.3 NORME, QUALITÉ ET ENSEIGNEMENT

La faculté du langage suppose la présence d'un répertoire varié de signes linguistiques et l'aptitude à les utiliser pour atteindre différents objectifs. La fonction de communication que Saussure a reconnue au langage est intrinsèquement liée à sa fonction sociale. Coste et Galisson (1976 : 226-227) proposent comme définition des fonctions langagières ("language functions") *les opérations que le langage accomplit et permet d'accomplir par sa mise en œuvre dans une praxis relationnelle à autrui et au monde*.

Est-il encore besoin de préciser que la langue est un facteur important du fonctionnement et de la définition des sociétés ? Elle joue entre autres le rôle de support et de catalyseur à l'expression de la culture et des valeurs d'une communauté. Les communautés se doivent donc de protéger et de développer leurs langues. Par ailleurs, la langue d'une communauté lui permet d'entrer en contact avec les autres communautés ayant la même langue. Le développement d'une langue représente sa capacité à se développer vers des

communautés extérieures et, aujourd'hui, la facilité d'accès aux outils scientifiques et technologiques du monde moderne, la possibilité de les intégrer. La nécessité de valoriser le statut de la langue à l'intérieur de l'espace dans lequel elle évolue s'impose et pose, dans cette analyse, le problème de qualité de la langue dans les médias. En outre, le corollaire de la validation par la société d'un statut propre à un tissu linguistique à même d'intégrer les individus au sein même de ladite société, est la validation du mérite que ce tissu a d'être enseigné et développé. Plus clairement, pourquoi doit-on et comment peut-on enseigner les lectes francophones issus de l'exposition langagière au Cameroun ?

4.3.1 Qualité et langue à la une de la presse francophone du Cameroun

La notion de qualité, parce que liée à la rationalité, s'applique plus facilement à des produits usinés car elle correspond aux normes du produit et à ses processus de fabrication. Le problème de la qualité ne se pose très souvent que dans une situation de compétition. Si nous la considérons du point de vue de la langue, elle témoigne de l'insécurité linguistique (L.-J. Calvet, 1993) dans laquelle vivent les individus face aux contacts de langues. Dans le marché linguistique des médias francophones et, au-delà, de la société camerounaise, quel est le produit portant la marque de qualité ? Quel est celui que l'individu ou la société vont choisir comme ayant le plus de valeur par rapport aux autres ?

Langue - Qualité et norme sociale

La qualité d'une langue fait appel au jugement et donc à une échelle de valeurs sociales. Elle serait la conformité à un modèle social considéré comme idéal, à la norme-source linguistique. La norme sociale qui définit la qualité est une norme contextuelle : elle trouve sa validité à une époque et dans une situation données. Tant que la société camerounaise prendra l'école comme référence absolue et moyen privilégié de valorisation sociale, la langue de qualité pour un média francophone sera le français de référence, celui de la norme scolaire. Par intérêt (parce que cela assure son ascendance sur les masses populaires), par idéologie (de l'idée que seule l'assimilation à un français de France peut permettre l'ouverture vers l'universel), l'élite camerounaise continuera à promouvoir un français scolaire. La qualité est donc liée à la conformité aux règles d'un système et les médias sont jugés sur la correction de leur langue. Si l'on veut officialiser une autre norme, celle d'un français camerounais par exemple, il faudra bouleverser les institutions sociales qui fonctionnent sur la base du normatif et il faudra, d'une manière ou d'une autre convenir sur les règles d'usage de cette

nouvelle langue. Tant que l'équilibre entre les langues en usage au Cameroun n'est pas rompu, le français scolaire pourra être considéré, dans cette perspective comme la qualité quant aux d'usages francophones. Seulement, il faut se poser la question de savoir si l'élite intellectuelle constitue une entité univoque, avec une pensée unique. Est-ce judicieux de fonder la norme de toute la société sur la norme supposée d'une classe ? Bref, n'y a-t-il pas pluralité de normes sociales et donc de qualités de langue ?

Langue - Qualité et genre

La qualité est également conformité avec la spécificité du genre. Louise Tremblay (1998 : 13) la définit comme *: un faisceau de paramètres linguistiques en interrelation. Ce faisceau est lié à la situation de communication*. Cela signifie qu'il n'y a pas une qualité, mais plusieurs qualités à l'aune desquelles les usages se mesurent. Corbeil (1980 : 78-81) par exemple distingue, dans les formes de communication d'un côté une communication individualisée, acte personnel d'un individu entrant en communication avec un autre grâce au langage, de l'autre une communication institutionnalisée qui est un acte anonyme ou impersonnel par lequel une institution entre en relation avec des individus, des groupes ou d'autres institutions.

Dans le premier cas, l'individu est libre d'utiliser des variantes à l'intérieur d'usages existants. Dans *Le Popoli*, la qualité dans la langue est liée aux moyens mis en jeu pour atteindre la sensibilité du public. On associe humour et information. À l'écrit, c'est un exercice difficile. Les outils linguistiques et sémiologiques convoqués sont plus nombreux. La caricature est un adjuvent important. On juge de la qualité cette communication à l'efficacité de ces stratégies. Tant que *Le Popoli* fait rire, tant qu'il énerve, tant qu'il surprend, il est dans son registre, un journal de qualité. C'est au perlocutoire émotionnel qu'on juge de sa qualité.

Pour le second, l'individu se doit d'utiliser une langue standard, la langue de l'institution. Ainsi, la langue des unes de presse doit être une langue de référence. Malgré tout, il ne faut pas se tromper, la langue standard ici est celle qu'a adoptée le journal dans la constance, celle qui fait son identité et permet la caractérisation. La qualité d'un journal est donc en rapport avec son ethos ou thèmes de prédilection, le niveau de langue utilisé (oral ou écrit) ; elle est à trouver dans la comparaison de la langue qu'utilise le journal dans la situation actuelle et celle de sa situation antérieure. Autrement dit, la qualité d'un journal et de sa une est dans le rapport avec ce que le journal veut être, ce qu'il a été et ce qu'il est. Tant qu'on dit ce qui est, tant que le titre est fonctionnel et qu'il respecte les règles linguistiques

institutionnelles et les normes du genre, c'est un bon journal. Les journaux "sérieux" sont à la recherche de cet idéal qualitatif.

Pour conclure, tous les journaux font l'effort de répondre aux critères de ces deux types de communication. Un journal est certes une institution mais il reste avant tout un espace de rencontres sociales.

Langue - Individu et qualité

Parler de qualité de la langue c'est également parler d'une prise de conscience éthique de l'objet. Seuls les locuteurs l'évaluent en fonction du profit qu'ils en tirent. Dans l'approche éthique, la qualité de la langue dépend de l'interprétation de celui qui juge, de sa culture et non plus seulement des schèmes sociaux ou génériques. Il est vrai qu'il est peu évident de séparer les règles sociales de la morale et de la conscience individuelle, mais on doit le faire selon que l'on considère la qualité comme fidélité à un système ou que l'on la considère comme jugement individuel produit d'un complexe mécanisme psychologique. La qualité est dans l'appréciation de l'individu interprétant. La page de une est vue comme une œuvre artistique et non comme une technique, et sa qualité, plus loin celle du journal va au-delà du consensus social que la langue qu'elle utilise peut provoquer : elle est dans l'émotion individuelle, dans ce quelque chose que l'on partage de manière intime avec la langue du journal.

Langue - Qualité et fonction

La qualité de la langue d'un journal vaut aussi quant à la fonctionnalité de cette langue. Pour les individus, la langue repose sur la possibilité d'une compréhension interpersonnelle. Le langage permet de conceptualiser et de nommer des éléments de l'univers, c'est sa fonction heuristique. Celle-ci repose sur le postulat d'un code et de ses variantes partagés par tous les membres de la communauté. La langue sert ainsi à l'intégration sociale de l'individu. En partageant des valeurs référentielles et culturelles, l'individu intègre une famille, un groupe d'âge, une collectivité.

À ces fonctions, il faut ajouter les fonctions ludique, expressive, phatique, métalinguistique de Roman Jakobson. Seulement, la langue ne saurait être une fin en soi, mais un moyen d'atteindre des fins plus essentielles à l'homme et à l'humanité : la régulation de la vie sociale. Elle ne constitue qu'un aspect de l'acte langagier. La qualité d'un acte langagier se juge en rapport avec l'atteinte des fonctions auxquelles on le destinait, et ce n'est point à l'aune

de son aspect normatif. Mais l'aspect normatif reprend toute son importance lorsqu'il ne s'agit plus d'évaluer, mais de transmettre, de pérenniser.

Le texte journalistique est un texte destiné. La une d'un journal a des caractéristiques d'espace social particulier, qui exigent des qualités techniques, artistiques et fonctionnelles. Ces qualités ne sont pas mutuellement exclusives. La une qui suscite l'intérêt du public, celle à qui il accorde une certaine crédibilité est celle qui aura su associer ces trois qualités.

4.3.2 **Norme, stéréotypes linguistiques et enseignement**

L'ambition de ce travail ne semble pas immédiatement didactique seulement, il a été tant de fois soulevé le rôle didactique des médias que nous avons senti le besoin de voir l'action des médias dans l'apprentissage, ici dans l'apprentissage scolaire. Bien de pédagogues ont exprimé le souci d'adapter l'enseignement du/en français au contexte camerounais. Ils partent du constat de la réalité sociolinguistique du pays :

-Pour plusieurs locuteurs, le français est la voie d'accès à la modernité, à la promotion sociale, à la mondialisation ;

-Le français est conflit avec une interlangue, à l'origine substrat de la (des) langue(s) source(s) sur la langue cible. Face à la norme standard, se pose une norme endogène non encore régie ;

-La nécessité de standardiser la norme, ne serait-ce que la norme lexicale locale s'impose, mais aussi celle d'une conformité de cette norme aux réalités linguistiques, sociales, culturelles et identitaires. Par conséquent, la normativisation du français camerounais se fait sur le principe d'une norme plurielle.

Une véritable réflexion est ainsi menée dans le domaine de la norme à enseigner, surtout lorsqu'on sait l'objectif d'avoir des produits à insérer dans la société. Concrètement, il faut mettre en place une didactique de la pluralité normative. Par ailleurs, si l'on admet que le camerounais moyen (?) est aujourd'hui capable de lire et d'interpréter un titre de presse, que l'espace public médiatique charrie des pratiques et les représentations psycho-socio-linguistiques qu'il fixe en en établissant les règles, on doit/peut se demander comment intégrer les pratiques journalistiques effectives (comme les titres de presse) dans l'enseignement.

Étymologiquement, le mot norme vient du latin *norma* (équerre). Josiane Boutet (ibid. : 402) renvoie la notion de norme au rapport que les sociétés entretiennent avec les langues et leurs usages. Pour Nicole Guénier (ibid.: 18), la norme est la *représentation plus ou moins confuse, associée tantôt à une idée de répression dont les enseignants seraient à la fois agents*

et otages, tantôt à celle d'une entreprise adaptative censée faciliter la communication entre les diverses instances de la communauté linguistique. Elle se distingue de la notion de règle (du latin *regula*, "règle droite") qui concerne les phénomènes internes au fonctionnement des langues et désigne le fait que toute langue obéit à des organisations spécifiques aux plans phonétique, morphologique et syntaxique. Toute norme intègre alors un ensemble de règles.

Source de la norme linguistique : l'attitude vis-à-vis du langage

Dans toutes les sociétés, on a des "décideurs" en matière de politique linguistique, de matériel pédagogique qui déterminent le type de langue qui fera l'objet de l'enseignement/apprentissage, et qui fixent la norme à partir de ce qu'ils perçoivent de l'opinion du milieu social : on parle d'intervention.

Comment et pourquoi les membres d'une communauté linguistique en arrivent à juger qu'il soit nécessaire de privilégier à titre de modèle linguistique (sur le plan de l'éducation du moins), une langue ou une autre, un niveau linguistique ou un autre ? Les individus ont l'intuition de la norme en rapport avec les situations. Cette attitude relève du domaine cognitif, du domaine affectif et du domaine actif[80] par rapport à la langue d'usage.

Même si on veut que la communauté linguistique repose sur des valeurs générales, tous les individus d'une communauté n'ont pas la même attitude à propos de la norme. Pour connaître l'attitude des membres de la communauté linguistique et interpréter cette attitude au moment de prendre leurs décisions, les décideurs peuvent choisir comme norme la langue de l'élite parce que c'est la leur. Ce choix idéologique semble le plus évident du moment où ces dits décideurs appartiennent à l'élite et perpétuent la tradition de la domination même linguistique des classes aisées sur les classes moins favorisées. En réalité, les décideurs-interprètes fonctionnent plutôt à partir d'un certain nombre de signes ou de manifestations qu'ils arrivent à décoder. Pour Gilles Bibeau et Claude Germain (1983 : 523), ils exercent un jugement d'ordre qualitatif par le discernement et l'appréciation à partir de signes positifs (ce que font et disent les locuteurs dans certaines circonstances) et de signes négatifs (absence de réaction ou d'intervention suite à des expériences négatives du passé). Si la norme est ancrée dans les usages communautaires et face à la pluralité observable dans le domaine, quelle norme enseigner ? Martinet (1974) distinguait la norme prescriptive et la norme descriptive.

[80] Ce que l'on sait et comment on juge, ce que l'on ressent et ce que l'on fait ou qu'on est disposé à faire.

La norme prescriptive

La pédagogie centrée sur la norme prescriptive a pour unique objet de faire acquérir le code linguistique, un code standardisé, homogène, unique et supérieur : *de nature ouvertement sociale, elle exerce sur les sujets une forte pression de nature institutionnelle et implicite* (Gueunier, ibid. : 19). La résultante est le rejet des usages des élèves et de la société, usages qui leur servent pourtant de modèles linguistiques naturels, et le nivellement des différences sociales. Ce n'est pas l'usage majoritaire qui commande la normalisation, mais bien l'usage codifié. Alain Rey (1972) parle de norme subjective, une norme intériorisée comme valorisante, qui passe souvent de l'écrit où elle s'est imposée à l'oral.

En effet, si la pédagogie du français écrit est centrée sur l'usage du "bon français", la diversité des usages et l'absence d'une norme orale codifiée peuvent faire croire que l'enseignement de l'oral fait abstraction du bon usage. Or dans la pédagogie du français, c'est l'usage de l'écrit qui est transposée à l'oral. On n'échappe nulle part à la règle et les particularismes sont des "déficits" à combler. Sur le plan du contenu, l'effort pédagogique porte sur les formes linguistiques, très peu sur le sens et fonctions des messages. Cette centration sur le code plutôt que sur son utilisation exclut donc l'activité langagière et la compétence des locuteurs. D'où l'effet contraire de l'objectif recherché, le sentiment encore plus accru d'insécurité linguistique chez ceux d'origine sociale modeste et chez ceux qui dont la brièveté des études n'a pas favorisé la correction syntaxique, lexicale, phonique dans l'expression.

La pédagogie centrée sur la norme objective

La norme ici est relative à l'expression du plus grand nombre, elle est donc statistique. La pédagogie admet le caractère pluriel de tout code linguistique. Il ne s'agit par exemple pas en français de discriminer l'appropriation du standard, plutôt de regarder l'utilisation de ce code (ce que Saussure nomme "la parole"), et de rendre compte des formes d'expression les plus courantes, les plus communes aux usagers. La norme est donc inconsciente et, pour Gueunier (ibid.), elle représente une instance intermédiaire entre la langue et la parole, au sens saussurien des deux termes. Moins abstraite et générale que la langue et moins concrète et particulière que la parole, la norme est, par son aspect collectif, plus proche de la langue que de la parole.

L'enseignement d'une langue vise à développer non pas seulement des connaissances linguistiques, mais aussi des habiletés à réaliser les fonctions pragmatiques du langage. Cette

approche tient donc compte des dimensions psycholinguistiques, sociologiques et situationnelles des productions linguistiques. On reconnaît ainsi implicitement la diversité des normes linguistiques à l'intérieur d'une même communauté. La pédagogie est, pour l'essentiel centrée sur l'expression personnelle et l'intercompréhension des situations concrètes de communication.

Alain Rey est d'avis qu'il faille associer les deux formes pédagogiques pour plus d'efficacité. C'est la pédagogie qui dicte l'attitude normative à observer : on juge pour choisir, on choisit pour enseigner. L'école et le système scolaire ne peuvent se contenter de reproduire les situations naturelles de communication encore moins de dicter un code. Même si le code est ici plus un moyen qu'une fin, pour l'égalité sociale qu'elle est chargée de promouvoir, l'école doit déterminer quel code elle va privilégier : *les théoriciens de la pédagogie, aujourd'hui conscients du poids idéologique de la norme établie, ne peuvent ni éliminer le concept normatif, ni accepter cette norme*. (A. Rey, ibid.: 18)

4.3.3 **Didactique du français langue camerounaise**

Pédagogie dans son étymologie est la composition de *pedo-* (enfant) et de *-agogue* (guide), pour désigner la charge de conduire l'enfant, de la guider à travers les étapes successives d'acquisition d'un savoir. La tendance est à la confusion de la notion avec celle de didactique. Pour J.-F. Halte (1992), les contenus d'enseignement du français relèvent des disciplines universitaires de référence, linguistique, littérature principalement, quant aux moyens, les sciences de l'éducation, sur la base de données psychologiques, sociales, institutionnelles, permettra l'exploration et l'opérationnalisation des contenus. La didactique va indiquer les contenus et la pédagogie le travail sur les moyens. Autrement dit, la pédagogie est une réflexion sur les méthodes et les démarches en situation d'enseignement. Réflexion sur les finalités et les orientations des actions à exercer en situation d'*instruction*, mais aussi action pratique constituée par un ensemble de pratiques d'enseignement dans la classe.

La didactique quant à elle sera une discipline qui comprend l'ensemble des techniques et des sciences connexes qui contribuent à la facilitation des pratiques enseignantes. Il n'y a de didactique que relativement à une matière précise. La didactique des langues est définie par Coste et Galisson (1976) comme un ensemble de discours et de pratiques complexes visant à développer les aptitudes des apprenants à acquérir et à apprendre de nouvelles connaissances. Le didacticien, pour Besse et Porquier (1991) serait une sorte de médiateur entre théoriciens des domaines dont on pose qu'ils ont à voir avec l'enseignement/apprentissage des langues

secondes et les praticiens de celui-ci. La didactique du français favorise donc l'acquisition et l'apprentissage de la langue française. Par des interventions sur les aspects linguistiques, culturels, sociaux, la didactique du français vise en définitive l'acquisition d'une compétence de communication pour les apprenants. Dans le contexte camerounais, l'enseignement du français prend-t-il la forme de didactique du français langue étrangère ou du français langue seconde ?

Langue étrangère (LM), langue seconde (LS) ou langue maternelle (LM) ?

L'ambiguïté dans la définition des termes et la complexité de la situation linguistique du Cameroun rendent difficiles la circonscription, la détermination du français au/du Cameroun.

La LM ou L1 est la langue "naturelle" du locuteur. Elle est la langue pré-scolaire, la langue du foyer. La LM est la langue acquise *dès son plus jeune âge par simple interaction avec la mère et plus largement avec l'environnement familial, langue qui est supposée mieux maîtrisée que toute autre acquise ou apprise ultérieurement* (Besse, 1987 : 13) Son enseignement nécessite donc peu d'interventions orthopédagogiques. Au contraire, la démarche d'enseignement devrait consister en l'ouverture à la variation, pour distinguer les contextes situationnels, génériques d'usage d'une norme.

Les situations de la langue française dans lesquelles elle s'apprend (et s'enseigne) comme langue non maternelle, sont identifiées par les termes de LE ou de LS. Les deux termes ont souvent été synonymes. Or pour Jean-Pierre Cuq (1991), la langue seconde est une langue étrangère ayant un statut de langue officielle et utilisée à ce titre par les médias, l'administration, la justice, l'enseignement. Ngalasso (1992 : 31) souligne qu'il faut ajouter à cet aspect institutionnel les situations dans lesquelles le français n'a pas de statut officiel reconnu et n'exerce aucune fonction sociale importante. Il est bien LS dans les situations où, bien que LE, il est d'usage privilégié dans la vie publique. Dans ce cas, il joue un rôle dans les pratiques littéraires, dans l'exercice de la citoyenneté, dans les pratiques scolaires. La didactique du Fls est donc une approche de la didactique du Fle.

En effet, selon Ngalasso, *la langue étrangère correspondra à toute langue nationale ou non, acquise ou apprise après la langue maternelle. La langue étrangère, par rapport à l'apprenant s'oppose à "langue maternelle". Par rapport à la communauté nationale s'oppose à "langue nationale"* (ibid. : 33-34). La LS se définit uniquement par rapport aux individus au moins bilingues. Ainsi, la LS est *la langue véhiculaire dans la communication ordinaire entre*

des locuteurs pratiquant par ailleurs des langues non intercompréhensibles. Mais, pour Ngalasso (1988), le français n'est pas partout en Afrique une LS, sa véhicularité est très souvent réservée aux seuls discours formalisés. Dans les milieux urbains, la hiérarchie veut que le français soit la LS car appris directement après la LM. Mais concrètement, la situation semble plus complexe au Cameroun car un grand nombre de citadins ont le français comme LM. En réalité, pour bien de Camerounais, le français langue camerounaise n'est plus ressenti comme vernaculaire mais comme langue véhiculaire et officielle (LS). On ne peut pas parler de LM dans l'absolu, on devrait plutôt parler de français dialectal (FD), le français langue camerounaise. Quelles méthodes d'apprentissage pour le français dialectal (FD) ?

Approches méthodologiques du FD

Les **méthodes audio-orales** (MAO), les **méthodes audio-visuelles** (MAV) et les **méthodes structuro-globales audio-visuelles** (SGAV) ont prospéré dans les années 195O-1960. Fondées sur le principe que la langue est une structure acoustico-visuelle elles établissent que l'apprentissage d'une langue étrangère passe par les sens. Pour P. Guberina (1965), la grammaire, le contexte situationnel et linguistique, les cliches sont des adjuvants facilitant l'intégration cérébrale des stimulations extérieures par le cerveau. Ces méthodes sont donc fondées sur les théories structurales, plus précisément sur les travaux des behaviouristes. L'influence du structuralisme est notée par l'accent mis sur l'étude des rapports entre les formes linguistiques en opposition dans un système. Tout se tient dans la langue et il faut procéder par une approche globale. Selon Eddy Roulet (1976 : 44-45) :

> Le premier apport de la linguistique structurale a été de fournir des descriptions de l'objet qui constituait l'objectif prioritaire de la nouvelle pédagogie, à savoir la langue parlée en usage. Le second apport de la linguistique structurale réside sans aucun doute dans la conception de la langue comme système, qui avait été développée par Saussure dès le tout début du siècle. De la psychologie behaviouriste, en particulier de la théorie du conditionnement de Skinner, les tenants de la nouvelle méthodologie ont retenu essentiellement la conception de la langue comme un réseau d'habitudes, un jeu d'associations entre des stimuli et des reprises établies par le renforcement dans une situation sociale

Dans la lecture d'un texte par exemple, on va de l'appréhension d'ensemble à la focalisation, de la focalisation au remembrement, et de celui-ci on remet le texte dans un panorama d'ensemble. On reproche aux méthodes audio-visuelles d'être rigides car l'apprenant ne prend pas d'initiative. Les structures syntaxiques ou phonologiques sont apprises mécaniquement par des exercices répétitifs et les dialogues sont factices et ne reflètent pas les situations réelles de communication. Tout se passe comme si l'apprenant ne devait avoir d'approche de la langue que celle du guide, comme s'il ne pouvait pas s'approprier une

démarche plus à même de refléter son analyse de l'information linguistique. En plus, il ne peut y avoir que des pertes entre ce qui est programmé et ce qui est effectivement acquis. Les méthodes qui vont suivre les SGAV vont chercher à rendre plus pratique l'enseignement de la langue française.

L'**approche communicative** (AC) est d'origine anglo-saxonne et s'est révélée en France dans les années 1970. Afin que l'apprenant d'une langue étrangère communique plus facilement, il faut le considérer comme un partenaire dans la communication du sens ou du message communiqué. Il est donc en grande partie constructeur de son savoir, responsable de son propre apprentissage et acquiert les éléments de compétence langagière dont il aura besoin dans les usages réels de la langue. L'enseignant est peu directif. L'AC se fonde sur des domaines comme l'ethnographie de la communication (avec Gumperz, Goffman), la pragmatique du langage (Austin, Searle, Grice), l'analyse du discours (S. Moirand), la sociolinguistique (Labov, Hymes), la sémantique (Fillmore)… Besse (1985 : 46), que nous allons longuement citer, donnait le programme de l'AC :

> Elle se caractérise par le refus de certains "tabous" des méthodes audio-orales et audio-visuelles. On accepte la traduction en L1, quand celle-ci s'avère possible (le maître connaît cette L1 et elle est commune à toute la classe). On réhabilite des explications grammaticales, parce qu'on considère que tout apprentissage met en jeu des processus cognitifs et que l'apprenant doit exercer un contrôle réflexif sur ce qu'il apprend. On cherche à présenter une L2 plus proche de celle réellement utilisée par les natifs, plus "authentique", soit en utilisant des échantillons de messages ayant réellement été échangés entre eux (les "morceaux choisis" sont devenus des "morceaux des médias", sonores ou visuels), soit en élaborant des dialogues ou des textes qui ne suivent plus rigoureusement une progression lexico-grammaticale et qui donc, en début d'apprentissage, peuvent être plus riches, plus variés, mieux socialement situés, moins illustratifs d'une progression, que les dialogues audio-oraux et audio-visuels. Enfin, la progression de l'enseignement n'est plus déterminée en fonction de la matière à enseigner (vocabulaire et grammaire), mais en fonction du public auquel on s'adresse : quelle que soit sa complexité ou sa fréquence morpho-lexicale, on introduit en premier ce qui est supposé correspondre prioritairement aux besoins en L2 exprimés par les étudiants.

Bref des méthodes centrées sur l'utilisation de la compétence de communication, sur l'acte de parole, l'interaction verbale. L'enseignement d'une langue ne saurait se limiter au dialogue, les situations, les productions de la langue étant nombreuses et diverses.

Ces dernières années, les méthodes dites **éclectismes** ont du succès. C'est là la démarche la plus adaptée à la didactique du FD. Christian Puren (1994 : 10-13) distingue deux formes d'éclectisme : l'éclectisme d'adaptation et l'éclectisme de principe.

L'enseignement doit tenir compte des conditions d'enseignement, des situations d'apprentissage (objectifs, conditions d'enseignement, LM, spécificités socioculturelles), des méthodes en rapport avec lesdites situations. Les méthodes ne doivent plus être mutuellement exclusives pour peu qu'elles concourent à la réalisation des objectifs.

Le FD doit donc s'enseigner sur le principe de l'éclectisme méthodologique. On ne saurait se fonder sur un modèle méthodologique particulier. Se donner des supports littéraires oraux et écrits, des textes de journaux (des titres de journaux par exemple en classes d'éveil), mettre l'apprenant dans le *bain langagier*, ce que M Pelz (1991) appelle l'abondance linguistique. L'apprenant doit s'ouvrir véritablement à la variété (ici la norme centrale perçue non plus comme idéale) dans une optique d'intercompréhension francophone. On pourrait par exemple dans une analyse essentiellement contrastive partir d'exercices structuraux de grammaire pour montrer le fonctionnement interne des unités linguistiques. On ne devrait pas non plus exclure les simulations, l'expression des cultures par la langue.

Exemple de fiche de préparation d'une leçon de grammaire avec le titre de journal comme support.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Rendre l'élève capable de construire une phrase nominale.

Durée: 55 min

Classe: 6ème

Pré-requis : L'élève sait identifier et construire une phrase verbale. L'élève sait distinguer un roman d'un journal et d'un livre.

Conditions : Une classe de sixième au CES de Miang (Cameroun) – 35 élèves – Dix manuels – 7h30-8h30 – Absent ?

Étapes de la leçon :

1- Rappel de généralités sur la phrase (5 minutes)
2- Durée : 10minutes – Objectif : Mise en place – Activités : Présentation de unes de journaux, lecture à haute voix des titres, inscription au tableau de cinq des phrases choisies en fonction de leur relation à l'objectif de la leçon (phrases nominales) -
3- Durée : 10 minutes – Objectif : déterminer les spécificités de ces phrases – activité : comparaison avec des formes à sens et lexique identiques.
   Les phrases : -*ONOBIONO dans l'étau*. *Les lions champions olympiques*, *Paul BIYA en France* ; *Unisport à Garoua vendredi prochain* ? *Le directeur du trésor viré.*
4- Durée : 15 minutes – Objectif : transformation des phrases nominales en phrases verbales – Activité : travail collectif, les élèves s'auto-évaluant. Le professeur veille au maintien d'un climat de travail et explique et tranche les débats.
5- Durée : 15 minutes – Objectif : construire des phrases nominales – Activité : construire une phrase nominales en fonction de son contexte.
6- Devoir à faire à la maison (5minutes)

Fin du cours

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

En conclusion, le français langue camerounaise est une réalité dynamique, hétérogène que l'on retrouve dans les médias sous des formes interlectales. Il n'est pas régi par une norme institutionnelle et se trouve par conséquent pris à parti par une presse dite de qualité. Celle-ci aurait aimé le réduire à la satire, mais inconsciemment, certains éléments lexicaux et morphologiques se trouvent dans les titres de presse, la vitrine des journaux. Tantôt c'est pour la référence, tantôt c'est à des fins d'expressivité, mais à quoi sert une langue si ce n'est, par rapport au contexte, à la référenciation et à la communication ? Cette langue niée, n'est-elle pas propre à exprimer des réalités spécifiques au Cameroun ? Et ce serait toujours du français ? Nous pensons avec Manessy (1994) que le français camerounais n'est pas seulement une réalité de la langue, il est également une réalité du discours. C'est pour cela que nous voulons voir les spécificités camerounaises du discours des titres de presse.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

TROISIÈME PARTIE :

TITRE DE PRESSE, IDENTITÉ DISCURSIVE ET ESPACE SOCIOCULTUREL CAMEROUNAIS

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

TROISIÈME PARTIE :

TITRE DE PRESSE, IDENTITÉ DISCURSIVE ET ESPACE SOCIOCULTUREL CAMEROUNAIS

L'étude des représentations relatives à l'identité montre que celles-ci comportent en interne, et ce de manière contradictoire, l'obligatoire variation due à leur évolution dans des espaces hétérogènes, personnalisés et la nécessaire permanence, homogénéité d'un contexte qui favorise la typologisation. L'aspect le plus remarquable de cette identité est la culture. La culture, comme le langage, l'une de ses principales manifestations (avec l'art, la cuisine…), porte alors de manière atavique la double tension de l'identité. Nous ne ferons pas ici une discussion sur le logocentrisme et Roland Barthes pour affirmer la primauté du langage sur toutes les autres formes sociales d'expression, afin de justifier la prégnance du langage dans la culture. Nous insisterons encore moins sur la théorie du fonctionnement des RS en noyau central stabilisé (nature de l'objet et finalités de la situation) et en éléments périphériques assez instables (les normes et leur intégration), mais nous admettons que le changement des éléments périphériques permet de voir la lente évolution du noyau central des RS et de l'identité par conséquent.

Dans les chapitres précédents, nous avons expliqué, à partir du postulat que les espaces territoriaux et identitaires avaient des correspondances avec les espaces et les identités linguistiques, que la pluralité de la francophonie camerounaise s'assimilait à des traits sémiologiques d'une identité culturelle (francophone?) camerounaise. Les produits linguistiques observables manifestent, dans leur convergence à l'objectivation, une identité sociale et culturelle immanente, différente et différenciée. Ce qui signifie que chaque variété lectale identifiée dans un journal définirait une structure sociale ou simplement identitaire de la complexité socioculturelle camerounaise. Sachant que le langage a deux composantes, la langue et le discours, quel sera le rôle du discours sinon de manifester la langue, et donc d'une autre manière l'identité culturelle dans la singularité des usages ?

Patrick Charaudeau (2001 : 343) amorce une réponse : *ce n'est pas la langue qui témoigne des spécificités culturelles, mais le discours*. Alors, dans le discours des unes de presse, dans ce qui y est dit, nous pouvons identifier des représentations relatives à un espace territorial et à des positions sociales, à une ou à des identité(s) culturelle(s). C'est le nœud de cette partie.

En effet, la représentation apparaissant comme un produit social et comme structurant des rapports sociaux (Brouat, ibid. : 23), elle définit des positions sociales en leur garantissant une légitimité institutionnelle : les représentations conditionnent donc les modes de perception et de comportement à l'égard d'une classe d'individus. Dans notre cas, il s'agit de la manière dont un journal ou un ensemble de journaux perçoivent, ou plutôt rendent une perception des institutions de leur contexte, et également comment ils s'y adaptent et agissent sur lui.

Mais, réduire dans l'absolu les éléments de l'univers discursif à ceux de l'univers représentationnel serait une erreur : *dans le discours nous n'avons jamais affaire aux représentations elles-mêmes, mais à leurs traces* (ibid.). La perspective d'analyse doit être une fois de plus globalisante : la pertinence des discours ne tient pas seulement à ce qu'ils manifestent des "espaces" linguistiques à mettre en relation avec des situations psychosociales, mais surtout à ce qu'ils s'insèrent dans un univers thématique, un univers dit de discours. L'analyse de ces contenus discursifs se veut un dépassement de l'analyse strictement linguistique de l'inscription de "marques" textuelles, pour montrer l'appartenance, à défaut d'une communauté linguistique absolutisée, à une *communauté des représentations*, à une *communauté de discours*. Cette dissociation du linguistique et du sémantique permet de mettre en liaison les traces de représentations scrutées et des "institutions" sociales. Ces liens sémantiques et idéologiques fondent l'analyse du discours. C'est par eux que nous observerons la représentation de l'Autre, dans son identité la plus distinctive, l'identité raciale. La perception du "Blanc" est l'une des problématiques les plus récurrentes des discours des journaux, mais l'Autre est aussi identifiable à une nationalité différente. La perception de soi dans son identité nationale nous intéresse également dans les titres de presse. Cela nous renvoie aux stéréotypes, à des traits référentiels d'une mémoire collective.

Les réalisations langagières, virtualisant la présence des représentations, ont aussi leurs normes, qui ne sont pas nécessairement linguistiques, mais qui sont aussi vecteurs et facteurs d'identité. Ce travail quasi ethnographique a par conséquent l'ambition de spécifier une identité de la presse camerounaise francophone ou tout simplement une identité camerounaise à partir d'attitudes, de stéréotypes, d'opinions (re)produisant un réel commun ou supposé tel. En synthèse, il faudra savoir si l'on peut identifier des espaces similaires (ou différents) d'une identité discursive à côté de l'identité linguistique ?

Nous allons, à travers une étude nécessairement empirique observer les représentations sociales dans les titres de presse, à travers la dichotomie identitaire de l'ipséité et de l'altérité. La pluralité des médias et la convergence de certaines représentations sociales ne cachent-

elles pas des enjeux idéologiques ? L'évocation de l'idéologie nous pousse nécessairement à envisager les relations entre les réalisations discursives et la norme éthique et déontologique du journal. Cet aspect didactique des représentations n'est pas à négliger : comment le journal agit-il dans et sur le contexte ethno-socio-politique du Cameroun ? La tradition de la pluralité des opinions étant relativement récente, il importe ainsi de savoir comment les discours s'intègrent dans des processus d'apprentissages sociaux, dont l'un des plus importants est l'apprentissage de la démocratie.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

CHAPITRE V :

L'IPSÉITÉ ET L'ALTÉRITÉ DANS LES DISCOURS DES TITRES DE PRESSE

Un grand nombre d'études sur la communication médiatique insistent sur les spécificités des médias, leur image, leurs fonctions. Or il est important de mettre au centre l'analyse communicationnelle non pas le support technique qu'est le média mais le sujet (collectif) qu'il est, ceci à travers l'analyse des productions discursives effectives. Ces discours sont produits par des sujets qui travaillent à l'intérieur d'un système culturel préétabli et qui disposent ainsi de toute une réserve de signifiants et de clichés. Pour Patrice Charaudeau (2005 : 90), *il n'y a d'autre réalité du sujet parlant que celles que permettent les représentations qui circulent dans un groupe social donné, représentations configurées en "imaginaires discursifs"*. Cela signifie que c'est à travers les traces discursives porteuses de représentations que l'on identifie et que l'on connaît le sujet. Par conséquent, *il ne faut pas séparer l'éthos des idées, car la façon de poser celles-ci peut être constructeur d'image* (ibid.). En effet, Michael Schudson voit une détermination réciproque du discours et des représentations quand il affirme que

> L'information, en tant que forme de culture, impose ses propres certitudes quant à ce qui est digne d'intérêt dans l'actualité, à ce qui est porteur de sens, à la définition dans le temps et dans l'espace de l'univers dans lequel nous vivons, à l'éventail des questions susceptibles de nous intéresser (1995 : 19)

Le public à qui cette information s'impose est lui-même une projection de l'univers social dans lequel social dans lequel baigne le journaliste et non pas le public potentiel de la réalité. Il détermine donc fondamentalement cette information, disons plutôt ce discours. Il ne faut toutefois pas croire à un déterminisme social ou discursif absolu. Non, car *si chaque type de discours comporte une distribution préétablie des rôles le locuteur peut y choisir plus ou moins sa scénographie* (Ruth Amossy, 1999 : 18).

La méthode d'analyse de cette relation sociale discours/représentations demeure ce programme de Brouat (1990) entrevu dans la partie précédente : analyser les institutions significatives pour les groupes sociaux étudiés et analyser les discours produits par les membres de ces groupes.

Nous voulons ici partir de la littérature et de la manière dont y sont représentées les institutions sociales pour légitimer ou non les représentations sociales dans l'éthos des titres

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

de journaux. Les stéréotypes de l'espace particulier qu'est la littérature sont-ils les mêmes que ceux des titres de journaux ?

En effet, si tout discours est collectif, cela signifie que dans le discours des œuvres littéraires, comme dans celui des journaux, le public camerounais[81] se reconnaît d'une manière ou d'une autre aux contenus discursifs objets des représentations. Même si nous savons que l'identité individuelle n'est pas figée et que par conséquent on peut avoir plusieurs identités différentes, nous voulons savoir comment le Camerounais se perçoit dans ce qui fait ses spécificités.

Sur le plan méthodologique, il est nécessaire de faire le choix d'observables pertinents. Cela veut dire de recenser dans le corpus tous les traits de caractère, tous les comportements, les jugements de valeurs sur les institutions, les objets de valeur, les états de l'Occident et du Cameroun. L'immensité des données analysables nous recommandait de regrouper ces stéréotypes dans des catégories que nous avons sélectionnées de manière arbitraire. Les stéréotypes dans le discours (des unes) de la presse ne sont-ils pas liés à l'appartenance à des systèmes idéologiques ?

5.1 ATTITUDES ET TRAITS STÉRÉOTYPIQUES DE L'HOMME BLANC EN LITTÉRATURE

La création des nations africaines suscite aujourd'hui encore de vives polémiques tant elle s'est faite sur la base d'intérêts unilatéraux des puissances coloniales. Il faut dire que les contacts entre l'Afrique et l'Occident datent de bien avant la colonisation et ils ont toujours été problématiques, au point d'apparaître comme responsables du destin social des Africains. Cette expérience sociale majeure au Cameroun et en Afrique impose des représentations, convergentes ou non, dans les productions écrites en Afrique. La littérature a illustré à travers l'histoire les formes et mutations de cette relation viciée. Henri Grégoire, dans son ***De la littérature des nègres***, affirmait déjà, et ceci au XVIIe siècle,

> Depuis trois siècles, l'Europe, qui se dit chrétienne et civilisée, torture sans pitié, sans relâche, en Amérique et en Afrique, des peuples qu'elle appelle sauvages et barbares… Il n'est pas un vice, pas un genre de scélératesse dont l'Europe ne soit coupable envers les Nègres, et dont elle ne leur ait donné l'exemple." (1808 : 278-279).

Certaine intellectuels européens font d'ailleurs remarquer que les Noirs ont commencé à se voir comme des Noirs seulement après l'arrivée des Blancs. Cette altérité problématique a

[81] Nous avons orienté le champ de notre réflexion sur le Blanc à la littérature négro-africaine, à la lumière de ce que les analyses citées évoquaient souvent des éléments d'oeuvres autres que camerounaises.

conduit à ce qu'on appelle avec János Riez (in Gehrmann et Riez eds., 2004) l'*antinomie obsessive Blanc/Noir*.

Pourquoi la littérature et pourquoi l'homme blanc ? Déjà parce que, pour nous la recherche d'une identité discursive camerounaise passe nécessairement par les représentations de soi et de l'autre à travers les discours. L'expérience de la relation avec l'Europe dominant toutes les expériences sociales (V. Gorog-Karady, 1975 : 636), l'altérité qui s'impose le plus vite aux Africains et aux Camerounais est l'Europe. En outre, *c'est la littérature africaine qui permet de comprendre ce que répression et racisme signifient pour ceux qui en ont été l'objet et non pas sujet* (Mineke Schipper, 2003). Les représentations de l'ipséité et de l'altérité dans les textes ont donc d'abord été littéraires. Les sciences humaines et notamment l'anthropologie ont favorisé la compréhension de soi et des autres (ne retenons que les études de Ethan Goffman [2000], Sathya Rao [2005] sur l'autre de couleur), mais ce sont les réflexions des romans africains au sujet du Blanc qui ont été les plus marquantes.

Les premiers Blancs arrivés en Afrique, à cause de l'étrangeté de leurs traits physiques ont été désignés par de nombreux sobriquets comme "oreilles rouges", "cochons grattés", mais aussi des expressions de langues locales : nassaras, mintang, mukala… Il a le plus souvent été vu comme un Blanc avant qu'il le soit comme un être humain. Le facteur racial détermine donc le plus souvent les relations ou le manque de relations entre l'Afrique et l'Europe. D'ailleurs, c'est discutable, mais une opinion a cours selon laquelle les Africains connaissent mieux les Européens qu'inversement. On constate seulement que cette connaissance n'a pas abouti à une véritable compréhension. L'écriture s'est également attardée sur les sentiments du Noir dans un monde nouveau. L'enjeu résidait sur ce qu'il fallait assimiler le modèle dominant et intégrer les valeurs du Blanc et le monde uniforme qu'il veut façonner, ou qu'il fallait rejeter l'Occident, sa culture, son modèle et ses prétentions moralisatrices et profiteuses. Il s'agit de voir le Blanc comme élément d'ancrage aux représentations et donc d'énumérer les catégories de blancs et leurs traits caractéristiques selon l'homme Noir. Et quoi de plus logique que de l'observer à travers la littérature ?

Le Blanc a réussi à s'imposer par la force de ses armes qui sont supérieures à celles du Noir. J. Riesz (ibid.), regardant l'isotopie des images du Blanc dans la littérature africaine parle d'*isotopies de la violence*. Isotopies engendrées et manifestées par le choc de la conquête, celui de l'éducation et de la religion.

Cette tendance à l'hégémonie ne fait pas moins de lui un être fragile, et on surprend souvent l'homme Blanc en train de pleurer. Seulement sa maîtrise de la technologie lui garantit encore une domination sur les autres identités raciales et sur lui-même. Image

paradoxale d'une diversité individuelle. Sa supériorité ainsi consacrée, il donne son aval de puissance à la communauté noire qu'il veut, celle qui sert ses intérêts.

Mineke Schipper (1973), dans son analyse des représentations du Blanc dans les œuvres de la littérature africaine d'après-guerre, relève l'autre élément de la puissance du Blanc : l'argent. Les Blancs sont riches, leur pays est beau, ils ont de belles maisons, et en Afrique, ils possèdent toutes les entreprises et tous les magasins. Leur cupidité est manifeste car l'autre ne les intéresse pas s'il ne peut leur rapporter de l'argent. Camara Laye dans ***Le Regard du roi*** affirmant : *ce sont de drôles de gens, ils n'ont jamais assez d'argent ; il faut toujours qu'ils s'en fassent*. Elle cite également Bernard Dadié dans ***Climbié*** reproduisant le discours d'un Noir : *tant que nous n'aurons pas d'argent, tant que nous ne serons pas riches, nous ne serons jamais rien aux yeux des Blancs… Il y a des gens qui parlent de courage de foi… Tout cela l'argent le confère ; si tu as de l'argent, tout le monde prie pour toi, et l'on t'accorde toutes les qualités*. Pour extorquer cet argent au Blanc, ruses et exploits sont les moyens adéquats. Ceux qui atteignent ces Autres exploitent surtout leurs faiblesses : leur solitude et donc le besoin de se rapprocher de la femme noire, ainsi que leur incapacité à s'adapter aux difficultés de leur nouvel environnement. De cet individualiste achevé, Meka[82] dit : *Nous ne sommes pas des Blancs pour nous foutre des malheurs des autres*.

L'altérité consiste à dire ce que l'autre est ou n'est pas pour s'affirmer. Ainsi, la magnification du moi africain fait apparaître l'altérité de l'albo-européen par une caractérisation négative. Certains Blancs ont psychologiquement très mal vécu cette puissance et cette impunité soudaines. Ils ont donc développé un complexe de mégalomanie et de délire de la persécution. La justification des privilèges du point de vue du Blanc vient de différences absolues et irréparables entre les deux races. Les Blancs vont alors constituer une communauté, un univers d'exclusion et vont devenir la cible favorite des révolutionnaires Noirs. Il existe toutefois de "bons Blancs".

Le bon Blanc dépasse les antagonismes raciaux et "comprend" les modes d'expression du Noir en rapport avec sa condition sociale et son contexte culturel. Il contribue au développement de l'homme noir ou de son pays. Les liens entre ce type de blanc et le noir sont empreints de sympathie. On le voit dans ***Le Vieux nègre et la médaille*** distribuer des médailles, embrasser des Noirs, distribuer des satisfecits pour les "services rendus à la Nation". C'est une sympathie empreinte d'une condescendance paternaliste.

[82] Personnage de Ferdinand Oyono, ***Le Vieux nègre et la médaille***, Julliard, Paris, 1956.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Anonymes ou désignés par leurs catégories socioprofessionnelles, ils sont jugés par rapport aux actes qu'ils accomplissent ou qu'ils subissent, leurs propos ou ceux qui les concernent, diverses situations dans lesquelles on les retrouve. Le missionnaire a longtemps été le Blanc le plus connu, le plus proche du peuple. Le phénomène de sa popularité a tendance à s'estomper à cause de l'urbanisation grandissante, de nombreux écarts comportementaux des missionnaires et de la multiracialité de l'Église aujourd'hui. De moins en moins son personnage apparaît dans la littérature africaine. Mais il ne faut pas s'y tromper, la relation au spirituel des peuples africains donnera encore une place de choix aux religions monothéistes "importées" dans la société. Nous en voulons pour preuve qu'aucune négociation sociale ou politique d'envergure n'a lieu sans qu'une place importante ne soit accordée aux "leaders moraux" que sont les pasteurs et prêtres. D'autres Blancs sont régulièrement évoqués, les ambassadeurs des puissances occidentales, les "Grands commis" qui interviennent dans les débats sociaux, politiques et économiques au Cameroun. Généralement, cela n'est pas apprécié car la frontière est floue entre l'ingérence et "les conseils" de *pays amis*.

Les rapports avec le Blanc structurent également une certaine vision de l'Occident dont il est originaire. L'image de l'Europe est onirique pour les Noirs qui ne l'ont jamais vue : c'est le pays de Cocagne, un univers d'un bonheur sans égal. Mais l'ouverture aux médias, surtout aux médias télévisuels va nuancer la perception de l'Europe en la présentant comme un univers discriminatoire, surtout pour le Noir. L'imaginaire s'en trouve écartelé. Toutefois, la négativité d'un climat socio-économico-politique, le pessimisme de leur vision de l'avenir vont forcer de jeunes Africains à l'immigration à tous prix. L'Europe devient par là la garantie d'un avenir pour soi ou tout au moins pour sa famille, un modèle de réussite sociale (celle d'avoir pu approcher ou vivre un idéal citoyen) et le désir d'un voyage au pays des Blancs obsède la majorité des jeunes. L'Occident est également l'expérience des Camerounais qui y vivent. On évoque des tracasseries administratives, de la recherche d'obtention d'un visa de séjour à la régularisation de ses documents pendant son séjour. Paul Hazoumé (in Gehrmann et Riesz eds., ibid.) fait parler les Noirs pendant la Grande Guerre et arrive à montrer les incohérences du système assimilationniste français face au système allemand. En fait, sur un pays comme la France dont les francophones camerounais se sentent proches (probablement à cause de sa politique assimilationniste lorsqu'il administrait le Cameroun colonial) la thématique porte sur les politiques d'exclusion, sur le racisme, sur la posture condescendance vis-à-vis de l'Afrique. Et ce ne peut être un cas isolé. En fait, les politiques africaines des pays occidentaux sont loin d'être des politiques d'égalité dans le partenariat.

Les valeurs occidentales, en pénétrant l'Afrique, ont porté atteinte à l'esprit collectif et à la hiérarchie des sociétés africaines traditionnelles. Dans ***Ville Cruelle*** (1954 : 20)[83], Eza Boto le relève quand il parle des traits de l'urbanisation africaine : *un certain penchant pour le calcul mesquin, pour la nervosité, l'alcoolisme et tout ce qui excite, le mépris de la vie humaine- comme dans tous les pays où se disputent grands intérêts matériels*. Ce constat ne vaut plus seulement pour les grands centres urbains camerounais, il vaut pour les petites agglomérations que l'on retrouve à la une des faits divers des journaux. Tout l'espace social tend à se déshumaniser et cette mutation ne se fait qu'à travers les représentations que les Africains ont d'eux-mêmes et de leur rôle dans l'histoire prochaine de l'humanité.

Des attitudes et stéréotypes aux représentations, on passe du compte rendu d'un positionnement relativement stabilisé pour le citoyen camerounais d'aujourd'hui, à un effort de prise en compte d'une dynamique interactive de la construction des connaissances, du savoir-faire langagier et du savoir-être social, on passe au discours. Les traits de représentation dans les unes de presse sont-ils en conformité avec les stéréotypes aperçus dans la littérature ?

5.2 **LES TRAITS STÉRÉOTYPIQUES DU BLANC DANS LES TITRES DE PRESSE**

L'affirmation a beau être polémique, il demeure vrai que l'histoire du Cameroun (et non celle du peuple camerounais) commence avec le contact des hommes qui peuplaient ce territoire avec l'Occident. Les mots *protectorat*, *mandat* et *tutelle*, utilisés pour désigner le mode d'administration de son territoire par des États européens (le protectorat allemand, les mandats français et anglais, la tutelle française et anglaise) ont été dénoncés comme n'étant que des euphémismes de colonie. Le système colonial, qui aurait favorisé l'accès des populations africaines à la modernité, a imprimé de manière indélébile des croyances et des attitudes sur ceux-ci. Dès l'accès à l'indépendance des pays africains, les régimes totalitaires qui se sont installé au pouvoir, comme celui de Ahmadou Ahidjo au Cameroun, ont dû, pour entre autres facteurs durer, tronquer les relations qui unissaient leurs pays à l'ancien colon. L'on parle de néocolonisation. Ces situations sont déterminantes pour accéder aux représentations liées à l'identité au Cameroun et justifient l'étude de l'Autre au premier plan.

[83] Eza Boto (1954) ***Ville Cruelle***, Présence africaine, Paris

5.2.1 La victimisation : le Blanc, prédateur économique et social ?

L'image du Blanc est liée à l'économie. Dans la presse francophone camerounaise, les activités des entreprises et des hommes d'affaires français sont les plus rapportées. Mais il ne s'agit, point d'"affaires", selon les journaux privés. Il s'agit plus encore d'égoïsme, de préemption, de pillage au détriment des Camerounais et du Cameroun.

Pénuries de gaz Total asphyxie les ménages (LN 26.06.00)

La Snec devient Française L'eau coûtera plus chère (LM 27.05.00)

Assurances Les compagnies françaises provoquent la fuite de nos capitaux. (LN 21 04.93)

Privatisations Le hold-up français sur la Bicec (MU 10.01.00)

Camair Alors que le personnel est sans salaire, Air France engrange 1,6 milliard CFA en juin de redevance pour juin 1993 (LM 23.08.93)

La Elf et le Nigeria pillent notre pétrole (LN 05.10.93)

La multinationale française Pechiney empêche l'exploitation de notre bauxite (LN 22 04.93)

Hôtels Les Français reprennent tout (MU 12.04.00)

Derrière ce *vandalisme économique*, les journaux croient déceler l'option politique d'un État, la France. Une option politique qui fait ressurgir des mots que l'on croyait d'une époque révolue, des mots liés à une histoire récente et douloureuse, des mots qui nient toute fierté, toute substance à l'entité nationale plusieurs années après les indépendances.

Néo-colonialisme La France rétablit ses anciens comptoirs d'Afrique (LN 29.10.93)

Privatisation –Néocolonisation : tentative de… hold-up français… (LN 13.02.98)

Cette politique et ces pratiques ont un nom néocolonialisme. L'intention de cette systématique de la dénonciation semble être, pour les journalistes, la prévention. Il faut déclancher la mémoire historique contre les formes d'une domination économique impropre au statut indépendant du Cameroun et à l'épanouissement des Camerounais. Les agents de cette politique sont connus.

Le PMUC en danger Pasqua à la rescousse ! (LM 21.09.98)

La Saga Bolloré Comment un Français recolonise l'Afrique (LM 01.07.98)

Affairisme Michel Roussin vient racheter nos télécoms
Le ministre Français de la Coopération arrive au Cameroun. Pour une visite à grands enjeux économiques. Pipeline, Hévécam et autres morceaux du gâteau échappent à la France. (MU 30.03.98)

Cette condamnation unanime des agissements de milieux mafieux économiques de la France ne fait pas oublier la responsabilité des dirigeants locaux. Ceux-ci sont mis sur la sellette, accusés qu'ils sont de brader les ressources du pays.

Assemblée Nationale La France "achète" notre forêt à … 6 milliards CFA ! (LM 20.12.93)

Grand Nord L'État vend le territoire aux Blancs (LN 07.10.98)

Snec, Intelcam, Régie, Camair, Cdc,… et maintenant Sonel L'État vend le pays aux Français (LM 16.12.98)

L'identité des profiteurs est mentionnée, dans un tour métonymique par leur État, par leur race, par leur nationalité. Les journaux soulignent régulièrement l'imposture que sont ces affaires, par des diagnostiques sur les responsabilités. Celles-ci sont partagées par l'administration publique camerounaise, du président de la République à ses ministres.

Les dessous du voyage parisien de Biya La France rachète le Cameroun (LM 11.05.98)

Mise en concession sur fond d'arbitraire Le Minefi donne la Régifercam à Bolloré (LN 27.05.98)

Privatisations 6 hôtels bradés aux Français en catimini (LN 09.06.00)

Il faut voir dans ces énoncés, au-delà des actes dénoncés, le surgissement du nous (*nos télécoms*, *notre pétrole*, *nos capitaux*, *notre bauxite*) marque d'une identité nationale revendiquée à travers un certain nombre de ressources. Ces titres proposent au public la théorie de la conspiration permanente entre les dirigeants camerounais et la France, désignent le couple coupable des maux qui minent le citoyen ordinaire. Ils semblent absoudre les investisseurs camerounais de leur responsabilité dans les difficultés du pays. Peut-on investir dans un pays où tout est aux Français ? La réponse à cette question implique une résignation générale ou une révolution tout aussi générale dont les journaux privés ne veulent pas assumer la responsabilité.

Face à la dérive de notre économie Faut-il diaboliser les étrangers ? (LM 16.02.93)

Face à la recolonisation tous azimuts du Continent Comment sauver l'Afrique de la tragédie ? (LM 17.03.93)

Le journal reprend alors son rôle de support de réflexion. Il faut fédérer autour de l'adversité mais il ne faut pas livrer des catégories d'individus à la vindicte populaire. Cela est d'autant plus vrai que ce ne sont pas seulement des crimes économiques qui sont reprochés à la France et aux Blancs. Dans les faits, les journaux présentent, involontairement peut-être, une espèce d'univers répressif systématique dans lequel le Camerounais, le Noir ne peut ni se développer ni se plaindre. On ne parlera pas d'exagération car le journal satirique *Le Popoli* n'est pas le seul à dénoncer ces actes en les présentant au public.

Bien de ces actes sordides dénoncés dans les journaux ont pour origine un déséquilibre psychologique du Blanc, surtout dans ses relations avec les femmes africaines. Susanne Gehrmann (in Gehrmann et Riesz, ibid.) affirme à propos que *la sexualité devient le seul mode de communication entre deux mondes qui restent fondamentalement étrangers l'un à l'autre*. Mais il n'est point question ici de romance, plutôt de quête d'un idéal social (*femme de blanc*) et de sécurité financière pour l'une, de quête d'exotisme sexuel pour l'autre.

Agences matrimoniales La course aux maris blancs (LM 30.10.98)

Les journaux jouent les sentinelles, en exposant les dangers de l'aventure avec des étrangers. On rapporte ici des images caricaturales.

Enceinte, une wolowoss fouettée et écrasée par un Blanc (LP 29.11.02)

Un Blanc d'AES SONEL pistache puis dribble une fille (LP 10.09.02)

Mais le Blanc ne méprise pas uniquement l'homme et la femme noire, il n'a pas non plus une grande estime pour ses symboles et ses institutions. La conséquence en est une attitude méprisante et un défi permanent à l'autorité locale.

Un Blanc arrêté pour avoir déchiré des billets de CFA (LP 24.12.02)

Derrière le "Comité de vigilance" Français du Cameroun : un État dans l'État ? (LM 07.02.00)

Un colonel Français exécute un bandit
La justice "à la camerounaise" n'a plus de frontières (MU 09.03.01)

Délégués du gouvernement La France n'en veut plus au Cameroun (LM 29.03.00)

Et même dans l'univers du Blanc, le Noir n'est pas sûr d'être en sécurité à cause du racisme et de la xénophobie. La théorie du complot est partout présente et, cet élément de xénophobie crée un ennemi commun et sert à renforcer l'unité nationale et le sentiment patriotique.

Racisme Des Camerounais maltraités en Belgique (LN 23.03.06)

France 98 Le Mondial le plus raciste de l'histoire (LP25.06.98)

Complot contre le Cameroun
La Fifa avoue ! (MU 25.06.98)

Seulement et paradoxalement, cette domination à la fois économique et ces maltraitances sociales ont plutôt servi à l'adoubement de l'Autre de couleur comme espace de crédibilité. Est-ce à cause d'un sentiment populaire de rejet encore plus tenace pour les dirigeants et pour l'espace social camerounais ? De toute manière, les médias, les gouvernants semblent avoir comme référence l'Occident.

5.2.2 **Dominer pour être crédible ?**

Même si la répulsion semble systématique de cette hégémonie à la fois économique, psychologique et culturelle de l'homme Blanc et de ses institutions, dans la réalité des journaux camerounais, on assiste paradoxalement à une sur-crédibilisation de l'étranger. D'où l'assertion de Kelman :

"Au Cameroun, le Blanc est plus respecté" (MU 05.12.05)

On pose ainsi les institutions et l'expertise camerounaises comme inférieures et moins dignes de confiance. Ceci est visible dans les journaux privés à travers l'autorité convoquée pour asseoir son argument.

Comment s'est porté le Cameroun en 1993 ? 2 rapports Français et Américains vous le disent (LM 20.12.93)

Un rapport secret français l'affirme : il fallait une conférence nationale au Cameroun (LM 23.02.93)

Opération épervier Voici le rapport secret des Français qui crucifie Abah Abah
Le document confidentiel dressé par le Renseignement français atterrit dans notre rédaction. Polycarpe Abah Abah est bel et bien milliardaire (LF 03.04.06)

L'argument d'autorité prend également la forme d'une mise en scène de la parole d'autrui.

France-Cameroun Les révélations de Josselin
Biya veut encore dialoguer
L'aide de la France sera désormais conditionnée : démocratie, droits de l'homme, bonne gouvernance, lutte contre la corruption (LM 03.04.98)

Le Sénat français donne zéro à Biya (LM 15.07.98)

L'autorité française est détentrice des clés du jeu politique camerounais. Elle est donc au courant des intentions des uns et des autres. Ses déclarations font foi quant à la situation réelle du pays.

Cameroon Tribune exploite cette perspective de légitimation et de crédibilisation du Blanc pour la mettre en rapport avec la légitimité et la crédibilité du pouvoir en place. On va présenter ses amitiés avec les hommes du pouvoir de Paris et les faveurs dont ceux-ci gratifient les gouvernants (ou le Cameroun?).

Paris nous prête 32,5 milliards
Une retombée du dernier voyage du chef de l'État en France
Une reconnaissance des efforts de redressement national (CT 08.07.93)

Relance de l'économie camerounaise Balladur y croit dur (CT 07.06.93)

Philippe Selz, ambassadeur sortant de la France au Cameroun
"Yaoundé demeure le partenaire privilégié de Paris en Afrique noire francophone" (CT 24.04.98)

Entretiens Mitterrand – Biya hier à l'Élysée Convergence de vues (CT 04.05.93)

Cette sollicitude affichée du pouvoir politique de Paris est perçue par les journaux privés comme une volonté de l'État français de vassaliser les autorités de Yaoundé et le Cameroun. Il ne s'agirait en effet que d'un soutien du pouvoir politique français, un grand nombre de Français ne s'y reconnaissant pas. On fait aussi appel à des arguments d'autorité, parfois des mêmes autorités que ceux de Cameroon tribune.

La manne tombe de l'Élysée. Qui va rembourser ? (LP 09.07.93)

Une autre perfusion française 15 milliards pour compresser les fonctionnaires (LN 14.10.93)

Aide au développement La controverse de l'aide française au Cameroun (LN 21 04.93)

Pierre Haski : "La politique française en Afrique n'a jamais été débattue (LM 28.06.93)

Édouard Balladur annonce : La France lâche l'Afrique francophone (LN 28.09.92)

Mais pour comprendre situation, les facteurs historiques ne sont pas les seuls à entrer en compte. Il faut déjà se référer à la situation économique du Cameroun. Ce pays, depuis la fin des années 1980 vit une crise économique sans précédent. La paupérisation de plus en plus croissante des masses populaires et la rareté de ressources financières ont rendu incontournables des puissances politiques qui voulaient encore aider le Cameroun à l'instar de la France. C'est pour cela que même John Fru Ndi, le leader de l'opposition se sent obligé de chercher le soutien politique de ce pays. Mais les journaux montrent plutôt une certaine constance dans l'attitude de la France, qui est de soutenir les dirigeants locaux. Avec les leaders d'opposition, la méfiance est réciproque.

La France pose un lapin à Fru Ndi (LP 08.10.93)

Attentat contre Ni John Fru Ndi À quoi joue la France ? (LM 08.11.93)

La France embrasse Fru Ndi… pour mieux l'étouffer ? (LM 04.10.93)

L'institution "blanche" est donc, malgré la duplicité des politiques et du monde des affaires, une référence par l'indépendance[84] de ses médias :

Sur RFI Encore des "versets sataniques" de Tumi (LP 25.11.03)

Ou par celle de sa justice :

Affaire Elf La justice française confirme l'implication de Biya (LM 21.08.00)

Le territoire français lui-même devient un paradis dont l'accès est interdit au *vulgum pecus* africain. En effet, l'imagination camerounaise de l'Occident semble plus marquée par la séduction que par le ressentiment. Ludovic Lado (2005) reconnaît ainsi que pour plusieurs africains aujourd'hui, l'étranger représente l'espace de l'espoir. Et la sélection à l'espoir est très rigoureuse.

France - Afrique Paris veut verrouiller l'immigration (MU 05.12.05)

Les autorités camerounaises vont se sentir à l'aise dans cet univers, détachées du peuple. On va ainsi déporter le pouvoir camerounais de Yaoundé pour le faire résider en Europe.

Poupoul a un nouveau château en Autriche… preuve que les longs-brefs séjours en Europe sont bénéfiques (LP 20.08.93)

Remaniement Des ministres draguent Foning à Paris (LP 16.10.03)

Agitations dans le sérail Biya convoque Hayatou et Doumba à Paris (LM 10.08.98)

Depuis l'Europe, Poupoul "lance le maïs" aux yoyettes (LP 12.02.98)

Ce dernier exemple, est révélateur des modes de gestion du Cameroun, car le président veuf s'adresse à la jeunesse, lors de la fête nationale de la jeunesse, dans un discours officiel,

[84] Par rapport aux collusions avec les potentats africains.

depuis l'une de ses résidences privées en Europe. Ces attitudes traduisent-elles un complexe d'infériorité des autorités camerounaises ? L'explication la plus courante est cette espèce de tutorat exercé par la France lorsqu'il faut défendre sur l'échiquier mondial les pays africains.

5.2.3 Le parrain - médiateur

Le statut de la France d'ancienne puissance coloniale et membre de la "communauté internationale" lui accorde un droit de regard sur les régimes iniques en Afrique francophone. Bien que ce rôle ne soit pas toujours apprécié d'une certaine frange de la population camerounaise, les nombreuses références à ce pays lorsque les États africains francophones font face à des crises politiques devient une explication de son importance. Au Cameroun, pendant la crise socio-économico-politique des années 90, les titres de journaux sont régulièrement revenus sur les attitudes de la France et sur celles de certains pays occidentaux (États-unis, Allemagne et Hollande). Un chef d'État de l'Occident, surtout celui de la France, peut intervenir directement dans la résolution d'antagonismes entre des acteurs politiques nationaux, ceci même si des décisions de la justice camerounaise ont tranché la question. Tout ce qui relève de la politique camerounaise est donc traité en occident (principalement en France), ce qui garantirait une certaine éthique dans les batailles politiques camerouno-camerounaises.

Chirac et Biya ont-ils parlé de Njawé ? (MU 07.06.98)

Vraisemblablement, les autorités françaises sont l'ultime recours des victimes de la démocratie camerounaise. Le pouvoir camerounais ne veut surtout pas se mettre à dos son homologue français.

Affaire Njawé Pressions françaises sur Biya (LN 17.04.98)

Ainsi, lorsqu'il s'est avéré que John Fru Ndi devenait incontournable pour la résolution de la crise politique que vivait le Cameroun, les autorités françaises l'ont approché. Les journaux camerounais ont vu dans ce rapprochement non pas la volonté de Paris d'initier un dialogue camerouno-camerounais mais une stratégie désespérée de garder la main sur le jeu politique camerounais et d'ainsi éviter de perdre la face (Paris pouvait-il continuer à soutenir un régime politique impopulaire au détriment du "vrai" leader populaire ?).

Coincé par l'impasse au Cameroun Paris fait la cour à Fru Ndi (LN 28.09.93)

La France embrasse Fru Ndi… pour mieux l'étouffer ? (LM 04.10.93)

La suite ne donnera pas raison aux journaux car malgré son soutien au président Biya, la France a continué à encourager le dialogue camerounais. Les diplomates français sont ainsi

mis à contribution pour s'investir dans les problèmes politiques internes. Ce sont des figures majeures de l'actualité camerounaise.

Fru Ndi – Biya
L'Ambassadeur de France relance secrètement les négociations (LP 12.03.98)

L'État du Vatican symbolise en partie la civilisation occidentale et l'autorité des missionnaires catholiques sur les questions sociales est prépondérante. Ce n'est pas seulement à cause de la caution morale que peut donner l'Église catholique, mais surtout pour les investissements remarquables que cet ordre religieux a au Cameroun aussi bien dans les secteurs sociaux que dans divers autres domaines économiques. Encore que l'un des membres du clergé au Cameroun, le cardinal Tumi, est le plus farouche des opposants au régime Biya.

Tumi – Biya
Comment le Vatican a manœuvré (LP 28.10.03)

Revenons sur le parrain Français pour dire qu'au Cameroun comme en Afrique francophone (K. Boucher, 1999), on lui oppose de plus en plus la puissance tutélaire américaine. Aux courants discours de l'Afrique francophone :

Tonton consulte son bambinot (LP 06.05.93)[85]

Chirac attend la feuille du remaniement (LP 22.08.02)

les journaux présentent un autre discours sur la France :

Une visite d'État en perspective L'Amérique fait courir Chirac
Le chef de la mission diplomatique française au Cameroun vient de confirmer la probabilité d'une visite du chef de l'État français chez nous. Au moment même où le gouvernement américain entreprend une stratégie de défense commune avec notre pays. Les vraies raisons du voyage annoncé (LN 16.10.98)

D'ailleurs l'une des raisons les plus souvent évoquées pour justifier la tiédeur des relations entre John Fru Ndi et la France est la proximité de celui-ci avec le "rival" américain.

Investiture américaine Bill Clinton reconnaît les siens

[avec en image les photos de Nelson Mandela et de John Fru Ndi] (LM 22.01.93)

Devant la volonté des États-unis de jouer un rôle stratégique en Afrique,

L'Amérique veut conquérir l'Afrique (LM 23.03.98)

Commerce L'infiltration américaine s'accentue (LN 07.08.98)

les journaux privés, qui s'interrogeaient déjà sur la durée de M. Biya au pouvoir (*Paris peut-il sauver Biya ?* LM 18.05.93) face à la déferlante démocratique, vont voir en cet intérêt une alternative à la France, pour ce qui est des soutiens extérieurs à leurs combats. Ce d'autant

[85] Dans le premier titre, l'auteur se souvient que M. Biya, président de la république du Cameroun avait déclaré sur le perron de l'Élysée être le "meilleur élève" de François Mitterrand, président français. Le verbe "consulter" est pris ici non pas avec le sens que l'avis du consulté est important, mais juste avec le sens que celui-ci est écouté

plus que les dirigeants Américains sont présentés comme peu complaisants vis-à-vis de manquements démocratiques

Après l'Onu Les Américains dénoncent la torture au Cameroun (LN 03.03.00)

Usaid Les Américains ferment un robinet (LN 23.11.93)

Les décisions contradictoires des américains de suspendre l'aide apportée au Cameroun tout en dénonçant un déficit de démocratie amènent le journal Mutations à se poser la question :

Que cherchent les États-unis au Cameroun ? (MU 07.04.00)

Il reste que l'attitude des États-unis a semblé faire des émules parmi les pays occidentaux.

Les diplomates étrangers rejettent le discours flagorneur fait à Biya (LM 09.01.98)

L'Allemagne, ancienne puissance colonisatrice, a pris fait et cause pour les forces démocratiques au Cameroun. Raison pour laquelle les journaux ne manquent pas d'interpréter tous les signaux comme matérialisant la rupture et les représailles de part et d'autre entre Yaoundé et Bonn.

La Luftansa s'en va Le gouvernement chasse les Allemands (LM 01.11.93)

Le Parlement de Bonn exige la Conférence Nationale Souveraine et de nouvelles élections chez nous (LM 22.12.93)

Voyage d'affaires Mafany Musongè indésirable en Allemagne (LN 26.07.98)

L'Allemagne sera un partenaire difficile pour les dictateurs Africains (LM 07.10.98)

Il ne faut cependant pas croire que ces pays ont rompu toute relation diplomatique avec le Cameroun. Cameroon Tribune montre qu'il y a volonté du Cameroun et des États-unis de travailler ensemble malgré les incompréhensions.

Cameroun – États-unis Réchauffement des relations. (CT 14.07.98)

Les problèmes du chef de l'État camerounais commencent lorsqu'il faut satisfaire les intérêts de cette autre grande puissance, qui ne rejoignent pas ceux de la France. La presse privée interprète le moindre signe de ces événements comme un désaveu de la politique gouvernementale. En admettant que le discours politique des journaux est divisé en pro et anti gouvernementaux, les puissances occidentales sont épiées dans leur comportement vis-à-vis des leaders politiques. Elles jouent donc un véritable rôle de parrains (ou marraines).

Poupoul "convoqué" à Washington !
Va-t-il encore rendre Chirac jaloux ? (LP 09.09.03)

Comment W. Bush biokotte Poupoul (LP 19.12.02)

Les USA boycottent le Cameroun (LN 16.11.98)

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

Mais cette lutte d'intérêts n'est pas sentimentale : les intérêts du vassal ne sont pas pris en compte. Au contraire, son génie est subtilisé pour servir à des intérêts de puissances politico-économiques.

Yaoundé Comment les Américains ont piraté le Dr Anomah Ngu (LP 23.12.03)

Le docteur Anomah Ngu travaille sans véritables moyens sur un vaccin thérapeutique contre le virus du Sida. Les laboratoires américains sont accusés d'exploiter ses recherches sans lui donner en retour les dividendes dues. L'admiration supposée du Camerounais à l'égard des modèles de développement occidentaux est remise en question dans les journaux, ici s'exprime plutôt la difficulté de se positionner comme pauvre dans un environnement de développement. En effet, comme toutes les puissances suzeraines, les puissances occidentales affichent hypocrisie, traîtrise et caprices aussi bien à l'égard des autorités camerounaises que du commun des populations.

Dans ces relations transversales, on se soucie bien peu du statut des autorités camerounaises : celles-ci ne sont toutes puissantes qu'en Afrique.

La France pose un lapin à Fru Ndi (LP 08.10.93)

Le double jeu de Chirac derrière Poupoul (LP 03.10.02)

La presse américaine ridiculise l'ambassadeur du Cameroun (LP 16.06.98)

Les comptes de Poupoul saisis en Europe (LP 17.10.02)

Voici pourquoi les Américains ont sacrifié Siyam Siewé (LP 03.03.06)

Les perspectives d'analyse ne sont pas les mêmes d'un journal à l'autre. Prenons le cas déjà énoncé d'un prêt accordé par la France au Cameroun :

La manne tombe de l'Élysée. Qui va rembourser ? (LP 09.07.93)

Paris nous prête 32,5 milliards
Une retombée du dernier voyage du chef de l'État en France
Une reconnaissance des efforts de redressement national (CT 08.07.93)

Le Popoli se préoccupe d'abord des conséquences du poids de la dette sur les populations, reproche au gouvernement et à l'État français de ne pas se soucier du peuple. Cameroon Tribune par contre le présente comme un succès du président Biya et entérine par le mot *reconnaissance* le besoin d'approbation des reformes économiques camerounaise par la France. Le *nous* a pour rôle de fédérer les Camerounais autour de cet "exploit" présidentiel. Le Blanc semble donc contrôler le Cameroun qu'il administre via la servilité et les complexes des dirigeants en place. Il va alors lui envoyer des administrateurs pour mieux "l'encadrer".

5.2.4 Le Blanc dans la jungle du football

Au football, ils sont appelés "sorciers blancs" parce qu'ils prétendent réaliser des miracles avec des méthodes spécifiques. Aujourd'hui, les entraîneurs de football sont parmi les étrangers les plus connus au Cameroun. Leur recrutement donne lieu à d'interminables polémiques, leur personne et leurs compétences divisent le peuple, leurs choix sont critiqués… Bref, le sujet des entraîneurs "Blancs" oppose les camerounais et fait les choux gras de la presse. Ceux qui arrivent en Afrique promettent des résultats et prétendent donner des leçons, juger les systèmes et méthodes. A propos de l'expertise d'un entraîneur étranger, les représentations visibles sont des sentiments anxiogènes chez les entraîneurs camerounais.

Manga – LeRoy Déjà les prémices d'une mésentente (LP 02.04.98)

Claude LeRoy et Roger Milla se bousculent aux portes des Lions (LP 24.02.98)

Les rapports avec les autorités camerounaises sont mauvais, la bataille pour contrôler ces étrangers étant publique.

Derby des coaches blancs
Onana joue Gili, Massayo choisit Six (LP 17.03.98)

Onana refuse de signer le contrat de Didier Six. Massayo en colère. Les Lions dans l'impasse (LP10.03.98)

Foot Magouilles sur le salaire de Schaëfer (LP 13.08.02)

Ces rixes publiques pour le contrôle de l'expert entraînent une image négative du pays vu de l'Europe, l'absence de respect de l'autorité camerounaise.

Les coaches Blancs boudent le Cameroun (LP 24.03.98)

Schaëfer dit non à Biya (LP 31.10.02)

Après Etame Mayer Schäfer tire sur Bidoung (LP12.09.02)

Il arrive qu'un relatif consensus se fasse dans les médias sur l'un de ces experts.

Claude Le Roy nous mènera au "Paradis": voici pourquoi (LP 16.04.98)

Notre ami Claude LeRoy est de retour (MU 02.04.98)

Biya recrute Le Roy comme conseiller à la Présidence ! (LP16.06.98)

Mais l'unanimité n'est pas de toutes les catégories sociales.

Les marabouts des Lions en guerre contre LeRoy (LP 05.05.98)

Le Blanc voudrait donc assainir le milieu et rompre avec la tradition d'associer aux activités importantes les maîtres de l'irrationnel. Les marabouts fondent leur légitimité de leur fréquentation de l'entourage de l'équipe, et des résultats obtenus. Le Blanc se place donc au-dessus des marabouts et "se permet" de leur tenir tête. C'est le combat du rationnel contre l'irrationnel.

Cependant tous les "sorciers blancs" ne pensent les institutions et la société qui a recours à leur expérience et savoir-faire en termes de développement

Darmon livre les Lions aux Italiens (LP 23.04.98)

Cette recherche effrénée du gain aux dépens d'un pays où règne l'impunité va avoir comme conséquence une lutte âpre entre experts à la peau blanche.

Lechantre déshabille Schaëfer (LP 25.07.02)

5.2.5 Rival ou victime ?

Nous avons constaté une évolution de la structure des représentations portant sur le savoir, sur l'expertise. L'élite locale réclame de plus en plus d'importance, contestant de plus en plus les hommes et les méthodes du Blanc. Les catégories colorimétriques stéréotypiques dans lesquelles le Blanc était "raison" et le Noir "émotion", ou alors le Blanc "méchant" et le Noir "victime", sont en voie de caducité. Les Blancs et les Noirs peuvent se disputer des domaines d'expertise liés à l'émotion ou à la raison. L'un des objectifs du discours est de montrer, pour les condamner, les manifestations d'attitudes dues à des croyances au déterminisme racial ou géographique.

Église Orthodoxe : Guerre ouverte entre prêtres noirs et blancs (LP 24.12.02)

Lions indomptables Sorciers blancs contre sorciers noirs (LP 05.03.98)

Match Cameroun – France : une affaire d'État ? (LM 13.08.00)

La connaissance de la "science" du football est disputée entre Blancs et Noirs. Nous avons vu, dans la section précédente, que les entraîneurs et les membres Noirs du staff des Lions indomptables contestaient la légitimité et la supposée supériorité de leurs collègues Blancs. L'équipe camerounaise de football a un niveau international qui lui permet d'affronter sans complexe les équipes d'Europe. Mais l'excellence dans un domaine va-t-elle réveiller des frustrations sociales ou plutôt les atténuer ? La presse observe la mobilisation qu'il y a autour d'un match de football entre le Cameroun et la France, match dont les attentes au Cameroun dépassent le simple cadre du football. Est-ce à dire que les schèmes mentaux (les croyances) du Camerounais sont encore à se considérer comme inférieur ? Nous ne pensons pas cette interprétation valide, la frénésie présentée par les médias est due simplement à la valeur technique du match : les deux équipes nationales sont au sommet de leur art.

Si à l'Église, on prône la justice et la tolérance, la foi dispense-t-elle de préjugés raciaux ? Vraisemblablement pas, selon les journaux. Le caractère systématique des tensions dues à des attitudes basées sur des stéréotypes raciaux ainsi présenté dans les journaux camerounais montre qu'il y a un hiatus entre la déférence des autorités politiques à l'Occident (déférence

due à des calculs de survie politique) et les combats d'émancipation des populations (encore désordonnés certes mais réels).

Le domaine économique est celui dans lequel les rivalités sont le plus régulièrement relayées par les médias et pour cause, la majorité des Occidentaux venant au Cameroun exercent une activité économique. Ainsi, un conflit comme celui entre Bibehe et une firme allemande, tout comme celui qui opposait avant lui Onobiono à une autre firme allemande, a alimenté les unes de presse. Contrairement au précédent conflit qui avait généré des passions encore visibles aujourd'hui sur les titres concernant James Onobiono, les journalistes cette fois ont rapporté l'information avec une certaine neutralité.

Siac/Isenbeck Les Allemands débarquent Bibehe (LM 10.03.00)

L'illustration de la rivalité théorisée par les médias entre les entreprises occidentales et les entreprises nationales est le cas de la Camair, la (aujourd'hui défunte) compagnie nationale aérienne. Cette entreprise et son avion principal le Combi étaient appelés par les médias "la onzième province". Seulement, les médias n'ont eu cesse de titrer sur les appétits de la compagnie française Air France qui voulait l'intégrer dans son giron. L'attitude de Air France était-elle guidée par des préjugés raciaux ? C'est ce qu'il faut croire, si l'on ne s'en tient qu'à l'orientation de la lecture que les titres de journaux ont de la situation.

Camair Situation asphyxiante d'Air France … Chronique d'une mort programmée (LM 02.08.93)

Camair Alors que le personnel est sans salaire, Air France engrange 1,6 milliards CFA en redevance pour juin 1993 (LM 23.08.93)

C'était un grand complot… C'est la France qui a mis la Camair au sol ! (LP 31.10.05)

Le Combi ôtage [sic] des intérêts étrangers (LM 27.07.98)

Le journal Le Messager a publié à sa une et régulièrement, les desseins inavoués de la compagnie Air France. Une argumentation persuasive (avec des métaphores, des oppositions, un vocabulaire imagé) doit mettre en exergue la volonté hégémonique des Occidentaux à contrôler toutes les activités du domaine de la haute technologie. Elle ne dédouane pour autant pas la gestion indélicate de l'entreprise pendant plusieurs années. Mais ce journal ne s'est-il pas trop investi sentimentalement en mettant en avant des arguments identitaires (nationalistes et/ou ethniques) au détriment de la réalité des stratégies économiques qui auraient guidé l'entreprise française ? La frontière est donc très mince entre le discours de la victimisation et le discours de la dénonciation, entre la psychose du complot et le refus de l'injustice.

Le revers du discours de victimisation est le recours par le plus faible à des procédés non recommandables pour obtenir réparation. Le Blanc constituerait une cible idéale pour les

gangsters, encore meilleure qu'un guichet de banque ou qu'une station service. Il ne faudrait toutefois pas assimiler des actes criminels au racisme. Il est important de ne pas donner plus d'intelligence que cela à ceux qui commettent de tels actes.

Un gendarme braque un blanc pour un million et demi (LP 04.07.98)

Il dribble 42 millions à deux blancs (LP 11.09.03)

Méfaits un Camerounais extorque 300 millions à un Belge (LM 05.11.98)

Un français abattu à Yokadouma (LM 15.05.00)

Insécurité à Douala Des braqueurs abattent un Français (LM 28.01.98)

La violence et l'insécurité, les Occidentaux les ont vécues comme s'ils en avaient été les cibles désignées. Les journaux ont rapporté le front qu'a voulu constituer la communauté française face à ce phénomène, alors même que l'ambassadeur des États-unis en avait été victime sans mobiliser ses troupes. La marche qui était prévue par cette communauté a été présentée comme un affront à l'autorité camerounaise par les journaux :

Insécurité dans nos métropoles Les Français en colère (LN 31.01.98)

Insécurité à Douala Le casse-tête français (LM O4.02.00)

Insécurité Paris menace (LM 09.02.00)

5.2.6 Les Blancs par assimilation

Tous ceux qui ont la peau claire voudront s'assimiler aux Blancs et à leur comportement. De nouveaux colons naissent, les colombiens à la faveur du projet de pipeline entre le Cameroun et le Tchad, les chinois à la faveur de leur boom économique. Si la puissance tutélaire des Occidentaux est telle qu'on semble résigné devant leurs méfaits, très vite on a l'impression que les journaux fabriquent au peuple un coupable plus accessible pour ses malheurs. Sodomie, pillage, pédophilie, pour entretenir une certaine xénophobie collective contre ces Blancs qui n'en sont pas.

Six colombiens sodomisent une seule fille (LP 29.08.02)

Comment les chinois pillent le Cameroun (LP 05.09.02)

Limbé La police saute sur un réseau de pédophiles chinois (LP 10.09.02)

Les titres du journal Le Popoli, derrière l'apparente dramatisation cachent mal une réalité : la peur de ces inconnus inattendus, arrivés pendant que les média privés préparaient l'alternative américaine à l'hégémonie française.

En somme, l'expérience du Blanc au Cameroun est présentée comme traumatisante pour l'une et l'autre partie par les journaux privés. Dans la crise identitaire que vit le citoyen camerounais, ces journaux relaient l'actualité des Blancs au Cameroun pour les désigner

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

comme participants actifs à la traumatisante expérience sociale. Seulement, selon ce discours, les actes des citoyens ordinaires construisent aussi la difficulté de cette expérience. Cameroon Tribune se contente de reprendre la vérité officielle sur les pays européens et le principe est de valoriser l'action de ces pays au Cameroun et l'action des dirigeants camerounais dans ces pays. Il faut montrer la *convergence des vues*[86], surtout lorsqu'on parle de la France. Signalons que ce n'est pas la même prudence que l'on observe avec les pays africains frontaliers, dont le point de vue ne semble pas fondamental pour la survie du régime en place.

Deux Camerounaises brûlées vives au Gabon (CT 09.04.98)

Tout le discours sur l'Autre est donc biaisé par des représentations dont plusieurs paramètres ont diachroniquement construit la substance. Quelles représentations pour l'ipséité ?

5.3 **LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU CAMEROUN ET DES CAMEROUNAIS**

Les stéréotypes sur le Cameroun et les Camerounais sont les plus nombreux car tout titre, toute actualité sur le pays est porteur de représentations. Différents caractérisent de manières différentes les événements de l'actualité. En politique forcément la vision ne sera pas la même. Les traits stéréotypiques de la société camerounaise peuvent-ils se révéler assez convergents pour que l'on puisse quitter la dichotomie médias publics / médias privés et aboutir à des catégories "objectives" de discours (sur le Cameroun) des titres de la presse camerounaise ?

5.3.1 **Représentations du pouvoir politique**

La politique camerounaise a été bipolarisée dans une bataille entre le SDF, principal parti d'opposition, et le RDPC, indistinct ici du gouvernement et de l'État. L'affrontement des acteurs en tête-à-tête est toujours attendu dans la presse privée :

Mot d'ordre de grève générale
Match de catch le 30 août (LP 13.08.93)

Grèves générales de lundi et mardi Le chantage de Biya échoue (LM 01.09.93)

À l'intérieur des partis, les journaux ne rapportent pas une atmosphère sereine. On parle de *limoger*, de *rôle flou*, de *guerres de succession*, de *lobbies*, de *démissions*. L'union, la

[86] CT du 04.06.93

camaraderie au sein d'un même parti passent pour de vains mots, tout tournant autour du contrôle du pouvoir, de la maîtrise du destin du parti. Cette instabilité dans la gestion de la richesse humaine va rendre inexistante une discussion de fond sur les idéaux et les orientations du parti. La bataille contre le pouvoir en place, les réclamations électorales sont les seuls aspects sur lesquels ce parti communique. Les relations du SDF avec le RDPC, parti au pouvoir, se présentent sous les formes de rencontres manquées, d'antagonismes, c'est la logique d'affrontement : ce sont des appels à la *grève générale*, à *redescendre dans la rue*, à la restitution de la *victoire volée*. Une opposition dont l'action est essentiellement revendicative d'où la récurrence du mot *contre*, opposition qui doit faire attention aux appels du pouvoir en place qui sont qualifiés de *piège*. De là le constat d'échec (*échec des négociations*) dans les actions visant à rapprocher ces deux grands partis. En fait, dans la fièvre des tensions entre les deux partis en 1993, les journaux privés fondent l'ethos sur Biya sur l'illégitimité de son statut présidentiel. Ce statut est soi une première entrave à un dialogue entre les deux camps.

À la suite des requêtes de Fru Ndi La Cour suprême confirme l'illégalité de Biya (LM 01.11.93)

Les 500 jours d'illégitimité de Paul Biya (LM 08.11.93)

Le personnage central du parti en est le président invariablement appelé *John Fru Ndi*, *Ni John Fru Ndi*, *Fru Ndi*, *le Chairman*, *Chairman* (en minuscule ou en majuscule). Cette dernière appellation autonymique donne une impression de fixité du titre et donc la minimisation de la possibilité d'une alternance à la tête de ce parti, tant le nom de Fru Ndi est assimilé au titre de Chairman du parti SDF.

Le pouvoir est appelé *Renouveau* dont la traduction traditionnelle anglaise est le "New Deal", en rappel de la politique du président américain Franklin D. Roosevelt. Indifféremment, les journaux utilisent aussi les mots *État*, *pouvoir*, *sommet de l'État*, *État-RDPC*, *Gouvernement-RDPC* pour désigner la frange gouvernante et dénoncer l'omnipotence du parti au pouvoir.

Le chef de l'État Paul Biya, appelé avec valeur familière et hypocoristique *Popaul*, *Poupoul* est directement mis en cause lorsqu'on parle de ses régulières *visites*, de *vacances*, de *départ* à l'étranger.

Biya a fuit [sic] le Palais d'Etoudi (LP 03.12.93)

Biya abandonne le feu à Musonguè (LM 09.02.98)

Abandon Paul Biya repart en vacances (MU 27.07.98)

Poupoul porté disparu Il gouverne le Cameroun par internet ! (LP 22.10.02)

Ces voyages donnent le président comme quelqu'un qui ne se sent pas à l'aise au Cameroun, il se sentirait plus en sécurité loin du palais présidentiel. À moins qu'il ne soit paresseux ou distant de son peuple. Dans son action, il a du mal à faire confiance à son

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

entourage, d'où ses nombreux remaniements ministériels, toujours attendus, qui animent l'actualité. Les titres de journaux privés ne le posent pas en victime de l'incompétence de ses ministres. Il est lui-même présenté comme un mégalomane, qui se fait surnommer le Lion pour sa capacité à "dévorer" tous ceux qui s'opposent à lui.

Le Lion se prend pour Moïse (LP 19.06.93)

Paul Biya : De l'espoir au cauchemar (LM 04.11.98)

Leçon de sémantique Biya refuse le débat (LN 13.04.93)

Comment Biya paralyse la justice (LM 22.07.98)

En réalité, c'est le président de la République qui contrôle le jeu politique au Cameroun et il est loin d'être naïf, courtois et désintéressé, comme une opinion a semblé le présenter pendant ses premières années au pouvoir. Mais des journaux du secteur privé présentent les pays étrangers et l'armée comme ses véritables censeurs.

Palais présidentiel Une école pour les enfants de Biya. Pour quoi faire ? (LM 06.10.00)

Suite du remaniement Poupoul distribue les savates (12.03.98)

Après l'appartement de la rue Foch, et d'autres propriétés et terrains de golf,
Popaul a un nouveau château en Autriche (LP 20.08.93)

Filière bois : la famille Biya accablée (LM 03.11.00)

Insécurité : Biya otage des militaires (LM 25.02.00)

Comment Biya a ménagé les militaires depuis 10ans (LM 20.12.93)

Diplomatie du racolage Les yeux doux de Biya à Koffi Annan (LM 03.05.00)

Les médias privés relèvent des paradoxes récurrents dans sa gestion du pays. A-t-il des priorités ? Certains cercles ésotériques bénéficient pourtant de ses largesses.

Le Renouveau finance la Rose Croix alors que l'État vit une crise sans précédent. (LP 10.12.93)

Changement de cap Paul Biya devient Franc-Maçon (LN 28 09.93)

Bonne gouvernance à la camerounaise 43 sociétés, 2000 milliards brûlés en 20 ans (LM17.08.98)

Abandon Paul Biya repart en vacances
Un autre court séjour alors que des dossiers brûlants traînent. On attend. (MU 27.07.98)

Le discours politique de M. Biya n'est plus crédible aux yeux de ces médias.

Bla bla ou le discours qu'il prononcera ce soir (LP 31.12.02)

Biya fait son monologue aux ministre (LM 27.03.00)

En somme, le président de la République du Cameroun a une image d'insaisissable qui se plaît à jouer au monarque tout puissant et à délaisser les réels problèmes des populations camerounaises. Son caractère insaisissable et négligent se révèle encore dans la mesure où il ne contrôle rien de sa famille.

Chantal Biya embarrasse le Président (LN 19.03.07)

Franck Biya L'exil ? (LP 09.10.03)

La SGBC l'a échappé belle 100 millions de FCFA en faux chèques signés Franck Biya (LM 31.07.98)

Finances Le coup manqué du grand frère de Biya (LP 20.11.03)

CERAC Une escroquerie au nom de Chantal Biya (LN 19.06.00)

Cameroon Tribune veut quant à lui montrer un président servant les intérêts du Cameroun. Pour cela, on le montre bénéficiant du soutien de l'Église, et des puissances occidentales. Mais lorsqu'il s'agit de faire son bilan à la tête de la nation, le quotidien gouvernemental a du mal à la dithyrambe :

De l'euphorie à l'austérité
Les acquis sociaux du Renouveau sont considérables… Mais les années d'austérité ont détérioré un climat social qui était à l'euphorie. (CT 04.11.93)

Économie : des acquis malgré la morosité (CT 03.11.93)

Autour du président de la République, les batailles entre ministres, hauts commis de l'État sont régulièrement au centre de l'actualité. L'objectif qui sous-tend toute action dans l'entourage présidentiel est le contrôle et le mode opératoire est la menace. Par exemple, le secrétaire général de la présidence qui écarte le Premier ministre de la gestion de grand dossiers :

Massayo cuisine la constitution seul (LP 27.06.93)

Article 37 de la future constitution Massayo veut débaucher Achidi (LP 11.06.93)

Le secrétaire général de la présidence paraît être un président bis dans le système Biya, il contrôle tout, et le poste est très convoité.

Le dernier feuilleton pour le contrôle de l'espionnage
Suicide et meurtre à Etoudi (LP 03.12.93)

Paul Biya, Joseph Owona, Ombga Damase Cacophonie à la tête de l'État (LN 06.10.93)

Niat pressenti comme SG de la Présidence
Biya – Massayo : Le divorce ? (LP 01.10.93)

Pour avoir les avantages d'un portefeuille ministériel, certains seront prêts à perdre toute dignité.

"Kama sutra " à Mvomeka'a : sexe, pouvoir, trahison (LP 28.06.98)

Deux ministres se battent pour un parking (LP 30.04.98)

BANGANTE Des ministrons galèrent derrière Chantoux (LP 05.11.02)

Si les ministres vont se prosterner à Mvomeka'a le village natal du président, c'est d'abord pour profiter de l'impunité quasi institutionnelle que confère la détention d'un poste important dans l'administration publique :

"Quand les autres bouffent, personne ne parle, quand j'achète une vroum-vroum, tout le monde crie"
Achidi pratique l'incivisme fiscal (LP 16.07.93)

Affaire des milliards de Meva'a Pourquoi Etoudi se tait (LP 23.12.03)

L'impunité, l'arrogance vis-à-vis du peuple et de ses institutions se traduit également à travers le comportement de la famille et des amis de ceux qui dirigent.

Jakiri L'épouse du ministre Nsalhaï rosse un sous-préfet (LP 16.07.02)

Le milieu politique apparaît donc comme un système dont la règle d'or est la servilité, l'impunité, la manipulation et le vol. L'homme politique camerounais lutte pour ses intérêts égoïstes et pas pour l'intérêt général. D'ailleurs le gouvernement est ici appelé la *mangeoire* (LP 18.07.02), le *koki national* (LP 27.08.02). Un journaliste, lors d'un débat télévisé estimait même que le problème économique camerounais réside dans cette conception négative du bien public.

5.3.2 La violence

L'un des sens produit par l'actualité du Cameroun vue par les journalistes est la violence, sous toutes ses formes. Les journaux annoncent la possibilité de violences politiques

Violences politiques en Afrique Après le Togo et le Zaïre, le Cameroun ? (LM 08.02.93)

Après l'échec des négociations … La vie du Chairman du SDF en danger (LP17.02.98)

L'opposition réveille la contestation Grèves, panique et bluff (LN 01.09.93))

Poudrière anglophone Scénario à la Gbagbo pour Poupoul ? (LP 01.10.02)

Parfois, les batailles politiques, les luttes intestines sont à la une des journaux

Clash Guerre des chefs au SDF (MU 13.04.98)

UPC Hogbe Nlend attaque, Kodock riposte (MU 23.04.98)

Cette violence peut cependant être urbaine, elle vient de toute part, déjà de l'armée qui ne respecte plus ni la population, ni les institutions civiles,

Bertoua Un général sème la terreur au Mindic (LP 27.01.98)

Douala Le bandit n'était… qu'un militaire en civil ! (CT 17.06.93)

Des bandits qui s'attaquent à tous, même aux "héros nationaux",

Song Bahanag braqué, Njitap victime d'un accident (LP 09.07.02)

Yaoundé : quatre bandits braquent un député (CT 30.04.98)

Des vedettes, qui se disputent l'estime du peuple ignorant et/ou miséreux,

Bagarre inouïe entre Petit Pays et Djene Djento (LP 30.07.02)

Pour des wolowoss… Eto'o et Djemba bagarrent dans une boîte (LP 15.10.02)

Ou d'anonymes, et on note que ce sont très souvent les femmes les victimes de ces violences

Ndop Des malfrats bastonnent des sœurs catholiques (LP 01.10.02)

Douala Le bailleur sodomisait les filles de ses locataires (LP 15.10.02)

La violence pose évidemment au cœur de la société le rôle de la police et de l'armée. L'armée est au service du pouvoir qu'elle est chargée de protéger. Très souvent, parce qu'elle pense que l'autorité et les excès du pouvoir se fondent sur sa fidélité, l'armée se permet de

menacer et d'embarrasser, et les journaux la présente avec une pointe d'humour et d'exagération.

Irritée par l'attitude du pouvoir, une faction de … L'armée lance un ultimatum à Biya (LP 29.10.93)

Après la grève des militaires et l'offensive de l'opposition,
…Biya entre les fusils et le Zoua-Zoua (LP17.09.93)

Les "hommes en tenue" ne font pas que menacer, ils passent régulièrement à l'acte d'oppression et des autorités, et des citoyens.

Les paras de Koutaba enlèvent un Gouverneur ! (LP 15.10.93)

Bertoua Un général sème la terreur au Mindic (LP 27.01.98)

Douala Le bandit n'était… qu'un militaire en civil (CT 17.06.93)

Un commandant de brigade sodomise ses détenus (LP 24.02.98)

Un flic agresse le député Dzongang (LN 22.10.93)

Un policier soul dégaine et tient le public en joue (LP 20.11.03)

Les conséquences de ces abus sont parfois dramatiques

Horreur Un policier abat deux citoyens à Yaoundé (MU 06.07.98)

Des gendarmes mutilent et tuent un citoyen à l'Est (LN 21.04.93)

Et même entre ces forces les abus sont récurrents

Bamendjou Un officier de police molesté par des gendarmes (LP 22.09.02)

Le port d'arme des forces de défense et de sécurité n'est pas le seul souci des populations, la sociabilité de ces individus est problématique.

Yaoundé Le "Mbéré" limait sa propre fille (LP 09.04.98)

Carte d'identité La police légalise l'arnaque (MU 24.08.98)

Le sous-lieutenant détournait la pension de la veuve d'un militaire (CT 17.12.00)

Toutefois, l'équilibre social est maintenu parce que ces forces, d'autre part mettent leur vie en danger pour protéger les citoyens et assurent ainsi les missions qui leurs sont dévolues.

Douala Les militaires tuent six voleurs (LP 19.02. 98)

Horreur Un bandit fait exploser la tête d'un policier (LP 21.04.98)

Autre facteur rassurant, ils ne sont pas au-dessus des lois, et la société le leur rappelle souvent

Affaire Bakassi Des militaires à New Bell (LP 03.12.02)

Bafoussam Une policière condamnée à vie (MU 26.04.06)

Tout se passe comme si l'écart, la distance entre les pouvoirs publics et le peuple est tellement grand que le pays ne doit sa stabilité qu'à "l'attitude loyaliste", à la fidélité des forces armées et police. Les journalistes constitueraient de ce fait le seul contre-pouvoir, capable de dénoncer les attitudes des corps sociaux. C'est aussi la raison pour laquelle toute attitude étrange autour du chef de l'État est fortement analysée comme une tentative de coup

d'État. Une véritable psychose du coup d'État règne au Cameroun et conforte la toute puissance de l'armée.

Panne de la voiture présidentielle Et si c'était un coup d'État manqué ? (LP 26.05.98)

Amadou Ali prépare-t-il un coup d'État ? (LN 17.01.00)

Le garde de Biya visait qui ? Le PM chinois ? Un pigeon ? Ou Poupoul lui-même ? (LP 03.09.02)

Guerre des clans ou tentative de putsch ? Si Semengue prenait le pouvoir (LP 17.12.93)

5.3.3 Les valeurs métaphysiques

L'omniprésence de la violence dans la société camerounaise a pour origine l'ignorance et la division. L'on admet l'humainement inexplicable, certainement pour renforcer l'idéologie de la puissance du métaphysique et l'étroitesse explicative de la rationalité. Cette représentation d'une société duale entre ceux qui ont le pouvoir (pouvoir métaphysique) et ceux qui ne peuvent que le subir (le lecteur se projetterait sur la victime).

Mystère – Une grossesse disparaît mystérieusement (LP 20.01.98)

Une femme reconnaît une parente morte il y a un an (CT 25.02.98)

Yaoundé I Un voleur de cerveaux se baladait nu au campus (LP 30.04.98)

Sorcellerie à Douala Un chaton dans le cercueil d'un mort (LM

Akonolinga Des sorciers bagarrent dans l'église (LP 30.06.98)

Mort mystérieuse d'un lycéen aux chutes de Natchigal (CT 28.04.98)

Cette irrationalité essentiellement négative, participe à la destruction de l'homme, de ses valeurs et de l'harmonie sociale. Elle incarne une autre forme de contrôle des destins individuel et collectif qui abusent des individus.

Bafoussam Un charlatan hypnotise et viole 8 filles (LP 23.07.02)

Yaoundé en émoi Scènes de magie noire au Palais de justice (LN 30.09.98)

Des marabouts déterrent des marmites de sang à Bepanda (LP 18.07.02)

Par la sorcellerie et le mystère comme avec la politique, les journaux valident le schème du peuple victime de motivations égoïstes des acteurs sociaux. Même si le citoyen ordinaire n'est pas directement patient des scènes magiques, le but ultime est de le contrôler.

Sectes – Pouvoir – Gourous "Si tu appelles le diable, il viendra" (LN 09.02.00)

Douala Un feyman écrase une fille en pleine rue (LP 24.03.98)

Le remaniement livré aux charlatans (LN 03.08.98)

Barbarie Un enfant décapité à l'Université de Yaoundé I (MU 22.06.98)

Guerre des lobbies Massayo danse sur une tombe pour succéder à Poupoul (LP 04.09.03)

Ainsi, la dépravation morale, les meurtres rituels ne sont pas liés à une morbidité psychique, mais bien à des pratiques sectaires. Les rites initiatiques africains ne sont plus innocents lorsque pratiqués par des membres du gouvernements. Ils affichent par là leur

maîtrise du surnaturel et accroissent ainsi leur impression de puissance et le sentiment d'invulnérabilité. On ne voit pas beaucoup dans les journaux, excepté les footballeurs, des personnages ou des actions dont l'objectif est social. Tout mode d'organisation, tout système de gestion pour la société est détourné à des fins personnelles.

Trafic Mafia autour des billets du Mondial (MU 01.06.98)

D'où la perte de valeurs dans la société, le journal ajoute alors à ses fonctions celle de la sauvegarde des valeurs sociales par la stigmatisation, la dénonciation des clivages sociaux. La violence fait partie d'une triade descriptive de l'univers camerounais : contrôle – division – violence.

5.4 EXISTE –T-IL UNE (DES) IDÉOLOGIE (S) AUTOUR DES RS DANS LA PRESSE CAMEROUNAISE ?

Les idéologies sont sociales et cognitives, elles représentent l'une des facettes de l'identité sociale et de l'image de soi des membres du groupe. Elles sont un système de croyances sociales, relèvent de la mémoire collective et sont partagées par des membres de groupes sociaux spécifiques. Nous voulons identifier une ou des idéologies nationales ou de toute autre nature en cherchant les principes fédérateurs des RS dans les unes de presse, celles-ci constituant la vitrine d'un groupe social spécifique de l'ensemble, groupe qui peut éclater lui aussi en sous-groupes distincts. Ainsi, dans ce chapitre, il s'agit de voir s'il y a une idéologie de la presse publique et une idéologie de la presse privée, une relation entre l'appartenance du groupe de presse, ses ressources, ses intérêts et les productions discursives, leurs formes, leurs buts, leurs valeurs.

En effet, nous partons des hypothèses que l'identité ou les identités d'une communauté peuvent être basées sur leur idéologie, et qu'une idéologie ne se pose que par opposition à une autre idéologie, que les groupes dominés peuvent aussi avoir des idéologies et que les idéologies sont des points de cohérence des RS et, comme l'affirme T. Van Dijk (2006),

> Le savoir général, socioculturel, partagé par une communauté épistémique, forme la base commune pour toute représentation sociale de tous les groupes (idéologiques) de cette communauté. Chaque groupe peut néanmoins développer un savoir spécifique, basé sur l'idéologie du groupe.

En effet, les croyances qui sont considérées comme des savoirs de sens commun, que l'on ne saurait remettre en question au sein d'une communauté parce qu'ils sont "vrais" pour les membres : les dogmes religieux par exemple sont des savoirs et pas des idéologies. Ces

savoirs rassemblent des groupes idéologiques mais ne sont pas susceptibles d'être mis en question par les membres de la "communauté idéologique". Les RS basées sur l'idéologie sont générales et abstraites. Les idéologies sont acquises au niveau des individus et reproduites au niveau social à travers les pratiques sociales du groupe, comme les pratiques discursives. Elles sont donc à la fois stables et flexibles. Stables parce qu'elles sont des représentations mentales de groupes, socialement partagées et relativement stables. Flexibles parce qu'elles sont des modèles mentaux de membres du groupe sur qui sont basés l'idéologie, qui sont spécifiques, subjectifs et qui contrôlent les discours et les autres pratiques sociales. Ces modèles ne sont cependant pas individuels (émotionnels), ils sont collectifs (sociocognitifs). Van Dijk pense que la contextualisation (le modèle mental de la situation discursive) permet de relier les idéologies des participants à leurs discours.

Où faut-il chercher les idéologies ? Plutôt dans ce que les gens disent, et pas dans le comment ils le disent. Sophie Moirand (2006) va au-delà pour voir dans ce que les gens disent le résultat d'une interaction avec des discours qui circulent, qui se rencontrent. Les discours s'énoncent donc les uns par rapport aux autres : *ce ne sont pas les interlocuteurs qui interagissent directement dans la presse mais les textes, les énoncés, les mots entre eux.*

Les discours s'interpellent pour se figer dans une altérité problématique que Van Dijk (ibid.) résume par *un carré idéologique* : accentuer nos points positifs ; accentuer leurs points négatifs ; atténuer nos points négatifs ; atténuer leurs points positifs. L'analyse, nous la voulons politique : elle consiste à décrypter une vision du monde construite à travers un discours dont les visées sont en opposition avec celles d'autres discours.

5.4.1 **L'idéologie politique à la une est-elle fonction de l'origine des ressources du journal ?**

La reconnaissance de l'idéologie politique des médias s'impose dès lors que ceux-ci se veulent un choix des valeurs politiques et éthiques admises dans un groupe. Ils portent un système de références, les moyens de mobiliser les énergies et d'agir sur la réalité. Les médias véhiculent donc des idéologies politiques. Ils ne sont pas la réalité, mais une médiation de la réalité. Les conditions de cette médiation peuvent être déterminées, et c'est l'hypothèse la plus couramment admise, par l'origine des fonds et de la propriété du journal. En dehors des journaux d'entreprises, trois types de journaux sont identifiables dans les kiosques : les journaux à capitaux publics, dont le principal quotidien est *Cameroon Tribune*, les journaux à capitaux privés dont les principaux quotidiens sont *Le Messager*, *Mutations*, *La Nouvelle*

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

expression, *Le Jour*, *Le Popoli*. La plupart des autres journaux paraissent avec une relative régularité. Les journaux de partis politiques comme l'*Action* ont pratiquement disparu des kiosques. Nous voulons nous intéresser aux journaux les plus "visibles", c'est-à-dire les plus vendus.

L'idéologie du journal à capitaux d'État

Cameroon Tribune dit l'événement, présente les opinions avec des schèmes d'explication inspirés par le gouvernement camerounais. À la rédaction du journal, cette idéologie s'explique par sa finalité :

> L'objectif principal est d'expliquer+ d'accompagner l'action du gouvernement++tout en servant de relais entre le gouvernement et les gouvernés

Tout ce qui ne va pas rentrer dans les cadres d'explication du gouvernement ne peut pas figurer dans ce journal. En 1993 par exemple, presque aucun titre ne portait sur la Conférence nationale souveraine que revendiquait l'opposition et qui faisait les choux gras de l'"autre presse". Dès lors que le gouvernement l'avait déclarée "sans objet", le journal ne pouvait plus en parler. En plus, pour toutes les autres informations négatives sur le Cameroun, *Cameroon Tribune* ne prend la peine de titrer que lorsque le gouvernement ou une autorité gouvernementale décide de réagir.

Les rédacteurs se défendent de ne pas se consacrer uniquement à l'information "institutionnelle". Pour eux, 60% de l'information contenue aujourd'hui à *Cameroon Tribune* (contre 20% avant les années 90) est une information non institutionnelle. L'interprétation que l'on devrait faire de ces chiffres est que *Cameroon Tribune* sert moins une idéologie aujourd'hui qu'un public (avec déontologie). En d'autres termes, le journal a repris les missions de service public qui sont dévolues à tout journal par la déontologie journalistique. Peut-on servir le peuple et l'idéologie gouvernementale ? Difficilement parce que de ce qui infère des propos de son rédacteur en chef, le lecteur était détrimentaire de l'idéologie que servait et véhiculait *Cameroon Tribune* :

> Aujourd'hui nous mettons l'accent sur les informations non institutionnelles parce que c'est elles qui intéressent le plus le lecteur+ce n'est pas seulement la politique+les grandes politiques du gouvernement+non++mais les problèmes quotidiens

Ainsi, et c'est vrai encore aujourd'hui, ce journal demeure une force stratégique du gouvernement, les jugements qui y sont prononcés sont des instruments d'action propres à assurer le triomphe de l'idéologie du pouvoir politique. L'idéologie du gouvernement représentant les intérêts fondamentaux d'un groupe social ou de groupes sociaux dominant(s),

il est difficilement démontrable qu'elle soit partagée par les groupes dominés. L'emploi par *Cameroon Tribune* de l'idéologie gouvernementale permet de définir celle-ci comme un moyen de rester au pouvoir et de paraître au service du peuple. Ceci fait de la structure gouvernante et administrative du Cameroun une *communauté idéologique* (Van Dijk, ibid.) possesseur de ce que Bourdieu appelle un *pouvoir symbolique*.

Toutefois, faire des gestionnaires des institutions au Cameroun un groupe, une identité sociale, c'est déjà à notre sens aller loin dans les conclusions[87], en plus penser que *Cameroon Tribune* est une arme pour défendre leurs intérêts ce n'est pas tout à fait dans l'exactitude des faits.

Cameroon Tribune défend un peu plus les membres du gouvernement et de l'administration publique, relaie un peu plus leurs actes positifs dans le cadre de leurs fonctions institutionnelles, mais il n'hésite pas souvent à avoir une représentation négative de ceux-ci :

> "Nous essayons de faire un distinguo entre l'action du gouvernement pris comme institution et tout ce que les hommes qui sont à l'intérieur font […] les comportements négatifs des membres du gouvernement nous les décrions maintenant"

Ces propos assez contradictoires sont du responsable de la rédaction du journal. Ils illustrent l'embarras de servir à la fois une idéologie et l'objectivité professionnelle, de servir un idéal institutionnel (auquel on reconnaît étrangement des caractéristiques de procès) et des hommes qui l'incarnent. Comment offrir l'idéologie sous le mode de l'évidence ? En évaluant l'action de ceux de la communauté idéologique non plus selon la grille idéologique plutôt selon une grille éthique.

> "L'instruction qui est donnée et qui va dans la bonne direction+nous essayons de faire en sorte que ce soit cette information qui soit suivie"

En somme, *Cameroon Tribune* tend à muter et à adopter un discours dont la force idéologique est moins marquée. Cela ne peut se faire qu'en se mettant en porte-à-faux avec les habitudes, les représentations que la communauté idéologique dont il est la propriété a de lui : l'instrument de leur idéologie. Comme, de l'aveu même de ses rédacteurs, le journal peut critiquer l'action des membres du gouvernement et jamais celle du président de la République ou des membres de sa famille, on ne dira plus qu'il est un journal gouvernemental, mais un journal présidentiel. Il est plus en conformité avec la réalité de dire que l'idéologie à Cameroon Tribune est un discours présidentialisant, et de cette idéologie-là, le journal ne peut

[87] Il n'est pas sûr par exemple qu'il y ait une identité dans les représentations sociales c'est-à-dire sur les plans cognitif et social entre un ministre de la république, le censeur d'un lycée public et le maire d'un quelconque arrondissement.

échapper. La différence et la menace d'un tel discours est le contre-discours de la presse privée.

L'idéologie des journaux à capitaux privés

De prime abord, lorsqu'on parle d'idéologie des médias à capitaux privés, on s'attend à avoir une idéologie du capital. Il est évident que certains médias défendent tel investisseur[88] pour s'en prendre plus régulièrement à tel autre, mais la philosophie ne se pose que très difficilement en termes de prolétaire/capital. Dans ce contexte, les visées qui s'opposent et s'entremêlent sont celle de l'élite intellectuelle, administrative, politique ou économique, des classes populaires urbaines ou rurales. On peut difficilement associer le discours d'un média de manière systématique à des visées très souvent opportunistes car correspondant peu à une vision globales ou à des visions différentes (mais ayant chacune sa cohérence interne) du monde.

L'idéologie que l'on a associée au discours de la presse écrite privée, puisqu'il fallait le rendre cohérent, c'est l'idéologie de l'opposition politique au gouvernement en place et à son chef. Mais quelle vision exacte du Cameroun défend la presse à capitaux privés ? Quelles sont les communautés idéologiques qui partagent les représentations de ces médias ? Ont-elles une relation avec les propriétaires de ces entreprises ?

La grille d'analyse est celle de l'anti-discours Biya. La vision est volontairement iconoclaste, les médias du privé choisissent d'autres grilles de lecture que celles du journal "présidentialisant" pour se mettre en opposition avec l'idéologie gouvernementale. Les rédacteurs de *La Nouvelle Expression*, parlant de cette opposition, déclarent :

> "Nous ne défendons que le plus faible+et nous dénonçons les injustices+on dénonce par exemple un…des… un manque d'équité même dans l'organisation des élections dans ce pays+on le dénonce systématiquement […] les opposants ne sont pas seulement ceux qui sont dans les partis politiques (rires) ce sont ceux qui sont malmenés (rires)"

Il s'agit d'une idéologie propre à un groupe dominé, Van Dijk (ibid.) parle *des idéologies de résistance et d'opposition*. Au *Messager*, on souligne en contrastant :

> "À l'écoute du peuple+nous ne sortirons pas de là+nous ne pouvons pas sortir de là […] Il est important que nous fassions ce que Cameroon Tribune ne sait pas faire ou ce que Cameroon Tribune n'est pas autorisé à faire"

[88] Le mode de défense le plus courant est la parole donnée à certains hommes d'affaire pour annoncer dissiper des doutes et annoncer des mesures qui ne feront pas l'unanimité (voir Yves-Michel Fotso dans La Nouvelle expression du 23 juin 2000), pendant que d'autres n'ont pas besoin de s'expliquer, ils sont condamnés à l'avance et ceux qui leur sont favorables fût-ce des juges sont à blâmer (voir James Onobiono dans les numéros 17 et 20 avril 1993).

La stratégie idéologique est certes la représentation de soi positive et la représentation négative de l'autre, mais en ayant conscience d'être un instrument au service de cette idéologie et donc en respectant les instruments de l'autre. Entre *Cameroon Tribune* et les médias privés, on est plus dans une bataille idéologique et pas dans une bataille déontologique. Les journaux privés relaient des propositions, des idées nouvelles, les insuffisances et les incohérences du gouvernement et de l'administration publique, les méfaits des hommes publics et autres gestionnaires des institutions publiques, bref tout ce qui peut servir les intérêts des citoyens en faveur du changement social.

Si l'idéologie recherche les moyens pour agir sur la réalité, la relier à l'origine à une pensée économique, politique (dans le sens de la politique politicienne), tribaliste est très difficile. Autrement dit, on peut hésiter à parler pour ces médias d'idéologie et être plus enclin à parler de positionnement commercial. Le discours est-il véritablement fondé sur un système de *croyances sociales, stockées dans la mémoire à long terme* ?

Il faut penser qu'avec le vent de démocratisation qui a soufflé en Afrique, il s'est constitué une idéologie de la démocratie (dont le contenu est une indéfinition entre l'idéologie libérale et l'idéologie radicale), abstraite comme toutes les idéologies, mais qui a été acquise par des individus qui ont voulu la reproduire au niveau social. Les journaux des médias à capitaux privés se sont voulus instruments de cette idéologie-là, avec une diversité d'emplois particuliers.

La communauté idéologique qui porte toute la *violence symbolique* (Bourdieu) des médias à capitaux privés prend la forme de toutes les communautés ethno-tribales qui se sentent marginalisées, des citoyens qui, pour une raison ou pour une autre, ne se satisfont pas du gouvernement et du système politique camerounais, de tous ceux qui se sont sentis étouffés par des années de dictature et de répression, et celle de toute cette nouvelle génération plus cultivée, plus ouverte au monde et à des idéaux dits "universels". Cette communauté idéologique est constituée de groupes sociaux, comme on peut le voir complètement divergents quant à leurs motivations, mais partageant une ambition de construction et de triomphe un idéal démocratique plus social et plus éthique.

On a donc comme un déterminisme des discours de journaux selon les ressources dont ils dépendent. Mais, plusieurs journalistes le demandent, il faut transcender la division presse publique/presse privée pour ne considérer en synthèse que la valeur et les formes des positions discursives.

5.4.2 **Typologie des actes de discours dans la presse camerounaise : presse de rupture ou presse de la continuité ?**

Nous refusons de parler de discours d'opposition pour typifier et systématiser les actes discursifs des journaux à capitaux privés dès lors que les leaders des partis d'opposition sont régulièrement épinglés dans ces médias. Le discours rompt plutôt avec le conformisme discursif que l'on a observé jusque-là à la une des journaux.

Le Popoli par exemple va s'opposer à l'idéologie linguistique ordinaire, celle de l'inégale valeur des langues, en manifestant la capacité d'une variété linguistique à servir à la communication des savoirs et des opinions. Jean-Claude Beacco (2001) rappelle que

> l'idéologie de l'inégale valeur des langues a été sollicitée comme fondement de politiques de répression culturelle et religieuse, pour justifier des conquêtes territoriales ou assurer la pérennisation de celles-ci, pour marginaliser les groupes sociaux [qui utilisent des variétés dépréciées] ou entraver leur émancipation, pour justifier a posteriori l'entreprise coloniale.

Le Popoli va également à l'encontre de l'idéologie linguistique de la nation qui veut que lorsqu'une variété linguistique reçoit le statut de langue officielle, toutes les autres variétés sont à éradiquer.

> "Le langage que nous diffusons n'est pas étranger en fait aux Camerounais+ il est même plus proche d'eux +quelle que soit leur classe sociale"

Le journal, face aux idéologies linguistiques prépondérantes dans le contexte camerounais adopte une idéologie de la rupture.

L'idéologie de la rupture est aussi celle des autres journaux à capitaux privés, rupture d'avec l'idéologie de "la vérité vient d'en haut", qui veut qu'une seule source d'information soit possible et crédible : l'information institutionnelle, le discours officiel. Rupture conséquente d'avec l'idéologie de l'inégalité des citoyens dans la société du fait des pouvoirs élevés que certains auraient. L'idéologie de la démocratie, dans le contexte camerounais, est une idéologie de la rupture.

Face à cette idéologie de la rupture, s'érige celle de la continuité, celle de la stabilité, manifestée par *Cameroon Tribune*, qui veut assurer le relais entre une culture politique décriée et la nouvelle donne éthique et déontologique. L'idéologie, le système cadre des discours consiste à rapporter des faits et opinions justifiant ou favorisant la continuité de l'État. L'antienne de cette entité discursive demeure que tout discours opposé pourrait altérer la vision d'un état équilibré, confortable de par ses institutions et pourrait déstabiliser l'identité nationale.

Tant que les questions de démocratie et de construction identitaire se poseront au Cameroun, la presse ne pourra que marquer son idéologie de manière inconsciente dans les discours, l'uniformité que l'on reproche ailleurs aux médias[89] s'établira difficilement dans le contexte.

Pour conclure, le discours sur soi et sur l'autre est une pratique sociale et son analyse permet de dégager un ensemble de stéréotypes. Ces stéréotypes présentent et symbolisent l'identité sociale et l'image de soi du journal pris comme sujet membre d'une communauté sociale, d'un groupe. Les discours et les représentations qu'ils portent sont souvent systématiques et partagés par des groupes de médias donnés. L'idéologie dans les discours nous a permis de distinguer les médias de la rupture et les médias de la continuité. La reproduction de toutes ces pratiques et de tous ces schèmes, qu'ils soient idéologiques ou simplement des clichés et attitudes, favorise la cohésion sociale autour d'une identité nationale. Nous voulons aller plus loin pour voir comment le discours des titres de manchettes permet l'intégration et l'identité sociale, malgré la diversité des médias.

[89] Voir l'interview de Philippe Cohen reproduite par Marianne.Info 2007, du O8 mars 2007.

CHAPITRE VI :

PLURALITÉ DES PRODUCTIONS DISCURSIVES DES TITRES DE PRESSE : POUR UNE ÉDUCATION/FORMATION AUX MÉDIAS AU CAMEROUN

La conscience de soi et du monde, définitoire des RS a pour finalité la nécessité de comprendre, de s'adapter et d'agir sur son environnement. Elle est marquée par la culture, c'est-à-dire non seulement le sentiment d'appartenance à une communauté et à une histoire collective, avec tout ce que cela comporte de partage d'idées, de sentiments, d'évènements réels ou imaginaires, mais aussi tous les modèles (matériels ou idéels) du groupe permettant cette adaptation ou cette action sur le contexte. La culture peut donc se concevoir comme le produit et facteur d'une identité discursive, sociale ou territoriale. La une de presse est un espace culturel : elle manifeste des modèles sociaux et génériques stratégiquement utilisés comme moyen d'informer, d'agir sur un groupe. Nous avons parlé d'éducation et de formation pour évoquer la manière dont les enfants et des adultes peuvent être guidés et assistés afin de promouvoir leur compétence média. Ces processus d'apprentissage peuvent être scolaires pour les enfants, on parle d'éducation aux médias ou alors être perpétuels et s'adresser aux adultes, on parle de formation aux médias.

Cet espace (le titre), avec ses spécificités génériques et territoriales (géo-socio-ethno-politico-linguistiques), est défini à la fois par des normes et par des ruptures. Les normes permettent la stabilité et l'identification du genre, des actions. L'assujettissement à une norme est une marque de l'affirmation de soi comme appartenant à un groupe et sujet responsable : c'est une marque d'identité. Les ruptures sont caractéristiques de la dynamique interne de l'espace : les interactions entre identités individuelles, entre sous-groupes ethniques, politiques, idéologiques, linguistiques, socio-économiques, etc. qui composent le groupe. La production discursive relevant de l'espace culturel une de presse sera à la fois génératrice et reflet de cette ambivalence (normative et dynamique). La réflexion à mener est de savoir comment le pluralisme des manchettes et donc la *fragmentation* (empruntons le mot à Thierry Bulot) de l'espace discursif de la presse écrite a plutôt souligné l'importance des questions de norme sociale et de norme éthique professionnelle, et par conséquent celles des savoir-être sociaux. Quel est le rôle, conscient ou inconscient, du discours des titres de presse au Cameroun l'intégration et l'identité nationale ? Comment ce discours est-il encadré et quelles sont les attitudes vis-à-vis de ce cadre normatif ? Cette régulation peut-elle permettre la promotion d'une compétence média chez les potentiels lecteurs ?

6.1 UNES DE PRESSE ET DÉMOCRATIE

La norme sociale qui se veut universelle en matière d'expression médiatique est la liberté. Dans son article 11, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen stipule à cet effet que : *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi*. La liberté d'expression est donc un droit inhérent à l'homme et aux médias, et le système politique qui consacre une telle liberté est, en principe, la démocratie. Les journaux concourent à cette expression démocratique à la fois par l'information (et la formation) et par la contestation. Au Cameroun, et à partir des productions discursives de la presse, comment celle-ci peut-elle être un facteur de démocratie (ou de démocratisation) ? La pluralité des médias dans les kiosques est-elle synonyme de démocratie ? Par ailleurs, le contexte social, politique et économique n'est-il pas un facteur de distanciation d'avec les principes de démocratie ? Quel est le rôle de l'État et des citoyens dans la consolidation de la démocratie dans les unes de presse et dans les journaux ?

6.1.1 Formes d'expression de la démocratie

Le concept de démocratie rejoint l'idée d'un projet commun, mobilisant en principe toutes les composantes de la communauté nationale. Ses référents sont nombreux, empreints de la culture du groupe et la démocratie n'est particulièrement réductible à aucune de ses manifestations : le savoir, la liberté d'expression, de vote, la liberté syndicale, la participation à la gestion des ressources du pays, la justice, etc. sont des mots de la démocratie. Selon Mwatha Musanji Ngalasso (1996 : 8), *la démocratie, c'est une deuxième indépendance, une "décolonisation de l'extérieur"*. Nous avons choisi, parmi les stratégies discursives et linguistiques manifestant la démocratie, d'analyser les modes de formation et d'information, les modes de contestation. Nous allons également commenter la pluralité des supports comme mode d'expression de la démocratie, mais également les conditions matérielles comme facteur de démocratie.

- De l'information à la formation

Toutes les écoles de journalisme enseignent que la fonction première du journaliste est de diffuser et de transmettre des informations. La notion d'information sur laquelle on centre

les pratiques journalistiques est pourtant assez imprécise de ce qu'elle a été utilisée, parfois de manière contradictoire, pour désigner des données (du cadre mécaniste de la communication), la connaissance (du domaine de la cognition) et les nouvelles (les savoirs nouveaux)[90]. Comme l'observait François Rastier (2007), l'information ne saurait être réduite à quelque propriété "naturelle" ou psychologique du signe qu'auraient en commun la source et le destinataire. Dans des textes comme les unes de presse, il faut voir l'information aussi bien dans la matérialisation d'un genre, que dans la construction et l'interprétation d'un sens, d'un discours : *le sens est produit par un couplage complexe entre ce qu'on appelle ici émetteur et message, récepteur et message, émetteur et récepteur. Ce couplage appartient à la pratique sociale en cours et unit l'individu à son environnement. Hors de ces conditions constituantes, le texte n'a pas de sens, dans la mesure où il ne peut être interprété et ne pourrait être produit*. (Rastier, ibid.)

Ce couplage prend une dimension pédagogique lorsque l'information sert à l'apprentissage, surtout dans la relation hiérarchisée presse/masses populaires. En effet, la presse favorise la socialisation : informer/savoir permettent et symbolisent l'appartenance de chacun à son groupe. D'où la nécessité d'impliquer le public. Dans une société où les institutions locales comme l'administration, l'école connaissent une crise d'identité et de légitimité, de la même manière (et on a sans doute là une conséquence) que les cellules familiales, il devient difficile de socialiser les individus, d'obtenir d'eux des comportements citoyens en adéquation non seulement avec la dynamique de leur environnement immédiat mais également avec les aléas du monde moderne. Le cadre et le discours politiques se veulent modernes, intellectualisé mais sont vus sclérosés et détachés de la réalité quotidienne d'une grande partie de la population [cf. L-M. Onguéné Essono (1996), J-J. R. Tandia Mouafou (2008), J-B. Tsofack et J-J. R. Tandia Mouafou (2007)], l'expression artistique populaire transgresse les bonnes mœurs et la culture (Onguéné Essono, ibid.). La société camerounaise se retrouve en quête de savoirs et de modèles.

Ce désir démocratique s'affirme par la volonté de démystifier son histoire, ses dirigeants, les modes de gestion politique et économique, bref, de demander le droit de savoir, de faire et de dire. Mais il demeure des réflexes de censure et de répression de l'élite administrativo-intellectuelle. Comment construire un savoir autrement que par des canaux institutionnels ? Par ailleurs, le statut des supports de la culture traditionnelle, celui des langues nationales et de tout ce qui relève de l'authenticité historique est incertain, la société

[90] Les anglo-saxons parlent de *data, knowledge, news*.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

perd ses modèles. La perspective de développement s'oriente vers la civilisation occidentale perçue comme voie unique. Les médias écrits représentent ainsi un moyen d'accès aux aspirations profondes d'apprentissages multidimensionnels des masses populaires camerounaises. Les journalistes sont les premiers à en être conscients et donc à faire du titre un moyen principal d'apprentissage.

Les apprentissages par les unes de presse peuvent être de deux ordres : les apprentissages savants et les apprentissages sociaux.

Les apprentissages savants permettent l'acquisition d'un corps de savoirs. Ils sont d'abord intellectuels : savoir que tel a été commis à une fonction administrative, que le président du Cameroun se rend en France, que la jacinthe d'eau envahit les fleuves et rivières du littoral camerounais ou que le Sida touche 20% de la population sexuellement active au Cameroun. Ce sont des informations qui semblent d'un premier abord destinées à intégrer le savoir encyclopédique des lecteurs. Le fait que la plupart des journaux camerounais développent une actualité générale favorise sa perception comme mode d'acquisition des savoirs savants. Cependant, même si elle semble individuelle et destinée à chaque lecteur, l'information médiatique est d'abord sociale. Elle permet les apprentissages sociaux.

Les apprentissages sociaux sont liés à des pratiques sociales de référence telles la culture, l'art, la citoyenneté, de plus en plus aujourd'hui l'environnement. Il s'agit de faire des lecteurs des unes de presse, et donc en majorité des masses populaires citadines, des citoyens au fait de l'actualité et des enjeux des problèmes de leur univers et du monde, capables d'avoir un comportement conscient conséquent. En revenant sur les statistiques du Sida par exemple (LM 11.09.00), l'information vaut davantage que plusieurs slogans de campagne de prévention, elle marque davantage les esprits.

Sur le plan culturel, les médias en général privilégient l'accès à la culture occidentale : cela aboutit à un syncrétisme intellectuel et culturel vague et inconscient, en paraphrasant les termes de Paul Ricoeur (1981), qui est vérifiable à travers la langue. Excepté certains aspects de sa dimension historique visibles à travers les festivals culturels, les successions à la tête des pouvoirs traditionnels, la culture camerounaise (moderne) occupent l'essentiel des thèmes de la une de la plupart des journaux. Dans le *Mutations* du 09 mars 2001 par exemple, le titre *Femmes Pantalon : Le défi* illustre l'un des enjeux culturels de l'heure, l'émancipation de la femme. Pas grand monde dans la société "globalisée" moderne comprendrait que le port du pantalon soit un événement culturel et social majeur, pourtant les débats sur les mœurs sociales sont des plus passionnés. Dans le même journal, on titre le 02 juillet 2004 *Mœurs Ces "mamies" qui s'offrent les jeunes. Elles ont plus de 50 ans. Leurs partenaires ont souvent*

l'âge de leurs enfants. Enquête. Pour ne pas croire que le débat sur les mœurs est misogyne, nous avons évoqué plus loin le très virulent débat sur l'homosexualité qui a eu lieu au Cameroun en 2006 à travers des titres de presse. L'apprentissage social vise en conséquence, en plus de l'évidente formation, le développement de l'être dans une société en mutation. En somme, l'apprentissage savant ou social par les unes de presse n'a qu'un objectif : développer un ensemble de savoir-être du Camerounais prioritairement au Cameroun, mais également à l'extérieur. Ce faisant, il assure aux médias une position de condescendance par rapport aux citoyens dont ils assurent les médiations sociales. C'est cela le pouvoir de la parole. Et pour former, il faut être soi-même formé. Les hommes de médias ont-ils la déontologie nécessaire pour le faire ou alors sont-ils uniquement mus par une certaine éthique téléologique?

- La contestation comme mode d'expression de la démocratie

La démocratie dans les unes de presse ne consiste pas seulement à donner au public-cible le savoir, moyen de s'intégrer et d'exercer de manière consciente et responsable sa liberté. Les devantures des kiosques à journaux deviennent de plus en plus des espaces de dénonciation à la fois des acteurs et des faits en fonction des options éditoriales du journal.

Qui interpelle-t-on ici ? Principalement le pouvoir politique, son chef Paul Biya et toute la classe administrative : des ministres, des fonctionnaires appelés à l'administration territoriale ou à celle des finances et des services publics, le parti au pouvoir. Mais la condamnation du pouvoir post- ou néo- colonial ne saurait occulter que tous les hommes publics, les leaders des partis d'opposition, des hommes de médias, des acteurs culturels, des sportifs, des hommes d'affaire voient très souvent leurs noms à la une dès lors qu'on leur reproche une inconduite. Les journalistes opèrent une sorte de catharsis générale de la société camerounaise et la pluralité des médias élargit le faisceau des dénonciations et donc des dénoncés. Cette pluralité régule la démocratie car le mis en cause d'une telle tribune peut se servir d'une autre pour répondre. Quels sont les sujets de ressentiment les plus récurrents?

Les maux les plus régulièrement évoqués, qui s'entremêlent parfois sont : les détournements de fonds publics et le pillage de l'État ; les violences politiques, physiques, sexuelles ou conjugales et toute sorte d'abus d'autorité qui installent un climat d'oppression ; la concentration des pouvoirs et les tendances au clanisme, à l'ethnicisme, à l'oligarchie étatique ; les tentatives de désinformation de toute sorte et les collusions les plus improbables ; la léthargie, surtout celle de l'administration publique ; les injustices sociales ; les relents néo-colonialistes dans les attitudes de certaines puissances occidentales ; la gestion chaotique

des entreprises publiques et cette liste n'est pas exhaustive. Bref, la presse met dans la rue toutes les praxis non éthiques, qui desservent le Cameroun et les Camerounais.

Les journalistes ne sont pas les seuls à contester et à réclamer dans la presse. Les unes de presse sont aussi des relais des opinions contradictoires. On met en scène des individus, connus ou pas, dont les avis, considérés comme des arguments d'autorité, relaient les luttes et les contestations politiques, médiatiques, économiques ou tout simplement lobbyistes. Ainsi, on peut avoir l'impression d'une unanimité des médias dans la conception de leur rôle de contre-pouvoir aux hégémonies les plus diverses de la société : ce n'est pas une fausse impression. Mais les médias étant eux-mêmes un pouvoir, on observe des dénonciations de "vérités" issues de telle journal ou ensemble de journaux par tel autre. Dans cette cacophonie apparente, la presse écrite du Cameroun vit parce qu'elle est sous-tendue par une stabilité liée d'abord à la négation de toute neutralité (toute analyse ici se pose en s'opposant), à ce paradoxe entre la radicalisation des antagonismes politiques et surtout pouvoiristes et l'apathie politique des populations, à cette conscience générale de la fragilité des grands équilibres nationaux. Ce dynamisme des équilibres favorise la taxinomie des titres de journaux camerounais en fonction des organes qui les originent : d'un côté le journal d'État qu'est Cameroon Tribune prêt à défendre les positions du gouvernement et à condamner les actes et dires contraires aux décisions et désirs (parfois supposés) de l'administration publique (que ces actes ou propos viennent de la presse privée ou de l'opposition) ; de l'autre les médias privés dits de la "Sainte Trinité" (*Mutations*[91], *La Nouvelle expression*, *Le Messager*) auxquels on peut associer des journaux nouveaux comme Le Jour, Bebela qui sont très critiques vis-à-vis du gouvernement et du système politique RDPC. Parmi les pourfendeurs du régime en place, nous rangeons également le quotidien satirique *Le Popoli*. La plupart des autres journaux survivent de la calomnie et des louanges à telle personnalité ou à telle autre. Ils s'alignent très souvent sur la théorie du complot pour dénoncer leurs confrères, mais l'analyse intérieure ne suit pas toujours la grandiloquence du titre. On pourrait aisément les appeler les journaux-titres.

La démocratie dans les journaux et sur leur vitrine vit donc ces déséquilibres apparents cachant des équilibres somme toute contextuels, dont s'accommodent tant bien que mal les lecteurs des unes de presse. Souvent, pour s'assurer d'avoir toutes les clés d'interprétation de la multiplicité des textes, on n'hésite pas à écouter ou à donner son avis dans les forums

[91] Mutations a numériquement remplacé Challenge Hebdo qui a presque disparu des kiosques. La Sainte Trinité a été utilisé en 1994 pour désigner ces médias privés leaders par les ventes et qui ont pris, vis-à-vis du gouvernement, une distance critique. Leur ton virulent leur a souvent valu des déboires avec l'administration.

instantanés qui naissent du brassage des populations devant les kiosques. La protestation est cathartique, alors, par la médiation de la presse, les pouvoirs publics ont donné au peuple une soupape psychothérapeutique. Seulement, le pouvoir de contester par les médias n'est pas synonyme de capacité de changer l'intérieur d'un système. Peut-être est-ce parce que les médias sont trop nombreux ?

6.1.2 La pluralité est-elle signe de démocratie ?

C'est là une question à laquelle tout le monde répondrait par oui, tant il est vrai que la démocratie abhorre le monolithisme et le monopole. Pour rappel, en 1990, lorsque soufflait sur le Cameroun le vent de la démocratisation politique et aussi pour respecter des dispositions de la loi fondamentale dont certaines dispositions garantissaient les libertés, le gouvernement a décidé de libéraliser plusieurs secteurs d'activité en assouplissant les conditions d'exercice desdites activités. À ce jour par exemple, le Cameroun compte plus de 320 partis politiques, une foultitude d'associations et de syndicats. Plus spécifiquement, la loi du 19 décembre 1990 portant sur la liberté de la communication a permis le passage de l'anémique présence de la presse écrite privée depuis 1966 dans le paysage médiatique camerounais à un foisonnement d'organes aux ambitions diverses. La viabilité de certaines de ces entreprises de presse est tellement douteuse qu'un grand nombre d'entre elles n'ont eu que le mérite d'exister. Cette transition de la restriction des libertés individuelles et collectives à un régime libéral, avec comme perspective l'étiquette démocratique, montre à dessein que la diversité est un signe de démocratie. Le cadre légal stipule que la création d'un organe de presse écrite est soumise à la déclaration préalable du promoteur, indiquant entre autres le propriétaire et le directeur de publication, auprès du préfet territorialement compétent. La création d'un journal semble accessible à tous ceux qui ont les moyens financiers suffisants.

Ce régime libéral de la création des entreprises de presse contraste avec la responsabilité pénale et sociale des journaux quant à leur contenu. Un ensemble de lois, les règles déontologiques et la ligne éditoriale encadrent l'expression du journaliste. Au Cameroun, les journalistes encourent encore des peines de prison pour avoir exercé leur liberté d'expression. Le cadre légal n'est pas le seul mode de coercition pour les journaux, la force publique veut également restreindre leur champ d'action. Pour avoir titré sur l'armée par exemple[92], des journalistes de *Mutations* se sont retrouvés en garde à vue pour révéler qui était leur informateur. À *Cameroon Tribune* les journalistes sont en majorité des

[92] Le bulletin Panos 775 du 30 décembre 2002 reprend les faits.

fonctionnaires qui peuvent être reversés dans la fonction publique ou subir une affectation disciplinaire dans les zones les plus reculées du pays. En outre, pendant que les autres journaux doivent rechercher des sources de revenu et montrer des qualités pour leur rentabilité, *Cameroon Tribune* bénéficie de l'abonnement de tous les services publics et de la primeur de leurs annonces. Il semble ne pas se poser ici le problème de l'indépendance vis-à-vis de lobbies divers puisque le journal est aligné à la position du gouvernement et de son administration. Mais tout n'est pas aussi simple car le régime Biya est lui-même traversé par des groupes d'intérêt multiples, et même certaines prises de position, certaines actions des membres du gouvernement sont difficilement défendables. Comment garder son indépendance des individus et des groupes d'influence tout en restant dans la logique d'un média d'État ? C'est le combat de *Cameroon Tribune.* Son Rédacteur en chef nous situait sur les défis de son journal en ces termes :

> "Il se trouve donc que à l'intérieur du gouvernement il y a des hommes et des femmes qui peuvent se tromper+et qui se trompent même parfois+mais bon: […] mais nous disons des choses qui vont dans le sens de l'intérêt général […] nous distinguons l'individu de l'institution qu'il est sensé représenter […] les gens au Ministère de la communication se comportent parfois comme si leur rôle premier est celui de gendarme de la presse++ il doivent jouer un rôle de régulation mais ils ne doivent pas jouer un rôle de gendarme parce que chaque fois que le Ministère veut s'ériger en gendarme+forcément ça braque les médias[…] sous le monopartisme encore on pouvait comprendre mais aujourd'hui c'est un rôle dépassé"

La pluralité ne doit donc pas seulement entraîner une démocratie par l'ouverture au privé, mais aussi par l'ouverture en interne, au sein même du public. Comme on le comprend, les forces de l'intérieur restent dans une logique de régence de la parole publique, de "la voix officielle". En off, un responsable du ministère incriminé, la tutelle, pensait que si les journalistes de *Cameroon Tribune* se sentaient bridés par leur ministère, ils pouvaient aller voir ailleurs car c'est le ministère qui en est le patron et c'est lui qui déterminait les orientations et les contenus des médias d'État.

Les journalistes des médias à capitaux privés servent principalement les intérêts de leurs propriétaires. On a accusé les majors (ceux qui vendent le plus) d'être à la solde des partis d'opposition. Nous en voulons pour preuve que M. Paul Biya ne leur ait jamais accordé la moindre interview. En fait, il faut insister sur le fait que les positions se radicalisent tellement au Cameroun que la moindre critique sur l'état de la société camerounaise actuelle, la moindre remarque sur les incohérences politiques et économiques du gouvernement, sur la déliquescence de l'administration est perçue comme des menaces et fait l'objet d'une contre analyse, très souvent biaisée dans les colonnes de Cameroon tribune.

Affaire du golf de Mvomeka'a Petitjean n'était qu'un escroc
Comment les confrères sont tombés dans le… trou (CT 12.07.93)

Lorsqu'on veut verser dans le dénigrement et l'insulte, on s'aide des colonnes des "journaux-kilav"[93]. Ces grands journaux, presque tous quotidiens, sont également accusés de collusion avec de grands lobbies ethno-financiers. C'est pour cela qu'ils mettraient systématiquement en cause les ressortissants des régions du centre et sud qui constituent l'élite administrative du Cameroun, avec à leur tête le président Paul Biya. Mais ce sujet, personne ne voudra l'aborder de manière officielle, la question tribale étant encore très sensible au Cameroun.

Par ailleurs, la distribution sélective de Messapresse, entreprise à capitaux privés français qui détient le monopole de la distribution des journaux nuance la démocratisation de la presse écrite, même si on ne parle que de sa une. Cette entreprise cible principalement les grandes villes pour des raisons évidentes de rentabilité. Dans les localités rurales, le journal est un produit de luxe et le phénomène de lecture des titres n'existe même pas du fait de la rareté du produit. On ne vit que de manière résiduelle les joutes politiques et claniques, les stratégies d'éducation, d'influence et de séduction de la presse écrite. La presse écrite exclut, peut-être pas volontairement, mais il est difficile de la dire démocratique.

En fait de démocratie, la pluralité est plutôt source d'affrontements, les batailles ethno-politiques s'étant transportées sur le terrain médiatique. Cela peut témoigner de la vitalité de l'expression démocratique, mais le corollaire en est que, le lecteur des unes de presse ne sachant où se trouve la vérité, utilise plutôt des clés comme la notoriété, la redondance de l'information et les causeries "parlementaires" pour se faire une opinion. Parfois, la pertinence de l'information le pousse à aller plus loin pour acheter le journal (64% des lecteurs achètent le journal par rapport au titre) et l'analyse argumentative en déçoit plusieurs. Le risque à terme est l'éloignement du public[94] de la presse écrite vers les médias audio-visuels et la lente agonie des journaux.

[93] "Kilav" est une marque de détergent. L'expression sert à désigner ces journaux dont la mission est de blanchir diverses personnalité moyennant une participation financière.
[94] Même si nous n'avons pas reçu les pourcentages des ventes des rédactions que nous avons fréquentées, toutes s'accordent cependant à reconnaître que les ventes chutent de manière importante. Toutes contestent énergiquement les statistiques de vente présentées par le distributeur Messapresse. *Le Messager* dit ne d'ailleurs confier qu'une partie de ses tirages à l'entreprise de distribution.

6.2 POUR UN DISCOURS DE QUALITÉ ET LA SURVIE DE LA PRESSE ÉCRITE CAMEROUNAISE

Nous avons, dans notre étude, tantôt parlé de la une de presse comme texte, espace de rencontre du journal avec son public, tantôt généralisé en parlant de la presse écrite, pour examiner les questions d'ensemble qui ont une incidence certaine sur le genre titre. Les problèmes de la presse sont ainsi perceptibles à partir de sa une et, face à l'offensive des médias audiovisuels et à l'émergence d'internet, seule peut survivre une presse de qualité, avec une une de qualité. Trois grandes problématiques sont à résoudre du chapitre qui précède pour atteindre l'optimum qualitatif : les représentations des types de médias, les questions de thématique et l'indépendance par rapport aux groupes sociaux.

6.2.1 **Pour quitter les dénominations non assumées**

Le public rencontré devant les kiosques lors de notre enquête avoue principalement distinguer la presse à travers les titres en faveur du gouvernement et des titres critiques sur le gouvernement. Une approche forcément politique des journaux. Les dénominations foisonnent et traduisent d'une certaine manière les représentations que le public et le microcosme médiatique ont des journaux camerounais.

Cameroon Tribune utilise aujourd'hui le titre de *service public de la presse* pour fuir la péjorative étiquette de presse gouvernementale. Mais même cette dénomination fait débat car dans le public, on pense apprendre de tous les médias, se divertir de tous. Les journalistes du privé s'offusquent de cette tentative de confiscation du service public car, disent-ils, ils rendent aussi aux Camerounais des missions de service public, à savoir informer et distraire, et aussi sont le lieu de médiations entre les gestionnaires de l'État et le peuple, entre les groupes de populations.

Ces journalistes refusent l'appellation *journal d'État* que l'on a donné à *Cameroon Tribune* et qui voudrait montrer le caractère officiel et irréfutable des informations à sa une. Selon la théorie qu'ils développent, tous les médias sont des médias d'État, puisqu'ils émanent du peuple et le peuple c'est l'État. Le concept d'État est très souvent vu comme opposant de façon manichéenne les gouvernants aux gouvernés, il est donc porteur d'une certaine transcendance des premiers sur les seconds. Il ne saurait y avoir de condescendance de Cameroon Tribune parce qu'il serait créé et fonctionnerait avec des capitaux de l'État. Les autres organes ne bénéficient peut-être pas de fonds publics, mais ils doivent au moins

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

bénéficier du soutien et de l'encadrement de l'État. Une autre théorie veut que, du moment où *Cameroon Tribune* commente et débat sur l'actualité, il est probablement un média au service du gouvernement mais pas un média d'État. La preuve en est que *Cameroon Tribune* louange certaines personnalités, dès leur déchéance, on leur trouve tous les torts possibles. Quand changera le régime, l'option sera de soutenir ceux qui détiennent le pouvoir. Ce journal ne sert pas un État, il sert un gouvernement. Le seul journal au service de l'État est le Journal Officiel.

Si le journal à capitaux d'État voit les dénominations qui assoiraient son autorité et légitimeraient sa supériorité contestées, les appellations dont les gouvernants et les journalistes du public affublent les médias à capitaux privés sont tout aussi rejetés.

Médias d'opposition dans le sens où ces médias seraient manipulés par l'opposition politique est disqualifié par David Nouwou, responsable de la rédaction à *La Nouvelle Expression*. D'abord cela signifie que les autres médias sont des médias du pouvoir. Ce qui est tout aussi problématique pour leur objectivité. Des journaux comme l'*Action* ne peuvent être considérés comme des journaux d'opposition. En plus s'opposer au pouvoir en place n'est pas synonyme de collusion avec les partis politiques d'opposition. Le pouvoir politique n'étant pas divin, s'opposer à ses tares est une entreprise citoyenne. Il s'agit bien d'une contribution à la citoyenneté camerounaise. Le patriotisme de ces médias ne saurait être mis en cause parce qu'ils défendent des principes qui sont aussi ceux des partis politiques d'opposition. Nous sommes là en face de réflexes coloniaux où toute opposition est subversion et sédition.

> "Quand on le dit c'est un peu pour nous diaboliser+ quand on dit qu'on est une presse de l'opposition++ils peuvent le dire parce que on ne défend que le plus faible+ nous ne défendons que le plus faible+ et nous dénonçons les injustices+on dénonce par exemple un:: des:: un manque d'équité même dans l'organisation des élections dans ce pays on le dénonce systématiquement+et ça c'est au profit de l'opposition"

Pour ce rédacteur donc, ce discours synoptique de l'opposition et des médias privés vient tout simplement d'une rencontre d'intérêts entre le combat pour l'émancipation du peuple que mènent les médias et celui que mènent les principaux leaders de l'opposition. Il vient aussi d'une "sym-pathie" dans le sens étymologique du mot, *participation à la douleur d'autrui*, qui est le partage d'une expérience douloureuse commune : ils ont été victimes de la répression du gouvernement.

> "Moi depuis que je travaille ici je ne me suis jamais senti frustré que l'on dise que je suis un journaliste de l'opposition ++ si on me dit que je suis journaliste du Sdf + ça me poserait un problème ++ les opposants ne sont pas seulement ceux qui sont dans les partis politiques [rires] ce sont ceux qui sont malmenés [rires]"

Feuilles de choux est la plus connu des appellations. Les mêmes imprimeries ont, au début, fabriqué tous les journaux camerounais. Avec les tracasseries policières et la censure, les journaux se sont sentis piégés et se sont tournés vers des imprimeries à capitaux privés, pour améliorer la qualité matérielle du journal. Sur ce plan, en dehors du nombre de pages, de la chromatique (*Cameroon Tribune* fait des efforts de présenter des images en couleur, ce qui est plutôt rare dans la presse écrite privée, surtout parmi les quotidiens), les différences qualitatives ne sont pas déterminantes. Le nom *feuille de choux* valait davantage pour le contenu : il est reproché à ces journaux de ne pas vérifier leurs informations, de n'avoir aucune pertinence quant aux contenus discursifs, d'altérer la langue française, bref, de ne vendre que du vent. Or certains journalistes du privé[95] se targuent d'être issus des mêmes écoles que ceux du public, d'avoir les mêmes diplômes, d'avoir parfois été les meilleurs durant leur scolarité. Très souvent, on se retrouve dans le privé pour des raisons de cohérence avec soi. Seulement, ils déplorent la mauvaise qualité des récents produits qu'ils ont reçus des écoles de journalisme et imputent le phénomène à la déchéance généralisée du système scolaire. La qualité du traitement de l'information ne peut donc être décriée au point d'être le facteur de scission d'une presse publique (de qualité) et d'une presse privée (médiocre). L'idéal de langue voulu dans les médias privés les plus lus, comme dans le *Cameroon Tribune*, est un français normatif, lié au besoin de remplir sa mission éducative[96]. La réalité contextuelle est parfois plus forte. Les discours sont en droite ligne d'une idéologie. L'unanimisme n'étant pas un signe encore moins un facteur de démocratie, la pluralité idéologique de ces médias semble bénéfique pour le Cameroun. De manière induite dans les discours tenus, les problèmes de la presse écrite privée, constitutifs des écarts avec la presse écrite tiennent en deux points inextricablement liés : comment s'inscrire dans la durée ? Comment exploiter (au mieux) la modicité des ressources financières sans altérer la qualité ?

Les journaux privés actuellement en vente au Cameroun sont relativement jeunes. En dehors des quatre grands[97] dont la notoriété vient de ce qu'ils ont été de la lutte pour la démocratisation du Cameroun dans les années 80-90, auxquels on peut ajouter un quotidien récent comme *Le Jour* ou *Bebela*, les autres sont relativement indistincts. L'amateurisme et les pratiques maffieuses de certains aventuriers du journalisme ont fini par déteindre la profession entière. Dans ces organes récents, c'est à qui présente le titre le plus abasourdissant, le plus aguicheur, l'attaque la plus virulente contre un individu ou un groupe social alors que le

[95] Surtout ceux des plus grands médias actuels (en termes de ventes)
[96] Cf. la conclusion d'Onguéné Essono (1993)
[97] *Le Messager*, *La Nouvelle expression*, *Mutations* et dans une moindre mesure *Dikalo*.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

contenu du journal est presque toujours vide. Parlant de contenu, tous ces journaux sont tellement truffés de pages entières de publicité que l'on a l'impression de se faire arnaquer en en payant un. C'est normal, explique-t-on au *Messager*, les unes sont lues, les pages intérieures un peu moins. Les journaux vivent à 80% de publicité et donc parfois c'est plus leur présence au kiosque qui prime, surtout lorsque l'actualité n'offre rien d'extraordinaire. Ceci ne peut être un grief à l'encontre de la seule presse privée parce que *Cameroon Tribune* également se réduit, sur certaines éditions, à un ensemble de dépêches et de communiqués du gouvernement. Ce sont des réalités inhérentes à tous les journaux dans le contexte camerounais et, le génie de la presse camerounaise privée et publique aujourd'hui est de ne plus seulement porter l'information du haut vers le bas, du sommet vers les masses populaires, mais de relayer l'information des populations vers les dirigeants. Cela a étoffé considérablement le nombre de sujets traités et les a rapprochés davantage d'un autre type de lectorat, les populations rurales et semi-rurales. Cette orientation a donc permis de limiter la chute drastique des ventes. En outre, tout journal est tributaire de l'atmosphère politique de son pays. Si celle-ci est à la défiance à l'égard de la contradiction, les populations seront d'un bord ou de l'autre et le journal sera lu par certains et regardé avec condescendance par d'autres. L'objectivité ou tout au moins la crédibilité des journaux camerounais est entièrement à reconstruire pour qu'ils soient lus par tous et en dépassant les clivages politiques, au-delà des commentaires nécessairement orientés, que ces journaux s'attachent au moins aux faits.

Par ailleurs, seul un soutien de la presse écrite dans son ensemble par le gouvernement permettra de réduire le gap financier qui existe entre le public et le privé. On ne peut demander la même performance à celui qui a les moyens de se payer les meilleurs journalistes, de les mettre dans des conditions de travail adéquates qu'à celui qui sert une conviction, dont une bonne frange de journalistes est là prioritairement pour éviter le chômage.

Des efforts sont en train d'être réalisés par l'État, par les syndicats et par les propriétaires des organes et, aujourd'hui, il est facile d'identifier, à partir du titre, le journal de qualité du journal médiocre, sans *a priori* sur les représentations. Et le vrai écart problématique entre les journaux se trouve au niveau de la responsabilité. Les journaux de qualités sont responsables et les journaux médiocres règlent des comptes avec des individus ou avec la société.

6.2.2 Le scandale est-il sine qua non ?

La presse camerounaise est-elle une presse à sensation ? L'on aurait pu le dire des médias privés qui, au début des années 1990, pour s'imposer dans le paysage social camerounais ont dû recourir à l'émotion, au spectaculaire. Avec les nombreuses tentatives par la censure, la sensibilisation, les procès d'enrayer le phénomène et de faire une pédagogie de la presse, il s'est détaché, dans les représentations ordinaires, deux types de presses : une presse responsable et une presse à sensation. Le public associe la presse responsable au "sérieux" de son discours, à l'objectif principal qui le guide, celui d'informer. Loin de cette presse à scandale regorgeant de faits divers, et d'histoires extraordinaires, avec comme recette "les trois S" : sang, scandale, sexe. Mais la réalité est toute autre.

La formulation stratégique d'un journal, nous a dit le directeur des rédactions du *Messager*, c'est le marché et la ligne éditoriale. Bien que ces deux éléments soient conditionnés l'un par l'autre, nous voudrions revenir sur ce qui est appelé le marché. Même si la société africaine a réagi diversement à la modernité de la civilisation occidentale, les sociologues sont d'accord pour reconnaître que l'on retrouve dans toutes ses composantes les travers des sociétés contemporaines que sont "le voyeurisme", cette attirance pour le spectacle et la peur.

La mission que s'assigne un journal vient du contrat tacite qu'il a avec la société qui le produit et à laquelle il s'adresse. Il *hiérarchise et structure son attente d'événement, conditionnée tant par son contexte et son histoire que par le contrat de lecture qu'il établit avec son destinataire* (Gloria Awad, 1995 : 34). Ce contrat lui demande principalement de répondre aux besoins, aux attentes, aux plaisirs de son public. Alors, lorsqu'il a sélectionné un événement, il lui *confère une connotation, un coefficient dramatisant à l'évènementiel et le spectacularise* (ibid. : 145). Le parcours de l'information des journaux est donc conforme à un ensemble de choix sémiologiques, pragmatiques et stylistiques. Ceci fait que, dans un univers concurrentiel et vu les besoins, attente et plaisir du public du sensationnel, tous les journaux se sont soumis à l'exigence de lui en présenter.

En effet, la fascination du fait divers est un phénomène psychosocial palpable surtout au Cameroun. Les broutilles de la vie ordinaire sont des spectacles dans la rue. Il ne se passe pas de jour sans que l'on ne fasse d'un banal accident de la route un spectacle, d'un accrochage un événement dont on doit suivre les péripéties de bout en bout. Tout devient ainsi sensationnel à la une, des événements politiques aux faits économiques, culturels et même surtout les comportements de personnalités publiques. Cette fascination s'explique par ce que

cet espace présente l'*anormalité* de la société dans laquelle on vit. Cette anormalité sécurise l'individu ordinaire d'abord parce qu'elle présente les défaillances de la société et des individus vite érigés en modèles sociaux. Et les déboires de l'autre, l'excessif, l'horrible suscitent l'émotion, éveillent l'imagination et, par conséquent, permettent de dédramatiser les incohérences de sa propre vie, de vivre par procuration un (des)ordre reconnu de son espace. Il est question au Cameroun par exemple, de vivre dans la psychose du complot généralisée, dans la peur des gouvernants de perdre la polarité de leur situation, dans la peur des masses populaires de l'altérité, du destin individuel et aussi de cette part de leur destin qu'ils ont confié à l'État. L'une des conséquences d'une histoire mal assumée et relativement jeune du Cameroun est la difficulté de la régulation sociale et d'adhésion autour des règles de la société moderne camerounaise. Si nous parlons d'angoisse, il ne faut pas négliger cet aspect. La présence du journal doit rassurer, rassurer par la dénonciation, le dévoilement, la mobilisation : le sensationnalisme dans la une de presse, selon Awad, joue un rôle de rituel régulateur dans les sociétés modernes. Le procédé de présentation de l'information en titre tient donc en la banalisation et la fonctionnalisation du sensationnel.

Cette banalisation et fonctionnalisation ne sont pas que psychosociologiques, elles ont également des valeurs marketing. On vise plus de curieux, plus de "consommateurs" du produit qu'est l'information. Le sensationnel en est devenu un produit commercial et la presse écrite doit faire face à l'hégémonie de la télévision et des images dans ce domaine. Le mode de présentation de ce produit diffère, selon que l'on est dans un journal à capitaux publics ou dans un journal à capitaux privés. Dans les premiers, on dit observer une prudence dans les thèmes (des informations) et des images mais user d'un discours percutant, alors que les seconds avouent ne pas pouvoir se passer des "Trois S" (sang, scandale, sexe), car il faut rentabiliser le journal. Mais, la différence avec les journaux à capitaux privés réside au niveau de la place que l'on accorde à des thèmes dits "racoleurs" comme les meurtres, le sexe, le pouvoir, les conflits, la violence, la déchéance. Sur le plan linguistique, nous avons signalé la présence récurrente des interrogations visant à observer une attitude épistémique vis-à-vis des nombreuses informations tendancieuses et pas toujours vérifiées que l'on présente. Les opportunistes de la presse font passer le profit avant l'éthique et la déontologie. On parlerait de tabloïds pour les désigner, eux dont l'objectif est de choquer pour plaire, la qualité de l'information étant secondaire.

En conclusion, dans une société en quête de repères, de bonne gouvernance et de justice, les journaux ne peuvent qu'être les relais des désordres, de la dynamique sociale mais également des équilibres facteurs de stabilité. Chacun dans la spécificité de ses orientations

idéologiques ou commerciales. Les journalistes ne semblent pas avoir une grande marge devant ce qu'ils appellent pudiquement la ligne éditoriale. Cette ligne peut-elle en définitive être considérée comme manipulée et objet de manipulation ?

6.2.3 Face à la manipulation

Les journalistes et le public sont d'accord pour dire qu'il n'existe pratiquement aucun journaliste indépendant. Tous les médias sont sous le contrôle de la puissance financière qui les crée et celle qui les administre. *Cameroon Tribune* ne présentera pas une information qui pourrait embarrasser l'institution gouvernementale, puisque dit-on ici, l'entreprise est créée par les capitaux publics. Mais, devant la concurrence des médias à capitaux privés, le besoin de vendre et même celui d'exister professionnellement *Cameroon Tribune* a dû réviser le mode de traitement de ses informations. Moins d'information dite "institutionnelle"[98] et plus d'information de proximité, des unes plus agressives. Le journal se veut un journal d'information aujourd'hui et non le porte-parole de l'action gouvernementale. La nuance devient importante lorsqu'on sait que l'action gouvernementale ne brille pas toujours par sa cohérence. Deux ministres peuvent être en contradiction quant à la vision qu'ils ont d'un sujet. "Le quotidien national d'information" dit souligner très souvent lesdites contradictions, il lui arrive d'ailleurs de relever les déboires d'un ministre en fonction. Le ministre de la culture Ama Tutu Muna a été déboutée en justice d'une action qu'elle entreprenait contre la société des droits d'auteur CMC. L'information a été relayée à la une de *Cameroon Tribune* avec la sobriété de ton "nécessaire". Théoriquement, seuls le président de la république et sa famille proche bénéficient d'un traitement de faveur ici : on est encore thuriféraire de l'autorité suprême de l'État. Seulement, à regarder de près, on s'attaque difficilement à des sujets liés au ministre de la communication, autorité de tutelle du journal. Le ministère de la communication a encore un droit de regard sur les informations publiées par le journal. On dénonce d'ailleurs les travers du parti unique car plutôt que de réguler le secteur[99], le ministère de la communication intervient encore pour juger de la pertinence de la diffusion d'une information.

Dans la presse privée, on est soumis à la logique du capital. Personne ne l'avoue de manière officielle, mais les journalistes du privé comme du public dénoncent la prégnance de lobbies capitalistes qui veulent influencer l'orientation de l'information, le ton des discours.

[98] Ou tout au moins une hiérarchisation qui voudrait réduire spatialement l'information "institutionnelle".
[99] Ce rôle, les journalistes le lui conteste d'ailleurs. La régulation de la profession doit être le fait des journaliste eux-mêmes.

Certains dénoncent des collusions entre ces pôles financiers et des groupes de pression ethniques ou religieux (mettons dans ce mot tout ce qui est religion, secte, loges, etc.). Dans les rédactions, on refuse de confirmer cet embrigadement. La liberté du journaliste de diffuser une information est totale, mais encadrée par la ligne éditoriale. Aucune ligne éditoriale n'est volontairement tribaliste, injuste voire propagandiste et manipulatrice. Des algarades existent bien dans la relation entre les journalistes et le capital autour de la liberté d'expression. Ainsi, le quotidien *Mutations* a vécu une scission dramatique lorsque Haman Mana, le directeur de publication d'alors et principal créateur du journal s'est opposé à l'ingérence de l'investisseur principal et propriétaire du journal dans l'orientation éditoriale. Le financier, par ailleurs homme d'affaire a mis à la porte le directeur de publication l'accusant de plusieurs maux, entre autres insubordination et insuffisante rentabilité du journal.

En outre, les journaux qu'ont essayé de développer les partis politiques n'ont véritablement pas eu de succès commercial, ce qui fait qu'ils ne paraissent que très épisodiquement. Les partis politiques ayant besoin de diffuser leurs messages et d'étendre leurs zones d'influence, on a tôt fait d'accuser les journaux d'être à la solde des partis politiques. Cette influence est plus perceptible dans le *Cameroon Tribune* où l'information relative gouvernementale est dominante. D'une manière ou d'une autre, par le seul fait que ce journal va diffuser l'information gouvernementale et que le gouvernement est à dominante RDPC, c'est une évidence que les messages de *Cameroon Tribune* accommodent le RDPC, tout au moins ses dirigeants. La presse privée en général, parce qu'elle veut donner un autre son de cloche que celui du gouvernement, relaie le plus souvent les messages des partis d'opposition, toutefois l'influence de ceux-ci sur cette presse n'est pas directe, il s'agit plutôt d'une communauté d'intérêt. Il est courant que la presse s'en prenne violemment à tel ou à tel autre leader de parti d'opposition. Les mésententes, les conflits dans l'establishment des partis politiques de l'opposition ou au pouvoir sont une denrée privilégiée de la presse privée. Dans les numéros du 22 et du 24 avril 1998, *Le Messager* titrait sur les problèmes de démocratie interne au Sdf.

Après une série d'épreuves et d'attaques Fru Ndi se confesse au deuil de son père

Guerre politique autour d'une dépouille C.G. Mbock persiste et signe[100]

La presse est-elle confisquée par une élite ? On a tendance à le penser tant les noms de personnalités apparaissent tous les jours à la une des médias camerounais, tantôt pour accuser, tantôt pour leur chanter des louanges. L'impression d'une manipulation par une élite

[100] Le leader du Sdf est contesté pour sa gestion du parti. Charly Gabriel Mbock est l'un des cadres en dissidence contre le président national du parti.

dont les intérêts ne sont pas toujours perceptibles est évidente. Prenons le cas de l'arrestation de Polycarpe Abah Abah, ancien ministre de l'économie et des finances, que l'opinion soupçonnait de s'être tellement enrichi au détriment de l'État qu'il menacerait directement la stabilité de celui-ci. Une véritable cabale médiatique avait précédé cette arrestation, comme pour la justifier. Le plus surprenant est que, son arrestation s'étant déroulée à l'aube, un journal avait titré ce jour-là et ce de manière catégorique sur ladite arrestation. Comment savait-il le jour et l'heure de l'arrestation de cet ancien directeur des impôts ? Comment a-t-il fait pour qu'un événement qui se déroule à quatre heures à l'aube figure à la une à six heures ? Certains journaux sont passés maîtres dans l'art d'annoncer des arrestations pour l'opération épervier : une campagne médiatique à la une annonçant vos supposés détournements de deniers publics doit discréditer votre personnalité, et vraisemblablement, la faiblesse de votre position vous précipite en prison.

En définitive, la pluralité des journaux a permis un travail profond sur la qualité des médias au Cameroun. Les quotidiens, dont les enjeux économiques sont très importants, brillent par une démarche de responsabilité synergique avec les prises de positions éditoriales et les stratégies commerciales. On ne peut toutefois pas dire que le mélange ait toujours été harmonieux et que l'on n'ait pas observé des manquements au professionnalisme. En plus, on ne saurait exclure les autres médias de cette mouvance démocratique et professionnalisante. Certains insistent alors sur le rôle des syndicats et de l'État pour ne pas sinistrer un secteur d'activité aussi fragile que la presse.

6.3 COMMENT RÉGULER LE DISCOURS DE LA PRESSE ÉCRITE ?

L'influence des journalistes sur la société tient de l'évidence, mais une nuance est à apporter à la diversité des discours de la presse écrite pour que celle-ci devienne un facteur de démocratie, de développement et d'épanouissement. D'abord l'éducation des populations à l'appréciation du discours de la presse se présente aujourd'hui comme une nécessité. Cette éducation souligne la question de la qualité du discours médiatique mais aussi celle du rôle que peut jouer l'État dans l'éducation des masses. En plus, il faut voir l'importance de ce rôle dans la régulation de la presse, avec l'appui de l'action syndicale et des patrons d'entreprises de presse, afin que la presse, et toute la presse accomplisse ses missions de service public. Seulement, nous allons voir qu'il ne faut pas s'emporter dans la diabolisation de tout ce qui vient de la presse et surtout ne pas surestimer ses pouvoirs.

6.3.1 Formation[101] au langage des médias

Les études de Onguéné Essono (1993) et de Tudesq (1999) sur la presse écrite au Cameroun ont mentionné la nécessité de la formation des journalistes. Cela est incontestable mais, dans le domaine de la communication, on ne saurait privilégier un pôle de l'interaction et négliger l'autre. Cela n'est pas sans rappeler que la théorie de l'information concevait le rôle de récepteur de l'information comme passif. Si l'on veut privilégier la communication, c'est-à-dire concevoir un pôle interactif de réception et d'interprétation des messages, on doit nécessairement penser à favoriser l'acquisition de compétences permettant l'interprétation et la compréhension des messages journalistiques. Comment accéder, maîtriser la monde médiatique dans lequel on vit ? Comment atteindre la compétence média ?

Le public-destinataire doit avoir les moyens de comprendre l'information médiatique. Pour cela, il doit développer un sens critique à l'égard du contenu des unes de presse. L'information étant devenue un besoin pour le citoyen, le contact avec la presse est inévitable. L'éducation au langage des médias doit donc commencer très tôt chez les enfants si l'on veut espérer une sensibilité aux enjeux linguistiques et sémiologiques. La construction phrastique, les techniques linguistiques à finalité modalisante et les formations discursives préférentielles (ainsi que le ton) des différentes unes de presse peuvent constituer la matière d'un apprentissage scolaire.

L'information est devenue un tel enjeu social que les journaux se livrent à une véritable surenchère. On informe sur tout et sur tous, c'est la course à l'évènement. Lorsque vient se greffer à tout ceci le besoin de rentabilité financière, la pression devient tellement importante sur les rédactions et les risques de dérives aussi. Pour prévenir les contradictions, les formes comme l'interrogation et le conditionnel journalistique sont courantes. Les manuels scolaires, dès le premier cycle étudient tous les modes verbo-temporels : l'indicatif en classes d'éveil, les temps simples en sixième et les temps composés en cinquième. Le conditionnel en classe de quatrième. À notre sens, l'élève a déjà un aperçu de la typologie des phrases et il peut donc étudier, après les formes, des valeurs de l'interrogation. Le professeur pourrait procéder en associant un ensemble de textes dans lesquels on présente une question et une demande. Les valeurs du conditionnel seraient étudiées dans le cadre de la conjugaison, de la modalisation de la phrase et l'illustration pourrait consister à commenter la une d'un journal.

Au niveau de la typologie des textes, après avoir étudié les types classiques comme la narration, la description, l'argumentation, l'explication et l'injonction, et leurs manifestations

[101] Préféré à éducation qui est plus relatif aux apprentissages scolaires.

dans plusieurs genres d'écrits, on pourrait parler, toujours en classe de quatrième de l'art de titrer. Ceci se ferait aussi bien par l'observation de plusieurs titres après la lecture de leurs articles que par des ateliers d'écriture. L'objectif poursuivi est double : l'apprentissage à la synthèse des idées, mais aussi le développement d'une idée, d'un événement. Tout ceci forme à l'expression écrite.

L'enseignement doit s'ouvrir aux outils modernes de la communication pour former, selon les instructions officielles, des citoyens adaptés à leur environnement. Lire la presse et savoir interpréter le discours en tenant compte des spécificités typologiques et génériques se trouve être une compétence attendue du citoyen camerounais moderne. Cet enseignement doit être progressif, commençant par la lecture et l'identification de différents genres de la presse. Ce type d'apprentissage existe déjà, les livres au programme en 6e et en 5e comportant des textes extraits de journaux, principalement des articles. En 4e, on commence à lire un éditorial et en 3e l'enseignement s'ouvre sur les débats d'idées ou d'opinion dans la presse. En classe de seconde, on devrait pouvoir montrer les différences de tonalité et thématique entre les journaux. L'élève pourra ainsi découvrir la satire journalistique et la caricature en étudiant des textes soigneusement sélectionnés des unes du *Popoli*, les journaux d'information, les magazines, les tabloïds, des journaux d'entreprise… Il pourra, devant un kiosque à journaux, à partir des discours à la une, faire son choix de façon consciente. L'intérêt et l'avenir de la presse se trouvent dans des lecteurs formés, conscients des enjeux d'une une de presse et de la presse en général. Ces lecteurs-là en demanderont plus aux journalistes sur la qualité de ce qu'ils lisent. Puisqu'on parle de qualité, il serait intéressant de savoir quels aspects font la qualité d'un journal et de la une du journal.

6.3.2 Discours et qualité

Le marché camerounais des consommateurs de presse la rend-t-elle capable de satisfaire la double exigence d'information et de culture avec une suffisante rentabilité ? Autrement dit, peut-on parler au Cameroun d'une presse de qualité ? En effet, la qualité du discours d'un journal se trouve dans l'accomplissement de ces deux fonctions principales (J. Habermas, 2007) :

D'un côté une mission orientée sur l'altérité, à savoir informer les citoyens sur les événements politiques (dans le sens large du mot) et le rendre capable de construire des opinions sur les dynamiques sociales de son environnement. On forme alors un citoyen conscient de son devoir, celui de participer à la construction nationale (si l'on ne tient compte

que de ce macro espace) et à la dynamique culturelle de son espace. La presse véhicule ces informations, ces idées, cette culture à laquelle le citoyen s'identifie et par laquelle il se construit à travers un apprentissage social. Elle est restée en principe le média du raisonnement et de la froideur, du détachement qu'il y a entre le temps de l'événement et le temps de l'écriture, très loin de l'émotion et de la "libération du cerveau" que certains retiennent comme essence des médias audiovisuels. Comme on peut le constater, l'écrit a été à travers le temps le médium de la transmission objective, de la permanence et par conséquent la presse écrite est devenue un support de l'histoire, "l'histoire du présent". D'où l'attrait pour la une de presse, perçue comme devant rassurer les usagers face à la fugacité des images et des voix. Sur cette mission, tous les journaux affirment vouloir informer et cultiver, ils revendiquent alors ce facteur qualité.

De l'autre côté, un média de qualité doit vendre. Les journaux sont des entreprises de presse qui doivent, d'une manière ou d'une autre être rentables. L'objet qu'ils manipulent, l'information, c'est-à-dire l'événement et le discours doivent être suffisamment attractifs pour pousser le lecteur à acheter. L'information n'est pas le seul élément qu'un journal doit promouvoir pour vendre : l'image du journal ou du groupe média joue aussi un rôle important, tout comme le prestige de ses journalistes. Sur ce point, tous les journaux ne sont pas rentables. Seuls les quotidiens peuvent se targuer d'avoir des clients-lecteurs fidèles, les autres journaux se vendent au numéro, à l'évènement, à la une. L'un de ces journaux, l'Anecdote, a par exemple connu une rupture de ses deux éditions où il titrait :

Déviance : la liste complète des homosexuels du Cameroun (LA 24.01.06)

Alors que plus tard, une nouvelle liste devait paraître dans La Nouvelle Afrique, avec des noms différents

Homosexualité : Voici les pédés de chez nous
Liste revue et corrigée (LNA 26.01.06)

Dans un contexte d'homophobie généralisée le journal a relancé le débat sur l'homosexualité, plus pour condamner la pratique que pour la normaliser. Jeter en pâture un certain nombre de personnalités, voilà une recette qui fait vendre un journal, mais qui ne lui garantit pas le label de qualité. Tout aussi racoleur et rentable a été le titre du journal Le Front

Jusqu'ici secrète… La liste des fonctionnaires camerounais milliardaire
Les réseaux financiers américains dévoilent les noms, banques et avoirs… (LF 14.02.06)

Ces listes ont été décriées par les quotidiens pour l'absence de rigueur qui caractérisait leur confection à l'intérieur des journaux, aucune preuve, que des supputations et des rumeurs. L'expression utilisée pour qualifiée la pratique était *le journalisme de liste* qui devait alors

s'opposer au journalisme d'enquête. Si le fait de vendre le journal n'est pas un gage de qualité reconnu et que le fait d'informer ne l'est pas non plus, le problème ne se situe-t-il pas sur l'aspect éthique du discours d'information ?

Dans les représentations, tous les journaux pensent fournir au public de l'information et des opinions et la culture. Seulement les pratiques montrent une différence de qualité dans les journaux. Vraisemblablement, la qualité d'un journal et de sa une réside dans la valeur que l'on donne aux informations qui s'y trouvent. Lorsque nous parlons de valeur, il s'agit d'abord d'une valeur éthique. Les personnalités épinglées par *L'Anecdote* et d'autres journaux en janvier 2006 ont dû recourir aux tribunaux, à des mises au point dans d'autres médias et même à des lettres ouvertes à l'évêque de Yaoundé pour laver leur honneur sali. L'événement a déteint sur la presse privée tout entière, surtout dans ses rapports avec le gouvernement, qui ne s'est pas privé de lui faire des leçons de déontologie, avec toute la condescendance que cela suppose.

En fait, le journal est au centre de ce que Habermas appelle la *sphère publique*, relayant les discussions, appréhensions et opinions des populations dans leurs permanences et leurs ruptures, mais aussi les mêmes éléments dans les cercles étatiques. Il s'agit donc pour la presse d'être un relais, une jonction canalisant diverses opinions, selon des critères normés par la profession et par l'État. Lorsque la communication publique perd de vue ces critères, elle verse dans un populisme outrageux qui peut certes exciter la curiosité et choquer les consciences, mais qui marque une rupture normative dangereuse pour la société. Les sociétés où le processus démocratique, c'est-à-dire les libres batailles d'opinions discursives et l'intégration des citoyens à égalité de droits, est supplanté par des tendances populistes, par des tendances à une quasi inquisition, sont des sociétés dans lesquelles les déséquilibres sociaux sont irrattrapables et qui, à terme, courent le risque de l'implosion. La presse de qualité n'est pas non plus cette presse qui relaie aveuglément les décisions politiques. *Cameroon Tribune* l'a compris, même s'il lui reste des territoires à conquérir pour y arriver. Légitimer l'action de l'État, c'est également la confronter avec d'autres opinions, et c'est ainsi que la presse de qualité contraint le régime politique à la transparence et à l'adaptation. La démocratie de la presse n'est pas inquisitoire, elle est dans la confrontation d'opinions divergentes pour éclairer le citoyen, et lui permettre d'exercer ses doits civiques en toute science.

La presse de qualité, comme les tabloïds, doit vendre. Elle ne peut faire fi de cet impératif si elle veut garder sa liberté. Seulement, l'information et la culture ne sont pas des marchandises comme les autres. La presse de qualité est celle qui a su gérer à la fois ses

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

principes (la ligne éditoriale) et les fluctuations des modes de consommations. Comment s'adapter sans se dévoyer ? Aujourd'hui, aucun journal ne peut se contenter de présenter en titre des comptes rendus spartiates. Le consommateur veut du spectacle, l'actualité devient un spectacle, la politique devient un spectacle. Même si les journaux d'information auxquels on se réfère lorsqu'on parle de journaux de qualité évitent de verser absolument dans le sensationnel et le fait divers, le ton du discours, les images, la typographie sont mis à contribution pour "spectaculariser", au moins à la une, les évènements politiques et culturels. Le lecteur doit se sentir interpellé par les thèmes et le style du journal. Le point focal de cette politique commerciale reste la une du journal, lieu de convergence de techniques de créativité "artistique" et de créativité langagière. Toutefois, Habermas (2007) trace ainsi la ligne de démarcation philosophique entre les journaux de qualité et les autres, *les lecteurs ne sont pas que des consommateurs, et donc un marché, ils sont aussi des citoyens jouissant d'un droit de participation culturelle, d'accès à l'événement politique, de participation à la formation de l'opinion*.

L'éthique journalistique refuse la directivité des médias à cause des risques de manipulation à des desseins pouvoiristes et propagandistes. On privilégie l'action pédagogique d'insertion à la vie sociale, le rôle de régulation et de dérégulation de l'action publique. La contradiction, l'afflux d'informations et leur analyse sont les moyens de maintenir la vitalité discursive de la presse écrite au Cameroun. Les médias qui ne s'y conforment pas sont appelés à disparaître. Cette question interpelle à la fois les journalistes, les pouvoirs publics et le public.

6.3.3 Le partage des responsabilités

La presse est le quatrième pouvoir a-t-on coutume de dire pour souligner l'importance de son indépendance dans son rôle de service public. Afin que la presse assume sa mission, les journalistes doivent se conformer aux règles d'éthique et de déontologie qui régissent le métier. Il se pose donc un problème de formation dans les médias privés, formation à l'éthique et à la déontologie journalistiques. Très souvent le recrutement est fonction de la qualité de la plume, la capacité que le journaliste a de rédiger un texte de manière cohérente. Les responsables de rédaction veillent à la conformité à la ligne éditoriale et à la correction linguistique. Ils sont les premiers à se plaindre de la qualité des produits qu'ils reçoivent, ne serait-ce qu'en terme de compétences rédactionnelles. L'un des rédacteurs du *Messager* :

> "Ils sont faibles+les journalistes+quelqu'un te dit qu'il est journaliste et il n'arrive même pas à aligner deux phrases justes ?"

Un autre doigt accusateur est pointé sur les responsables des entreprises de presse, qui profitent de leur tribune pour régler des comptes politiques et pour gagner le maximum d'argent. Le travail du journaliste serait réduit dans ces conditions à rapporter la voix de son maître, sans la moindre analyse critique : le discours de la presse, c'est le discours des propriétaires et dirigeants de l'entreprise de presse. Deux faits viennent confirmer l'emprise des patrons des entreprises de presse sur leurs médias, d'abord leur refus de signer la convention collective qui doit réguler le métier de journaliste, ensuite la loi leur reconnaît une responsabilité pénale dans ce qui paraît dans leurs organes de presse. L'exercice de la profession de journaliste n'échappe alors pas aux réalités économiques et sociales du pays. La paupérisation de la profession ne peut avoir qu'un impact négatif sur la production journalistique en général. Nous parlions de médias de qualité dans le sous-titre précédent, il faut dire que les conditions dans lesquelles travaillent les journalistes déterminent la qualité d'un média. Les journaux de qualité font l'effort de se structurer autour d'un personnel formé dans les écoles de journalisme.

Le journalisme étant un métier dont on ne souligne jamais assez le caractère social, les dérives et les litiges qui y surviennent font apparaître un certain rôle que doit jouer l'État. Car paradoxalement, le journalisme voudrait fonctionner comme une profession libérale *s'il faut un contre-pouvoir au pouvoir de l'information, c'est en son sein qu'il doit s'exercer* (Albert Du Roy, 1995). Autrement dit, seuls les pairs d'un journaliste sont habilités à le juger pour des questions relatives au manquement aux valeurs morales du métier. Mais que peuvent les associations syndicales sans un cadre législatif en éternel chantier ? Seul l'État, par la force de la justice surveille encore le discours des médias. Depuis la fin de la censure administrative en 1990, la pénalisation des délits s'est voulue pédagogique pour éviter les débordements. Aujourd'hui encore les entreprises de presse sont unanimes pour reconnaître que les pouvoirs publics jouent plus un rôle de gendarme de l'expression publique par les médias qu'un véritable rôle d'accompagnateur de cette fragile expression démocratique.

Le public doit par ailleurs comprendre que aucun média n'a réussi à changer le résultat de quelque élection. Les médias ne sont que le relais des pratiques et des aspirations du peuple. Ils ne sauraient détenir à eux seuls le pouvoir de changer la réalité de la société et c'est donc aussi aux médias d'éduquer les populations sur les limites des discours et la nécessité de l'action civile. Une société qui ne compte que sur les médias pour exprimer ses opinions n'est pas une société de démocratique. Les médias exerceraient seulement à ce moment là une *liberté de bavardage*.

Si nous voulions théoriser pour conclure, nous aurions dit que les unes de presse au Cameroun se situent au seuil de la confluence d'une éthique déontologique liée aux devoirs de la presse et à la conscience morale, et d'une éthique téléologique inscrivant les valeurs dans les objectifs et combats contextuels qu'on demande à ces journaux de remplir.

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

CONCLUSION

En définitive, le genre textuel qu'est le titre de presse comporte généralement trois séquences linguistiques et une séquence sémiologique. La spectacularisation de l'écriture par ces séquences construit la signification du message et rend très accessible l'information. Cela se justifie par le fait que la découverte d'un titre de presse *procède d'une appropriation très subjective dans laquelle en premier lieu… le contenu n'a rien à voir* (J. Mouriquand, 1997 : 87). Cela signifie que l'organisation en surtitre, titre et sous-titre, l'apport des images et de la morpho-disposition sont liés au caractère synthétique du genre et concourent à l'action sur le lecteur. Ainsi, il y a tout d'abord un art de titrer visant la conviction, un processus dont chacune des séquences est génératrice de signification. La logique textuelle servant à convaincre est très souvent occultée par la fonction de persuasion du titre de presse. Celui-ci est en d'autres termes l'expression d'une subjectivité s'adressant à une autre subjectivité. Cela évacue l'idée qui voulait que l'on ignore le sujet dans l'analyse des textes écrits, surtout dans les journaux. Le journal est un locuteur, un locuteur collectif peut-être, mais un locuteur tout de même, avec une personnalité complexe, mais qui est responsable de ses énoncés. Cela n'est pas abstrait : de la même manière que l'on a des locuteurs individuels avec une complexité dans la construction mentale de leurs énoncés et de leur personnalité, de même nous avons un locuteur collectif, avec ses contradictions, mais aussi avec ses constances. Le locuteur-journal est responsable de son image symbolique, de son ethos qu'il veut faire partager à ses destinataires. Ce locuteur est un sujet social, qui active les éléments d'une mémoire sociale, des discours divers, d'où l'hétérogénéité discursive caractéristique de la polyphonie énonciative que manifeste le titre. Le titre de presse montre bien que le journal est un support culturel, non pas dans le sens de la culture historique, mais dans le sens d'une culture de l'actualité. Cela se vérifie sur le plan linguistique par le lexique du moment où celui-ci est très souvent puisé dans les réalités camerounaises. Est-ce que cela peut permettre l'identification du langage exposé par les journaux à un territoire national, à un sentiment communautaire?

Sur le plan de la langue, tout part de la définition que l'on veut donner au concept. Nous sommes d'avis que la langue se définisse par des permanences et des ruptures. La variation est inscrite en son sein, chacun par stratégie individuelle pouvant rompre avec ce qui s'est constitué comme norme. De la stabilisation de variations peut naître la variété, et donc le changement linguistique. Avec ses nombreuses polarités dans la presse, la variation de la langue française peut être avancée comme hypothèse de la réalité francophone au Cameroun. Les journaux veulent refléter la norme sociale en matière de langue. La variation viendrait du

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

désordre social qui se manifeste aussi dans la langue, avec deux grands pôles : les tenants de la norme scolaire et les tenants de l'authenticité. Néanmoins, si la presse est un instrument de stabilisation de la variation et que tous les journaux, quel que soit par ailleurs la contradiction qui peut exister entre les pratiques et les représentations sur la variation, présentent continuellement et souvent inconsciemment des observables qui ne relèvent pas d'une norme endogène, on peut présumer de l'existence d'une variété du français au/du Cameroun. Ce qu'on peut comprendre, c'est que le processus d'individuation est en cours et qu'il est entrain de plier l'un des bastions institutionnels de la langue française normative, les médias. La société doit s'adapter proposer un nouvel apprentissage à côté de celui de la norme linguistique : l'apprentissage de l'hétérogénéité. Cela vaut aussi quant au discours. Les journaux francophones présentent un discours identitaire, reflétant les représentations communautaires de l'ipséité et de l'altérité. Ce qui est surprenant, c'est qu'on n'est pas dans un schéma-type *l'enfer c'est les autres*. La réalité du discours sur l'autre est très complexe, d'autant plus complexe que son identité est elle-même problématique.

Il ne faut toutefois pas se leurrer, le discours en exposition de la presse camerounaise n'est pas consensuel, pas même en apparence. Il est à forte tendance idéologique, de l'idéologie politique. L'on caricature très souvent en parlant de presse de l'opposition et de presse gouvernementale. Les médias à capitaux publics existent, mais l'idéologie politique qui les guide n'est pas celle du gouvernement car elle peut être critique à son endroit, mais plutôt celle du présidentialisme. Elle est d'abord au service d'un président de la République, même si par ailleurs elle essaie de justifier son statut déontologique et ses missions de service public. Dans cette fourche, la contradiction naît très rapidement de l'idéologie à la réalité que l'on doit rapporter. La presse à capitaux privés n'est pas une presse de l'opposition politique au régime Biya. Son idéologie est celle de la rupture, rupture d'avec les modes traditionnels et fantaisistes de gestion du bien public, d'avec la subordination aux forces étrangères… La réalité est tout aussi loin de servir et de cadrer avec l'idéologie. Bref, les idéologies amènent les journalistes à gérer bien de contradictions. Ces contradictions et de toute manière cette pluralité de discours ne peuvent être gérée que dans un cadre normatif. À moins que, comme c'est le cas actuellement, le gouvernement ne laisse prospérer les dérives que pour mieux discréditer la presse auprès des lecteurs et de ceux qui croient encore en les vertus pédagogiques du discours médiatique, et ainsi la faire mourir à petit feu. Seule une action didactique des médias et la formation aux médias peut permettre au lecteur de se repérer dans cette jungle de unes que sont devenus les kiosques camerounais.

Pour conclure, il est aujourd'hui plus que jamais important de faire des parallèles entre la langue et le discours, entre les formes discursives et les contenus discursifs. L'altération de l'image de la France dans l'exposition discursive joue-t-elle un rôle à la désagrégation de la langue française au Cameroun ?

La tendance est à l'affirmer aujourd'hui. Le mal-être camerounais se traduirait dans la défiance vis-à-vis de la langue française. Cette position d'analyse voudrait dire que l'on tienne également compte de cette institution publique dont les intérêts se trouve dans une position déférence à l'égard de la puissance tutélaire. Institution qui conserve le français central comme modèle de langue. Mais, cette position aurait montré que ceux qui défient le pouvoir en place et l'hégémonie française au Cameroun sont ceux qui usent le plus du vernaculaire camerounais par repli identitaire. Or ce n'est absolument pas le cas, car même si les pratiques inconscientes et parfois stratégiques conduisent à l'usage du vernaculaire camerounais, les représentations sont en grande partie à la purification de la langue. En plus cela voudrait dire que la vernacularisation du français est issue d'un choix social conscient. Rien ne permet d'être catégorique quant à l'affirmer.

Il ne faut pas non plus nier l'influence de cette représentation du colon Blanc et le refus de son modèle de langue. Cela est aujourd'hui visible dans le langage oral où il est mal vu de "whitiser", c'est-à-dire de franciser un peu trop l'accent français. Ce phénomène gagne peu à peu les choix lexicaux. Il pourrait conduire au refus total par la société de modèles étrangers et on assisterait à la domestication officielle du français. Pour l'instant, dans les unes de presse, on présente plutôt un interlecte francophone, avec sur une ligne de démarcation du français scolaire, un continuum allant du Popoli à Cameroon Tribune. Le public des habitant des deux grandes villes camerounaises, parce qu'il est bilingue (français – vernaculaire francophone) se reconnaît dans cet interlecte, dans les représentations contradictoires et complexes des journaux camerounais. Il se rassemble alors autour des unes dans une entreprise de retrouvailles de soi avec soi. On se rassure alors de voir ces journaux paraître, nous donnant l'illusion d'un destin national et exprimant à notre place des satisfecits et des blâmes aux acteurs sociaux. Une véritable liberté par emprunt !

BIBLIOGRAPHIE

ABLALI, D. (2007) "*Sémiotique et sic : je t'aime moi non plus*" in ***Semen***, n°23, "Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue".

ABRIC, J.C. (1999) "*L'étude expérimentale des représentations sociales*" in D. Jodelet, dir. : ***Les Représentations sociales***, PUF, Paris [1ère éd. 1989]

ABRIC, J.-C., éd. (1997) ***Pratiques sociales et représentations***, PUF, Paris [1ère éd. 1994]

ABRIC, J.-C. (1996) "*De l'importance des représentations sociales dans les problèmes d'exclusion sociales*" in J.-C. Abric, éd. : ***Exclusion sociale, insertion et prévention***, Eres, pp. 13-19

ABRIC, J.C. (1976) ***Jeux, conflits et représentations sociales***, Thèse de doctorat, Université de Provence

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES (2003) ***Éthique et qualité de l'information pour protéger la liberté de la presse*** – Rapport.

ADAM, J.-M. (2005) ***Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours***, A. Colin, Paris

ADAM, J.-M. (2001) "*Genres de la presse écrite et analyse du discours*" in ***Semen***, n°13, "Genres de la presse écrite et analyse du discours", En ligne. http://semen.revues.org/sommaire1635.html

ADAM, J.-M. (1999) ***Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes***, Nathan, Paris

ADAM, J.-M. (1992) ***Les Textes : types et prototypes***, Nathan, Paris

ADAM, J.-M. & BONHOMME, M. (2005) ***L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion***, Armand Colin, Paris [1ère éd. 1997]

ADAM, J.-M., HERMAN, Th. & LUGRIN, G., éds. (1999) "*Genre de la presse écrite et analyse de discours*" in ***Semen,*** n° 13, En ligne, http://semen.revues.org/document4381.html

ADAM, J.-M. & LUGRIN, G. (2006) "*Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques*" in ***Semen 22, Énonciation et responsabilité des médias***, En ligne. http://semen.revues.org/entree573.html

AMOSSY, R., ed. (1999) ***Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos***, Delachaux et Niestlé, Genève

ANDRÉ, J. (1993) "*Titres : à lire, à voir ou à dire ?*" in ***Cahiers Gutemberg***, n°15, pp. 33-42

ARRIVE, M. (1999) "*Parole saussurienne, énonciation benvenistienne*" in ***La terminologie linguistique. Mémoire de la Société de Linguistes de Paris***, IV, Peeters, Leuven, 99-110

ARRIVE, M. & CHEVALIER, J.-C. (1975) ***La Grammaire. Lectures***, Klincksieck, Paris [1ère éd. 1970]

ARRIVE, M., GADET, F & GALMICHE, M. (1986) ***La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française***, Flammarion, Paris.

AUTHIER-REVUZ (1984) "*Hétérogénéité(s) énonciative(s)*" in L. Danon-Boileau, dir. : ***Langages***, n°73, "Les Plans de l'énonciation", Paris, Larousse, pp.98-110

AWAD, G. (1995) ***Du Sensationnel. Place de l'événementiel dans le journalisme de masse***, L'Harmattan, Coll. "Logiques sociales", Paris

BACHMANN, C; LINDENFELD, J & SIMONIN, J (1981) ***Langage et communications sociales***, Hatier, Paris

BAKHTINE, (1978) ***Esthétique et théorie du roman***, Gallimard, Paris, [version russe parue en 1975]

BALLE, F. (1999) ***Médias et sociétés***, Montchrétien, Paris

BARTHES, R. (1964) "*Rhétorique de l'image*" in ***Communications***, n°4, Le Seuil, Paris

BAYLON, C. et MIGNOT, X. (1995) ***Sémantique du langage***, Nathan, Paris

BEACCO, J.-C. (2001) "*Les idéologies linguistiques et le plurilinguisme*" in ***Le Français dans le Monde***, n°314, Clé international. En ligne www.fdml.org/

BEAUD, P. (1984) ***La Société de connivence. Média, médiations et classes sociales***, Aubier, Paris

BEDARD, E. & MAURAIS, J., dir. (1983) ***La Norme linguistique***, Le Robert, Coll. "L'ordre des mots", Paris

BENVENISTE, E. (1974) ***Problèmes de linguistique générale***, tome 2, Gallimard, Paris

BENVENISTE, E. (1966) ***Problèmes de linguistique générale***, Gallimard, Paris

BENZAKOUR, F. (2005) "*Le français en terre de contact ou l'histoire d'une identité qui se construit*" in ***Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques. Actualité scientifique***, AUF/EAC, Paris, pp. 323-336

BESSE, H. (1987) "*Langue maternelle, seconde et étrangère*" in ***Le Français d'aujourd'hui***, n° 78, pp. 9-15

BESSE H. (1985) ***Méthodes et pratiques des manuels de langue***, CREDIF-Didier, Paris

BESSE, H. & PORQUIER, R. (1991) ***Grammaires et didactiques des langues***, Hatier/Didier, Coll. "LAL", Paris

BEYOM, R (2005) "*Les langues des écriteaux en République Centrafricaine*" in ***Actualité scientifique. Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques***, AUF/EAC, pp. 289-297

BIBEAU, G. & GERMAIN, C. (1983) "*La norme dans l'enseignement de la langue seconde*" in E. Bedard et J. Maurais, dir., pp.511-540

BIKOI, F (1999) *Alternance codique et décision lexicale dans l'emploi du français en milieu plurilingue au Cameroun*" in ***Annales de la FALSH de l'Université de N'gaoundéré***, vol II, pp.105-106

BILOA, F. (2003) "*Le français camerounais : qu'est-ce que c'est? Essai de définition socio-historico-linguistique*" in ***Langues et communication***, n°3, vol II, Université de Yaoundé I, pp.123-138

BLANCHET, Ph. (2007) "*Quels "linguistes" parlent de quoi, à qui, quand, comment, et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques*" in ***Carnets d'Ateliers Sociolinguistique***, n°1, En ligne. http://www.limsi.fr/MIDL/actes/session%20I/Blanchet_MIDL2004.pdf

BLANCHET, Ph. (2004) "*L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle*" in ***Actes du colloque, Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines***, ENST, Paris, pp. 31-36,

BLANCHET, Ph. (2000) ***Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique***, Presses universitaires de Rennes, Rennes

BLANCHET, Ph. & ROBILLARD, D. de, dir. (2003) ***Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique. Cahiers de sociolinguistique n°8***, Presses Universitaires de Rennes

BONARDI, C. & ROUSSIAU, N. (1999) ***Les Représentations sociales***, Les Topos, Dunod

BONNARD, H. (1992) ***Code du français courant***, Magnard, Paris

BOSREDON, B. & TAMBA, I. (1992) "*Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un "deux points"* in ***L'Information grammaticale***, n° 54, pp.36-44

BOUCHER, K. (1999) "*Approche des représentations sociolinguistiques dans un groupe de jeunes Librevillois*" in ***Le Français en Afrique***, n°13. En ligne www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/lafage.html

BOUGNOUX, D. (2001) Introduction aux sciences de la communication, La Découverte & Syros, Paris

BOURDIEU, P. (1987) ***Choses dites. Le Sens commun***, Minuit, Paris

BOUTAUD, J.-J. (2007) "*Du sens, des sens. Sémiotique, marketing et communication en terrain sensible*" in ***Semen***, n°23, "Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue", En ligne. www.semen.revues.org/entree2795.html?langue

BOYER, H. (1991) ***Langues en conflits***, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Paris

BOYER, H (1990) "*Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie*" in ***Langue française***, nº85,

BRONCKART, J.-P. (2008) "*Genre de textes, types de discours et "degrés" de langue. Hommage à François Rastier*" in ***Texto***, n°1, Vol. XIII, 96 p.

BRONCKART, J.-P. (1996) ***Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif***, Delachaux-Niestlé, Lausanne

BUYSSENS, (1967) ***La Communication et l'articulation linguistique***, Presses Universitaires de Bruxelles- P.U.F., Bruxelles-Paris

CALVET, L – J (1994) ***Les Voix de la ville***, Payot, Paris

CALVET, L – J (1993) ***La sociolinguistique***, P. U. F., Coll. "Que sais-je ?", Paris

CALVET, L.-J. & DUMONT, P. (1999) ***L'enquête sociolinguistique***, L'Harmattan, Coll. "Sociolinguistique", Paris

CANU, A. (1992) ***Rhétorique et communication***, Les éditions d'Organisation Université, Paris

CELLARD, J. (1982) " *Les normes de la communication informative*" in ***Le Français dans le monde***, n°169, pp. 43-55

CHARAUDEAU, P. (2007) "*Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un?*" in ***Semen***, n°23, "Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives de dialogue", En ligne.

CHARAUDEAU, P. (2006) "*Discours journalistiques et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives*" ***Semen***, n°22, En ligne.

CHARAUDEAU, P. (2005) ***Le Discours politique. Les marques du pouvoir***, Vuibert, Paris

CHARAUDEAU, P. (2001) *Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle*, in ***Analyse des discours. Types et genres***, éd. Universitaires du Sud, Toulouse

(2001) *Langue, discours et identité culturelle*, in ***Revue de didactologie des langues-cultures***, n°123, Klincksieck, Paris, pp.341-348

CHARAUDEAU, P. (1997) ***Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social***, Nathan-INA, Paris

CHARAUDEAU, P. (1992) ***Grammaire du sens et de l'expression***, Hachette, Paris

CHARAUDEAU, P. (dir.) (1988) ***La Presse : produit, production, réception***, Didier, Coll. "Langage, discours, société", Paris

CHARAUDEAU, P. (1983) ***Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique),*** Hachette, Paris

CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D., dir. (2002) ***Dictionnaire d'analyse du discours***, Le Seuil, Paris

CHAROLLES, M. (2002) "*Organisation des discours et segmentation des écrits*" in ***Inscription spatiale du langage : structures et processus***, Prescot, Toulouse, pp. 31-39

CHAROLLES, M. (1997) "*L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces*" in ***Cahier de recherche linguistique***, n°6, Université de Nancy2, pp. 1-73

CHAROLLES, M. & COMBETTES, B. (1999) " Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours" in ***Langue française***, n°121, pp.76-116

CHARON, J.M. (1996) ***La Presse quotidienne***, La Découverte, Paris

CHAUDENSON, R. (1991) ***La Francophonie : représentations, réalités, perspectives***, Didier, Paris

COMBETTES, B. (2003) "*Le topique comme constituant périphérique : aspects diachroniques*" in ***Travaux de linguistique***, n°41, pp.137-161

COMBETTES, B.(1983) ***Pour une grammaire textuelle***, Duculot-Deboek, Bruxelles

CONFIANT, R. (2005) "*Créolité et francophonie : un loge de la diversalité*" in ***Potomitan***, En ligne. www.potomitan.info/articles/diversalité.htm

COQUET, J.-C. (1996) ***La Quête du sens : le langage en question,*** PUF, Paris

COQUET, J.-C. (1993) "*Temps et phénoménologie du langage*" in ***Sémiotiques,*** n°5, pp. 9-30

COQUET, J.-C. (1984) ***Le Discours et son sujet***, Tome 1, Klincksieck, Paris

CORNU, D. (1997) ***Éthique de l'information***, Coll. "Que Sais-je ?", PUF, Paris

COSTE, D. & GALISSON R., dir. (1976) ***Dictionnaire de didactique des langues***, Hachette, Paris

CRETES (1996) ***La Presse écrite dans le paysage médiatique du Cameroun : une analyse dynamique***, Fondation Friedriech Herbert, Yaoundé

CULIOLI, A. (1999) ***Pour une linguistique de l'énonciation.*** Tome2. ***Formalisation et opérations de repérage***, Ophrys, Gap-Paris, 1ère éd. 1968

DANBLON, E. (2006) "*La construction de l'autorité en rhétorique*" in ***Semen***, n° 21, "Catégories pour l'analyse du discours politique", En ligne.

DASSI (2003) "*Question de sémantique de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun* in ***Langues et Communication***, vol. 2, N° 3, Université de Yaoundé I, pp. 139-153

DELESALLE, S. éd. (1986) *Histoire des conceptions de l'énonciation*, ***Histoire, épistémologie, Langage***, n°8, vol.II

DENDALE, (1993) "*Le conditionnel de l'"information incertaine" : marqueur modal ou marqueur évidentiel* ?" in G. Hilty, éd. : ***Actes du XXe Congrès International de linguistique et de philologie Romanes***, Tome1, Francke Verlag, Tübingen et Basel, pp. 163-176

DETRIE, C. ; SIBLOT, P. & VERINE, B., éds. (2001) ***Termes et concepts pour l'analyse du discours***, Champion, Paris

DESBOIS, G., RAPEGNO, G. et alii (1994) ***Usage social du français et contextualisation de l'enseignement dans certains pays francophones : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée, Sénégal. Rapport pour le ministère de la Coopération***, École Normale Supérieure de Fontenay Sant-Cloud/ CREDIF

DEVELOTTE, C (2000) "*les titres des journaux : un accès privilégié aux représentations*" in ***Mots***, n° 64, pp. 23-27

DIEU, M. & RENAUD, P. *et alii* (1984) ***Atlas linguistique de l'Afrique Centrale : le Cameroun***, ACCT-CERDOTOLA-DGRST, Paris-Yaoundé

DIJK, T.A Van (1998) ***Ideology : A multidisciplinary approach***, Sage, London

DIJK, T.A. Van (2006) "*Politique, Idéologie et Discours* in ***Semen***, n°21, "Catégories pour l'analyse des discours politiques", En ligne

DUBOIS – CHARLIER, F. (1975) ***Comment s'initier à la linguistique ?*** , Larousse, Paris

DUBOIS, J. (1969) "*Énoncé et énonciation*" in ***Langages***, n°13, pp. 100-110

DUBOIS, J. et alii (2001) ***Dictionnaire de linguistique***, Larousse/Bordas, Paris, 1ère éd. 1973

DUCROT, O. (1993) "*À quoi sert le concept de modalité ?*" in N. Dittmar, A. Reich, éds. : ***Modalité et acquisition des langues***, Walter de Gruyter, Berlin, pp. 11-129

DUCROT, O. (1984) ***Le Dire et le dit***, Minuit, Paris

DUCROT, O. (1980) ***Les Mots du discours***, Minuit, Paris

DUCROT, O. (1979) " *Les lois du discours* " in ***Langue française***, n°42

DUCROT O. et SCHAEFFER, J.-M. (1995) ***Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage***, Le Seuil, Paris

DUGAS, (1995) *Ponctuation et syntaxe*, in B.-Z. Shyldkrot & L. Kupferman (eds) : tendances récentes en linguistique française et générale, pp. 143-149

DUMONT, P. & MAURER, B (1995), ***Sociolinguistique du français en Afrique***, Edicef, Paris

DUMONT, P. (1990) ***Le Français langue africaine***, L'Harmattan, Paris

EBA'A, G. M. (2003) "*Langue et discours oratoire : observations sur la pratique du français en rhétorique politique au Cameroun*" in ***Langues et Communication***, n°3, Vol.2, pp 155-174

ECHU, G. (2004) "*Problématique de l'emprunt linguistique dans le contexte du bilinguisme officiel au Cameroun*", in **Trans**, n°15. En ligne. www.inst.at/trans/15Nr/07_1/echu.htm

EFOUA ZENGUE, R. (1983) "*Le français des médias écrits*" in ***Fréquence – Sud***, n° 3, Université de Yaoundé, pp. 69-74

ELUERD, R. (1992) ***Langue et littérature***, Nathan, Paris

ENGEL, D. M. (2001) "*Syntaxe à la une: la structure des titres de journaux français et britannique*" in ***Journal Edition-The web journal of French Media studies***, vol 3, En ligne http://wjfms.nclac.uk/engelWJ.html

ESSONO, J-M. (2003) "*La faute de français*" in ***Langue et communication. Revue internationale de recherches multidisciplinaires***, n°3, vol.2, Université de Yaoundé1, pp.217-235

ESSONO J.-J. (1982) "*Les créations lexicale en français du Cameroun*" in ***Cahiers du DLAL***, n°2, Yaoundé, pp. 160-168

FERAL, C. (2006) "*Décrire une "parler jeune" : cas du camfranglais (Cameroun)*" in ***Le Français en Afrique***, n°21

FERAL, C. de (2005) "*Français et langue en contact chez les jeunes en milieu urbain : vers de nouvelles identités*" in ***Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques. Actualité scientifique***, EAC/AUF, Paris, pp. 583-597

FERAL, C. (2005) "*Français et langues en contact chez les jeunes en milieu urbain : vers de nouvelles identités*" in ***Penser la francophonie. Concepts, actions, outils linguistiques***, Actualités Scientifiques, EAC/AUF, Paris, pp. 583-597

FERAL, C. de (1994) "A*ppropriation du français dans le sud Cameroun*" in ***Langue française***, n°104, pp. 3-5

FERAL, C. de (1993) "*Le français au Cameroun : approximations, vernacularisation et "camfranglais"* in D. Robillard et M. Beniamino (dir.) : ***Le Français dans l'espace francophone***, tome1, Champion, Paris, pp. 205-218

FERAL, C. de (1989) ***Pidgin-english du Cameroun : description linguistique et sociolinguistique***, Peeters/Selaf, Paris

FEUSSI, V. (2006) ***La Construction du français à Douala- Cameroun***, Thèse de doctorat, Université François-Rabelais de Tours.

FIALA, P. & HABERT, B. (1989) "*La Langue de bois en éclats : les défigements dans les titres de la presse quotidienne française*" in ***Mots***, Vol21, n°1, pp. 83-99

FISCHER, G. N. (1987) ***Les Concepts fondamentaux de la psychologie sociale***, Presse de l'Université de Montréal- Dunod, Montréal

FLAMENT, C. (1999) "*Structure et dynamique des représentations sociales*" in D. Jodelet, dir. : ***Les Représentations sociales***, PUF, Paris, pp. 224-239

FONTANIER, P. (1977) ***Figures du discours***, Flammarion, Paris

FOSSO (1999-a) "*Le camfranglais : une praxéogénie complexe et iconoclaste*" in ***Le Français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie***, Publisud, Paris, pp.178-194

FOSSO (1999-b) "*Créativité lexicale sur le campus universitaire de Yaoundé I : étude du champ lexical de la sexualité*" in ***Le Français en Afrique Noire***, n°13, pp.50-57. en ligne www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/fosso.html

FRANCKEL, J.-J. & LEBEAUD, D. (1992)" *Lexique et opérations. Le lit de l'arbitraire*" in ***La théorie d'Antoine Culioli. Ouverture et incidences***, Ophrys, Gap-Paris, pp.89-105

FREY, C. & LATIN, D. dir. (1997) ***Le corpus lexicographique. Méthode de constitution et de gestion***, Actes des 3èmes journées scientifiques du réseau thématique de recherche "Étude du français en francophonie", Duculot-AUPELF-Uref, Louvain-La-Neuve

FUCHS, C. & LEGOFFIC, P. (1992) ***Les Linguistiques contemporaines : repères théoriques***, Hachette, Coll. "Langue, linguistique et Communication", Paris

FURET, C (1995) ***Le titre, pour donner envie de lire***, Centre de formation et de perfectionnement, Paris

GADET, (1997) "*La variation, plus qu'une écume*" in ***Langue française***, n°115, pp.5-18

GARDES-TAMINE, J. (2003) "*La métaphore, entre tranlatio et translatum*" En ligne sur http://www.info-metaphore.com

GARDES TAMINE, J. (1998) ***La Grammaire- 2***, 1ère éd. 1990, A. Colin, Paris

GAUDIN, F. (2000) ***Initiative à la lexicologie : de la néologie aux dictionnaires***, Duculot, Paris

GEHRMANN, S. & RIEZ, J. (2004) ***Le Blanc du Noir : représentations de l'Europe et des Européens dans les littératures africaines***, Lit Verlag, Berlin- Hamburg-Münster

GENETTE, G. (1987) ***Seuils***, Le Seuil, coll. "Poétique", Paris

GOFFMAN, (1981) ***Façon de parler***, Minuit, Paris, 1ère éd. 1987

GREVISSE, M. & GOOSE A. (1988,1992) ***Le Bon usage***, Duculot, Paris

GROBERT, A. (2002) ***L'Identification des topiques dans les dialogues***, Duculot-DeBoek, Bruxelles

GUENIER, N. (1983) "*Linguistique et normes*" in ***Le Français dans le Monde***, n°169, pp. 17-25

GUILBERT, L. (1975) ***La Créativité lexicale***, Larousse, Paris

GUIRAUD, P. (1967) ***La Stylistique***, PUF, Coll. "Que Sais-je ?", Paris

GUMPERZ, J.-J. (2000) ***Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative***, L'Harmattan, Paris

HABERMAS, J. (2007) "*Il faut sauver la presse de qualité*" in ***Le Monde*** du 22mai 2007

HAGEGE, C. (2000) ***Halte à la mort des langues***, Odile Jacob, Paris

HJEMSLEV, L. (1971) ***Prolégomènes à une théorie du langage***, Minuit, Paris, 1ère éd. 1943

HO-DAC, J. ; JACQUES, M.-P. ; REBEYROLLE, J. (2004) "*Sur la fonction discursive des titres*" in Porhiel S. et Klingler D. eds, ***L'Unité du texte***, Perspectives, Pleyben, pp. 125-152

HO-DAC, L.M. ; LE DRAOULEC, A. ; PERI-WOODLEY, M. P. (2001) "*Cohabitation des dimensions temps, espace et "phénomènes" dans un texte géographique*" in ***Cahiers de grammaire***, n°26, pp. 125-142

HOECK, L.H. (1981) ***La Marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle***, Mouton, La Haye, Paris, New York

HOFMANN, T.R. (1989) "*Paragraphs, anaphora*" in ***Journal of pragmatics***, n°13, pp. 239-250

HYMES, D. (1984) ***Vers la Compétence de communication***, CREDIF-Hatier, Coll. LAL, Paris

IFA : AUPELF-UREF (1988) ***Inventaire des particularités du français en Afrique noire***, Edicef, Paris

IMBS, P. (1968) ***L'Emploi des temps verbaux en Français moderne***, Klincksieck, Paris

JACQUES, M.-P. & REBEYROLLE, J. (2006) "*Titres et structuration des documents*" in ***Actes International symposium : Discourse and document, ISDD'06***, prépublication de l'Université de Caen Basse Normandie, pp. 1-12

JODELET, D. (1991) ***Les Représentations sociales***, Coll. "Sociologie d'Aujourd'hui", PUF, Paris

KERBRAT ORECCHIONI, C. (1998) ***Les Interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations***, tome1, Armand Colin, Paris, 1ère éd. 1990

KERBRAT–ORECCHIONI, C. (1986) ***L'Implicite***, A. Colin, Paris

KERBRAT–ORECCHIONI, C. (1980) ***L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage***, A. Colin, Paris

KRONNING, (2005) "*Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique*" in Jacques Brès *et alii* dir. : ***Dialogismes et polyphonie. Approches linguistiques***, De Boeck-Duculot, Bruxelles, pp. 297-312

KRONNING, H. (2002) "*Le conditionnel "journalistique" : médiation et modalisation épistémiques*" in ***Romansk forum***, n°16, pp. 561-575

LABOV, W. (1976) ***Sociolinguistique,*** Minuit, Paris [1ère éd. 1972]

LADO, L. (2005) "*L'imagination africaine de l'occident : entre ressentiment et séduction*" in ***Études (Revue de la culture contemporaine),*** Tome 403, pp. 17-27

LAMBRECHT, K. (1994) ***Information structure and sentence form***, Cambridge University Press, Cambridge

LEVEBVRE, C. (1983) "*Les Notions de style*" in E. Bedard et J. Maurais, dir., 305-333

LÜDY, G. & PY, B. (1986) ***Êtr e bilingue***, Peter Lang, Berne

MAIGRET, E. (2003) ***Sociologie de la communication et des médias***, A. Colin, Paris

MAINGUENEAU, D. (2005) "*L'analyse du discours et ses frontières*" in ***Marges linguistiques***, n°9, pp. 64-75

MAINGUENEAU, D. (2005) ***Analyser les textes de communication***, Armand Colin, Paris

MAINGUENEAU, D. (2004) ***Linguistique pour le texte littéraire***, Nathan, Paris, [1ère éd. 1986]

MAINGUENEAU, D. (1998) ***Analyser les textes de la communication***, Dunod, Paris

MALRIEU, D. (2004) "*Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes*" in ***Langages*** n°153, mars 2004, Larousse, Paris

MANESSY (1993) "*Vernacularité et vernacularisation*" in Robillard et Beniamino dir., pp.407-417

MANESSY (1994) "*Pratique du français en Afrique noire francophone*" in ***Langue française***, n° 100, Larousse, Paris, pp. 12-20

MÄRDH, (1980) *Headlinese : on the grammar of the English front page headlines* in ***Lund studies in English 58***, CWK Gleerup, Lund

MARTIN, R. (1983) ***Pour une Logique du sens***, PUF, Paris

MARTINET, A. (1985) ***Syntaxe générale***, A, Colin, Paris

MARTINET, A. (1980) ***Éléments de linguistique générale***, A. Colin, Paris [1ère éd. 1970]

MARTIN-LAGARDETTE, J.-L. (1987) ***Les Secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre***, Syros, Paris

MATAR, S. & CHAUVIN-VILENO, A (2006) "*Islamalgame, discours représenté et responsabilité énonciative*" in ***Semen***, n°22, "Énonciation et responsabilité dans les médias". En ligne.

MAUREL, F. (2004) *De l'oral à l'écrit : analyses et générations*, ***TALN 2004***, Fès

MAUREL, F. ; LEMARIE, J. ; VIGOUROUX N. (2003) "*Oralisation de structures visuelles : de la lexico-syntaxe à la prosodie*" in ***Actes de Interface prosodique 2003***, pp. 137-142

MBARGA, G (2003) "*L'écriture journalistique camerounaise : l'invention phatique*" in ***Langues et communication. "Quel français parlons-nous ?*** ", n°03, vol. II, Université de Yaoundé I, p. 207- 216

MC LUHAN, M. (1968) ***Pour Comprendre les médias***, Le Seuil, Paris

MEMMI, A (1997) "*Fluctuation de l'identité culturelle*" in ***Esprit***, nº228, janvier 1997, pp. 94-118

MENDO ZE, G. (2003) "*Quelle langue française enseigner en Afrique noire francophone ?*" in ***Langues et Communication. Revue scientifique internationale de recherche multidisciplinaire***, Université de Yaoundé 1, pp. 19-36

MENDO ZE, G., dir. (1999) ***Le Français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie***, Publisud, Paris

MENDO ZE, G. (1992) ***Le Français en Afrique noire francophone. Une crise dans les crises***, ABC, Paris [1ère éd. 1990] .

MENDO ZE, G. *et alii* (1979) ***Inventaire des particularités lexicales du français parlé au Cameroun***, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé

MERLE, J.-M., éd. (2003) ***Le Sujet***, Ophrys, Coll. "Bibliothèque Faits de langue", Paris

MEUNIER, J.-P. & PERAYA, D. (2004) ***Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique***, De Boeck, Bruxelles

MINISTÈRE DE L'INFORMATION ET DE LA CULTURE, (1985) ***L'identité culturelle camerounaise***, Yaoundé.

MOESCHLER, J. (2001) "*Pragmatique : état de l'art et perspectives*" in ***Marges Linguistiques***, n°1, pp. 87-102

MOIRAND, S. (2006) "*Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnement sur les observables et les catégories d'analyse*" in ***Semen***, n° 22, "Énonciation et responsabilité dans les médias", En ligne.

MOIRAND, S., éd. (1996) ***Les Discours : enjeux et perspectives***, Hachette, Paris

MOIRAND, S. (1982) ***Enseigner à communiquer en langue étrangère***, Hachette, Paris

MOIRAND, S. (1975) " *Le rôle anaphorique de la nomination dans la presse écrite*" in ***Langue française***, n°28, pp. 60-77

MOLINER, P (1996) ***Images et représentations sociales. De la théorie des représentations sociales à l'étude des images sociales***, Presse Universitaire de Grenoble, Coll. Vies sociales, Grenoble

MOSCOVISCI, S. (1989) ***Les Représentations sociales***, PUF, Paris

MOUILLAUD, M (1982) "*Grammaire et idéologie du titre de journal*" in ***Mots***, n° 4, Vol.4, pp. 69-91. En ligne. www.persee.fr

MOURIQUAND, J. (1997) ***L'Écriture journalistique***, P.U.F., Coll. "Que sais-je", Paris

NDE (2003) " *Le français d'Afrique : de l'oralité à l'écriture dans la presse camerounaise* ", Communication du Colloque international sur le français écrit et oral en Afrique, Université de Yaoundé, octobre 2003, inédit

NGA NDONGO, V. (1993) ***Les Médias au Cameroun : mythes et délires d'une société en crise***, L'Harmattan, Paris

NGAL, G. (1995) ***Création et rupture en littérature africaine***, L'Harmattan, Paris

NGALASSO, (1992) "*Le concept de Français Langue Seconde*" in ***Études de Linguistique Appliquée***, n°88, Didier Érudition, pp. 27-38

NGALASSO, M.M. (1996) "*Démocratie : le pouvoir des mots*" in M.M.Ngalasso, dir. : ***Politique africaine***, n°64, pp. 3-17 www.politique-africaine.com

NGO NGOK-GRAUX (2006) "*Les représentations du camfranglais chez les locuteurs de Douala et Yaoundé*" in ***Le Français en Afrique***, n°21 www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/21/ngo.pdf

NJIALE, P.-M. (2006) "*Crise de la société, crise de l'école : le cas du Cameroun*" in ***Revue internationale d'éducation Sèvres***, n° 41, CIEP

NØLKE & OLSEN, (2000) "*Polyphonie : théorie et terminologie*" in ***Polyphonie linguistique et littéraire***, 2, Université de Roskilde, pp. 45-171

ODIN, R. (2000) "*La question du public. Approche sémio-pragmatique*" in ***Réseaux***, n°99, Vol.18, pp. 49-72

ONGUENE ESSONO, L-M. (2003) "*La norme en éclats pour un français correct au Cameroun*" in ***Langues et Communication***, vol.2, N°3, Université de Yaoundé I, pp. 57-72

ONGUENE ESSONO, L.M. (1999) "*Les statuts du français au Cameroun, essai de description des situations réelles du français au Cameroun*" in Mendo Ze dir. ***Le Français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie***, Publisud, Paris, pp.285-299

ONGUENE ESSONO, L.M. (1996) "*La démocratie en chansons : les bikut-si du Cameroun*" in M.M. Ngalasso dir. : ***Politique africaine***, n°64, pp. 52-61 www.politique-africaine.com

ONGUENE ESSONO, L.M. (1993) "*La norme endogène dans le français des médias camerounais*" in ***Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies. Actualité scientifique***, J.L.Eurotext/Aupelf-uref, pp.249-260

OUZOUNOVA, J. (1996) "*À propos des instances énonçantes (d'après La Jeune Parque de Paul Valéry)*" in ***Sémiotiques***, n°10, pp. 137-145

OYIE NDZIE, P. (1985) "*Les modalités du français dans le théâtre d'expression française*" in ***Recherches ouvertes***, n°4, Université de Yaoundé, pp. 30-51

OZELE OWONO (2000) ***Approche épilinguistique du discours***, Mathésis éds. Afrique multimédia, Yaoundé

PAICHELER, H. & MORVAN, J. S. (1990) ***Représentations et handicap : vers une clarification des concepts et des méthodes***, CTNERHE, Varves, Paris

PAQUETTE, J.-M. (1983) "*Procès de normalisation et niveau/registres de langue*" in E. Bedard et J. Maurais dir., pp. 367-381

PETITJEAN, A. (1987) "*Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle*" in ***Langue Française***, n°74, pp. 73-96

PICOCHE, J. (1986) ***Structures sémantiques du lexique français***, Nathan, Paris

PICOCHE, J. (1977) ***Précis de lexicologie française***, Nathan, Paris

PIEROZACK, I. (2007) "*Prendre internet pour terrain*" in ***Glottopol***, n°10, En ligne sur http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol

POIRIER, C. (1995) "*Les variantes topolectales du lexique français. Propositions du classement à partir d'exemples québécois*" in Latin D. et Francard M., dir. : ***Le Régionalisme lexical***, Duculot / Aupelf – Uref, pp 13-56

PRANDI, M. (2002) "*Métonymie et métaphore : parcours partagés dans l'espace de la communication*" in ***Semen***, n°15, "figures du discours et ambiguïtés", En ligne.

PRIGNITZ (1998) "*Indices métalinguistiques d'une compétence en français dans un corpus oral panafricain à Ouagadougou*" in A. Batiana & G. Prignitz éds. : ***Francophonies africaines***, Coll. Dyalang, Rouen, pp. 35-47

QUEFFELEC, A. (2000) "*Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable* ?" in ***Contact de langues et identités culturelles,*** Actualités scientifiques, AUF/Les Presses de l'Université Laval, pp.283-300

QUEFFELEC, A. (1994) "*Appropriation, normes et sentiments de la norme chez des enseignants de français en Afrique Centrale*" in ***Langue française***, n°100, pp.100-114

RAO, S. (2005) "*Comment la philosophie doit-elle penser l'autre de couleur ?*" in ***Éthiopiques***, n° 74, "Altérité et diversité culturelle", En ligne sur http://www.refer.sn/ethiopiques

RABATEL, A. (2005) "*De la part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue*" in ***Marges linguistiques***, n° 9, 115-136

RABATEL, A. (2003) "*L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation*" in ***Estudios de Lengua y Literatura francesas***, n°14, pp; 33-61

RABATEL, A. & CHAUVIN-VILENO, A. (2006) "*La question de la responsabilité dans l'écriture de presse*" in ***Semen***, n°22, "Énonciation et responsabilité dans les médias", En ligne;

RASTIER, F. (2007) "*Communication, interprétation, transmission*" in ***Semen***, n°23, "Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue", En ligne sur http://www.semen.revues.org/document5341.html.

RASTIER, F. (2004) "*Poétique et textualité*" in ***Langages*** n° 153, Larousse, Paris

RECANATI, F. (1981) ***Les Énoncés performatifs : contribution à la pragmatique***, Minuit, Paris

REINHART, T. (1982) ***Pragmatics and linguistics ; an analysis of sentence topic***, IULC, Bloomington

REY, A. (1972) "*Usages, jugements et prescriptions linguistiques*" in ***Langue française***, n°16, pp. 4-28

REY, A. (1971) ***Le Lexique, images et modèles***, Armand Colin, Paris

ROBILLARD, D. de (2007) "*La linguistique autrement : altérité, expérienciation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le Titanic ne coule pas*" in ***Carnets d'atelier sociolinguistique***, n°1, pp 1-149

ROBILLARD, D. de (2001) "*Peut-on construire des "faits linguistiques" comme chaotiques ? Éléments de réflexion pour amorcer le débat*" in ***Marges linguistiques***, n°1, pp. 163-204

ROBILLARD, D. de & BENIAMINO, M., dir. (1993) ***Le Français dans l'espace francophone***, Champion, Paris

ROMEDEA, A.-G. (2008) "*De la phrase au texte*" in ***La Francopolyphonie : langues et identités***, pp.335-344

ROSIER, L. (1999) ***Le Discours rapporté. Histoire, théories, pratiques***, Duculot, Louvain-La Neuve

ROSSI, M. (1999) ***L'intonation, le système français : description et modélisation***, Ophrys, Paris

ROULET, E. (1976) "*L'aspect des sciences du langage à la diversification des méthodes d'enseignement des langues secondes en fonction des caractéristiques des publics* visés" in ***ELA***, n°21, pp. 44-45

ROUQUETTE, M.L. (1996) "*Représentations et idéologie*" in J.C. Deschamps, J.L. Beauvois : ***Des attitudes aux attributions,*** Presses Universitaires de Grenoble, 163-173

ROUQUETTE, M.-L. & RATEAU, P. (1998) ***Introduction à l'étude des représentations sociales***, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble

ROUSSIAU, O. & BONALDI, C. (2001) ***Les Représentations sociales. État des lieux et perspectives***, Mardaga, Liège

SAUSSURE, F. de (1972) ***Cours de linguistique générale***, Payot, Paris, 1ère éd. 1916

SCHIPPER, M. (2003) "*Troncs d'arbre et crocodiles dans l'océan de la connaissance réciproque*" in ***Études Maliennes***, n°57, pp. 48-65

SCHIPPER, M. (1973) ***Le Blanc et l'Occident au miroir du roman africain de langue française***, CLE-Van Gorcum, Yaoundé-Assen

SCHUDSON, M. (1995) ***Le Pouvoir des médias. Journalisme et démocratie***, Nouveaux horizons, Paris

SULLET-NYLANDER, (2006) "*L'emploi du conditionnel journalistique : du titre à l'article et de l'article au titre*" Communication donnée au XVIe Congrès des Romanistes scandinaves, Université de Copenhague et de Roskilde, 24-27 août 2005 www.ruc.dk/cuid/publikationer

SULLET-NYLANDER, F. (2002) "*Titre de presse et polyphonie*" in ***Romansk Forum***, n°16, pp. 767-775

SULLET-NYLANDER, (1998) ***Le Titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique***. Thèse de doctorat. Stockholms universitet, Stockholm

TABI MANGA, J. (2000-a) "*Prolégomènes à une théorie de l'emprunt en français langue seconde*" in ***Contact de langues et identités culturelles. Actualités scientifiques***, AUF / Les Presses de l'Université Laval, pp. 159-176

TABI MANGA, J. (2000-b) ***Les Politiques linguistiques du Cameroun***, Karthala, Paris

TABI MANGA, J. (1999) "*Propositions pour un aménagement du plurilinguisme en Afrique francophone*" in G. Mendo Zé dir. ***Le Français langue africaine***, pp.31-44

TABI MANGA, J. (1990) "*Écriture de l'insolite : le français écrit du Cameroun*" in ***Notre Librairie***, n°100, pp.10-17

TESNIERE, L. (1988) ***Éléments de syntaxe structurale***, Klincksieck, Paris [1ère éd. 1959]

TETU, J.-F. (2004) "*L'émotion dans les médias : dispositifs, formes et figures*" in ***Mots***, n°75, pp.9-20

TETU, J.-F. (2002) "*Identité, culture et communication*" in ***Actes du Congrès SFSIC et AMIC Mexico***

TOURATIER, C. (1996) ***Le Système verbal français***, Armand Colin, Paris

TREMBLAY, L. (1998) "*La qualité de la langue et les médias écrits*" in ***Terminogramme. Normes et médias***, n° 97-98, pp. 13-19

TREMBLAY, L. (1996 a-) "*Qualité de langue et discours journalistique*" in ***Mélanges linguistiques. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée***, n°13, pp.145-158

TREMBLAY, L. (1996 b--) "*Profil linguistique des médias écrits : analyse d'indices lexicaux, syntaxiques et normatifs*" in ***Le Français moderne***, n°2, vol. 64, pp.42-65

TROGNON, A. & KOSTULSKI, K. (1999) "*Éléments d'une théorie sociocognitive de l'interaction conversationnelle*" in ***Psychologie française,*** tome 44, n°4, 307-318

TSOFACK, J.-B & TANDIA MOUAFOU, J.-J. R. (2007) "*logos et pathos : une construction des émotions dans le journal Le Messager*" in ***Le Français en Afrique***, n°22

TUDESQ, A. J. (1999) ***Les Médias en Afrique***, Ellipse, Paris

ULLAND, H. (2002) "*Les titres rédactionnels phrastiques et leur analyse automatique en prédicat et arguments*" in ***Romansk forum***, n°16, pp. 813-821

VALDMAN, A. (1983) "*Normes locales et francophonie*" in E. Bedard et J. Maurais éds., pp. 667-708

VALDMAN, A. & MANESSY, G. (1979) ***Le Français hors de France***, Champion, Paris

VALDMAN, A. (1993) "*La démarcation lexicale français/langue locale en situation créolophone*" in D. Latin, A. Queffélec et J. Tabi Manga (dir.) : ***Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies***, AUPELF-John Libbey Eurotext, Paris-Londres, pp. 65-77

VALETTE, M. (2004) "*Actualisation et énonciation : retour sur une gémellité problématique*" in ***History of linguistics in texts and concepts, Nodus publikationen***, Münster, pp. 813-821

VEDENINA, L. G. (1989) ***Pertinence linguistique de la présentation typographique***, Peeters/Selaf, Paris

VIGNER, G. (1980) "*Une unité discursive restreinte : le titre. Caractérisation et apprentissage*" in ***Le français dans le monde***, n° 156

VIGNER, G. (1979) ***Lire : du texte au sens. Éléments pour un apprentissage et un enseignement de la lecture***, Clé international, coll. Didactique des langues étrangères, Paris

VION, R. (2001) "*Modalités, modalisations et activités langagières*" in ***Marges Linguistiques***, n°2, M.L.M.S. éd., pp. 209-231

VIRBEL, J. (2002) "*Eléments d'analyse du titre*" in ***Inscription spatiale du langage : structures et processus***, Prescot, Toulouse, pp.123-132

VIRBEL, J. (1989) "*The contribution of linguistic knowledge to the interpretation of text structure*" in André J., Quint V. et Futura R. eds., ***Structured documents***, Cambridge University Press, pp.161-181

VUILLAUME, M. (2000) "*La Signalisation du style indirect libre*" in ***Cahiers Chronos***, n°5, Rodopi, Amsterdam, pp. 107-130

WAGNER, R.-L. & PINCHON, J. (1991) ***Grammaire du français classique et moderne***, Hachette, Paris [1ère éd. 1962]

WALD, P. (1994) "*L'appropriation du français en Afrique noire : une dynamique discursive*" in ***Langue française***, n°100, pp. 115-124

WEINREICH, U. (1953) ***Languages in contact. Findings and Problems***, Mouton, La Haye,

ZAIM, H. (1997) ***La Néologie dans la presse écrite française***, Thèse NR, Université Paris III

WEBOGRAPHIE :

Quelques sites de médias et du ministère de la communication :

www.cameroon-tribune.net
www.lanouvelleexpression.info
www.lemessager.net
www.quotidienmutations.info
www.lepopoli.com
www.mincom.gov.cm

Quelques sites des sciences humaines et sociales :

www.revue-texto.net
www.persee.fr
http://mots.revues.org
www.fdl.com
www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/
www.sudlangues.sn
www.fabula.org
www.semantique-gd.net
www.wikipedia.org

ANNEXE

ANNEXE 1 : Questionnaires proposés aux lecteurs de titres et aux journalistes

- Questionnaire aux lecteurs …… 383
- Questionnaire aux journalistes ……. 386

ANNEXE 2 : Quelques entretiens

- Entretien avec Alexandre Djimeli (LM)……. 389
- Entretien avec Dooh Bell (LM) ……. 397
- Entretien avec David Nouwou (LN) ……..402
- Entretien avec Alain Tchakounte (CT) ……..408
- Entretien avec Bogning (LP) ……414
- Entretien avec thierry Ndong (LP) ……... 417
- Entretien avec Léger Ntiga (MU) ……. 419
- Entretien avec Badjang Ba Nkeng (CT) …….. 425

ANNEXE 3 : Quelques unes de presse

QUESTIONNAIRE POUR LES LECTEURS

Profession : ……..…….Âge …….……. Niveau scolaire……

1. **Quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison ?**

……..…….

Au travail ? ……**Entre amis ?**.....

2. **A quelle fréquence lisez-vous les titres de journaux ?**

☐ Chaque jour

☐ Quelque fois dans la semaine

☐ De temps en temps

3. **Combien de temps environ passez-vous à lire ces titres ?**

☐ Une minute au moins

☐ Deux à cinq minutes

☐ Dix minutes

☐ Plus

(préciser)……..

4. **Comment achetez-vous les journaux ?**

☐ Systématiquement

☐ Si le titre m'intéresse

☐ Rarement

☐ Autre

(préciser)…….……..

5. **Que pensez-vous des langues camerounaises ?**

☐ Elles véhiculent la tradition

☐ Elles sont dominées par le français et l'anglais

☐ Elles sont démodées

☐ On ne peut que les parler, on ne peut les écrire ni les lire

☐ Autre(préciser)…….……

…..

6. **Que représente le français pour vous ?**

☐ Il sert à être important dans la société

☐ Il sert à être intégré en ville

☐ Il sert à communiquer avec les gens de tribus différentes

☐ C'est la langue des blancs

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

☐ C’est une langue qui nous est imposée

☐ Autre(préciser)……
….

7. Quelle appréciation avez-vous du français des titres de presse ?

☐ Incompréhensible

☐ Accessible

☐ Instructif, me permet d’améliorer mon français

☐ Eloigné de celui que je parle, mais je fais des efforts pour comprendre

☐

Autre(préciser)……
..

8. **Classer les journaux camerounais en fonction du français qu’ils utilisent**

☐ Type 1 :

☐ ……..…….

☐ Type 2 :

……

Type 3:

……..

9. Quand un journal utilise un français éloigné de celui que vous avez appris à l’école, le camfranglais par exemple, qu’en pensez-vous ?

☐ C’est ridicule, ces parlers sont vulgaires

☐ C’est à encourager, puisque ces parlers sont typiquement camerounais

☐ C’est intéressant, mais je ne parle pas comme ça

☐ C’est à condamner, de tels journaux détruisent l’éducation et le progrès des jeunes

☐ Autre

……..

10. Avez-vous confiance en ce que titrent les journaux Camerounais ?

☐ Oui

…….

☐ Non

……

☐ Autre

……

11. Si tous les journaux devaient utiliser la même qualité de langue quel serait pour vous le journal de référence ?

…….
.

12. Avez-vous l'impression de partager une identité camerounaise ?

☐ Oui ……..

☐ Non

…….....

☐ Autre……
.

13. Enumérez quelques mots ou expressions renvoyant à des réalités culturelles spécifiquement camerounaises.

……
……

14. Pensez-vous que l'utilisation d'une langue ou d'une façon de parler spécifiquement camerounaise peut contribuer à construire la nation camerounaise ?

☐ Oui

☐ ……

Non

☐ ……

Autre

……

15. **Ce que vous lisez dans les journaux influence**

☐ Votre manière de parler (vous apprenez et adoptez des expressions, le style,…)

…….……
…

☐ Votre manière de penser (vous appréciez et adoptez les idées et les

☐ positions)…….

☐ Votre manière d'agir, de vous comporter

…….

Ne vous influence pas du tout

……..

QUESTIONNAIRE AUX JOURNALISTES ET AUTEURS DE TITRES DE PRESSE

1. **Comment se font les choix des titres de presse dans votre organe ?**

☐ Chaque journaliste fait une suggestion et on retient la meilleure idée

☐ L'équipe rédactionnelle se réunit pour cela

☐ Un rédacteur choisit le titre

☐ Autre

(préciser)……..

2. **Comment est composée l'équipe de rédaction ?**

Le nombre approximatif de grands groupes ethniques……..

Le diplôme de référence du responsable de rédaction ……...

Le diplôme minimal au recrutement …….

3. **Quelle(s) langue(s) parlez-vous**

Au journal ? ……

Entre amis ? ……

En famille ? ……

4. **Quel français utilisez-vous dans votre journal ?**

☐ Une langue châtiée

☐ Une langue que peut comprendre la majorité de nos lecteurs

☐ La langue que parlent les camerounais

☐ Le camfranglais

☐ Autre

(préciser)…….……

5. **Que représente le français pour vous ?**

☐ Un outil de travail

☐ La langue des blancs

☐ L'accès au modernisme

☐ L'une de mes langues

☐ Une langue de domination

☐ Un moyen d'intercompréhension entre les camerounais

☐ Un élément de l'unité nationale

☐ Autre

(préciser)……

6. **Quel est selon vous votre lectorat cible ?**

☐ Tous les camerounais, sans niveau scolaire particulier

☐ Les camerounais ayant au moins un niveau secondaire 1er cycle

☐ Les camerounais ayant un niveau secondaire 2nd cycle

☐ Les diplômés du supérieur

☐ Tous les citoyens des pays francophones

7. Que pensez-vous du français parlé dans les rues camerounaises ?

☐ Intéressant, mais je ne parle pas comme cela

☐ Mauvais pour les jeunes scolaires en quête de repères

☐ Peut être amélioré par une correction régulière dans les médias

☐ Peut être la véritable langue porteuse d'identité camerounaise à standardiser et à étudier comme langue spécifique

☐ Peut entamer la crédibilité d'un journal

☐ Il est très peu stable

☐ Autre

(préciser)……...

8. Comment percevez-vous la place des langues africaines à côté du français ?

☐ Passées de mode

☐ Propres à exprimer des réalités locales

☐ Véhicules de la tradition orale et de la culture

☐ Subissent une grande domination

☐ Autre ……...

9. La qualité du français des médias camerounais

☐ Bonne en général ……

☐ Acceptable …….....

☐ Mauvaise

…….

10. Distinguez-vous la langue du titre à la une de votre journal de celle du contenu de l'article ? Pourquoi ?

☐ Oui ……..

☐ Non …….

☐ Souvent ……...

11. Pour vous, qu'est-ce qu'un titre de qualité ?

…….

12. Que pensez vous qu'est l'idéal de la relation du journal au lecteur ?

☐ Le journaliste doit adapter son niveau de langue à celui de ses lecteurs

☐ Le journaliste est le reflet de la norme, le lecteur doit se mettre à son niveau de langue

☐ Chaque lecteur oriente sa lecture en fonction du journal, reflet de son niveau de langue

13. Etes-vous conscients des représentations (image du Cameroun et des camerounais, de l'occident et des occidentaux entre autres)que vous véhiculez à travers vos unes ?

☐ Oui …….

☐ Non ……

☐ Souvent ……..

14. Avez-vous l'impression de partager une identité nationale camerounaise?

…….

15. Enumérez quelques éléments d'une identité culturelle camerounaise

……

Njoh Kome, Ferdinand. Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones - 2009

ANNEXE

ENTRETIEN AVEC ALEXANDRE DJIMELI

Directeur des rédaction de la Free Media Group

27 mai 2009 - siège du Messager à Douala

En tant que journaliste du privé comment percevez-vous le discours de la presse écrite publique ?

Je voudrais comprendre:: la perception tel que vous le demandez comme une appréciation que je fais ++ l'appréciation je la ferais sommairement dans deux perspectives ++ la première perspective qui est le modèle économique de ces journaux là parce que sans modèle économique la politique éditoriale ne vit pas + donc elle n'est rien++ donc premièrement le modèle économique + deuxièmement le traitement de l'information++

Pour ce qui est du modèle économique +++ la perception, l'appréciation que j'en ai c'est que de façon globale:: La SOPECAM qui produit:: Cameroon Tribune qui est un journal à capitaux publics + c'est d'ailleurs le seul+ est une entreprise qui se porte plutôt bien ++ avec un modèle économique qui relève naturellement de l'économie mixte + avec une forte implication des ressources publiques dans son fonctionnement + et ensuite une situation + dans laquelle elle est favorisée + notamment + dans le support de la production dû par les organismes publics + en ce que ces organismes là + leur envoie de la publicité qui leur permet de supporter un certain nombre de charges ++ donc il y a:: ce que je pourrais appeler un régime de faveur + le régime de faveur qui s'explique par deux choses ++ le capital de départ + qui est un capital qui appartient à l'État ++ ce capital est constitué par l'ensemble des immobilisations + et ensuite le capital euh:: avec lequel on fonctionne ++ vous savez très bien que de façon traditionnelle + la presse a trois ou quatre sources de financement à savoir la vente au numéro + l'aide publique de l'État + le mécénat et évidemment surtout et surtout la publicité + La publicité qui dans certains pays font jusqu'à 80% des recettes + cette publicité là arrive en abondance à Cameroon Tribune parce que toutes les administrations publiques ou presque se sentent un peu comme obligées de communiquer à Cameroun Tribune ++ les mêmes administrations qui ne se sentent pas en revanche obligées de communiquer dans la presse à capitaux privés ++ ce qui fait donc un régime de faveur et un modèle économique qui fait qu'il y a une distance considérable entre Cameroon Tribune et les autres en ce qui concerne les recettes ++ bien + donc au-delà de ces ressources dans l'immobilisation de départ et de cette faveur due au fait que les organismes publics envoient prioritairement leurs annonces là-bas + il y a le positionnement stratégique et idéologique de Cameroon Tribune en ce que Cameroon Tribune est généralement confondu avec le Journal Officiel ++ donc la stratégie de ventes est boostée par cette perception qu'on a réussi à installer dans l'opinion alors que le journal officiel c'est une chose à part + il est produit par la présidence de la République et fabriqué généralement par les presses de l'Imprimerie Nationale +++ Cameroon Tribune est simplement un journal à capitaux publics qui n'est pas la presse officielle mais son positionnement comme la voix du Gouvernement + comme l'allié du gouvernement fait que les gens l'achètent beaucoup + parce qu'ils veulent savoir ce que le gouvernement pense de telle ou de telle situation ++ d'ailleurs ses missions le conduisent à être le plus souvent le relais de l'action gouvernementale en direction du public ++ c'est ces derniers temps que de plus en plus on observe une certaine remontée de l'information de la base vers le sommet ++ donc il y a ce positionnement stratégique qui booste les ventes + et qui fait que le modèle économique est un modèle qui se distingue fondamentalement de celui des autres + il est fait

d'une forte participation de l'État + d'un positionnement différent de celui des autres et d'un régime de faveur en ce qui concerne l'attribution des publicités + maintenant+++

Et sur le plan de l'information?

Maintenant au niveau du traitement de l'information:: le traitement de l'information dans un journal est fille de sa politique éditoriale ++ alors avant de questionner ou bien pour comprendre comment l'information est traitée à Cameroon Tribune + il est nécessaire de savoir quelles sont ses missions + traditionnellement et depuis sa création ++ d'ailleurs Cameroon Tribune avait pour mission:: de soutenir l'action du gouvernement de + diffuser l'action du gouvernement dans le sens qu'on dit que la vérité vient d'en haut ++ c'est pour ça que de façon générale quand le président de la République + quand le premier ministre + quand le président de l'Assemblée nationale + quand le président du Conseil économique et social quand le président de la Cour suprême mènent des actions + ces actions généralement occupent la première page:: à Cameroon Tribune + ils sont considérés comme des éléments de fond qui structurent l'organisation du contenu du journal donc ++ il est normal que cela se traite comme cela + maintenant ++ au-delà de ces missions:: qui sont entre autres je l'ai dit assurer l'information du gouvernement + que cette information soit diffusée en direction du public + Cameroun Tribune en tant que journal peut se permettre également de relayer l'information qui vient du bas peuple en direction du gouvernement ++ mais au-delà il faut savoir qu'il y a quand même ce qu'on appelle la tutelle institutionnelle ++ Cameroon Tribune a une tutelle institutionnelle qui est le Ministère de l'information ++ et cette tutelle institutionnelle a un certain droit de regard et une force de coercition même morale qui oblige l'orientation éditoriale:: à traiter de certains sujets d'une certaine façon + + euh:: mais au-delà je voudrais quand même confesser qu'il y a une émergence d'un certain type de journalisme depuis au moins une dizaine d'années qui essaie quand même de se démarquer de ces schémas là ++ si l'information politique et l'information économique restent fortement liées à ces schémas là + il faut en revanche reconnaître que l'information de société + les faits divers s'en détachent aujourd'hui complètement + et on observe un traitement de plus en plus indépendant + de plus en en plus critique + + d'ailleurs dans ces rubriques culture + société + sport + sauf quand ça concerne le ministère des sports (rires).

Ils disent assumer une mission de service publique + c'est le titre + c'est le slogan qu'on utilise là-bas…

[Mais qu'est-ce que cela veut dire?]

Vous également vous dites assumer une mission de service public.

On n'assume pas également +++ mais qu'est-ce que le service public ? il faut peut- être commencer par là ++ vous comprenez? qu'est-ce que le service public? le service est déclaré public quand la qualité ou la valeur du service qui est rendu est à destination d'un public incontrôlé et incontrôlable + parce qu'on ne peut pas exclure une certaine partie du public de la consommation de ce service là + a un prix tel que un individu est incapable ou serait incapable à lui seul de supporter ces charges-là ++ quand la situation se pose de cette façon et qu'il s'agit d'une nécessité + c'est déclaré service public parce que justement le promoteur ne peut pas seul supporter et parce qu'il joue un rôle important dans la démocratie + dans la distribution des rôles sociaux + dans un certain nombre de choses ++ et de ce point de vue-là + tous les médias déclarés + tous les médias qui ont une licence assurent un rôle de service public + + vous comprenez ? ils assurent un rôle de service public ++ donc Cameroon Tribune assure un rôle de service public mais les autres aussi + tout en poursuivant leurs

intérêts privés + ils assurent une mission de service public + et ça il faut que je soit clair là-dessus + bon maintenant qu'il y ait discrimination dans la manière où l'aide publique est diligentée et repartie + cela n'enlève rien au fait que la mission de service public est assurée par tous y compris par ceux qui poursuivent les intérêts privés + donc cette perception là elle est vraie mais elle est partagée

La manière dont les médias privés traitent l'information, le discours que l'on y trouve, qu'est-ce que vous en pensez ? Quels sont les mots que vous utilisez pour définir cette presse là qui n'est pas de l'État ?

Non + quand vous dites qui n'est pas de l'État:: non + ça a été tellement difficile pour moi personnellement si bien qu'en définitive + je me suis rendu compte que la manière la plus pertinente de désigner ça sans:: en créant le moindre mal possible c'est de se baser sur la structure du capital + c'est de parler de la presse à capitaux publics et de la presse à capitaux privés + Si on admet que tous les deux jouent une mission de service public + donc la structure du capital peut permettre de les différencier + l'origine des fonds + moi je pense qu'il est plus juste ou plus judicieux de parler de la presse à capitaux privés et de la presse à capitaux publics ++ peut être pour terminer au niveau du traitement de l'information + s'il faut embrayer sur cette question + je voudrais dire qu'il y a des sujets qui ne sont pas abordé à Cameroun Tribune et qui sont très aimés dans la presse à capitaux privés par exemple les frasques des ministres + c'est rarement que vous trouvez ça dans Cameroon Tribune à moins que je me trompe + les frasques des ministres + les frasques de certaines personnalité de la république hein :: les scandales qui sont au cœur d'un certain nombre de structures comme la présidence de la république + comme la primature + vous ne les trouverez pas facilement dans des médias comme Cameroon Tribune ++ non + il y a des sujets pour lesquels on choisit de se taire + des sujets qu'on ne tairait pour rien au monde hein :: dans la presse à capitaux privés ++ donc la première différence qu'il faut peut-être établir ++ c'est vrai c'est au niveau de la structure du capital + maintenant quand on entre dans la manière de traiter l'information + première étape le choix du sujet ++ les sujets ne sont pas les mêmes + la presse c'est une presse à capitaux privés qui aime le sexe + qui aime le sang + qui aime le scandale ++ c'est la presse des "3s" + fondamental c'est-à-dire le sang - le sexe - le scandale + et même c'est une orientation qui fait que les sujets souvent ne sont pas les mêmes + quand les sujets sont les mêmes + l'orientation du traitement n'est pas la même + je prends un cas simple +

le ministre:: des finances qui décide que la Banque Atlantique va reprendre le fichier client de Amity Bank + donc il y aurait une absorption de Amity Bank par Atlantic ++ Cameroun Tribune pourrait par exemple traiter le sujet en montrant comment le gouvernement à travers le ministre des finances et la COBAC a réussi à sauver une banque qui était en faillite et à la faire reprendre par une structure qui était plus viable + cette information n'est pas fausse + Le Messager + ce n'est pas ça que le Messager montrerait ++ Le Messager pour traiter cette information poserait ou répondrait à la question est-ce que la transaction ou est-ce que l'absorption s'est passée dans la norme tel que les associés de Amity Bank ne soient pas lésés ? Voilà la question à laquelle va répondre le Messager ++ et la deuxième question sera + est-ce que dans cette situation les avoirs des clients ne sont pas menacés ? Ou bien quelles sont les attitudes qui pourraient faire en sorte que les emplois ou les clients soient menacés ? Voilà deux perspectives éditoriales + une perspective optimiste de droite et une perspective peut être pessimiste mais de gauche

Vous partez du principe que vous défendez le social, la masse populaire

Si vous voulez percevoir le traitement + partez des missions et des orientations éditoriales ++ Le Messager c'est "à l'écoute de peuple" + c'est ça qui fonde le Messager ++ c'est à l'écoute du peuple depuis sa création il y a trente ans + c'est à l'écoute du peuple ++ chaque article qui

paraît dans le Messager est un article qui doit se soucier du peuple ++ voilà notre orientation ++ à l'écoute du peuple + nous ne sortirons pas de là + nous ne pouvons pas sortir de là + c'est vrai qu'il peut y avoir des égarements + c'est normal ++ mais sachez que c'est ça la ligne qui est constante et c'est en fonction de cette ligne là que nous traitons les informations ++ quand nous allons sur le marché + nous disons il y a des choses que Cameroun Tribune a cru percevoir et que de toutes les façons Cameroun Tribune fait mieux percevoir que nous + nous ne pourrons pas faire le travail que Cameroun Tribune fait mieux que lui ++ il est important que nous fassions ce que Cameroun Tribune ne sait pas faire + ou ce que Cameroun Tribune n'est pas autorisé à faire + et c'est ça qui fait que nous soyons différents ++ C'est vrai que sur le plan de la déontologie il y a de temps en temps des fautes formelles + c'est-à-dire le principe d'équilibre le principe d'objectivité +encore que l'objectivité doit être mis en parenthèses ici n'est pas respecté + Mais c'est partagé +hein que ce soit à droite ou gauche + on observe toujours ces fautes là partout quelque soit le bord

Pensez-vous que la pluralité de ces médias là est soit un signe de démocratie, soit un facteur de démocratie ?

C'est un facteur ++ c'est incontestablement un facteur si nous partons du simple principe que l'un des piliers de la démocratie c'est le dialogue + et qui dit dialogue dit expression ++ si l'on a le dialogue comme l'un des piliers de la démocratie + et si pour qu'il y ait dialogue il faut qu'il y ait expression + le fait que les journaux existent est un facteur qui peut encourager la démocratie + qui peut remodeler la démocratie + qui peut orienter la démocratie ++ mais est-ce que c'est un indicateur suffisant pour qu'il y ait démocratie ? Je pense que non parce que si la liberté d'expression est à la base de l'échange + il faut en revanche que l'échange débouche sur un "modus operandi" commun + accepté de tous + qui forme ce qu'on appelle le consensus social + or de ce point de vue il ne me semble pas que l'expression des journaux construit une parole commune qui aboutit au consensus social ++ c'est pour cela que en 1999 + l'ancien rédacteur en chef avait fait un article qui m'avait beaucoup amusé et intéressé ++ il disait que le président de la République avait donné non pas la liberté d'expression + mais la liberté de bavardage + en ce que ce que les autres disaient n'était pas pris en compte dans le processus de prise de décisions et de l'amélioration de la vie du citoyen ++ Comprenez-moi je parlerai toujours du citoyen parce que c'est notre axe stratégique + voilà

Mais est-ce qu'il y a un discours identitaire, unique de la presse privée ?

Ce n'est pas le parti unique + Comment oseriez-vous penser qu'il y ait un discours unique ?

Oui parce que généralement quand vous parlez avec le gouvernement ils vous disent la presse privée c'est la presse qui est contre nous

Contre eux les qui ? non non non + je crois que *le Patriote* est un journal à capitaux privés + l'Action c'est un journal à capitaux privés + le *SDF Chronicle* est un journal à capitaux privés + est-ce que l'*Action* dit la même chose que le *SDF Chronicle* ? vous voyez comme moi que c'est d'ailleurs une question qui ne se pose pas ++ mais la question que vous m'avez posé est le rôle de cette expression plurielle sur la démocratie et c'est à ça que j'ai répondu +

Et les abus que l'on constate sont-ils signes à construire une démocratie digne de ce nom?

Si vous parler déjà d'abus cela veut dire que cela ne peut pas construire ++ cela veut dire qu'il y a un cadre normatif que vous avez considéré dès le départ et l'abus c'est ce qui sort de ce cadre normatif + et s'il y a abus cela veut dire que ça ne peut pas forcément aider à construire une démocratie euh :: tel que vous dans votre paradigme vous l'avez tracé + je ne voudrais pas faire du contrôlisme++

Au Messager quel est l'objectif de l'expression. Je prends trois mots, trois expressions, bousculer les consciences , vendre ou objectiver (rendre la réalité perçue)

Est-ce que les trois s'excluent ? non + on peut bousculer les consciences en rendant la réalité telle quelle est vécue pour vendre ++ ça ne s'exclue pas + et tant que vos trois facteurs seront réunis + nous ne serons que fiers

Sur lequel vous insistez, parce que il y en a qui dise de leur journal "c'est le journal qui dit la vérité"

Non non non + si quelqu'un dit c'est le journal qui dit la vérité + je l'arrête tout de suite ++ la vérité ne s'apprécie que par rapport à un cadre normatif ++ là je le répète encore + dans un cadre normatif tracé par les individus +++ à ce qu'ils disent + la vérité ne peut pas se percevoir comme ça ++ la vérité n'existe pas sans le contexte ++ nous nous avons un principe fondamental de base + ce principe c'est que le Messager n'aime pas + Le Messager s'intéresse +++ par exemple aux trains qui n'arrivent pas à l'heure + quand un train n'est pas arrivé à l'heure + ça intéresse le Messager + ça c'est la ligne fondamentale + maintenant parmi les trains qui n'arrivent pas à l'heure + le Messager s'intéresse au train qui ne sert pas les intérêts de la population ou au train qui intéresse la population

Est-ce qu'il y a donc une idéologie au Messager ?

Oui + l'idéologie du Messager c'est l'idéologie du journalisme + c'est-à-dire (2fois) + éclairer partout où c'est noir + notre idéologie c'est que nous pensons que le pouvoir doit effectivement revenir au peuple + aux peuples pour lesquels les dirigeants à qui ils ont donné mandat pour les gouverner doivent faire tout pour améliorer leurs conditions de vie + le Messager croit à ça et le Messager travaille pour que les intérêts collectifs soient sauvegardés + et pour que le bien être soit une réussite

Sur le plan sémiologique j'aborde plus précisément le titre : est-ce que vous donnez un sens aux images, aux couleurs, j'ai vu que vous avez changé plusieurs fois la manière de présenter votre une ?

Évidemment si non il n'y aurait pas de une

Quel sens donnez vous à la présentation en noir et blanc avec quelques traits violets ?

Non non non + il n'y a pas de sens particulier ++ il faut comprendre la logique de cette création comme une logique de pénurie (2fois) + une logique de pénurie chromatique parce que nous n'avons pas la possibilité d'aller au-delà de deux couleurs sur notre une ++ aller au-delà de deux couleurs suppose des engagements financiers + un risque financier que nous ne sommes pas prêts à prendre au regard de la morosité ambiante du marché + c'est pour cela que tout à l'heure je vous ai dit que l'économie + le volet économique est indispensable de tout ce qui peut se faire ici ++ donc ça c'est la première explication + la seconde explication c'est que au niveau des images + j'entends les images ici ça peut être des photographies + ça peut être des dessins + ça peut être des graphiques + donc au niveau donc des illustrations + je vous ai dit nous distinguons deux types d'images ++ les images picturales et les images fonctionnelles + + quand il y a un accident sur le pont du Wouri + et que nous avons la possibilité d'être les premiers sur le pont et d'avoir une image de l'accident qui est sur le pont + cette image à elle seule ordonne l'information sur le pont + on peut faire et refaire une petite légende + que notre lecteur aura l'information + nous avons là affaire à une image fonctionnelle ++ quand nous avons ce genre d'images-là + généralement nous la mettons à la une pour donner de la force au titre que nous avons formulé ++ là où nous la mettons ça modifie le contenu de +++ ça modifie la formulation scripturale ++ maintenant il peut arriver que n'ayant pas d'images fonctionnelles + mais euh :: l'austérité d'une certaine formulation mérite qu'on soutienne

l'attention + qu'on la relève + qu'on la captive avec des choses qui permettent de rendre relax la lecture ++ là on y met ce que nous appelons une image picturale qui n'a pas de lien immédiat + en tout cas pas de liens informatif avec le titre que nous mettons quand même dans la perspective de créer une diversité graphique qui rend moins austère le titre + Là c'est sur le plan graphique ++ maintenant sur le plan sémiologique + non sur le plan sémantique + parce que les deux sont sémiologiques + sur le plan sémantique à proprement parler:: la logique du titre chez nous c'est vraiment une logique qui vise à accrocher (2fois) et l'accroche a à la fois une valeur commerciale et une valeur idéologique ++ donc la formulation chez nous est forcément stratégique ++ Elle est stratégique et tient sur deux points principaux + l'abordage du marché et la poursuite de nos objectifs éditoriaux ++ aborder le marché et poursuivre nos objectifs éditoriaux ++ c'est ça la dynamique du sens de la une ++ c'est vrai sur la présentation graphique + elle n'est pas variée + elle n'est pas très variée parce que la création en noir et blanc peut être plus riche que ce que nous avons aujourd'hui + ça nous en sommes conscient ++ Vraiment ça peut être plus riche ++ après il faut comprendre que le contexte dans lequel le journal est réalisé fait que à une certaine heure de la nuit il est difficile de faire une création + La une se fait au plutôt à 22heures + or à cette heure là + les gens sont fatigués ++ les gens sont fatigués et même l'infographiste le plus puissant ne produirait pas grand-chose

Impliquez-vous le lecteur dans les stratégies que vous apportez au titre ?

L'impliquer veut dire quoi ? Penser à lui ou bien ?

Dès qu'il lit qu'il se sente interpellé

Oh! mais ça c'est l'économie traditionnelle + c'est-à-dire que toute la politique de l'offre est reliée à la demande ++ ça veut dire que vous ne pouvez pas construire une offre sans que celle-ci ne soit conditionnée par la demande + en économie élémentaire + vous courrez à la +++

ça me permet de poser une autre question + quel est votre public cible ?

Lisez bien comment c'est libellé ++ journal d'informations générales et de débats ++ cela veut dire quoi ? le public + notre public + est un public transversal ++ c'est un public transversal qui est constitué de la classe moyenne de la société + des gens qui ont des préoccupations proches du très bas peuple mais des gens qui ont également l'équipement intellectuel nécessaire pour lire et comprendre + c'est à eux que nous nous intéressons

J'étais dans des campagnes + des villages + je n'ai pas vu le Messager…

Vous avez vu un autre journal ? Vous étiez dans quelle campagne ?

Est-ce que vous pensez que ce public des campagnes est capable de s'identifier ne serait-ce que sur l'aspect par exemple… sur le plan du contenu, à ce qui se dit dans votre journal ?

D'abord sur le plan idéologique + oui + + Le Messager est le journal de ceux qui sentent qu'il y a une injustice quelque part + c'est le journal qui pense qu'il faut surveiller ceux qui gèrent les ressources publiques pour qu'ils les gèrent bien + Ça c'est la base + Le Messager c'est ensuite le journal de possibilités données à ceux qui n'ont pas les moyens de faire entendre leurs voix + de se faire entendre ++ de ce point de vue nous sommes très proche de ce peuple

[*Est-ce que vous abordez des thèmes qui sont liés à leur vécu?]*

Bien sûr que oui (2 fois) + les grands problèmes++ l'année dernière Le Messager a été le seul journal à rappeler qu'il y a des tonnes d'amiante qui ont été versées à Belabo et qui vont intoxiqué les populations ++ les populations ne savaient ce que c'était ++ on est allé verser ça dans un village ++ Le Messager a été le seul journal à l'avoir révélé ++ Le Messager a été le

seul journal à révéler que le chlore de Nkapa avait des dangers sur la vie des populations ++ Le Messager est le seul journal à avoir euh :: (2 fois) il y a une série de travaux comme ça et qui concernaient des populations très reculées + je dis bien très reculées + et dont Le Messager a trouvé matière éditoriale + matière à traiter ++Le Messager s'est voulu très proche + très proche de cet ensemble de personnes + et je dis + dans ces villages-là on fait peut être simplement face à une préoccupations + je reviens à l'économie parce que l'économie tient tout ça ++ et les conditions de succès d'un journal vous avez + la demande doit être capable d'accéder au produit + la capacité d'accéder au produit s'évalue au moins sur deux choses +

Premièrement + l'équipement intellectuel pour accéder au contenu

Deuxièmement + le revenu pour pouvoir acheter ce produit là

Troisièmement + les habitudes culturelles et le temps de loisir

si les trois conditions ne sont pas réunies il ne faut pas espérer que le gars ait accès au journal + or dans les zones rurales ne pas acheter le journal ne veut pas dire qu'on n'affiche pas de sympathie pour le journal + ça ne veut pas dire qu'on n'approuve pas ce que le journal fait ++ cela peut s'expliquer tout simplement par le fait qu'ils n'ont pas suffisamment de ressources financières pour acquérir le journal ++ quand je suis allé à Loum Gare en 2007 + oui je crois + j'ai rencontré de très vieux + des vieux papas qui connaissaient l'histoire du Messager plus que moi Monsieur + c'est pour cela que j'ai demandé si vous avez vraiment été dans les villages du Moungo + il y a des gens qui connaissent l'histoire du Messager plus que moi + j'ai été à Bakouot + j'ai été à Manjibo + mais c'est le fin fond du Moungo++mais j'ai vu des vieux qui me parlent du Messager+ qui me disent des choses que je ne sais même pas+ Je crois que le problème +++ il y a un problème de capacité

Quelle langue vous parlez+ quel français vous parlez au Messager ?

En journalisme de façon générale c'est la langue courante c'est la langue standard qu'il faut parler donc le français courant ++ maintenant il y a des textes de chroniques qui sont parfois spécialisés sur un certain nombre questions où l'auteur peut se permettre des libertés parce que c'est une chronique:: je prends le cas de "éclairages"+ je prends le cas de "perspectives" de Marie Louise Eteki+ je prends le cas d'un certain nombre de chroniques hein ? + le genre de chronique comme "la semaine" de Jacques Dooh Bell où tu peux retrouver des formules françaises qui relèvent du soutenu ++ mais l'exigence et la demande qui est faite à tous les journalistes c'est le langage courant ++ c'est vrai que de plus en plus le niveau de langue baisse et que on est obligé de se retrouver à contrecœur dans le journal avec un style argotique.+ mais le niveau standard c'est le niveau courant

Lorsque vous utilisez un "style argotique" c'est dans quelles circonstances ?

Les circonstances +++ je vais vous surprendre Monsieur Njoh en vous disant que les étudiants qui sortent des BTS aujourd'hui et qui sont formés en journalisme ne sont pas très bon ++ je vous parle en tant que enseignants aux BTS depuis six ans et examinateur national à l'examen national du BTS ++ donc je sais de quoi je parle ++ ils sont faibles les journalistes + quelqu'un te dit qu'il est journaliste et il n'arrive même pas à aligner deux phrases justes + je peux vous montrer leurs rapports de stage ++ je ne suis pas sûr que vous pourrez lire ce rapport + ce rapport de stage deux lignes sans tomber sur une faute + (inaud) + en journalisme c'est très grave puisque c'est ça qui est l'outil de travail++ c'est la langue ++ sincèrement c'est un problème+ parfois un type t'apporte un travail sur une information stratégique+ le papier t'arrive à 23 heures et puis des choses comme ça passent dans le journal++ tu découvres ça le matin + des monstruosités + tu vois un peu ? donc comme c'est l'information +++ au risque de s'éterniser+ tu vois c'est ça

Pensez-vous qu'il y a un français camerounais, vous qui observez l'expression nationale ?

Qu'est-ce que vous voulez que je vous réponde ? quand j'ouvre un ordinateur et que je vois français Sénégal + français Cameroun + alors vous voyez que même les éditeurs de logiciels ont constacré qu'il y a un français camerounais+ et comment se manifeste t-il peut-être ?

Pouvez-vous écrire du français camerounais dans votre journal ?

Oui+ ça ne date pas seulement d'aujourd'hui + je me rappelle certains titres quand en 2004 Yannick Noah était revenu pour un concert au Cameroun nous avions titré "Yannick Noah au Mboa"++ voilà un titre qui est là + Yannick Noah au Mboa + vous comprenez ? c'était un titre de la une s'il vous plaît ++ bon + si déjà ce titre peut être élevé même jusqu'à la une + vous comprenez que l'intérieur du journal ça se passe facilement + bien + la série que nous avons publiée récemment sur Bakassi là+ il y avait des expressions comme "la route qui glisse comme du Nkui"+ et des expression comme ça ça passe++ le français est contextualisé+ Sauf que euh::bon::l'abondance peut nuire+ l'abondance de ce genre d'expression peut nuire+ mais sur le plan syntaxique+ la forme syntaxique n'est pas modifiée+ C'est des expressions+ des emprunts de vocabulaire + des emprunts + de figures de style+ des emprunts d'expressions idiomatiques qui traduisent un certain nombre de réalités qui ne peuvent pas s'exprimer autrement que dans ces langues là qui sont reprises:::

Mais avez-vous conscience que+ jugez-vous qu'un journal c'est la norme+ la norme sociale ?

Quel est le contraire de la norme (2fois) +[l'anarchie]+ Je voulais dire précisément que le journal reflète l'anarchie de la société mais pas la norme+ Je pars d'un principe simple+ Le train qui arrive à l'heure n'intéresse pas les journalistes+ seul les trains qui arrivent en retard intéressent les journalistes+ Ne pas arriver à l'heure veut dire s'écarter de la norme+ signifie entrer dans l'anarchie+ Et quand le journal reporte ces exemples là+ le journal reflète l'anarchie de la société+ +Qu'est ce qui se cache derrière ce reflet de l'anarchie ?

Y a-t-il une constante ?

Il n'y a pas de constante+ quand quelqu'un dit "Yannick Noah au Mboa"+ il sent d'abord ça + C'est d'abord une création+ ce jour là+ il n'avait pas prévu qu'il titrerait ce papier comme ça+ C'est une expression spontanée de la créativité+ En tout cas+ le papier que ce gars publie est certes un élément d'information mais c'est aussi une création artistique+ Et en tant que création+ elle peut admettre un certain nombre d'ajouts+ l'essentiel étant+ de se faire comprendre+ d'accrocher le plus et éventuellement+ de créer des effets que le papier de titre autrement n'aurait pas crée+

Quels sont les aspects qui font la qualité d'un bon journal?

Un journal de qualité c'est un journal dont chaque article reflète pour moi les aspirations de sa ligne éditoriale++ C'est un journal dont chaque article exprime les principes généraux du journalisme++ C'est un journal+dont la présentation graphique privilégie l'indice de lisibilité et de compréhension

Merci

ANNEXE

ENTRETIEN AVEC M. DOOH BELL

Secrétaire général de Free Media Group éditeur du journal Le Messager

Entretien réalisé le 28.05.09 au siège du journal

Je voudrais d'abord que vous me disiez comment vous percevez le discours des médias publics au Cameroun + le discours de la presse écrite+ comment est-ce que vous percevez le discours en termes de traitement de l'information ?

disons que chaque journal a ce qu'on appelle "la ligne éditoriale" qui en fait d'aucuns considèrent la ligne éditoriale comme "un serpent de mer" ++ c'est une réalité dans la mesure où nous savons qu'en réalité dans la politique il y a des tendances il y a la droite il y a la gauche et il y a le centre + il y a l'extrême gauche + l'extrême droite et tout ça ++ certains journaux se situent dans ces tendances politiques et pour ce qui est des médias publics + des presses publiques au Cameroun + disons que nous avons ce que j'appellerais l'officier du Gouvernement qui se trouve être Cameroon Tribune ++ mais il y a également le journal du parti au pouvoir qui est l'Action + et il y a également des journaux qui tournent autour du pouvoir + je pense au Patriote + je pense au Libéral qui sont là pour disons présenter les faits de la politique gouvernementale d'une certaine manière + c'est-à-dire que c'est beau:: c'est bien:: même si parfois c'est un peu trop pieux ++ mais la mission de ces journaux-là consiste essentiellement à défendre la politique gouvernementale et ça c'est de bonne guerre si je peux m'exprimer ainsi + et les journalistes qui travaillent dans ces médias -là sont payés pour ça ++ c'est un peu ce que j'appellerais "la voix de son maître"

Comment vous percevez la différence entre le discours dans ces médias privés et celui des médias publics ?

ça va de soi + à partir du moment où::: écoutez quand le président de la République a dit un jour qu'il faut écouter la radio et suivre le journal + il ne pensait qu'à Cameroun Tribune et à la CRTV.++ et même quand on regarde bien depuis qu'il est au pouvoir il n'a jamais donné d'interview à un journal privé au Cameroun ++ il s'exprime essentiellement à la CRTV ou à Cameroun Tribune ++ c'est un choix qu'il a fait et on ne peut pas:: c'est vrai que comme élu de la nation + il ne devrait pas faire une telle discrimination parce que l'électorat Camerounais se situe à tous les niveaux et + aussi bien qu'il s'exprime sur les ondes de la CRTV que dans les colonnes de Cameroun Tribune + il devrait pouvoir le faire aussi dans les colonnes de la presse privée + quitte à celle-ci de prendre son interview ou son discours et de l'analyser ou de la commenter selon la position de ce journal ++ nous constatons que ce n'est pas le cas + que sur le plan de la démocratie il y a une entorse ++ donc pour ce qui est de la presse privée + la presse privée à mon humble avis n'a pas de tendances comme cela se passe ailleurs + parce que les partis politiques au Cameroun n'en ont pas en dehors du parti au pouvoir ++ les autres se sont essayé dans la production des médias + ils n'ont pas réussi parce que c'est quand même un secteur assez délicat ++ mais ceux qui restent se veulent indépendants + encore que même cette indépendance là moi je la trouve un peu relative ++ parce que même dans la presse à capitaux privés + il y en a qui flirte avec le régime en place et de jongler avec le lectorat pour exister

moi ça me permet quand vous parlez d'indépendance de vous poser la question + qu'est-ce que vous pensez des appellations "presse indépendante"+ "médias de services publics"+ On a l'habitude d'utiliser ce genre de distinctions…

je crois que au lieu de dire "de service public" en parlant des journaux à capitaux d'État + il faut les appeler comme tel parce que les journaux à capitaux privés ne sont pas moins des journaux de services publics ++ dans la mesure où l'information c'est quoi ? c'est un morceau du social qui rentre dans le social + et le social c'est quoi? c'est le public ++ donc les journaux à capitaux privés ne sont pas moins au service du public dans la mesure où les reportages qui sont faits + les analyses qui sont faites + les commentaires qui sont faits ne vivent que dans le social + dans le public ++ pour rentrer dans la mission fondamentale du journalisme qui est d'éduquer + informer + et distraire ++ nous faisons donc tous le même travail ++ sauf au niveau des capitaux qui sont à la disposition des éditeurs ou de ceux qui font ce travail-là +

et lorsqu'on vous appelle "média indépendant"+ qu'est-ce que vous pensez de cette appellation ?

nous sommes indépendants par rapport au pouvoir en place !

pensez vous que la pluralité des médias soit un signe facteur de démocratie ?

tout à l'heure je venais de dire que nous sommes indépendants vis-à-vis du régime en place ++ mais nous le sommes également vis-à-vis des partis politiques en général ++ que ce soit celui au pouvoir ou de l'opposition ++ par contre + nous nous mettons vraiment au service du public et c'est la raison pour la quelle notre devise est "à l'écoute du peuple" ++ c'est parce que nous sommes attentifs à tout ce qui se passe dans le peuple pour pouvoir le relayer au pouvoir ++ c'est-à-dire nous puisons dans la population pour relayer au pouvoir et de l'État vers la population ++ mais en essayant de donner un son discordant par rapport à ce que font les médias d'État ++ la question était par rapport à la démocratie (rires) +++ c'est vrai que ce débat est en cours ici au Cameroun parce que le gouvernement s'évertue toujours à dire que quand on arrive au Cameroun on trouve des kiosques avec plus de 200 titres + pour moi + ce n'est pas un facteur de démocratie + pourquoi ? parce que sous d'autres cieux c'est valable ++ c'est valable parce que:: c'est dans la pluralité des opinions qu'on peut se faire soi-même une vérité + donc + qu'il y ait pluralité pour donner la possibilité à l'opinion publique de se faire des idées sur l'avancée de la démocratie + moi je crois que c'est quelque chose + à moins que ce soit vraiment honnête

C'est pas toujours le cas au Cameroun

ce n'est pas toujours le cas au Cameroun parce que nous connaissons:: l'indépendance dans la presse + il faut la prendre avec des réserves parce que nous-mêmes + les journalistes qui faisons ce travail + nous sommes parfois influencés par des sentiments personnels + et c'est pour cette raison d'ailleurs qu'on demande:: quand on parle de l'objectivité c'est relatif ++ tout ce qu'on doit demander à un journaliste c'est d'être honnête + c'est des raisons pour lesquelles dans les journaux anglo-saxons + on présente les faits ++ et les commentaires on les fait à côté ++ parce que le commentaire il est libre + mais il faut d'abord commencer par présenter les faits ++ c'est dans le commentaire ou l'analyse que le journal prend des positions + oriente son lectorat

Que pensez-vous quand on vous accuse au Messager d'être vindicatifs ? Dans quelle position se trouve le Messager entre cette expression "bousculer les consciences"? Est-ce que le Messager veut bousculer les consciences ? est-ce que le Messager veut vendre? Est-ce que le Messager veut présenter la vérité telle qu'elle est?

Je crois que le Messager bouscule les consciences ++ parce que quand on voit un peu l'histoire de ce journal depuis 1979 + le Messager a beaucoup fait pour faire passer des vérités qui n'étaient pas possible avant + et déjà en 79 nous sommes encore sous l'ère Ahidjo + qui n'était pas du tout une sorte de paradis sur terre + où les gens pouvaient au moins dire ce qu'ils voyaient + mais Le Messager est né dans ce contexte là et a connu beaucoup d'aléas pour

pouvoir faire passer les messages qui venaient du peuple++ si vous regardez les premières parutions du Messager + vous allez constater que c'était ce qu'on appelait des "forums" ++ les forums avaient une très grande place dans Le Messager ++ parce que Le Messager a ouvert ses colonnes à tous les Camerounais pour pouvoir s'exprimer + pour pouvoir dire des choses qui n'étaient pas toujours… chacun pouvait s'exprimer pour dénoncer les conditions de vies du Cameroun + les tares du pouvoir + les abus du pouvoir et tout le reste +++ j'étais en train de dire que le Messager + dans ce domaine précis-là a fait vraiment beaucoup sur les consciences ++ bon ++ Le Messager veut vendre oui + mais en donnant la parole à tout le monde + parce que chacun se retrouvant dans Le Messager à travers son opinion + ce qu'il dénonce + il se fera le devoir d'acheter Le Messager pour l'encourager sur la voie que le journal s'est donné et à l'époque la publicité comme d'ailleurs aujourd'hui on ne la trouvait pas facilement ++ et c'est grâce à la contribution des lecteurs que jusqu'à présent le Messager a fait du chemin + et qu'est-ce que vous disiez encore?

Le troisième est l'objectivation c'est-à-dire est-ce que le Messager a pour but+ pour mission de dire la vérité ?

tout à fait par ce qu'elle est…

Excusez moi de vous couper mais quand vous rencontrez ceux du pouvoir+ ils vous accusent toujours de faire…

de faire dans la surenchère + nous connaissons ces débats + mais écoutez + je crois que nous avons dépassé l'ère de l'unanimisme ++ nous sommes aujourd'hui dans l'ère du pluralisme à partir des lois de 1990 dans tous les domaines ++ les lois qui ont libéralisées ++ c'est depuis 1990 que le commerce a été libéralisé d'une certaine manière ++ il y a eu une évolution depuis 1990 et on ne peut pas continuer à faire comme si nous étions à l'ère du parti unique où ça vient d'en haut + ça descend mais ça ne remonte pas ++ et non seulement ça vient d'en haut mais il y a également que ça va un peu à gauche à droite donc il faut pouvoir prendre en compte toutes les tendances ++ donner la possibilité à toutes ces tendances là de s'exprimer mais à condition qu'on ne tombe pas dans le piège de l'atteinte à l'ordre publique + parce que c'est:: parce qu'on aime le pouvoir ++ si quand le pouvoir interdit une manifestation nous trouvons une atteinte à l'ordre publique ++ c'est parce qu'en démocratie + on n'interdit pas les manifestations ++ si nous sommes dans une démocratie + si nous sommes dans un système libéral + il faut pouvoir laisser le soin à toutes ces tendances de s'exprimer de manière qu'on puisse trouver la vérité dans l'expression des différentes tendances

Est-ce que le journal Le Messager a un public cible ?

Le Messager s'adresse à tout le monde

J'évoque la question parce que… en fait en vous posant une autre question vous comprendrez mieux. Quel est le français parlé au Messager?

le français qui est parlé au Messager + j'avoue qu'il est fonction de la culture et du niveau des journalistes du Messager + mais l'effort qui est fait par la direction de publication + c'est d'essayer autant que faire se peut de retenir au sein de la rédaction des gens qui ont une bonne plume + des gens qui ont un bon cursus + des gens capable de faire des analyses et des commentaires susceptibles pas de faire l'unanimité mais au moins de faire passer un message clair ++ je vais vous donner quelques anecdotes ++ quand j'étais rédacteur en chef + il m'est arrivé un jour d'avoir un texte où "taureau" était écrit T-O-R-O ++ j'ai pris le téléphone + j'ai appelé le rédacteur : "vous dites que vous avez fait vos études jusqu'à quel niveau ?" + il me

dit qu'il a un BTS en journalisme ++ je lui demande : "vous êtes sûr ?vous êtes sûr que vous avez le CEPE ? parce que dites-moi on écrit "taureau" comment ?" + il me dit + il me répète la même chose + je lui dis "non taureau ne s'écrit pas de cette façon" ++ un autre jour c'est quelqu'un ici qui dans son texte avait écrit : "quelqu'un avec les barbes" ++ je l'ai appelé + je lui ai dit "Monsieur "les barbes" c'est pas français, je suis sûr que vous me traduisez là votre langue" + parce que même en la mienne on dit "masèdou" donc "les barbes" ++ ce n'est pas français ++ le français dit la barbe ++ donc voilà + il y a donc les petites choses comme ça qu'on retrouve dans les textes + c'est pour cette raison que ceux qui ont la charge de relire les textes + on va dire que les chefs de services + les secrétaire de rédaction + le coordinateur de la rédaction + ou le rédacteur en chef doivent être suffisamment éveillés pour rattraper un certain nombre de scories qu'on retrouve dans les textes ++ je crois qu'en français on appelle ça les…

Les coquilles?

ce n'est pas des coquilles ++ il y a des fautes parfois graves ++ il y a des fautes de français + des fautes de syntaxe + des fautes d'orthographe qu'on retrouve dans les textes + Parce que et c'est là où moi j'accuse beaucoup la formation aujourd'hui (rires) ++ parce que vous avez devant vous quelqu'un qui dit qu'il a une maîtrise dans un domaine précis mais quand vous voyez le français qu'il écrit vous vous demandez si cette maîtrise +++ où et comment il a pu avoir le CEPE + le BEPC ou le BAC et tout ça

Est-ce que vous pensez si tant il est qu'un français Camerounais existe est-ce que vous pensez que vous pouvez réserver un espace quel qui soit dans votre journal?

je suis contre + personnellement je suis contre + c'est parce que moi j'ai souvent dit à mes jeunes collègues et collaborateurs que lorsque vous écrivez ici au Cameroun + faites-le avec le français que vous l'avez appris à l'école ++ si vous avez été formé dans de bonnes conditions ++ parce que vous ne devez pas vous limiter au Cameroun + vous êtes aujourd'hui au Cameroun vous vous retrouvez demain au Canada ++ vous vous retrouvez en Belgique ++ mais c'est vrai que dans ces pays-là il y a des expressions locales + il y a +++ le français est en train de subir aujourd'hui des avatars dans le monde francophone ++ quand un québécois parle je comprends très vite ++ j'y ai un peu vécu + quand un ivoirien parle + quand un togolais parle c'est pas à travers le ton + mais c'est à partir des expressions qu'on utilise ++ mais quand on veut faire passer un bon message + je pense qu'il faut rester fidèle aux normes de la langue française + parce que la langue française est l'une des plus structurée avec des normes et tout ++ donc il faut pouvoir les maîtriser pour pouvoir faire passer des messages

Donc vous êtes d'accord que lorsque le journal reflète une certaine norme il doit au niveau linguistique également refléter cette norme ?

quand nous avons comme nous avons pour mission d'éduquer + c'est en écrivant qu'on éduque les gens + c'est en écrivant bien qu'on les instruit ++ moi quand j'étais à l'école de journalisme + j'avais un professeur qui me disait que lorsque vous êtes en train d'écrire votre texte + ayez le dictionnaire ici et la grammaire là ++ quand vous êtes bloqués quelque part consultez le dictionnaire ou la grammaire + c'est des instruments qui sont mis au service des communicateurs que nous sommes ++ pour que nous puissions élaborer des messages qui puissent élever les uns et atteindre ceux qui sont à un niveau et qui doivent pouvoir vous comprendre+ faut pas qu'ils se demandent + celui là qu'est-ce qu'il raconte ou qu'est-ce que vous racontez là? puisque le journaliste a aussi pour mission de défendre sa propre tonalité

Est-ce que si vous le dites le monsieur qui a un niveau d'études insuffisant ou approximatif et qui parle son français camerounais est ce qu'il va se retrouver dans la manière de…

mais oui + quand un journaliste écrit c'est pas avec la grandiloquence ++ on peut écrire un très bon texte avec des mots de tous les jours + que l'homme de la rue comprend + que l'intellectuel +++ pour y revenir il y a un débat sur l'intellectualisme au Cameroun ++ le professeur d'université doit pouvoir respecter le journaliste à travers son texte ++ l'homme du peuple qui n'a pas fait de hautes études doit pouvoir apprendre à travers les textes qu'il lit ++ nous on a appris comme ça ++ moi quand j'étais au collège + les gens qu'on utilisait à l'époque +++ comme les journalistes de l'époque comme les Abodel KARIMOU +++ parfois je reprenais les expressions qu'ils utilisaient ++ et aujourd'hui quand je me suis retrouvé au milieu de ces gens-là + c'était encore un plus pour moi d'apprendre au milieu d'eux ++ parce que à l'époque il n'y avait pas le "camfranglais" comme aujourd'hui ++ parce que quand le premier ministre français FILLON arrive ici pour dans son discours dire que + on dit ceci en camfranglais + je crois que quand les gens ont applaudi pour moi c'est une insulte + un ministre ne devrait pas arriver dans un pays et dire que ici il y a le camfranglais + le camfranglais c'est quoi ?

Donc vous pensez que, j'insiste là-dessus, que l'échelle c'est-à-dire le trajet que l'on doit effectuer c'est le trajet du lecteur qui doit s'élever au niveau du media + il y en a qui pensent que le média doit aller au niveau de lecteur…

mais c'est pas jusqu'au niveau des caniveaux:: c'est une des expressions que j'utilise ici à la rédaction tout le temps + évitez les expressions du caniveau + évitez les expressions "voici ça" + non + le français ne dit pas ça + ça ne se dit pas en français + ou "le voici"+ "la voici"+ évitez moi ça + je crois qu'un monsieur qui n'a pas été à l'école si vous lui donnez l'habitude de dire "le voici" + " la voici" + il se peut qu'il finira par suivre

Pour vous quel sont les aspects qui font la qualité d'un bon journal

Un journal de qualité c'est d'abord un journal qui sait puiser à bonne source + qui sait regrouper les informations qu'il collecte + qui fait la critique des sources + parce que c'est pas tout que d'avoir l'information + il faut chercher à savoir qu'est-ce qui se cache derrière cette personne qui te donne l'information + c'est ce que nous appelons la critique des sources + donc quand on a collecté l'information + on a fait la critique de l'information + on a regroupé l'information à travers diverses sources on a la possibilité de donner la quintessence des informations peut être pas tout à fait limpide mais dans la quelle on peut se faire une idée de la vérité de ce qui se trouve derrière cette information

merci monsieur

ANNEXE

ENTRETIEN AVEC DAVID NOUWOU

Rédacteur en chef de La Nouvelle Expression

12 août 2008 au siège de La Nouvelle expression à Douala

Monsieur NOUWOU, d'emblée comment percevez-vous le discours des médias publics par rapport au vôtre ?

Il faut dire que:: aujourd'hui on ne peut pas dire que:: le discours des médias publics est exactement le même qu'il y a 18 ans ++ donc dans les années 90 + lorsque l'on publie cette fameuse loi sur la liberté sociale qui avait quand même permis un boom de la presse notamment de la presse privée au Cameroun ++ et donc tout le monde s'est jeté dans la presse pas toujours avec professionnalisme ++ à l'époque les gens de la presse dite publique pensaient que étant formés dans les grandes écoles ils étaient plus professionnels que les autres ++ ce n'était pas totalement faux + parce que beaucoup de gens se sont lancés dans la presse privée + un peu comme pour se débrouiller + un peu aussi pour faire la presse + mais surtout pour être dans la mouvance du combat de l'époque parce qu'il faut dire + c'est pour cela qu'a l'époque les gens s'appelaient un peu des combattants+++ cette presse du privé s'est rangée directement du coté de l'opposition + à peu près ++ mais aussi parce qu'étant un peu marginalisée c'était pas facile de voir un contact avec l'administration ++ donc il y avait un peu comme une césure entre les autorités administratives qui pensaient que la meilleur presse était la presse officielle + la presse dite publique et que l'autre presse de l'opposition étaient la presse privée ++ donc le ton a été très conditionné par cette dichotomie + c'est un peu ça qui s'est passé + donc ça a évolué (2fois) ++ parce que de 90 à maintenant on a les journalistes de la presse publique ont appris à:: donner plus de considération aux journalistes de la presse privée qui entre temps aussi parce que:: ils se sont améliorés + ils sont devenus beaucoup plus professionnels + ça il faut le reconnaître + ils sont devenus beaucoup plus professionnels et donc plus respectables ++ aujourd'hui je pense que vraiment cette cassure là est en train de se recoller +++

Bon maintenant quand on revient à la question le ton + le discours des journalistes de la presse dite publique::

Ce discours est à peu près collé à:: la ligne (2fois) éditoriale imprimée par le gouvernement parce qu'on n'a pas encore vu dans ce pays un point de vue développé par la presse dite publique qui soit en contradiction avec les objectifs du gouvernement ++ donc c'est un peu comme une presse au service de l'administration ++ au service du gouvernement et même peut-être au service du parti au pouvoir ++ vous n'avez qu'à prendre Cameroon Tribune pour voir quelle est la littérature de:: du RDPC qui est:: qui prend des pages dans ce journal qui appartient à tous les Camerounais il faut le dire ++ ainsi donc c'est conditionné toujours cette appartenance + on pense toujours que le:: quand vous voyez un journaliste de la CRTV invité à une émission à la télévision ou à une émission radio + il pense d'office qu'il est le défenseur du gouvernement ++ c'est gênant mais c'est aussi qu'il faut le comprendre parce que s'il tient des propos qui sont des propos durs il peut être mis à sac + sanctionné par son chef qui est nommé par ce même gouvernement ++ je crois que c'est un peu comme ça qu'il faut percevoir ça aujourd'hui

La dénomination service public de la presse

Moi je pense que quand on parle du service public de la presse + c'est vrai quand un journaliste de la Nouvelle Expression couvre un évènement + parce que la mission de tous les

journalistes c'est un peu une mission de service public ++ soit on a quand même une grande influence sur les populations + quand on relaie par exemple les projets de loi de l'Assemblée nationale + quand on relaie même les messages du gouvernement + les bons messages du gouvernement + quand on contribue à former une opinion + ce n'est pas une opinion qui appartient à la Nouvelle Expression + c'est une opinion publique camerounaise + c'est une mission de service publique qui demande qu'à + qui devrait demander que l'État nous appuie dans le service

Donc Cameroon Tribune n'est pas le seul média de service public?

Non non + Cameroon Tribune n'est pas le seul média de service public + il parle de service public + bon je pense que leur service public c'est le service du gouvernement ++ nous également on contribue à former l'opinion publique aussi bien de l'opposition que du gouvernement + quand on écrit la Nouvelle Expression ce n'est pas destiné aux gens de l'opposition + encore que je ne sais pas quels sont les gens de l'opposition dans ce pays

Et les médias privés, on les a appelé medias d'opposition, feuilles de choux, qu'en pensez vous ?

Mais qui les appelle feuilles de choux ? (2fois) je peux toujours dire ce que je disais tout à l'heure ++ c'est des gens qui sont plus ou moins proches de l'administration qui appellent ces médias-là + ces journaux-là des feuilles de choux ++ c'est pas des feuilles de choux c'est un péjoratif (2fois) + mais il faut également reconnaître que dans la presse dite privée + tout le monde ne fait pas toujours du journalisme ++ c'est pénible de le dire ainsi mais c'est parce que l'administration n'a rien fait pour assainir le secteur (2fois) ++ quand je vais quelque part + quand je suis un reporter pour couvrir un évènement moi David NOUWOU de la Nouvelle Expression dit que l'évènement est fini je rentre à ma rédaction où je vais ailleurs + mais il y en a qui braque les organisateurs des évènements pour demander un *per diem* + pour demander du transport ++ est-ce qu'une telle image est une bonne image pour la presse ? ce n'est pas une bonne image pour la presse + on les appelle tous les journalistes ++ vous les journalistes + voilà ce que vous faites ++ mais quand on le dit je ne suis plus là moi+ je suis déjà parti ++ David NOUWOU je suis déjà rentré ++ mais quelqu'un d'autre parce qu'il ne compte que sur cela pour vivre+ il reste braquer + c'est ce qu'on appelle + ce qu'on a appelé ici les journalistes de la rue Mermoz ou les journalistes du Hilton qui ne vivent que par ces per diem-là + moi je vis de mon salaire qu'on me paie régulièrement ++ on ne m'a jamais sauté un mois au moins à la Nouvelle Expression ++ on me paie régulièrement depuis que je suis là, depuis 18ans + donc je ne peux pas dire que dans la presse dite privée + les gens présentent toujours une bonne image du journalisme ++ C'est pénible + mais il faut quand même le reconnaître

Oui mais quand on vous dit de l'opposition

Ce n'est pas nous qui le disons + quand on le dit c'est un peu pour nous diaboliser quand on dit qu'on est une presse d'opposition + ils peuvent le dire + parce qu'on ne défend que le plus faible + nous ne défendons que le plus faible et nous dénonçons les injustices + on dénonce par exemple euh :: des +++ un manque d'équité dans l'organisation des élections dans ce pays + on le dénonce systématiquement + et ça c'est au profit de l'opposition + tout ça c'est au profit de l'opposition donc d'emblée on peut nous dire que si vous défendez les points de vue de l'opposition vous êtes de l'opposition ++ mais parce que c'est l'opposition qui est en difficulté + le pouvoir n'est pas en difficulté + on ne peut pas défendre le pouvoir qui a toute une armada pour écraser l'opposition ++ de toutes les façons + même quand on défend l'opposition + c'est un peu:: le point de vue même des Camerounais ++ quand on organise les élections et qu'il y a une participation de 20% dans un pays comme celui-ci mais il faut le dénoncer ++ quand on dénonce + c'est à peu près le discours que l'opposition tient + ça se

confond + oui on peut de ce point de vue dire que nous sommes des journalistes de l'opposition + moi depuis que je travaille ici + je ne me suis jamais senti frustré que l'on dise que je suis un journaliste de l'opposition ++ si on me dit que je suis un journaliste du SDF + ça me poserait un problème ++ les opposants ne sont pas seulement ceux qui sont dans les partis politiques (rires) + ce sont ceux qui sont malmenés (rires)

Vous avez semblé décrier une certaine presse dans votre journal, pensez-vous que la pluralité de la presse soit un signe, un facteur de démocratie ?

En principe (2fois) + la pluralité des médias comme la pluralité dans le cadre des partis politiques devrait être un signe de démocratie ++ mais aujourd'hui + comme je viens de vous le dire ++ on retrouve 50 journaux dans les kiosques + mais on peut en compter cinq qui tant bien que mal respectent les canons du métier ++ et donc ça ne peut plus:: même le sérieux des cinq autres:: ce sérieux est complètement entamé par tous les problèmes posés par les autres++ donc+ ça devient compliqué à gérer ++ on refuse de dire:: de ce point de vue + on peut dire que s'il y a 100 journaux + la démocratie se porte bien ++ Ce n'est plus ça ++ moi je ne le pense pas

Pensez-vous que à la Nouvelle Expression l'objectif c'est de bousculer les consciences+ vendre+ ou objectiver (rendre la réalité telle qu'elle est)

D'abord rendre compte (2fois) ++ froidement ++ sans parti pris

Quel rôle peuvent jouer syndicats et gouvernement dans la régulation de la presse ?

D'abord le syndicat ++ il faut dire que c'est depuis quelques années + peut-être 5 ans que certains syndicats tant bien que mal essaient de pousser les choses dans le domaine des médias + je pense que jusqu'à maintenant + la plus grande action que les syndicats ont posée c'est d'avoir poussé le gouvernement à rédiger la convention collective ++ et cette convention collective a été déjà publiée + j'ai une copie + voilà ++ voilà une copie de la convention collective des journalistes et métiers de la presse + c'est déjà ce que le syndicat a pu faire qui est déjà positif + maintenant il faut dire que les journalistes sont très peu syndiqués ++ les journalistes sont très peu syndiqués parce que les journalistes défendent moins leur cause que les autres + peut-être par peur parce que pour qu'un journaliste défende sa cause + ça doit se faire à travers un média qui est géré par un patron ++ donc je ne peux pas utiliser la Nouvelle Expression pour tirer comme on dit à boulets rouges sur le patronat + sur mon patron ++ ça va créer directement un conflit + et nous luttons dans les syndicats:: si les syndicats+++ si on avait réussi à avoir des syndicats forts + malheureusement + comme les journalistes ne sont pas très syndiqués comme je viens de vous le dire on devrait réussir à pousser à la fois le gouvernement et le patronat+++ et les entreprises de presse à aller vers plus d'amélioration des conditions de travail du journalisme + ça on arrive pas à le faire justement parce que les gens sont extrêmement réservés + c'est un contexte général ++ ce n'est pas seulement la presse ++ quand vous engagez une action au privé + le patron a tous les moyens de vous casser + de vous dire que voilà vous introduisez la rébellion dans mon entreprise + dans ces conditions + on ne peut pas travailler ensemble + parce que le secteur de la presse est un secteur de confiance ++ quand un patron n'a plus confiance en un employé + il ne peut plus l'employer + parce que quand mon directeur de publication m'envoie d'aller mener l'enquête + il me fait confiance ++ s'il me dit que je n'ai plus confiance en ce Monsieur parce que euh:: ses arguments ces derniers temps + ses tendances ces derniers temps m'inquiètent + c'est tout à fait normal++ c'est normal+ ce n'est pas comme un:: un fabriquant de pâte d'arachide ++ on dit que bon + si on n'a pas confiance en lui + on va voir la pâte d'arachides qu'il va fabriquer + Ce n'est pas la même chose++

L'État ++ il faut dire que l'État ne:: ce que les patrons de presse opposent aujourd'hui depuis qu'on a signé + enfin + qu'on a révisé la convention collective ++ les patrons prennent pour prétexte que l'État n'a pas respecté les accords de+++ le protocole de Florence + l'accord additionnel de Naïrobi qui devrait+++ ce sont des textes internationaux qui permettraient quand même d'alléger le poids des charges des entreprises de presse notamment de la presse écrite++ c'est le prétexte que les entreprises de presses sont en train de brandir maintenant pour certains pour ne pas signer la convention collective pour ne pas l'appliquer + il y a aussi que l'État ne fait pas d'efforts ++ l'État n'appuie pas véritablement la presse ++ je prends un exemple pourquoi aujourd'hui on peut continuer à payer la redevance audiovisuelle seulement à la CRTV ? C'est énorme l'argent qu'on paye ++ ce que tous les Camerounais payent + ce que tous les camerounais rassemblent va à la CRTV++.pourquoi l'État ne peut pas prendre cet argent là pour soutenir les organes de presse qui sont établis + je peux leur accorder tel ou tel appui + je peux leur accorder concours pour permettre d'abord à cette entreprise de se consolider + consolider leur structure et d'améliorer en même temps les conditions de travail du journalisme ++ et que ce soit plus efficace même dans la communication + même dans le service public + ça c'est l'État qui devait le faire ++ l'État ne le fait pas ++ moi je pense que c'est sciemment parce que si la Nouvelle Expression a les moyens tous les jours d'envoyer un journaliste peut-être en Suisse enquêter sur les comptes d'un président ou s'il peut envoyer un journaliste à l'Est là-bas où on est entrain d'exploiter des minerais + bon ça peut… il y a des choses que le gouvernement devrait passer pour que les gens ne s'intéressent pas à ça ++

mais si aujourd'hui un journaliste pouvait suivre d'une radio ou d'une télévision + pouvait avoir + pouvait louer un hélicoptère pour aller faire un reportage à Bakassi + l'État qui a des choses à cacher ne voudrait pas que les gens aillent mettre leur nez là-bas parce que l'on veut+++ on dit que l'on ne les maîtrise pas+++ ils vont raconter n'importe quoi+++ parce que l'État a des choses à cacher ++ C'est normal ++ ça se comprend

Sur le plan sémiologique (un sens aux images, aux couleurs) comment travaillez-vous vos unes ?

À la une + depuis plusieurs mois + plus de huit mois déjà à la Nouvelle Expression nous avons conçu une une qui donne beaucoup de place à l'image ++ donc si vous regardez la Nouvelle Expression depuis huit mois il y a toujours une image + l'image parle pour nous + l'image est une autre communication + c'est aussi communicatif que les textes + quand vous regardez la maquette de la Nouvelle Expression + il y a davantage plus de photos qu'avant + parce qu'on considère que la photo est parlante comme les textes ++ et les+++vous voyez à la Nouvelle Expression généralement on a deux couleurs le noir + le blanc +et le rouge c'est toujours l'élément que nous voulons mettre en exergue ++ le fond rouge + c'est l'élément que l'on veut mettre en exergue + pour qu'il soit plus frappant + vous allez vous rendre compte que chaque fois qu'on met un titre c'est toujours l'élément phare

Impliquez-vous le lecteur (aspect marketing) ?

Tout à fait + si l'on a préféré + si on a mis + si on a conçu même une photo c'est parce qu'on sait que les gens sont très sensibles aux images + Les gens peuvent prendre la Nouvelle Expression simplement parce qu'ils veulent avoir cette photo de J.P.Akono ou Michel Kaham + non seulement pour ça + pour l'image il peut prendre +++ mais aussi nous multiplions les titre à la une+ On donne le maximum possible de titres qui donne des informations de proximité

Et le français, quel français parle-t-on à la Nouvelle Expression?

La Nouvelle Expression n'a pas un français + La Nouvelle Expression parle seulement le bon français ++ le bon français c'est celui qui est connu + qui est facile + qui est accessible ++

parce que notre cible ce n'est pas seulement l'intellectuel + c'est quand même le grand public + je prends toujours l'image de la Constitution qui est écrite par les agrégés mais que l'on peut enseigner à l'école primaire + cet aspect m'a toujours beaucoup marqué ++ je lisais "Cameroun mon pays" quand j'étais à l'école primaire + ce n'était conçu et écrit par les agrégés ++ moi si quelqu'un peut être agrégé et réussir à communiquer avec un élève de l'école primaire+++c'est à peu près ce fait à la Nouvelle Expression+

Et le français camerounais…

Non pas du français camerounais ++ mais vraiment pour un journal + nous avons l'ambition de nous faire lire à travers le monde ++ on ne peut pas mettre le français camerounais

Ne pensez-vous pas qu'il puisse vous rapprocher davantage de vos lecteurs ? quelle démarche journalistique est la vôtre ? Le lecteur doit se mettre à votre niveau ou vous vous mettez au niveau du public ?

Ce n'est pas le public + ce n'est pas le public + nous ne pouvons pas demander au public de s'adapter à nous ++ c'est nous qui allons nous adapter au public + donc on va tenir un langage qui lui est accessible + mais que ce soit un français élaboré ++ un élève de l'école primaire peut parler un bon français sans que ce ne soit un niveau de langue élevé mais il parle un bon français ++ c'est le français correct ++ C'est-à-dire qu'on fait une bonne phrase française. ++ quand l'on fait une bonne phrase française + c'est une bonne phrase française +que le niveau soit élevé ou que le niveau soit bas c'est une bonne phrase ++ Mais il faut que ce soit bien écrit.

Je prends un exemple + Le Popoli utilise une forme de français qui n'était pas…

C'est la satire+++ C'est un journal satirique

Est-ce que ce français ne peut pas être plus culturel que celui qu'utilise la Nouvelle Expression

La diversité camerounaise dans notre journal c'est au niveau des informations ++ les informations ++ c'est pour cela que nous avons des correspondants en provinces ++ on attache beaucoup d'importance aux informations régionales ++ mais on ne peut pas au niveau du français dire qu'on va faire un français de la Nouvelle Expression + Non ++ on doit parler le bon français ++ si quelqu'un veut parler français + qu'il parle le bon français ++ qu'il ne parle le français avec le ton Bamiléké ou le ton Douala ++ qu'il parle le bon français ++ qu'il parle le français qu'un français peut parler + parce que le français est universel ++ nous nous ne voulons pas qu'on dise que c'est d'un français parlé (rire) par la Nouvelle Expression ou par les Camerounais + parce que nous ne sommes pas seulement lu au Cameroun + nous sommes lu à l'étranger aussi

Public cible. est ce que la Nouvelle Expression peut être lu dans nos campagnes?

Oui + quand vous prenez les textes de la Nouvelle Expression ++ vous voyez qu'il y a beaucoup d'informations de proximité ++ vous vous rendez également compte qu'on publie beaucoup d'informations sur les localités reculées ++ que l'on parle de toutes les localités parce qu'on veut que chacun +++ quelqu'un qui est venu de Kolofata + de Tokombéré + qui est venu de Djoum soit intéressé par l'information qui vient de Djoum + il peut être à Douala ++ moi je suis Fodjomokouet + je suis Bafang + quand je vois une information sur mon village + je me précipite toujours pour prendre ce journal et le lire + c'est en cela qu'on peut intéresser les gens + c'est cela l'information de proximité

Journal est-il le reflet de la norme sociale?

Cela veut dire quoi la norme sociale ?

Cela veut dire sur le plan du langage est-ce que vous refléter les usages réels des Camerounais ?

Moi je suis.. on ne peut pas avoir plusieurs langues pour une langue

Le Cameroun est anormal, on ne saurait être normal dans une société anormale

Nous parlons la langue française + reconnaissons au moins que la langue française a ses normes ++ nous ne pouvons pas créer le "camerounisme" et l'insérer dans le journal ++ ce journal n'est pas vendu seulement au Cameroun ++ encore qu'au Cameroun + il y a des gens qui tiennent à la norme de la langue française + vous êtes un enseignant de français + vous ne pouvez pas tolérer qu'on écrive n'importe quoi dans la Nouvelle Expression parce que quand un enfant prend la Nouvelle Expression + il ne sait pas que quelqu'un peut avoir+++ quelqu'un peut parler un mauvais français + donc quand il prend + il sait qu'on a bien écrit même quand il y a une faute ++ quand nous faisons une faute dans le journal + on sait directement qu'on a crée un problème à un enfant quelque part qui est entrain de penser que ce que nous avons écrit là est vrai ++ or c'est pas vrai ++ donc on doit écrire du bon français

L'idéologie : a-t-on une idéologie à La Nouvelle expression ?

Non non + ce qu'on peut appeler idéologie à la Nouvelle expression c'est seulement la ligne éditoriale qui est donnée ++ la bonne information pure et dure

Quels sont les aspects de la qualité d'un journal

Un journal de qualité c'est d'abord un journal qui donne l'information + qui donne la bonne information de la bonne source + qui donne l'information diversifiée + qui donne l'information sans parti pris + qui donne une information dans une langue bien élaborée + une bonne langue + une langue qui + acquise + suit les normes comme nous l'avons dit + une langue bien élaborée + qui est posée sur un bon support ++ Parce qu'un bon journal+ on a beau écrire+ on a beau donner des informations + mais il y a des gens qui sont sensibles à la qualité + dans le design ++ donc le design du journal est un élément capital de la diffusion de l'information ++ quand vous avez un journal dans un chiffon + ça n'intéresse pas trop + vous pouvez avoir de très bonnes informations mais le support + la maquette est mal faite ++ il y a quelque chose+++ vous avez saboté quelque part votre travail

Le titre de qualité est un titre qui a fait vendre le journal…

Oui::bon::mais:: parce que nous sommes avant tout des entreprises + on ne peut pas mettre de côté l'aspect vente + on compte beaucoup sur l'aspect vente + on fait le journal pour vendre le numéro et pour nous vendre aussi en terme d'image.

ANNEXE

ENTRETIEN AVEC ALAIN TCHAKOUNTE

Rédacteur à Cameroon Tribune

15.05.09 Agence Cameroon Tribune Douala

Quelle appréciation avez-vous du discours des médias publics en général ?

Des médias publics ou des médias ?

Des médias publics. Vous êtes un média public, quelle appréciation avez-vous ? Pensez vous que vous pouvez adhérer de manière générale au discours des médias publics ?

Bah::le discours des médias publics + alors + les médias publics c'est les médias à capitaux publics++ si on veut étendre un peu le raisonnement + les médias publics sont des médias financés par l'État + par le gouvernement camerounais + le discours de ces médias alors+ d'abord c'est refléter l'idée ou la position du gouvernement sur des sujets variés + ce discours reflète comme je le dis ce que pense le gouvernement et ce que pensent les lecteurs + les Camerounais et voilà ++ donc les lecteurs et les Camerounais ++ et il essaye autant que faire se peut d'entrer dans leur quotidien + cela se traduit par une information qui est plus ou moins proche d'elle+ mais aussi qui peuvent changer leur quotidien+ C'est-à-dire que voilà on parle des examens+ il faut bien qu'on voit où est-ce qu'ils sont ? Comment sur le terrain:: la fraude par exemple est organisée ? Comment est-ce qu'on organise la lutte contre la fraude sur le terrain++ Il faut en même temps associer deux positions + celle du gouvernement+ mais aussi tenir compte de ce que le commun des mortels pense+ de ce que tous les Camerounais pensent de certains sujets et d'essayer de refléter ça pour équilibrer ces discours-là+

Vous avez assez régulièrement évoqué le gouvernement+ on vous donne plusieurs dénominations : média ou presse d'État, presse du gouvernement, média des services publics et bien d'autres. Quel est le nom, la dénomination qui vous correspond ?

Ce que je vais dire d'abord + parce que pour pas qu'on confonde+ les journaux sont des services publics + c'est-à-dire tous les médias sont là pour servir les services publics ça veut dire pour donner les informations qui peuvent changer leur quotidien + à ce niveau, tout le monde fait du service public + c'est-à-dire on a à l'origine le besoin d'informer + le besoin de distraire+ de créer la reliance sociale entre:: ça c'est des objectifs des journaux + donc à l'origine+ il n'y a que des services publics + maintenant on est financé par une entreprise + chaque journal a sa source de financement + donc un journal à capitaux privés peut être financé par une tontine + par un groupe de pression + ou un groupe financier à l'occurrence++ pour les journaux comme le nôtre + "Cameroon Tribune" en fait+ c'est le quotidien national bilingue+ on l'appelle quotidien national parce qu'il est financé par les capitaux publics+ mais c'est aussi le quotidien qui est financé par l'État+

Oui

Vous avez dit oui mais + il y a des tas de médias dont les sources de financement appartiennent à l'État et qui sont créés par le gouvernement camerounais pour informer les gens+

ça provoque une réflexion chez moi+ est-ce que vous pensez que le jour où il y aura changement de gouvernement "Cameroon Tribune" changera de::

pas du tout + il reflètera la position de la patrie camerounaise qui est une entité qu'on ne peut changer+ L'État reste l'État+ c'est maintenant ceux qui sont à la tête de l'État qui peuvent changer+ c'est une institution qui à l'origine est créée pour informer + mais du point de vue de l'État ++ maintenant, quel que soit le gouvernement+ quel que soit le président qui est là+" Cameroon Tribune" aura toujours son discours + Maintenant *a contrario* + on peut décider de nous privatiser et à ce moment là + ça n'appartiendra plus spécialement à l'État camerounais mais à l'État que nous servirons + pour l'instant quelque soit le régime en place + d'ailleurs vous avez vu avec le passage du président Biya+"Cameroun tribune" est resté "Cameroun Tribune"

On vous oppose souvent aux médias privés que l'on dit également indépendant

Oui à capitaux privés

Quelle appréciation avez-vous de leur discours ? C'est-à-dire comment vous percevez leur discours ?

Par rapport au nôtre ou…

Par rapport au vôtre tout d'abord et par rapport à la dynamique qu'ils apportent+

Il y a beaucoup de rivalité+ c'est vrai que moi je n'aime pas trop:: bon + c'est vrai que les télévisions:: mais+ un journal c'est informer + c'est réagir + c'est écrire la reliance sociale + c'est d'abord ça un journal+ +maintenant du point de vue du financement+ des origines+ les gens veulent créer des cloisons et peut-être à raison parce que les points de vue sont différents et c'est quand même bien + c'est galvaniseur pour un environnement comme le nôtre+ Imagine si tout le monde avait le même point de vue+ on dirait la même chose+ Le discours de "Cameroon Tribune" est comme je vous l'ai dit maintenant+ les autres c'est beaucoup de rivalité+ Il y a même eu une floraison dessus ces derniers temps à la presse+ Donc chacun fait le maximum pour avoir son esprit à lui + sa façon de voir les choses+ sa ligne éditoriale et voilà + La presse à capitaux privés n'est pas spécialement indépendante parce que je ne crois pas qu'il y ait un journal qui soit totalement indépendant+ Ça c'est mon opinion+ Mais oui c'est une presse qui a fait beaucoup pour l'information des camerounais+

Ce qu'on a semblé percevoir de chez vous c'est l'orientation que vous donnez à vos informations+ je veux dire à l'égard du public+ Vous portez l'information de l'État vers le public et eux ils portent les informations du public vers l'État+

Quand je dis un journal financé par l'État+ ça ne veut pas dire que c'est la communication étatique même si évidemment on publie les texte officiels+ on publie les textes du chef de l'État+ du gouvernement+ c'est pas la communication de l'État+ maintenant c'est une information que l'on peu décider de traiter à notre façon+ Comme on peut décider par exemple pour une information de "Cameroon Tribune" de traiter ça à notre façon+ mais pas imposer le point de vue de l'État++ maintenant tout dépend de la façon dont on traite le sujet+ Dans un sujet+ il y a plusieurs points de vue+ il faut essayer de refléter le maximum de points de vue de ce sujet+

Dans ma réflexion il m'arrive souvent de penser qu'il n'y a pas toujours unanimité au niveau du gouvernement dont vous portez la parole

Non pas porter la parole+ on ne porte pas la parole++ normalement il y a un porte-parole du gouvernement+ je ne sais pas s'il existe+ mais nous ne portons pas la parole du gouvernement+ On donne l'information du point de vue du gouvernement+

Mais quand il semble y avoir soit contradiction dans la parole gouvernementale ou alors quand vous semblez percevoir:: en fait j'ai par exemple voulu voir comment "Cameroon Tribune" allait traiter l'information sur Ama Tutu ministre du gouvernement qui a été débouté à la fonction publique+ Comment gérez-vous cela ?

À la Cour suprême

Oui à la Cour suprême

mais vous avez lu Cameroon Tribune + on a donné l'information+ ça n'enlève rien au fait que c'est les problèmes de l'État+ En même temps l'État est certes un mais l'État a plusieurs::la Cour suprême a donné un jugement qui est tel qu'il peut mettre en minorité le ministre+ c'est notre travail à nous de donner l'information++ maintenant les commentaires+ on peut commenter à l'infini mais on a donné l'information selon qu'il nous a été dit à la Cour suprême voilà+ le ministre a été déboutée de sa plainte et voilà+ les appels au niveau des …qu'elle … ça a été dit + on ne s'est pas tu là-dessus+ maintenant il n'appartient pas spécialement à nous de commenter des décisions de justice parce que oui+ évidemment ça peut::

Vous êtes en pleine contradiction+ comment vous les gérez finalement les contradictions ?

On ne va pas gérer les contacts + ni gérer les contradictions; on n'est pas là pour ça++ nous on est là pour informer + le gouvernement a à gérer ses contradictions+ nous on laisse l'information comme elle est + ce qui est un devoir pour nous ++ maintenant ce n'est pas à nous de chercher à savoir comment madame le ministre Ama Tutu va voir ça + L'information est là + elle est précise + la Cour suprême a traité sur l'affaire CMC/ ministère de la culture point+ voilà l'information + voilà où on s'arrête++ pour les commentaires ça devient autre chose++ Les commentaires + c'est là où les problèmes surviennent quand on dit voilà Ama Tutu devrait démissionner parce qu'il a été déboutée++ vraiment c'est pas notre rôle ça++ et maintenant malheureusement je reviens au discours de mes confrères+ on verse dans beaucoup de commentaires voulant régler des comptes+ malheureusement c'est ce qu'on vit et il le font parce que certains ont choisi leur camp + et ils versent dans:: En fait c'est pas notre rôle+ notre rôle c'est de donner l'information

ça me permet également de parle de sensationnel

Une information est en elle-même sensationnelle + maintenant tout dépend de la proportion qu'on donne à ce genre d'information+ Si je ne sais pas moi tu vas trouver ton mari dans un restaurant+ dans un hôtel

Comment est-ce que vous allez traiter ce genre d'information ? Les intégrez-vous ?

bien sûr+ c'est des faits divers+ les faits divers occupent une très+ très grande place dans notre journal parce que c'est des faits divers+ maintenant les faits divers c'est quand on veut donner du sensationnel++ on n'est pas un journal à sensation+ simplement parce qu'il y a des choses qu'on ne dit pas ou qu'on n'écrit pas ++ l'extraordinaire c'est souvent + c'est choc à la fois pour les journaux qui sont impliqués dans l'information et même pour le public+ parce que imaginez une fillette qui a été violé + on ne passera pas son nom par exemple+ il y a des interdits+ on ne mettra pas son nom+ on pourra mettre des initiales mais+ c'est parce que c'est choquant pour à la fois la famille qu'on pourra éventuellement mettre le prénom+ mais même le prénom+ nous on a pour objectif de ne pas choquer:: en donnant l'information donc il y a certaines conventions+ certains principes+ certaines règles+ certaines lois qu'il faut respecter+ par exemple la loi sur le respect de la dignité elle-même

je reviendrais sur la pluralité des médias+ est-ce que vous pensez que c'est un facteur+ signe de démocratie ?

non seulement un signe de démocratie+ mais signe d'avancée humaine+ je ne vois pas ça comme une avancée démocratique+ Mais+ du point de vue humain c'est bien qu'il y ait débat d'idée+ qu'il y ait plusieurs façon de voir+ vraiment je ne sais pas comment je me porterais s'il n'y avait que Cameroon Tribune+ je ne sais pas comment ils faisaient avant mais+ c'est dangereux pour les êtres humains que nous sommes de n'avoir qu'un seul point de vue alors bon! La pluralité c'est pour une société qui doit avancer+ qui a des idéaux+ qui se développe et qui a besoin d'une population de personnes averties sur certains sujets+ C'est important q'il y ait au moins plusieurs façons de concevoir une information+

pensez-vous que le lecteur camerounais moyen est préparé à cette diversité ? Est-ce qu'il peut se retrouver dans cette pluralité ?

Oui parce que quand on lit Cameroon Tribune on ne s'arrête pas là+ on regarde ailleurs+ qu'est-ce que les autres ont dit+ qu'est-ce que les autres ont fait+ c'est simplement pour compléter l'information parce que ++ les journaux sont certes nombreux mais il y a des choses qu'on recherche dans chacun des journaux+ dans Cameroon Tribune+ il y a des lecteurs qui savent qu'ils vont voir des choses précises si bien qu'ils attendent des choses précises et ces journaux savent utiliser leurs lecteurs+ maintenant il y'en a qui attendent d'avoir un journal parfois pour confirmer un évènement+ je vous assure qu'il y a des lecteurs qui me disent que tant qu'une information n'est pas sur Cameroon Tribune+ elle n'est pas vraie même s'ils l'ont vu ailleurs+ ils restent encore sceptiques de même que certains disent que Cameroon Tribune dit certaines vérités mais ils veulent voir plus ailleurs+ c'est vraiment complémentaire et c'est important pour une société comme la nôtre qui veut avancer

Au niveau de…

j'aimerais ajouter que les lecteurs qui viennent s'arrêter devant les kiosques+ c'est parce qu'il y en a beaucoup qu'ils s'arrêtent+ imaginez un peu qu'il n'y ait eu qu'un seul titre+ je ne pense pas qu'il y aurait tous ces "parlementaires" comme on dit au Congo parce que voila +tel a dit tel sur tel sujet et tel autre a dit un tel sur un tel autre sujet+ ça fait naître le débat et puis voilà

est-ce que sur le plan sémiologique+ quel ton peut-on donner aux couleurs+ aux images qui sont à la une

spécialement c'est un domaine:: bon+ pour les couleurs je ne saurais vous dire parce que ici il a utilisé du noir + du violet+ du jaune+ bon tout à fait étrange sincèrement je::

Bon voilà+++ ce qu'on nous a appris à l'école quand on voit des couleurs il faut qu'il ait de l'harmonie+ par exemple quand il y a 50 morts sur la route Douala – Yaoundé+ tu ne le mettras pas en bleu+ ou en vert+ tu le mettras peut-être en rouge ou en noir+ en réalité+ la couleur va avec l'évènement maintenant chez nous je ne peux pas toujours dire spécialement pourquoi on a utilisé du bleu parce qu'on parle de…

autrement, est-ce que vous veillez à votre lecteur de façon à ce qu'il puisse accéder à votre journal+ Ok+ est-ce que vous veillez à l'impliquer de manière à ce qu'il puisse accéder à votre journal ?

bien sûr+ l'implication+ l'effort c'est de voir ce dont on parle+ Ça peut être anodin pour les gens autours de moi mais pour les lecteurs qui pensent à cohérence zéro pour les problèmes+ ça peut avoir une résonance dans les esprits+ Ce que l'on appelle à l'école l'"awake of bird"+ Les médicaments de la rue on peut soit guérir soit en mourir+ l'esprit en choquant ou en donnant une information qui peut être coup de poing ou qui peut faire sourire+ Le médicament de la rue est overdose

Comme quoi c'est en contradiction avec ce que vous disiez+ le sensationnel n'est pas que faits divers

Non c'est pas du sensationnel dans le sens de choquer+ notre but c'est dans le sens de capter l'attention c'est pas dans le sens de choquer+ mais de capter+ de réveiller les on dits c'est pas dans ce sens là+ Il y a une panoplie de façons de faire les pitres et c'est sur les chapeaux et les photos maintenant c'est plus une éthique parce que voilà+ C'est le premier niveau d'information c'est-à-dire quant on regarde un journal c'est l'éthique d'abord maintenant il y a des trucs qui peuvent être dites pour faire sourire+ pour réveiller et même pour définir+ Voilà l'esprit de créativité dans un journal et en même temps on a tout ça dans nos éditions+ On a overdose de médicaments de la rue+ écran noir+ on a toute une panoplie cas zéro pour les fraudeurs+ jeu de mots et voilà+ Mais l'essentiel c'est vraiment informer et attirer évidemment+ On peut varier les informations à la "Une"+ les faits divers+ on sait ce qui intéresse souvent les gens+ Quand on met + trois morts dans une bagarre+ il se fâche parce qu'il a découvert sa femme avec un autre mec…

Je voulais également vous parler de la hiérarchie+ est-ce que vous organisez de façon hiérarchique votre une ?

Bien sûr il y a une hiérarchie+ bien sûr qu'il y a une hiérarchisation+ ce qu'on appelle "cinq colonnes à la une+ voici l'espace le plus important du journal++ pour Cameroon Tribune c'est ça+ + maintenant quand on descend c'est selon l'espace qu'on réserve à chaque élément évidemment premier+ deuxième+ troisième+ ça va ? Ensuite pour les volets voilà c'est des informations qui sont données comme ça

Le troisième et dernier thème que je voudrais aborder c'est le français. quelle pensée+ comment caractérisez-vous le français de Cameroon Tribune ?

le français à Cameroon Tribune est soutenu+ c'est un journal qui a un certain caractère+ une certaine position c'est le journal des décideurs et en même temps des décisions+ mais on peut faire le journal des décideurs en le rendant accessible à tous + et en même temps je vais anticiper parce que je sais que vous aller me poser la question de savoir comment intéresser les gens qui n'ont pas un français soutenu+ Par des sujets qu'on traite + des sujets qui les touchent et aussi parce que notre rôle dans la presse est d'éduquer+

Donc un français normatif

Oui normatif+ et de dire voilà comment on écrit le français et maintenant on peut l'adapter dans notre contexte et j'anticipe encore parce que vous allez parler du contexte camerounais qui je dirais est très "camerounisé" ou en terme camerounais++ on essaye mais c'est vraiment très…

On dirait homéopathique

Oui vraiment homéopathique parce que assez délicat+ Il faut reconnaître que quelqu'un qui se dit "braiseuse de poissons" je ne sais pas si ça se dit vraiment

Je dirais par ailleurs "coupeur de route", je ne sais pas comment vous gérez ça

voilà, "coupeur de route" c'est un terme purement camerounisé et pour besoin de précisions dans les informations les bandits de grands chemins+

Et vous comment les utilisez-vous?

on les utilise+ on les utilise bien sûr mais comme vous disiez c'est du français homéopathique+ Il y a aussi par exemple le "camfranglais" qui est une source de l'approvisionnement de la langue au Cameroun+ par exemple les "benskineurs"

Vous avez répondu à plusieurs questions parce que je voulais par exemple demander quel public cible Cameroon Tribune ?

Oui+ on essaye de tabler sur un grand nombre mais en gardant la spécificité du journal et l'esprit du journal qui est pointilleux sur le langage soutenu

D'accord

évidemment on essaye+ ce sont les sujets+ En même temps on ne parlera pas de politique sur le même ton qu'en société ou en culture+ Il y a des sujets et des domaines précis où on ne peut s'autoriser certaines ouvertures

Quelle orientation vous pensez que un journal doit adopter+ est-ce le journal qui doit s'adapter au public ou c'est le public qui doit faire l'effort de s'adapter au journal ?

Le journal doit s'adapter au public+ écoutez on ne va pas écrire aujourd'hui comme on écrivait il y a 40 ans+ Pas du tout+ même si c'est le même français+ c'est plus les mêmes réalités+ c'est plus le même contexte+ on parle aujourd'hui de i-phone+ on parle d'Internet+ Les choses changent+ et puis même on ne va pas écrire pour parler de camionnette ou d'une motocycliste je ne sais pas moi il y a des termes appropriés pour ça nous nous sommes adapté au contexte et au public et à l'environnement évidemment quand il y a phénomène d'humain qui se déroule faut être au courant de ça+ un journal qui ne s'adapte pas au public est un journal fini

Et la dernière question+ pour vous les aspects de la qualité d'un bon journal

La qualité d'un bon journal c'est ses titres + ses articles+ ses informations s'ils sont ils sont intéressants+ un journal que quand vous l'ouvrez vous n'avez plus envie de le fermer+ vous voulez continuer de lire+ Vraiment c'est tenir en haleine le lecteur maintenant on peut entrer dans les détails+ C'est le grand titre+ une belle photo+ une bonne écriture+ l'information signée et diversifiée+

Et le bon titre c'est celui qui fait vendre ?

Le bon titre c'est celui qui fait vendre le journal+ Le bon titre c'est pas celui là qui oppose les gens parce que tous les journaux veulent vendre même si certains:: Tous les journaux veulent vendre donc il faut utiliser toutes les ruses pour passer ses critiques+ l'enjeu n'est pas ailleurs + ici + parce que justement nos amis qui sont devant les kiosques commencent par là+ Ça c'est la vitrine et la vitrine il faut la soigner+ Comme dans un magasin vous avez des chaussures que vous mettez à l'entrée vous n'allez pas mettre des chaussures usées ou cassées à l'entrée mais il faut mettre le plus beau produit pour que celui qui entre l'achète+ c'est de même pour le journal

Je vous remercie

Ah Beuh::+ C'est au pas de course hein+

ANNEXE

ENTRETIEN AVEC BOGNING

Rédacteur en chef du Popoli

27 juin 2007 au siège des éditions Chauves-souris à Douala

Lorsque vous présentez votre journal au public, la langue utilisée par le Popoli semble éloigné de la norme scolaire, pourquoi ?

Quand vous dites norme scolaire + je ne sais pas s'il y a une norme scolaire ++ disons qu'il y a un français standard + le français de Molière que tout le monde utilise couramment et:: nous avons un autre langage qui n'est pas totalement écarté de ce que les gens peuvent appeler le français conventionnel + mais qui allie ce français conventionnel là à une autre langue qui est la langue camerounaise ++ c'est-à-dire que:: des expressions que tout le monde comprend le plus facilement + qui sont des néologismes en fait donc + qui ont été crée par vous et moi au détour d'une conversation ou d'une situation quelconque et qui ont été adoptées par le public ++ donc euh :: le langage que nous diffusons n'est pas étranger en fait aux camerounais + il est même plus proche d'eux + quelle que soit leur classe sociale + donc nous avons choisi de communiquer de cette façon tout simplement parce que le Popoli se veut un journal qui est beaucoup plus proche des lecteurs + beaucoup plus proche des réalités que chaque camerounais vit+ En fait c'est la raison de ce choix

Oui nous avons constaté que la présentation de certaines expressions se faisait entre guillemets pourquoi et à quel moment vous adoptez les guillemets pour un mot. Par exemple nous avons vu le mot « ngrimbah » entre guillemets et souvent pas est-ce qu'il y'a une logique à çà ?

Absolument + absolument + il y en à une ++ quand un mot vient d'arriver dans notre jargon +++ au départ on le met entre guillemets parce que nous sommes sûr que les gens ne comprennent pas encore + il n'est pas encore nationalisé dans le langage commun du camerounais ++ donc nous on prend les devant + on utilise le mot mais on met les guillemets pour attirer l'attention des gens sur ce que c'est pas:: on ne va pas retrouver ça dans la grammaire + ni dans l'orthographe + mais au fur et à mesure que le mot fait son bout de chemin et que le public fini par l'adopter et peut savoir plus ou moins de quoi on parle on lâche les guillemets ++ Il rentre dans le jargon que nous utilisons

Avez-vous l'impression que vous utiliser une langue particulière, un système exceptionnel ou alors c'est un style de français, ou encore c'est un français avec des emprunts. Dans quelle catégorie rangeriez- vous ?

De prime à bord la catégoriser de façon absolue serait un peu:: allez vite + ce serait aller vite parce que c'est un langage qui naît + qui sort de nulle part et l'adopte à un contexte ++ bon il y a du français au départ + il y a du camerounais ++ est ce que tout cela forme quelque chose que l'on n'a pas encore nommé et que l'on doit breveté comme étant la langue du Popoli ? je ne sais pas peut être on va en arriver là un jour + mais aujourd'hui ce que nous faisons ne se réclame d'aucune catégorie linguistique ou d'aucun style particulier le style en fait + le style du Popoli c'est comme je vous l'ai dit + ça va d'une logique qui est de rester le plus proche possible de son lecteur + peut-être qu'un jour on va penser à breveter ce langage-là + mais à ce jour il n'est pas encore catégorisé ou classé de façon définitive

Est ce que vous donnez une dénomination à cela car certains appellent ça le camfranglais, d'autres du français camerounais, d'autres du camfranglais. Est ce que vous donnez une dénomination à votre langage ?

Peut-être ce sera du Popoli ++ mais nous n'en sommes pas encore là et c'est une grosse prétention ++ disons que tant qu'on ne l'a pas officiellement couché dans un livre et qu'on ne se l'est pas réclamé comme tel + bon pour le moment nous nous disons que c'est juste notre façon de parler + on ne lui a pas encore donné un nom

Je reviens à l'écrit quelle est la norme que vous acceptez dans l'écriture+ Par exemple vous dites ngrimba et ngrimbah. Est-ce que cela pose un véritable problème la retranscription ?

La retranscription en fait ne pose pas un véritable problème ++ tout simplement + tout simplement pour la simple raison que que ce soit avec ou sans « h » + ce n'est pas pour autant que ce n'est pas:: ce n'est pas:: vous voyez à peu près ce que je veux dire ++ Bon+ mais il faudra peut-être qu'à un moment nous en interne on adopte un code commun que + quand on sait que c'est que c'est ngrimbah ça s'écrit comme ça et pas comme ça ++ bon + c'est justement vers ça que nous sommes entrain de tendre à ce moment + et nous allons justement travailler là-dessus ++ mais pour le moment + vraiment c'est encore en mi-chemin donc c'est pas formel

Quel est le rapport que cette langue-là, que l'on n'a pas nommée va remplacer quel est le rapport qu'elle a avec les langues locales ? Est-ce qu'elle va remplacer à la longue notre diversité linguistique

Non + elle ne peut pas la remplacer ++ tel n'est même pas notre prétention ++ elle vient juste se poser à côté d'elles pour les accompagner + pour avoir une autre vision + pour parler d'une autre façon ++ mais c'est même grâce à toutes ces langues que notre façon de parler est la notre + quand vous allez dans la façon d'écrire du Popoli vous retrouvez un peu de tout ça ++ Donc::

Et par rapport au français. Est-ce que vous pensez qu'à un moment ou un autre cette langue tendra à effacer le français de l'usage du camerounais ?

Une fois de plus + en fait tel n'est pas notre objectif ++ Voyez-vous le français il restera là ++ depuis Molière jusqu'à après nous je pense qu'il sera toujours là ++ il peut peut-être s'affaiblir ++ d'autres langues peuvent se positionner à côté de lui ++ mais il sera là + en fait nous c'est quoi ? nous c'est dire oui bon voilà ++ le français lui il dit ça + mais chez nous+ quand on utilise cette expression ça veut dire la même chose et ça fait même beaucoup plus rire ++ les gens le comprennent beaucoup plus facilement qu'ils soient lettrés ou pas ++ alors on parle de cette façon là + on ne pense pas que notre façon d'écrire ou de parler viendra poser une quelconque entorse au français ++ Non pas du tout

Quand vous écrivez cela est-ce essentiellement pour faire rire ou alors est ce que vous avez une intention quelque peut moralisatrice ? Pionnier d'un style ? fonction ludique ?conscientisation pour un autre idéal linguistique ?

Disons que nous ne devons pas nous renier + Le Popoli peut se réclamer euh:: leader dans la création:: pas la création+ dans la matérialisation ou l'utilisation d'une autre façon des expressions camerounaises + il y en a + le créole quand on parle c'est le mélange du français et d'autres choses ++ donc nous en tant que journal satirique nous sommes le premier et le leader jusqu'au moment où je vous parle qui a essayé autres choses + une autre façon de voir + une autre façon de penser + une autre façon d'informer ++ donc double objectif++ ludique certes mais pas seulement ludique parce que avant que le ludique n'interviennent + il y a le rôle que tout organe de presse est appelé à jouer + c'est informer + attirer l'attention + pas

forcément moraliser + prendre position + de très souvent attirer l'attention sur le quotidien qui est le notre + pas forcement moraliser ++ c'est un peu péjoratif pour nos lecteurs on ne les moralise pas ++ donc nous tendons en fait à croire que l'on peut s'exprimer d'une autre façon que ce que les autres ont toujours voulu nous donner comme voie à suivre +++ on parle français + on parle anglais + on parle allemand + on parle tout ce qu'on nous a appris + mais ce que nous savons chez nous c'est qu'au lieu de dire argent on peut dire « nkap »++ on sait que très bien que même le gars qui n'est pas de l'Ouest sait ce que « nkap » veut dire + il y a des expression comme ça qui sorte d'une région mais qui sont devenues nationales ++ ce sont ces mots et expressions-là que le Popoli s'efforce de faire siennes pour en faire un autre langage qui est notre langage à nous

Est-ce que vous pensez que cet état de langue participe à la construction de l'identité nationale camerounaise

Notre œuvre en elle-même participe à la construction de la nation camerounaise ++ parce que le devoir d'informer est un devoir citoyen ++ nous faisons une œuvre qui au terme:: sa mission principale est l'information et la formation de notre culture autant que faire se peut ++ donc c'est vraiment notre contribution et nous pensons que nous ne sommes pas obligés de le faire dans les canons rigides qui ont été tracés + mais qu'on peut pour être vraiment nous-même et pour faire autre chose pour faire différentiel++ on peut informer de la façon dont nous faisons

ANNEXE

ENTRETIEN AVEC Thierry NDONG

Rédacteur en chef du Messager

22.08.07 au siège du Messager Douala

Nous avons remarqué qu'à la "une" de votre journal d'avant-hier et en rapport avec des faits d'accidents vous avez utilisez les mots, "benskin" et "pousse-pousse", entre guillemets pourquoi ?

Nous l'avons fait de manière consciente+ nous avons voulu mettre ça entre guillemets pour montrer que:: c'est un emprunt de langage familier:: que parler familier au peuple populaire+ donc ce parler populaire ne fait pas partie forcément du français standard + et nous avons bien voulu marquer la différence en mettant entre guillemets + parce que quand on parle en français + il faut parler en français ++ et si on ajoute des choses qui ne font pas partie du français + il faut les mettre entre guillemets pour attirer l'attention du lecteur ++ on aurait bien voulu mettre une moto + on aurait bien voulu mettre un porte-tout + mais à notre sens c'était peut-être plus intellectuel pour le lectorat ++ il a fallu ajuster entre les exigences de se faire comprendre rapidement et le respect de la langue que nous utilisons qui est le français

Et quand vous utilisez les mots comme"koki", "feyman", "ndolè" est ce que vous les mettez également entre guillemets?

Oui oui + généralement on les met entre guillemets mais il peut arriver que par mégarde parfois le texte m'échappe+ parfois je corrige et au ressort des corrections on ne respecte pas ++ mais en dehors de ces quelques incorrections + généralement on met tous les mots d'emprunt qui ne sont pas homologuer dans le dictionnaire + dans le français courant ++ on les met entre guillemets pour marquer la différence

Est-ce que vous avez l'impression que ces mots appartiennent à un autre système autre que celui que vous utilisez ? Est-ce que c'est tout un autre système+ c'est toute une autre langue dans laquelle vous allez puiser ?

Oui oui + comme vous dites + une autre langue:: que nous:: dans laquelle parfois nous allons nous ravitailler + nous approvisionner + vous savez:: une langue s'enrichie ++ elle n'est dynamique que parce qu'elle accepte les influences extérieures + Le français n'est pas en marge de cette façon de voir les choses + Le français s'enrichit et:: nous l'enrichissons mais avec la pédale douce en démontrant chaque fois quand même que c'est un enrichissement qui n'est pas encore homologué + même s'il est de façon global utilisé dans le parler populaire et le parler+++

À votre avis est ce que ces parlés peuvent se substituer aux langues camerounaises comme moyens de communication inter linguistique entre les…

Elles le font déjà + le crois qu'elles sont devenues:: il y a des mots qui sont employer désormais par tous les groupes linguistiques ++ je prends le cas du mot "feymania" ++ en Ewondo + en Bassa + en Pidgin + en Bamiléké + tout le monde comprend ce que c'est + Bendskin+ en Ewondo+ en Bassa+ en Pidgin+ en Bamiléké+ tout le monde comprend ++ donc il y a des mots comme ceux-là qui ont fini par s'imposer à toutes les langues + qui sont devenues un peu comme j'allais dire le pont entre ces langues et les différences qui enrichisse notre pays + cela peut à la longue + si on veut continuer comme cela + peut-être que on aura une langue véhiculaire à partir d'emprunts puisés dans chaque langue + parce que Bendskin

on l'a emprunté au Pidgin je crois ++ "Feymania" est emprunté au Pidgin ou peut-être au "camfranglais"+ il y a des choses comme cela qui forment+++ si finalement avec le temps on réussi a avoir une langue qui forme +++ une langue qui fait des synthèses de parlers de tout le monde + qui deviendrait peut-être comme le wolof au Sénégal + comme le créole + bon + pourquoi pas on l'espère +

Et si ces langues devenaient comme une sorte de Créole+ est ce que vous serez prêt à l'employer dans votre journal+ à changer votre style ?

Si un journal est là pour donner des informations + des informations accessibles et le premier ou alors l'un des critères d'accès c'est la langue + si nous pouvons donner des informations en langue:: en créole du Cameroun et qu'on est sûr que notre lectorat va comprendre + va suivre+ va accepter pourquoi pas ? on n'hésitera pas deux fois ++ je préfère écrire "feymania" entre guillemets pour que tout le monde comprenne que de dire "Voleur à col blanc" que juste une élite comprend ++ je fais un journal d'informations générales + un journal grand public et j'essaie de trouver des mots qui sont compris par le maximum de personnes possibles ++ Je ne suis pas une rubrique journal spécialisée qui s'adresse à une élite intellectuelle bien déterminée + non ++ je suis un journal populaire qui s'adresse à monsieur tout le monde ++ et si monsieur tout le monde parle et lit couramment le créole du Cameroun alors j'écris en créole du Cameroun pour permettre à tout le monde d'accéder à l'information

Est-ce que vous avez conscience d'être une référence normative ?

Oui + nous en sommes conscients parce que monsieur tout le monde dira + c'est sorti dans un journal + c'est sorti au Messager ++ donc pour eux le Messager c'est la norme ++ d'abord la norme au niveau des informations distribuées + mais aussi la norme au niveau du français ++ c'est pour cela que j'essaie toujours dans la mesure du possible de faire écrire le bon français ++ le français standard à mes reporters ++ je leur demande toujours de ne pas compliquer + d'utiliser la structure simple de la phrase (sujet+ verbe+ complément) + je leur demande toujours de ramener les verbes au présent de l'indicatif ++ ceci nous évite de faire des fautes de syntaxe + ça nous permet d'être compris de tout le monde et ça simplifie l'écriture + la compréhension en évitant les fautes + parce que nous sommes conscient de ce que nous sommes plus ou moins la norme

Que pensez-vous de ceux qui écrivent déjà en français langue vernaculaire dans leurs journaux ?

Je n'ai pas parlé de français vernaculaire + il y a le français:: moi j'appelle ça français du Cameroun ++ il faut l'appeler français du Cameroun tout comme on a le français de France + le français de Belgique + on a le français du Cameroun ++ qu'est ce que j'en pense ? je trouve que ça va dans la norme des choses + dans le cours normal des choses tout simplement + une langue est appelée à s'enrichir + sinon avec le temps elle va disparaître + donc s'est bien et c'est un phénomène normal qui ne demande qu'a être codifié pour permettre qu'on puisse peut-être l'étudier dans les établissements scolaires du pays

ANNEXE

INTERVIEW AVEC Léger NTIGA

Rédacteur en chef de Mutations

03 juin 2008 Yaoundé siège de Mutations

Quelle appréciation avez-vous déjà du discours de la presse écrite publique ? Parce qu'on vous oppose souvent à la presse publique, quelle appréciation en avez-vous?

Oui + je crois que la presse publique écrite a beaucoup évoluée comme la presse camerounaise+ d'ailleurs on voit cette presse là qui essaye de temps en temps de se libérer de ce qu'on appelle l'auto censure++ elle aborde de plus en plus de façon assez libre+ des sujets dits délicats et même pour le pouvoir assez sensible ++ dommage que cela n'arrive pas assez souvent sinon toujours+ mais on a le sentiment de toutes les façons qu'elle n'a pas d'autre solution que de le faire si tant est que les expériences des autres services publiques en Afrique tendent à les affranchir du pouvoir du président + du pouvoir de l'État + du pouvoir en place+ Comme on voit le cas de "Fraternité Matin" en Côte d'Ivoire qui est aujourd'hui une entreprise à capitaux mixtes publics-privés+ On voit le "Soleil de Dakar" qui est en majorité à capitaux privés bien qu'en étant un média étatique et la tendance se glisse en Afrique de l'ouest à la faveur des séminaires organisés aussi bien par l'UNESCO que par la francophonie sur l'avenir de ces médias là parce qu'il a été démontré qu'ils n'avaient l'avenir que dans le traitement de l'information sans limite de plus en plus il faut reconnaître cette évolution++ il faut espérer qu'elle aille plus loin

Comment l'appelez vous? Parce qu'il y a plusieurs dénominations, presse gouvernementale, presse publique, presse d'État

Je crois qu'il faut prendre ces médias pour ce qu'ils sont+ Ils sont des médias étatiques parce que si on devait leur accorder la connotation de média de service public on aurait donc des médias de services privés et alors que tous les médias sont le service public de l'information+ Je crois qu'il faut les situer où ils ont pour patron le gouvernement c'est donc des médias du gouvernement + Même si comme je l'ai dit tout à l'heure+ on va évoluer vers la disparition de cette pesanteur

Et les médias à capitaux privés quel est déjà la dénomination, d'autres parle de média indépendant, presse d'opposition laquelle pour vous semble seoir le mieux pour ces médias là?

Oui + d'abord bon j'ai toujours eu un peu de mal à ce qu'on essaye chaque fois de clarifier les catégories++ Pour moi les médias c'est les médias + mais comme nous sommes dans un contexte où il faut les étiqueter+ il y a des médias privés parce qu'on dit qu'ils sont des médias d'opposition+ on suppose qu'ils sont financés par l'opposition et sont contrôlés par l'opposition++ je ne pense pas que parce qu'on est impertinent+ parce qu'on dénonce un certain nombre de travers du gouvernement on devient un média d'opposition+ Je crois que c'est des médias privés+ des médias à capitaux privés+ indépendants++ ils se veulent indépendants mais+ est-ce que dans ce cercle là on est véritablement indépendant? Je préfère qu'on parle de médias privés

On dit très souvent que c'est les médias où on retrouve le plus d'abus. que pensez-vous du discours de ces médias- là? de leur manière de traiter l'information ?

D'abord j'estime que quand on prend les médias globalement pour dire le traitement des informations par les médias est mauvais++ ou qu'il fait problème+ je trouve toujours que c'est des globalisations dangereuses et cela concerne aussi le secteur de la presse lorsqu'on prend le tout venant et que l'on appelle ça la presse+ ça me cause un problème+ dans la presse indépendante au Cameroun on peut identifier clairement un certain nombre de personnes qui essayent de faire leur travail c'est-à-dire remplir le service public d'informations quotidiennement pour ceux qui se sont donné cette périodicité là+ hebdomadaire et mensuelle pour les autres+ bon++ maintenant il y a une prolifération d'écrits générale suscitée aussi bien par la politique que par le pouvoir de l'argent+ Est-ce que ces gens-là sont toujours des journalistes? est-ce que se sont des confrères? Est-ce qu'ils font le travail qui est dévolu à ce secteur d'activité? ce sont des interrogations… toujours pour revenir à ceux qui ont donc une parution régulière et se sont donné pour objectifs d'informer les Camerounais+ J'estime qu'ils font bien leur travail+ Ils font bien leur travail dans un contexte bien précis la difficulté d'accès à l'information de toutes sortes d'entrave mais également ils font leur travail en regardant d'où on est parti pour être arrivé où ils sont aujourd'hui+ si on se remet dans l'actuel des années 90+ on peut se rappeler aisément que c'était une presse globalement d'opinion+ or aujourd'hui on est rentrée pratiquement dans toutes les colonnes de l'information+ les espaces d'échangent d'opinions sont vraiment ciblés et identifiés comme telle+ Je crois qu'il y a eu une grosse évolution que les journalistes globalement font un effort de rendre compte de ce qui se passe exactement+ Je crois que dans les rédactions également anciennement on ne trouvait pas aussi bien des journalistes formés à l'école que dans les salles de rédaction+ aujourd'hui on en trouve beaucoup plus+ je crois que tout ça a contribué à l'évolution aussi bien du rapport entre nos confrères d'en face c'est-à-dire les médias d'État que au sein du secteur privé lui-même+ +cela a également rehaussé la qualité de ce qui est rendu dans les médias+ l'information retrouvée dans les médias+

Est-ce qu'on peut considérer que la pluralité des médias est un facteur, un signe de démocratie? En réalité parce que théoriquement je crois que oui mais est-ce que dans la réalité de ce qui est c'est un facteur de démocratie?

Non+ non+ non+ Je ne peux pas le croire+ ça ne peut pas être un facteur de démocratie+ Pourquoi+ parce que dans une étude récente que j'ai faites + je démontrais justement que la loi de 1990 sur la liberté de la communication est une loi libertine pour les médias dans la mesure où cette loi ne se préoccupe pas du devenir de l'entreprise presse+ On ne déclare pas une entreprise presse+ on ne s'organise pas à créer une entreprise presse+ mais on s'organise à déclarer aux organes d'informations+ Autant en déclarer un millier dans un pays comme le nôtre+ qui vont vivre de quoi? Comment? Et qui vont servir quel type d'information? Ça n'intéresse pas les législateurs sans plus que ça n'intéresse les gouvernants qui ont réédité la loi++ De ce point de vue là+ je ne peux pas considérer le "trop plein" comme étant un facteur de démocratie++ à présent il faut reconnaître que dans cet intervalle+ il y a eu une grande évolution dans la gestion des libertés notamment la liberté d'informer au Cameroun+ Les difficultés dans la matière que les journalistes rencontrent ne sont pas le fait véritablement d'une institutionnalisation de la répression des journalistes mais des individus+ des tenants individuels du pouvoir qui de temps en temps en usent et en abusent+

Vous semblez beaucoup accuser quel est le rôle que peuvent jouer les syndicats ou alors le gouvernement dans la gestion de cette pluralité d'expression?

Les syndicats peuvent aider à assainir

Est-ce qu'ils le font déjà?

Pas encore++ parce que le mouvement syndical il faut le reconnaître est récent+ d'abord globalement dans l'ensemble du pays particulièrement dans le secteur du média+ Parce que

j'étais récemment en mission en RDC où avec mes confrères d'Afrique francophones nous avons examiné la question du syndicalisme dans les médias et l'avenir de la presse en Afrique+ en Afrique francophone pour nous rendre compte que lorsque des pays comme le Sénégal ont eu à créer leur première convention collective du secteur des médias en 68+ je n'étais pas né (rires) + au Cameroun elle est récente elle n'existe que depuis 2009 (rires) ++ Vous ne pouvez voir l'écart lorsqu'on a devant soi des hommes comme Alino DAKOTA qui est un très ancien de "Jeune Afrique Économique"+ s'il vous parle de ces années-là vous avez le sentiment que c'est la préhistoire de la presse camerounaise à partir des écarts qu'on note là on peut évaluer le chemin qui nous reste et pour que les syndicats jouent effectivement leur rôle et d'autant plus que les esprits ne sont pas encore totalement ouvert au syndicalisme parce que même lorsque dans les autres secteurs ou alors dans le secteur global du travail+ par exemple on parle de syndicalisme+ il ne faut pas oublier que le syndicat a été l'un des objets de base du parti unique et que pendant longtemps c'est sur cette barrière là et sur cet état d'esprit que le rôle des syndicats+ des associations professionnelles dans le processus qui est celui de l'assainissement est long++il dépend également de la volonté politique parce que les gouvernants peuvent plus facilement accélérer le processus d'assainissement des médias et quelques autres organes+ parce que si on initie une loi aujourd'hui qui permet que ces organes d'informations se trient eux même à travers un certain nombre de conditions à dicter

L'auto régulation

Voila

L'auto régulation interne

Il y a bien l'auto régulation++ mais le problème c'est ce qui se soumet à l'auto régulation+ Je disais tantôt que même la convention collective qui a été crée j'entends des personnes dire qu'elle ne se pratique pas à eux+ or c'est des lois qui devraient être appliquées à tout le monde++ il y a des problèmes ++l'autre problème qui peut facilement contraindre et faciliter les entreprises ou tout au moins les organes d'informations à se codifier et à fonctionner comme à peu près des entreprises+ Euh:: c'est initiative qu'on lègue à la presse+ à la communication privée pour l'appeler comme elle a été définie++ mais à partir du moment où elle se dit dans la communication privée+ elle cause un problème qu'on ne saurait de mon point de vue subventionner des organes d'informations au même titre que les publicitaires, les imprimeurs et les autres++ bon+ d'un autre point de vue quels sont les critères d'affectation de cette aide+ par exemple dans le secteur des médias au nom de quoi on pense qu'un quotidien d'information devrait bénéficier de la même aide qu'un journal λ pour parler de manière événementielle+ donc si on a codifié tout ça+ si on a sérié tout ça et défini les critères+ je crois que ça peut également permettre l'assainissement des médias

Je voudrais revenir vers la une. Quelle place vous réservez parce qu'on dit souvent que vous êtes un journal à sensation. Quelle place réservez-vous au sensationnel?

Je crois que ceux qui en parlent soit eux même ils ne sont pas normaux+ +soit ils veulent juste se distraire un peu+ je ne sais pas ce que les gens entendent par sensationnel quand ils lisent les lignes des journaux+ si je suis en bouclage+ il est minuit+ mon journal doit aller à l'imprimerie et qu'on m'annonce qu'une grande personnalité est décédé que ce soit dans le pays ou dans le monde et que je dois paraître avec cette information le lendemain++ si je ne peux pas faire le développement de cette information+ je vais à l'essentiel et j'ai un article complet qui est un genre informatique et j'ouvre mon journal avec sans complexe+ on ne dira pas que j'ai fait du sensationnel parce que j'ai donné une information complète sur quelqu'un qui est décédé en indiquant de qui il s'agit+ ou avec quelles conséquences++ si j'ai répondu aux questions de référence+ j'estime que j'ai traité l'information+ or on a souvent reproché sous le couvert du sensationnel aux médias en général de se limiter à cet essentiel

simplement+ parce que les gens en attendent certainement un article de 3500 feuilles++ c'est pas de l'industrie qui fait l'article de mon point de vue+ c'est la réponse aux questions essentielles+ maintenant si on a davantage de détails c'est l'idéal++ si on n'en a pas+ on va à l'essentiel ++ moi j'ai une très grande admiration pour le journalisme d'agence qui est un journalisme essentiellement informatif+

Quel sens donnez-vous aux éléments sémiologiques tel que la couleur, l'image à la une de votre journal ?

Absolument+ l'iconographie a une importance capitale même si de temps en temps on n'a pas les icônes souhaitées même si parfois on paraît sans illustration à la "Une"+ La couleur également+ je viens de prendre l'exemple qui évoque le deuil+ si je dois annoncer à mes lecteurs qu'il y a deuil quelque part et que ma une est sombre… Je crois que j'ai deux une qui m'ont marqué comme ça + je me souviens quand François Mitterrand meurt en 1995 + "Le Monde" met à sa une + "Mitterrand est mort" et on voyait le président en un pull noir

On vous accuse souvent d'avoir les mêmes photos

Nous le déplorons nous-mêmes+ cela est dû en toute honnêteté à la paresse de certains animateurs pas de la rédaction mais généralement du secteur de la presse+ Pour le cas de Mutations je crois qu'il s'agit notamment tant les accusé + de nos collègues de l'édition+ Parce qu'il est arrivé+ nous même nous le déplorons en interne+ il est arrivé quelques fois des problèmes que moi-même qui suis le rédacteur en chef transmette à l'édition des photos récentes et que ces gens là on déjà de manière stéréotypée dans l'esprit certaines photos qu'ils abandonnent ces photos là pour aller fouiller dans les banques de donnés qu'ils ont déjà élaboré+ cela revient régulièrement avec la photo du président de la République.++ je viens récemment de leur donner tout un dossier d'images récentes++ bon+ mais+ je ne serais pas surpris de voir ces photos entrain de voir ou entrain de penser je ne sais à quoi donc malheureusement ce que vous dites est vrai et nous même nous le déplorons en interne

Je voudrais aborder la question de la langue comment caractérisez-vous le français de la une ?

Nous nous voulons d'un français standard+ simple et assez décrié+ cependant je crois que s'il est décrié+ il ne manque pas de couleur parce que l'esprit de Mutations est également ça, de plaire+ de donner du plaisir à être lu++ donc de temps en temps nous encourageons nos collègues journalistes à écrire avec un peu de fantaisie dans les textes + mais sans édulcorer le sens+ la compréhension+ toutes les tournures+ toutes les images qui nous emmènent à embrouiller le lecteur quelque peu+ nous essayons de les expurger des textes

Et le français camerounais+ est-ce que vous pensez déjà qu'il existe et qu'on peut l'intégrer à la "une" de votre journal ? Certains disent qu'il nuit à l'image du média

Oui+ je crois qu'il nuit à l'image du média dans la mesure où Mutations s'est voulu un média pour le public le plus large mais+ il a été très rapidement absorbé par une catégorie de notre population à savoir l'élite+ je comprends que cette élite là soit heurtée de lire dans le journal des néologismes tel que "bendskin"+ tel que "bakchich"+ je comprends cela+ et moi en interne j'ai toujours été de ceux qui combattent ce genre d'usages+ hier soir encore+ je relisais un texte dans lequel une de mes collègues a écrit le "tchoko"+ j'étais un peu choqué de le lire+ Oui les gens vont comprendre+ mais ce n'est pas ça le terme+ à Mutations+ les gens ne l'ont pas souvent lu comme ça+ mais si par contre on le lit au Popoli+ les gens se retrouvent facilement+

Deux orientations par rapport à la gestion de son public, il y en a qui pense que parce que le média est normatif, le public doit s'adapter d'une manière ou d'une autre à la langue du

média, il y en a qui pense que non, c'est le journal qui doit s'adapter au public donc ce qu'il dit c'est ce que son public dit. Quelle est la démarche que vous prônez à Mutations ?

Il faut s'ouvrir au deux+ je crois qu'il faut s'ouvrir au deux parce que la relation qu'on a avec le public+ c'est-à-dire qu'un média entretient avec son public c'est une sorte de mariage dont il faut donner et recevoir+ nous sommes ouvert aux observations que le public fait parce que de toutes les façons c'est pour le public que nous travaillons+ c'est pour ce public là que nous existons+ donc il faut être très attentif aux observations du public+ à ses désirs et à la mesure du possible à ses cris également+ mais on ne peut pas s'abandonner totalement au risque de dévoyer les éléments d'identité du journal ++parce que de toutes les manières le journal a des points d'ancrage que s'il n'existent plus+ même le public va opérer une défection

Quel est votre public cible, votre lectorat ?

R : Notre lectorat cible comme je l'ai dit tout à l'heure a tâtonné et c'est stabilisé+ C'est la classe moyenne + et quand je dis classe moyenne je parle de tous les travailleurs+ étudiants+ tout ce monde-là + qui sont allés à l'école jusqu'à un certain niveau et qui pense(nt) qu'ils peuvent s'informer quotidiennement en lisant Mutations+

Est-ce que vous pensez que Mutations a pour fonction que d'informer, est-ce que vous pensez que vous n'avez pas d'autres fonctions ?

R : Nous essayons de remplir toutes les fonctions assignées aux médias c'est-à-dire+ informer+ éduquer+ et apporter le plaisir de l'activité requis au lecteur + Seulement avec l'évolution et avec le temps qui passe progressivement+ nous avons laissé en chemin certains de ces aspects-là à d'autres organes d'information qui se sont créés dans le:: c'est pour cela que nous avions à l'époque une page horoscope qui pourrait même revenir dans les prochains jours parce que nous sommes en pleine phase de réflexion sur le futur de Mutations + Mais nous pensons que l'aspect ludique particulièrement peut être de plus en plus abandonné à Mutations qui est de loin le plus grand des exemples +et que tout en informant+ en éduquant permet également aux gens de décompresser+ quand au détour d'un billet on peut de manière caustique écorcher quelqu'un+ je crois que ça peut faire sourire + tout comme le sport et la culture qui peuvent permettre de détendre le lecteur

Je reviens toujours à la norme. Est-ce que je peux déduire de votre discours que Mutations a conscience d'être une norme. Est-ce que vous vous voulez une norme ?

Nous ne nous voulons pas+ nous voulons être une norme + on n'a peut être pas encore cet objectif là, mais c'est notre idéal+ nous nous félicitons quand même pour avoir amené cette manière de traité l'information sans aller vers les experts+ parce que lorsque vous rentrez dans les années 90+ il y avait d'un côté les partisans du pouvoir et de l'autre les partisans de l'opposition qui ont pris le juste milieu et ça a permis que les autres essayent de se recentrer et ça a également suscité une émulation et une très grande évolution même au niveau de la pensée dans la gestion de la presse au Cameroun donc nous nous félicitons de cela mais+ nous estimons que nous avons atteint notre objectif+

La dernière question est celle de la qualité+ quels sont les aspects de la qualité d'un bon journal selon vous ?

La qualité d'un bon journal+ il y a principalement deux secteurs+ deux volets+ le volet du contenu et le volet plastique+au niveau du contenu pour moi+ le bon journal est celui qui traite bien l'information et qui ne réserve à l'opinion que des espaces de commentaires uniquement considéré comme tel+ le bon journal donc pour moi c'est celui qui est capable de donner une information d'actualité+ une information qui allie l'impact et l'intérêt + une information qui relève du conflictuel sans soulever la polémique+ bref+ un journal qui

respecte les critères de la sélection de l'information+ sur le plan plastique+ c'est un journal qui s'est donné une charte graphique qu'il essaie de respecter de manière à ce que le lecteur ne soit pas perdu+ parce que si Mutations se retrouve demain dans les habits du "Le Jour" je crois que le lecteur de Mutations est perdu et si Le Jour se retrouve dans les avis de Mutations+ le lecteur du Jour est perdu+ il en est de même du Messager+ or moi je ris toujours des confrères ou supposé l'être qui s'amusent parce que Mutations a choisi ses couleurs+ ses caractères et ses polices également à aller imiter et à les disposer de la même façon+ Ils s'amusent à servir la une de Mutations+ du Messager ou du Jour+ simplement parce qu'ils pensent que ça peut susciter la confusion chez le lecteur+ ce n'est pas vrai ce qu'on a conçu de l'imitation ce n'est pas la même chose+ Pour moi le bon journal c'est celui qui est un rendez-vous+ c'est celui qui a des éléments d'identification qu'ils respectent+ c'est celui qui donne l'information prioritairement à ses lecteurs sans couleurs+

Et le bon titre c'est celui qui fait vendre ?

Pas absolument+ l'idéal c'est qu'il fasse vendre mais pour moi le bon titre c'est celui qui se comprend sans commentaires+

Et pour vous taquiner un peu, est-ce qu'il y a une idéologie à Mutations ?

Il y a une idéologie à Mutations c'est l'information+ loin de tout ce que les gens croient savoir ou qu'ils pensent de Mutations +parce que j'ai entendu dire des choses sur l'appartenance sectaire du personnel de Mutations+ sur les lobbies+ sur les:: non +quand on vient à Mutations c'est pour faire l'information

Je vous remercie

ANNEXE

ENTRETIEN AVEC BADJANG BA NKENG

Rédacteur en chef de Cameroon Tribune

Siège de Cameroon Tribune le 02 juin 2009

Vous êtes le REC de Cameroon Tribune, il y a plusieurs types de dénominations que l'on donne à ce média on parle de"média de service public", " presse de service publique"+ on parle de "presse de gouvernement", on parle de presse d'État… Il y a plusieurs dénominations, laquelle semble vous convenir le mieux ?

Cameroon tribune c'est un journal d'information générale ++ qui remplit des missions de service public ++ que l'on qualifie parfois de gouvernemental mais c'est pas un journal gouvernemental ++ c'est un journal proche du gouvernement + dans la mesure où nous :: expliquons et nous accompagnons l'action du gouvernement ++ et comme vous le savez très bien chaque organe de presse a un propriétaire + et le propriétaire assigne des missions spécifiques + un programme de presse et pour le cas l'objectif principal est d'expliquer + d'accompagner l'action du gouvernement et les gouvernés + dans sens comme dans l'autre ++ voilà ce que je peux dire

Si on dit que "Cameroon tribune" est un média du gouvernement, qu'est-ce que vous pensez par rapport au discours qui est tenu dans ce média

pouvez-vous reformuler?

Si on dit que "Cameroon tribune"est un média du gouvernement pensez vous qu'il y aura pérennité de ce média par rapport à une éventuelle modification du gouvernement+ par rapport à un changement de la structure du gouvernement+ Pensez-vous qu'il y a une pérennité qu'il peut avoir à Cameroun tribune, est ce que le discours va changer si le gouvernement change ?

c'est pour ça que j'ai commencé par vous dire que nous sommes un journal d'informations générales ++ nous avons évolué + il y a quelques années si vous prenez un "Cameroon Tribune"+ vous allez vous rendre compte que près de 80% de l'espace accordé à l'information à "Cameroon tribune"était réservé à ce qu'on appelle information institutionnelle c'est-à-dire les activités du Chef de l'État + les activités des ministres + les activités du gouvernement + c'est-à-dire tout ce qui est autorité c'était 80% + aujourd'hui l'espace rédactionnel de "Cameroon tribune" est à plus de 60% consacré à l'information non-institutionnelle + c'est-à-dire qu'on a réussi à réduire de moitié + aujourd'hui:: nous mettons l'accent sur… les informations non-institutionnelles + parce que c'est elles qui intéressent le plus le lecteur + parce que ce qui intéresse le Camerounais ce n'est pas seulement la politique + les grandes politiques du gouvernement + non + mais:: les problèmes quotidiens + l'éducation + la santé + les petites débauches du quartier + et c'est ça qui intéresse les gens + nous mettons l'accent maintenant sur l'information de proximité ++ pour revenir donc à votre question + il me semble que même si le gouvernement devait changer + "Cameroun tribune" continuera à faire son travail de journal d'informations ++ si nous sommes en démocratie bien entendu les choses ne devraient pas changer fondamentalement + mais si le régime lui-même change et qu'on reviennent aux "mauvaises habitudes"+ permettez moi de le qualifier comme cela+ celles qu'on avait pour le régime du parti unique + évidemment là comme c'est le propriétaire qui va dicter sa loi + les gens vont être obligés de s'aligner ++ mais là ce que nous essayons de faire c'est de gagner de plus en plus + autant faire se peut autant que possible des espaces de liberté + parce qu'on s'est rendu compte que l'information institutionnelle elle satisfait le

gouvernement mais le public n'y trouve pas son compte + dans un contexte de concurrence + il faut aller vers les informations qui intéressent les gens dans leur vie au quotidien

Parlons même déjà de l'information gouvernementale, comment est-ce que vous gérez parce que le gouvernement c'est des hommes également, comment est-ce que vous gérez les contradictions qui peuvent naître quand bien souvent vous pouvez ne pas être d'accord+ Comme gérez vous les contradictions ?

avant même de revenir aux contradictions + je voudrais d'abord parler du traitement de l'information gouvernementale de manière générale ++ cette information nous sert de plus en plus de prétexte pour un traitement du contenu de notre journal + par exemple s'il y a un séminaire sur+++les problèmes d'hygiène et salubrité + ce n'est pas seulement le discours du ministre qui va être notre point focal + par le passé + c'était ce que le ministre disait qui occupait l'essentiel de cette page + maintenant on va dire que le ministre a ouvert un séminaire sur l'hygiène et la salubrité et nous partons de là pour créer un mini dossier sur comment l'hygiène et la salubrité est vécue dans les quartiers + comment est-ce que les gens se comportent + qu'est-ce qu'il faut faire pour l'éviter + voilà + c'est d'abord la première chose maintenant au niveau de l'information gouvernemental il faut reconnaître que à ce niveau + les gens ne jouent pas toujours en équipe tout le temps + On parle de solidarité gouvernementale mais ce n'est pas toujours ça ++ je vais vous prendre un exemple + dernièrement l'initialisation du F.M.I Banque mondiale arrive au Cameroun normalement + c'est le ministre des finances qui est leur interlocuteur au niveau du gouvernement mais qu'est ce qui se passe + le ministre reçoit les gens du F.M.I. et après ils sont également reçus en apartés avec le ministre de l'économie + normalement le ministre devrait les recevoir en présence de son homologue pour leur tenir le même discours + entre ce qui se fait au ministère de finances et ce qui se fait au ministère du plan et de l'aménagement du territoire est-ce qu'il y a cohésion ? il se trouve donc que à l'intérieur du gouvernement il y a des hommes et des femmes qui peuvent se tromper et qui se trompent parfois mais bon ++

Et comment vous gérez cela

nous essayons de faire un distinguo entre l'action du gouvernement pris comme institution + et tout ce que les hommes qui sont à l'intérieur font + + je vais vous prendre un exemple très simple + ce matin on a eu un long débat sur l'opération engagée par le ministre des domaines pour les décisions administratives + ce n'est par la première fois qu'une opération semblable est engagée + d'abord le premier ministre l'avait engagée sur ses propres collaborateurs + on a saisi les véhicules l'après-midi + le lendemain ils étaient répartis + pourquoi parce que le chef du gouvernement donne une instruction + les ministres font le contraire ++ qui utilise les véhicules du gouvernement de manière anarchique? Qui va dans les bars + les hôtels avec les voitures du gouvernement ? ce sont les directeurs et même les ministres ++ dans ces conditions nous essayons de faire des deux ++.les comportements négatifs des membres du gouvernement + nous les décrions maintenant + l'instruction qui est donnée et qui va dans la bonne direction + nous essayons de faire en sorte que ce soit cette information qui soit suivie ++ donc vraiment nous ne +++ les gens peuvent penser qu'on prend tout ce qu'un ministre dit + non + nous critiquons les membres du gouvernement dans "Cameroon tribune"++ quand le chef de l'État parle par exemple de l'inertie + mais nous dénonçons ++ dans telle structure il y a de l'inertie + certains membres du gouvernement font de la rétention d'informations ainsi de suite ++ peut-être on ne va par le faire de manière aussi cru que les autres mais + nous nous disons les choses qui vont dans le sens de l'intérêt général ++ pareil pour le détournement des deniers publics et autres ++ il y a des abus qui sont commis par les membres du gouvernement + à ce moment nous distinguons l'individu de l'institution qu'il est sensé

représenter ++ ce n'est pas toujours très facile mais si vous venez ici en rédaction + vous allez vous rendre compte que c'est dur

Et quelle appréciation avez-vous des médias privés, je ne sais même par si vous les appelez privés parce que certain les appellent indépendant, ou des médias d'opposition+ Quelle appréciation…

au niveau de la terminologie tout d'abord + les médias indépendants n'existent pas ++ comme journaliste + je trouve que la terminologie de "média indépendant" n'existe pas ++ un journal dépend toujours de son propriétaire + chaque journal a son propriétaire ++ et c'est le propriétaire qui fixe la ligne éditoriale + vous pouvez être le journaliste le plus indépendant du monde comme:: disons un esprit libre + si vous allez au Messager de Pius Niawe + n'allez pas dire le contraire de ce que Niawe pense ++ vous n'avez pas votre place là-bas ++ En France pareil ++ si vous êtes de gauche + qu'on vous recrute par exemple au Figaro + vous allez défendre les idées de droite ++ si vous ne pouvez pas vous irez voir ailleurs ++ donc le journaliste vraiment:: journaliste indépendant + non + peut être privé + oui + même quand le financement vient des capitaux privés + même quand le financement vient des capitaux privés + bon + maintenant + ce que je pense de la presse privée c'est que là dedans il y a de la bonne graine et de l'ivraie + il me semble que ceux qui sont quotidiens c'est-à-dire + Mutation+ Messager + La Nouvelle Expression + Le Jour + Le Popoli + vraiment moi je pense qu'ils font du bon travail ++ de temps en temps on peut discuter au niveau de l'orientation des commentaires et autre +++ de manière générale + ces gens font un effort de donner les faits véritables il me semble +++ pas il semble + ils font du bon travail et ils nous emmènent nous qui sommes de la presse:: publique + si je peux la qualifier comme ça + ils nous tirent la cloche d'une certaine manière + je ne veux pas dire qu'ils sont des tireurs + mais étant donné qu'il y a plusieurs sons de cloche + il y a une émulation qui ce créé + ce qui fait que les uns et les autres au lieu de dormir sur leur laurier essayent de se surpasser + Il y a par exemple les choses que eux ils peuvent faire que nous on s'interdirait + eux ils peuvent critiquer par exemple le chef de l'État + dans "Cameroon tribune" + vous ne verrez pas ça ++ dans "Cameroon tribune" vous pouvez critique le gouvernement et tout ++ mais + il y a des choses qu'on ne touche pas + le chef de l'État + son épouse et sa famille ++ vraiment ici vous pouvez tout critiquer mais pas ça [vous allez vous faire taper sur les doigts] mais eux ils peuvent se le permettre et au fur et à mesure qu'ils se le permettent + ça donne la possibilité à "Cameroun tribune" d'aller un peu plus loin

Ça me permet donc de vous poser la question à laquelle vous répondez déjà+ Est-ce que la pluralité des médias au Cameroun est facteur de démocratie?

l me semble + c'est très important + c'est un facteur qui permet de faire avancer la démocratie + je ne sais pas si vous étiez au Cameroun lors la période de grève et villes mortes + il y a des gens qui faisaient du militantisme + des gens qui travaillaient pour des groupes de pression + pour des lobbies, ainsi de suite ++ mais quelle que soit leur obédience + les médias ont permis à la démocratie d'avancer + il y a des scandales que peut être "Cameroon tribune" évitera de mettre en exergue mais dès que la Nouvelle Expression ou Le Jour aura traité ce sujet + on va être obligé d'en parler + on va dire à nos patrons mais si les autres en parle+ pourquoi pas nous ? et ça aide beaucoup parce que ce que nous craignons souvent c'est que parfois nous sommes obligé d'anticiper sur certaines choses + Parce qu'on ce dit que c'est mieux qu'on en parle avant parce que si nous on n'en parle pas et que les choses éclatent+++

Je voudrais parler du rôle de l'État dans la gestion. Qu'est-ce que vous pensez que doit être ou qu'est le rôle de l'État dans cette pluralité ?

L'État devrait davantage accompagner la presse de manière générale + contribuer à renforcer sa pluralité + parfois par des aides financières + des aides matérielles + il peut être du soutien

à des structures + Si par exemple il y a une imprimerie qui est montée + l'État peut permettre de résoudre les coûts ainsi de suite + même sur le plan fiscal + l'État peut aussi aider la presse mais j'ai l'impression que ce n'est pas toujours ça + Les gens au ministère de la communication se comportent parfois comme si leur rôle premier était celui de gendarme de la presse + Ils doivent jouer un rôle de régulation mais + ils ne doivent pas jouer un rôle de gendarme parce que chaque fois que le ministère veut s'ériger en gendarme + forcément ça braque les médias et le gouvernement peut beaucoup régler pour le renforcement de l'unité de son au niveau de la presse mais il faut qu'il comprenne que dans le contexte du pluralisme + son rôle n'est plus de jouer le gendarme + Sous le règne du parti unique peut être + sous le monopartisme encore on pouvait comprendre mais + aujourd'hui c'est un rôle dépassé

Oui je voudrais revenir sur la une pour vous poser des questions+ quel sens à la terminologie des couleurs+ des images que vous présentez à la une de votre journal? Êtes vous sensible à ces éléments…

d'abord les images oui + c'est toujours également un choix fortuit ++ bon+ il arrive parfois également que le sujet d'ouverture soit illustré mais il arrive aussi que ce soit le deuxième sujet qui soit illustré ++ le premier on met en général le titre ++ bon + ça c'est généralement pour des raisons éditoriales + si par exemple il y a une cérémonie de la première Dame+ une cérémonie où il faut la mettre en valeur + on va la mettre en deuxième parce qu'on met d'abord l'État en numéro 1. on la met en deuxième et pourtant c'est plutôt son évènement qui a une image ++ maintenant au niveau des couleurs + on y accorde beaucoup plus d'importance quand il y a par exemple des informations comme le deuil + on met des couleurs de deuil et autre+ mais pour le reste + c'est parfois un choix arbitraire tout simplement + celui qui monte voit si le bleu peut aller ou le rouge + bon nous avons nos couleurs qu'on utilise le plus+ le bleu+ le rouge+ parfois un peu de vert donc vraiment ça n'oblige pas à un choix lexique

Quelle place vous réservez au sensationnel à la une?

la une du Cameroon Tribune est commandée par l'actualité d'abord++ ce que nous nous efforçons de faire ++ étant donné que nous avons des contraintes au le plan politique + c'est-à-dire qu'aujourd'hui par exemple s'il y a une activité importante de ELECAM ++ il faudra en parler ++ même si ça ne se vend pas + il faudra trouver une place à la une parce que c'est une affaire politique à laquelle le gouvernement accorde de l'importance ainsi de suite + mais à côté de ça + il nous faudra un autre titre commercial + qui peut être cette fois un sujet d'affaires publiques + mais nous nous efforçons toujours vraiment de faire en sorte que notre une ait au moins un ou deux faits divers ++ donc ça veut dire que sur les six ou huit éléments à la une + nous faisons l'effort qu'il y ait des faits divers toujours intéressant parce que commercialement ça passe++ mais nous avons nos sujets politiques d'ouverture ++ mais il faut que le lecteur moyen y retrouve aussi quelque chose qui va l'emmener à l'acheter

Même les sujets de politique+ est-ce que vous faites un effort particulier de les rendre…

Oui tout à fait + on ne plaque plus simplement les choses comme ça + Sauf les décisions de justice ou les audiences quand c'est les histoires du palais bon + c'est l'information + mais les autres sujets on essaye de les rendre plus intéressants

Le dernier thème sur lequel je voudrais vous interroger c'est le français+ Comment caractérisez-vous le français à "Cameroun Tribune"?

À ce sujet je crois qu'on a un train à deux vitesses + il y a des gens qui font un effort pour que la langue utilisée soit de bonne qualité + et il y en a d'autres que quelque soit ce que vous allez leur dire:: tout ceci émane du fait qu'il y a certains qui sont recrutés pour leur compétitivité + d'autres parce qu'ils sont qualifiés + d'autres bon+++

c'est les aléas du métier

Ouais + d'autres qui sont imposés par tel autre machin truc et puis il va apprendre sur le terrain + bon+ ceux-là vraiment il n'y a pas grand chose à faire + certains font des efforts + ils apprennent sur le tard + d'autres ne veulent même pas faire des efforts et tout + mais ce que nous demandons aux gens de faire en général c'est d'écrire pour le lecteur moyen sans avoir à sacrifier:: la qualité mais d'utiliser une langue qui puisse permettre au Camerounais moyen de comprendre

Est-ce que vous avez déjà entendu parler d'un français camerounais? Et est-ce que "Cameroun Tribune" tend à intégrer ce français dans son discours

le français camerounais on connaît + dans les pages normales+ non+ nous l'intégrons parfois dans les billets + nous avons des petits espaces que ce soit en français ou anglais + des "talk show" qui sont spécialement réservé pour ça + et puis c'est au cours des billets qu'on intègre ce qu'on appelle le français camerounais

Pas à la une?

Non + pas à la une + pas dans les pages d'informations + à l'époque on avait une rubrique appelée "toly man" en dernière page-là + qui bon + on voudrait même la ressusciter puisque c'est les choses que les gens aiment bien + mais pour sécuriser la +++ ça peut créer la confusion parce que nous essayons de faire l'effort pour essayer de traquer les fautes + parce qu'il y a des enfants qui lisent Cameroon tribune et qui sont convaincus que tout ce qu'ils voient là est bon + est vrai [la didactique quoi + voilà]

Par rapport à votre public cible, je voudrais savoir quelle orientation prend "Cameroon Tribune" parce qu'il y a deux grandes orientations. Il y a celle qui pense que le journal doit s'adapter au public et il y en a qui pense que c'est le public parce que le journal a un devoir didactique, un devoir normatif, que le journal rempli donc une fonction normative que c'est donc le public qui doit s'adapter au journal. Quelle est votre position par rapport à cette idée?

Elle est un peu médiane + c'est pour cela que je disais tout à l'heure que sans écrire un français comme on dit au quartier "très académique" + on utilise un français sobre + pas ordurier mais + un français que tout le monde pourrait comprendre + mais tout en nous efforçant de faire en sorte que "Cameroon Tribune" soit un instrument que les gens peuvent utiliser également pour s'éduquer + faut qu'en lisant "Cameroon Tribune" les gens s'éduquent non seulement à travers le contenu mais aussi à travers la forme

Je voudrais vous titiller un peu + est-ce qu'il y a une idéologie à "Cameroon Tribune"?

Idéologie s'il y en a c'est ++ ce serait l'idéologie en faveur de l'intérêt général+ Puis il y a des considérations politiques qui peuvent intervenir + quand par exemple en fonction des circonstances "Cameroon Tribune" doit gérer un sujet comme on avait géré la constitution+ les violences de février + il y a des positions que nous défendons et sur lesquelles vraiment nous ne transigeons pas beaucoup mais de manière générale + nous nous battons pour que ce soit l'intérêt général qui prime sur tout

Et la dernière question pour vous quels sont les aspects de la qualité d'un bon journal ? Qu'est-ce qui fait un bon journal?

Un bon journal+ c'est un journal dans lequel on apprend + c'est-à-dire il y a des informations:: de première main+ qui est actuel + qui se lit facilement parce qu'il est bien écrit + parce que la présentation physique du journal même est bonne + parce que il est suffisamment illustré et aéré.

C'est quoi un bon titre?

Un bon titre c'est le titre qui fait vendre le journal+ Ça veut dire que même si vous avez vos 500frs en poche et vous voyez ce titre+ vous l'acheter+ Vous vous dites faut que j'aille voir ce qu'il y a là dedans c'est ça le bon titre

Merci

R : C'est moi qui vous remercie+

TRANSCRIPTION :

+ : pause brève

++ pause longue

XXX : incompréhensible

:: allongement

… : hésitations

DIMANCHE 30 JANVIER 2000 À VINCENNES – C'EST L'AMÉRIQUE !

40.000.000 FCFA*

* A partager en plus au Quinté dans l'ordre !!!

Journal d'information et de débat fondé le 17 novembre 1979
Direction-Rédaction-Publicité : Boulevard de la Liberté, Face PTT Akwa,
B.P. 5925, Douala, Tél. : (237) 42 04 39, Tél./Fax (237) 42.02 14 République du Cameroun, Site web : www.wagne.net/messager

A l'écoute du peuple

Le Messager

Directeur de Publication : Pius N. NJAWE

N° 1022 du vendredi 28 janvier 2000 — Cameroun : 300 F. CFA - Afrique : 375 F. CFA - Europe 18FF

EN GUISE D'ÉDITO

L'arbre et les cailloux

Notre appel au débat paru la semaine dernière dans Le Messager a, semble-t-il, irrité un "illustre confrère" de la place. Au point qu'il a cru devoir consacrer 4 "précieuses" pages non pas à ce débat que nous appelons de tous nos voeux, mais à régler on ne sait quels comptes au Messager et à son directeur.

Que nos aimables lecteurs, qui ont été nombreux et même très nombreux, à venir nous supplier de ne pas répondre aux élucubrations de notre confrère, se rassurent : nous n'allons pas suivre celui-ci dans la poubelle où il rêve de nous entraîner. Qu'il nous soit tout de même permis de dire ici deux ou trois choses à l'endroit de nos procureurs :

Ce que nous voulions dire à propos du différend entre Mongo Béti et nos confrères de LNE et Mutations, c'est qu'il n'était pas nécessaire, pour répondre à l'interpellation de l'écrivain, d'utiliser comme lui des termes ordurriers, et surtout de revenir, dans les mêmes termes et au fil des éditions, sur un sujet qui avait au moins le mérite d'amorcer le débat sur les choix éditoriaux de la presse au Cameroun. Il ne s'agissait donc nullement, pour nous, de donner raison à Mongo Béti contre nos confrères, mais d'inviter ces derniers à ne pas suivre l'écrivain dans l'invective qui semble être son sport préféré. Question de relever le niveau du débat.

Si quelqu'un vous dit : "ta mère pond les oeufs noirs"; débattre avec lui consisterait à lui démontrer scientifiquement que la mère ne peut pas pondre parce qu'elle n'est pas une poule mais un être humain. Et non pas lui rétorquer comme au quartier : "... ton père les ramasse". Car ce faisant, vous jouez son jeu en le suivant dans sa logique ordurière.

Le débat pour nous, c'est ce qu'essaie de faire Kala Lobè dans la même édition du confrère sus-évoqué au sujet de la distribution du livre scolaire au Cameroun. C'est également ce que Christophe Bobiokono, journaliste à "Mutations", fait dans la présente édition du Messager en opposant à Pius Njawé des arguments autour desquels on peut bâtir des échanges fructueux sur la mission du journaliste dans notre société.

Le débat s'accommode mal de l'intrigue, du pédantisme et de l'injure. Aussi est-on plus grand lorsqu'on n'insulte pas celui qui vous a insulté. Et en tout état de cause, il serait bon de proposer à la réflexion de nos jeunes amis de LNE, cette formule assassine du Pr. Maurice Kamto : "Les bourrasques de la mer baveuse rarement atteignent la cime des palétuviers; que dire alors d'une mer morte?..."

Pour ce qui nous concerne, nous sommes heureux de constater que malgré tout, le débat a abouti, même si d'aucuns se sont crus obligés de faire de nous des cibles privilégiés. Qu'importe si la remise en cause collective de la profession est à ce prix! L'adage n'a-t-il pas raison qui dit qu'on ne lance les cailloux que sur des arbres qui portent des fruits?

La Rédaction

Douala : L'armée marche sur les étudiants

- *Une centaine d'arrestations*
- *Des blessés graves*
- *Des salles de classe incendiées*
- *Des leaders estudiantins portés disparus*

PAGE 5

TCHAD-CAMEROUN

L'Union Européenne dit non au pipeline

PAGE 6

FRANCOPHONIE-COMMONWEALTH

Boutros Ghali et Chief Anyaoku au chevet de la «démocratie apaisée»

PAGE 4

INSÉCURITÉ À DOUALA

Des braqueurs abattent un Français

PAGE 5

LOCTEL
CHARGEZ VOS PORTABLES AU PRIX DE RIEN !!!
■ A gagner tous les mois : Plus de 10.000.000F CFA de crédit de communication
■ Des téléphones portables
Tel.: 99 10 32 27

les éditions Chauve Souris
Journal Satirique
LE POPOLI
EDITION DE MERCREDI
Siège : Rue Prince Bell à Bali à côté du siège de Novartis Immeuble en gestation KIAG et la direction des Finances
B.P. 11 334 Douala-Cameroun
Tél/Fax : (237) 301 04 98 E-mail : lepopoli@yahoo.fr
Directeur de Publication : NYEMB POPOLI
Rira bien qui lira le premier

GRATUIT
Ne peut être vendu

SAWA...
Les chefs, le Ngondo et la constitution

BAMENDA
3 millions pour libérer les membres du SCNC

TRANSPORTEURS
Une grève mal préparée

EXPULSION
Me Ngallè réclame 27 millions à la Cnps

YAOUNDÉ
Elle planque 15 millions dans un bac à ordures

NKOLDONGO
Eto'o, le farotage et les coups de poings

... Des fans voulaient se faire faroter, ils se sont fait cogner...

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE
L'embarras du régime Biya

DIMANCHE 11 DECEMBRE
Quinté +
NOUVELLE FORMULE
REPORT : 127.120.200 FCFA
Gagnez plus de 150.000.000 FCFA*
PMUC www.pmuc.cm
SPORT SPECTACLE PASSION EMOTION MILLIONS
*À partager en plus entre tous les gagnants dans l'ordre. En l'absence de gagnant dans l'odre, la cagnotte est reportée au dimanche 18 Décembre (cf. règlement)

La Nouvelle Expression
Quotidien
12, rue Prince de Galles ● BP. 15333 Douala - Cameroun ● Tél. 343 22 27 ● Fax. 343 26 69

MAGBA

Agression du sous-préfet

Par les coupeurs de route. P.2

GRÈVE ESTUDIANTINE

LA CONTAGION

GAGNE DOUALA

De nombreux étudiants ont manifesté hier, demandant la libération de leurs camarades toujours détenus à Yaoundé. P.2

DOUALA

Quand Etonde flatte Paul Biya

La session extraordinaire du conseil de la Communauté urbaine se transforme en meeting politique. P.3

PROMOTE 2005

Le Fne fait foule à Akomnyada

A cause de sa bourse de l'emploi. P.5

SUCCESION

L'inégalité des co-épouses

Lire nos pages Fémina. 6-7

Lire nos "Coulisses" en page 10

TUBORG GOLD Elle vaut de l'or !

N° 1622 du Mercredi 07 Décembre 2005
300 FCFA

Cameroon tribune

N° 9182/5381 - 35e année / 35th Year - Vendredi 12 septembre 2008 /Friday 12 September, 2008 - Directeur de publication / Publisher : Marie-Claire NNANA - Web : www.cameroon-tribune.net - Tél : 22 30 41 47 400 F CFA

Maroua
15 ans de prison pour trois coupeurs de route p. 13

Yaoundé : il se suicide après avoir perdu son argent p. 13

Lutte contre la vie chère

Le FMI salue les mesures gouvernementales

Au terme hier de la 6e et dernière revue du programme économique et financier en cours, le chef de la mission du FMI pour le Cameroun, Dhaneshwar Ghura, qui a été reçu hier en audience par le Premier ministre, chef du gouvernement, Ephraim Inoni, a félicité les autorités camerounaises pour les mesures rapides mises en œuvre en avril 2008 pour assouplir l'impact de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat de la population. p.5

Jusqu'où peut aller la CONAC ?

Alors que le décret qui l'organise lui confie notamment les missions d'investigation et d'exploitation des dénonciations, la CONAC a choisi dans un premier temps de mettre l'accent sur l'information et l'éducation avant de s'intéresser à la répression. CT braque ses projecteurs sur cette institution porteuse de beaucoup d'espoir dans le combat pour l'assainissement des mœurs et contre les atteintes à la fortune publique. Lire le Dossier de la Rédaction pp 7 à 9

Champions League

Coton Sport Eyes Semis

In case of a victory against the "Tout Puissant Mazembe" this weekend, Cameroon's representative in the CAF champions league will move to the semi-finals of the competition. P. 29

Zimbabwe : Political Parties Reach Power-sharing Deal

President Robert Mugabe's ruling party and the main opposition MDC reached a power sharing agreement yesterday. p.30

Frais de relève au MINESEC

Le sourire après la bagarre

Les enseignants qui manifestaient mercredi au ministère des Enseignements secondaires pour réclamer leur dû, ont finalement été satisfaits. L'éclairage du directeur des ressources humaines. P. 11

South Africa

Jacob Zuma in Court Today

The ANC President is accused of fraud, corruption, money laundr and tax evasion. But his supporters think he is unduly accused because of his rivalry wit President Thabo Mbeki, wherefo their demonstrations for the charges to be dropped. P. 30

Vente interdite - Not to be sold - Réservé aux abonnés - Subscribers only

- Subscribers only

Cameroon tribune

N° 9230/5429 - 35e année / 35th Year - Jeudi 20 novembre 2008 / Thursday 20 November, 2008 - Directeur de publication / Publisher : Marie-Claire NNANA - Web : www.cameroon-tribune.net - Tél : 22 30 41 47 400 F CFA

Convention collective des journalistes

Et maintenant ?

Le Dossier de la Rédaction

pp. 15-17

Ministres–députés

Le face-à-face p. 3

La police en haut

Le chef de l'Etat a signé hier une série de décrets et d'arrêtés portant inscription au tableau d'avancement, avancement de grade et d'échelon de divers personnels de la Sûreté nationale.

Lire notre encart

UNESCO Goodwill Ambassador

Mrs Biya Presents Her Attributes to the Nation

In a solemn ceremony at the Yaoundé Hilton hotel this evening, the First Lady, Mrs Chantal Biya, will present her attributes of UNESCO Goodwill Ambassador which she received on 14 November in Paris, France. Read the details of the programme.

p. 3

Bauxite de Ngaoundal et de Minim-Martap

On lance les activités

L'étude de faisabilité, deuxième étape du projet, est en cours depuis trois mois. Cameroon Aluminia Ltd, la société de droit camerounais issue d'un joint-venture entre des partenaires américain, indien et émirati, qui va mener le travail sur le terrain, a officiellement lancé ses activités lundi dernier à l'hôtel Hilton de Yaoundé.

p. 7

Vente interdite - Not to be sold - Réservé aux abonnés - Subscribers only

Vente interdite - Not to be sold - Réservé aux abonnés - SSubscribers only

GAGNEZ 70 MILLIONS VENDREDI 8 AOÛT
Quinté+ 4 sur 5

n° 2211 Mercredi 06 août 2008 Directeur de la publication : Alain B. Batongué 400 FCFA

Mutations

QUOTIDIEN

PROMOTE
Promote 2008
du 05 au 14 décembre
Jour j - 158

MUTATIONS

Score change de nom

Le célèbre supermarché de Yaoundé arbore désormais l'enseigne Casino. >>> P. 13

AU TRIBUNAL

Un pasteur accusé d'escroquerie

Nguh Robert Epale est inculpé pour émission de chèque sans provision. >>> P. 5

RDPC

P.C. Ndembiyembe et Ndong Soumhet pour conseiller Sadi

Benoît Ndong Soumhet.

Les deux cadres du parti au pouvoir ont été désignés hier par Paul Biya. >>> P. 3

SANTE

La sinusite peut rendre aveugle

Lire notre supplément **Symbioses** >> PP. 7-10

Inadéquation Eto'o, Song, Makoun... ne sont plus Camerounais

Ces Lions indomptables ont perdu la nationalité en obtenant une naturalisation dans leurs pays d'accueil, conformément à la législation en vigueur au Cameroun. >>> P. 4

AFRIQUE

La Banque mondiale a perdu des milliards dans le sida

L'institution reconnaît avoir financé la lutte contre la pandémie sur la base de *"faux préjugés"*.

LES ONZE ANS DU RENOUVEAU

SPORT : TOUJOURS PLUS HAUT

P. 2

«La démocratie c'est avant tout la liberté, la liberté de la presse, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté d'association, les élections libres.»

Paul Biya

1er congrès ordinaire du RDPC, 29 juin 1990

CAMEROON TRIBUNE

GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

20e année • N° 5463 • Jeudi 4 Novembre 1993 • 150 F

EDITION BILINGUE

De l'euphorie à l'austérité

Les acquis sociaux du Renouveau sont considérables...mais les années d'austérité ont détérioré un climat social qui était à l'euphorie.

P. 3

Images du périple chinois de Paul Biya

PP. 4-5

Burundi

Obsèques nationales pour Melchior Ndadaye

P. 9

Interpoules 93

Les résultats de la 1ère journée

P. 8

Du sang au nom... du spo

La Nouvelle Expression

SPECIMEN EDICOM GRATUIT

Criminalité

Peurs sur les villes

Allez les Lions
La leçon de Lagos

14 millions de Camerounais ont rejoint la bande à Song Bahanag. Le trophée de la Can 2000 est définitivement dans nos murs. *PP. 2 à 4*

Factures impayées

Grogne des fournisseurs de la GP

Difficile succession économique, le Colonel retraité TitusEbogo, Colonel Jean Paul Mengo.

Chèque sans provision

P.D. Engo condamné à six mois ferme

L'ancien directeur général de la CNPS vient d'écoper de sa première condamnation en correctionnelle au TPI de Yaoundé *P. 5*

N° 629 du 16 Février 2000

300 FCFA

RÉSUMÉ
Le titre de presse au Cameroun est devenu à la fois l'une des formes privilégiée d'exposition langagière et l'un des modes de lecture les plus courants. Ce travail intitulé Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux francophones du Cameroun voudrait, dans une approche dite de la complexité, à la fois examiner les spécificités de ce genre textuel particulier et comprendre pourquoi le titre de presse illustre une identité sociale et linguistique camerounaise. Ainsi, la structure textuelle du titre à la une d'un journal est variable, avec cependant une constance autour d'une structure linguistique tripartite : le titre, le sous-titre et le surtitre. Cette structure linguistique peut fonctionner en cohérence avec une structure iconique et une structure verbo-iconique. Les fonctions (épiphanique et incitative) du genre titre dans le multitexte qu'est le journal favorisent la simplicité de son lexique et de sa syntaxe. Il est un lieu d'interactions langagières et sociales particulières et le reflet des pratiques linguistiques de la société camerounaise. On peut donc y retrouver une hiérarchisation de la francophonie linguistique du Cameroun sur un continuum allant de l'irréel qu'est le français standard à l'indéfinition qu'est le français (vernaculaire) camerounais. Hiérarchisation à laquelle s'identifie le lecteur camerounais. Ce lecteur se retrouve aussi dans les représentations socio-discursives reflétant les discours et les attitudes dans la société camerounaise moderne. En somme, le titre de journal au Cameroun est devenu un espace de rencontre ethno-sociolinguistique.
Mots clés : titre, sociolinguistique, texte, représentations, Cameroun, français, discours, langue, identité, qualité.

ABSTRACT
The press headline in Cameroon has become both a privileged form of exposition to language and one of the most current reading form. This research work, entitled ***A sociological approach of the headlines of the front pages of francophone newspapers in Cameroon*** is destined to examine, through a ‘complexity approach’, the specificity of that particular genre and the reason why the press headline illustrates a Cameroon linguistic and social identity. Thus, the text structure of the front page headline of a newspaper varies, though consistently, around a tripartite linguistic structure: the title, the subtitle and the surtitle. That linguistic structure can function harmoniously with an iconic and verb-iconic structure. The functions (epiphanic and incitive) of the genre in that *multitext* called the newspaper favour the simplicity of its lexis and its syntax, the latter being a moment of particular linguistic and social interactions and the reflection of the linguistic practices of the Cameroon society. A hierarchy of the *Cameroon linguistic francophonie* can thus be noticed, on a continuum, from the unreal standard French to the undefined Cameroon (vernacular) French. The Cameroon reader identifies himself with that hierarchy, and with the socio-discursive representations reflecting the various discourses and attitudes in the Cameroon modern society. In a word, the newspaper headline has become a place for ethno-sociolinguistic encounters in Cameroon.
Key words: headline, sociolinguistic, text, representations, Cameroon, French, discourse, language, identity, quality.